UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de Philosophie et Lettres

Département d'Histoire

De l'appropriation à la conservation de la faune sauvage

Pratiques d'une colonisation : le cas du Congo belge (1885-1960)

Thèse de doctorat présentée en vue de l'obtention du titre de Docteur en Philosophie et Lettres par

PATRICIA VAN SCHUYLENBERGH

Promoteur : **Jean Pirotte**

Louvain-la-Neuve, Septembre 2006

A Paul, Henry, Jean, Victor,
Jean-Marie, Maurits et les autres.

Tous ces disparus, chers en mon cœur,
Pour une raison comme pour une autre

AVANT-PROPOS

Dans ce parcours initiatique que constitue l'élaboration d'une thèse de doctorat, le chercheur se retrouve la plus grande partie de son temps isolé dans le sujet qu'il reconstruit, à l'écart des foules, des mouvements, des événements. Sa feuille blanche ou son clavier et écran d'ordinateur demeurent tout au long de ces années ses meilleurs alliés comme ses pires ennemis. La présence, l'aide, la compréhension, le soutien et toutes les marques d'amitié de l'extérieur sont plus que jamais un véritable souffle d'air frais et régénérant.

Qu'il me soit ici permis de profiter de cet espace libre pour remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont permis que ce travail aboutisse. Son initiateur est Jean-Luc Vellut, spécialiste belge incontournable et inégalé de l'histoire de la colonisation belge au Congo et qui m'a amené dans cette recherche sur une nouvelle piste en dehors des sentiers battus. Je voudrais lui manifester toute ma reconnaissance pour son enseignement, les conseils, les appuis, la sollicitude qu'il m'accorde depuis près de vingt ans. J'ai une dette envers mon promoteur, Jean Pirotte, qui a accepté, malgré un emploi du temps chargé et la direction de nombreuses autres mémoires et thèses, à devenir le directeur improvisé de ce travail, en a fourni une lecture patiente et attentive et a fait avancer les étapes de la procédure administrative du doctorat d'un grand bond en avant. Si cette thèse est terminée dans les temps, c'est à lui que je le dois. Toutes mes pensées se tournent également vers la belle institution pour laquelle je travaille et pour les personnes qui m'ont accordé un maximum de facilités pratiques pour terminer mon travail dans des conditions de relative quiétude. Je pense en particulier à mon chef de section et de département, Philippe Marechal, qui m'a vivement soutenu durant toute ses années et cru en mes capacités ainsi qu'au directeur général du Musée, Guido Gryseels qui m'a laissé une grande liberté d'action et supporté dans des périodes plus difficiles. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Toute l'« équipe » de la Section d'Histoire du Musée m'a soutenu, jour après jour, dans ce travail, chacun de ses membres à sa manière, par des aides bien concrètes ou des témoignages de sympathie et d'encouragement : surtout Anne Welschen, Nancy Vanderlinden et Wulf Bodenstein, ainsi que Lutgard Doutrelepont, Maurits Wynants (†), Françoise Morimont, Luc Jonette, Sabine Cornelis, Mathilde Leduc, Micheline Kumps, Gaby Mammerickx et Jos Libotton. D'autres personnes du Musée m'ont fourni de précieux renseignements ou aidé à découvrir des documents d'archives : Michel Louette et Wim Tavernier chez les Vertébrés, Marc De Meyer, Myriam Vandenbosch et Michel Barré chez les Invertébrés, Freddy Maes et Hans Beeckman en Economie agricole et forestière, Didier Van Aubel en Géologie. Je les en remercie. Anne Cornet, qui a travaillé un temps au musée et terminé depuis une remarquable thèse de doctorat sur la santé au Ruanda, a pris sur elle de relire des parties de textes et m'a fourni de judicieux commentaires.

Toute ma reconnaissance va également à Robert Halleux, directeur du Centre d'histoire et des techniques de l'Université de Liège qui a relu cette thèse. Sa gentillesse, sa disponibilité et ses encouragements m'ont mis du baume au cœur. Ses considérations sur les sujets scientifiques m'ont permis de resituer le contexte de ma recherche. Les membres du Comité d'encadrement, Paul Servais et Michel Baguette, que j'ai eu le plaisir de rencontrer, m'ont fourni de judicieux conseils et des pistes bibliographiques indispensables. Je pense aussi à Maarten Couttenier, à Rik Ceyssens, à Xavier Luffin et à Zana Aziza Etambala qui m'ont aidé à différents stades de mes recherches, pour des compléments bibliographiques, des réflexions générales ou des encouragaments. Je le en remercie.

Je suis également redevable à toutes les personnes que j'ai pu rencontrer durant mes pérégrinations dans les divers centres d'archives, qu'elles fassent partie du personnel ou qu'elles soient également chercheurs avec lesquels les contacts se sont souvent établis au coin d'une table ou durant un déjeuner. A l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, je pense aux scientifiques Jackie Van Goethem, Marc Lenglet ainsi qu' à Jean Lebon qui tient une place particulière dans mon cœur, me soutenant en découvrant des documents utiles mais aussi par ses poésies, son attention et nos déjeuners exceptionnels. La percée dans le labyrinthe des archives des Affaires Etrangères n'aurait pas été aussi fructueuse sans l'aide de Claudine Dekais et de Pierre Dandoy, et leur personnel, ainsi que tout celui de la bibliothèque coloniale et diplomatique où j'ai trouvé des ouvrages essentiels à mes recherches. Je tiens à les remercier, ainsi que Gustaaf Janssens, archiviste aux Palais Royaux, qui m'a ouvert l'accès aux inventaires et aux archives des souverains belges et m'a procuré d'utiles renseignements bibliographiques. Toute ma gratitude va aussi à Cécile Thiéry, qui m'a accueillie les bras ouverts en Suisse, au siège de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et a cherché à mon intention toutes les informations susceptibles de m'intéresser. Mes rencontres m'ont également fait croiser la route de plusieurs personnalités qui ont bien voulu parler de leur passé colonial ou de celui de leurs proches. C'est le cas de Jacques Verschuren, de Marc Micha, de Jean-Pierre Derscheid, fils de Jean-Marie, de Mady van de Walle, épouse de Jean-Paul Harroy, de José Clément, neveu de René Verhuslt, d'Alain Gille, de Werner Cornelis, de Henry Germiat. Qu'ils soient remerciés pour les témoignages apportés, les confidences, les idées.

Dans cette longue liste, je ne voudrais pas oublier celles et ceux qui m'ont fourni une aide aussi efficace que l'aide documentaire, celle basée sur l'affection. Comment ne pas penser d'abord à ma famille. A Monique, ma mère qui a vécu plus que quiconque mes angoisses et mes incertitudes, mes joies et mes peines et qui a été un véritable baromètre de mon ressentir. Je la remercie du fond du cœur pour son soutien indéfectible et les aides qu'elle m'apporte de toutes les manières qu'elle le peut. A ma fille Aurélie qui grandit en beauté et en sagesse, qui me soutien par son affection et ne m'en veut pas du

manque de disponibilité dont j'ai fait preuve durant ces années et ces derniers mois en particulier. A James, mon compagnon de route que je remercie pour ses encouragements et sa foi en mes possibilités ainsi pour la précieuse assistance graphique en matière de cartes, de plans et d'illustration et la mise en page définitive de ce travail. Je lui dois la finalisation esthétique de la thèse et lui suis infiniement reconnaissante, comme du temps qu'il y a consacré dans son emploi du temps pourtant chargé. Je remercie également chaleureusement mon parrain Michel qui a eu la patience de lire l'ensemble de mes textes et d'y déceler les erreurs, coquilles et a attiré mon attention sur certains éléments à mettre en évidence, à rectifier ou à compléter. Mes pensées se tournent également vers Annick, Alexis, Arnaud, Chloé, Claudine et le reste de la famille et amis qui ont régulièrement pris de mes nouvelles, ainsi qu'à Philippe, Marie-Louise, Jacqueline, Chantal, Anne, François, Claude, Yolande, Oscar...

Mes amis et connaissances furent à mes côtés, me soutenant, m'inspirant, me faisant rire ou m'amuser. Merci à Béatrice Buyck qui est là depuis si longtemps, à Chris Herzfeld dont les échanges ont été profonds et fructueux, à Paul Dubrunfaut, qui a relu certains passages et donné des informations judicieuses, à Pierre Lierneux, qui poursuit aussi ses recherches doctorales, à François Neyt, qui me suit et me témoigne son amitié fidèle.

Merci à tous et plus encore à tous ceux qui se reconnaîtront, et à ceux encore, que j'ai peut-être oubliés.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS 5
TABLE DES MATIERES 9
TABLE DES ILLUSTRATIONS 19
INTRODUCTION GENERALE 27
Problématique 27
Etat de la recherche 35
Sources 48
Plan 52

LIVRE PREMIER 59

« Posséder – Protéger » 1885 – 1908 59
INTRODUCTION GENERALE 61
PREMIERE PARTIE 63
Des pratiques de l'appropriation sous le régime de l'Etat Indépendant du 63
Congo: 63
L'exemple de la chasse (1885-1908) 63
Introduction 63
Chapitre I 65
La nature africaine dans l'imagination européenne à la fin du 19ème siècle 65
1. Considérations générales 65
2. L'abondance de la faune: signe de fertilité et de richesse 68
2.1. L'embouchure du fleuve Congo : Tuckey, Burton et Stanley 68
2.2. L'intérieur des terres : Stanley, Vangèle, Bailey 71
2.3. Un informant des découvertes : le Mouvement Géographique 72
3. Les animaux « fantastiques » du Congo : fauves, okapis, gorilles, chimpanzés 74
4. La faune : un obstacle à la percée de la civilisation ? 77
Chapitre II 80
La chasse comme ressource alimentaire 80
1. Considérations générales 80
2. Survivre 83
2. 1. Durant les expéditions 83
2. 2. Dans les postes fixes 86
3. Payer, échanger 91

4. Asseoir son pouvoir 93
Chapitre III 97
La chasse comme ressource commerciale : l'exemple de l'ivoire 97
1. Les chasseurs autochtones d'éléphants 97
1. 1. La zone du fleuve Congo 99
1. 2. La zone orientale 103
1. 3. Les zones australe et septentrionale 109
2. Les « chasseurs » blancs d'ivoire 110
2. 1. S'allier la filière existante de l'ivoire : le cas du bassin du Congo 111
2. 2. Remonter à la source en utilisant les intermédiaires locaux : le cas du Congo oriental 116
2. 3. Consolidation du sytème d'appropriation des ressources naturelles par l'Etat 124
a) Le pillage de l'ivoire par contrôles, mesures légales et incitants 125
b) La réglementation sur la chasse aux éléphants 128
Chapitre IV 132
La chasse, entre rituel sportif et destruction somptuaire 132
1. La chasse comme pratique élitiste 133
1. 1. Elitisme de classes 135
1. 2. Elitisme de races 139
2. De l'acte de chasse à la chasse ritualisée : trophées et photographies 142
DEUXIEME PARTIE 153
La protection de la faune comme réponse à l'appropriation des ressources naturelles 153
Introduction 153
Chapitre I 155
Premières critiques à propos de l'extermination de certains grands mammifères, les éléphants en particulier 155
1. Recul et disparition du gibier en Afrique du Sud jusqu'à la fin du 19ème siècle 155
2. David Livingstone : témoin de la disparition de la faune 159
3. Le déclin de la faune en Afrique centrale 164
3.1. Entre réserves inépuisables et déclin de l'ivoire : le problème de la quantification 164
a) Les interprétations contemporaines aux faits évoqués 165
b) Les estimations actuelles 171
3. 2. Controverses au sujet de la disparition des éléphants 179
a) L'opinion de la presse coloniale belge 179
b) Les mesures britanniques et allemandes 182
c) Les préoccupations françaises 185
Chapitre II 192
Les réponses de l'Etat Indépendant à la destruction de la faune 192

1. La « domestication » comme solution à la disparition 193
1. 1. L'éléphant transporteur 195
1. 2. Plaidoyers pour la domestication 199
1. 3. Premières tentatives de domestication 203
a) Exemples de domestication dans les colonies européennes d'Afrique 206
b) Essais de domestication dans l'Etat Indépendant du Congo : l'éléphant et le zèbre 209
2. Dispositions législatives prises par l'Etat Indépendant du Congo en faveur de la protection de la faune sauvage 218
2. 1. La Conférence internationale de Londres de 1900 et ses conséquences 219
a) Préparation de la Conférence 219
b) Problématique des armes à feu 222
c) Mesures protectionnistes 226
2. 2. Les applications législatives dans l'Etat Indépendant du Congo 231
2. 3. La situation de la protection de la faune sur le terrain, à la veille de la reprise du Congo par la Belgique 240
CONCLUSIONS DU LIVRE I 246
Posséder – Protéger (1885-1908) 246

LIVRE DEUXIEME 257

"Récolter – Préserver" 1880 – 1930 257
INTRODUCTION GENERALE 259
Etat des recherches : les liens entre histoire naturelle et conquêtes coloniales 261
PREMIERE PARTIE 268
Politique et pratiques des récoltes de la faune sauvage du Congo (1880-1930) 268
Chapitre I 268
Les naturalistes belges et l'appel de l'Outre-mer : les prémices 268
Chapitre II 272
La question de la politique scientifique dans l'Etat Indépendant du Congo (1880-1897) 272
1. Les récoltes botaniques sur le terrain 273
2. Les récoltes zoologiques sur le terrain 276
2. 1. Les récolteurs étrangers 277
2. 2. Impulsions et récolteurs belges : première période (1880-1887) 281
2. 3. Impulsions et récolteurs belges : deuxième période (1887-1898) 285
a) L'initiative institutionnelle: Edouard Dupont et le Musée des Sciences Naturelles de Belgique 287

b) Les initiatives privées au Congo 298
c) L'appui de la « Société d'Etudes Coloniales » 301
d) L'appui de l'Etat : les premières expositions coloniales et leurs collections 304
Chapitre III 310
Structuration de la politique des récoltes scientifiques : le cas du Musée du Congo (1898 – 1930) 310
1. Du lieu de dépôt à la mise en valeur des collections (1898-1910) 311
2. Développement du rayonnement scientifique de l'institution (1910-1930) 317
3. Politique et typologie des récolteurs 321
3. 1. Les missions de récoltes effectuées par des scientifiques du Musée 324
3. 2. Les récolteurs belges et étrangers pour le Musée 328
a) Les missionnaires 329
b) Les scientifiques, médecins, techniciens 330
c) Les militaires 331
d) Les chasseurs 332
3. 3. Les récolteurs exceptionnels 335
4. 4. Les récolteurs congolais 336
3. 5. Les récolteurs étrangers au Congo pour le compte d'institutions scientifiques étrangères 340
4. La question des freins aux récoltes 346
4. 1. Le Congo et les récoltes pour l'étranger 346
a) Situation 1901-1908 347
b) Situation 1908 - 1914 348
c) Situation 1919 - 1930 353
4. 2. Le Musée du Congo Belge et le ministère des Colonies 357
DEUXIEME PARTIE 363
Des récoltes scientifiques à la préservation de la faune sauvage : l'exemple du Musée du Congo Belge 363
Introduction 363
Chapitre I 366
Récolter sur place et préserver 366
1. Recueillir les vestiges d'une faune en voie de disparition 367
2. La course aux espèces zoologiques rares 374
2. 1. L'okapi 377
2. 2. L'éléphant nain 380
2. 3. Le rhinocéros blanc 382
2. 4. Les grands singes 384
Chapitre II 385
Agencer, montrer et préserver 385
1. Prologue : l'Exposition de 1897 386

2. De 1897 aux salles permanentes : discussions autour des « groupes éthologiques » 390
Chapitre III 396
Connaître, sensibiliser et préserver 396
1. Henri Schouteden et le Cercle Zoologique Congolais 396
2. Hors cadre : photographier et préserver 401
2. 1. Montrer le vivant 402
2. 2. Un suppport aux disciplines scientifiques. 404
2. 3. Un outil d'éducation et de propagande 408
TROISIEME PARTIE 413
De la préservation à la conservation de la nature 413
Introduction 413
Chapitre I 416
Le cadre historique général de l'environnementalisme 416
1. L'essor européen 416
1. 1. Les préoccupations anciennes 416
1. 2. Le développement des connaissances en histoire naturelle 418
1. 3. La question du progrès et sa critique 420
1. 4. Le changement des mentalités en faveur de la nature 424
2. L'essor nord-américain 427
2. 1. Le mouvement préservationniste 428
2. 2. Le mouvement conservationniste 430
3. L'internationalisation du mouvement de conservation 434
3. 1. De la protection des oiseaux à celle des paysages 434
3. 2. L'intérêt des zoologistes : le rôle de Paul Sarasin 437
3. 3. A l'origine d'une « Union mondiale pour la Nature » 439
3. 4. La Conférence de Londres pour la protection de la nature africaine (1933) 442
Chapitre II 445
Idées et actions en Belgique en faveur de la défense de la nature 445
1. La vocation esthétique 445
2. La vocation scientifique 450
2. 1. Les précurseurs 450
2. 2. L'influence de Jean Massart 451
CONCLUSIONS DU LIVRE II 456
Récolter – Préserver (1880-1930) 456

LIVRE TROISIEME 469

"Mettre en valeur – Conserver" 1925 – 1960 469
INTRODUCTION GENERALE 471
PREMIERE PARTIE 474
Vers une conservation rationnelle de la faune sauvage 474
Introduction 474

Chapitre I 475
Les changements législatifs cynégétiques 475
1. Le cadre colonial d'avant-guerre (1920-1940) 475
1. 1. La situation de la chasse 475
1.2. Les remèdes théoriques et pratiques 482
a) Création d'une Commission Permanente de la Chasse et de la Pêche 483
b) Le décret sur la chasse et la pêche du 21 avril 1937 485
2. Le cadre colonial d'après-guerre (1945-1960) 490
2 .1. La situation de chasse 490
2. 2. Décentralisation et organisation technique de la chasse dans la colonie 499
Chapitre II 507
Les réserves de faune : état de la question et limites 507
1. Naissance des réserves 507
2. Diversification des cas 509
Chapitre III 519
Des réserves de faune aux « réserves naturelles intégrales » : quelques chefs de file 519
1. Jean Massart et l'exemple des Indes Néerlandaises 520
2. Edmond Leplae et la gestion des ressources fauniques 522
3. Jean-Marie Derscheid et la protection scientifique de la nature 531
4. Emile de Wildeman et les « réserves biologiques intégrales »536
DEUXIEME PARTIE 543
La conservation scientifique de la nature 543
Chapitre I 543
Création du premier « Parc National » africain 543
1. Proposition de définition 544
2. Création du « Parc National Albert » 549
2. 1. La question des gorilles de montagne 550
a) Les explorations internationales dans la région 550
c) Les voyages africains de Carl Akeley 568
d) De l'African Hall au « Gorilla Sanctuary » 570
2. 2. Le soutien diplomatique 579
2. 3. L'impulsion royale 584
a) L'inspiration nord-américaine 585
b) La promotion de la recherche scientifique belge 589
2. 4. Controverses autour du projet 593
3. La création de la réserve de faune et flore, « Parc National Albert » 597
3. 1. La réserve de chasse du 23 novembre 1923 597
3. 2. Le décret du 21 avril 1925 600
4. Premiers tâtonnements autour de l'organisation du Parc 602
4. 1. La mission Akeley-Derscheid au P.N.A. (1925-1926) 602
4. 2. Gestion provisoire du P.N.A. 606

4. 3. Le décret du 9 juillet 1929, organisant le P.N.A. 609
a) Autonomie de gestion 609
b) Extension de superficie 613
5. Organisation du P.N.A. (1929-1934) 615
5. 1. L'orientation Eugène de Ligne – Jean-Marie Derscheid (1929-1931) 616
5. 2. L'orientation Léopold de Belgique - Victor Van Straelen (1931-1934) 624
Chapitre II 634
Développement et spécificité des Parcs Nationaux au Congo (1933-1960) 634
1. Les outils du pouvoir 634
1. 1. Création de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge 635
1. 2. Entre autonomie et perte de contrôle 638
1. 3. Renforcement de la politique de surveillance 641
2. Le développement de la recherche scientifique 646
2. 1. Victor Van Straelen et la science utile 646
2. 2. La science sur le terrain et ses résultats 648
a) Appui financier d'une Fondation 649
b) De l'inventaire à l'écologie du milieu 651
3. La naissance de l'activité touristique 665
3. 1. Objectifs et propagande 665
3. 2. Succès grandissant des Parcs Nationaux 669
4. L'extension territoriale du principe de conservation de la nature 674
Chapitre III 680
Les Parcs Nationaux et la critique de l'exploitation coloniale de la nature 680
1. L'exploitation et la détérioration des sols 681
2. Jean-Paul Harroy ou l' « *Afrique, terre qui meurt* » 684
3. Vers une conservation technique de la faune : la Conférence de Bukavu 691
TROISIEME PARTIE 696
De la théorie à la pratique : Parcs Nationaux et résistances 696
Introduction 696
Chapitre I 698
L'envers du décor : quelques pistes de réflexion 698
1. L'éviction des Africains de la chasse 698
2. L'exclusion des populations des Parcs nationaux 703
3. La question foncière 706
Chapitre II 711
Les Parcs Nationaux et leurs entraves : quelques études de cas 711
1. « Parc National Albert », maladie du sommeil, pêcheries, bétail et démographie 711

1. 1. Expropriation et rachat des droits autochtones 711
1. 2. Mise en place des pratiques d'exclusion 716
a) Secteur Nord : l'évacuation des pasteurs Bahema et le problème des pêcheries Wanande 717
b) Secteur oriental : la poussée démographique ruandaise .. 724
c) Les dégâts de la Deuxième Guerre mondiale 726
d) L'après-guerre et les résurgences au Secteur Nord : le problème des pêcheries 731
e) Secteurs central et nord : la mise en valeur agricole de terres de pourtours 734
f) Secteur central et oriental : la sursaturation démographique 737
2. « Parc National de la Kagera », peste bovine et développement agricole au Ruanda 742
3. « Parc National de la Garamba », mines d'or et domestication des éléphants dans le Haut-Uele 750
4. « Parc National de l'Upemba », Comité Spécial du Katanga et droits des autochtones 760
Chapitre III 775
Epilogue 775
CONCLUSIONS DU LIVRE III 777
Mettre en valeur – Conserver (1925-1960) 777
CONCLUSIONS GENERALES ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE 797
Le cadre général de la nature et ses paysages 798
L'appropriation des richesses naturelles du Congo, sa faune en particulier 799
La sauvegarde d'une nature encore intacte 804
Protection de la faune sauvage 804
Sa définition 804
Ses pratiques 805
Ses résultats 805
Préservation de la faune sauvage 805
Sa définition 805
Ses pratiques 806
Ses résultats 807
Conservation de la faune sauvage 807
Sa définition 807
Ses pratiques 808
Ses résultats 809
Perspectives de recherches 811
Liste des abréviations 815
BIBLIOGRAPHIE 817

Archives 817
Ministère des Affaires Etrangères (Bruxelles) 817

Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren) 823
Palais Royaux (Bruxelles) 829
Institut des sciences naturelles de Belgique (Bruxelles) 831
Union Internationale pour la Conservation de la Nature (U.I.C.N.) (Gland, Suisse) 832

Témoignages oraux 833

Instruments de travail 833

Sources officielles 837

Sources documentaires, littéraires et de voyage et à vocation scientifique (1885-1960) 838
Contexte général 838
Expéditions, Chasse, domestication 839
Science, expéditions scientifiques, collections, musées 849
Protection et conservation de la nature, parcs nationaux 857
Agriculture, questions foncières, économie 863

Travaux récents 865
Contexte général 865
Sciences, écologie 870
Musées, collections, zoos, représentations 875
Chasse, commerce, ivoire 877
Histoire des relations hommes – animaux, domestication 879
Protection et conservation de la nature et de la faune 880
Environnement et sociétés 884
Théories, réflexions générales 889
Biographies spécifiques 889

Mémoires, thèses et travaux non publiés 889

Périodiques 891
Contemporains (1885-1960) 891
Après 1960 891

ANNEXES 893
Liste des figures 895

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1. Alexandre Legat, agent de la « Sandford Exploring Expedition » à Luebo et récolteur d'ivoire (Coll. MRAC, Histoire) 59

Fig. 2: « L'Afrique dans l'avenir : Introduction de la vapeur » (Dessin de H. Houben). Cette image a été souvent utilisée pour symboliser le passage d'une Afrique des ténèbres à celle du progrès (paru dans J. Becker, « La vie en Afrique », 1886, Coll. MRAC, Histoire) 79

Fig. 3: Dessin humoristique de E. Glave représentant des épisodes de chasse aux éléphants (Coll. MRAC, Histoire, Archives E. Glave, n. inv. 2006.77) 95

Fig. 4. La situation du commerce de l'ivoire et ses principaux mouvements à l'arrivée des agents de l'Etat Indépendant du Congo au milieu des années 1880. 106

Fig. 5 Amoncellement de pointes d'ivoire accaparées au profit de l'Etat au Congo oriental (Coll. MRAC, Histoire) 118

Fig. 6 A. Delcommune, P. Lemarinel et l'hippopotame qu'ils ont abattu sur le Sankuru et qui est destiné à nourrir l'expédition (Photographie de M. Demeuse, parue dans « Le Congo Illustré », 1892, vol. 7-18) 145

Fig. 7 Dépouille de chimpanzé tué aux Stanley-Falls (Photographie de M. Doorme, parue dans « La Belgique Coloniale », 21 juin 1896, p. 289 et 297). 146

Fig. 8 Fruits d'une chasse peu ordinaire d'Alexandre Delcommune et de son adjoint N. Diderrich dans le Lomami en 1891 (Photo tirée de son ouvrage « Vingt année de vie africaine », pp. 126-127, Coll. MRAC, Histoire). 148

Fig. 9 Un coin de la salle de billard de la maison spadoise d'Alexandre Delcommume, Mongoganita, où ce dernier a agencé ses trophées de chasse à la vue de ses invités (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 55.54.623) 148

Fig. 10 A. Gilson réalise une véritable mise en scène de ses trophées dans laquelle il reconstitue un animal imaginaire (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 52.10). 150

Fig. 11 Gravure illustrant un des exploits de chasse de Roger, tirant sur un rhinocéros blanc et popularisée par l'ouvrage de Ch. De Martrin-Donos, « Les Belges dans l'Afrique centrale » (Coll. MRAC, Histoire). 151

Fig. 12 Exportations d'ivoire en quantité et en valeur absolue, renseignées pour le commerce spécial (c-à-d. prenant en compte les produits congolais exportés)

(Source : H. WALTZ, « Das Konzessionswesen im Belgischen Kongo », Band I, Jena, Gustav Fischer, 1917, tabelle III). 173

Fig. 13 Exportations d'ivoire traduites en quantité et en francs et se rapportant aux statistiques fournies par Waltz pour la periode 1886-1908. Une hausse relativement constante se remarque tant pour la quantité annuelle d'ivoire exporté que pour ses prix sur le marché. 174

Fig. 14 Exemples d'application technique proposés par Jules Carton pour utiliser les éléphants au travail (« Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales », déc. 1900, p. 838). 203

Fig. 15 Mesdames Laplume et Hutereau à la station de domestication des éléphants à Api, dans le Haut-Uele en 1913 (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. HP.153.53.93). 217

Fig. 16 L'agent du Comité Spécial du Katanga, le commandant Tonneau, en selle sur un zèbre domestiqué dans le Haut-Luapula (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 59.59.1215). 217

Fig. 17 Importations d'armes à feu vers l'Etat Indépendant du Congo, commerce général, valeur en francs belge. La Belgique est le principal fournisseur d'armes au Congo (Source : « Bulletin officiel de l'Etat Indépendant du Congo », 1892-1908). 225

Fig. 18 Les deux conférences, de Bruxelles (1890) et de Londres (1900), possèdent la même assise géographique, à l'exception de la limite australe du continent, prouvant la volonée européenne de régir similairement la politique générale des armes à feu et celle de la protection des animaux utiles comme l'éléphant (Source : P. Langhans, « Deutsches Kolonial-Atlas », Gotha, Justus Perthe, 1897, n. 10). 227

Fig. 19 Carte de l'occupation économique de Congo par l'Etat Indépendant en 1901 (Source : I. Ndaywel, « Histoire du Zaire », op. cit., p. 337). 235

Fig. 20 Antilope Pongo (Tragelaphus Sylvaticus) Aquarelle de Léon Dardenne, tirée de son cahier de croquis, Mpwaka, 1898 (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. A 1152). 257

Fig. 21 Carte des principales explorations internationales menées au Congo entre 1872 et 1894, montrant la volonté de pénétrer partout et les regions privilegiées en fonction des périodes (Source : « Le Congo Belge », t. 2, Inforcongo, Bruxelles, 1958) 278

Fig. 22 Céphalopodes et crustacés recueillis par John Cranch durant l'expédition Tuckey au Bas-Congo en 1816 (paru dans J.K. TUCKEY, « Narrative of an expedition : Appendix, n. ii, Observations on the Genus Ochytoë of Rafinesque, with a description of a new Species. By W.E. Leach » et publié le 1er novembre 1817, Londres, John Murray). 280

Fig. 23 Les collections recueillies pour l'Exposition de Tervueren de 1897 sont presentées dans les nouvelles salles Art Nouveau du Musée du Congo, ici les salles des Mammiferes et des Poissons vers 1898 (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 6302). 316

Fig. 24 Nombre d'espèces recoltées chaque année au Musée du Congo belge. Les données proviennent des rapports annuels, parfois incomplets, des Sections Vertébrés et Invertébrés du Musée (1898-1960). 324

Fig. 25 Quelques-uns des principaux récolteurs du Musée : Henri Schouteden, Joseph Hutsebaut, Ngwe et Nkele et Gaston-Francois de Witte (de gauche à droite) (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. AP.0.0.32379 (Schouteden), 55.54.53 (Hutsebaut), AP.0.0.32329 (Ngwe-Nkele) 35.295 (de Witte)). 339

Fig. 26 La présentation de la faune et de la culture materielle du Congo lors de l'Exposition de Tervueren de 1897. Les agencements quelques peu fantaisistes sont encore au goût du jour (Photo Alexandre, Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 60.5.1613). 389

Fig. 27 Ces deux conceptions muséographiques se développent en parallèle : le groupe des gorilles du Musée du Congo Belge et celui de l'American Museum (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 8795; A.M.N.H.« The complete book of African Hall », p. 14.). 395

Fig. 28 Photographie prise sur le vif et de nuit par G. Schillings : la vache sert d'appât à la lionne qui déclenche elle-même, par son saut, la photographie en rompant une corde reliée au flash (G. Schillings, « Blitzlicht und Büchse », p. 19). 403

Fig. 29 Photographie prise par A. Pilette : pélicans et mouettes à l'embouchure de la Ruindi, au sud-ouest du lac Edouard, prise à 15 mètres au téléobjectif (A. Pilette, « A travers l'Afrique Equatoriale », p. 276-277). 406

Fig. 30 Léon Lippens explique sa tactique photographique pour les grands animaux : « L'art consiste à arriver à très courte distance... C'est un jeu

captivant...L'éléphant possède un sens olfactif très développé... » (L. Lippens, « Parmi les bêtes de la brousse », p. 12). _____ *410*

Fig. 31 Les personnalités marquantes du mouvement international et belge en faveur de la protection de la nature et de la faune en particulier : P. Sarasin, P.-G. Van Tienhoven, J. Massart et J.-M. Derscheid (UICN, « Planète Conservation », 1998, 3-4 ; E. Pelzers, « Nederlandsche Commissie », 1994, p. 11 ; Florilège des Sciences, notice Massart ; coll. Privée J.-P. Derscheid) _____ *449*

Fig. 32 Une des entrées du Parc National Albert dans les années 1950 (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 509). _____ *469*

Fig. 33 Graphique montrant la part des diverses recettes obtenues par l'Etat sur la chasse à l'éléphant : les recettes domaniales sur l'ivoire exporté par les particuliers, la taxe d'enregistrement sur l'ivoire (appliquée dès 1926) et les divers permis de chasse, de port d'armes et de vente d'armes à feu et munitions (Chambre des Représentants, « Rapport sur la situation générale au Congo Belge : Situation financière et budgétaire », 1908-1958). _____ *497*

Fig. 34. Graphiques indiquant le mouvememt général de l'ivoire exporté du Congo vers l'étranger, en quantité et en franc (valeur absolue). Ils démontrent une grande variabilité des exportations mais un mouvement général malgré tout constant et même en hausse (Données d'après les Statistiques du Commerce Extérieur du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Ministère des Colonies, Office Colonial, Bruxelles, Goemaere, 1913-1958). _____ *498*

Fig. 35 Un piquet de cyclistes prêt au départ en mission de protection des cultures, notamment contre les déprédations causées par les éléphants (Photo Goldstein, Congopresse, tirée de R. Lefebvre, « Police des animaux sauvages 1948-1958 », p. 14). _____ *505*

Fig. 36 Organisation de la Chasse et Pêche au Congo Belge en 1953. _____ *506*

Fig. 37 Situation des réserves de chasse et des parcs nationaux au Congo en 1940. Il faut noter la distinction entre les différents statuts des réserves : totales, partielles, à éléphants, à hippopotames (Coll. IRSNB, Cartothèque, n. inv. Z 1336). _____ *515*

Fig. 38 Carte indiquant la localisation géographique des réserves et domaines de chasse en 1957 (Source : « Le Congo Belge », 1959, p. 102). _____ *517*

Fig. 39 Les gravures illustrant l'ouvrage du Du Chaillu présentent le gorille comme un animal bipède et féroce; ce dernier tente également sa comparaison anatomique avec l'homme, d'après un squelette issu de sa propre collection (Source : P. Du Chaillu, « Explorations and Adventures », frontispice et p. 379). 560

Fig. 40 Guillaume de Suède et un groupe de gorilles qu'il a abattu au Kivu (Source : W. of Sweden, « Among Pygmies and Gorillas », 1923). 566

Fig. 41 Carl Akeley et un des moules en plâtre réalisé sur la face d'un des cinq gorilles abattus par lui sur le Mikeno et le Karisimbi en 1921 pour le compte de son groupe de gorilles à l'American Museum (P. Body-Sanders, « African Obsession », insert). 571

Fig. 42 L'expédition Akeley-Eastman-Pomeroy au grand complet avant la division en équipe. Au premier plan, de droite a gauche, se trouvent, Martin Johnson, ?, Mary Jobe Akeley, Osa Johnson ; au premier rang debout et au centre, Eastman, Akeley et Pomeroy (Source : A.M.N.H., « African Hall », p. 55). 575

Fig. 43 Demandes internationales pour la chasse aux gorilles du Kivu (Source : AA/Agri 423 : Relevé des demandes au ministre des Colonies pour des permis de chasse aux gorilles (1920-1924 et 1928-1930). 599

Fig. 44 Cartes montrant les étapes de création du Parc National Albert entre 1923 et 1929 : 1. Les deux premières réserves de chasse (en jaune, 1923) ; 2. L'extension des réserves et l'apparition de la réserve intégrale (en vert, 1925) ; 3. Le doublement de la réserve intégrale du cote ruandais (1927) ; 4. Le Parc National en tant que tel avec une distinction entre les réserves intégrales (en vert) et les territoires-annexes (en jaune), constituées comme zones-tampon (Coll. IRSNB, Carthothèque). 614

Fig. 45 Les premières missions de terrain dans le Parc : J.-M. Derscheid et E. de Ligne sur la Semliki en 1930 (au dessus), le prince Léopold et son épouse Astrid en 1932 (en dessous) (Coll. Privée J-P. Derscheid). 623

Fig. 46 Victor Van Straelen est une personnalité marquante de l'Institut des Parc Nationaux ; il est photographié ici dans les années 1950 (Coll. Nederlandse Commissie voor Internationale Natuurbescherming). 628

Fig. 47 Quelques-uns des principaux acteurs du Parc : Jean-Paul Harroy et son épouse, Mady Van de Walle, Henri Hackars et Rasmus Hoier (de gauche a droite) ;

l'intérieur de la station de Rutshuru et le gîte de la Rwindi, 1937 (Coll. MRAC, Histoire, Archives Harroy, n. inv. 95.57). 637

Fig. 48 Le botaniste Jean Lebrun au travail. Les spécimens récoltés sont préparés pour être expédiés au Jardin Botanique de l'Etat à Bruxelles, 1937 (Coll. MRAC, Histoire, Archives J.-P. Harroy, n. inv. 95.57). 656

Fig. 49 J.-P. Harroy se montre un ardent propagandiste des Parcs Nationaux ; après la Deuxième Guerre, il organise plusieurs conférences à leur sujet. Les infrastructures hôtelières se développent surtout dans les années 1950 pour répondre à la demande croissante des visiteurs (Coll. MRAC, Histoire, Archives J.-P. Harroy, n. inv. 95.57 ; H. De Saeger, « Les Parcs nationaux du Congo Belge. Le Tourisme », Gembloux, Duculot, p. 4). 673

Fig. 50 L'extension maximale du Parc National Albert en 1935 correspond à une entité compacte d'une superficie de 470.000 ha s'étendant du Ruwenwori, au nord jusqu'au lac Kivu, au sud. A l'est, le Parc National de la Kagera a été établi en 1932 (Coll. IRSNB, Cartothèque). 679

Fig. 51 Répartition des principaux groupements ethniques dans la région du Parc National Albert (Source : I. Ndaywel, « Histoire du Zaire », p. 224). 714

Fig. 52 Deux cartes montrant les intérêts économiques de la région à la fin des années 1930 ainsi que la pression territoriale excercée par le Comité National du Kivu sur le Parc National Albert, perceptible sur la seconde carte montrant la répartition de ses domaines fonciers et forestiers en 1937 (Coll. IRSCB, Cartothèque, Z.1546, échelle 1/2.000.000; Coll. MRAC, Histoire, Carte CNKi, échelle 1/3.000.000). 736

Fig. 53 Carte indiquant l'ampleur des revendications foncières des populations Wanande dans le secteur de la Moyenne-Semliki au début de 1960 (Source : A.A. : Agri 39, dossier 28, territoire de Beni, 28 janvier 1960). 741

Fig. 54 Les trophées de chasse de J. Dardenne. Cette photo a souvent été, à tort, presentée comme le symbole des hécatombes operées sur la faune sauvage du Congo ; elle illustre plutôt une situation particulière liée à la lutte contre les épizooties, la peste bovine en particulier qui sévit au Ruanda au début des années 1920 (Coll. MRAC, Histoire, Photogr. Dardenne, n. inv. 1152). 743

Fig. 55 Le Parc National de la Garamba est établi sur base de la réserve de chasse de l'Aka-Dungu créée en 1920 (en jaune sur la carte) et élargi considérablement au

nord-est. La zone entourée de rouge correspond à la zone réservée aux captures de la Station de Domestication des Eléphants (Coll. IRSNB, Cartothèque : carte de la réserve du Haut-Uele, 1920, échelle 1/40.000 et carte du P.N.G., 1952, échelle 1/200.000). 753

Fig. 56 Le Parc National de l'Upemba est situé dans une riche région minière, l'étain en particulier, et d'élevages, concédées par la Colonie au Comité Spécial du Katanga qui la gère, situation en 1947 (Carte 2 : Coll. IPNCB, Cartothèque, n. inv. Z 2407 A). 767

INTRODUCTION GENERALE

Lorsque je me rendis chez le professeur Jean-Luc Vellut en 1997 pour le remercier de l'aide à la publication de mon mémoire de licence en Histoire dans la revue universitaire qu'il dirigeait, *Enquêtes et documents d'histoire africaine*, il me dit, au détour d'une conversation à propos d'une éventuelle possibilité de commencer une thèse de doctorat : « *J'avais pensé que vous pourriez peut-être aborder l'histoire de la protection de la nature au Congo* ». Cette suggestion me laissa à la fois perplexe et enthousiaste. Perplexe parce que le sujet était diamétralement à l'opposé de mon mémoire qui portait sur la découverte de « l'art nègre », comme on l'appelait à l'époque, en Belgique dans les années Vingt ; enthousiaste parce qu'un tel sujet correspondait, sans qu'il le sache, aux intérêts les plus profondément enfouis au fond de moi depuis l'enfance et que, depuis toujours, j'éprouve fascination pour la faune sauvage et respect pour l'harmonie de la grande Arche de la Nature qui nous abrite. Il me restait à relever ce défi, sans bien trop savoir dans quelle voie je m'engageais.

Problématique

Parler de la « protection de la nature au Congo durant la colonisation » revient à connaître quelques vagues notions sur ce sujet, mais renvoie surtout et inévitablement à la création des Parcs Nationaux qui, d'après la vaste littérature de voyage et les dépliants touristiques depuis les années 1950 jusqu'à nos jours, symbolisent dans la mentalité occidentale les vestiges d'une nature primitive et en voie de disparition ainsi qu'un paradis pour les amoureux de la nature.

Il me parut donc, d'emblée, que l'axe de recherche autour de cette « œuvre » méritait de s'y attarder, d'autant que leur histoire était restée dans l'ombre depuis l'indépendance et que personne, depuis, ne s'y était intéressé d'un point de vue strictement historique, à l'exception de quelques articles qui résumaient les caractéristiques et les étapes majeures du développement des parcs nationaux, le Parc National Albert, aujourd'hui, des Virunga, en particulier. Comme dans tout début de thèse, la plongée soudaine dans un nouveau sujet d'étude, les lectures tous azimuts, les avancées à tâtons dans les dépôts d'archives, la collecte de données éparses qui avaient à voir, de près ou de loin, avec le sujet, firent la joie des premières découvertes inédites mais rendirent aussi compte de l'austérité d'une problématique qui nous avait semblé, a priori, assez plaisante à débroussailler. Je commençais à prendre en considération des observations inédites qui m'arrêtèrent de plus en plus longuement dans les nombreuses liasses relatives aux Parcs Nationaux, conservées aux Archives Africaines du ministère des Affaires Etrangères à Bruxelles et au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren. J'y reviendrais un peu plus loin. J'y découvrais

que l'histoire des ces Parcs, loin d'être un long fleuve tranquille, fut tourmentée par des facteurs aussi nombreux que divers et qui révélaient une grande fragilité de ces établissements. Ardemment désirés, en effet, par certaines personnalités sous couvert de pressions nationales, étrangères et internationales, leur création fut imposée sur place comme un état de fait depuis l'extérieur et devait faire face, voire, rivaliser avec une colonisation économique qui s'implantait et se développait peu à peu et à une population autochtone qui manifestait d'autres rapports à la nature et ne percevait pas forcément sa signification. J'y découvrais également que la complexité des facteurs qui régissaient la philosophie de ces Parcs, scientifiques, écologiques, économiques ou sociaux, ne nous permettait pas de maîtriser l'ensemble et de comprendre leurs fondements. En effet, leur création n'était pas une fin en soi mais l'aboutissement d'un long processus de maturation, de réflexions, d'engagements et d'actions qui se développèrent internationalement à partir de la seconde moitié du 19ème siècle dans l'ensemble des nations européennes et nord-américaines et dans toutes leurs colonies respectives, toutefois avec des variations nationales ou régionales. Il nous semblait donc fondamental de porter une vue globale sur ces prérequis pour éviter les erreurs d'interprétation causées par le manque de perspective à plus long terme.

Il me semblait également que cette approche à long terme était nécessaire pour contourner des erreurs d'anachronisme. Le fait de découvrir la matière, de l'ordonner et de l'analyser dans une perspective chronologique et sur une longue durée, me permettait de glisser plus aisément sur les différentes étapes et de me familiariser avec les mentalités successives qui les accompagnaient. Ceci permettait notamment d'appréhender correctement la définition de concepts tels que « protection », « préservation », « conservation », « écosystème », « biosphère », « écologie » ou « biodiversité » qui évoluaient dans le temps en fonction des découvertes du monde scientifique et étaient assimilées et diffusées ensuite vers les diverses composantes de la société civile. Donnons un exemple pour éclairer nos propos. La notion d'« *écosystème* » apparut dès 1887 chez l'entomologiste limnologiste Stephen A . Forbes. Celui-ci présentait ce concept dans une vision holistique et complexe d'interactions de processus physiques et biotiques en prenant comme référence le modèle du lac, « *microcosm* »[1] révélateur d'un ordre naturel bénéfique et équilibré, maintenu par la sélection naturelle, la compétition et la prédation. En 1942, le limnologiste R. L. Lindeman ajoutait à cette notion, celles du trophisme, de l'énergie, du flux matériel et du transfert, ainsi que celles des relations des organismes aux changements saisonniers et à long terme[2]. Ces facteurs sont repris en 1964 par Eugène Odum qui les insère dans une présentation générale de l'écologie dans laquelle il définit l'écosystème comme un système de composantes ordonnées

[1] S.A. FORBES, "Lake as a Microcosm", in *Illinois Natural History Survey Bulletin*, n° 15, 1925 (1ère edit. 1887), pp. 537-550 (cité dans B. WINTERHALDER, "Concepts in Historical Ecology. The View from Evolutionary Ecology", in C.L. CRUMLEY (edit.), *Historical Ecology. Cultural knowledge and changing landscapes*, School of American Research Press, Santa Fe, New Mexico, 1993, p. 25.

[2] R.L. LINDEMAN, "The Trophic-Dynamic Aspect of Ecology", in *Ecology*, n° 23, 1942, pp. 399-418.

incluant de nombreux modèles tels que la biomasse, la productivité, la diversité ou l'homéostasis et qui sont aussi bien valables pour le développement biologique des organismes et que pour celui des sociétés humaines[3]. Actuellement, l'attention se porte plutôt sur les lacunes de l'application pratique, sa définition et sur les difficultés de les classer en différentes catégories. Elle est davantage perçue comme un outil conceptuel qui permet aux scientifiques de comprendre les interactions écologiques et de les communiquer au public. En outre, les valeurs des écosystèmes – valeur instrinsèque, valeur instrumentale, valeur unique – sont davantage prises en compte[4].

La thématique de la protection de la nature est un sujet extrêmement vaste à aborder. Elle concerne autant la protection des végétaux que celle des forêts ou encore, celle des animaux. Le choix du sujet s'imposait donc et notre attention s'est portée sur la troisième option, tout en étant consciente que ces derniers ne pouvaient pas être isolés de leur contexte plus général, celui de l'environnement global dans lequel ils se meuvent.

L'animal constitue un champ nouveau pour l'historien depuis les années 1980 et la jeunesse de cette thématique doit surmonter encore bien des lacunes. Elle n'apparaît cependant encore qu'en marge des tendances récentes de la recherche historique, centrée avant tout sur le sujet humain dans sa complexité sociale, mentale ou mémorielle[5]. Dans le bilan historiographie présenté dans les *Cahiers d'Histoire* par Eric Baratay et Jean-Luc Meynaud sur l'histoire de l'animal domestique en France, les auteurs la qualifient de « transversale et polymorphe », relativement bien développée dans le domaine de l'archéozoologie pour les périodes antiques et médiévales[6] mais insuffisamment

---

[3] E.P. ODUM, "The New Ecology", in *BioScience*, n° 14, 1964, pp. 14-16; "The Strategy of Ecosystem Development", in *Science*, 164, 1969, pp. 262-267.

[4] M.L. HUNTER, Jr., *Fundamentals of Conservation Biology*, 2nd ed., Malden, Blackwell Science, Inc., 2002, pp. 72-78.

[5] Les tendances actuelles dénotent un intérêt évident pour l'histoire des mentalités qui s'alimente auprès d'autres disciplines telles que l'anthropologie ou la psychanalyse. Elles se tournent également vers diverses approches de l'histoire orale et construit des outils efficaces pour la traiter. La microhistoire fait de plus en plus d'adeptes qui peuvent choisir entre l'histoire des villes, des villages, des métiers, des itinéraires sociaux et du monde ouvier en particulier, du quotidien et de ses pratiques alimentaires, vestimentaires, ludiques. De nouveaux sujets sont également revisités, collant davantage à des préoccupations et des problématiques contemporaines comme l'histoire des femmes et des genres, de l'immigration, de l'identité, métissage, ethnicité, des entreprises publiques et privées. Finalement, de nombreuses recherches actuelles traitent des rapports entre l'histoire et la mémoire, alimentées par les crises sociales d'aujourd'hui et qui tentent de donner une réponse à l'impasse provoquée par le passé impérialiste et colonialiste des Etats occidentaux, à la nécessité de sauvegarder le souvenir des atrocités commises durant les conflits internes et internationaux et de les commémorer, à l'intérêt de préserver les acquis sociaux des valeurs démocratiques.

[6] Citons, par exemple, les travaux de médiévistes sur le sujet, comme F. AUDOIN-ROUZEAU, *Hommes et animaux en Europe de l'époque antique aux Temps modernes – Corpus des donnéés archéozoologiques et historiques*, Paris, 1993 ainsi que DELORT, R. –VOISENET, J., *Bêtes et hommes dans le monde médiéval : le bestiaire des clercs du Vème au XIIème siècle*, Turnhout, Brépols, 2001.

explorée pour les périodes modernes et contemporaines[7]. Cette bibliographie ne présente pas seulement un état de la question mais vise à encourager les historiens et les chercheurs en sciences humaines à développer des études portant sur les rapports entre les hommes et les animaux, dans les espaces ruraux et urbains et pour les périodes chronologiques plus récentes. Robert Delort, quant à lui, insiste sur la nécessité d'étendre le champ de cette « zoohistoire » à l'ensemble des animaux, domestiques et sauvages, mais aussi à l'histoire de l'environnement, modifié ou non par les actions anthropiques[8].

Davantage qu'une étude des relations entre les hommes et les animaux, celle-ci interroge davantage le regard anthropocentrique. Longtemps considérés par les chercheurs comme des objets animés s'inscrivant dans un paysage, les études sur la faune ne portaient aucune considération à son égard ou si traces il y avait, elles restaient généralement anecdotiques. Le fait est que, davantage que pour les populations locales des ensembles conquis et colonisés qui n'ont eu qu'assez récemment droit à être considérés comme des acteurs historiques à part entière, les animaux n'ont pas, jusqu'ici, bénéficié de cette ouverture de vue car, en tant qu'êtres sans langage, ils n'ont pu disposer du privilège de la parole et de l'histoire : « *Aussi longtemps que les lions n'auront pas leur historien, les récits de chasse tourneront toujours à la gloire du chasseur* », dit un proverbe africain. Cette question fondamentale a été posée par Robert Delort dans son ouvrage de 1984 affirmant que *Les animaux ont une histoire*[9] et que les historiens ont tout intérêt à projeter leur regard sur cette importante innovation en reconnaissant le droit à l'histoire d'êtres non humains qui n'ont pas une existence immobile mais évoluent, changent dans le temps et en prouvant l'intérêt d'expliquer cette histoire au-delà des relations entre hommes et animaux, du point de vue des animaux eux-mêmes.

Les relations entre les hommes et les animaux domestiques et sauvages ont, à travers les époques et les modes de pensées y afférentes, navigué entre des inspirations diverses. Si l'histoire de leurs rapports débute en Occident avec Aristote et Hérodote, en Europe, pour n'évoquer que ce cas précis, l'anthropocentrisme a pendant longtemps constitué la référence ; les discours consacrés à l'animal ne portent pas sur lui mais bien sur l'homme et sur ses rapports avec ce qui le transcende, le divin et ce qui lui est inférieur, la bestialité[10]. L'animal y joue une place intermédiaire, non classable dans la dualité constitutive qui oppose les hommes et les objets inanimés. Il représente un point critique et sensible – est-il une matière inerte et instrumentalisable ? – qui porte interrogation sur son statut dans la société et sur la manière de le traiter. Les écrits des philosophes ont influencé les mentalités et les

---

[7] E. BARATAY – J.J. MEYNAUD (eds.), « L'animal domestique, XVIe-XXe siècle », in *Cahiers d'histoire*, XLII, 3-4, 1997.

[8] R. DELORT, Postface, in E. BARATAY – J.J. MEYNAUD, op. cit., p.

[9] DELORT, R., *Les animaux ont une histoire*, Paris, 1984.

[10] L. FERRY – Cl. GERME, *Des animaux et des hommes. Anthologie des textes remarquables écrits sur le sujet, du XVe siècle à nos jours*, Paris, Librairie Générale Française, 1994, Préface, p. I.

comportements à leur sujet, tant sur la question de leur âme que sur celle de leurs droits. Depuis l'époque moderne pourtant, les conceptions se divisent. Si l'animal est apparenté à une mécanique sans âme ni sensibilité et considéré comme un « animal-machine » par Descartes (1596-1650)[11], il est également vu par Montaigne (1533-1592) comme un être instinctif, le rapprochant en cela de la raison et qui déclare l'existence d'une proximité éthique entre l'homme et l'animal, d'où se tire « *un général devoir d'humanité, non aux bêtes seulement, qui ont vie et sentiment, mais aux arbres mêmes et aux plantes* »[12]. Le développement des sciences et de la branche de l'anatomie comparée fait ressortir la proximité entre l'homme et l'animal. Celle-ci transparaît chez Rousseau (1712-1778), dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité* où il développe l'idée d'une évolution sociale de l'humanité où l'homme ne se serait que tardivement dégagé d'une existence naturelle partagée avec les animaux. Charles Darwin (1809-1882) ira plus loin en présentant l'image d'une origine animale de l'homme[13].

L'émergence de la notion de la sensibilité de l'homme à l'égard des animaux – déjà perceptible chez Hobbes et Rousseau, mais qui prendra plus d'importance avec l'anticartésianisme, l'humanisme républicain et l'anticléricalisme des 18ème et 19ème siècles – a également influencé son rapport à l'animal en mettant en évidence les vertus de l'homme moral, par conséquent, sensible, faisant preuve de compassion et de sympathie envers les êtres faibles et souffrants[14]. Ces changements intellectuels s'accompagnent dès la fin du 18ème siècle d'une mutation des sentiments, particulièrement marquée en Angleterre[15] avec la condamnation de la cruauté envers les animaux – relative par exemple aux combats de chiens, de coqs, etc. - et la réduction de leur utilisation au travail, combinée à un changement du mode de vie – modifications urbaines et industrielles conduisant à remplacer l'énergie animale par la vapeur ou l'électricité. Elle induit un goût prononcé pour les animaux de compagnie ainsi que, simultanément, l'aménagement de leur protection juridique par l'intermédiaire, notamment, des sociétés de protection animale[16].

Parallèlement à cette dernière période, le passage de l'histoire naturelle à une science exacte isole définitivement l'animal de son contexte qui devient l'objet privilégié d'analyse de ses différentes structures afin de lui trouver une place dans la science classificatoire. D'autre part, l'essor de l'utilitarisme participe à la

---

[11] « Discours de la méthode », in C. ADAM – P. TANNERY, *Œuvres de Descartes*, t. 6, Paris, 1902, pp. 56-60.

[12] M. de MONTAIGNE, *Essais*, livre II, chap. XI, cité dans V. PELOSSE, « Modes de proximité avec l'animal chez Montaigne », in *L'homme, l'animal domestique et l'environnement*, Robert Durand (édit.), Nantes, Ouest Edit., 1993, pp. 31-40.

[13] Ch. DARWIN, *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, (trad. E. Barbier), (1ère édit. 1871) Paris, C. Reinwald, 1881, pp. 158-159, 162, 666-670.

[14] C. LARRÈRE, *Les philosophies de l'environnement*, Paris, PUF, 1997, p. 41.

[15] K. THOMAS, *Man and natural world changing attitudes in England 1500-1800*, Hardmondsworth, 1983.

[16] Voir par exemple, pour le cas français l'ouvrage de M. AGULHON, « Le sang des bêtes : le problème de la protection des animaux en France au XIXème siècle », in *Histoire vagabonde*, t. I, Paris, 1988, pp. 243-282.

mise en condition de l'animal comme acteur de la maximisation du bien-être général de l'homme et de la minimisation de ses souffrances. Dans ce cadre, l'homme n'est plus considéré comme unique sujet de droit mais, d'une manière générale, tous les êtres susceptibles d'éprouver de la peine et du plaisir, tel que l'affirme Jeremy Bentham (1742-1832), par exemple[17]. Découlent de cet état d'esprit, les phénomènes plus explicites d'exploitation et de domestication des animaux dont le but essentiel est la recherche de nourriture et l'exploitation des matières premières. Tandis que les actes de cueillette, de chasse et de pêche, de sport et de loisirs impliquent ponctuellement l'animal, sa domestication vise son utilisation prolongée et planifiée.

Munie de ces considérations, ma réflexion de départ veut partir de deux composantes portant en substance l'antinomie occidentale fondamentale qui oppose d'emblée la binarité nature et culture, qui peut également se traduire par celle distinguant la sauvagerie et la civilisation. J'aimerais la retranscrire dans cette étude sur les relations entre la faune sauvage et le pouvoir colonial. L'intérêt de ce questionnement pour le cas qui nous occupe se marque dans notre volonté de définir la manière dont cette relation s'opère dans un cadre environnemental exogène, tout à fait neuf et inconnu pour les futurs protagonistes coloniaux. Le souhaite par ce biais comprendre le processus d'exportation d'une mentalité occidentale et la constitution de nouvelles modalités de circulation des observations, des savoirs et des pratiques fournis par la métropole. Je me base pour ce faire sur l'hypothèse a priori que ce transfert se produit en situation asymétrique et concerne autant les rapports économiques et politique que l'inégale appréciation qui a pu être faite du statut des connaissances (« savoirs locaux » contre science « occidentale »).

Mon interrogation suivante portait, par conséquent sur la manière dont la sphère coloniale va transformer ses relations à la faune sauvage, tant au niveau de son espace physique qu'à celui de sa structure mentale. Pour ce faire, je pars du premier postulat énoncé ci-dessus, le transfert des prérequis d'une culture allochtone, tout en gardant à l'esprit la possibilité d'évolution et de transformation de celle-ci en fonction de critères politiques, économiques, sociaux les plus souvent inattendus et dont l'expérimentation progressive permet une familiarité plus grande. Il s'agit ainsi de définir les modes de relation entre les deux composantes à partir du moment où le pouvoir colonial prend pied sur le sol étranger et de montrer la/les manières dont le système assume cette « inconnue » de départ, l'assimile, l'influence, la manipule, la gère et la contrôle. Il convient dès lors de se poser la question fondamentale de savoir si la société coloniale s'adapte à cet environnement exogène ou si celui-ci va être adapté aux hommes venus d'ailleurs ? Il me semble, a priori, que la seconde suggestion l'emporte grâce au long héritage historique de la société européenne à gérer les ressources naturelles indigènes et au sentiment de

[17] J. BENTHAM, *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, London, W. Harris, 1823, pp. 411-412.

supériorité incontestable sur la nature et sur tout ce qui la compose, faune, flore et êtres humains de ces contrées. La première preuve de ce type de comportement est l'appropriation pure et simple et systématique des ressources naturelles de la sphère coloniale.

A partir de là, ayant défini le cadre et le sujet d'étude, il s'agissait alors de choisir une thématique générale, un fil rouge, en quelque sorte, permettant de cibler un type de rapports entre faune sauvage et pouvoir colonial de manière plus précise. La diversité d'approches et des modes de gestion de l'animal sauvage, tel qu'il apparaît entre le 2ème tiers du 19ème siècle et le 2ème tiers du 20ème siècle, époque correspondant à la « colonisation belge »[18] au Congo, ne me permettait pas, en effet, d'appréhender l'ensemble des problématiques qui y sont liés, telles que la domestication et élevage, les épizooties, la gestion et le contrôle de la faune sauvage au sens large. Dès lors, j'ai opté pour l'angle d'approche de la protection animale car elle me semblait originale à plus d'un titre. Chronologiquement, elle répond à la transformation progressive des mentalités directement liée à une critique de plus en plus présente au sujet des abus provoqués par une exploitation tyrannique de la nature et de la modernité qui transforme, voire, annihile les valeurs du passé, les traditions et les héritages naturels. Le mouvement global et international qui se développe en faveur de la protection et de la conservation de la nature traduit également un changement radical des conceptions au sujet de la nature entre le 19ème et le 20ème siècle et revisite en particulier un anthropocentrisme occidental figé et récurrent. Le chemin parcouru en un siècle confirme, en effet, le changement radical des mentalités à cet égard, depuis la volonté, encore flagrante de maîtriser la nature par le biais du progrès scientifique et la production d'une littérature au confluent de la science et de l'imaginaire et la mise en évidence, à partir de la seconde moitié du 20ème siècle, de l'importante nécessité d'intégrer l'être humain à la biosphère dont il n'est qu'une espèce parmi les autres ainsi que de définir, étudier et respecter les écosystèmes. La prise de conscience s'établit de la dépendance de l'homme à la nature et aux risques naturels et non l'inverse. L'idéologie de la conservation postule dès lors que la nature ou ses éléments constitutifs doivent être protégés, non pas parce qu'ils possèdent une valeur en soi mais afin de garantir la disponibilité à long terme pour tous les êtres humains des ressources naturelles de la planète[19]. Il nous semblait donc être particulièrement instructif de considérer dans quelle mesure cette transformation des mentalités a influencé les pratiques coloniales et, dans l'affirmative, étudier les principales réalisations à cet égard.

---

[18] Nous plaçons ce terme entre guillemet pour signaler une distinction fondamentale entre la première période (1885-1908) qui n'est pas à proprement parler une colonisation nationale puisque la majorité du pays est entre les mains d'un seul homme, le roi Léopold II, ainsi que des ses agents et des compagnies concessionnaires dont il occupe d'importantes part du marché. La seconde période correspond plus justement à la colonisation lorsque la Belgique hérite de l'Etat Indépendant du Congo, ainsi nommé depuis 1885.

[19] R. PADEN, « Two Types of Preservation Policies », in D. VAN DE VEER - C. PIERCE (dir.), *The Environmental Ethics and Policy Book : Philosophy, Ecology, Economics*, Belmont, Wadsworth Publishing, 1994, p. 523 (cité par V. GIROUX, « Le statut juridique de l'animal », in *Conjonctures*, n° 33-34, p. 33.

A ce stade, cette analyse permet aussi de reconsidérer les modes de diffusion des rapports entre la faune sauvage d'Afrique centrale et le colonisateur belge tels qu'ils sont présentés, de manière explicite ou implicite, par divers instruments de médiatisation de l'information : publications coloniales, littérature de voyages et de fiction, brochures touristiques, photographies de chasse, films documentaires ou d'aventures. Ceux-ci présentent en effet des images stéréotypées, véhiculées dans notre culture occidentale selon un canevas où les animaux sauvages d'Afrique, les mammifères en particulier, fournissent un des sujets exotiques de prédilection, mêlant curiosité, crainte, fascination et teintés d'anthropomorphisme. C'est vers eux que j'orienterai mes recherches pour plusieurs raisons. Premièrement, ils firent l'objet, de la part des Européens, d'une frénésie de chasse et fournirent leurs principaux trophées et sujets littéraires. C'est vers eux, ensuite, que s'orientèrent d'abord les interrogations scientifiques. Finalement, c'est eux, par leur taille et leur mode de vie souvent grégaire, qui occupaient des espaces plus importants et qui allaient, par ce fait, entrer en conflit avec les peuplements humains, de quelle nature qu'ils soient.

Ma formation en histoire et en science du développement nous permet de prendre suffisamment de distance pour analyser avec lucidité et objectivité les grandes étapes de ces évolutions. Néanmoins, mon origine européenne, mon mode de fonctionnement intellectuel, mes pratiques sociales et l'époque dans laquelle je vis ne le permettent que de manière limitée car ils sous-entendent que nos conceptions sont nécessairement tronquées par ces facteurs. J'ai essayé de garder cette prise de conscience constamment à l'esprit, en particulier dans le cas de l'opposition binaire fondamentale de la culture occidentale entre la nature et la culture. Le paradigme dominant de la notion européenne de la nature, en effet, issu de l'analyse anthropologique, affirme que celle-ci constitue « ce qui est extérieur, ce qui n'est pas soi-même, ce qui peut prendre soin de soi-même »[20]. Cette conception culturelle de la nature influence ainsi la manière de l'intéger à l'existence, de la gérer et de l'assimiler. Telle est la raison pour laquelle je veux proposer modestement la reconstruction d'un aspect de l'histoire coloniale sous un regard strictement occidental. Celle-ci est, dès lors, davantage une histoire de l'Occident, placé dans un contexte et un environnement différents. Je n'ai, dès lors, pas l'ambition de définir les dynamiques propres des Africains en cette matière, en analysant les sources culturelles internes ; il serait en effet présomptueux de s'y engager, n'étant ni sociologue, ni anthropologue, ni d'origine africaine.

[20] R. ELLEN, « Introduction », in R. ELLEN - K. FUKUI (eds), *Redefining Nature. Ecology, Culture and Domestication, Explorations in Anthropology*, University College London Series, Oxford – Washington DC, Berg, 1996, pp. 1-32.

Etat de la recherche

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de ce qui est communément appelé aujourd'hui l' « histoire environnementale » (inspiration anglo-saxonnne) ou « histoire de l'environnement » (inspiration française). Nous allons voir que celle-ci se divise en de nombreux segments, tournés chacun vers des problématiques variées. Mais comment définir d'abord la réalité que cette terminologie recoupe ? Vieux mot français du 13ème siècle, le terme « environnement » est repris et modernisé par les Anglais au 19ème siècle et revient dans le vocabulaire de la géographie humaine française avant 1921 avant d'éclater dans le sillage de l'écologie vers 1970. Celle-ci n'est plus seulement apparentée aux recherches en sciences naturelles, mais englobe également plusieurs autres domaines depuis que sa définition en 1964 concerne « *l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lesquelles les organismes vivants (en particulier l'homme) se développent* »[21]. Cette définition, s'adaptant sur le modèle écologique, englobe la double dimension de la nature et de la culture. A partir des années 1980, les sciences de l'homme, sciences sociales, histoire, géographie, politique et droit, y ont trouvé un nouveau terrain, élargissant ainsi l'emprise des sciences naturelles dans l'étude de ce domaine. L'environnement concerne également toute une série de thématiques qui y sont couplées : protection, dégradation et destruction de la nature et des sites, pollution de l'air, de l'eau, analyse d'impact sur divers écosystèmes, droit et gestion de l'environnement, santé, environnements urbains et ruraux, ressources naturelles et autres. De ce fait, les études historiques sur ces thèmes se marquent par une complexité d'approches liées au fait qu'elles se situent à la charnière de nombreuses disciplines : écologie, histoire des techniques, de la géographie, du climat, des sciences naturelles, de la médecine, de la démographie historique, de l'histoire agraire et forestière. L'élaboration de synthèses globales de toutes ses approches est généralement utopique et ne se justifie que difficilement. Des choix s'imposent donc avec la nécessité d'en stipuler les objectifs et de définir clairement les orientations des recherches effectuées.

Pourtant les défis que présente cette histoire de l'environnement attirent de plus en plus la communauté scientifique. Chronologiquement, en Europe, la Grande-Bretagne a inauguré cette tendance par l'organisation de séminaires conjoints entre les universités de Cambridge (African Studies Center) et d'Oxford (Queen Elizabeth House) sur le thème de la conservation en Afrique dès 1983. A l'époque, il réunissent une vingtaine d'historiens, de géographes et d'autres scientifiques sociaux et présentent quelques premières contributions sur le sujet : *Soil Conservation in South Africa* (William Beinart), *Drought in East Africa* (David Anderson), *The First Conservationists* (Richard Grove). Ces personnalités sont des figures de proue dans ce domaine ; nous y reviendrons.

[21] D'après la définition du *Dictionnaire Le Robert* (Paris, 1996, p. 675).

En 1985, un autre séminaire organisé à Cambridge se poursuit dans la même voie et élargit les perspectives : *The Scramble for Resources : Conservation in Africa, 1884-1984* (African Studies Centre, Cambridge, 19-20 avril 1985)[22]. Au-delà des échanges de vues entre les scientifiques, l'expérience et le savoir des experts techniques – consultants en développement, ingénieurs – sont également mis en évidence tandis que les domaines traités sont élargis à l'écologie et développement, à la conservation du sol, aux institutions et idéologies en matière de conservation africaine, aux parcs, limites, réserves et conflits pastoraux et, enfin, aux relations entre changement agraire et Etat. Durant ce séminaire émerge la question centrale de la définition du terme « conservation ». Il ressort que le mot fluctue en fonction des époques et des lieux d'application[23]. Depuis, un comité ad hoc est installé pour organiser une série de séminaires à l'African Studies Centre, fournissant ainsi un forum et un catalyseur de débats[24]. En 1999, une conférence internationale portant sur l' « *African Environments Past and Present* » (St. Antony's College, Oxford) réunit pendant une semaine près de cent cinquante chercheurs et experts de nombreuses disciplines (géographie, histoire, économie, foresterie, agriculture, développement, sociologie, biologie, linguistique) travaillant sur cette thématique.

Des sociétés commencent à s'organiser. En 1977 est fondé l'*American Society for Environmental History* (ASEH), destinée à promouvoir la recherche, l'enseignement et la publication dans le domaine et publie une revue intitulée « *Environmental History* », coéditée avec la *Forest History Society*. En 1999, l'Europe poursuit cette impulsion en fondant l'*European Society for Environmental History* (ESEH), suite à un appel lancé par quelques chercheurs allemands, suisses et scandinaves membres de l'ASEH pour constituer en parallèle à celle-

---

[22] Les contributions du séminaire ont été publiées dans D.M. ANDERSON - R.H. GROVE (eds.), *Conservation in Africa : people, policies and practice*, Cambridge University Press, 1987.

[23] Durant la période coloniale, il concerne surtout la protection du sol et des forêts, alors que les animaux étaient chassés pour la nourriture et le plaisir. Le terme « conservancy » fut introduit au 18ème siècle en relation avec la « river conservancy ». Le terme est utilisé en Inde pour se référer à ce qui concernait la protection de la ligne de partage des eaux (watershed) et des forêts. Les premiers signes que les animaux pourraient entrer dans la sphère de conservation furent notés en Afrique du Sud où des mouvements pour la protection du gibier furent mis sur pied fin du 19ème siècle. En 1903, la «Society for the preservation of the Wild Fauna of the Empire » fut créée à cet effet sous le sponsoring de chasseurs et de naturalistes (voir R. GROVE, « Surgeons, forest and famine : the rise of conservation ans scientific influence in India and the Cape Colony in response to ecological crisis, 1798-1880 », in *Modern Asian Studies*; E.B. WORTHINGTON, *The Ecological Century*, 1983 pour une histoire du mouvement conservationiste). Avec l'intérêt grandissant pour la diminution des populations animales, le terme fut redéfini comme conservation des animaux, ainsi que des plantes, de l'énergie et des hommes. Il y a également des distinctions régionales dans les divers domaines de la conservation comme par exemple des différences entre les biologistes est et sud africain concernant l'approche de politiques de conservation de la vie sauvage (à propos de l'idée de la vie sauvage « paying its way » (voir K. Eltringham (1984), M.E. Soule et B.A. Wilcox (1980)) ainsi qu'entre les approches est et ouest africaines de la conservation des ressources naturelles (sol, eau, forêts) (voir P. RICHARDS, « Ecological Change and the Politics of African Land-use », in *African Studies Review*, 26, 2, 1983, p.1-72).

[24] Diverses autres rencontres internationales ont eu lieu : Reconciling Conservation and Development in Africa (1985-1986), Environment and Development in Africa (1986-1987).

ci une association européenne pluridisciplinaire. Cette dernière dispose à présent d'un site internet de qualité fournissant de nombreuses informations et une bibliographie importante. L'objectif est d'y regrouper les chercheurs dispersés, de démontrer l'existence d'un champ commun d'intérêts et de se donner une légitimité au niveau du continent, permettant, par la même occasion, de s'imposer dans un cadre national. Elle organise des rencontres internationales bisannuelles autour de thématiques diverses[25]. L'association veut également appliquer l'expertise de la connaissance historique aux crises écologiques contemporaines. Cependant, l'origine géographique des contributeurs reste avant tout dominée par le monde anglo-saxon, malgré le fait que le nombre de chercheurs se réclamant en France, en Belgique ou en Suisse francophone, de l'histoire de l'environnement ne cesse de croître. Une récente journée d'étude a tout récemment envisagé l'extension et le renforcement des liens entre chercheurs francophones de la Société[26].

Différents courants ont pris naissance à partir ce ces considérations et visent à construire un champ de recherche qui s'interroge sur un avenir très prometteur. Toutefois, il est nécessaire pour les historiens de cette vaste discipline de trouver une autonomie par rapport à leurs prédécesseurs et par rapport au galvaudage du terme « environnement » sur le plan politique et sur celui de la vie quotidienne. La formation de cette discipline provient, en effet, de deux voies, l'une externe au champ historique, l'autre interne. Son externalité est en rapport avec la prise de conscience émergente de l'écologie supportée par des ouvrages fondateurs comme celui de Rachel Carson, *Silent Spring* (1962), le rapport du Club de Rome (1970), le rapport *Global 2000* fait au président des Etats-Unis et, bien sûr, le développement des mouvements écologiques en politique où l'Allemagne, par exemple, fait figure de proue (1983). D'autre part, l'émergence de l'écologie dans les sciences biologiques, des chaires et revues scientifiques spécialisées et qui avait pour point central la notion d' « *écosystème* », liant les différents éléments de la nature les uns aux autres en tentant d'y intégrer l'action humaine, est en relation directe avec le phénomène. Le champ historique, par ailleurs, a été indirectement influencé par le rôle initiateur joué par la perspective totalisante et de longue durée de l'*Ecole des Annales* et ses inspirateurs, Fernand Braudel et son ouvrage sur *La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II*[27] ainsi que Emmanuel Leroy-Ladurie et son histoire du climat[28]. D'autres historiens étrangers ont intégré l'environnement dans leur objet d'études, comme Arnold Toynbee qui attire l'attention sur la biosphère et la nécessité d'« *inventorier son histoire* »[29] et Lewis Mumford,

[25] "Environmental History. Problems and potentials" (St Andrew, Ecosse, 2001), "Dealing with Diversity" (Prague, 2003), "History and Sustainability" (Florence, 2005), "Environmental Connections : Europe and the Wider World" (Amsterdam, 2007).

[26] Journée de travail et d'échanges des francophones de l'European Society for Environmental History (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 22 mai 2006).

[27] Paru en 1949, il est réedité en 1966 (2 vol., Paris, A. Colin).

[28] *Histoire du climat depuis l'An Mil*, 2 vol., Paris, Flammarion, 1990.

[29] Il écrit ainsi : « *Notre biosphère, qui est le seul habitat que nous ayons eu jusqu'à présent, est aussi le seul habitat visible que nous soyons jamais susceptibles d'avoir. Nous ferions bien de concentrer nos pensées et nos efforts pour cette*

spécialisé en histoire des techniques et de la mécanique du vivant[30]. Ces précurseurs qui ont tracé la voie par leur préoccupations thématiques ou leur sensibilité, ont laissé la place à des auteurs davantage marqués par la désillusion face au modèle économique occidental et la culpabilité envers la surexploitation de la nature, dès la fin des années 1970 et le début des années 1980. Le choix des thématiques est davantage enraciné dans l'actualité : tempêtes tropicales, pollutions, risques nucléaires, retour de pandémies, tandis que la question fondamentale de la dégradation des ressources naturelles demeure, quant à elle, récurrente. Si quelques ouvrages fondateurs ont focalisé leur attention sur les environnements européens ou nord-américains, des recherches de plus en plus nombreuses s'appliquent à retracer les relations entre les Etats européens et l'environnement naturel de leurs colonies d'outre-mer, car c'est là que les transformations écologiques furent les plus visibles et les milieux naturels, les plus perturbés en un laps de temps relativement court ; ces derniers en portent aujourd'hui encore des séquelles.

L'histoire de l'environnement n'est pas uniforme et plusieurs « écoles » ou, du moins, tendances, se développent ainsi depuis deux décennies. Nous voulons présenter ici les principales qui émergent de manière internationale et en Belgique et définir ensuite celle à laquelle nous voulons apparenter notre recherche.

La première tendance correspond à la présentation d'une vision « apocalyptique » de l'histoire environnementale qui privilégie les conflits et les crises écologiques, considérant l'histoire comme un anti-progrès, en particulier celle née de la confrontation entre les nations coloniales et les populations colonisées. Cette vision chronologique est essentiellement duale. Celle-ci est développée en Allemagne par Arne Andersen[31] et par Rolf Peter Sieferle, dans son ouvrage *Fortschritte der Naturzerstörung*[32] où ce dernier dresse un inventaire des destructions provoquées internationalement depuis la révolution industrielle et propose une vue distanciée de la montée en puissance de la dégradation environnementale globale. L'idée dominante chez ces auteurs de la remise en question de l'idée du « Progrès » en vigueur depuis le 17ème siècle, à la fois sur le plan conceptuel et de la pratique, est renforcée par des exemples des destructions des écosystèmes liées au succès biologique des Européens à travers le monde et considéré comme un instrument de conquête. Le Britannique

---

biosphère-là ; il nous faut inventorier son histoire, prévoir son avenir et faire que tout ce que l'activité humaine peut faire de manière à être sûr que cette biosphère – qui est pour nous LA biosphère – demeurera habitable aussi longtemps que les forces cosmiques échappant au contrôle de l'homme ne la rendront pas inhabitable » (in *La grande aventure de l'humanité*, (trad. franç.), Bruxelles, Elsevier Sequoia, 1977,.

[30] Notamment dans ses ouvrages *Technics and Civilization* (1934) et *The Myth of the Machine* (1970).

[31] "*Mit den ersten Hochkulturen auch die Geshichte der durch Menschen verursachten Ökokatastrophen*" : cité par A. ANDERSEN, « Umweltgeschichte und Fortschrittsparadigma : Plädoyer für eine Erweiterung der Geschichtswissenschaft", in A. ANDERSEN (ed.), *Umweltgeschichte.* Das Beispiel Hamburg, Köln, Ergebnisse Verlag, 1990, p. 5.

[32] R.P. SIEFERLE (ed.), *Fortschritte der Naturzestörung*, Frankfurt a. Main, Suhrkamp, 1888.

Alfred Crosby dépeint la manière dont divers organismes naturels, mammifères, oiseaux, poissons, insectes, microbes, arbres, plantes et graines ont suivi à la trace les déplacements des Européens dans l'outre-mer durant un millénaire et définit ces mouvements comme un réseau induisant un impérialisme biologique[33]. Ainsi, le transfert et l'acclimatation des plantes et des animaux dans des environnements exotiques créent d'importants dommages sociaux et environnementaux, associés à des pratiques coloniales qui combinent majoritairement une agriculture extensive et une utilisation intensive des sols et de la main-d'œuvre autochtone. Le politologue finnois, Helge Kjekshus présente à son tour la débâcle écologique liée à l'arrivée des Européens dans les années 1890 en Afrique orientale et centrale sur les écosystèmes régionaux, la démographie, l'agriculture, l'économie et la santé. Il affirme, par exemple, que la peste bovine, affectant à la fois les animaux sauvages et le bétail ainsi que la trypanosomiase, la variole et parasitose, maladies menaçant la santé humaine, furent introduits directement par les agendas européens[34]. L'auteur fait fortement contraster cette situation coloniale avec l'époque d'abondance précoloniale, qu'il considère comme une période d'harmonie avec la nature. Cette présentation antinomique a été contestée depuis[35]. Elle subsiste cependant dans la thèse de Leroy Vail qui démontre dans ses études sur les situations en Zambie, au Malawi et au Mozambique que la principale catastrophe écologique résulte de l'effet combiné du capitalisme et de l'administration coloniale dans ces régions[36]. Des théories similaires sont dépeintes pour les cas australien et des Indes britanniques par plusieurs chercheurs originaires de ces sous-continents[37]. De même, mêlant ses prérequis d'histoire environnementale et d'économie politique marxiste, Mike Davis démontre de manière engagée mais convaincante l'imbrication entre les processus économiques des nations impérialistes et des périodes de sécheresse très intenses et les conséquences de cette combinaison de facteurs sur les populations locales, entraînées dans une spirale de famines récurrentes qui aboutissent aux origines du sous-développement actuel du « Tiers Monde »[38]. Daniel Headrick suit une orientation semblable et tente de démontrer que l'origine même du sous-développement des pays du Sud est directement issu du transfert et du déploiement d'équipements, de technologies et d'expertises européens dans les colonies par la réduction de l'accès à l'éducation technique

---

[33] A. CROSBY, *Ecological Imperialism : The Biological Expansion of Europe 900-1900*, Cambridge, 1986.

[34] H. KJEKSHUS, *Ecology, Control and Economic Development in East African History*, London, Heinemann, 1977.

[35] J. MACKENZIE, "Empire and the ecological apocalypse : the historiography of the imperial environment", in T. GRIFFITHS – L. ROBBINS (eds), *Ecology and Empire. Environmental History of Settler Society*, Edinburgh, Keele University Press, 1997, p. 220.

[36] L. VAIL, "Ecology and History : The Example of Eastern Zambia", in *Journal of Southern African Studies*, 3, 1977, pp. 129-195.

[37] W. LINES, *Taming the Great South Land : A History of the Conquest of Nature in Australia*, Sydney, 1991; G. BOLTON, *Spoils and Spoilers : Australians Make their Environment, 1788-1980*, Sydney, 1981; M. GADGIL – R. GUHA, *Fissured Land : An Ecological History of India*, Delhi, Oxford University Press, 1992.

[38] M. DAVIS, *Génocides tropicaux. Catastrophes naturelles et famines coloniales. Aux origines du sous-développement*, trad. M. Saint-Upéry, La découverte, Paris, 2003.

et scientifique des « colonisés » et le frein à leur esprit d'initiative et d'entreprise[39].

Une deuxième perspective envisage plutôt un autre angle d'approche, celui du développement des conditions de vie et de reproduction de l'homme dans un environnement étudié sur le long terme. Elle se centre surtout sur la manière dont les sociétés ont influé sur les conditions de vie et réagi face aux perturbations externes. Cette vision anthropocentrique a attiré plusieurs chercheurs, estimant, comme c'est le cas de Joachim Radkau, qu'il manque de sens de faire une étude de la nature pour elle-même[40]. Dans ce type d'études, les attentions sont souvent tournées vers les écosystèmes fragiles, les zones forestières et marginales, les régions de pastoralisme transhumant, les relations entre les populations et le pouvoir, les changements démographiques et climatiques et leurs incidences sur les famines. Les périodes coloniales sont y généralement perçues comme des phases parmi d'autres se situant sur un temps long où les fluctuations environnementales se développent par cycles. L'attention est également portée sur les connaissances et pratiques des populations locales ainsi que leur gestion et capacité de transformer leur environnement, notamment par la pratique des feux. Contrairement à une certaine vision idéalisée de la gestion des habitats naturels des populations avant l'arrivée du « progrès », telle que s'en défend la tendance apocalyptique, cette tendance ouvre la piste de l'existence de crises environnementales précoloniales, provoquée notamment par les chasses à outrance de certaines espèces fauniques menacées d'extinction. Elle se centre surtout sur les interrelations entre les populations forestières et leur environnement de même qu'entre les populations pastorales et leur bétail. L'impact colonial sur la nature, quant à lui, est analysé davantage pour son aspect transformateur que destructeur. Les nouvelles migrations humaines, envisagées tant aux Etats-Unis qu'en Australie ou en Afrique entraînent des aménagements des contextes botaniques et zoologiques. Certains chercheurs attirent toutefois l'attention sur la diversité complexe de l'impact colonial et la fragmentation de la vision dépassée du monolithe colonial, entraînant une diversité de réponses et de pratiques en fonction des problématiques et des agendas politiques. L'attention est de plus en plus tournée sur les relations directes entre ces politiques et l'influence des colons blancs et du bétail à développer et à protéger[41] mais également sur les résistances populaires à l'égard des politiques européennes, naviguant entre soumission et collaboration[42]. A cet égard, ces recherches sont

---

[39] D. HEADRICK, *The Tentacles of Progress : Technology Transfer in the Age of Imperialism, 1850-1940*, Oxford, University Press, 1998.

[40] J. RADKAU, "Unausdiskutieretes in der Umweltgeschichte", in M. HETTLING (ed), *Was ist Gesellschaftsgeschichte? Positionen, Themen, Analysen*, München, Beck, 1991, p. 45.

[41] D. ANDERSON – R. GROVE (eds), *Conservation in Africa : Peoples, Policies and Practice*, Cambridge, 1987 : voir divers articles.

[42] J. ALEXANDER – J. McGREGOR – T. RANGER, *Violence and Memory. One Hundred Years in the 'Dark Forests' of Matabeleland*, Social History of Africa, James Currey-Heinemann-David Philip-Weaver Press, Oxford-Portsmouth, NH-Cape Town-Harare, 2000; T. RANGER, *Voices from the Rocks. Nature, Culture and History in the Matopos Hills of Zimbabwe*, Harare-Bloomington & Indianapolis-Oxford,

à mi-chemin entre l'histoire environnementale et le courant des Cultural Studies, en se tournant surtout vers les changements sociaux opérés par la transformation des paysages, des territoires et de certaines lieux et sites.

Une troisième tendance met l'accent sur les relations entre l'environnement naturel des sociétés humaines et le développement des mentalités à son sujet, induites par une pluralité de facteurs existants en temps et lieux déterminés – politiques, économiques, philosophiques, religieux, scientifiques- qui ont influencé les perceptions et construit des idéologies référant à la nature. Telle est la thèse défendue par l'historien américain Donald Worster selon lequel l'histoire de l'environnement prend le relais d'une histoire politique des Etats-nations (études des gouvernements, des lois et de leurs applications), cohabite avec une histoire sociale émergente qui prend compte des structures (classes sociales, sexes et « race ») et s'inscrit dans la logique du développement des sciences historiques qui conçoit la Nature, dans sa globalité et dans ses diverses composantes, à la fois comme facteur et élément historique essentiel[43]. Ce dernier auteur[44] ainsi qu'Alfred Crosby[45] ont tous deux reconsidéré l'histoire environnementale nord-américaine comme une nouvelle histoire de la morale nationaliste, car leurs études s'inscrivent dans le développement du mouvement écologique américain au début des années 1970 ainsi que dans le climat de décolonisation et des questionnements occidentaux à propos de son impérialisme dans le monde tropical. Cette approche est également suivie par l'historien britannique John Mackenzie, promoteur de ce qu'il nomme la « *fully integrated cultural school* »[46] et qui insiste sur la nécessité de replacer l'histoire environnementale dans son contexte économique, politique et culturel, avec, comme conséquence directe, une tendance de sa « re-nationalisation ». Cette approche est prônée en Allemagne par Franz-Josef Brüggemeier[47] et aux Etats-Unis par Alfred Crosby, poursuivant finalement la lignée induite par l'*Ecole française des Annales* et le *Groupe d'Histoire des Forêts Françaises.* Andrée Corvol est l'une des représentantes de cette dernière association en présentant une magistrale étude multidisciplinaire sur les relations bidirectionnelles entre la culture humaine et la configuration changeante de la forêt, démontrant qu'elle fut et demeure un « *miroir de la société* »[48]. Tel est également le cas pour Alain Corbin qui s'est attaché à étudier la transformation des mentalités, des goûts et

---

Baobab-Indiana University Press-James Currey, 1999; G. MADDOX – J. GIBLIN – I.N. KINAMBO (eds), *Custodians of the Land. Ecology and culture in the history of Tanzania*, Eastern African Studies, London-Dar es Salaam-Nairobi-Athens, James Currey-Mkuki na Nyota-E.A.E.P.-Ohio University Press, 1996.

[43] D. WORSTER, *The Ends of Earth. Perspective on Modern Environmental History*, Cambridge, 1988.

[44] D. WORSTER, "Doing Environmental History", in *The Ends of the Earth : Perspectives on Modern Environmental History*, Cambridge University Press, Cambridge, 1988, pp. 289-307.

[45] A. CROSBY, "The Past and the Present of Environmental History", in *American Historical Review*, 100-4, 1995, pp. 1177-1189.

[46] J. MACKENZIE, "Empire and the ecological apocalypse...", op. cit., p. 224-226.

[47] F.J. BRÜGGEMEIER - T. ROMMELSPACHER (ed.), *Besiegte Natur. Geschichte der Umwelt im 19. und 20. Jahrhundert*, München, Beck'sche Reihe, 1987.

[48] A. CORVOL, *L'homme aux bois : Histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVIIe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 1987.

des pratiques sociales à propos des bords de mer aux 18eme et 19eme siècles[49]. L'histoire des sensibilités humaines se rattache à cet intérêt pour les racines et l'évolution des idées développées aux 17e, 18e et 19ème siècles à propos de l'environnement naturel et qui se développent conjointement avec la charte progressiste de l'intellectualisme bourgeois, particulièrement en Grande-Bretagne[50]. L'historien Keith Thomas fournit dans ce cadre une étude remarquée sur les relations à la nature et le développement des discours des Lumières, du romantisme et du post-romantisme, qui vont produire une véritable « révolution » des sensibilités, en particulier à propos de la protection et de la défense contre la cruauté envers les animaux[51]. Cette orientation est suivie par Richard Grove qui cherche loin dans le temps les racines de l'environnementalisme[52]. A travers ses études particulièrement fournies sur les idées écologiques émises sur base des pratiques coloniales dans les îles océaniques, le développement de la théorie de la dessiccation et les craintes à propos de la déforestation et de l'extinction des espèces fauniques et végétales, celui-ci démontre l'ancienneté de ces considérations mais également leur caractère international, avançant la thèse que les idées ne provinrent pas des métropoles européennes mais bien de leurs périphéries à partir desquelles elles furent relayées par les réseaux scientifiques internationaux, en particuliers français[53] et écossais[54]. Si l'étude de l'action de l'homme sur l'environnement se tourne en particulier vers les mouvements nationaux de protection de la nature – en Europe, il faut par exemple signaler les travaux de Jost Hermand, de Ulrich Linse et de l'Américain Raymond H. Dominick pour l'Allemagne contemporaine[55], de Franco Pedrotti et de Luigi Piccioni pour l'Italie[56] - , ce thème touche aussi les ex-colonies. Dans son ouvrage *The Empire of Nature* [57], John Mackenzie démontre la nécessité d'éclairer les politiques européennes de protection et de conservation de la nature dans les Tropiques par le développement d'une sensibilité nationale propre mais aussi et surtout par les

[49] A. CORBIN, *The Lure of the Sea : The Discovery of th Seaside in the Western World, 1750-1840*, Berkeley, University of California Press, 1994.

[50] D.E. ALLEN, *The Naturalist in Britain : A Social History*, London, 1976; H. RIVO, *The Animal Estate : The English and Other Creatures in the Victorian Age*, Harmondsworth, 1990.

[51] K. THOMAS, *Man and the Natural World : Changing Attitudes in England, 1500-1800*, London, 1983.

[52] R. GROOVE, *Green Imperialism : Colonial Expansion, Tropical Islands Edens and the Origines of Environmentalism, 1600-1860*, Cambridge, 1995.

[53] M. OSBORNE, *Nature, the Exotic, and the Science o f French Colonialism*, Bloomington, 1994; "Acclimatizing the world : A history of the paradigmatic colonial science", in *Osiris*, 15, 2001, pp. 601-617; "Science and the French Empire", in *Isis*, 96, 2005, pp. 80-87.

[54] R. GROOVE, "Scotland in South Africa : John Croumbie Brown and the roots of settler environmentalism", in T. GIFFITHS – L. ROBIN, op. cit., pp. 139-153.

[55] J. HERMAND, *Grüne Utopien in Deutschland. Zur Geschichte des ökologischen Bewu tseins*, Frankfurt a. Main, Fischer Taschenbuch, 1991; U. LINSE, *Ökopax und Anarchie. Eine Geschichte der ökologischer Bewegungen in Deutsland*, München, dtv, 1986; R.H. DOMINICK, *Environmental movement in Germany. Prophets and pionners 1871-1971*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 1992.

[56] F. PEDROTTI, *Il fervore dei pochi*, Trento, Temi Editrice, 1998 (centré sur le mouvement italien de protection de la nature entre 1943 et 1971) ; L. PICCIONI, *Il volto amato della patria*, Thèse de doct., Scuola Normale Superiore, Pisa, 1999 et dont la prochaine publication sera consacré à la création du Parc National des Abbruzes.

[57] J. MACKENZIE, *The Empire of Nature: Hunting, Conservation and British Imperialism*, Manchester, 1988; id., *Imperialism and the Natural World*, Manchester, 1990.

marchés économiques qui entraînent l'exploitation des animaux et par les législations en place, mises en relation avec leurs contextes raciaux, scientifiques et coloniaux. Jane Carruthers suit cette orientation pour le cas de l'Afrique du Sud en présentant une histoire sociale et politique du Kruger National Park[58] où les acteurs – la population autochtone, les Européens et les animaux – sont placés dans la perspective de la montée du nationalisme Afrikaner et appréhendés par les thématiques de la chasse, de la subsistance, de la guerre et des loisirs.

La dernière approche constitue ce que nous pourrions nommer une « écohistoire » de l'environnement, centrée sur l'histoire des actions humaines, leurs idéologies et motivations aussi bien que sur la perception des changements et ses réactions. Cette nouvelle approche globale de l'environnement tend à baisser, sinon détruire, les barrières interdisciplinaires et pose la question de l'intégration d'analyses issues des sciences biologiques et physiques dans l'approche historique, comme cela fut le cas pour celle des sciences sociales à partir des années 1970. Elle insiste, par conséquent, sur la nécessité d'emprunter largement à l'écologie, aux sciences naturelles et des techniques, à la climatologie, la palynologie, la biochimie, la géophysique, l'astrophysique, l'archéozoologie, l'agronomie, la démographie et la médecine pour éviter les écueils des méthodes historiques traditionnelles – consultation d'archives, techniques d'entretien – qui s'avèrent obsolètes dans ce cas précis. La construction de cette histoire ne peut donc se concevoir sans la collaboration de plusieurs spécialistes ou, ce qui est plus rare, être réalisée par des historiens qui sont également diplômés dans d'autres disciplines scientifiques. En témoigne l'ouvrage rédigé en commun par Robert Delort, à la fois docteur en histoire et licencié en sciences et François Walter sur l'*Histoire de l'environnement européen*[59], ouvrage pionnier de synthèse mais également et surtout, comme l'écrit Jacques Le Goff dans son introduction « *un acte important sur le terrain de l'écologie à l'œuvre dans la société* »[60]. La division de cette étude en trois partie révèle ces multiples perspectives, présentées sur une longue évolution temporelle : l'une strictement historique, présentant l'histoire de l'histoire de l'environnement européen, appuyée par plusieurs fils rouges – le souci constant de domestication de la nature et d'anthropomorphisme, les rapports de la nature au corps, ayant à voir avec l'histoire des sens, et à l'art ; l'autre centré sur les variations des facteurs géophysicochimiques et bioécologiques de l'environnement et de l'humain qui agissent de manière indépendante sans que l'homme y ait une quelconque prise ; le troisième, axé sur une analyse plus sociologique, considérant l'homme comme un mammifère social influençant son environnement par sa biologie et par une anthropisation voulue du milieu.

---

[58] J. CARRUTHERS, *The KrugerNational Park : A Social and Political History*, Pietermaritzburg, 1995.
[59] R. DELORT – F. WALTER, *Histoire de l'environnement européen*, Coll. Le Nœud Gordien, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.
[60] Ibid., Préface, p. 5.

C'est dire que cet ouvrage représente une somme des diverses tendances de l'histoire environnementale et en fait œuvre de pionnier.

La situation de l'histoire environnementale, toutes tendances confondues, en Belgique ne constitue pas un champ particulier mais s'éparpille dans plusieurs disciplines universitaires, anthropologie, philosophie, biologie, histoire. La fragmentation du paysage scientifique, linguistique et culturel complique encore les choses et ne permet pas de centraliser de projets d'envergure. La revue de référence belge en matière bibliographique, la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* ne comporte aucune thématique liée à l'environnement, signe de ce manque de reconnaissance. Néanmoins, un plus grand dynamisme se perçoit en Flandre où la revue annuelle *Jaarboek voor Ecologische Geschiedenis*, coéditée conjointement par l'Université de Gand et les Pays-Bas, réunit annuellement les contributions de chercheurs belges et hollandais autour d'une thématique particulière relative à l'histoire environnementale au sens large, comme *Mensen en dieren in the verleden* en 2004, par exemple. Les universités belges intègrent cependant de manière explicite l'histoire de l'environnement dans plusieurs perspectives, l'archéologie et le paléoenvironnement (ULB), l'environnement durant la période moderne (FUNDP), la géographie historique et l'archéologie médiévale (UCL), l'histoire des sciences et des techniques, la pollution des sols en particulier (Ulg). Les champs de la recherche belge en la matière s'orientent globalement vers quatre tendances distinctes : l'aménagement et la gestion des eaux ; la pollution des sols dans les villes comme Liège et Gand et la gestion des déchets, y compris l'hygiène et la santé publique, par exemple ; l'histoire des forêts aux 19ème et 20ème siècles ; et finalement, les relations entre les sociétés et les animaux, tout particulièrement développées dans les colloques annuels organisées par la philologue classique Liliane Bodson sur l'histoire des connaissances zoologiques entre 1889 et 2003.

L'histoire de l'environnement colonial de la Belgique en Afrique centrale, par contre, reste très largement à explorer. La *Bibliographie historique du Zaïre à l'époque coloniale (1880-1960)* dirigée par Jean-Luc Vellut ne distingue pas cette matière qui se retrouve disséminée dans la section « Economie et Société », entre la démographie et les mouvements de population, les sociétés rurales en transition, l'agriculture et la pêche et l'aménagement de l'espace et du milieu[61]. Plusieurs travaux relatifs à l'environnement au sens large existent mais doivent être recentrés et redéfinis comme tels. Dans l'ouvrage sur l'*Espace zaïrois. Hommes et milieux*, paru la même année que le précédent, les auteurs, géographes de formation, proposent un autre outil bibliographique commenté destiné à favoriser la connaissance géographique de l'Afrique centrale. Les études environnementales s'appliquent surtout ici au domaine de la biogéographie qui regroupe des thématiques aussi vastes que la cartographie de l'environnement et

[61] LORIAUX, F. – MORIMONT, F., *Bibliographie historique du Zaïre à l'époque coloniale (1880-1960). Travaux publiés en 1960-1996*, sous la dir. de J.-L. VELLUT, Coll. Enquêtes et Documents d'Histoire africain, UCL – MRAC, Louvain-la-Neuve – Tervuren, 1996.

les aménagements urbains, l'évolution des paysages ruraux et la dégradation par l'homme dans certaines régions comme au Shaba actuel[62]. Dans le domaine historique, le développement des milieux urbains et leurs mouvements démographiques surtout, ont été pris en compte, par des chercheurs comme Léon de Saint-Moulin et Bernard Fetter[63], tandis que le développement rural et de la paysannerie ont été traités par Bogumil Jewsiewicki dans les années 1970, mais dans une perspective essentiellement économique[64], ainsi que dans l'ouvrage de synthèse publié par la Fondation Baudouin sous la direction de Vladimir Drachoussoff, A. Focan et J. Hecq[65]. Dans celui-ci, l'accent est surtout mis sur les transformations et les progrès dans la recherche fondamentale et appliquée en agronomie par une description minutieuse des principes et méthodes appliquées avant 1960 dans les zones rurales d'Afrique centrale ainsi que des réalisations et résultats obtenus dans le domaine de l'agriculture sur le terrain sous l'action de la colonisation. Malgré la volonté de fournir un outil pour le développement des communautés rurales et la sauvegarde de leur environnement naturel, l'ouvrage ne convainc cependant pas, car il met résolument de côté l'analyse des facteurs traditionnels et les résistances des populations locales à la modernisation occidentale de mise en valeur de sols et des ressources naturelles, qu'elle soit effectuée dans un but économique, de développement ou de conservation. Il est cependant révélateur de constater que la section de l'ouvrage consacrée à la conservation de la nature, largement basée sur une note de Jacques Verschuren, biologiste au Parcs Nationaux du Congo durant la colonisation et ancien directeur de l'Institut Zaïrois pour la protection de la nature, dresse un bilan largement positif par l'auteur à propos de l'évolution des parcs nationaux du Congo belge et du Rwanda. Il reconnaît malgré tout certaines lacunes inhérentes au système de la réserve naturelle intégrale et de l'administration parfois trop rigide des parcs par l'Institut qui les dirigeait depuis Bruxelles et mentionne l'existence de certains problèmes fonciers avec les populations avoisinantes des parcs ainsi que de pressions exercées sur ces entités par diverses sources (populations, administration locale ou métropolitaine)[66]. Il faut également louer l'existence, sur cette lignée, d'une contribution succinte de Jean-Paul Harroy sur l'histoire de la création de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge jusqu'en 1934,

---

[62] Nous pouvons ainsi citer les travaux de BRUNEAU, J.C., « Cartographie de l'environnement et aménagement urbain à Lubumbashi », in *GEO-ECO-TROP, Revue Internationale d'Ecologie et de Géographie Tropicales*, 1983, 7, 1-4, pp. 19-47, ainsi que de MALAISSE, F., BATUBENGA et alii, « Essai cartographique sur l'environnement et sa dynamique en milieu tropical humide : les moyens plateaux du Shaba méridional », in ibid., pp. 49-65.

[63] Mentionnons, à titre exemplatif, divers articles de L. de SAINT-MOULIN tels que « L'organisation de l'espace en Afrique centrale à la fin du XIXe siècle », in *Cultures et développement*, 14, 2-3, 1982, pp. 259-296 et de B. FETTER, *The creation of Elisabethville, 1910-1940*, Stanford, Hoover Institution Press, 1976.

[64] Ainsi, par exemple, *Agriculture nomade et économie capitaliste. Histoire des essais de modernisation de l'agriculture africaine au Zaire à l'époque coloniale* (Lubumbashi, UNAZA, 1975) ou *Contributions to a History of Agriculture and Fishing in Central Africa*, in African Economic History, t. 7, 1979.

[65] *Le développement rural en Afrique centrale 1910-1960/1962, Synthèses et réflexions*, 2 vol., Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 1991.

[66] Section VIII : Conservation de la nature, vol. II, pp. 1053-1085.

première tentative de fournir les principales tendances et les acteurs de cette institution[67].

Des études sur la résistance des populations locales ont pourtant été mises en évidence dans plusieurs travaux de Jean-Claude Willame, spécialement à propos des conflits ethniques et de la violence politique au Kivu et dans la région des Grands Lacs[68]. Plus précisément, cette région voit naître le Parc National Albert ; celui-ci va cristalliser une résistance ouverte engendrée par la disparité nette de conflits d'intérêts opposant la population locale et les gestionnaires des parcs nationaux. Cette approche est également le fil conducteur de la thèse en anthropologie menée par l'historien et anthropologue congolais Joseph Nzabandora Ndi Mubanzi qui est axée sur les relations entre les parcs nationaux du Kivu (Parc National Albert, devenu Virunga en 1960, Parc National de la Kahuzi-Biega et de la Maïko) et les populations avoisinantes[69]. Cette étude constitue une exception notoire à l'absence de travaux dans ce domaine. La spécificité de ce travail porte sur l'analyse des stratégies à long terme appliquées dans les parcs du Kivu sur deux périodes distinctes mais successives, l'époque coloniale (1925-1960) et l'époque post-indépendante (1960-2000) afin d'alimenter les débats actuels en la matière et de livrer des leçons pratiques et utiles pour l'avenir des parcs, alliant projets de conservation et développement participatif. Les données historiques servent en ce sens de base à l'évaluation des facteurs responsables des conflits. Ce qui distingue ce travail d'un travail historique proprement dit, est le fait que l'auteur, à partir de la période coloniale, s'applique à définir les modalités susceptibles de promouvoir la communication entre les gestionnaires des parcs et les populations locales et à proposer les voies et moyens garantissant à celles-ci les bénéfices et autres compensations des mesures de conservation. Outre les sources documentaires traditionnelles trouvées en Belgique et en République Démocratique du Congo, l'auteur a également procédé à une série d'enquêtes participatives, d'entretiens et d'observations directes qui constituent une des bases et l'originalité de sa recherche. Il faut également mentionner une série d'enquêtes de terrain qu'il conduit avec K. Chifundera au Parc National des Virunga, dénomination actuelle du P.N.A. et dont certains résultats ont fourni une synthèse sur les relations entre les parcs nationaux du Kivu et ses populations avoisinantes, parue dans le troisième volume de la série consacrée à l'*Avenir des Peuples des*

---

[67] HARROY, J.-P., « Contribution à l'histoire jusque 1934 de la création de l'Institut des parcs nationaux du Congo belge », in THOVERON, G. – LEGROS, H. (eds), *Mélanges Pierre Salmon, t. II : Histoire et ethnologie africaines*, Bruxelles, ULB, Institut de Sociologie, 1993, pp. 427-442.

[68] WILLAME, J.-C., *Banyarwanda et Banyamulenge. Violence ethnique et gestion identitaire au Kivu*, Paris, L'Harmattan, 1997 ou encore, *Conflits et guerres au Kivu et dans la région des Grands Lacs*, Cahiers Africains, n°39-40, Institut Africain-CEDAF – L'Harmattan, Tervuren – Paris, 1999.

[69] J. NZANBANDORA Ndi MUBANZI, *Histoire de conserver : Evolution des relations socio-économiques et ethnoecologiques entres les parcs nationaux du Kivu et les populations avoisinantes*, thèse de doctorat – Fac. Sciences sociales, politiques et économiques, sect. Sc. Sociales-Anthropologie, P. de Maret (prom.), ULB, 2002-2003.

Forêts Tropicales (AFPT)[70]. L'auteur fait également mention de toute une série de mémoires de licence en Histoire et en Sciences Sociales de l'Institut Supérieur de Pédagogie de Bukavu, rédigés entre 1980 et 1996 et consacrés à cette problématique[71], preuve de l'intérêt de la population locale pour le passé de cette région et de l'incidence actuelle de la présence du parc. Ces derniers travaux nous ont éclairé sur la nécessité de reconsidérer l'importance des savoirs et représentations locaux de la nature, de ses modes traditionnels de gestion et des biotopes « tabouisés ». Ce sujet fondamental, conciliant des recherches ouvertes à la perspective historique autant qu'anthropologique, dépasse largement l'angle d'analyse de la dernière partie de notre propre thèse, tout en la complétant, tant dans son approche puisée dans les sciences humaines que dans sa chronologie. Ces études démontrent aussi la nécessité de fournir à la recherche des connaissances puisées tant dans les sciences humaines que sociales et naturelles et qui, sans cette approche interdisciplinaire, risque d'être tronquée de composantes importantes destinées à la compréhension globale du phénomène.

Mon approche se veut avant tout holistique et s'apparente ainsi davantage à la tendance de la «*fully integrated cultural school*» par la nécessité de cerner le plus grand nombre possible d'indicateurs – politiques, économiques, sociaux, culturels, mentaux – pour cerner une réalité complexe, évoluant dans le temps et divergeant selon les lieux et les acteurs. Mon regard veut surtout se porter sur le jeu des influences et des réseaux nationaux et internationaux en Belgique et au Congo dans le domaine de la protection et de la conservation de la faune sauvage et tenter de montrer la dynamique des mouvements de va-et-vient entre les multiples contextes évoqués.
L'ampleur chronologique du sujet répond également à la nécessité de comprendre un phénomène dans sa globalité et d'en tirer un exemple de pratique coloniale. Celui-ci, je le répète, ne peut se déceler que sur un laps de temps plus important par le fait qu'il ne se construit et ne porte des effets que sur la longue durée.

Ce choix chronologique comporte par conséquent des lacunes, soutenues par le fait que cette étude est la première du genre. Elle comportait donc un véritable défi et une volonté d'ouvrir un nouveau champ de recherche pour les historiens de l'histoire coloniale belge. Elle n'est, par conséquent qu'une première étape obligée aux travaux futurs dans ce domaine ou des domaines adjacents, mais celle-ci est indispensable car elle fournit un fil conducteur et les grandes tendances de cette histoire. Elle nécessite à l'avenir des compléments, chaque partie méritant des études plus approfondies, supportant, confirmant ou nuançant les résultats de cette thèse. Elle se veut finalement à la croisée d'une

---

[70] S. BAHUCHET – P. de MARET (eds scient.), *Les peuples des Forêts Tropicales Aujourd'hui*, vol. III, Région Afrique centrale, APFT-ULB, Bruxelles, 2000, pp. 428-450.
[71] Ainsi, Z. GAPIRA wa MUTAZIMIZA, *Les incidences socio-économiques et politiques de la création du P.N.A. dans le Territoire de Rutshuru* (1980) ; W. BAITSURA MUSOWA, *Impact du PNVi sur la population de la zone de Beni (1935-1978)* (1982) ; H. MBILIZI UBIGHI, *La conservation de la nature chez les Lega des Bamuguba/Sud en Zone de Shabunda au Sud-Kivu* (1996), pour ne citer que quelques exemples.

histoire de l'environnement, de l'histoire des sciences, de l'histoire économique et de l'histoire des mentalités.

Sources

La reconstruction historique d'un passé relativement récent mais se situant sur une période chronologique assez vaste nécessitait l'établissement d'un choix arbitraire dans la vaste documentation qui existe à propos des problématiques envisagées dans cette étude. Si les thèmes proposés semblent, a priori, disparates, les rapports entre eux sont pourtant intimes et nécessitaient une navigation habile entre les nombreuses données pour en faire ressortir les caractères essentiels. Pour ce faire, divers types d'archives ont été utilisées, qui m'ont renseigné, chacune à leur manière, sur des éléments précis ou une partie de la recherche.

Ainsi, les prélèvements des richesses fauniques du Congo, étudiés par le biais du phénomène de la chasse, ne sont renseignés, dans la majorité des cas, que par les sources officielles, la littérature cynégétique, les statistiques et les documents économiques. Les sources officielles, documents législatifs et administratifs, recueils de législation, fournissent ainsi pour cette première partie, la base des informations permettant d'appréhender le phénomène de la chasse et celui de la protection de certaines espèces animales. Ces sources constituent le reflet d'une volonté politique et malgré leur caractère rigide et informel, elles permettent de suivre toutes les étapes du processus menant à l'idée de protection et de conservation de la faune sauvage au Congo. Considérés comme une panacée pour une série de maux du monde colonial, les actes législatifs sont les réponses concrètes offertes par les nations européennes et permettent de prendre des mesures immédiates sur toute une série de questions relatives à la gestion et à la régulation de la faune sauvage : réglementation du port d'armes à feu, instauration d'une panoplie de permis et autorisations de chasse pour Européens et autochtones, cloisonnement temporel des périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse, cloisonnement spatial de certains lieux réservés à la protection de certaines espèces, établissement d'interdits divers.

Compulsées pour la période de l'Etat Indépendant du Congo, les archives « officielles » de cette époque sont majoritairement absentes – Léopold II procédant à des destructions de papiers qu'il considérait comme « personnels » -, d'autres types d'archives subsistent toutefois pour cette période, financières, politiques, économiques, judiciaires. Les archives de type privé, en particulier, offrent un vaste complément de documents, émanant des acteurs de cette première période d'occupation et d'installation sur l'ensemble du vaste territoire et révèlent une richesse insoupçonnée à propos de mille détails de leur(s)

terme(s) passé(s) au Congo. Si elles fournissent des observations sur la faune, des récits de chasse, des mesures des spécimens, des photographies de trophées, ces données ne sont cependant que des détails dans la vaste somme d'écrits et la lecture fastidieuse des lettres, des carnets de notes, des documents de service. Leur consultation ne nous a finalement permis de retirer que quelques informations supplémentaires à celles trouvées de manière plus explicite dans la littérature éditée. Elles m'offrent cependant une image plus nette des mentalités de l'époque et nous permettent de plonger avec les auteurs dans leurs sentiments, parfois même les plus intimes et les plus contradictoires, à propos de tel ou tel événements ou épisodes de vie.

Il en est de même pour toute la problématique du commerce de l'ivoire, étudié pour éclairer le phénomène généralisé de la chasse à l'éléphant au Congo et dans toute l'Afrique. Les intentions des auteurs sont, ici aussi, moins ambiguës dans les documents personnels car ceux-ci ne sont pas, en principe, réalisés à des fins de divulgation publique. Ils témoignent surtout de leur volonté de renseigner leur famille ou le proche de leur situation physique et mentale au Congo mais aussi de constituer une trace écrite à propos des événements singuliers qu'ils ont vécus ou qu'ils ont observés. Il n'y a donc pas d'intérêt notoire à masquer la réalité ou, du moins, leur réalité. Ici également, certaines données éparses, des chiffres de collecte de l'ivoire, des butins de « guerre » sont accessoirement fournis, mais ne donnent en aucun cas des renseignements généraux sur la manière dont se pratiquaient les récoltes d'ivoire, par qui, dans quel but et quelles étaient les informations générales. Il faut donc se tourner vers les documents statistiques qui offrent davantage de précision au sujet des chiffres de l'ivoire mais qui sont également tronqués par l'absence de considération pour le commerce illicite.

Les nombreuses sources documentaires et littéraires puisées surtout dans la presse coloniale et dans des récits biographiques de type plus littéraires, m'ont fourni une base importante d'informations de tous types. Elles nécessitent cependant un maniement et une lecture prudents, liés à la nature et aux objectifs poursuivis de publication. L'importance assignée par la presse aux découvertes sur le terrain manifeste le besoin d'appuyer la conquête et l'expansion territoriale des agents de Léopold II. Les descriptions de paysages parcourus, des populations rencontrées, des faunes et flores observées deviennent des instruments dont elle dispose pour valider l'œuvre de conquête coloniale. De même, les publications des acteurs de la conquête doivent être comprises comme une tendance vers la reconnaissance publique de l'œuvre accomplie mais également comme un témoignage du sentiment de supériorité des Européens sur les populations autochtones.

Un troisième type de document publié que j'ai largement utilisé est du genre documentaire dans lequel prévaut une volonté d'explication scientifique. Les auteurs tentent de fournir des informations utiles au progrès des connaissances et contribuent de ce fait à compléter le grand catalogue raisonné de la

systématique. Un dernier type est le document à thèse, à charge ou à décharge d'une cause considérée comme juste ou injuste selon le cas. Les divers plaidoyers en faveur de la protection des éléphants en sont des exemples révélateurs. Ils posent la question de l'origine de ces critiques et les buts poursuivis.

Les divers centres d'archives que nous j'ai explorés fournissent une seconde base essentielle aux recherches effectuées pour étayer les Livre II et III de cette thèse, relatifs, d'une part, à la politique de récolte des spécimens zoologiques congolais à destination de musées belges et internationaux et aux mouvements de préservation qui y sont apparentés de près ou de loin et, d'autre part, à la relation entre la gestion de la faune sauvage et la création et le développement des parcs nationaux au Congo durant la colonisation belge. J'ai puisé mes principales informations dans divers dépôts d'archives belges et accessoirement, étrangers.

Les Archives Africaines conservées au ministère des Affaires Etrangères de Bruxelles ont fourni l'essentiel de mes sources. Celles-ci proviennent en majorité de la Section des Affaires étrangères de la Direction Générale « Droit public, Institutions politiques et administratives » en ce qui concerne la politique à suivre par les autorités locales au sujet des relations extérieures et les rapports avec les instances diplomatiques étrangères ainsi que la participation belge à l'organisation de conventions et conférences internationales sur la protection de la faune africaine. Elles proviennent également la Direction Générale « Agriculture et colonisation », extrêmement riche à propos des Parcs Nationaux, de la chasse et des missions scientifiques organisées au Congo par le ministère des Colonies. Les Archives du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren constituent un autre centre de recherche privilégié. J'ai consulté à la Section Histoire de la période coloniale de nombreux fonds privés ainsi que certaines archives d'entreprises comme le *Comité Spécial du Katanga* et d'institutions comme l'*Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge* dont le Musée conserve une partie de la collection. Les sections des Vertébrés et Invertébrés du Département de Zoologie ont fourni les rapports annuels, correspondance, répertoires généraux et registres des entrées tandis que les archives provenant du Secrétariat du Musée, de précieuses informations sur la politique du musée à ses début à propos des sciences naturelles, les divers modes d'acquisition des collections zoologiques et les missions scientifiques et de chasse organisées au Congo pour les compléter. Les Archives des Palais Royaux de Bruxelles contiennent également d'importantes informations totalement inédites sur les rapports des rois Albert Ier et Léopold III avec le monde scientifique et diplomatique, avec l'étranger et les Etats-Unis en particulier, leur intérêt pour la question de la protection de la nature, leurs voyages internationaux et leur rôle dans la création des parcs nationaux du Congo. Certains fonds de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique comportent également plusieurs compléments d'informations sur la politique des récoltes zoologiques en provenance du Congo. Bien que lacunaires, les documents consultés émanent

des dossiers des premiers directeurs de l'institution ainsi que des archives du Patrimoine du Musée. Il est à signaler que les archives du troisième directeur, Victor Van Straelen, qui dirigea également l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, ont été détruites par la direction après son décès à la demande de sa veuve. Le vide laissé par ces archives constitue un des plus grands regrets dans nos recherches de longue haleine. Personnalité phare du monde scientifique, homme d'influence auprès de la dynastie jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, son engagement à la cause de la protection de la nature et sa vision politique en font un des Belges les plus brillants du 20ème siècle alors qu'il reste méconnu dans de nombreux milieux. Durant presque toute sa vie, il rédigea la chronique des événements politiques du pays et les commenta ; la perte de ce témoignage unique empêchera malheureusement toute tentative de biographie à son sujet.

Mes recherches à l'étranger se sont limitées à la consultation des fonds d'archives de l'*Union Internationale pour la Conservation de la Nature* (UICN) à Gland, en Suisse, envisageant la possibilité d'y découvrir les archives de l'ancien fonds de son ancêtre, l'*Office International de Documentation et de Corrélation pour la protection de la nature* (OIPN), fondé en 1929 et installé à Bruxelles ainsi qu'à retrouver la trace du *Comité belge pour la protection de la nature*, dirigé par Jean-Marie Derscheid, qui joua un rôle essentiel dans l'élaboration de la création du premier parc national du Congo belge en 1925, le Parc National Albert. Ces pistes sont restées infructueuses, les archives semblant avoir été perdues durant le déménagement de Bruxelles en Suisse ou même brûlées déjà à Bruxelles. J'y ai cependant trouvé des ouvrages essentiels concernant les premières réunions, congrès et conférences relatives à une protection internationale de la faune et de la flore en Afrique et dans les autres continents, étapes fondamentales pour comprendre l'évolution des politiques en la matière. J'ai également pu y consulter le reliquat de la Bibliothèque constituée par Van Tienhoven, l'un des plus prestigieux promoteurs de la protection internationale de la nature, qui a entretenu de nombreux contacts avec la Belgique en la matière.

J'aurai pu poursuivre mes recherches dans d'autres centres d'archives. Au début de mes enquêtes, j'avais envisagé la possibilité de me rendre au Gemeentearchief van Amsterdam pour compléter les résultats trouvés en Suisse par la consultation de la « Nederlandsche Commissie voor Internationale natuurbescherming », le pendant hollandais du « Comité Belge » mentionné plus haut. La crainte de m'éloigner trop de mon sujet principal pour me tourner vers la protection internationale de la faune sauvage m'a provisoirement fait renoncer à cette piste. De même, mes investigations pouvaient nous mener à l'American Museum of Natural History à New York où de prestigieuses expéditions scientifiques, zoologiques et ethnographiques, ont été organisées à destination du Congo et où le taxidermiste Carl Akeley, attaché à l'Institution, est l'inspirateur de la formation du noyau du futur premier parc national congolais, le Parc National Albert. Dans ce cas également, les archives que contiennent cette institution dépassaient largement le cadre de mes recherches,

d'autant plus que le ministère des Colonies à Bruxelles ainsi que les Palais Royaux possédaient de multiples traces et doubles de la correspondances entre Akeley et les autorités belges à propos de ses projets au Congo. Tels sont les raisons principales qui m'ont fait renoncer à ces missions exploratoires. Il en est une autre, non négligeable. Le choix chronologique étendu de mon sujet consistait plutôt à opter pour une stratégie allant vers l'essentiel. La consultation d'autres types d'archives, en Belgique et à l'étranger se justifie par conséquent davantage dans le cadre de recherches ultérieures, effectuées sur la base des résultats de cette thèse et pour des thèmes particuliers. Le pense par exemple à la consultation des archives du Jardin Zoologique d'Anvers à propos de la thématique de la domestication et de l'acclimatation des espèces sauvages exotiques en Belgique ou celle des archives de Missions religieuses, malgré le fait que plusieurs missionnaires se sont révélés d'excellents chasseurs, d'habiles collecteurs ou des guides expérimentés de missions scientifiques. Cette piste pourrait faire l'objet d'études plus ciblées. Il en est de même pour les archives laissées éventuellement par diverses institutions et sociétés s'occupant, spécifiquement ou accessoirement en Belgique des questions de protection de la nature telles que la Commission royale des Monuments et des Sites, le Conseil Supérieur de la Chasse ou la Société royale zoologique de Belgique, entre autres.

Les sources scientifiques pures, comme les résultats des récoltes et recherches entreprises par des zoologistes et biologistes dans les différents parcs nationaux du Congo sont également prises en considération, moins au niveau des analyses et de la systématique, qu'à celui du message qui y est contenu. Celles-ci permettent de suivre l'évolution des intérêts pour certaines thématiques et les conceptions qu'elles englobent. Elles permettent aussi de constater l'influence de leurs écrits dans les pratiques coloniales ou de dégager certaines critiques fondamentales émises à leur propos.

Nous avons également pratiqué, mais dans une moindre mesure, la méthode de l'interview orale pour un certains nombres de témoins directs ou indirects de faits présentés. Estimant que le corpus de sources documentaires était suffisamment étoffé, nous considérons surtout ces témoignages comme une complément d'informations permettant de prendre plus directement pied dans la réalité quotidienne. Le nombre restreint de ceux-ci a seulement permis d'illustrer ou de compléter par quelques anecdotes la trame de nos recherches.

Plan

L'objectif principal de cette étude est d'offrir les bases d'une histoire de l'environnement en portant notre attention sur les changements induits par le colonisateur sur l'environnement sauvage du Congo. Dans cette histoire en

évolution constante, tant au niveau des idées que des pratiques, nous voulons accorder toute notre attention aux facteurs de ruptures mais aussi de continuité ainsi qu'aux influences endogènes et exogènes qui modifient les mentalités et les structures en place. Nous voulons démontrer par ce biais les relations changeantes et persistantes du colonisateur vis-à-vis de la faune sauvage, et par conséquent l'influence de celles-ci sur les populations autochtones. Le choix d'une présentation diachronique de ces relations nous semblait la meilleure manière d'aborder la question et de fournir une vue générale sur son évolution durant toute la période d'occupation belge au Congo qui s'étale sur septante-cinq années (1885-1960). L'inconvénient majeur à cette option est l'apparition inévitable de certains recoupement et répétitions des thématiques d'un Livre à un autre ; son avantage réside pourtant dans la manière de traiter celles-ci chaque fois sous un angle bien particulier, entraînant de ce fait une dynamique accrue entre les différents chapitres de la thèse. Le phénomène de la chasse, par exemple, est récurrent puisqu'il est fondamental pour comprendre ce qui pousse les autorités à établir des instruments pour protéger la faune de ses multiples et divers assauts.

Le second objectif que nous voulons atteindre est l'ouverture de nouvelles perspectives de cette matière en Belgique qui est, jusqu'ici encore, le parent pauvre de l'intérêt récent pour l'histoire de l'environnement. Telle est la raison pour laquelle il nous semblait crucial de se pencher sur le passé colonial de la Belgique au Congo afin d'y percevoir et comprendre les systèmes et les pratiques mis en place durant cette période et qui transformèrent l'environnement congolais. Le thème était très vaste et les choix d'analyses, multiples. Notre attention s'est ainsi portée vers une étude de cas, celle de la faune sauvage, et d'une pratique, celle de la colonisation, en se focalisant sur une question fondamentale : de quelle(s) manière(s) le système colonial belge a-t-il géré, tout au long de son histoire, la faune sauvage congolaise, et par ce biais, son environnement naturel ? Pour y répondre, nous avons envisagé d'aborder les réponses environnementales dans leur contexte politique, économique et culturel au sens large, mais aussi national et international.

Nous avons choisi de diviser notre travail en trois grandes articulations qui sont conçues à la fois comme une succession temporelle de synchronies, se situant sur une longue période, celle de la « colonisation » au Congo entre 1885 et 1960, et pouvant également faire, chacune d'entre-elles, l'objet d'une mise en lumière particulière. Pour chacune des trois, l'articulation se base sur l'ambivalence existant entre deux thématiques principales, l'une caractérisant les ambitions successives de la politique coloniale en relation avec l'utilisation des ressources naturelles : posséder (1885-1908) ; récolter (1880-1930) ; mettre en valeur (1925-1960) ; l'autre caractérisant l'évolution des idéologies et pratiques en matière de gestion de la faune sauvage : protéger (1885-1908) ; préserver (1880-1930) ; conserver (1925-1960).

Le Livre I *« Posséder – Protéger » (1885-1908)*, propose d'éclairer les relations entre la politique d'appropriation des richesses naturelles mise en place durant la période de l'Etat Indépendant du Congo et l'émergence d'une sensibilité pour la protection de la faune sauvage en particulier. Le territoire congolais, rapidement perçu comme un pays neuf et prometteur de nombreuses sources de revenus a très vite, en effet, représenté un paradis pour le chasseur. La tradition historique, en outre, reste jusqu'à présent confinée à présenter l'arrivée des allochtones européens comme un choc de civilisation qui se traduit, dans le contexte de l'environnement naturel, par une exploitation à outrance de nombreuses niches écologiques au Congo. L'absence de sensibilité à l'égard de la nature, non encore perçue à l'époque comme un écosystème global, s'oppose à l'idée d'un équilibre naturel maintenu par la population autochtone avant la colonisation. Dans cette perspective, le choc colonial est uniquement analysé en terme de rupture, tandis que le prélèvement des ressources naturelles est surtout analysé en fonction de leurs rendements économiques. Cette vision correspond à la tendance « apocalyptique » de l'histoire environnementale et est remise de plus en plus en question. Notre analyse portera dès lors sur la recherche d'éléments permettant de confirmer ou, au contraire, d'infirmer cette thèse.

La pratique de la chasse, loisir favori de la plupart des voyageurs, va rapidement se développer durant cette période ; le commerce voit dans l'ivoire, le caoutchouc et les bois précieux des matières idéales pour accroître les revenus d'un Etat entrepreneur et des intérêts privés. Notre analyse s'ancre, dans un premier temps, sur la manière dont la chasse aux animaux sauvages est un des instruments essentiels de ces prélèvements, en distinguant plusieurs types de chasse, pratiquées par les Européens et fonction d'objectifs clairement établis : la chasse alimentaire, la chasse commerciale et la chasse « sportive ». C'est principalement le phénomène de la chasse commerciale qui se structure autour de l'ivoire pour des nécessités de rentabilité économique et précipite la disparition des éléphants en Afrique centrale. La mode pour l'ivoire s'emparant du mouvement, le nombre de plus en plus élevé de défenses d'ivoire exportées dans les principaux ports européens, Londres, Liverpool puis Anvers, va multiplier les critiques sur la disparition des éléphants. Nos interrogations porteront sur les auteurs de ces critiques, les fondements de leurs thèses et la crédibilité qu'on peut leur accorder et, enfin, les réponses de l'Etat à ces manifestations et leurs conséquences.

La seconde partie du Livre propose de se construire autour de la notion de « protection » de la faune sauvage et considérer la réalité qu'elle recoupe. Nous allons centrer a priori notre analyse sur les facteurs de ruptures d'éventuelles conditions d'équilibre et voir si les manœuvres protectionnistes prévues par le gouvernement de l'Etat Indépendant vont répondre au déséquilibre provoqué par l'exploitation faunique. Le champ géographique de nos observations se situe dans l'espace congolais mais prend également en considération d'autres empires coloniaux européens, à titre comparatif, l'Afrique du Sud et les colonies

britanniques et allemandes d'Afrique orientale où des politiques de gestion de la faune sauvage se mettent en place et où apparurent des personnalités influentes sensibilisées à la question de la protection de la faune qui émerge en Europe, et particulièrement en Grande-Bretagne. Nous verrons comment, à son tour, la Belgique va faire écho aux diverses sensibilités qui émanent des défenseurs et des détracteurs de la cause des animaux, l'éléphant en particulier. La presse coloniale de l'époque offre les meilleures indications à ce sujet et il sera intéressant de constater la manière dont elle va faire face aux critiques internationales à propos de la situation économique dans l'Etat Indépendant du Congo et, a fortiori, de la prospérité du port d'Anvers où aboutit la majorité de l'ivoire congolais. Nous analyserons enfin les réponses législatives et concrètes qui vont être apportées à la protection de la faune sauvage dans l'Etat Indépendant du Congo et verrons si celles-ci soutiennent la volonté politique d'utiliser et d'exporter les ressources animales dans le cadre de l'expansion économique nationale. La première d'entre elles est la domestication de certaines espèces, comme l'éléphant ou le zèbre ; la seconde est l'établissement d'une législation cynégétique et l'organisation de premières réserves de chasse. Nous verrons aussi pourquoi et comment l'Etat va s'insérer dans un mouvement international qui prend corps à cette époque et vise à protéger les espèces menacées d'Afrique et quelles en seront les conséquences sur le territoire congolais.

Le Livre II, intitulé *« Récolter – Préserver » (1880-1930)*, reprend les limites chronologiques de la première partie mais les dépasse quelque peu en amont et en aval pour les faire coïncider plus justement avec un autre tenant de la politique coloniale qui vise à renforcer l'expansion et le prestige nationaux par le biais de la science et non plus de l'économie. La pénétration belge et européenne en Afrique centrale n'engendre pas seulement l'ouverture vers de nouveaux produits commerciaux et à développer ; elle va coïncider avec le développement d'une « politique scientifique » de la métropole qui se sent investie d'une obligation quasi morale de découvrir les ressources du pays nouvellement ouvert à la « civilisation » et de les mettre en valeur par des études aussi complètes que possible. Nous verrons de quelle manière le développement des sciences naturelles en Belgique va fortifier cette tendance grâce à l'institutionalisation des recherches dans les universités et les académies qui prennent sa pratique en charge et comment celles-ci répondent à l'ambition de devenir une composante essentielle de la modernité, accessible au plus grand nombre. La sphère coloniale, par conséquent, va offrir un laboratoire idéal pour y découvrir les nouvelles espèces et les naturalistes n'hésiteront pas à s'engager dans cette voie, fournissant matière à la systématique et à la taxonomie. Il nous paraissait donc évident de se concentrer, dans la première partie de ce Livre, sur la question de la politique des récoltes scientifiques belges au Congo, depuis les premières tentatives de récoltes en 1880 jusqu'à leur pratique systématique en 1930.

Le Musée du Congo, par sa création et son développement, est intimement lié à l'histoire de la colonie. Il nous semblait donc être un champ d'étude exemplaire à ce sujet, à la fois réceptacle des récoltes sur le terrain et diffuseur des connaissances acquises par les collections, fondées sur leur base. Dans cette seconde partie, nous voulons centrer nos propos sur le concept de « *Préservation* » en essayant de démontrer comment le Musée, lieu de « préservation » par essence des témoignages des cultures matérielles du Congo et des spécimens de sciences naturelles vivant sur son sol, va lier sa triple vocation – lieu de récoltes, de connaissances et d'éducation – aux idées et méthodes de préservation des collections fauniques. Nous voulons recadrer celles-ci avec le phénomène d'internationalisation des recherches qui va engendrer une concurrence entre les institutions scientifiques pour obtenir des spécimens rares et en voie de disparition.

Le troisième et dernier chapitre de ce Livre expliquera plus en détail l'essor international du mouvement « préservationniste » et sa confrontation avec le mouvement « conservationniste » qui se développe en parallèle. Ceux-ci prennent corps en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique dès le 2ème tiers du 19ème et au début du 20ème siècles sur des fondements historiques, philosophiques et scientifiques divers et particuliers, mais procèdent d'un souci commun développé par des facteurs socio-économiques similaires – l'essor industriel, le passage d'une société rurale à une société urbaine, une économie reposant sur l'utilisation libérale des ressources naturelles - : la confrontation entre un monde naturel, évoluant sur une longue durée et qui préservait des formes anciennes de vie et un monde de « progrès » provoquant, sur un court laps de temps, des changements souvent radicaux et des pertes irrémédiables de modes de vie traditionnels et de biotopes naturels. Comment ces questionnements vont être perçus et joués en Belgique, tel est le propos de la dernière partie de ce chapitre, clôturant le Livre II.

Le Livre III, *« Mettre en valeur – Conserver » (1925-1960)*, poursuit cette dernière interrogation pour la colonie belge au Congo et s'attache à établir le lien entre la mise en valeur des ressources de la faune et sa conservation entre 1925 et 1960, époque durant laquelle le système belge va développer un agenda destiné à promouvoir, sur base d'informations scientifiques moins empiriques et de données expérimentales de plus en plus systématiques, une gestion rationnelle et industrielle des terres et de ses ressources agricoles, forestières, minières et aquifères en milieux ruraux afin d'augmenter et de perfectionner ses moyens de production. Nous proposons dès lors de nous pencher sur deux modes de gestion des ressources fauniques qui vont se développer simultanément dans l'espace colonial : le contrôle de la faune sauvage évoluant dans le cadre d'une politique globale de « mise en valeur » des ressources naturelles tournée vers des objectifs de bien-être économique et social ; la « conservation » de la faune sauvage, impliquant le maintien permanent d'une quantité raisonnable et rationnelle d'espèces dans des espaces réservés à cet usage.

La première partie du Livre s'attache à définir l'ensemble des mesures gouvernementales destinées à garantir une conservation rationnelle de la faune sauvage au Congo belge. Celle-ci émane successivement de plusieurs instances, révélant une rivalité entre les lieux du pouvoir décisionnel et exécutif métropolitain et colonial. Tandis que les législations en matière cynégétique, de vente des ressources naturelles et de port d'armes continuent à se préciser en fonction des circonstances économiques régionales, l'idée de protection de la faune sauvage s'oriente, quant à elle, vers une volonté d'agencer l'espace colonial en diverses zones – réserves de chasse, totale, partielle, réserve à éléphant, réserve à hippopotame, etc – qui correspondent à un changement des mentalités induit par certains groupements associatifs en faveur de la conservation de la nature mais également aux développement de la recherche scientifique dans le domaine environnemental. En analysant la situation de la chasse entre la fin de la Première Guerre mondiale et 1960, nous tenterons d'expliquer l'écart ou le rapprochement entre les intentions officiellement affichées et les résultats concrets obtenus sur le terrain. Nous présenterons dès lors les réponses apportées par les autorités pour conserver la faune, en particulier le statut des différentes « réserves » fauniques et les principaux chefs de file qui ont proposé des débats d'idées et ont orienté par leurs théories les projets coloniaux vers une conservation scientifique de la nature.

Ainsi, parallèlement à la nécessité de concevoir la politique de protection de la faune selon une nécessité de contrôler, structurer et distinguer des espaces naturels particuliers, s'établit une conservation scientifique de la nature, dont les parcs nationaux du Congo en fournissent des cas d'étude idéaux. La deuxième partie de ce Livre s'attache donc à retracer le cheminement des premiers parcs nationaux du Congo Belge. Nous présenterons les multiples facteurs qui ont présidé à la création en 1925 du premier parc, le Parc National Albert qui inaugure l'objectif essentiellement scientifique de cette entité, le faisant un précurseur sur l'ensemble du continent africain. Une présentation détaillée de celui-ci tombe donc sous le sens. Quelles en furent les influences, les personnalités phares, les intérêts en jeu et les principales caractéristiques ? Telles seront les questions abordées, de même que les questionnements et remises en cause que ceux-ci posent sur l'exploitation de l'environnement naturel par la colonisation.

La dernière partie s'attachera à proposer une étude de cas qui relève davantage de l'histoire de l'environnement et les Cultural Studies, se concentrant sur les rapports étroits entre le vie autonome des parcs nationaux et les composantes humaines en place, présentées à l'époque comme marginales. Il nous semblait indispensable de faire ressortir les conséquences locales de la création des parcs nationaux au point de vue social, économique, démographique et culturel. Nous les aborderons surtout sous la perspective de la résistance des populations autochtones face à leur exclusion physique de ces zones contrôlées et interdites à l'homme et analyserons les tenants de leurs revendications, mêlées à celles du colonat européen et des acteurs économiques des régions

visées. Nous considérerons également ces espaces comme prétexte de lutte d'intérêt et de pouvoir entre les instances coloniales – ministère des colonies, gouvernement colonial général, gouvernements provinciaux, magistrature – et les autorités des Parcs Nationaux – à Bruxelles et sur place -. Nous présenterons de manière chronologique les principaux problèmes rencontrés dans les différents parcs, le Parc National Albert, le Parc National de la Kagera[72], le Parc National de la Garamba et le Parc National de l'Upemba. L'objectif de cette partie sera de faire ressortir les tendances divergentes, voire contradictoires entre une vision à long terme se marquant par une volonté de conserver à tout prix des biotopes, quoi qu'il en coûte localement et une vision à court terme, reflétant sa critique et son refus, par le fait que ces zones constituaient un des principaux facteurs entravant l'économie et la mise en valeur de ces régions.

L'étude de ce cas permettra en fin de compte de réfléchir sur les liens qui se tissent, qui rapprochent et qui parfois écartent la législation, son application administrative, la recherche fondamentale et la diffusion des idées et des résultats de cette recherche. Nous espérons qu'elle puisse aider la réflexion écologique actuelle en proposant un savoir comparatif sur les crises rencontrées il y a plusieurs décennies.

[72] Ce parc national ne se trouve pas au Congo mais dans le territoire sous mandat du Ruanda. Bien que ce territoire dépasse le cadre géographique de notre recherche, il nous semblait un contre-sens de le retirer de cette présentation car il trouve sa place dans la succession de création des autres parcs en territoire congolais et comme cette création n'est pas le fruit d'un gouvernement mais d'un organisme parastatal qui possédait une indépendance d'idée par rapport aux deux modes de gestion – colonie pour le cas du Congo et tutelle pour celui du Ruanda-Urundi -, il ne nous semblait pas judicieux de le retirer de ce contexte général. Néanmoins, nous n'irons pas dans les détails pour ce Parc mais porterons plutôt l'attention sur les difficultés qui ont présidé à sa création.

LIVRE PREMIER

« Posséder – Protéger »
1885 – 1908

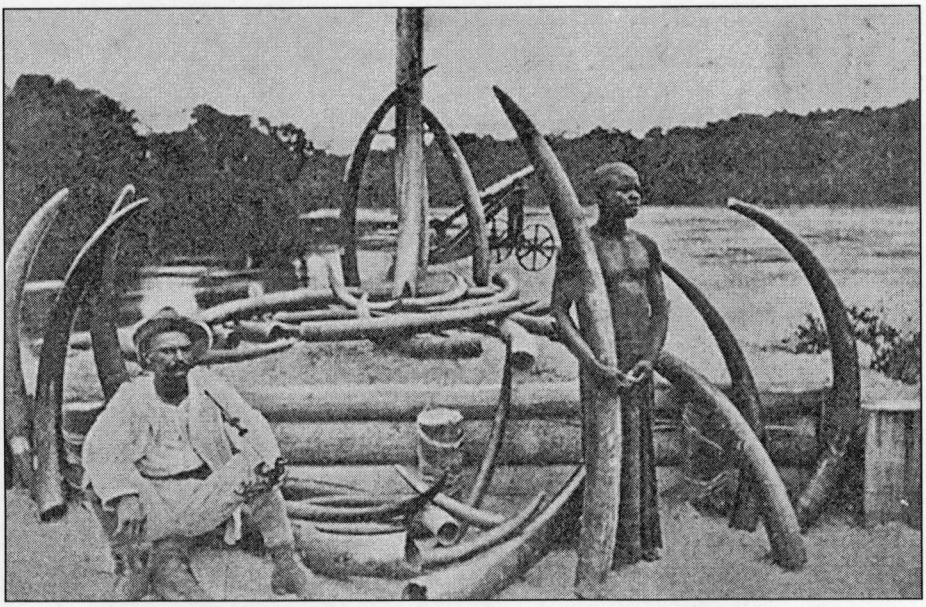

Fig. 1. Alexandre Legat, agent de la « Sandford Exploring Expedition » à Luebo et récolteur d'ivoire (Coll. MRAC, Histoire)

INTRODUCTION GENERALE

De nos jours, les diverses sensibilités liées à la problématique de la protection et de la conservation de la nature sont les héritages de combats de longue haleine, menés depuis un siècle et demi durant lesquels des personnalités toujours plus nombreuses ont revendiqué l'absolue nécessité de la défendre coûte que coûte. Durant la seconde moitié du 19ème siècle, période historique que nous allons aborder en particulier, cette sensibilité reste à l'arrière-plan tandis que se développe une transformation progressive mais radicale de l'environnement naturel, liée à la découverte de la forêt équatoriale et des animaux sauvages, symboles à la fois de danger et de réservoir inépuisable de richesses. Celle-ci va provoquer, semble-t-il, l'exploitation à outrance de nombreuses niches écologiques, en particulier dans les empires coloniaux d'outre-mer où les possibilités d'exploitation semblent alors illimitées.

Notre optique, dans ce premier livre, est de montrer l'ambivalence existant entre les termes « posséder » et « protéger » dans le cadre de l'appropriation des richesses naturelles et de la faune sauvage en particulier. Ces deux composantes, croyons-nous, ne sont pas forcément opposées, comme nous pourrions nous y attendre a priori et nous verrons de quelle manière elles se complètent. Il est nécessaire, avant tout, de donner une définition des ces termes.

Le verbe « posséder » relève de l'idée de l'appropriation coloniale des ressources naturelles du vaste territoire congolais par la mise sur pied d'un système politique impérialiste étranger et dans le cadre d'une économie-monde. En l'occurrence le régime de l'Etat Indépendant du Congo, situé chronologiquement entre 1885 et 1908. Comment s'est opéré ce pillage, quels sont les dispositifs mis en place pour le réaliser, telles sont les questions essentielles que nous allons nous poser. En ciblant notre étude sur le cas de la faune sauvage, le phénomène de la chasse se rapporte intimement à ces prélèvements, d'une manière ou d'une autre en fonction des objectifs. Nous présenterons ainsi, dans un premier temps, les principaux types de chasse pratiqués par les Européens engagés par l'Etat Indépendant du Congo : la chasse alimentaire, la chasse commerciale et la chasse sportive.

La recherche et l'appropriation de l'ivoire, par exemple, sont des facteurs essentiels de la survie financière de l'entreprise léopoldienne durant les premières années de pénétration et d'occupation du territoire congolais. Matière première faisant l'objet de transactions commerciales importantes depuis plusieurs siècles, les mouvements commerciaux s'accentuent autour d'elle, engendrés par une hausse de plus en plus importante des demandes. L'Afrique orientale, connue de longue date comme principal pôle d'échange vers les marchés asiatiques puis européens va ensuite céder sa place à l'Afrique

occidentale et au Congo atlantique en particulier qui va demeurer longtemps le marché d'ivoire le plus important à destination de l'Europe et des Etats-Unis. Parallèlement, le développement des armes à feu, symboles de prestige, échangées sur de plus grandes distances, la dispersion des armes de traite et l'évolution vers les armes à feu perfectionnées vont permettre de réaliser des chasses plus fructueuses pour répondre à ces demandes internationales.

La seconde partie du Livre s'articule, quant à elle, autour du verbe « protéger ». Celui-ci témoigne des réponses apportées par les gouvernements coloniaux, au phénomène de disparition de la faune africaine, provoquée par la chasse. Diverses propositions vont être réalisées en fonction des états, des situations locales, de l'héritage historique et des sensibilités pour cette matière délicate qui possède un lien direct avec le développement économique et de peuplement de régions colonisées. Le constat des prélèvements d'espèces considérées comme utilitaires, l'éléphant, l'autruche, les antilopes, l'hippopotame, voire, de la disparition de certaines d'entre elles, va s'opérer par les premiers témoins directs, les chasseurs. Parmi eux, certains vont alerter l'opinion publique des boulversements provoqués en Afrique par ce phénomène. Le cas de l'Afrique du Sud est exemplaire de ce propos en devenant le chef de file de la lutte contre la disparition de la faune sauvage. Ses dénonciations vont s'exporter en Europe où des voix s'élevent alors pour dénoncer les abus et les ravages effectués sur la faune sauvage dans les colonies tropicales et équatoriales africaines.

L'augmentation constante du nombre de défenses d'ivoire exportées dans les principaux ports européens, Londres, Liverpool puis Anvers, vont aussi multiplier les critiques sur la disparition des éléphants. De qui émanent-elles, sont-elles fondées, quelles en sont les réponses apportées et leurs conséquences ? Nous chercherons à répondre à ces questions tout au long de cette seconde partie. La Belgique connaît également défenseurs et détracteurs à l'affirmation du massacre généralisé des éléphants dans l'Etat Indépendant et qui est en étroite relation avec les critiques internationales sur la prospérité du commerce de l'ivoire du port d'Anvers où aboutit la majorité des défenses. Nous analyserons enfin les types de réponses qui vont être apportées à la volonté de protéger la faune sauvage dans l'Etat Indépendant du Congo, et qui iront dans deux grandes directions : la domestication de certaines espèces, comme l'éléphant ou le zèbre, d'une part, l'élaboration d'une législation cynégétique et l'organisation de premières réserves de chasse, d'autre part. Nous verrons aussi la manière dont l'Etat va entrer dans le concert des grandes nations européennes à propos d'une première tentative internationale de protéger les espèces menacées d'Afrique et quelles vont en être les conséquences sur le terrain.

PREMIERE PARTIE

Des pratiques de l'appropriation sous le régime de l'Etat Indépendant du Congo:

L'exemple de la chasse (1885-1908)

Introduction

L'objectif de cette première partie est de fournir un inventaire non systématique mais suffisamment documenté pour appréhender le phénomène de la chasse au Congo dans l'Etat Indépendant du Congo et sa signification sociale, économique, culturelle. Il contribuera à nous fournir un terreau consistant, nous permettant d'entrer de plain-pied dans un type de rapport privilégié de l'homme avec la nature. Plus précisément, il s'agira de montrer la manière dont l'envahisseur étranger européen, exportant sa propre culture cynégétique, va considérer et traiter une faune inconnue qu'il doit apprendre à connaître et à reconnaître ainsi que les méthodes de chasse et connaissances naturelles des populations autochtones.

Il est un fait évident que ces relations s'opèrent de manières diverses, en tenant compte du degré d'implication et d'intérêt de l'envahisseur pour la chasse, en fonction de buts définis, qu'ils soient alimentaires, commerciaux, sportifs, scientifiques ou de loisirs ; en fonction également de ce que leur éducation, leur culture occidentale leur a enseigné et inculqué ; en fonction également de leur degré d'adaptation à un environnement particulier et des pressions de tous ordres qu'ils ont à subir ou qu'ils font subir. Les pratiques européennes de chasse en Afrique vont requérir souvent l'aide de chasseurs locaux et les résultats des chasses sont la plupart du temps l'objet de grandes réjouissances. Peut-être permettent-ils davantage de contacts avec les locaux lorque l'assistance des uns ou des autres est requise ? La chasse pratiquée par les Européens va développer probablement la reconnaissance locale de leur pouvoir, d'une part parce que la technologie armurière occidentale est susceptible de prouesses, d'autre part, parce que chez la grande majorité des autochtones, les faits de chasse et les rites qui les accompagnent sont synonymes de prestige et de considération.

Dans les sources d'exploration que nous avons analysées, presque tous les auteurs témoignent de leurs « exploits » de chasse au gibier, ce qui illustre parfaitement l'omniprésence de cette faune, principale source de protéines

carnées. Le processus de la chasse devient, dès lors, un des moyens les plus efficaces pour s'approprier cette ressource naturelle. Nous allons en évoquer les objectifs divers et qui doivent, à la fois, payer l'entreprise d'occupation territoriale et la rentabiliser, nourrir ses divers acteurs européens et africains, dominer un environnement le plus souvent hostile et exhiber son pouvoir et, par ce biais, les composantes de sa masculinité. Nous analyserons ainsi d'abord la chasse comme un moyen de procurer des subsides à la population locale. Elle permet aux pionniers européens et à leurs intermédiaires de constituer un système d'assistance vitale lors des expéditions et de l'installation des camps et des postes dans certaines régions. Elle fournit aussi en viande les acteurs allochtones des territoires occupés et la multitude des filières autochtones qui en dépendent directement ou indirectement.

L'ivoire est l'une des ressources naturelles les plus importantes durant les deux premières décennies de cette occupation à la fin du 19ème siècle. Sa disponibilité sur place, son incorporation dans des réseaux commerciaux structurels par les populations locales et la systématisation de sa récolte dans un commerce à grande échelle vont accroître la chasse aux animaux porteurs de défenses, éléphants, rhinocéros, et accessoirement, aux porteurs de cornes et de peaux. Ce moyen est, en effet, le plus rapide, le plus simple et le moins onéreux pour payer l'entreprise d'exploration et d'occupation et surtout la rentabiliser. La chasse en tant que ressource commerciale sera développée en ce sens dans le deuxième chapitre.

Dans le troisième chapitre, nous verrons la manière dont la chasse sportive ou, du moins, la chasse de loisirs, se particularise comme rituel de l'occupation. Elle va participer à la reconnaissance de la masculinité des acteurs colonisateurs et, par conséquent, traduire l'idée de leur élitisme et de leur supériorité morale, technique et compétente sur l'autochtone réduit à un statut de « braconnier ». Nos propos se centreront ensuite sur la façon dont ce rituel se manifeste au travers de représentations visuelles, trophées, photographies, qui deviennent le signe flagrant de pouvoir sur la faune et, a fortiori, sur le pays.

Une quatrième composante du phénomène de la chasse en Afrique centrale est indissociable de la récolte des éléments naturels non maîtrisés, dans un sens volontariste de description, de systématisation et de quantifications scientifiques. Cet aspect bien spécifique sera, quant à lui, abordé dans le Livre II qui se rapporte plus spécifiquement aux pratiques de préservation des espèces fauniques dans un contexte muséal. Nous croyons, en effet, que ce type de chasse est à distinguer des autres car ses objectifs sont surtout scientifiques et ne comportent, en principe, ni abattages incontrôlés de la faune, ni exploitation de cette ressource dans un but utilitaire.

Chapitre I
La nature africaine dans l'imagination européenne à la fin du 19ème siècle

L'objectif de ce premier chapitre consiste à lancer quelques pistes de réflexions sur la manière dont est considérée la nature africaine dans l'imagination européenne avant et pendant la conquête coloniale. L'intérêt de cette approche est d'observer l'importance de l'aspect mythique qui entoure la découverte de la nature africaine, influençant considérablement les mentalités occidentales à propos de ses habitants humains et animaux et devenant, par ce biais, source d'un grand nombre de stéréotypes et de préjugés. Au départ, nous voulions mettre ce chapitre en parallèle avec un second relatif au background centre-africain et présenter ses diverses zones écologiques, la place de la chasse et de la cueillette dans l'économie locale et la part de l'alimentation en fonction du milieu et de la densité de la population. Nous y avons renoncé pour plusieurs raisons. D'une part, notre travail n'est pas anthropologique et les matières sensées y être abordées étaient trop vastes et complexes pour y retirer quelques constations de base ; d'autre part, une telle présentation nous semble tronquer la réalité historique des « découvreurs » de la nature et de la faune congolaises, qui ne leur sont ouvertes que progressivement. Nous voulons, similairement, suivre leur cheminement et présenter aux lecteurs rien de plus que ce que les sources occidentales renseignaient à l'époque, de manière à bien mettre en évidence, pour chaque section temporelle, l'évolution sous-jacente des mentalités à cet égard.

1. Considérations générales

Le 19ème siècle porte à son apogée l'ambition occidentale d'assujettissement du monde naturel. Il offre le visage d'une l'Europe de l'ère industrielle et technicienne, dans laquelle le triomphe de l'impérialisme et du modèle économique libéral permet à l'homme de s'affranchir des contraintes naturelles. Ce modèle va se prolonger jusque dans les années 1920 et mettre en évidence le principe de l'autonomie de l'économie par rapport à la nature. Cependant, en contrepartie de cette arrogance de la « modernité », la nature va également renvoyer au passé, à l'inaltérable, s'accompagnant d'un statut nostalgique et ambigu de défense de la terre et de la paysannerie en Europe. C'est dans ce contexte de satisfaction démonstrative face au progrès que s'inscrivent les succès du lamarckisme, puis du darwinisme en sciences naturelles et sociales. L'évolutionnisme propose, en effet, une explication cohérente du vaste mouvement permettant à l'homme de s'affranchir de l'animalité et justifie de même les différences entre les sociétés par leur habileté à tirer parti de leur milieu. La théorie de l'évolution s'affirme aussi dans une perspective

historique, constatant que les différentes civilisations se succèdent dans la lutte pour l'existence du fait de leur aptitude à s'adapter aux contraintes de l'environnement physique.

La bibliographie du Congo[73] présentée par Alphonse Jules Wauters (1845-1916)[74] en 1895 reprend l'essentiel de la littérature sur le Congo entre 1880 et 1895 et consacre un chapitre aux « Explorations et Découvertes ». Elle démontre que la nature se laisse appréhender dans une première phase par les relations de voyages, journaux de routes, descriptions du pays, des paysages, des habitants du bassin du Congo. Ces témoignages sont écrits par des observateurs pseudo-scientifiques ou scientifiques, mais aussi et surtout des délégués de sociétés de géographie, missionnaires, officiers, agents de l'Association Internationale Africaine, du Comité d'Etudes du Haut-Congo, de l'Etat Indépendant du Congo et prennent la forme d'articles parus dans des revues d'exploration géographique à vocation scientifique comme le *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, des revues de propagande, défendant l'œuvre royale, telle que *Le Mouvement Géographique* ou des revues à vocation économique, telles que *Le Congo Illustré* ou le *Bulletin de la Société d'études coloniales.*

Sur la faune, plus précisément, il n'existe pas de travaux d'ensemble pour cette période et les bibliographies ne renferment pas, sauf à de rares exceptions près, de renseignements sur les animaux du bassin du fleuve Congo. La plupart ne sont que des monographies, des descriptions assez peu étendues relatives à des spécimens qui ont été rapportés dans les métropoles européennes par les explorateurs. Des renseignements et observations de toute nature se retrouvent ainsi de manière éparse dans les relations de voyage de Livingstone, Burton, Stanley, Schweinfurth, Junker, Johnston, Cappello et Ivens, Giraud, Emin, Stuhlmann et dans les récits de chasse d'auteurs comme Anderson, Baines, Baldwin, S.-W. Baker, Faulkner qui, bien que ne se rapportant pas au bassin du Congo, fournissent des renseignements concernant les animaux africain qu'ils rencontrent.

En terme général, les récits, conférences, articles relatifs à cette région sont riches en promesses. Les récits d'aventures vont se combiner avec des descriptions plus ou moins précises et convaincantes des régions traversées et des populations rencontrées, également avec des faits qui vont quasi relever du mythe et qui donneront un éclat plus visible aux découvertes. Il faut cependant distinguer dans ce contexte deux interprétations des « aventures » proposées par les protagonistes. L'interprétation que fournit Pierre Halen à ce propos est

---

[73] A.-J. WAUTERS, *Bibliographie du Congo 1880-1895*, Bruxelles, Administration du Mouvement Géographique, 1895, pp. 121-159.

[74] Homme de lettres et critique d'art, passionné de géographie, ardent défenseur de l'œuvre léopoldienne dès la Conférence géographique de Bruxelles de 1876, il devient plus critique par rapport à la politique du souverain à partir de 1891. Fonde le *Mouvement Géographique* en 1884, écrit divers ouvrages sur le Congo (R. CAMBIER, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 969-972).

éclairante car selon lui, toute relation de voyage n'est pas une aventure à proprement parler. Soit l'exploration accueille l'aventure sous la forme de péripéties durant le trajet du voyage et c'est le cas pour l'ouvrage de Stanley, *Travels, Adventures and Discoveries in Central Africa*, par exemple, soit il s'agit d'un genre littéraire à situer dans l'intervalle de temps entre l'exploration et l'œuvre coloniale[75]. Il y a cependant une objection à apporter à cette distinction dans ce sens où, sur un point de vue de découverte pure, et donc impliquant le facteur « hasard » des rencontres, le paysage traversé devient lui-même aventure, sans que le protagoniste y soit mêlé, de plein gré ou de force. La nature environnante, en l'occurrence, encore inconnue devint alors le décor théâtral des « aventures », soit que cette nature reste passive et inexploitée, soit qu'elle était active, source de craintes diverses, de maladies, de dangers imaginaires ou de dangers bien réels. C'est cette dernière interprétation que nous retiendrons.

Les récits publiés des premiers voyageurs dans la région du bassin du fleuve Congo vont donner davantage de consistance aux savoirs occidentaux sur le paysage et former la découverte « réelle »[76] de ceux-ci. Les premières démarches des voyageurs face à une nature inconnue, ou, en tous cas non maîtrisée, sont, dans un premier temps, celles de l'observation éparse et le plus souvent accidentelle. Elle se traduit dans les écrits par des descriptions et des tentatives d'exposer la manière dont est structurée et disséminée la nature du Congo. Dans un second temps, les observateurs regardent la nature comme une manne offrant végétaux et animaux nécessaires à la demande croissante en matière de consommation, d'industrie et d'économie. Les récits s'inscrivent alors pleinement dans une volonté expansionniste européenne en quête de débouchés où la nature est considérée comme un *« réservoir inépuisable de richesses »*. D'emblée, ils considèrent cette nature comme un bien n'appartenant à personne et acquis à leur cause, mais dont il s'agit de dompter la sauvagerie pour en réaliser une structuration spatiale rationnelle et l'insérer dans un « paysage » à l'Occidental.

La nature va donc s'insérer dans un paysage en train de se coloniser, reconstruit et retranscrit dans un corpus colonial européen. Par conséquent, la nature « sauvage » s'oppose au paysage « aménagé ». Lorsque nous prenons en compte l'expérience de l'avancée européenne sur le territoire congolais, il est intéressant de cerner la manière dont s'opère cette appropriation globale de la nature. Et quelles perceptions de la nature et du paysage développent les Européens depuis la seconde moitié du 19ème siècle ?

Les écrits définissent les ambitions des voyageurs. Pour la faune en particulier, la lecture et l'analyse de quelques sources littéraires et narratives à propos du

---

[75] P. HALEN, *Le Petit Belge avait vu grand. Une littérature coloniale*, Archives du Futur, Bruxelles, Edit. Labor, Archives et Musée de la Littérature, 1993, p. 147.

[76] Voir à ce sujet F. AFFERGAN, *Exotisme et Altérité. Essais sur les fondements d'une critique de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1987, pp. 59-62.

Congo nous permet de dégager trois types de caractéristiques récurrentes, produites par les auteurs observant la nature et la faune, appréhendées d'emblée, et qui s'imposèrent à leurs vues lors des premiers contacts : une nature abondante, porteuse d'espoir de jouir de ses fruits, une nature inconnue où se rencontrent des animaux inconnus et prétextes à des récits basés sur le merveilleux, enfin, une nature qui reste malgré tout hostile et qui freine les ambitions civilisatrices.

2. L'abondance de la faune: signe de fertilité et de richesse

Nous suivrons pour la décrire, son principal moteur de découverte, le fleuve Congo, tel qu'il est perçu par les premiers observateurs européens qui ont transmis leurs informations au public à travers leurs ouvrages. Nous suivrons ensuite leur pénétration à l'intérieur des terres et la manière dont l'exubérance de la nature équatoriale s'impose à leurs vues. Nous présenterons enfin la transposition de ces indications dans une revue phare, *Le Mouvement Géographique*, qui informe successivement le public belge des étapes de leur avancée au cœur du continent.

2.1. L'embouchure du fleuve Congo : Tuckey, Burton et Stanley

Les différentes expéditions d'Henry Morton Stanley (1841-1910)[77] en Afrique centrale mettent en évidence l'aspect mythique de ce que Joseph Conrad appellera le « *cœur des ténèbres* » dans sa nouvelle du même nom[78]. Les voyageurs des 18ème et 19ème siècles avaient développé un appétit pour les visions et les descriptions de sauvagerie. Stanley reprend cet héritage à son compte et

[77] D'origine britannique, né à Denbigh, il prend la route des Etats-Unis dans sa jeunesse où il s'engage dans l'armée sudiste lors de la Guerre de Sécession (1861-1862) puis engagé comme journaliste indépendant au Far West (1864-1865) ; correspondant du *New York Herald* pour les opérations du corps militaire britannique en Abyssinie et pour la révolte crétoise (1867-68), correspondant de guerre lors de la révolution espagnole (1868-1869). Chargé par Gordon Bennett, directeur du journal de retrouver le missionnaire explorateur David Livingstone au cœur de l'Afrique (1871-1872), puis reprend à son compte les travaux géographique laissés en suspend à la mort de ce dernier et traverse l'Afrique centrale d'est en ouest suivant le cours du Lualaba jusqu'à l'embouchure du fleuve Congo (1874-1877). Il se met ensuite au service de Léopold II et de l'Association Internationale Africaine pour mettre en valeur le bassin congolais, traiter avec les chefs locaux et fonder des postes le long du fleuve (1878-1885) ; il dirige ensuite l'expédition au secours d'Emin Pasha, gouverneur de la province soudanaise d'Equatoria isolé par les Mahdistes et y tente de réaliser les ambitions territoriales de Léopold II vers le Nil (1887-1889) (P. VAN SCHUYLENBERGH, *La mémoire des Belges en Afrique centrale. Inventaire des Archives historiques privées du Musée royal de l'Afrique centrale de 1858 à nos jours*, Inventaire des Archives Historiques, vol. 8, MRAC, Tervuren, 1997, p. 90).

[78] *Heart of Darkness* est paru pour la première fois à Londres en 1898.

compare la nature à « *the realities of savage anarchy* »[79], rappelant l'état dans lequel apparaît le bassin du Congo qu'il a connu entre 1876 et 1884, une région d'opacité, d'obscurité et de désastre.

La découverte progressive et empirique du Congo, dans une première étape, par la navigation sur son fleuve, sa description et la tentative d'ouvrir la région au commerce occidental, va le faire passer de l'obscurité à la lumière. Richard Francis Burton (1821-1890)[80], qui consacre ses loisirs de consul britannique sur l'île de Fernando Po, possession espagnole au large de l'Afrique occidentale (1864-1867) à organiser un voyage dans la région des cataractes, n'a qu'un espoir, lorsqu'il écrit dans son ouvrage *Two trips to Gorilla Land and the cataracts of the Congo* :

> « *That the great Nzadi, one of the noblest, and still the least know of the four principal African arteries, will no longer be permitted to flow through the White Blot, a region unexplored and blank to geography as at time of its creation, and that my labours may contribute something, however small, to clear the way for the more fortunate explorer* »[81].

Burton met ainsi un terme à la vision peu encourageante de l'Afrique centrale, émise dès la première expédition du Congo en 1816 par James K. Tuckey (1776-1816)[82], qui a rendu compte des effets produits par trois siècles de traite esclavagiste[83]. Celui-ci observe d'une part des régions dévastées et dépourvues de ses richesses initiales mais mentionne, d'autre part, la grande variété de la faune du bassin du Congo : éléphants, léopards, lions, buffles, singes, antilopes, hippopotames, crocodiles, poissons et insectes divers, signe de leur présence inviolée. Il consacre une notice générale sur les animaux recueillis par John Cranch, le collecteur d' « objets d'histoire naturelle » de l'expédition et que nous verrons plus en détail dans le chapitre de cette thèse consacré aux récolteurs étrangers d'espèces zoologiques[84]. Esquissant d'état du fleuve Congo avant

---

[79] Stanley dans la préface de l'ouvrage de Guy BURROWS, *The Land of the Pigmies*, London, C. Arthur Pearson Ldt, 1898, p. XI de la préface.

[80] Diplômé du Trinity College d'Oxford, employé à l'armée des Indes, passionné par l'Orient, décide de parcourir la péninsule arabe avec l'accord de la Royal Geographical Society (1853). Il explore ensuite la Somalie (1854), participe à la guerre de Crimée (1855-1856), engagé par la Royal Geographical Society pour résoudre le problème des sources du Nil, il part de Zanzibar avec le capitaine Speke (1857), découvre le lac Tanganika (1858) et tombe malade, regrette de ne pas découvrir lui-même le lac Victoria- Nyanza. Après 1861, il explore encore le Benin, le Dahomey, la Gold Coast, le Cameroun, puis plusieurs pays d'Amérique du Sud, puis il retourne en Orient (R. CAMBIER, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 186-193).

[81] R.F. BURTON, *Two trips to Gorilla Land and the cataracts of the Congo*, t. 1, London, Sampson Low, Marston, Low, and Searle, 1876, p. 335-336.

[82] Promu premier capitaine de vaisseau après plus de vingt ans d'une carrière militaire bien remplie dans la Royal Navy, il débarque en amont de Boma le 5 août 1816 à la tête d'une expédition organisée par l'Amirauté britannique et chargée de résoudre l'énigme des sources du fleuve Congo ; il meurt au cours de son périple (M. SLUYS, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 889-894).

[83] J.K. TUCKEY, *Narrative of an Expedition to explore the river Zaire usually called the Congo, in South Africa in 1816*, London, John Murray, 1818.

[84] Voir p. 281.

l'arrivée de Stanley, Burton, à son tour, tente de démontrer les nombreux changements opérés depuis les travaux de l'expédition de Tuckey et surtout, grâce au précepte de « *colonization in the cause of civilization* »[85], la possibilité d'y développer de nombreux produits naturels tels que le tabac, le coton, le sucre, l'ivoire, la cire, l'huile de palme et des ressources minérales comme le cuivre. Selon Burton, ce voyage contribue à sortir l'Afrique de son mystère.

Stanley, quant à lui, se vante d'avoir été le premier à naviguer sur le fleuve qui est jusqu'ici :

> « *absolument vierge de souvenirs classiques. Aucun illustre personnage ne l'a parcouru, ni dans les siècles passés ni dans les temps modernes. Son nom ne rappelle pas un seul grand évènement, un seul fait susceptible d'intéresser son histoire. Nulle importante entreprise militaire, maritime ou scientifique, à l'exception de l'expédition Tuckey* »[86].

Par ce biais, il se forge un nouveau mythe pour donner plus d'éclat à sa découverte en offrant une troublante récupération historique de son expédition sur le fleuve dont il prouve que son histoire commence avec lui. Il internationalise son existence, alors que jusqu'ici, le Congo ne posséde qu'une « *histoire locale : la lugubre histoire de l'esclavage* »[87]. Ainsi, l'extrême stérilité historique du bassin fluvial se trouve compensée par la richesse de sa nature environnante et de ses produits. De même qu'il s'auto-investi d'une mission historique, de même, il écarte la concurrence de ceux qui pourraient revendiquer ou être perçus également comme des « découvreurs » du fleuve et lui enlever, par conséquent, sa reconnaissance et sa légitimité. C'est de cette manière qu'il réduit la description du voyage de Harry H. Johnston (1858-1927)[88] sur le fleuve jusqu'à Bolobo à un « *charmant récit de ses excursions à Bolobo* »[89]. Johnston est cependant le premier à consacrer un chapitre sur l'histoire naturelle de l'environnement du Bas-Congo et ses caractéristiques les plus remarquables. Ses observations tentent d'apporter une réponse critique sur la notion répandue alors que le fleuve est la frontière naturelle de certaines espèces typiquement ouest-africaines, notamment le perroquet gris, les singes anthropoïdes et le palmier elais (*elaïs guineensis*)[90]. Les voyageurs n'offrent pas

---

[85] Ibid., p. 335.

[86] H.M. STANLEY, *Cinq années au Congo 1879-1884*, 2ème édit., Bruxelles, Institut National de Géographie, s.d., p. 62.

[87] Ibid., p. 62.

[88] Dès ses dix-huit ans voyage en Europe, en Afrique du Nord, puis en Angola (1882), il rencontre Stanley dans le Bas-Congo (1883). Ensuite, l'Association Britannique et la Société Royale de Géographie lui confient une expédition scientifique au Kilimandjaro (1884). De 1885 à 1903 il occupe les postes de vice-consul, consul ou commissaire général de plusieurs pays d'Afrique, pour finir par s'intéresser à la République du Libéria (1904-06). Pendant toutes ces années passées en Afrique, il étudie la faune, la flore, la géographie et réalise de nombreux croquis. Nombreuses médailles pour son travail de naturaliste et d'artiste (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 553-557).

[89] Ibid.

[90] Johnston a en effet entendu parler d'une race de singe anthropoïde à Nyangwe, à l'ouest du Lualaba ; de même l'antilope *Tragelaphus scriptus* et le buffle rouge *Bos brachyceros*, supposés habiter uniquement en

plus d'intérêt pour les produits vendus dans les comptoirs côtiers, l'ivoire excepté et qui sont livrés de l'intérieur[91], témoins pourtant qu'une histoire propre du fleuve existait avant l'arrivée des Européens du 19ème siècle.

2.2. L'intérieur des terres : Stanley, Vangèle, Bailey

L'intérieur du pays, pourtant, va frapper les imaginations. Tel est ainsi évoqué le mythe des «*Indes Africaines* »[92] dont l'expression serait due à Alphonse Vangèle (1848-1939)[93] et qui caractérise une région de cocagne, densément peuplée, au climat sain, aux cultures abondantes et à la nature prolixe, localisée géographiquement à partir de Kwamouth. Dans cette région :

> « *l'indescriptible exubérance de la nature révèle un sol d'une immense fertilité…fouillis de végétation, la forêt vierge, composée de cent essences diverses, géantes, précieuses, entr'ouvre, par places, ses profondeurs pour permettre à la vue de s'étendre sur la savane, où pullulent les troupeaux de buffles, sur la campagne défrichée et cultivée, où sont groupés les villages, entourés de champs et de jardins* »[94].

La distinction que Stanley énonce entre l'austérité de l'environnement naturel du Bas-Congo et la fertilité de celui du Haut-Congo rejaillit sur sa présentation des caractères et comportements des Européens qui s'y sont établis :

> « *Le sol du Haut-Congo, merveilleusement fertile, semblait avoir communiqué une partie de sa prolifique vigueur aux âmes des jeunes Européens établis aux stations de l'Equateur, de Kinshassa, de Léopoldville et de Msouata. Et s'il est vrai que la nature puisse exercer une telle influence sur l'homme, on peut attribuer la mollesse et le manque de cœur des employés de Vivi à la stérilité de cette région, à l'aridité de ses paysages, qui n'offrent à la vue que les durs profils de grandes montagnes glabres. Certains individus sont, effectivement, impressionnables au point de réfléchir, comme des miroirs, tout ce qui les entoure* »[95].

L'Anglais Henry Bailey (?- ?), employé pour le compte de l'*Association Internationale Africaine* (A.I.A.) entre 1884 et 188 dans la région du Niadi-Kwilu

---

Afrique de l'Ouest, furent découverts près de la rivière Quanza (H.H. JOHNSTON, *The River Congo, from its mouth to Bolobo, with a description of the Natural History and Anthropology of its western bassin*, London, Sampson Low, Marston, Searle & Rivington, 1884, p. 318).

[91] H. NICOLAÏ, « L'image de l'Afrique centrale au moment de la création de l'Etat Indépendant du Congo », in *Le centenaire de l'Etat Indépendant du Congo*, ARSOM, Bruxelles, 1988, p. 22.

[92] *M.G.*, 14 juin 1885, pp. 1-2.

[93] Lieutenant adjoint d'état-major au 3ème de ligne (1881), engagé par l'A.I.A., arrive à Vivi et rencontre Stanley (1882), l'accompagne dans son expédition vers le Haut-Congo et fonde la station d'Equateurville avec Coquilhat (1883). Il explore le Ruki et remonte une partie de l'Ubangui avec Hanssens (1884), rencontre Tippo-tip aux Falls (1885). Léopold II le charge d'explorer l'Ubangui le plus loin possible afin de vérifier si il est le cours inférieur de l'Uele (1886-88), puis d'organiser la région de l'Ubangui (1889-91). Nommé Vice-Gouverneur général, il repart au Congo (1898) pour remplacer Dhanis qui lutte contre les révoltés Batetela et Bakusu, puis rentre définitivement en Europe (1899). (A. ENGELS, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 928-937).

[94] Ibid., p. 1.

[95] H.M. STANLEY, op. cit., p. 512.

puis de Stanley Pool remarque la même opposition à propos de la faune. La pauvreté des espèces en aval du Pool, entre Manyanga et Léopoldville est inversement proportionnelle à celles présentes en son amont : «... *the country seemed to be without wild animals ; but from the Pool anwards, they commenced again in greaters numbers on both banks of the Congo and the tributaries* »[96]. L'intérieur du pays se trouve ainsi magnifié car l'exubérance végétale des paysages découverts apparaît comme une promesse de richesses potentielles. L'image édénique d'une nature luxuriante qui se devine au centre du continent va être mise en doute par les critiques de certains auteurs étrangers qui dénoncent ces énumérations insensées des richesses naturelles et la mystification faite autour de ce prétendu eldorado du Haut-Congo. Ainsi, par exemple, l'agacement à l'égard des affirmations de Stanley, de l'Allemand Oscar Lenz (1848-1925)[97], qui occupe à ce moment le secrétariat général de la *Société de Géographie de Vienne* et qui écrit, sans connaître encore le bassin du Congo :

> « *L'énumération de la prétendue richesse des produits naturels de l'Afrique équatoriale doit paraître tout simplement risible à tout homme sensé. Ces chiffres, entièrement fantastiques, ne peuvent que détruire toute confiance dans d'autres rapports et faire considérer les pays dont il s'agit comme absolument sans valeur. La vérité, comme toujours, se trouve entre ces deux hypothèses* »[98].

2.3. Un informant des découvertes : le Mouvement Géographique

L'observation des ressources naturelles disponibles sur le terrain s'accompagne rapidement de la volonté d'assurer une meilleure fiabilité des informations, la nécessité de cartographier les territoires découverts et de procéder à l'inventaire de leurs ressources naturelles. Une fois recensées, il s'agit de diffuser les informations en Belgique, de manière à sensibiliser un public averti à la cause congolaise et à attirer au Congo des entreprises qui pourraient mettre ces ressources en évidence et en valeur. A. J. Wauters joue un rôle prépondérant dans ce cadre par le biais du *Mouvement Géographique*, organe d'étude et de vulgarisation géographique, fondé et dirigé par lui depuis 1884. La revue est un intermédiaire exemplaire pour faire passer à un large public les nouvelles

---

[96] BULA N'ZAU (H. BAILEY), *Travel and adventures in Congo Free State and its Big Game Shooting*, London, Chapman & Hall Ldt, 1894, p. 135.

[97] Géologue, intéressé par les problèmes géographiques que posaient les sources des grands fleuves, participe à une expédition organisée par l'Association Africaine Allemande dans l'Ouest africain (1874), puis dirige une expédition de Tanger à Tombouctou (1879) et devient secrétaire de la Société de Géographie de Vienne (1883). Il prend ensuite la tête d'une expédition partant du Bas-Congo en direction du Nil (1885) et parcourt 6000 kilomètres en seize mois ; il occupe alors la chaire de géographie à l'Université allemande de Prague (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 609-614).

[98] Dans le contexte politique précis de la lutte pour obtenir des terres, lui et d'autres durent se défendre de ceux qui dénonçaient les énumérations insensées des richesses et la mystification faite autour des prétendues richesses naturelles (Oscar Lenz, Peschuel-Lösche : voir la brochure de H. von Wissmann, intitulée *Mes appréciations sur les critiques de l'œuvre du Congo contenues dans la réplique de M. le Dr Peschuël-Loesche à M. Stanley* et dont un extrait est paru dans le *M.G.*, 21/03/1886, col. 23c-24a sous le titre « L'avenir du Congo »).

connaissances sur l'Etat Indépendant du Congo et souvent l'unique source où l'on peut puiser des renseignements avant de s'embarquer pour l'Afrique. Son ardeur à réunir les multiples matériaux procure un état de la question des connaissances géographiques descriptives sur les territoires occupés et acquises au fur et à mesure de la pénétration des agents de l'Etat dans plusieurs régions. Il présente de même des théories qui élargissent le cadre des connaissances humaines et qui oeuvrent à la mise en valeur du pays.

Dans son ouvrage fondamental sur *L'Etat Indépendant du Congo*[99], Wauters synthétise les contributions parues dans la revue et tente d'éclairer cette « terra incognita »

> « *dont la légende faisait un désert sans fin, domaine d'animaux fantastiques, {et qui} n'excita guère la curiosité de l'Europe. Il fallut l'ardeur scientifique qui s'est emparée de notre époque pour qu'on cherchât à faire tomber les voiles qui cachaient ses mystères et tirer de leur léthargie séculaire les peuples qui l'habitaient* »[100].

Le résumé de l'état des connaissances sur la faune que nous livre l'auteur nous offre un panorama descriptif d'espèces connues, des mammifères aux insectes, en passant par les oiseaux, les reptiles et les mollusques et crustacés, avec une tentative de décrire leurs aires de dispersion, leur état d'abondance ou de rareté et quelques caractères physiques. Il signale que la faune du bassin fluvial ne possède pas de spécificité propre mais est caractéristique de l'Afrique équatoriale, tandis que les contrastes observés dans la répartition des genres dépendent de la nature de la végétation : une densité plus faible dans la brousse, soumise au régime périodique des incendies, tandis que les savanes et forêts sont prodigieusement habitées et que les plaines herbeuses du Katanga et du Haut-Lualaba, par exemple, réunissent plusieurs milliers d'individus d'espèces variées. Il se base sur des informations collectées par les agents de l'E.I.C. au cours de leurs expéditions d'occupation dans les territoires du Congo. Ainsi, celles de Jules Cornet (1865-1929)[101] qui réalise un rapport sur la faune du Katanga alors qu'il est engagé en qualité de géologue dans l'expédition Bia-Francqui entre 1891 et 1893[102], de Nilis et de la Kéthulle au confins du Darfour[103], des lieutenants Stroobant dans l'Ubangi et Lemaire (1863-1926)[104]

---

[99] A.J. WAUTERS, *L'Etat Indépendant du Congo*, Bruxelles, Librairie Falk Fils, 1899.

[100] Ibid., préface, p. VII.

[101] Diplômé en sciences naturelles de l'Université de Gand, il devient préparateur des cours de zoologie et d'anatomie comparée (1884). Il obtient son doctorat en sciences minérales et accompagne la Mission Bia-Francqui au Katanga en qualité de géologue (1891-1893). Devenu professeur de géologie à l'Ecole des Mines du Hainaut (1897), il étudie le sous-sol du bassin de la Haine. Chargé du cours de géographie physique à l'Université de Gand (1903), il étudie les rivières belges. Membre titulaire de la section des sciences naturelles et médicales de l'Institut Royal Colonial Belge (M. ROBERT, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 265-268).

[102] *M.G.*, 11 juin et 1er octobre 1893.

[103] *M.G.*, 9 février 1896.

[104] Entre à l'Ecole militaire (1881), sort de l'Ecole d'Application comme sous-lieutenant au 2ème régiment d'artillerie (1886), s'embarque en qualité de commissaire de district adjoint pour le district des Cataractes (1889), puis dirige le district de l'Equateur (1890-1893). Accompagne la Commission envoyée par le Gouvernement belge pour examiner les conditions et l'état des travaux du chemin de fer

au Katanga[105]. Jules Cornet fournit ainsi des renseignements utiles aux chasseurs en présentant les diverses sortes de gibier, leur comportement et leur mode de dispersion. Aux scientifiques, il apporte des données sur des animaux remarquables rencontrés comme l'oryctérope du Cap ou rares, comme le rhinocéros et démontre la nécessité de décrire et étudier ceux qui sont peu connus.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails concernant les premiers scientifiques qui sont partis dans l'E.I.C. aux fins de décrire et d'étudier la nature sous ses divers aspects, soit qu'ils sont attachés aux missions de reconnaissance et d'occupation territoriales, soit qu'ils entreprennent des voyages d'étude de leur propre initiative. Nous renvoyons en cela au Livre II où nous aborderons l'organisation de la politique scientifique du bassin congolais dans l'E.I.C. entre 1887 et 1908.

3. Les animaux « fantastiques » du Congo : fauves, okapis, gorilles, chimpanzés

Dans la littérature de l'époque, la frontière entre la présentation mythique et le rationalisme scientifique n'est pas clairement établie. Nous assistons néanmoins à une tentative d'explication probante du caractère « fantastique » ou redoutable dont des auteurs affublent certains animaux. De même, la chasse de plusieurs espèces est auréolée de gloire lorsque l'exploit est inhabituel et touche celles qui font partie du mythe. Les descriptions anthropomorphiques de leurs comportements ou de leurs caractéristiques mentales sont également fréquentes. Les fauves semblent avoir frappé les imaginations et les peurs. La hyène est caractérisée par ses cris lugubres, ses comportements charognards, les fables locales sur son hermaphrodisme[106], son « *expression bête et jésuitique* », sa « *démarche lourde* » et sa « *voracité* »[107] ; le léopard, par contre, est un fauve peu dangereux dont l'« *Arabe dit qu'il n'est qu'un vulgaire voleur, et je crois qu'il a raison, traître, cruel et voleur, il a toujours soif de sang* »[108].

De nombreux écrits se développent aussi à propos de la découverte de l'okapi. Avant sa découverte « officielle » par Sir Harry Johnston, gouverneur de l'Uganda en 1901 lors d'un voyage d'exploration dans la région forestière du

---

du Congo (1895), commande une mission scientifique au Katanga (1898-1900), puis une autre au Bahr-el-Ghazal (1902-1905). Après sa pension (1907), il donne des conférences sur le Congo, puis dirige l'Ecole Coloniale Supérieure d'Anvers (1920-1926) (N. LAUDE, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 603-606).

[105] *M.G.*, 3 mai 1896.

[106] « Les Fauves », *M.G.*, 6 juin 1897, col. 275.

[107] *M.G.*, 14 novembre 1897, col. 518.

[108] L. HANOLET, « Notes sur la chasse au Congo », *Bulletin de la Société belge d'Etudes Coloniales*, nov. 1904-11, p. 741.

Congo oriental s'étendant du bassin de l'Ituri à la Semliki, nul ne pouvait déterminer sa nature, le comparant à une espèce remarquable de chevaux ou de zèbres. Un article du *Times* du 7 mai 1901 déclare alors qu'il « *l'helladotherium vivant* »[109], le *missing link* entre la girafe et les ruminants de l'ère Tertiaire : « *C'est tout là-bas, exactement au centre du continent mystérieux, dans l'une des régions les plus inaccessibles du globe, que cet animal d'un autre âge a maintenu jusqu'aujourd'hui sa race, loin des regards du blanc* »[110]. Le *Mouvement Géographique* accueille la nouvelle avec tiédeur dans un article intitulé «*La vérité sur l'okapi* » et justifiant le fait que les Belges du Congo le connaissaient déjà avant Jonhston et pouvaient dès lors revendiquer la priorité de la solution du problème de son utilisation rationnelle. Le commandant Léon Hanolet (1859-1908)[111], qui est un habile chasseur, précise les informations à son sujet. En 1889, les membres de l'expédition dirigée par Vangèle en Ubangi remarquent des baudriers en peau, qu'ils pensent provenir du zèbre mais qui, en réalité, proviennent d'okapis. Il tire son premier okapi en janvier 1900 entre Banzyville et Makanghay, ignorant l'importance scientifique qui lui est accordée. Son carnet de chasse renseigne l'abattage de huit okapis entre 1890 et 1891; il en tue un neuvième en 1899 entre Bioma et Buka (Uele). En 1903, il constate que tous les soldats de la garnison du poste de Buta ont des lanières en peau d'okapi comme bretelles de cartouchières[112].

Johnston offre d'intéressants détails sur les facteurs qui provoquent la découverte de l'animal, confirmant qu'elle n'est pas due au hasard mais bien à une volonté préméditée. L'influence de certaines lectures durant son enfance à la fin des années 1880, dont celle du naturaliste Philip Gosse (1810-1888) à propos d'étranges créatures de l'Afrique centrale et qui se base à son tour sur des informations recueillies d'après des travaux hollandais et portugais, de même que la stimulation opérée par la « découverte » du gorille et d'autres espèces de la côte occidentale de l'Afrique par Paul Du Chaillu, l'ont conforté dans l'idée que l'Afrique centrale est peuplée d'étranges créatures merveilleuses comme les licornes, par exemple. Stanley, à son tour, fait revivre l'okapi dans son ouvrage *In Darkest Africa* paru en 1890, qui narre son expédition de secours auprès d'Emin Pasha. Dans ses *Notes*, il mentionne que les Buti réfèrent à un « *donkey and called it atti. They say that they sometimes catch them in pits. What they can*

---

[109] Selon le *M.G.*, un ruminant de l'ère Tertiaire, dont Gaudry trouva un exemplaire fossile dans le myocène de Pikermi, en Grèce (7 décembre 1902, col. 596).

[110] *M.G.*, 7 décembre 1902, col. 597.

[111] Engagé au 6ème régiment de ligne (1883), puis sous-lieutenant au 13ème régiment de ligne, il embarque pour l'E.I.C. le 17 juin 1888 comme sous-lieutenant de la Force Publique. Il participe à l'expédition Vangèle et commande le poste de Zongo (1889-1891) ; puis, nommé capitaine-commandant, il accompagne l'expédition Ubangui-Bomu dirigée par G. Le Marinel jusqu'à Bangasso, prend le commandement du Haut-Ubangui-Bomu et organise des expéditions vers le Nord auxquelles il participe (1892-1895). Devenu commissaire général, il dirige le district des Bangala, puis commande l'enclave de Lado (1896-1898). Nommé inspecteur d'Etat, il commande l'enclave de Lado et entame la construction de la route Dungu-Redjaf (1901-1903). De retour en Europe, il oriente ses activités vers les affaires coloniales (P. VAN SCHUYLENBERGH, *La mémoire*, p. 40).

[112] L. HANOLET, op. cit., pp. 720-747.

find to eat is a wonder. They eat leaves »[113]. L'espoir de trouver des chevaux ou des ânes dans les profondeurs forestières semble tellement extraordinaire à Johnston qu'il se rend sur place pour en voir, en capturer ou en tuer, grâce aux renseignements supplémentaires obtenus par des pygmées Bambuti[114].

Stanley compile également à partir de 1875 de curieuses histoires et légendes autour d'animaux extraordinaires, racontés le soir autour du feu de camp par des narrateurs zanzibarites, *The boy Kinneneh and the Gorilla, The City of the Elephants, The Goat, The Lion, and the Serpent, The Legend of the Leopardess and her two Servants, Dog ans Jackal*[115]. La publication de ces contes démontre l'intérêt du public pour ce genre où certaines espèces, les grands anthropoïdes, gorilles et chimpanzés, tiennent une place privilégiée dans les voyages de l'imaginaire. Aucun animal n'est plus au centre de tant de fables et de superstitions que le gorille. Son inaccessibilité et la persistance de mythes à son égard vont être longtemps des obstacles au progrès de ses connaissances scientifiques. Les gorilles sont présentés comme des singes monstrueux, dont la présence remonte à l'Antiquité, redoutables, à la chasse périlleuse, ce qui donne à leur dépouille une très grande valeur. Tout comme Stanley, Léon Hanolet est le témoin auditif d'histoires que racontent les autochtones à leur sujet - rapts d'enfants pendant la danse des femmes, viols -, prétendant qu'ils ne sont pas des singes mais une branche de l'humanité peuplée d'êtres humains dégénérés[116]. Le mythe du gorille est récupéré aussi par l'art, comme en témoigne une œuvre en bronze du sculpteur Fremiet qui représente l'enlèvement d'une femme africaine par un de ses représentants[117]. Les chimpanzés, quant à eux, sont comparés à des hommes sauvages qui connaissent l'usage du feu, ce qui indique le peu de connaissances à leur sujet. Livingstone confond gorille et chimpanzé qu'il nomme *soko* et le présentait comme un :

> « *animal très-gauche,* {...} *ignoble vilain, bancal et pansu, sans un atome de gentleman.* {...} *un soko adulte poserait parfaitement pour le diable ; il m'ôte l'appétit par son aspect d'une bestialité dégoûtante* {...} *mais on le présente comme très intelligent* {...} *ils sont malicieux, non pas cruels. Il est très fort, craint le fusil,*

---

[113] H.M. STANLEY, *Notes, Appendix B : In Darkest Africa or the Quest rescue and Retreat of Emin Governor of Equtoria*, t. II, London, Sampson Low, Marston, Searle & Rivington, 1890, p. 442.

[114] Fin 1889, Jonhston entre en contact avec une « *troop of Congo Dwarfs* », enlevée par un impressario allemand qui la destinait à être exhibée à l'exposition de Paris de 1900. Les autorités belges s'y opposèrent et les Bambuti furent emmenés dans les British Territories où Johnston les secourut et les ramena chez eux. C'est durant cet événement qu'il obtint des renseignements précis sur ce « cheval » qu'ils nommaient *okapi*. Cité dans Sir Harry JOHNSTON, *The Uganda Protectorate. An attempt to give some description of the physical geography, botany, zoology, anthropology, languages and history of the territories under British protection in east central Africa, between the Congo Free State and the Rift Valley, and between the first degree of south latitutde and the fifth degree of north latitude*, 2 vol., London, Hutchinson & Co, 1904, pp. 377 et svt.

[115] H.M. STANLEY, *My dark Companions and their Strange Stories*, London, Sampson Low, Marston & Company, ltd, 1893.

[116] *La Belgique Coloniale*, 21 juin 1896, p. 296-297.

[117] C. AKELEY, "Gorillas-Real and Mythical", *Natural History*, XXIII, 1923, 5, p. 430.

non pas la lance {...}. Certains Manyémas ont l'idée que leurs morts reviennent sur terre sous forme de sokos »[118].

Edward James Glave raconte une « curieuse tradition » apparentant le soko à la descendance d'un homme qui dans les temps reculés, ayant amoncelé des dettes et des difficultés dans son village, s'est réfugié dans la forêt pour échapper à ses créditeurs. Ses membres s'y déformèrent et son corps se couvrit de poils[119]. L'auteur en aperçoit un certain nombre qu'il trouve astucieux et il est convaincu que le soko est un véritable gorille. Il en abat même un.

Le gorille va rester une énigme jusque vers la fin des années 1880. En 1855, Paul Du Chaillu (1835-1903)[120] est le premier à rapporter des renseignements authentiques et capture trois gorilles qui moururent peu de temps après. Sa relation ne reçoit néanmoins que peu de crédit dans le monde scientifique qui estime qu'elle n'est qu'un récit de voyage de plus. En 1876, un premier gorille vivant est amené en Europe par la Société germano-africaine (Dr Pogge ?). M.R.L. Garner passe plusieurs mois dans la forêt africaine en 1894-1895 pour tenter d'apprendre le langage des gorilles. Restant des jours entiers seul dans une cage d'acier, il signale que le gorille n'attaque jamais l'homme, à moins d'être maltraité par lui. Nous présenterons ces données plus en détail dans le premier chapitre du Livre III relatif à la création du Parc National Albert et la question du gorille de montagne[121].

4. La faune : un obstacle à la percée de la civilisation ?

Conjointement aux grandes interrogations sur le climat et les maladies du bassin du Congo, qui pouvent entraver les grands projets commerciaux de l'E.I.C.[122] et à la réputation de son insalubrité, la faune du Congo représente également une menace sur l'avancée du progrès technique et de la civilisation. Stanley, toujours lui, décrit la difficulté des steamers pour se frayer un passage entre les crocodiles qui pullulent dans le fleuve[123]. Ces derniers s'apprêtent à « *punir de*

---

[118] D. LIVINGSTONE, *Dernier Journal, relatant ses explorations et découvertes de 1866 à 1873*, t. 2, Paris, Librairie Hachette & Cie, 1876, p. 59-63.

[119] E.J. GLAVE, *Six Years of Avventure in Congo-Land*, London, Sampson Low, Ldt, 1893, pp. 141-142.

[120] Explorateur et naturaliste franco-américain, fils d'un commerçant établi au Gabon, il rejoint son père à dix-sept ans (1852). Il explore le Gabon avec le soutien de l'Academy of Natural Sciences of Philadelphia et en rapporte de nombreuses collections d'histoire naturelle (1855-1859). Il est connu comme étant le premier blanc a avoir vu et chassé le gorille. Il fait encore deux voyages en Afrique (1863-1865), avant de s'intéresser à la Scandinavie et à la Russie (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 309-310).

[121] Voir thèse p. 548.

[122] Et que nous ne développerons pas ici car le sujet a été déjà abordé par H. Nicolaï dans son article cité ci-dessus sur « l'Image de l'Afrique centrale au moment de la création de l'Etat Indépendant du Congo », op. cit., pp. 27-31.

[123] H.M. STANLEY, op. cit., p. 160.

leur audace »[124] ces passagers bruyants, images de la modernité dans un fleuve où sont engourdis depuis des siècles, ces animaux immobiles. La même idée est reprise par des auteurs tels que E.J. Glave et Jerôme Becker (1850-1912)[125] à propos de la percée du chemin de fer dans la nature équatoriale, symbole de l'avancée de la civilisation sur une nature menaçante pour l'homme :

> « *How starled will be the herds of buffaloes and elephants which used to roam around Banza Mantika unmolested, until the arrival of the white man. I will be a rude intrusion, indeed, when the whistle of the locomotive echoes among the fastenesses of the Lower Congo, but its advent at Stanley Pool will be an important epoch in the history of Africa. With the completion of this railway there will be an uninterrupted service of steam from the civilized world to the heart of Africa* »[126].

Cette métaphore est illustrée par une gravure de H. Houben, parue dans l'ouvrage de Becker, *La Vie en Afrique ou Trois Ans dans l'Afrique centrale*[127], où des lions, buffles et serpent apeurés fuient l'arrivée d'une locomotive dans le lointain. De même, Stanley évoque cette idée par des singes, des oiseaux, des hippopotames, et des « gorilles » filant devant un autre symbole du progrès, le bateau « *dont le halètement étrange chasse devant lui toute la nature animale effrayée de ce bruit inconnu* »[128]. Il réfrène cependant les vues ambitieuses que d'aucuns pourraient avoir sur les bénéfices d'un tel progrès car, écrit-il,

> « *aucun gouvernement ne saurait faire de ce chemin de fer une entreprise lucrative pour cette bonne raison que, en outre du prix de parcours et du transport des marchandises, il y aura des tributs, des impôts, des taxes municipales, des droits de navigation, des restrictions de toute espèce à subir dans ces pays où la nature elle-même édicte ses lois sévères qu'il faut observer sous peine de mort* »[129],

La preuve se manifeste par la multitude de serpents, pythons, couleuvres et vipères qui infestent le plateau de Vivi et qui menacent les travailleurs de la route Vivi-Isangila en construction[130].

---

[124] « Les crocodiles du Congo », *M.G.*, 15/11/1885, p. 95.

[125] Lieutenant au 5ème régiment d'artillerie, détaché à l'Institut cartographique militaire (1880), il participe à deux expéditions en Afrique, organisées par l'Association Internationale Africaine, au départ de la côte orientale (1880-1885) et y fait un troisième séjour, pour le compte de l'E.I.C., au départ de la côte occidentale, en tant que commissaire de district (1888-1890). Capitaine d'artillerie en retraite, il termina sa carrière comme inspecteur des explosifs à Lille (E. DESSY, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 93-98).

[126] E.J. GLAVE, op. cit., p. 246.

[127] J. BECKER, *La Vie en Afrique ou Trois Ans dans l'Afrique centrale*, t. I, Paris-Bruxelles, J. Lebègue et Cie, 1887, p. XXIII.

[128] H.M. STANLEY, op. cit., p. 276.

[129] Ibid., p. 320.

[130] Ibid., pp. 132-133.

Fig. 2: « L'Afrique dans l'avenir : Introduction de la vapeur » (Dessin de H. Houben). Cette image a été souvent utilisée pour symboliser le passage d'une Afrique des ténèbres à celle du progrès (paru dans J. Becker, « La vie en Afrique », 1886, Coll. MRAC, Histoire)

La thèse de la disparition du gibier devant l' « avancée du progrès » est aussi souvent exploitée pour témoigner de l'incompatibilité entre le développement de la civilisation moderne et les représentations de la « sauvagerie », en l'occurrence, les animaux sauvages. De manière imagée, Glave décrit, à son tour, l'intrusion du chemin de fer au cœur du continent sauvage et la fuite des troupeaux de buffles et d'éléphants devant le monstre d'acier[131]. De même, Mgr Augouard (1852-1921)[132], dans une lettre datée du 25 septembre 1899, à Brazzaville, relate le fait que le chemin de fer, en supprimant la route des caravanes, développe un courant d'arrivage de nombreux concessionnaires dans la région et d'une main-d'œuvre qui provoquent une pénurie alimentaire plus ou moins importante dans les centres de population comme Brazzaville. Il observe conséquemment, le recul des éléphants et des singes dans des zones peu densément peuplées où ils sont davantage à l'abri et la disparition

[131] E. GLAVE, op. cit., p. 264.

[132] Il entre au scolasticat des Pères du Saint-Esprit dans le Morbihan après la guerre de 1870 et est ordonné prêtre (1876). Après un passage au Gabon, il arrive à Boma (1881) et s'occuppe des missions de Saint-Antoine et de Boma avant de partir pour le Stanley-Pool (1883). Il crée sa première mission en amont de Brazzaville, sur le territoire de l'E.I.C. (1885), puis doit limiter son action au Congo français. Il devient Vicaire apostolique de l'Ubangi (1890), fonde six centres de Mission et se met au service des expéditions militaires, telles les missions Marchand et Gentil. Pendant ses quarante-deux ans de vie africaine, il entretient de nombreux rapports avec la colonie belge (M. COOSEMANS – F. DELLICOUR, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 42-45).

progressive des hippopotames du fleuve : « *Les singes eux-mêmes semblent se mettre en grève et depuis longtemps n'ont pas reparu à notre cuisine* »[133].

Chapitre II
La chasse comme ressource alimentaire

1. Considérations générales

La recherche du gibier correspond avant tout à la nécessité de se nourrir mais, de manière plus subtile, s'incrivait dans un processus complexifié de relations mettant en évidence la complémentarité entre l'exploitation européenne du continent africain et la destruction du gibier. L'auteur John Mackenzie est un des rares historiens qui a étudié le phénomène de la chasse pour l'empire britannique en Afrique du Sud, orientale et centrale. Selon lui, la destruction du gibier est « *a vital expansionist ressource* »[134], argumentant le fait que les chasseurs, de métier ou par nécessité, ont toujours précédé et souvent repoussé les zones de peuplements plus à l'intérieur des terres, devant la volonté de suivre le gibier. C'est ainsi que le gibier était une ressource de première nécessité durant le Grand Trek organisé par les Boers après 1835.

Les zones à gibier constituent des pistes à suivre dans les expéditions d'exploration où l'assurance de pouvoir se procurer de la viande et entreprendre des expéditions de chasse manifeste la réussite des projets. Nous trouvons confirmation de cette affirmation dans d'autres sources littéraires datant du 2ème tiers du 19ème siècle. Ainsi, Horace Waller (1833-1896)[135] prouve que la faim pousse Livingstone et sa caravane fin 1866 toujours plus loin dans la région de la vallée de la Loanngoua à la recherche d'endroits où le gibier est plus nombreux[136]. Entre 1884 et 1888, Henry Bailey installe ses camps de chasse au Stanley Pool, dans des endroits riches en gibier[137], tandis que

---

[133] Mgr AUGOUARD, *Vingt huit Années au Congo. Lettres de Mgr Augouard*, public. de l'auteur, Poitiers, 1905, p. 307.

[134] J. MACKENZIE, *The Empire of Nature. Hunting, conservation and British imperialism*, Studies in Imperialism, Manchester-New York, Manchester University Press, 1997, p. 86.

[135] Né à Londres, il part pour l'Afrique comme Lay Superintendent de la *Universities' Mission to Central Africa* (1861-1863) ; de retour en Angleterre, il devient membre de l'*Anti-Slavery Society* (1864); vicaire de Leytonstone, il édite les journaux de David Livingstone (1874) ; rector de Twywell, Thrapston, Northamptonshire (1874-1895) (M. LUND SMALLEY, *Guide to Horace Waller Papers*, Divinity Library Special Collections, Yale University Library, may 1984).

[136] H. WALLER, *Dernier journal du docteur David Livingstone relatant ses explorations et découvertes de 1866 à 1873*, t. I, Paris, Librairie Hachette, 1876, p. 178.

[137] Matadi, « Combe-Delemba », Banza Mauteka, la rivière Kwilu, la vallée de la Lukungu, le Stanley Pool, la rivière Kwango et une partie du Kasai, bref toute la région en amont du Pool grouille d'éléphants (BULA N'ZAU, op. cit.,, pp. 140-156).

Hermann von Wissmann (1853-1905)[138] s'installe au début de 1886 dans le Haut-Congo, près de l'embouchure de la Lefini, où le gibier abonde[139]. Edgard Verdick (1868-1927)[140] construit son poste au bord de la Lofoi, au Katanga où le gibier peut subvenir en suffissance à sa subsistance et à celle de ses membres[141].

Contrairement à la chasse pratiquée pour obtenir de l'ivoire, première ressource naturelle qui va devenir un subside manifeste en vue l'occupation militaire et commerciale effective des territoires autour du bassin du Congo, la viande était un subside dissimulé, peu aisé à quantifier mais de toute manière crucial pour l'avancée de la colonisation. Son importance se manifeste cependant dans un chapitre du *Manuel du Voyageur et du Résident*, paru en 1897, entièrement consacré à la « Chasse »[142]. Celle-ci n'est pas traitée comme un sport mais comme un moyen efficace de se procurer des ressources alimentaires abondantes non seulement pour nourrir un nombre croissant de nouveaux arrivants, une main-d'œuvre développée par la mise en route d'une politique industrielle et des transports mais également pour « amadouer » les populations. Elle sert aussi à détruire les animaux dangereux. Nous y trouvons des notions générales sur la chasse - type d'armes et de munitions à utiliser, emploi de l'armement, équipement, usage des chiens, manière de chasser, pièges, conservation et utilisation du gibier -, de même que des renseignements sur les chasses « spéciales », par espèces - éléphants, rhinocéros, hippopotames, girafes, buffles, antilopes, carnassiers, serpents et crocodiles - afin de « *se rendre maître des principaux représentants de la faune congolaise* »[143].
Les autres sources à ce propos sont pourtant assez pauvres et insignifiantes de l'intérêt qu'on lui porte. L'interprétation de ce fait apporte la preuve que la chasse n'est pas considérée comme une occupation digne d'être décrite durant l'avancée européenne au Congo entre 1877 et le début du 20ème siècle mais

---

[138] Diplômé de l'Ecole de Guerre à Berlin (1874) et de l'Ecole navale de Rostock (1879), il devient membre de la 3ème traversée de l'Afrique, d'ouest en est avec le Dr Pogge (1880-1883) ; il se met ensuite au service de l'Association Internationale Africaine pour déterminer le cours du Kasai et y établit la station de Luluabourg, puis entame une autre exploration vers le Sankuru avec de Macar avant de se diriger vers le sud-est (Lomami, Tanganyika, Blantyre, Quilimane) ; il dirige ensuite un corps franc à l'est contre les Afro-arabes dans le contexte de la politique d'expansion de Bismarck (1883-1889). Il devient commissaire de l'Empire germanique à Bagamoyo et dirige la politique de pénétration de l'Allemagne à partir de la côte orientale vers le centre africain (1889-1890) ; adjoint officiel des gouverneurs de l'Afrique orientale allemande (1890-1894). Gouverneur de l'Afrique orientale allemande à Dar es Salam (1895-1896) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 114).

[139] H. von WISSMANN, *My second journey through Equatorial Africa from the Congo to the Zambezi in the Years 1886 and 1887*, transl. M.J.A. Bergmann, London, Chatto & Windus, 1891.

[140] Sergent-fourrier au régiment des carabinier (1889), il est engagé comme sous-officier de la Force publique au camp de Lusamba (Sankuru) où il participe à l'expédition Le Marinel au Katanga et organise avec Legat le poste militaire de Lofoi (1890-1895) ; capitaine puis commandant du poste de Lofoi, il est transféré à Lukafu (1896-1901) ; chef de zone de 1ère classe au Maniema-Tanganyika, il y réorganise la Force publique et mène une exploration vers le lac Dilolo (1902-1906) ; adjoint supérieur à Stanleyville (1907-1911). A son retour en Belgique, il s'occupe de diverses affaires coloniales (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 111).

[141] E. VERDICK, *Les permiers jours au Katanga (1890-1903)*, Comité Spécial du Katanga, 1952, p. 49.

[142] *Manuel du Voyageur et du Résident au Congo*, Bruxelles, Société d'Etudes Coloniales, 1897, p. 234.

[143] Id., p. 234.

plutôt une occupation commune, participant au quotidien. Il est, par conséquent, nécessaire de lire entre les lignes des quelques données éparses que nous avons relevées dans la littérature de voyage, d'exploration et de découvertes à ce propos, ainsi que dans quelques articles sur la chasse tirés de revues telles que le *Mouvement Géographique*, *La Belgique coloniale* et *Le Congo Illustré*. La *Bibliographie du Congo* elle-même, qui indique de manière précise tous les ouvrages d'auteurs belges et étrangers parus entre 1880 et 1895 sur le Congo, ne présente sous la rubrique «Faune » que quelques récits de chasse d'auteurs britanniques - Anderson, Baines, Baldwin, Baker et Faulkner - parce qu'ils fournissent des indications sur la faune de la région.

La lecture de ces diverses sources ne nous donne pas d'informations précises permettant de quantifier le phénomène de la chasse durant la première phase de l'occupation européenne au Congo. Elle met cependant en lumière, de manière plus instructive, la définition d'un réseau d'échanges, de dons et de rémunérations entre les Africains et entre les Européens et les populations locales, procuré par la viande de chasse. Dans ce cadre, la chasse joue alors un rôle essentiel dans l'interaction entre les Africains et les Européens[144], car les uns et les autres occupent ce statut de chasseur par métier, statut ou nécessité. La plupart des explorateurs, des premiers administrateurs et agents de l'Etat, prospecteurs et missionnaires vont souvent s'improviser comme tel et entretenir des contacts étroits avec des autochtones qui chassent pour eux et recoivent leur part de profit dans les opérations commerciales réalisées par les Européens. Ce système de « *putting out* » que décrit Mackenzie est beaucoup utilisé par les Boers du Zoutpansberg, au nord du Transvaal et par les chasseurs Westbeech et Phillips au Zambèze. Il est encore en usage au Congo dans les années 1920-1930[145].

Il nous semble essentiel dans ce contexte de mettre en avant, davantage que ne le fait Mackenzie, le caractère psychologique du transfert de cet aliment qui participe à la suprématie de l'un sur l'autre, à la reconnaissance de l'un par l'autre ou à la soumission de l'un à l'autre. Le don de viande, en ce sens, permet de survivre, d'assainir les relations avec les populations locales dans les régions traversées, s'échangent contre d'autres produits de consommation ou se substitue à la paie et finalement d'asseoir son pouvoir. C'est ce que nous allons présenter dans les pages qui suivent.

---

144 Voir le développement que donne J. MACKENZIE pour l'empire britannique en Afrique centrale et orientale dans son article *Chivalry, social Darwinism and ritualised killing : the hunting ethos in Central Africa up to 1914 : Conservation in Africa. People, policies and pratice*, D. ANDERSON – R. GROVE (edit.), Cambridge, University Press, 1987, pp. 41-61.

145 J. MACKENZIE, op. cit., p. 122.

2. Survivre

2. 1. Durant les expéditions

Dans plusieurs exemples tirés des sources narratives que nous allons présenter ci-dessous, la pratique de la chasse prouve qu'elle constitue un système d'aide vitale pour la souvent difficile survie des pionniers européens qui vivent sur le pays. Leur usage de caravanes de porteurs, suiveurs, domestiques masculins et féminins qui suivent leurs déplacements accentue les difficultés car elles constituent des bouches supplémentaires à nourrir.

Durant les expéditions, les cartouches sont comptées et les vivres de réserve manquent souvent. La possibilité de vivre sur le pays est aléatoire, surtout lorsque les régions traversées ont été ravagées auparavant ou sont arides. La nécessité de s'improviser chasseur pour le « *struggle for life* » s'impose en diverses occassions[146]. Lors de son expédition à la recherche de Livingstone, en 1871-1872, Stanley narre des épisodes de chasse où il fournit du gibier à ses hommes grâce à la puissance de ses armes mais aussi avec l'assistance de *fundis*, chasseurs accompagnant la caravane des porteurs et chargés d'approvisionner le camp du produit de leur chasse. Stanley lui-même est accompagné de deux petits servants d'armes, Madjouara et Kalulu[147]. Jérôme Becker , membre de la 3ème expédition belge envoyée fin de l'année 1880 à Karema par l'*Association Internationale Africaine*, consigne dans une publication les observations recueillies jour après jour durant les trois années au Congo dans la région du Tanganyika occidental[148]. Dans son *Vade-Mecum du voyageur en Afrique* présenté à la fin du premier tome, il fournit des renseignements pratiques pour organiser une caravane de 200 hommes et de 100 fusils ainsi que les quantités minimales à emporter pour entreprendre une année de voyage :

> « *On sera peut-être surpris de la complication de vivres exigés pour un seul voyageur, alors que les denrées agricoles, le bétail, les fruits et le gibier, abondent dans les districts habités* »[149].

Selon lui, le gibier fournit l'essentiel des provisions de bouche mais il conseille aux voyageurs de s'habituer à l'alimentation presque exclusivement végétarienne des populations de l'intérieur et d'équiper les caravanes de conserves de viande australienne, dans les districts où le gibier manque ou lors de circonstances exceptionnelles, passage de voyageurs, fêtes religieuses[150]. Le capitaine britannique Sydney Langford Hinde (1863-1930)[151], engagé dans la lutte contre

---

[146] Cercle Africain, op. cit. : article du capitaine Colmant, pp. 32-33.

[147] H.M. STANLEY, *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, op. cit., pp. 266-267.

[148] J. BECKER, *La Vie en Afrique ou Trois ans dans l'Afrique centrale*, 2 tomes, Paris-Bruxelles, J. Lebègue et Cie, 1887.

[149] J. BECKER, op. cit., t. I, *Vade-Mecum*, pp. I-II.

[150] Ibid., p. 472.

[151] Après le Collège d'Heidelberg et l'Université de Cambridge dont il sort médecin, il entre au service de l'E.I.C. (1891). Il participe activement à la campagne arabe (1892-1894), puis, en compagnie de

les Afro-arabes avec le colonel Dhanis, décrit la composition de la caravane organisée à Lusambo pour le Katanga en 1891. Il mentionne qu'elle doit contenir du matériel destinés à la création de stations, l'exploration de la région, le commerce et la guerre accompagnée ainsi que de spécialistes de toutes tâches, charpentiers, forgerons, armuriers, tailleurs, bateliers, cuisiniers et chasseurs professionnels[152].

Il semble, néanmoins, que les repas en viande constituent parfois un luxe dans les expéditions qui se nourrissent surtout sur le dos des populations des régions traversées et dépendent ainsi du bon ou mauvais état de santé des productions vivrières locales. Durant son expédition au Katanga en 1891, Alexandre Delcommune (1855-1922)[153], au service de la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie* (C.C.C.I.) narre les aléas du voyage durant lequel alternent des périodes de franches famines avec des festins parfois « *pantagruéliques* »[154], qui dépendent de ce qu'il peut alors trouver en gibier de chasse. Sur le Haut-Lomami, Delcommune et son adjoint Diderrich abattent pendant deux heures et demi, treize hippopotames qui fournissent plus de quinze mille kilos de viande aux quatre cents suiveurs africains et dont une partie est échangée avec les hommes de Kasongo Kalombo afin d'annoncer sa venue pacifique dans son territoire[155]. Si l'ampleur de cette chasse était exceptionnelle, les hippopotames ne sont pas rares et demeurent la principale ressource en viande du voyage, outre le gibier traditionnel, antilopes, zèbres, oiseaux. Elle permet, dans une certaine mesure, de compenser les périodes de famines durant cette expédition qui déciment plus de la moitié des hommes du camp[156].

Mohun, il est chargé d'établir un passage par la vallée de la Lukuga. Pour raisons de santé il rentre en Europe (1894).Il est ensuite envoyé à Mombasa par le Foreign Office (1895), puis devient Commissaire de district dans la British East Africa (1896). Il rentre définitivement en Grande-Bretagne en 1915, participe à la première guerre mondiale, puis continue à servir l'armée avec le grade de major (R. CAMBIER, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, I.R.C.B., Bruxelles, 1948, col. 509-513).

[152] S.L. HINDE, *La chute de la domination des Arabes du Congo*, op. cit., pp. 26-27.

[153] Travailleur aux Chemins de fer belges puis négociant chez son frère à Lisbonne (ca 1873), il devient adjoint puis gérant de la factorerie de la Maison française Lasnier, Daumas, Lartigue et Cie à Saint Paul de Luanda et au Congo (1874-1883). Membre de l'Association Internationale Africaine au Bas-Congo où il organise les transports de Banana à Vivi, dirige la Maison belge de Gillis à Boma et signe des traités avec les chefs locaux (1883-1886) ; chargé de mission pour la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (CCCI) puis nommé consul de Belgique à Léopoldville (1887-1889) ; il dirige ensuite l'expédition du CCCI puis de la Compagnie du Katanga au Katanga (1890-1893) ; agent de la Société Anonyme belge pour le Commerce dans le Haut-Congo (SAB) (1893-1895). Administrateur de la CCCI et de la Banque d'Outre-Mer, il entreprend pour elles divers voyages d'inspection en Afrique, Amérique du Sud et Asie (1895-1922) (E. van der STRAETEN, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 257-262).

[154] A. DELCOMMUNE, *Vingt années de Vie africaine 1874-1893*, t. 2, Bruxelles, F. Larcier, 1922, p. 126.

[155] Delcommune décrit la rencontre avec Kasongo : « *Après les salamalecs traditionnels, et lorsqu'il a longuement rassasié sa vue de nos personnes, qu'il ne cesse de considérer, en riant aux éclats et en poussant des exclamations d'étonnement, il veut voir nos chiens, nos ânes, le fameux fusil qui a tué tant d'hippopotames, enfin toutes nos richesses, qui lui ont été vantées par ses hommes* » (A. DELCOMMUNE, op. cit., p. 132).

[156] L'expédition perdit ainsi plus de la moitié de ses hommes qui se composaient de 650 personnes en septembre 1890 et plus que 270 en décembre 1891 : faim au Katanga où ils essayent de chasser tout en marchant : nombreuses antilopes et zèbres mais ces animaux craintifs ne se laissent pas approcher. Delcommune observa davantage de gibier dans la plaine de la Lufira et les salines de Mutchie où chaque homme transportait plus de 24 kg de viande (A. DELCOMMUNE, op. cit., pp. 233-248).

Oscar Michaux (1860-1918)[157] témoigne aussi la situation critique de l'expédition Bia-Franqui arrivée à Lusambo en 1891 et qui est alimentée par son chef de poste[158]. Plusieurs régions traversées par les expéditions connaissent des périodes de sécheresse et de famines. Tel est le cas de l'expédition de Stanley à la recherche d'Emin Pasha entre 1887 et 1889 et de l'expédition géographique vers le lac Dilolo en 1904 où l'un de ses membres, Valdemar Willmoës d'Obry (1870-1939)[159] narre le retour tragique de sa mission[160]. Il est est de même pour l'expédition de Louis Chaltin (1857-1933)[161] dans l'Uele. Arrivé au camp de Redjaf-Lado en avril 1897, ce dernier constate que le poste ne peut suffire aux besoins de la troupe et des suiveurs et que la famine menace :

> « *Je m'efforce en ce moment mais souvent en vain de nourrir la troupe tant bien que mal avec le produit toujours aléatoire de la chasse. Le gibier est abondant, mais il faut en tuer énormément pour assurer la subsistance de 800 personnes. Depuis 2 mois que nous sommes ici, il y a continuellement deux pelotons en route à la recherche de vivres. Ils partent pour 6 et 8 jours et à leur retour deux autres pelotons partent immédiatement. Il ne serait pas possible de se maintenir ici si l'on ne procédait pas ainsi et encore pouvons-nous continuer ?* »[162].

Il observe également que la poursuite du gibier l'incline à migrer vers des zones moins accessibles pour l'homme et au poste du Mont Loka, deux

---

[157] Sous-officier au 1er régiment des lanciers (1887), il s'engage dans la Force publique congolaise et est désigné pour le poste et camp militaire de Lusambo (1889) où il entreprend des tournées d'inspection et des expéditions punitives pour soumettre les populations, dont Gongo Lutete, puis se rend dans le Lomami pour combattre le chef afro-arabe Sefu et prendre la ville de Nyangwe (1893) ; commissaire de district de 1ère classe du Kasai-Lualaba (1894) et se rend à Luluabourg où les soldats batetela se sont révoltés avant de commander le poste de Lusambo, puis repart en campagne avec Dhanis contre les révoltés (1896-1897) (R. CAMBIER, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 685-693).

[158] O. MICHAUX, *Au Congo. Carnet de Campagne. Episodes et impressions de 1889 à 1897*, Namur, Librairie Dupagne-Counet, 1913, p. 150.

[159] Né dans le Schelswig, il est formé à l'Ecole militaire de Copenhague (1889). Lieutenant au 10ème rég. danois d'infanterie, il est spécialiste de cartographie et de géodésie (1893). Lieutenant de la Force publique au fort de Shinkakasa (Boma), il est chargé de plusieurs missions de délimitation et de règlement de litiges frontaliers avec les possessions française (Uele), portugaise (Haut-Kasai) puis chargé de la mission de délimitation de la frontière du Katanga (1902-1907) ; délégué du gouvernement belge à la délimitation des territoires gérés par le Comité Spécial du Katanga, puis fixe les positions géographiques du Kasai et de Kwamouth, puis nommé capitaine commandant de 1ère classe au district du Stanley Pool (1908-1910) ; attaché puis chef du service hydrographique du Haut-Congo (1911-1915) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 119).

[160] MRAC/Hist : Fonds V. Willmoës d'Obry : « La famine », copie dactylographiée parue dans *La Colonisation Moderne*, 1904.

[161] Lieutenant détaché au ministère de la Guerre (1885). Lieutenant de la Force publique , commissaire de district (Aruwimi-Uele) puis capitaine-commandant de 2ème classe, il participe à la campagne arabe (1891-1894) ; commissaire de district de 1ère classe, il est un des principaux acteurs de l'expansion vers le nord-est du Congo, en commandant l'expédition Uele-Nil et faisant des reconnaissances vers le bassin du Nil où il prend Bedden puis Redjaf (1895-1898) ; nommé inspecteur d'Etat, il organise militairement l'Uele et l'enclave de Lado (1899-1902). Retraité de l'armée en 1905, il prend la direction de la Compagnie du Kasai (1905-1914) puis devient administrateur et commissaire de plusieurs sociétés coloniales, commerciales et minières jusqu'en 1933 (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 11).

[162] MRAC/Histoire : Fonds L. Chaltin : cahier n°21 : lettre de Chaltin au GG, Redjaf-Lado, 3/04/1897.

mois plus tard, il traduit dans ses notes son amertume à la constante difficulté de trouver une alimentation carnée :

> « *Le gibier au début était très abondant, mais continuellement traqué et poursuivi, il est allé au loin chercher des retraites plus paisibles. D'autre part, le métier de chasseur n'est pas exempt de danger et les hommes, à moins d'être en nombre, n'aiment pas à passer les nuits dehors. Les lions, les léopards, les hyènes et les rhinocéros pullulent* »[163].

2. 2. Dans les postes fixes

Lors de l'installation des stations du *Comité d'Etude pour le Haut-Congo* le long du fleuve, la question des vivres préoccupe Stanley depuis son arrivée à l'embouchure du fleuve Congo en 1879. Les agents du Comité doivent faire face à l'important problème du ravitaillement des stations qui sont destinées à rassembler les réserves importées d'Europe et devenir aussi des terrains d'expérimentation pour de nouvelles cultures, dans le but de produire une nourriture supplémentaire. Stanley équipe la station de Vivi à son arrivée au Congo en 1879 ; il y fait aménager un potager pour obtenir légumes et fruits frais et n'hésite pas à faire transporter des terres allivionnaires jusqu'à la station, établie sur une colline, pour augmenter la fertilité du sol[164].
Ces aménagements rapides ne suffisent cependant pas. Les lenteurs d'approvisionnement, liées aux difficultés financières des permières heures, les font dépendre dans une large mesure des productions locales trouvées sur les marchés indigènes comme celui de Manyanga[165] et de Sabuka qui alimentent Léopoldville. L'ingénieur Eugène Slosse (1866-1940)[166], membre de la brigade d'étude du chemin de fer du Bas-Congo, note l'existence de nombreux marchés où toutes les productions alimentaires de la région sont représentées, y compris la viande de buffle, d'éléphant ou d'antilope, vendue par morceaux, ainsi que des objets originaires d'Europe, étoffes, poudre, sel, etc., que les marchands se procurer dans les factoreries[167].

Il arrive pourtant que l'approvisionnement sur les marchés locaux soit coupé pour une raison ou une autre. Lorsque Stanley arrive à Léopoldville en 1882

---

[163] MRAC/Histoire : id., Chaltin au GG, poste du Mont Loka, 10/06/1897.
[164] S. CORNELIS, « Stanley au service de Léopold II. La fondation de l'E.I.C. 1878-1885 », in *H.M. Stanley. Explorateur au service du Roi*, Tervuren, MRAC, 1991, p. 43.
[165] Lettre de Stanley à Strauch, 23/06/1881, cité dans A. MAURICE, *Stanley. Lettres inédites*, Bruxelles, Office de Publicité, 1955, p. 81.
[166] Ingénieur sorti de l'Université de Louvain, il travaille en Argentine et au Paraguay (1889-1890) et entre au service de la Cie du Chemin de Fer du Congo (1891). Puis il participe à la construction de chemins de fer au Transvaal, en Espagne, en Russie, en Chine, avant d'étudier le tracé d'une ligne pour le compte de l'E.I.C. (1907-1908) et de contrôler la construction de la ligne Sakania-Elisabethville (1908-1911). Il retourne ensuite en Espagne (1913), puis de nouveau en Chine (1913-1927), puis au Ruanda-Urundi (1929) (P. FONTAINAS, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, A.R.S.C., Bruxelles, 1955, col. 841-845).
[167] E. SLOSSE, « Le chemin de fer du Congo. En avant avec la brigade d'études », *Le Congo Illustré*, 1893, p. 54.

avec trois cent cinquante bouches supplémentaires à nourrir, la famine menace déjà la survie du camp car les émissaires de Ngaliema ont bloqué l'arrivée des vivres de Sabuka qui est le plus grand marché vivrier de la région[168]. Un an plus tard, les conséquences sont désastreuses. La station se trouve dans un état pitoyable, désordonnée, délabrée, constituée de ruines, envahie d'herbes sauvages ; les moyens financiers ne suivent plus et il ne reste plus que des baguettes de cuivre suffisantes pour acheter trois journées de vivres pour les onze Européens et deux cent douze Africains qui y vivent[169] :

> « *tandis que l'abondance régnait chez les indigènes, la garnison de Léopoldville était en proie à une honteuse misère. Je tenais enfin le mot de l'énigme, l'explication des lettres que m'avait adressées le chef de la station pour me supplier de ne pas amener avec moi des 'bouches inutiles'* »[170].

La situation désastreuse de cette station est décrite quelques années plus tard par le commandant Léon Hanolet (1859-1908)[171], en poste dans le Bas-Congo en 1889. De passage à la station, il chasse le gibier pour nourrir ses habitants, à la demande du médecin et chef de district Dryepondt (1866-1932) : « *il fallait ravitailler Léo, car là aussi on avait faim* »[172]. En février 1892, S. Hinde ajoute que l'ordre est donné aux officiers d'aller à tour de rôle chasser l'hippopotame, afin d'approvisionner la troupe en viande fraîche[173]. Le cas de Léopoldville n'est pas isolé. A Zongo, où Hanolet fonde en 1889, sur l'ordre de Vangèle, un poste de base d'opérations et de ravitaillement car il constitue le point extrême de navigation pour les vapeurs venant du Pool, ce dernier éprouve de grandes difficultés pour nourrir sa garnison de Zanzibarites. Il recourt à la chasse aux buffles et aux antilopes, très nombreux dans la région[174]. La situation n'est pas seulement propre au district du Pool, « *je crois d'ailleurs qu'elle a régné un peu partout. Que pouvions-nous faire si ce n'est de demander à la chasse la ration de nos soldats?* »[175].

Les stations, établies le long du fleuve, bénéficiaient par contre de ressources piscicoles pour survivre. Progressivement s'impose la nécessité de résoudre le problème des denrées alimentaires de base, manioc, bananes, ignames, pour

---

168 H.M. STANLEY, op. cit., p. 23.
169 Ibid., p. 333.
170 Id., p. 334.
171 Sous-lieutentant au 13ème rég. de ligne (1883). Sous-lieutenant de la Force publique à Boma puis attaché à l'expédition Vangèle en Ubangi où il dirige le poste de Zongo (1888-1891) ; commande l'expédition Ubangi-Bomu dirigée par Le Marinel puis est nommé commandant supérieur de ce territoire et y organise plusieurs expéditions (Nilis-de la Kéthulle, Van Calster-Stroobant, Hanolet) (1892-1895) ; en tant que commissaire général, il dirige le district des Bangala puis commande l'enclave de Lado où il lutte contre les Mahdistes (1896-1899) ; inspecteur d'Etat de l'Enclave, il y construit notamment la route carossable Dungu-Redjaf (1901-1903). Il devient administrateur de l'Anglo-Belgian India Rubber ans Exploration Company (ABIR) et de l'American Congo Company (après 1903) (A. ENGELS, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 448-452).
172 L. HANOLET, *Chasse et Pêche, Causeries du Mercredi*, Cercle Africain, Bruxelles, Impr. des Travaux Public, 1906, p. 42.
173 S.L. HINDE, *La chute de la domination des Arabes du Congo*, trad. Cpt cdt Avaert, Bruxelles, Publication de la Société d'Etudes Coloniales, Librairie européenne G. Muquardt, 1897, p. 31.
174 L. HANOLET, « Notes sur la Chasse au Congo », op. cit., p. 732.
175 Idem.

répondre à la demande des travailleurs des postes et aux bateaux de passage. Pour approvisionner en vivres suffisants les garnisons de la Force publique, les principaux villages occupés par les forces militaires fournissent des impositions à partir de 1888, notamment l'apport de nourritures pour les employés des Européens ou la coupe de bois pour les steamers. Le décret du 6 octobre 1891[176] stipule la reconnaissance par les chefs locaux d'un certain nombre d'impositions pour le compte de l'Etat, à organiser selon les besoins locaux dans des postes où la population est en constante augmentation. Le système de l'Etat introduit aussi des plantations dans les différents postes de l'Etat pour remédier aux carences alimentaires. Les Européens des stations et les missionnnaires des missions comme celle de Nouvelle-Anvers vont aussi être ravitaillés par les natifs qui leur apportent de la viande fraîche composée de petit bétail, de volaille ou de gibier ; du poisson séché est fournis aux Africains qui y travaillent ou y vivent. D'après le haut-commissaire royal Justin Malfeyt (1862-1924)[177] en inspection dans les districts de l'Equateur et des Bangala en 1904, les vivres fournis par la population pour les Européens se constituent surtout de viande carnée - gibier, poulets, canards -, d'œufs et de poissons frais. Il note que les dix-sept villages les plus proches de Coquilhatville sont tenus de livrer une pièce de gibier chaque semaine. Chaque village désigne un chasseur à qui le poste de l'Etat fournit un fusil et ses munitions[178].

D'autres types de gibier sont très recherchés. L'hippopotame est une proie de choix pour les stations établies le long du fleuve et de ses affluents[179]. Il est une cible facile pour les équipages et les voyageurs à bord des vapeurs naviguant à proximité des groupes qu'ils forment et vont qui souffrir les premiers de cette nouvelle forme de chasse. Léon Hanolet raconte la manière peu orthodoxe dont elle se pratique : « *on rencontre sur le Haut-Fleuve et spécialement dans le Kasai de grands troupeaux d'hippopotames sur les bancs de sable. Les vapeurs passant à proximité en font quelquefois un véritable massacre* » et dénonce cette pratique : « *ceci ne peut plus*

---

[176] *B.O.*, 1891, p.

[177] Sous-intendant , commandant du poste de Tshoa au Bas-Congo (1891-1894) puis des Stanley Falls (1895) où il fait face aux besoins des expéditions contre les révoltés batetelas et est nommé commissaire général (1899). Nommé inspecteur d'Etat, il reprend à Dhanis le poste de commandant de la Province Orientale (1900) où il dirige une expédition punitive vers le Haut-Lualaba, appelée « Campagne de l'Urua », puis est investi des fonctions de haut-commissaire royal (1903) pour laquelle il visite les districts de l'Equateur et des Bangala, notamment les territoires de l'Abir et de la Mongala pour rendre compte sur place des critiques anglaises à propos des exactions commises par l'EIC sur la population locale. Il accompagne le prince Albert en voyage au Congo, en tant que vice-gouverneur général (1909) puis entreprend des missions d'inspection dans le Kasai et la zone de la Maringa-Lopori ainsi que l'Uele ; il commande la province du Katanga (1911) puis la Province Orientale (1913). Il est enfin commissaire royal dans les territoires occupés de l'Est africain durant la Première Guerre et ensuite (1916-1919) et est nommé intendant en chef de l'armée belge (E. ENGELS, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 588-592).

[178] A.A. : Fonds Divers (Janssens) 1365 : rapports de Malfeyt du 29/07/1904 au 25/10/1904, cité dans D. VANGROENWEGHE, *Du sang sur les lianes. Léopold II et son Congo*, Coll. Grands Documents, Bruxelles, Didier Hatier, 1986, p. 208.

[179] *Manuel du voyageur et du résident au Congo*, Bruxelles, Société d'Etudes Coloniales, 1897, p. 255.

s'appeler chasser c'est l'assassinat du gibier au 'gîte' »[180]. Pourtant ces actes vont être officiellement légitimé par la qualité de sa chaire, son abattage aisée et surtout par le fait qu'un nombre limité d'hippopotames nourrit un nombre important d'hommes. Le commandant Michaux abat dix-huit hippopotames durant son voyage sur le Kasai en 1894[181]. Le lieutenant Florent Gorin (1864-1899)[182] peut encore abattre quarante-sept hippopotames entre Léopoldville et Lusambo en 1890[183] :

> « *Cette chasse sera une fortune pour vos hommes car ils pourront en échanger une partie contre les légumes des naturels qui donneront volontiers un régime de bananes pour un cube d'une demi-livre de viande d'hippopotame* »[184].

Cette chasse active va entraîner les faunes locales à émiger vers des zones plus tranquilles. C'est ce que constate Hanolet au tournant du siècle et impute le phénomène aux nécessités alimentaires et aux passages de nombreux vapeurs qui diminuent les troupeaux dans de fortes proportions mais les dispersent aussi et les rendent beaucoup plus craintifs et agressifs dans les endroits fréquemment chassés, constituant de ce fait un véritable obstacle à la navigation[185].

Dans les postes et les camps d'instruction de la Force publique, du moins dans les débuts, la seule distraction, tant pour les Blancs que les recrues noires, était la chasse. Emile Vandervelde, qui visita l'Etat Indépendant peu avant sa reprise par la Belgique en 1908 et quelques-uns de ses camps militaires, comme le camp d'instruction d'Irebu, constata l'insuffisance des cultures vivrières pour l'effectif important des centres et le recours à l'impôt en nature et à la chasse ou à la pêche pour améliorer la ration quotidienne du soldat. Des paiements en nature (culture, chasse, pêche, ou distributions d'objets d'échange comme mitakos, perles, étoffes, etc) constituaient d'ailleurs souvent un substitut du paiement en argent de la solde accordée à la troupe[186].

Dans les stations qui, cette fois, sont bien approvisionnées en vivres et en munitions, des équipes de chasseurs africains fournissent la venaison fraîche

---

[180] L. HANOLET, « La chasse au Congo », *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales*, mai-juin 1895-3, p. 147.

[181] O. MICHAUX, op. cit., p. 258.

[182] Après des études à l'Athénée royal de Tournai et deux années à l'Ecole militaire (1884-1886) dont il sort sous-lieutenant, il solllicite un poste au service de l'E.I.C. Il débarque à Boma (1888), est attaché à la Force Publique, au Service Cartographique, puis au Fort de Shinkakasa ; il devient commissaire de district de 3ème classe (1890) et collabore à la délimitation de la frontière du Lunda. Commissaire de district de 2ème classe (1891), il accompagne Grenfell qui remonte le Kwango (1892-1893).Commissaire de district de 1ère classe (1894), il est alors affecté au Stanley-Pool, puis commande le district du Lualaba-Kasai (1896), puis devient commissaire général (1898) (M.L. COMELIAU, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, I.R.C.B., Bruxelles, 1952, col. 376-378).

[183] L. HANOLET, « Notes sur la chasse au Congo », op. cit., p. 725.

[184] « L'hippopotame », *La Belgique Coloniale*, 22/12/1895.

[185] *Manuel du Voyageur...*, op. cit., pp. 250-251.

[186] E. VANDERVELDE, *Les derniers jours de l'Etat du Congo. Journal de voyage (juillet-octobre 1908)*, Paris-Mons, Edit. de la Société Nouvelle, 1909, p. 95.

pour les besoins hebdomadaires[187]. Camille Coquilhat (1853-1891)[188] décrit la station de l'Equateur qu'il dirigea et y décrit ses repas habituels :

« *Déjeuner : café, œufs frais, une pinte de lait de chèvre, une tranche de chikwanga ou une galette de maïs ; dîner : bouillon de poule avec légumes frais, poulet étuvé aux tomates ou autrement, ou bien rôti avec une compote de bananes, patates douces ; dessert : pouding aux bananes avec œufs battus, ou bien gâteau de maïs au miel, vin de palme, café ; souper avec les reliefs du repas précédent et une tasse du mauvais thé* »[189].

Il observe que les autochtones ne mangent pas énormément : un peu de poisson étuvé à l'huile de palme avec quelques légumes ou une banane bouillie ou grillée, un gobelet de vin de palme et un morceau de chikwange. La viande de chasse ne figure pas à leur menu quotidien mais est gratifiante pour la vie au poste, surtout à l'égard des employés africains l'adore :

« *il faut les voir s'empiffrer, quand une chasse heureuse ou une prise au piège leur a livré un porc sauvage, une antilope, un crocodile, un serpent ou un hippopotame* »[190].

Le choix de l'établissement de stations est parfois influencé par ce facteur vital. Edgard Verdick explique la raison qui pousse l'expédition de Le Marinel au Katanga entre 1890 et 1895 à s'installer au poste de Lofoi,

« *près de la plaine, où nous avions sous la main le gros gibier nécessaire à notre substistance et heureusement, car que serions-nous devenus à Bunkeya sans marchandises, alors que les vivres s'y faisaient déjà rares au commencement de la saison sèche ? Que serions-nous devenus pendant la famine qui s'ensuivit ? Il fallait trois mois pour qu'arrivât de Lusambo une caravane de ravitaillement, sans même savoir ce qu'elle nous apporterait* »[191].

Durant cette période, l'expédition observe également les ravages de la peste bovine provenant du Nord du continent dont les premiers signes dans l'Etat Indépendant datent de 1892. L'explorateur britannique Alfred Sharpe (1853-1935)[192] signale l'avoir rencontrée à cette époque le long du Luapula lors d'une

---

[187] Cercle Africain, op. cit. : article du capitaine Colmant, pp. 32-33.

[188] Formé à l'Ecole militaire, il est nommé lieutenant et adjoint d'Etat major (1880) et offre ses services à l'AIA qui le désigne pour rejoindre l'expédition Stanley dans le Haut-Congo (1882) et assurer l'occupation du Haut-Fleuve qu'ambitionne aussi Brazza et s'installe à la station de Léopoldville d'où il entreprend des reconnaissances vers le haut-fleuve, fonde avec Van Gèle la station de l'Equateur puis seul,celle d'Iboko. Il commande ensuite le territoire des Bangala et rejoint Iboko (1886) où, malade, il rentre en Belgique. Il devient admnistrateur général du département de l'Intérieur de l'EIC (1888-1890) puis est nommé inspecteur d'Etat et vice-gouverneur général de l'EIC (1890-1891) (A. ENGELS, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 250-260).

[189] C. COQUILHAT, *Sur le Haut-Congo*, Paris, J. Lebègue et Cie, 1888, p. 143.

[190] Ibid., pp. 155-156.

[191] E. VERDICK, op. cit., p. 49.

[192] Explorateur anglais. Vice-consul dans le Nyassaland (1889), il est chargé d'une expédition auprès de Msiri par la British South Africa Company qui avait le projet de faire passer le chemin de fer anglais Cap-Caire par le Katanga (1890-1891). Il entreprend un autre voyage d'exploration dans l'ouest du Kivu (1912-1913), devient gouverneur de la British Central Africa et siège au Conseil d'administration de la Société Minière et Géologique du Zambèze (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, I.R.C.B., Bruxelles, 1948, col. 850-853).

expédition vers les lacs Tanganyika et Moero. En témoignent les nombreux animaux morts ou malades en cours de route. Verdick confirme le fait à la Lofoi où il remarque de nombreux cadavres de ruminants, d'antilopes et de buffles s'effondrer par la maladie « *au moment où je croyais lâcher mon coup de fusil pour l'abattre* »[193].

3. Payer, échanger

Durant la période de l'Etat Indépendant du Congo et la phase d'exploration et d'occupation la précédant, la recherche en viande par les Européens est davantage qu'une nécessité alimentaire. Elle va également être considérée comme une activité lucrative des agents de l'Etat car la viande de chasse peut servir de rémunération pour les porteurs engagés dans les caravanes, pour une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse, employée pour la construction des routes et du chemin de fer et pour celle des stations. L'Etat avantage ces pratiques car elles lui procurent un bénéfice net. Elles peuvent aussi servir d'échange contre d'autres vivres locaux.

La question du ravitaillement en vivres est, nous l'avons vu, un problème crucial durant les premières années de traités avec les chefs locaux et d'occupation des territoires, ainsi que pour la construction des premiers travaux, chemins de fer, routes. Lorsqu'il entreprend la construction de la route entre Vivi et Isanghila, Stanley précède chaque jour son personnel pour choisir le futur tronçon et fournir le personnel en viande fraîche. Quelques fois, il l'échange contre d'autres vivres apportés par des populations locales. La viande devient même un objet de convoitise et Stanley ne rate pas l'occasion d'allécher de cette façon de nouvelles recrues. La promesse d'une récompense en viande de chasse crée une émulation parmi la main-d'œuvre utilisée, notamment dans les régions où le gibier est moins abondant[194]. La construction du chemin de fer de Matadi qui débute fin 1889 se trouve aussi confrontée au vaste problème du ravitaillement des contingents de travailleurs sur les chantiers. L'administration est confrontée à la recherche constante de nourriture fraîche et suffisamment abondante pour fournir les cantines des agents européens[195].

Hermann von Wissmann donne des instructions pour pourvoir ses hommes en viande et indique comment le surplus, séché en lanières, peut être conservé et servir d'objet d'échange pour acheter d'autres vivres[196]. Dans l'ouvrage du

---

[193] E. VERDICK, op. cit., p. 64.
[194] H.M. STANLEY, op. cit., pp. 144 et 151.
[195] « Les cantines du chemin de fer », *Le Congo Illustré*, 1892, p. 109.
[196] H. von WISSMANN, op. cit.

Français Edouard Foa (1862-1901)[197], intitulé *La traversée de l'Afrique du Zambèze au Congo Français*[198] et qui a relaté le récit de ses chasses dans un précédent recueil[199], l'auteur fournit quelques indications sur les relations entre les populations rencontrées et la viande de chasse. Dans la région de l'*Oubemba* (Upemba), s'étendant du versant occidental du plateau Nyassa-Tanganyika au lac Moero, il rencontre les *Aouembas* (Hemba) à la réputation belliqueuse et peu maniable mais qui, écrit-il, « *avec beaucoup de viande le pays des Aouembas ne sera peut-être pas aussi dangereux qu'ils l'avaient cru* »[200]. Sa caravane est accueillie pacifiquement dans les villages traversés où des vivres sont monnayés contre de la viande qui semble plus estimée que des étoffes[201]. Le constat est le même chez les Luba de la Luizi où Foa abat un premier éléphant pour « amadouer » le chef du village. La viande est pour eux le régal le plus recherché et les porteurs baluba engagés par l'expédition acceptent avec enthousiasme un paiement en viande plutôt qu'en étoffe[202].

L'abattage d'éléphants, surtout, est l'occasion de réjouissances au camp car sa chaire constitue des primes pour les chasseurs, des suppléments de paie pour les domestiques et des orgies de viande très appréciées[203]. Foa offre des indications précises sur les rémunérations versées aux autochtones du nord-Zambèse qu'il a engagés pour la chasse. Celles-ci se constituent soit entièrement de viande, correspondant à six lanières de *beltong* - viande séchée - pour une brasse[204], soit d'une somme convenue à l'avance et d'un peu de viande - *ndiou* ou *tchissaouï* - procuré si la chasse a été fructueuse. En tous cas, il affirme que « *jamais je ne manquais de porteurs pour les expéditions de chasse ; ils s'engageaient pour huit, dix, quinze jours, un mois, avec un plaisir marqué* »[205]. C'est aussi ce que remarque Hanolet, stupéfait par leur « *amour immodéré pour la viande* » et surtout par les rabatteurs africains qui débitent un animal, « *un spectacle aussi sauvage que ragoûtant* » et qu'il compare à des fauves : « *Des scènes qui défient la description se passent pendant le dépeçage. Représentez-vous des fauves se disputant une proie trop petite!* »[206].

---

[197] Explorateur français, amateur de chasse, voyage au Dahomey (1885), puis en Afrique Australe (1891) avant d'entreprendre, à la demande du Ministère de l'Instruction publique, la 20ème traversée du continent africain, de l'embouchure du Zambèze à Matadi et Libreville (1894-1898). Au cours de son voyage, il reconnaît plusieurs cours d'eau et traverse les régions de l'Upemba et de l'Urua (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, I.R.C.B., Bruxelles, 1952, col. 309-310).

[198] E. FOA, *La traversée de l'Afrique du Zambèze au Congo Français*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1900, où il fournit le compte rendu de l'exploration proprement dite comme le récit des marches et des péripéties de l'expédition, le passage dans de nouvelles régions pas ou peu décrites, des aperçus sur les « *mœurs curieuses ou intéressantes* » des populations visitées.

[199] E. FOA, *After Big Game in Central Africa*, New York, 1899.

[200] Ibid., p. 120.

[201] Ibid., p. 121.

[202] Ibid., p. 170.

[203] Ibid., p. 29.

[204] Mesure de profondeur équivalent à 1,60 mètres.

[205] E. FOA, op. cit., p. 38.

[206] L. HANOLET, op. cit., pp. 174-148.

Devant cet appétit singulier pour la viande, il est bien entendu que celle-ci peut également devenir un prétexte au conflit. Foa, toujours lui, relate l'épisode d'une chasse au bubale dans la région d'Ujiji, sous protecorat allemand, qui manque de se transformer en bataille rangée car l'animal appartient au chef local auquel il n'a pas payé le *hongo*, une taxe locale qui lui donne l'autorisation de circuler dans son territoire[207]. La viande, dans certains cas, peut se substituer à son paiement à la place des traditionnles objets d'échange, étoffes de coton rayées – *mérikani* - , étoffes de couleur, fils de cuivre, perles, fusils, poudre de charge ainsi que d'autres présents complémentaires, objets usuels, couteaux, miroirs, etc. Jérôme Becker fournit plusieurs exemples de ses tentatives de diminuer au maximum cet impôt de passage, en distribuant la chair d'un rhinocéros qu'il a abattu[208] ou en cachant aux sultans locaux de grandes quantités de poudre sur lesquelles ils exigent les *hongo* les plus élevés[209]. Le choix des marchandises d'échange varie en fonction des districts et des nouvelles exigences des chefs locaux. Certains porteurs préfèrent leur solde - *posho* - en viande plutôt qu'en étoffe. Ceux-ci les portent sur la tête ou le dos, de même que les marchandises destinées au *hongo*, les provisions, les munitions et le matériel d'équipement[210]. Le remplacement du *posho* par de la viande réduit le poids des charges et fournit une provision de bouche intéressante. Des rixes meurtrières surviennent aussi dans la caravane de Becker à cause de la viande entre le personnnel fixe - chasseurs, domestiques et leurs femmes, porteurs - et les surnuméraires qui rendent des services occasionnels. Lors de l'engagement de quatre-vingt porteurs luba, le paiement d'avance pour huit jours de voyage est fournit sous forme de viande de deux éléphants abattus :

> « *Quand on a vu des peuples pacifiques, calmes, pusillanimes même, commes les Magandjas ou les Azimbas, en venir aux mains autour d'une carcasse d'animal. Quand, à chaque instant, les Atchécoundas, relativement polis et civilisés, se battent au couteau pour le même motif, comment douter un instant de l'issue de cette discussion entre deux cents cannibales avides de viande, ivres de convoitise, armés de flèches empoisonnées et de lances, tous gens appartenant au plus bas échelon de la race humaine ?* »[211].

4. Asseoir son pouvoir

Le don de viande pour montrer et assurer son pouvoir est une troisième caractéristique de la chasse en Afrique destinée à l'alimentation. Une première source littéraire qui présente ce phénomène est Samuel-W. Baker (1821-

---

[207] E. FOA, op. cit., pp. 148-151.
[208] J. BECKER, *La Vie en Afrique ou Trois ans dans l'Afrique centrale*, t. 1, Paris-Bruxelles, J. Lebègue et Cie, 1887, p. 419.
[209] Ibid., p. 470.
[210] Id., pp. 470-471.
[211] Id., pp. 171-172.

1893)[212], reconnu à l'époque comme une autorité dans le domaine cynégétique. Devenu Pasha du gouvernement du Bahr-el-Djebel, dans la Province Equatoriale entre 1869 et 1874, il installe sa résidence à Gondokoro, qu'il baptise *Ismaïlia*, véritable camp militaire d'où il mène ses expéditions vers le sud-est du pays pour soumettre les autorités locales sous son contrôle et amasser leur ivoire. Celui-ci décrit le résultat « *moral* » du don de viande. La chasse au gibier participe à ce processus de soumission. Dans un épisode tiré de l'ouvrage du même nom, il révèle que l'objectif d'une chasse à l'éléphant est d'« amadouer » ses ennemis :

> « *De la chair fraîche, quelle irrésistible tentation ! L'eau leur venait à la bouche en voyant les lanières de viande saignante que leurs congénères emportaient sur la tête* {...} *Le lendemain* {...} *une vingtaine de chefs des principaux villages* {...} *se présentèrent en demandant la paix* {...}. *Ils répondirent qu'ils avaient mérité mes razzias* {...}. *Après quoi, ils s'empressèrent de me faire savoir que les éléphants se montraient rarement dans le pays, qu'ils ne savaient pas les chasser et que je serais bien bon de leur octroyer de la viande* »[213].

De même, Baker utilise à maintes reprises son statut de chasseur pour imposer son joug et forcer l'attention et l'admiration[214] de populations pour qui le droit sur le gibier constitue un des éléments constitutifs de la propriété. La réputation du chasseur se gagne ainsi et contribué à sa reconnaissance sociale car, se souvenant de ses anciennes expéditions dans la région en 1862, il reconnaît que « *c'est en qualité de chasseur que j'avais autrefois gagné leurs sympathies* »[215]. Les mêmes desseins s'observaient chez l'Anglais Edward-James Glave (1863-1895)[216], engagé en qualité d'adjoint à l'*Association Internationale Africaine* (A.I.A.) et envoyé dans le bassin du fleuve Congo en 1883. Durant son deuxième voyage au Congo en 1886, il devient l'agent de la *Sandford Exploring Expedition* pour gérer la station de Lukolela puis de l'Equateur, où il organise des parties de chasse avec Charles Liebrechts et est le témoin du développement

---

[212] Après ses études, il passe deux ans à l'île Maurice (1844-1846), fonde un établissement agricole à Ceylan (1853), puis dirige la construction d'un rail qui devait relier le Danube à la mer Noire (1856). Il effectue un premier voyage d'exploration en Afrique centrale pour découvrir les sources du Nil (1861-1866), rencontre Speke et Grant, puis découvre le lac Albert (1864). De retour en Angleterre, il publie plusieurs ouvrages narrant ses aventures africaines. Il accompagne le Prince de Galles dans un voyage en Egypte (1869) et est nommé Pacha et général-major de l'armée égyptienne. Il repart en expédition dans le bassin du Nil au sud de Gondokoro afin de soumettre la région et supprimer la traite (1869-1874) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 59-65).

[213] S.-W. BAKER, *Ismaïlia. Récit d'une expédition dans l'Afrique centrale pour l'abolition de la traite des noirs*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1875, pp. 175-176.

[214] C'est ainsi qu'il considère que l'action des missionnaires peut être efficace s'ils excellent avant tout comme tireur et comme chasseur pour *forcer l'attention et l'admiration* (Ibid. pp. 409-410).

[215] Ibid., p. 372.

[216] Attaché commercial à Londres, il désire entrer au service de l'EIC au côté de Stanley auprès duquel il est recommandé par l'un de ses patrons ; il s'embarque pour le Congo comme adjoint de Stanley et est chargé d'édifier une station à Lukolela (1883). Il devient ensuite chef de poste de la station de Bololo puis de l'Equateur (1885-1886) puis entre au service de la Sandford Exploration Expedition en Amérique et en Alaska (1887). Il repart pour le Congo après avoir visité le Nyassaland et le Tanganyika Territory et le traverse d'est en ouest (1893-1895) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 415-417).

démographique et commercial de la station, centre d'échange de l'ivoire de la région. Situées en bordure de régions forestières où la faune abondait, il y passe son temps à obtenir des concessions de territoires auprès des chefs locaux et à chasser, son principal loisir. Son activité lui confère rapidement un succès d'estime chez les Bobangi et il devient un membre très utile de leur société de chasseurs, qui « *was able by the single crack of a rifle to silent the angry plunging of a fierce animal, and transform the dangerous monster into juicy steacks* »[217]. Le commandant Léon Hanolet témoigne de la considération mêlée de crainte qu'il provoque chez la population locale. Chasseur habile, il ravitaille le poste de Zongo, où il était installé en 1889, en un grand nombre de gibier de chasse pour sa garnison mais aussi pour l'échanger avec les populations locales qui « *firent des platitudes pour parvenir à échanger de la viande contre des vivres locaux* ». Ces chasses consacrent sa réputation dans le pays où l'on vient le « *dévisager de loin* »[218].

Certains auteurs témoignent pourtant de l'existence bien marquée d'un réseau du partage de la viande de gibier, ce qui confirme la complémentarité de l'Européen et de l'Africain en matière de service fourni, où, d'un côté comme de l'autre, chacun y trouve profit. Glave montre le rôle social bien défini qu'il joue dans la tribu des Bobangi ; en tant que chasseur blanc, il abat les « *persecutors* », comme les éléphants qui opèrent des déprédations dans les cultures et fournit aux natifs un important ravitaillement tandis qu'il gagne par ses chasses un « *substantial prestige* », voire même une puissance mystique[219]. Ceux-ci le nomment *Makula* (la Flèche), terme attribué aux chasseurs distingués.

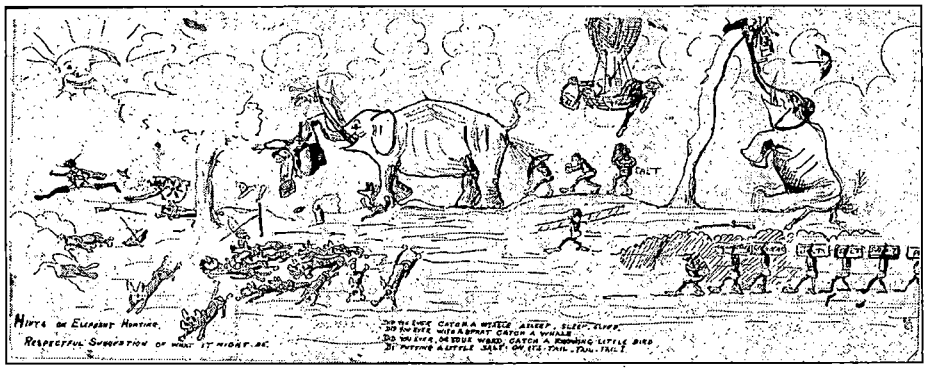

Fig. 3: Dessin humoristique de E. Glave représentant des épisodes de chasse aux éléphants (Coll. MRAC, Histoire, Archives E. Glave, n. inv. 2006.77)

---

[217] E.J. GLAVE, *Six Years of Adventure in Congo-Land*, London, Sampson Low, Ldt, 1893, pp. 93-95.
[218] L. HANOLET, op. cit., p. 734.
[219] Dans la région de l'Equateur où il résida, il y avait une croyance commune que le Blanc était possédé par une puissance mystique (GLAVE, *Six Years of Adventure in Congo-Land*, London, Sampson Low, Ldt, 1893, p. 178).

Tel est également le cas de l'Anglais Henry Bailey, dont la popularité l'affuble du nom *Bula N'Zau*, le « destructeur d'éléphants ». D'autres surnoms sont accordé de la même manière à certains Européens par les populations locales, manifestant également de leur degré de notorieté dans ce domaine. Louis Valcke est appelé *Tembo* (l'Eléphant), Alexandre Delcommune, le *Grand Tireur* puis le *Chasseur d'hippopotame*[220]. Installé à Rudolphstad, dans le Kwilu début 1885, après avoir rejoint l'expédition du Niari-Kwilu en 1884, Bailey combine son temps entre des études sur l'avenir commercial de la région et l'organisation de « *shooting-parties* » hebdomadaires. Lorsqu'il se rend à Nkunda Maceilo pour construire une nouvelle station, il profite de ses heures d'inoccupation pour chasser : « *I became very popular with the natives, on account of the amont of beef with which I supplied them* »[221]. Il fournit en viande d'hippopotame la station de Kinshasa qu'il administre un moment, mais aussi celle de Léopoldville qui doit à la fois nourrir une main-d'œuvre nouvellement venue, le personnel de la station, celui de la Baptist Mission et de la Maison Hollandaise de Greshoff. Il consigna ses nombreuses expéditions et aventures sportives durant les quatre années passées au Congo dans *Travel and adventures in the Congo Free State and its Big Game Shooting*, comme son titre l'indique explicitement, destiné avant tout à la lecture de ceux qui voulent visiter le Congo pour y chasser le gros gibier.

De même, le passage de la caravane de l'explorateur français Edouard Foa dans la région du Maniema en 1897 connaît un succès d'estime car l'expédition ne manque pas de viande et la réputation de ses armes s'en accroît :

> « *On venait de fort loin nous attendre afin d'admirer ces engins de destruction. On enviait le sort de ceux qui les portaient : l'homme-canon est certainement resté personnage légendaire dans le Manyéma* »[222].

---

[220] Ces surnoms pouvaient également varier, tel était le cas pour Delcommune qui fut également connu comme « *Mongong* » qui expliquait probablement son penchant pour les femmes congolaises.... Lothaire reçut le surnom de « *Bwana Pembe* » (Monsieur Ivoire) pour des raisons évidentes de récolte d'ivoire, Henry Johnston, d'Arraignée, parce qu'il collectionnait les insectes, tandis que Janssens fut surnommé Poule Blanche, pour des raisons obscures. Voir à ce sujet l'article de Z. A. ETAMBALA, « Lachen met de 'zwartjes' Humoristische anekdotes uit Koloniale reisverhalen (1880-1945), in BEYEN, M. – VERBERCKMOES, J. (ed), *Humor met het verleden*, Alfred Cauchies Reeks, vol. 8, Leuven, Universitaire Pers, 2006.

[221] BULA N'ZAU, *Travel and adventures in the Congo Free State and its Big Game Shooting*, London, Chapman & Hall, Ltd, 1894 pp. 68-69.

[222] E. FOA, *La traversée de l'Afrique du Zambèze au Congo Français*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1900, p. 210.

Chapitre III
La chasse comme ressource commerciale : l'exemple de l'ivoire

L'ivoire est l'exemple le plus parlant des ressources fauniques procurées au commerce durant le second tiers du 19ème siècle. Il provient surtout de l'éléphant (*loxodonta africana*), le plus grand mammifère terrestre, symbole du continent africain, mais pas exclusivement (rhinocéros, par exemple). Des rapports historiques sont tissés entre lui et les cultures africaines traditionnelles. Il représente une valeur importante aux yeux des populations qui utilisent sa chair pour s'alimenter et son ivoire pour certains rites liés au prestige et à l'abondance. Le commerce international et régional de l'ivoire existe depuis l'Antiquité. La recherche de cette matière brute et noble constitue également l'un des premiers attraits de l'expansion européenne vers l'intérieur des terres. La récolte des produits de cueillette et de chasse va ainsi constituer le premier stade de l'exploitation commerciale par les Européens ; elle consiste d'abord à acheter aux autochtones des produits bruts ou sommairement préparés, végétaux ou animaux, provenant des forêts (caoutchouc) et de la chasse (ivoire). La pratique de systématisation de sa récolte par l'Etat Indépendant dans un but commercial de grande envergure va accroître de manière significative le phénomène de la chasse aux animaux porteurs de défenses, éléphants, rhinocéros, et accessoirement, aux porteurs de cornes et de peaux. Ce moyen est, en effet, le plus rapide et simple pour payer l'entreprise d'exploration et d'occupation et surtout la rentabiliser. La chasse en tant que ressource commerciale sera développée en ce sens dans le deuxième chapitre.

Notre objectif est de fournir une synthèse globale sur la manière dont se manifestent les différentes pratiques existantes dans les grands ensembles régionaux, mettant également en perspective les influences que les mouvements d'expansion de certains groupes armés de fusils perfectionnés ont produits sur la récolte et le commerce de l'ivoire. Il s'agit de considérer deux types de chasseurs d'éléphants en particulier, les chasseurs africains et les chasseurs européens et observer la manière dont ils procèdent, leurs objectifs et les conséquences de leurs actions sur le terrain.

1. Les chasseurs autochtones d'éléphants

Toutes les régions du Congo ne sont pas communément fournies en populations d'éléphants. Celles-ci, en fonction des chasses plus ou moins intensives qui leur sont faites, migrent vers des régions moins accessibles à l'homme et dont l'environnement les sécurise davantage. Le passage de la saison sèche à la saison des pluies a également une influence sur ces

mouvements. Il semble néanmoins que la chasse à l'éléphant est pratiquée chez tous les peuples de la cuvette, du moins jusqu'à une certaine période où l'éléphant se trouve dans toute les régions forestières bordant le fleuve Congo et ses affluents et dans ses régions septentrionales. L'ivoire y est amassé depuis des siècles pour des raisons alimentaires mais aussi sociales et psychologiques. Les trophées de guerre et de chasse que procurent les défenses, mais aussi d'autres parties de dépouilles animales, constituent une preuve de prestige[223] et de compétition sociale entre les hommes[224]. Dans l'entre-Congo-Ubangi, les chasseurs de fauves sont considérés comme des véritables héros[225]. La complexité du rapport entre le gibier et les populations des diverses régions du Congo ne peut pas être présentée ici car la chasse, en général, occupe une part plus ou moins importante dans l'économie pré-coloniale et dans l'alimentation des populations. Les études semblent indiquer que la plupart des hommes chassent d'une manière ou d'une autre et que les fonctions de la chasse ainsi que ses techniques sont aussi variées selon que les animaux sont poursuivis, piégés ou trapés.

Il n'est pas aisé de définir les régions où les chasses à l'éléphant se pratiquent de manière « institutionnelle » car les diverses sources renseignent de manière éparse sur le sujet. Les chasses pourraient être appréhendées par deux pistes : la piste commerciale et la piste artistique, en se basant sur l'hypothèse que le lieu d'échange de l'ivoire et/ou de sa transformation en objet d'usage socio-culturel doit être en principe son lieu de chasse. L'hypothèse ne tient pourtant pas la route pour le commerce de l'ivoire dans le bassin du fleuve Congo, en aval des Stanley Falls, puisque, nous le verrons plus en détail, les distances étaient importantes entre le lieu de récolte et le lieu d'échange. Cependant, certains détails historiques permettent d'établir un lien direct entre les deux. Nous ne nous lancerons pas dans cette tentative pour la bonne raison qu'elle dépasserait de loin le cadre limité de notre étude pour le cas de l'ivoire. Elle pourrait cependant fournir une intéressante piste de recherche qui combinerait les disciplines de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'ethnographie. Nous nous limiterons donc à fournir une synthèse analytique des divers éléments que nous avons glânés essentiellement dans les sources littéraires et dont les résultats sont soumis aux considérations apportées par plusieurs travaux sur le sujet. Celle-ci n'a pas l'ambition d'être exhaustive car l'étude des circuits de l'ivoire au Congo nécessiterait un travail de recherche à part entière. Elle doit être perçue comme une première grille de lecture d'un phénomène de grande envergure, qui n'a pas, à notre sens, été exploité à sa juste valeur. Ces quelques informations sont

---

[223] Chez les Ngbandi (population de la savane du Nord), par exemple, l'ivoire était un attribut du pouvoir du chef *gbia*, dont le « tribut royal » était composé de parties ou d'ensemble d'animaux « bruts » (trompe d'éléphant, cuisse de sanglier, grand pangolin, léopard et zèbres qui étaient considérés comme la « viande des esprits ») et de produits animaux « travaillés » (collier en dents de léopard, ceinture en peau de zèbre, bracelet en ivoire) (I. NDAYWEL, op. cit., p. 200).

[224] Ibid., p. 405.

[225] MUMBANZA MWA BAWELE, « L'entre Zaïre-Ubangi à la veille de l'Etat Indépendant du Congo, 1877-1885 », in *Le centenaire de l'Etat Indépendant du Congo. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1988, p. 386 et svt.

donc présentées comme une impulsion à une recherche historique plus approfondie dans le domaine.

1. 1. La zone du fleuve Congo

Une première zone régionale correspond au bassin du Congo et de ses affluents où se développe un commerce fluvial bien organisé et qui alimente la côte occidentale. Bien que peu d'auteurs européens aient mentionné l'existence de circuits traditionnels de chasse à l'éléphant durant la période de l'Etat Indépendant du Congo, quelques agents de l'Etat sont témoins directs de sa pratique dans de nombreuses régions du Congo : l'Ubangi chez les Nbgandi, Upoto chez les Ngombe (Wilverth)[226], le bassin de l'Aruwimi-Uele où les populations chassaient en bande (Chaltin)[227], la région des Cataractes où les autochtones chassent l'éléphant, le gibier le plus recherché, au moyen de fusils à silex (M. Vereycken)[228] et celle de la haute-Mongala (Coquilhat)[229].

Peu de données sont connues à propos des pratiques commerciales dans le bassin du Congo avant la descente du fleuve par Stanley. D'après Robert Harms, la période consécutive à l'arrivée de Stanley à Boma en 1877 n'allait pas changer beaucoup celles des époques précédentes, notamment pour le commerce des poteries et du fer[230]. La demande pour l'ivoire est relativement faible dans le bassin fluvial mais son commerce destiné à l'exportation devient important à partir de 1850 lorsque se produit une hausse de sa valeur à la demande des factoreries européennes installées le long de la zone côtière. La hausse des prix pratiqués sur la côte encourage l'émergence de commerçants locaux travaillant sur les longues distances le long des voies fluviales et engendre le transport de quantités significatives d'ivoire depuis l'intérieur des terres. Elle active puissamment le commerce de l'ivoire dans le bassin central du Congo, ainsi que d'autres produits de cueillette, cire, huile de palme, arachides, etc.[231]. Le transport se pratique surtout durant la saison des pluies lorsque les rivières sont navigables et se substituent ou complètent les marches des caravanes de l'intérieur vers la côte. La zone du Pool constitue le nœud des transactions entre les différents circuits régionaux par l'intermédiaire des courtiers Tio[232] et Bobangi[233]. Dans d'autres régions, le commerce de l'ivoire

---

[226] E. WILVERTH, « La chasse », *Le Congo Illustré*, 1894, pp. 180-182.
[227] L. CHALTIN, *Le district de l'Aruwimi-Uele*, ibid., pp. 122-213.
[228] M. VEREYCKEN, *La région des Cataractes*, ibid., pp. 154-146.
[229] C. COQUILHAT, op. cit., p. 347.
[230] R. HARMS, *Competition and Capitalism : The Bobangi role in Equatorial Africa's trade revolution, ca. 1750-1900*, Ph. D. African History, University of Wisconsin-Madison, copie Xerox University Microfilm, 1978, pp. 86-87.
[231] Voir à ce sujet R.W. HARMS, *River of Wealth, River of Sorrow. The Central Zaire Basin in the Era of Slave and Ivory Trade, 1500-1891*, New Haven – London, Yale University Press, 1981.
[232] Appelés Teke, ils sont situés dans la région du Stanley Pool, ce qui leur donnait une situation privilégiée dans le domaine du commerce et de la pêche. Le roi Makoko gouvernait l'ancien royaume

est en relation avec les jeux des pouvoirs locaux et régionaux et leur emprise sur des portions plus ou moins vastes de territoire.

Cette vision du commerce est encore soumise à diverses interprétations. Selon E. Alpers, le commerce de l'ivoire est alors essentiellement une entreprise de type « extractive » qui ne stimule pas la croissance d'une industrie subsidiaire, ni n'encourage une plus grande productivité de la part des populations et par conséquent une base de croissance économique d'autosubsistance[234]. Léon de Saint-Moulin développe, au contraire, la théorie selon laquelle, dans l'ensemble du Congo, les sociétés pré-coloniales dépassent largement par leurs propres forces le niveau d'une production d'autosubsistance n'assurant que la reproduction socio-économique. Selon lui, des surplus existent et permettent la constitution de zones de densité démographique importante et qui sont mobilisées par différentes formes de tribut ou de conquête. Diverses ressources naturelles, dont l'ivoire, sont capitalisées de manière non négligeable, permettant aux Afro-Arabes puis aux agents de l'Etat Indépendant de se les approprier en grande quantité[235]. L'historien Mumbanza mwa Bawele s'oriente vers la deuxième interprétation. Les pratiques commerciales entre 1850 et 1908 ont été étudiées dans la thèse de doctorat de l'auteur[236] qui se penche sur les populations riveraines du Bas-Congo. Elle met en lumière la consolidation du commerce dans les diverses régions du bas et moyen fleuve, la complexité de ses rapports, la variété de ses produits, troqués sur une échelle régionale ou exporté (l'ivoire) et l'émergence de nouvelles structures sociales et politiques directement liées à l'apport de richesse développé par ces activités. Selon lui, plusieurs facteurs ont favorisé l'extension rapide du commerce de l'ivoire en amont du fleuve : la naissance d'une classe commerçante locale, l'utilisation des énormes pirogues bobangi comme moyen de transport et qui concurrence les caravanes par voie de terres, le stockage de nombreuses défenses dans les villages du Pool et l'abondance de l'ivoire dans plusieurs zones de la cuvette forestière, comme celle de la Mongala, par exemple, où les populations Akula et Mbengia sont réputés pour la chasse à l'éléphant[237]. D'autres sources importantes d'ivoire sont les régions de l'Ubangi, la Sanga, le bassin de la Maringa-Lopori, la Likwala et l'Alima.

Tio au 15ème siècle (M. L. FELIX, *100 peoples of Zaire and their sculpture. The Handbook*, Zaire Basin Art History Research Foundation, Brussels – San Francisco-Bukavu, 1987, p. 172).

233 Les Bobangi ou Yanzi descendaient du royaume Tio et migrèrent avec les Teke pour s'en séparer au 16ème siècle ; situés au sud-est de Kinshasa, ils exercent principalement le commerce et vendent tabac, bois, objets importés ; ils achètent l'ivoire et les esclaves venant du nord du pays. Ils sont en contact avec les Teke (M.L. FELIX, id., p. 196).

234 E.A. ALPERS, *Ivory and slaves in East Central Africa. Changing patterns of international trade in the later nineteenth century*, London-Nairobi, Heinemann, 1975, p. 43.

235 L. de SAINT-MOULIN, « L'organisation de l'espace en Afrique centrale à la fin du XIXe siècle », in *Cultures et développement*, vol. XIV, 2-3, 1982, pp. 259-296.

236 MUMBANZA mwa BAWELE, *Histoire des peuples riverains de l'entre Zaïre-Ubangi : évolution sociale et économique (ca. 1700-1930)*, thèse de doctorat en Histoire, UNAZA., Lumumbashi, décembre 1980.

237 MUMBANZA, op. cit., p. 402.

Le fleuve Congo est divisé en régions commerciales et concurrentes successives bien délimitées sur lesquelles les habitants défendent farouchement leurs droits traditionnels. Les Bangala, par exemple, ne pouvent pas empiéter sur le bief réservé aux Bobangi et ceux-ci, arrivés au Pool[238], doivent payer des « droits de douane » au chef Tio[239]. Ces derniers le revendent à leur tour aux commerçants Zombo ou Kongo qui vont le revendre dans les factoreries du bas-fleuve et surtout de la côte. Nous n'entrerons pas dans les détails des caractéristiques principales de l'organisation commerciale du fleuve. Nous renvoyons les lecteurs aux recherches publiées par Jan Vansina et Robert Harms au sujet des grands courtiers commerciaux Tio et Bobangi établis sur le fleuve[240]. Harms a spécifiquement étudié les diverses sphères d'influence pour la région du bassin du Congo, en particulier le groupement Bobangi et ses types complexes de contrôle, blocus du fleuve, liens divers avec des partenaires privilégiés, qui entraînent une mutliplicité de devoirs et d'échanges réciproques[241].

Il est cependant nécessaire d'insister sur le fait qu'entre 1850 et la fin des années 1870, la plus grande partie des défenses d'ivoire livrées au commerce n'est pas produite à cette fin mais constitue le résidu des chasses à l'éléphant amassé dans les villages comme trophées à la gloire personnelle du chasseur et, le cas échéant, utilisé pour des fonctions artistiques mineures, magiques ou religieuses. Un des facteurs d'explication peut être trouvé dans les moyens de chasse utilisés. Les fusils introduits massivement dès les années 1850 au sud du fleuve Congo et dans sa cuvette ne sont pas d'usage généralisé parmi les groupes de chasseurs. Leurs propriétaires sont principalement les gens du fleuve qui ont abandonné certaines activités productrices, sans doute aussi la chasse à l'éléphant, pour se consacrer davantage au commerce. En outre, le fusil est surtout utilisé comme un instrument de prestige et de chasse au petit gibier, qui n'est pas assez puissant pour chasser l'éléphant ou l'hippopotame. Selon Mumbanza, l'usage du fusil pour la chasse au gros gibier n'est devenu courant qu'après l'invention des *makula*[242].

Selon Mumbanza, ces anciennes réserves d'ivoire mort s'épuisent progressivement suite à une demande de plus en plus importante des intermédiaires commerciaux Bobangi qui utilisent de larges pirogues pouvant

---

238 Les Yanzi étaient originaires de l'Ubangi et quittaient leur région durant de longs mois avec une véritable « flotille » de pirogues qui transportaient l'ivoire destiné à être échangé contre des produits européens (A. DELCOMMUNE, *Vingt années de Vie africaine...*, t. I, p. 341).

239 J. VANSINA, *Les anciens royaumes de la savane*, Coll. Etudes sociologiques-1, I.R.E.S., Léopoldville, Université de Lovanium, 1965, p. 82.

240 J. VANSINA, *The Tio Kingdom of the Middle Congo 1880-1892*, London, 1973; R. HARMS, op. cit. et également l'ouvrage réalisé à partir de sa thèse de doctorat, *River of Wealth, River of Sorrow. The central Zaire Basin in the Era of the Slave and Ivory Trade, 1500-1891*, New Haven – London, Yale University Press, 1981.

241 R. HARMS, op. cit., pp. 159-175.

242 Fusils dans le canon desquels étaient introduites de petites lances munies d'un manche en bois d'environ 1 à 1,30 mètres et qui les projetaient avec force. Ce fusil était dangereux car il explosait souvent. Fusil du pauvre car poudre chère et rare (cité par Mumbanza Nwa Bawele, op. cit., pp. 409-410).

contenir jusqu'à cinq tonnes de marchandises et remontent les cours d'eau à la recherche d'un ivoire meilleur marché. Ainsi, la plupart de l'ivoire produit dans le bassin central du Congo sont alors fournis par des chasseurs Pygmées qui approvisionnent les plus grandes aires de productions de l'ivoire[243]. Dans la vallée de la rivière Sanga, par exemple, les pygmées Binga entretiennent des relations de clientélisme avec le chef d'un village agricole. Dans le bassin Maringa-Lopori, d'autres populations pygmées nomades offrent des défenses au chef régisseur du territoire sur lequel ils ont abattu des éléphants. Les Pygmées ne sont pas les seuls fournisseurs d'ivoire aux Bobangi. Les Loi sont également réputés comme chasseurs d'éléphants et bien que les pratiques de chasse fassent partie des modes alimentaires occasionnels le long du fleuve et dans la forêt bordant leur territoire, les chasses deviennent fructueuses durant la saison des pluies quand les éléphants traversent les plaines herbeuses[244].

Les commerçants Tio recrutent aussi leurs chasseurs et messagers parmi les pygmées « Tswa »[245], qui leur sont liés par des relations de dépendance. Ceux-ci reçoivent leur protection en échange de production de viande de chasse et d'ivoire. Ces pygmées vivent en relation de clientélisme avec les peuples agriculteurs comme les Ngbaka, les Isungu, les Bangandu. Les populations qui fournissent l'ivoire aux Bobangi sont appellés « Bondjo » par les Blancs[246]. Le docteur Ludwig Wolf (1850-1889)[247], membre de l'expédition de von Wissmann, rencontre des pygmées au nord-ouest de la station de Luluabourg, qu'il nomme *Batua* et définit comme des nomades s'adonnant essentiellement aux pratiques de chasse et à la récolte du vin de palme qu'ils échangent avec les Bakuba contre des produits agricoles et une « *protection affectueuse* »[248]. Stanley rencontre également des pygmées Batwa et Bambuti dans la forêt de l'Aruwimi, des populations nomades voyageant avec le gibier et qui disséminent leurs campements en forêt sur le pourtour des essarts de populations agricoles auxquelles ils procurent la viande, les cuirs pour boucliers, les fourrures et l'ivoire, ainsi que du miel sauvage et des plumes d'oiseaux ; ils servent également d'auxiliaires en cas de guerres[249]. D'après Glave en 1886, le plupart de l'ivoire du Haut-Fleuve est fourni dans le district de l'Equateur par les

---

[243] Selon Harms, les Pygmées tuaient au moins six éléphants dans leur vie (cité dans R.W. HARMS, *River of Wealth*..., op. cit., p. 41.

[244] MUMBANZA, op. cit., p. 233.

[245] W.J. SAMARIN, *The Black Man's Burden. African Colonial Labor on the Congo and Ubangi Rivers, 1880-1900*, San Francisco & London, Westview Press, Boulder, 1989, p. 95.

[246] C. MAISTRE, *A travers l'Afrique Centrale du Congo au Niger 1892-1893*, Paris, Librairie Hachette & Co, 1895, p. 24, cité par W.J. SAMARIN, op. cit. ; L. VALCKE (MRAC/Hist, op. cit., qui écrit « Bonjo »).

[247] Docteur en médecine et en chirurgie de l'université de Wurzbourg, il est volontaire au 12ème rég. d'artillerie saxonne (1873) et voyage en Amérique du Nord et du Sud et en Russie (1874-1876) ; médecin militaire, capitaine au rég. des reîtres de la garde (Dresde) (1879). Il est engagé comme anthropologue de l'expédition d'exploration de von Wissmann au Kasai pour le compte de l'AIA, puis commande une nouvelle expédition et fonde le poste de Luebo avant de descendre le Sankuru (1883-1886). Il dirige ensuite une expédition scientifique au Togo et y fonde Bismarckbourg (1888) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 120).

[248] « Les nains du Congo », *Le Congo Illustré*, 1892, p. 42.

[249] Ibid., pp. 50-51.

« Bambutu », groupe dépendant des Balolo ; il remarque de nombreuses défenses endommagées à cause de leur transport par le courant, évitant ainsi les preneurs d'esclaves. Les défenses sont aussi cachées sous l'eau[250] ou enterrées dans des fonds marécageux afin de les abriter contre les risques de guerre et d'incendie. Tel est le cas chez plusieurs groupes au nord-ouest de l'Uele[251].

1. 2. La zone orientale

Il est un fait certain que l'augmentation de la demande d'ivoire va provoquer un considérable accroissement de la chasse aux éléphants, accentué par l'utilisation d'armes à feu. Celles-ci engendrent d'importantes modifications dans la manière de chasser, en fonction des régions et réduirent en règle générale les populations d'éléphants dans les régions les plus accessibles. Des réseaux commerciaux de plus en plus étendus disséminent massivement les approvisionnements en armes et provoquent l'arrivée de nouveaux envahisseurs-entrepeneurs, tels que les Tshokwe et les Afro-Arabes porteurs d'armes et expérimentés dans leur usage.

Tel est le cas pour toute la partie orientale du Congo, dont certaines régions sont déjà intégrées depuis le début du 19ème siècle dans le commerce à longue distance de l'ivoire et des esclaves. Celui-ci est lié à de puissants marchés caravaniers armés qui écoulent leurs produits vers l'Océan Indien. Trois différents réseaux sud-orientaux se partagent l'ivoire congolais à ce moment. Le premier est le réseau zambien qui prélève sa production au royaume lunda de Kazembe et transporte l'ivoire et les esclaves à travers les régions du Bisa. Celui des Nyamwezi, ensuite, installés sur la côte occidentale du lac Tanganyika, ont atteint le Katanga où ils déstabilisent et entraînent progressivement la chute l'empire luba. Ils y sont connus localement sous la dénomination « Bayeke » et établissent le centre du pouvoir à Bunkeya sous l'autorité de leur chef, Msiri. Les Swahili, originaire d'Afrique centre-orientale, enfin, bénéficient de l'ouverture de la route commerciale tracée par les Nyamwezi entre Zanzibar et l'Afrique centrale. Ils sont représentés par différents sultans locaux, dont Tippo Tip, une des figures les plus importantes, basé à Nyangwe d'où il érige un véritable empire armé entre la région du Lualaba et du Haut-Congo et à partir duquel il mène des raids dans la forêt et la savane du Sud à la recherche de l'ivoire.

Ces mouvements économiques et politiques vont favoriser la formation de nouveaux groupes spécialisés dans la chasse à l'éléphant et radicalement transformer ses méthodes et ses objectifs. Les chasses collectives ou individuelles à l'éléphant, pratiquées avec des moyens traditionnels, pièges, trapes, lances dans le but de protéger less habitats et des cultures, d'alimenter la

---

[250] E.J. GLAVE, *Six Years of Adventure...*, op. cit., p. 200.
[251] G. SCHWEINFURTH, op. cit., t. II, p. 377.

communauté locale se transforment en des chasses organisées par des groupes armés de fusils à l'échelle d'états ou de royaumes afin de satisfaire des intérêts particuliers. Le modèle est-africain des Nyamwezi se trouve ainsi exporté dans plusieurs régions de l'Afrique centrale, avec une particularité principale, celle de l'émergence de nouveaux groupes sociaux dont les activités sont tournées uniquement vers le commerce de l'ivoire[252]. Le statut de chasseurs d'ivoire devient ainsi professionnel et rentable. Cette matière première est le principal revenu étatique de l'empire Garenganze de Msiri (1835-1892)[253] qui détient le monopole des défenses d'éléphants tués dans son territoire. Ces défenses constituent un moyen d'échange contre des armes et des munitions. Pour ce faire, Msiri dispose d'un personnel stationné dans tout son empire qui contrôle les mouvements commerciaux de ses sous-traitants et est chargé du rapatriement des défenses vers la capitale Bunkeya[254]. Il impose à ses vassaux de lourds tributs d'ivoire[255]. C'est le cas pour le groupe Bemba, par exemple, installé à l'ouest du lac Moero[256].

Les éléphants sont encore abondants dans la région du Shaba après les années 1870[257]. Frederick Arnot (ca 1860-1914)[258] écrit en avoir vu en grand nombre dans la vallée de la Lufira où « *deux cents éléphants furent tués en quelques jours* »[259] tandis que Edgar Verdick affirme qu'au cours d'une seule battue « *on abattait parfois vingt ou trente éléphants* »[260]. La chasse aux éléphants va atteindre son

---

[252] H. LEGROS, *Chasseurs d'ivoire. Une histoire du royaume yeke du Shaba (Zaïre)*, Institut de Sociologie, Anthropologie Sociale, Bruxelles, Editions de l'U.L.B., 1996, p. 33.

[253] Fondateur de l'Empire muyeke au Katanga, Fils de Kalasa, sous-chef Subwa de l'ouest tanzanien, pratiquant le commerce de longue distance entre le Niamwezi et le Katanga. Msiri accompagna son père au Katanga et y retourne (ca 1856) où il obtient l'autorisation du chef lunda Kazembe de pratiquer le commerce d'esclaves, d'ivoire et de cuivre au sud de la région où il développe son propre domaine et isole le territoire de Kazembe avant d'obtenir l'appui de commerçants swahili et afro-arabe, dont Tippo-Tip. Il s'autoproclame mwami et combat l'état Luba. Dès 1886, il admet les missionnaires dans son royaume et commence à recevoir des agents européens avec plus ou moins de succès : les Allemands Reichart et Böhm (1884), les Portugais Ivens et Capello (1884), les Ecossais Arnot (1886) et Thompson (1890), l'Anglais Sharpe (1891). Le Marinel parvient à lui faire signer un traité par lequel il se met sous la protection de l'EIC pour échapper aux attaques des Arabes et de ses autres voisins (1891). Mais il refuse cependant de se soumettre à l'Etat et meurt après une vive altercation avec Bodson qui décède à son tour. Son fils Mokanda Bantu prend le pouvoir et accepte l'autorité de l'EIC, les Européens ont enfin libre accès au Katanga (M. COOSEMANS, notice biographique, *Biographie coloniale belge*, t. II, Bruxelles, I.R.C.B., 1952, col. 720-725 ; M.R. LIPSCHUTZ – R.K. RASMUSSEN, *Dictionary of African Historical Biography*, p. 156-157).

[254] F.D. ARNOT, *Garenganze; or, Seven Years's Pionner Mission work in Central Africa*, London, J.E. Hawkins, 1889, pp. 234-235.

[255] *M.G.*, 11/06/1893, p. 56.

[256] A.D. ROBERTS, *A History of the Bembo*, London, Heinemann, 1973.

[257] D. BIRMINGHAM, op. cit., p. 247.

[258] Missionnaire ecossaise, il quitte sa patrie en 1881 pour poursuivre l'oeuvre de Livingstone au Zambèze. Lors de son périple depuis Le Cap, il traverse le Bihé, rejoint le lac Dilolo et pénètre au Katanga où il est admis par Msiri. Il construit un poste missionnaire, le *Garangnaze Evangelical Mission* à Mukuru, près de Bunkeya (1885) ; après un retour en Angleterre pour parler de son œuvre et réunir des fonds, il retourne à la mission (1889) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 25-28).

[259] F.D. Arnot, cité dans E. VERBEKEN, *Msiri roi du Garenganze*, Bruxelles, L. Cuypers, 1956.

[260] E. VERDICK, *Les premiers jours au Katanga (1890-1903)*, Elisabethville, C.S.K., 1952, p. 49.

apogée du vivant de Msiri et Bunkeya devient entre 1870 et 1885 le plus grand centre commercial d'Afrique centrale où les Bayeke vendent aux Swahili du cuivre, de l'ivoire et surtout des esclaves en contrepartie de fusils et de munitions.

Au Katanga, en dehors des régions sous l'autorité de Msiri, la chasse à l'éléphant se pratique sur une grande échelle, car le pays est visité par de nombreuses caravanes provenant des régions du Bihé et des Bienos, situées dans les colonies portugaises d'Angola et du Mozambique (?). Alexandre Delcommune nous apprend en 1892 que le roi luba Kassongo Kalombo commerce avec les Bienos, grands négriers qui lui échangent poudre, fusils et tissus contre de l'ivoire et des esclaves qu'il se procure lui-même par razzias en dehors de son royaume ou qu'il reçoit comme tribut. Les caravanes des Bienos sont constituées de plusieurs centaines d'hommes séjournant parfois pendant un an ou plus sur son territoire en attendant l'arrivée de l'ivoire et des esclaves et se nourrissent sur ses champs de cultures[261]. Jules Cornet, membre de l'expédition Bia-Francqui au Katanga en 1893, rencontre une dizaine de caravanes du Bihé et trois ou quatre provenant de la côte orientale. Dans le Haut-Zambèze, dans les années 1880, l'auteur britannique Walter Montagu Kerr (1855-1883) témoigne de la manière dont des milliers de chasseurs africains quittent annuellement Tete, sur le territoire portugais d'Afrique orientale pour se rendre au nord, vers les lacs Moero et Bangwelo armés de flintlocks et de mousquets Tower afin de mener leurs chasses à l'ivoire[262].

Plusieurs voyageurs européens contemporains à ce commerce interrégional de l'ivoire vont décrire ces groupes de chasseurs, nombreux et lourdement armés, qui mènent de véritables expéditions vers les régions forestières où les éléphants sont encore abondants. Stanley décrit ainsi la compagnie des chasseurs d'ivoire d'Ipoto, au Sud de l'Ituri, qui viennent de la rive droite du Lualaba, dans le Maniema. Voyageant sous la banière de leur chef Kilonga Longa, leur caravane est constituée de deux cents hommes armés de fusils et de deux cents esclaves porteurs avec mission de pénétrer aussi loin que possible vers le nord-est. Voyageant plus de sept mois durant, ils « *tâcheraient de découvrir quelque région bien située, d'où leurs bandes pourraient rayonner dans les contrées environnantes, dévaster les cultures, brûler les huttes et réduire les indigènes en esclavage contre de l'ivoire* »[263].

---

261 A. DELCOMMUNE, *Vingt années de Vie africaine*, t. II, pp. 139, 172-173.

262 M. KERR, "The Upper Zambesi zone", *Scottish Geographical Magazine*, 1886-2, pp. 385-402, cité par J. MACKENZIE, op. cit., p. 125; il a aussi écrit, *The far Interior. A narrative of travel and adventure from the Cape to Good Hope across the Zambesi to the lake region of Central Africa* (2nd edit., London, S. Low, Marston, Searle 2 Rivington, 1887).

263 H.M. STANLEY, *Dans les Ténèbres de l'Afrique*, t.I, p. 218.

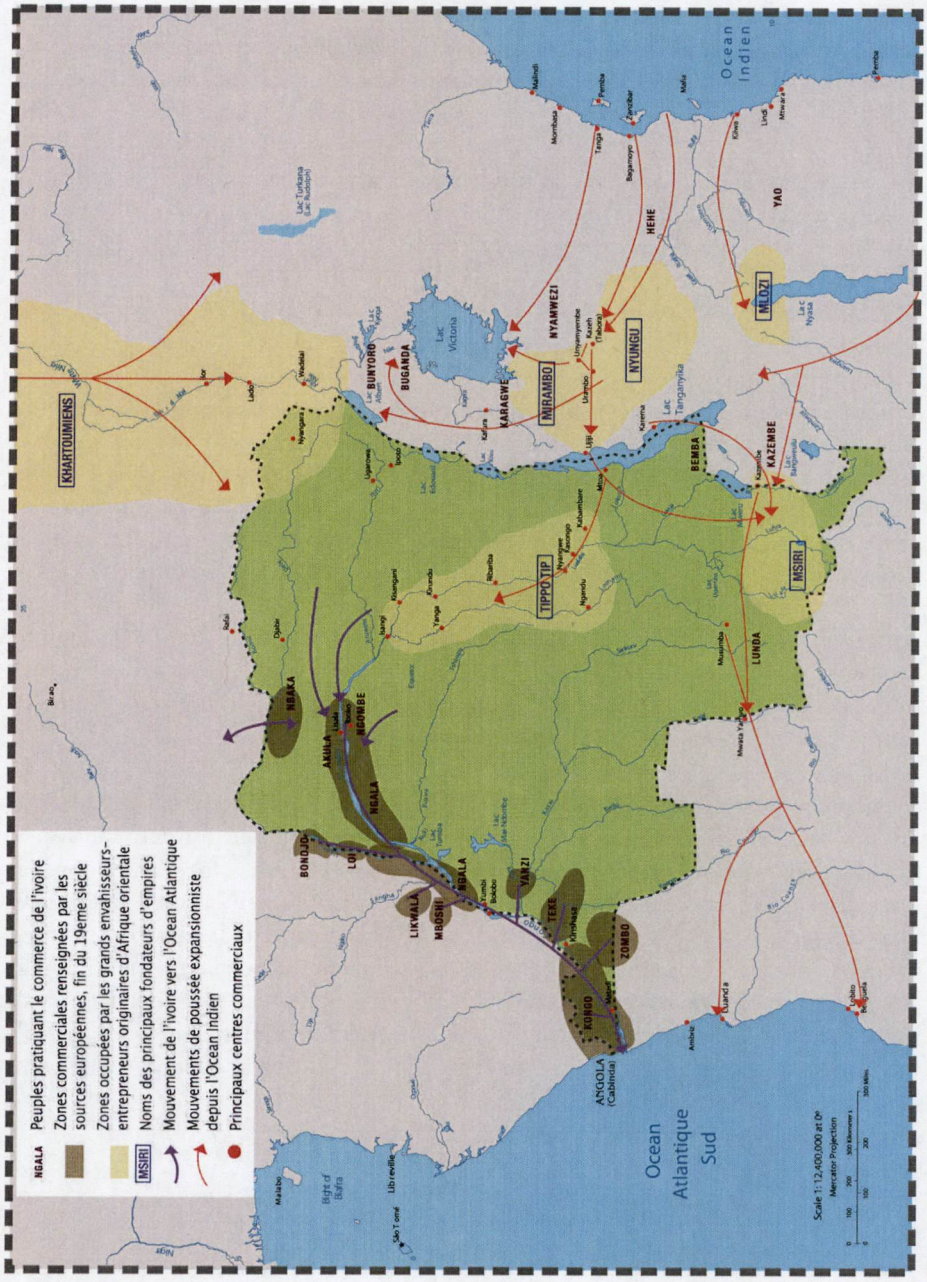

Fig. 4. La situation du commerce de l'ivoire et ses principaux mouvements à l'arrivée des agents de l'Etat Indépendant du Congo au milieu des années 1880.

Becker note également la présence de plusieurs chasseurs d'éléphants dirigés par Mounie Mabanga à Tabora, sujets du chef Matoumoula, lui-même allié de

Mirambo (ca 1840-1884)[264], un autre grand entrepreneur qui possède un « empire » économique à l'est du lac Tanganyika. Mounie Mabanga possède trois cents chasseurs d'éléphants réputés pour être les plus intéprides tireurs de la région de Karema, de « *solides gaillards munis de fusils à silex et de lances et qui vont traquer jusqu'au fond des jungles lointaines, l'éléphant qui tend à émigrer ou à disparaître* »[265].

Un autre témoignage important sur les méthodes utilisées par les chasseurs d'éléphants nous est fournit par Sydney Langford Hinde qui parcourt la région de Kasongo après la campagne arabe en 1894 afin de réorganiser la région et qui utilise ces derniers au service de l'Etat :

> « *Nous nous servîmes même des chasseurs d'éléphants qui avaient été pris combattants et leur laissâmes leurs armes à condition qu'ils chasseraient pour nous et enseigneraient à ceux qui voudraient les accompagner ce qu'il y avait à faire. Les chasseurs d'éléphants étaient très superstitieux et employaient une semaine avant la nouvelle lune à 'faire de la médecine' pour s'assurer le succès dans leur prochaine expédition* {...}. *Leur manière habituelle de procéder semble d'établir leur camp dans un district où les éléphants sont abondants, les esclaves étant chargés d'observer et d'accompagner une troupe de ces animaux. Le chasseur en chef suivi d'une douzaine d'hommes libres armés était alors amené et, s'approchant très près, tirait un coup de feu. S'il était assez heureux pour tuer la bête, ce qui arrivait rarement, les choses étaient beaucoup simplifiées ; sinon il retournait au camp et le reste du détachement suivait l'animal blessé pendant un jour ou une semaine, suivant le cas, jusqu'à ce qu'il réussit à le tuer* »[266].

De telles expéditions de chasse pouvent durer un mois. L'armement ancien et inadéquat - calibre 10 -, tirant avec des projectiles de cuivre, ne facilite pas le tir. Les défenses d'ivoire sont remises à l'Etat tandis que la vente de la viande apporte à ces chasseurs une grande prospérité dans la région[267].

Installé dans la région s'étendant du Tanganyika au Maniema, Tippo Tip (1837-1905)[268] posséde en 1870 une caravane composée de quatre mille hommes[269],

---

[264] Il est l'un des plus puissants chefs nyamwezi, à l'origine d'un empire dominant les principales routes commerciales à l'est du lac Tanganyika. Succédant à son père, chef d'un modeste royaume, il utilise de nouvelles techniques de combat et d'organisation militaire pour étendre son contrôle dans les contrées avoisinantes et lutte contre d'autres commerçants afro-arabes pour le monopole commercial et implante son pouvoir à Tabora, centre arabe important, cherchant à augmenter son pouvoir par de nouvelles alliances. Il reçoit le support du consul britannique à Zanzibar, John Kirk (1875) et la visite de nombreux visiteurs européens. Dès 1880, sa position se détériore et s'allie avec Tippo Tip (1882-1883). Son empire s'écroule durant les années suivantes (M.L. LIPSCHUTZ – R.K. RASMUSSEN, *Dictionary...*, pp. 146-147).

[265] J. BECKER, op. cit., p. 354.

[266] Ch. de MARTRIN-DONOS, op. cit., t. III, p. 377.

[267] Décrit dans S. L. HINDE, *La chute de la domination des Arabes du Congo*, trad. cpt cdt Avaert, public. de la Société d'Etudes Coloniales, Bruxelles, Librairie européenne G. Muquardt, 1897, pp. 109-110.

[268] Moins connu sous son nom arabe Hamid bin Muhammad al-Murjebi, originaire de Zanzibar, il est le plus notoire des traitants arabes qui, en partant de la côte orientale, ont pénétré jusqu'au centre de l'Afrique à partir du Maniema (entre 1860 et 1874) en quête d'ivoire et d'esclaves. Il a été mêlé à tous

signe de sa grande richesse et de son pouvoir. Entouré de nombreux alliés, il impose son monopole sur la chasse à l'éléphant dans la vaste région de l'entre Lomami-Lualaba. Lorsqu'il rencontre les agents du *Comité d'Etudes du Haut-Congo* en 1883, son commerce de l'ivoire s'étend du Sankuru au lac Tanganyika, avec des ramifications vers le confluent du Congo et de l'Aruwimi. De nombreux explorateurs, Stanley le premier, ont recours à ses guides, ses courriers, ses porteurs et ses troupes d'escorte. Il possède aussi des chasseurs : « *A cette époque (1884-1892), les éléphants pullulaient à Itawa à tel point que mes chasseurs partant le matin revenaient l'après-midi avec vingt charges de défenses... Ils en abattirent un nombre incalculable* »[270]. Installés principalement sur le Lomami, ses caravanes sillonnent les alentours jusqu'au Sankuru en faisant main basse sur des esclaves et de l'ivoire qu'elles s'attribuent comme impôt sur les populations locales. Alexandre Delcommune décrit la situation de villages installés sur les rives sur l'Aruwimi et contrôlés par un des lieutenants de Tippo Tip, Ben Amed à qui ils doivent fournir une main-d'oeuvre pour la récolte l'ivoire et son transport au poste central des opérations[271]. Cette récolte systématique entraîne une forte régression des populations d'éléphants dans cette région et la nécessité de devoir aller les chasser dans des zones plus éloignées, nécessitant un plus grand nombre de porteurs[272]. L'accaparement des ressources naturelles de la région a en corollaire le dépeuplement de sa population à laquelle « *on leur enlève non seulement leur ivoire, mais encore tous leurs instruments de défenses, lances, boucliers, couteaux...* »[273].

Tippo Tip organise ainsi divers centres de stockage de l'ivoire, à partir desquels ses divers alliés se fournissent dans des zones concentriques en main-d'œuvre, en esclaves et en ivoire. Dans la région des Stanley Falls, ils utilisent les piroguiers Wagenia qui leur fraient un passage à travers les rapides afin de remonter les fleuves Lomami, Aruwimi et Uele. D'autres chefs arabisés razzient l'ivoire. Tippo Tip, engagé par l'Etat Indépendant comme gouverneur des Stanley Falls en 1886, reprend en sa possession trente-deux tonnes d'ivoire

---

les évènements qui concourent à l'établissement de l'EIC sur le centre de l'Afrique. Plusieurs années de sa vie sont occupées par l'exercice de son commandement et par des expéditions tantôt pacifiques, tantôt guerrières. Il rencontre Cameron à Nyangwe (1875), Stanley à Kasongo (1876), Becker à Tabora (1882). Agent du sultan Said Bargash au Congo (1882), il retrouve Stanley qui vient de fonder la station des Stanley-Falls pour le Comité d'Etudes du Haut-Congo (1883). Il promet à Van Gèle (1885) puis à Deane (1886) de faire respecter les territoires où flotte le drapeau de l'AIA. Il devient vali des Stanley-Falls (1887) mais est aux prises avec des révoltes de ses sujets et d'esclavagistes arabes et se détourne de l'EIC à cause de l'insuffisance de garanties qui lui sont offertes. Il retourne à Zanzibar après le démantèlement de son empire par les agents de l'Etat et y décède en 1905 (A. MOELLER DE LADDERSOUS, notice biographique, *Biographie coloniale belge*, t. I, Bruxelles, I.R.C.B., 1948, col. 912-920 ; M.R. LIPSCHUTZ – R.K. RASMUSSEN, *Dictionary*, pp. 234-235).

[269] J. VANSINA, *Les anciens royaumes...*, op. cit., p. 179.

[270] F.BONTINCK, *L'autobiographie de Hamed ben Mohammed el-Murjebi Tippo Tip (ca 1840-1905)*, Mémoire de l'Académie royale des sciences d'Outre-mer, classe Sc. mor. et polit., XLII-4, Bruxelles, 1974.

[271] A. DELCOMMUNE, op. cit., t. I, p. 318.

[272] I. NDAYWEL è NZIEM, op. cit., p. 288.

[273] A. DELCOMMUNE, op. cit., t. I, pp. 318-319.

razzié par Ngongo Leteta dans la zone sise entre le Sankuru (Bena Dibele) et le haut-Lubilash.

1. 3. Les zones australe et septentrionale

Dans le sud du Congo, plus spécifiquement, les régions du Kwango-Kasai, jusqu'au fleuve Lualaba, les Tshokwe, originaires d'Angola, mènent une politique d'expansion en devenant des chasseurs « professionnels » d'éléphants, à la recherche de nouveaux territoires de chasse car leur territoire en est dépeuplé depuis les années 1850[274]. S'étendant vers le nord et l'est de leur territoire pour trouver de nouveaux terrains de chasse, ils traversent le fleuve Kasaï pour aller chasser l'éléphant entre le Kasaï et le Lulua vers 1865[275] et affaiblissent l'empire lunda qui y est basé. Essentiellement producteurs d'ivoire et de cire d'abeille qu'ils échangent avec les Ovimbundu contre des femmes, ils établissent ensuite leur propre système caravanier et se transforment en intermédiaires commerciaux pour d'autres populations productrices d'ivoire, comme les Balulua, en échange d'armes et les Balunda, traitants d'esclaves et d'ivoire depuis le 17ème siècle.

La région forestière de l'Uele est également soumise à de nombreuses pressions. Vers 1860, des commerçants soudano-égyptiens armés du Bahr el Ghazal parviennent dans la région à la recherche de l'ivoire. Ces prospections deviennent plus tard systématiques et un monopole étatique[276]. Durant l'exploration de l'Uele par l'expédition dirigée par le capitaine Guillaume Van Kerckhoven (1853-1892)[277] en 1890-1892, son adjoint Clément Vande Vliet (1866-1892)[278] observe la richesse de la station de Djabir et l'abondance de l'ivoire qui ne coûte pas cher et qui s'échange contre des tissus, perles, laitons, fusils à piston, poudre et capsules[279]. Plusieurs chefs de l'Uele tels que Mbili et Semio possèdent beaucoup d'ivoire qu'ils sont prêt à échanger contre le fusil d'un Blanc[280].

---

[274] D. BIRMINGHAM, "The forest and the savanna of Central Africa", in *The Cambridge History of Africa*, J. E. FLINT (edit.), t. V, Cambridge-London-New York-Melbourne, Cambridge University Press, 1976, pp. 236-238.

[275] J. VANSINA, *Les anciens royaume de la savane*, op. cit., p. 167.

[276] I. NDAYWEL è NZIEM, op. cit., p. 247.

[277] Diplômé de l'Ecole de guerre (1878), lieutenant adjoint d'état-major, détaché à l'Institut cartographique militaire (1883). Chargé de transporter du matériel d'artillerie sur le Haut-Congo, il est désigné comme chef de poste d'Isangila (Bas-Congo) puis des Bangala (1883-1886) ; commissaire de district de 1ère classe à Léopoldville, il étend son territoire en remontant l'Itimbiri, en fondant des postes comme celui de Basoko et explore la région d'Upoto avec Dhanis et porte secours à l'arrière-garde de Stanley à la recherche d'Emin Pasha (1886-1890) ; capitaine-commandant, inspecteur d'Etat à la tête de l'expédition Uele-Nil (1890-1892) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 104).

[278] Engagé comme commis dans l'E.I.C. (1891), commissionné pour l'expédition Van Kerckhoven ; chef du poste d'Engwettra dans l'Uele, puis gagne Djabir pour être ensuite préposé à la garde du poste des Amadis ; fonde le poste de Suronga (1892) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t.I, Bruxelles, IRCB, 1948, col. 936-938).

[279] C. VANDEVLIET, « L'exploration de l'Uele », *Le Congo Illustré*, 1894, p. 122.

[280] A. DELCOMMUNE, op. cit., p. 172.

Les *Lettres de l'Ubangi*, tirées des notes du lieutenant de la Force publique Raphaël Stroobant (1868-1895) et parues après son décès dans le *Mouvement Géographique* en 1896. Membre de l'expédition Ubangi-Bomu, il fonde plusieurs postes avancés, Sandu, Darbaki et Kuria, en territoire veddri où l'ivoire abonde. Entre janvier et juin 1894, il récolte 2 129 kg - dont 44 pointes pour janvier et février, équivalent à 550 kg. Il renseigne que le chef Dabago de Wassa est un intermédiaire de marchands arabes qui vendent de l'ivoire[281].

2. Les « chasseurs » blancs d'ivoire

Le commerce de l'ivoire engagé par les Européens de l'Etat Indépendant du Congo va progressivement supplanter celui organisé par les différents réseaux africains que nous avons évoqués ci-dessus. Ceux-ci ne vont pas, à leur tour, pratiquer la chasse à l'éléphant, sauf pour quelques notables exceptions et pour des buts « sportifs », mais vont bénéficier de ses fruits en s'appropriant le commerce local de l'ivoire puis en instaurant des mesures législatives et de coercition sur les populations autochtones pour le récolter au profit de l'Etat. La systématisation de cette pratique dans toutes les régions du Congo cadre avec la création de conditions d'exploitation des ressources naturelles en vue de leur entrée sur le marché international. La lutte de pouvoir avec les Afro-arabes au sujet de l'ivoire est explicite de cette volonté. L'ambition de l'Etat est à la hauteur de ses espérances. Il veut devenir l'unique détenteur de cette ressource qui doit servir à rembourser les frais de l'entreprise léopoldienne, dans un premier temps et à devenir ensuite une source importante de profit.

L'histoire du développement d'un réseau commercial européen est bien connue dans ses grandes lignes, ainsi que la façon dont les Européens, sous la bannière de diverses associations et sous l'égide de Léopold II, se sont établis sur les principaux lieux d'échange de l'ivoire, puis se sont appropriés les filières locales à leur profit[282]. Il nous semble néanmoins que les mécanismes de ce commerce n'ont pas été présentés de manière systématique. Nous voulons pallier ce manque en dressant l'inventaire des connaissances en la matière, en résumant les principales étapes de la prise de possession de cette ressource par l'Etat et en présentant certains éléments inédits de ce commerce dans le contexte global des chasses à l'éléphant. Notre découpage thématique est également

[281] MRAC/Hist : Papiers R. Stroobant (RG 710/716/771) : lettre de Stroobant à sa mère, Dabago, mai-juin 1894.

[282] Le commerce de l'ivoire de la partie du Congo se trouve développé, avec plus ou moins de détail par P. CEULEMANS, *La question arabe et le Congo (1883-1892)*, ARSC, Bruxelles, 1959, par Ph. MARECHAL, *De « Arabische » campagne in het Maniema-gebied (1892-1894). Situering binnen het kolonisatieproces in de Onafhankelijke Kongostaat*, Annales, Sciences historiques, vol. 18, MRAC, Tervuren, 1992 ainsi que par D. VANGROENWEGHE, *Voor rubber en ivoor : Leopold II en de ophanging van Stokes*, Leuven, Van Halewyck, 2005.

chronologique. Il porte sur trois types de pratiques mises en place par les colonisateurs : s'allier la filière des réseaux commerciaux d'ivoire existants, remonter directement à la source de l'approvisionnement en utilisant les intermédiaires locaux et consolider l'appropriation des ressources naturelles par divers moyens – application de mesures administratives et législatives, contrôles, taxes et primes, réglementation des chasses à l'éléphant et protection de l'espèce.

2. 1. S'allier la filière existante de l'ivoire : le cas du bassin du Congo

Nous trouvons des premières mentions de la présence d'ivoire au Congo dans certaines sources littéraires européennes. Stanley fait remarquer en avoir vu au Maniema, sur l'Aruwimi et au pays de *Vouakouna* (*Ngombe* ou Ngala), sur le Haut-Congo durant son expédition à la recherche de Livingstone en 1871-1872. Il souligne surtout le Maniema qu'un « Arabe » a découvert dans les années 1867-1868 et d'où il revient avec une quantité prodigieuse d'ivoire, délaissant les anciennes routes du *Karagoueh*, de l'*Ouganda*, de l'*Oufira* et du *Maroungou* qui sont presque abandonnées[283]. Il y fait miroiter un Eldorado :

> « *Ces contrées sont fort riches en ivoire ; et la fièvre qui pousse là-bas les traitants pour y acheter les précieuses défenses est la même que celle qui entraîne en Californie, au Colorado, en Australie, au Cap et en autres lieux, les chercheurs de diamants et de pépites* {...}. *Les gens du pays ne connaissant pas la valeur du précieux article, bâtissaient leurs cases sur des étançons d'ivoire. Les charpentes, les piliers d'ivoire étaient chose commune dans toute la province ; et, à entendre les récits courants, il n'y avait plus à s'étonner du palais d'ivoire de Salomon* »[284].

D'après Stanley, Livingstone lui avait renseigné que beaucoup d'ivoire pouvait être obtenu dans la vaste région entre le Lualaba depuis Mpweto jusqu'au royaume lunda du Mwata Yamvo[285].

Dans le Bas-Congo, de nombreuses factoreries européennes sont déjà installées dans la région depuis plusieurs années où sont échangées des centaines de défenses d'ivoire provenant du marché de Kisembo, à Banana, contre des productions importées d'Europe, fusils, poudre et pièces d'étoffe. Le Hollandais Antoine Greshoff (1855-1905)[286] a installé sa factorerie à Banana et pratique le premier le commerce avec les autochtones du Haut-Congo, en achetant directement leur ivoire, plutôt qu'aux intermédiaires côtiers

---

[283] H.M. STANLEY, *Comment j'ai découvert Livingstone*, op. cit., p. 362.

[284] Ibid., p. 362.

[285] Ibid., t. II, p. 78.

[286] Agent commercial de la firme de Rotterdam, la « Afrikaansche Handelsvereeningin » qui établit à Fuka-Fuka, près de Banana, un premier comptoir dès 1860. Il ouvre une factorerie à Boma (1875), puis se développe sur le haut-fleuve, l'Ubangi, la Sangha et au Congo français ; il ouvre une factorerie à Kinshasa (1886) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 439-440).

traditionnels[287]. Il ouvre une nouvelle factorerie à Boma en 1879 puis à Kinshassa en 1886 et établit une flotille de petits steamers sur les aux du Pool, avant d'étendre ses activités sur les rives de l'Ubangi, de la Sanga et du Congo français. A Kinshassa, il entre en concurrence avec les activités du chef local Ngaliema et menace la stabilité du commerce local.

Nous avons observé dans le chapitre précédent que la région du Pool forme un axe particulièrement important dans le commerce de l'ivoire vers la côte occidentale, principalement aux mains des Tio et des Bobangi depuis les années 1870[288]. Les estimations de l'époque recensent huit ou neuf mille défenses de grandeurs diverses achetées et exportées par les factoreries du bas-fleuve[289]. Sur la rive gauche du fleuve, le Père Augouard écrit dans ses notes du 5 août 1881 qu'au marché d'Omfoa (Brazzaville), se vendent quatre-vingt à cent défenses par jour, tandis qu'un stock de six cents pointes d'ivoire s'échangent pour le quart de ce qu'elles valent à la côte[290]. Ces chiffres doivent cependant être considérés avec toute la prudence qui s'impose car aucune statistique officielle n'existe. Quelques renseignements épars fournissent cependant quelques informations sur la nature du commerce qui s'y pratique. Stanley affirme que la côte occidentale exporte en moyenne cent cinquante tonnes d'ivoire, défense d'éléphant, dents de morse (sic) et d'hippopotame ainsi que de nombreuses peaux de léopard, de singe, de loutre et de « chat-tigre »[291]. H.H. Johnston nous apprend que la pointe de Banana est un lieu privilégié pour se fournir en animaux sauvages vivants ou morts, apportés par les autochtones[292]. Des singes et lémuriens, provenant de zones forestières en aval de Bolobo, peuvent être observés à la Maison Hollandaise à Banana. Ce dernier remarque aux alentours de Bolobo la présence d'une faune nombreuse, surtout des éléphants et des buffles[293], ce qui lui donnait à croire qu'ils n'étaient pas chassés sur place et que, par conséquent, l'ivoire provenait de groupes installés davantage en amont du fleuve :

> « *Altought elephants is so abundant all along the Congo, from Stanley Pool towards the interior, yet the natives, as fas as I have yet ascended the river, never dreamt of attacking him, but received all their ivory from the Bangala of the equator, who are also reported by the Ba-yansi to get theirs from a yet more distant tribe* »[294].

Au moment de sa visite à la factorerie en 1883, Greshoff y détient une collection de singes de l'Ouest africain et des mandrills. Selon lui, les gorilles et les chimpanzés sont entièrement absents au Bas-Congo mais les grands singes « *ngina* » sont cependant connus par les Tio et les Bobangi. Les crocodiles sont

---

[287] BULA N'ZAU (Bailey Henry), *Travel and adventure...*, op. cit., p. 156-168.
[288] J. VANSINA, *The Tio Kingdom od the Middle Congo 1880-1892*, Oxford University Press, 1973, pp. 17 et 250.
[289] Ch. de MARTRIN-DONOS, *Les Belges dans l'Afrique centrale*, op. cit., t. I, p. 78.
[290] Mgr P. AUGOUARD, « Voyage au Stanley Pool » in *Les missions catholiques*, 1882, p. 141.
[291] Idem, t. I, p. 340.
[292] H.H. JOHNSTON, *The River Congo*, op. cit., pp. 376-377.
[293] H.H. JOHNSTON, *The River Congo*, op. cit., pp. 240-242.
[294] Ibid., p. 381.

élevés dans des marais aménagés et vendus vivants à des prix très élevés sur les marchés de la région des Ngombe[295] et des Bobangi, ainsi que sur les marchés de Lukolela[296] et de Mpumbu où l'on trouve également des quantités de chiens, de la viande d'hippopotame, des escargots, des iguanes, et du poisson[297]. Un commerce de cornes de rhinocéros est aussi observé sur les marchés de la région pour des fins médicales[298].

Instruit des visions de Stanley sur les larges potentialités en ressources naturelles qu'offre le bassin du Congo, un *Comité d'Etudes du Haut-Congo* (C.E.H.C.), se forme à Bruxelles en novembre 1878 sous la présidence de Maximilien-Charles Strauch (1829-1911)[299], bras droit de Léopold II, dans la perspective de mettre en valeur le bassin congolais et d'instaurer les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Dans un permier temps, Stanley, chargé du commandement supérieur des entreprises du Comité entre 1879 et 1885 fait miroiter les amoncellements de pointes d'ivoire accumulées le long du fleuve dans la région du Pool mais aussi dans le haut-fleuve. Il presse ainsi Bruxelles de lui donner les moyens d'accomplir leur récolte. Dans la correspondance qu'il adresse à Strauch, il affirme que l'ivoire est le seul moyen de pallier les dépenses engendrées par l'expédition et de poursuivre l'entreprise[300]. A cette fin, il évalue les ressources existantes, comme celles de Ngaliema, chef de Ntamo, un des plus grands négociants d'ivoire (*lingster*) du Pool qui perçoit les charges d'ivoire apportées par les populations de Ngombe[301], emmaganisant en un seul endroit 150 défenses d'ivoire, de 25 à 45 kg chacune. Stanley estime leur valeur à 45000 francs de l'époque[302]. Il y ajoute l'ivoire détenu au Pool par les Bobangi, une population « *très entreprenante* » qui exerce des pratiques commerciales élaborées et contrôlées et qui « *possède assez d'ivoire pour acheter chaque jour autant de marchandises qu'en puissent porter cent hommes* »[303]. Durant cette période, Stanley se transforme, d'après le qualificatif utilisé par J.-L. Vellut, en un « *commerçant d'ivoire* »[304], remontant le fleuve afin de connaître les cours

---

[295] Ch. de MARTRIN-DONOS, op. cit., p. 157.

[296] C. COQUILHAT, *Sur le Haut-Congo*, Paris, J. Lebègue et Cie, 1888, p. 131.

[297] H.M. STANLEY, *Cinq années...*, op. cit., p. 363.

[298] Ch. de MARTRIN-DONOS, op. cit., pp. 246-247.

[299] Sous-intendant militaire de 2ème classe, attaché au ministère de la Guerre (1870) où il est nommé sous-directeur avec le grade de colonel (1876). Il succède ensuite au baron Greindl comme secrétaire général de l'A.I.A. en 1878 et devient ensuite le président du Comité d'Etudes du Haut-Congo. Personnalité proche de Léopold II, agent d'exécution et inspirateur de la création et de la politique administrative de l'Etat Indépendant du Congo (R. CAMBIER, notice biographique de M. Strauch, *B.C.B.*, IRCB, t. III, Bruxelles, 1952, col. 831-833).

[300] Stanley à Strauch, Zinga, 08/09/1881, cité par A. MAURICE, op. cit., p. 102.

[301] Ch. de MARTRIN-DONOS, op. cit., p. 157.

[302] H.M. STANLEY, *Cinq années au Congo*, op. cit., p. 208.

[303] Stanley à Strauch, Zinga, 08/09/1881, cité par A. MAURICE, op. cit., p. 262.

[304] Stanley va gérer un type différent d'approche des autochtones que celle plus brutale de son expédition précédente sur le fleuve où il mena plusieurs combats – 32 au total pour l'ensemble du territoire – et où il se présente comme le chef de bande de mercenaires lourdement armés où la route était « *ouverte par les carabines* ». Voir à ce sujet l'article de J.-L. VELLUT, « La violence armée dans l'Etat Indépendant du Congo. Ténèbres et clartés dans l'histoire d'un Etat conquérant », *Cultures et développement*, vol. XVI, 3-4, 1984, p. 673.

pratiqués par les populations locales pour l'ivoire et sa possibilité d'échange contre des étoffes ou d'autres marchandises. Le 9 mars 1882, plus de trois ans après son arrivée au Congo, il achète pour la première fois un kilo d'ivoire à la station de Léopoldville aux chefs de Kintamo afin de se rendre compte des prix pratiqués :

> « *nous n'avons pas intérêt à faire de grands achats, car tel n'est pas le but de notre mission, mais comme nous le voulons, dans l'intérêt du commerce Européen, découvrir les conditions véritables auxquelles on traite dans ces contrées, il nous faut bien opérer des transactions expérimentales* »[305].

La première phase d'occupation du pays par les agents du C.E.H.C. puis de l'*Association Internationale du Congo* (A.I.C.) en avril 1884 coïncide avec une utilisation des moyens à leur portée pour s'installer pacifiquement. Après une période d'observation des pratiques commerciales traditionnelles, des négociations sont entamées avec les chefs locaux pour les persuader d'effectuer les transactions commerciales directement avec les agents européens intérêts. Celles-ci vont s'opérer au « cas par cas », allant de la contrainte, de l'intimidation au moyen d'armes à feu aux cadeaux et aux jeux d'alliances et de reconnaissances de certaines personnalités, au détriment parfois de celles investies des pouvoirs traditionnels. L'échange du sang entre Stanley et Ngaliema fait partie de cette pratique. Stanley pense pouvoir lui acheter de cette manière cinquante défenses d'ivoire par jour :

> « *I can buy 50 tusks of ivory daily even now at Stanley Pool* {...} . *Ngaliema is my friend if I will only buy his ivory. I can make de Brazza fly the country if I only have goods* {...}. *The ivory trade is of importance. Keep it in your own hands as much as you can. Send men with a gift for trade and who have the tact to deal with sharp native traders* »[306].

Tel est aussi le cas de Manguru d'Ibaka, installé au nord de Lusambo, sur le Sankuru, que Stanley considère comme le « *Rotschild de l'Afrique centrale* »[307], possédant d'importants domaines agricoles, de sites non défrichés et de forêts impénétrables hantées par des troupeaux d'éléphants[308].

Durant la décennie 1880-1890, l'entreprise de Léopold II se présente ainsi comme un réseau commercial armé, se greffant sur des réseaux africains établis entre le Pool et le Haut-Fleuve et utilisant les marchés les plus importants en matière de transit des vivres et de l'ivoire - Ntamo, Mfwa, Malima, Kimbangu, Bolobo, Iboko. La route fluviale est plus aisément contrôlée par l'autorité de l'Etat Indépendant, de même que la segmentation du fleuve en plusieurs sphères d'influence basée sur une identité ethnique délimitée par ces points de transition. En remontant le fleuve, en effet, d'autres groupements locaux

---

[305] H.M. STANLEY, *Cinq années au Congo...*, op. cit., p. 260-262.
[306] MRAC/Hist : Papiers H.M. Stanley (54.101) : Lettrebook, Stanley à Strauch, Camp ¾ of a mile from Stanley Pool, Nov. 30th 1881.
[307] H.M. STANLEY, op. cit., p. 150.
[308] Ch. de MARTRIN-DONOS, *Les Belges dans l'Afrique centrale*, op. cit., t. II, p. 100.

policés, installés sur de vastes territoires autour des rives, contrôlent le commerce de l'ivoire. Tel est le cas des Ngala[309], dont le pouvoir se manifeste par une mainmise sur un vaste territoire, la haute densité de la population et l'abondance en ivoire et le contrôle de son transit. Cette zone d'influence représente le plus vaste marché d'ivoire entre l'océan Atlantique et les Stanley Falls. Le positionnement européen au confluent du Congo et de la Lulonga, voie praticable par laquelle débouchent une grande partie de l'ivoire et des produits locaux provenant de l'immense versant oriental du bassin du Congo est donc indispensable[310]. Camille Coquilhat affirme que l'ivoire est cinq fois meilleur marché à Ibaka qu'à Léopoldville, mais qu'il faut connaître les usages locaux et user de patience pour obtenir des bas prix[311].

Des chefs et commerçants autochtones ont sans doute bénéficié de cette ouverture du fleuve par les Européens pour sortir du jeu des appuis et protections contraignantes de ces diverses sphères d'influence où ils évoluaient. Ngaliema et Ibaka vont également considérer l'association avec les agents européens comme le moyen de s'unir à des alliés puissants et armés et de développer un commerce intéressant, source de gains importants, voire même de renaissance. Ainsi, Coquilhat mentionne qu'à Ibaka, qui avait connu un déclin commercial certain, l'on chante : « *Longoula likolo an nzira ya N'Boula Matari (Otez votre jambe du chemin de Stanley)*... », ce qui, précise l'auteur, indique « *Faites le chemin pour le grand chef blanc ; il sème la richesse sur ses pas* »[312]. Certaines personnalités vont profiter de cette opportunité pour réorienter leurs activités et accroître leur puissance et leur prestige. C'est le cas de chasseurs d'ivoire qui vont produire une masse importante de viande comme dérivé de leurs activités afin de nourrir les Européens mais aussi les porteurs à leur service et un grand nombre de locaux. Tel est le cas du commerçant ngombe d'ivoire Makiku, qui réoriente ses activités en fournissant des porteurs et des vivres aux agents de l'Etat et aux constructeurs de la voie ferrée et qui, par ce biais, se voit reconnaître un statut de chef[313]. Tel est le cas également de certains anciens esclaves émancipés qui ont le droit de commercer librement. Mumbanza cite plusieurs exemples d'affranchissement et de montée sociale et politique de ces esclaves, dont Lungumbila, signalé par Stanley en 1883, le plus ancien esclave d'Ibaka et qui devient l'un des hommes les plus riches de Bolobo[314].

Cependant le jeu complexe des relations n'est pas forcément toujours aussi optimiste que les écrits de l'époque ne le prétendent. L'élimination progressive des divers intermédiaires locaux va causer la ruine du commerce traditionnel.

---

[309] Les Ngala ou Bangala étaient installés sur le Haut-Congo qu'ils contrôlaient sur une vaste zone. Grands commerçants, ils pratiquent également l'industrie du fer, l'agriculture et la chasse. Ils étaient probablement originaires du sud-ouest du Soudan (M.L. FELIX, op. cit., p. 116).
[310] Ch. de MARTRIN-DONOS, op. cit., p. 322.
[311] C. COQUILHAT, op. cit., p. 325.
[312] Id., p. 221.
[313] F. BONTINCK, « Makiku, commerçant et chef des Besi Ngombe (vers 1875-1899) », in *Le centenaire de l'Etat Indépendant du Congo. Recueil d'études*, ARSOM, Bruxelles, 1988, pp. 351-380.
[314] MUMBANZA MWA BAWELE, op. cit., pp. 472-474.

Les chefs de Ngombe et du Pool, par exemple, n'ignorant pas le danger qui menace leur prospérité et leur puissance, tentent d'abord d'échapper à la mainmise grandissante des Européens et de leur traité en recourant à une résistance passive. Ainsi, Ngaliema, dont dépend la ravitaillement de la station de Léopoldville, crée le blocus de la station qui va souffrir durant de nombreuses années de pénurie alimentaire et de famine, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent consacré à la chasse alimentaire. C'est dans ce contexte que se développent les moyens de s'émanciper de l'indispensable collaboration des Africains dont les Européens dépendent pour leur survie et celle de l'expédition. La question de l'acheminement des vivres vers les stations se trouve dorénavant liée à l'assurance de pouvoir s'établir dans des postes où les agents européens peuvent librement contrôler les sorties commerciales des affluents du Congo, comme l'Ubangi, grand collecteur d'ivoire.

2. 2. Remonter à la source en utilisant les intermédiaires locaux : le cas du Congo oriental

On a vu dans la façon dont les diverses composantes de la présence étrangère au Congo, agents commerciaux, agents du Comité d'Etudes du Haut-Congo, agents de l'Etat Indépendant se sont alliés la filière de l'ivoire, en utilisant, selon les rencontres, des modes divers d'approche. Poursuivant leur avancée vers l'est dans le territoire par les voies fluviales, les agents de l'Etat vont entrer sur un vaste territoire où le commerce de l'ivoire est monopolisé par les grands entrepreneurs Afro-arabes qui se sont installés dans la vaste région orientale, s'étendant de l'Uele au Katanga, en passant par le Maniema. La course à l'ivoire va engendrer une compétition pour le monopole de l'ivoire entre deux importantes forces en présence, toutes deux armées et organisées : les agents de l'Etat Indépendant du Congo, continuant leur percée depuis la côte occidentale en remontant le fleuve Congo à l'intérieur des terres et les Afro-arabes, installés dans la zone du Maniema-Tanganyika et ayant, à leur tour, envahi les terres au nord et au sud de ces territoires. La rencontre entre ces deux forces va déboucha sur des véritables « guerres coloniales »[315] menées par des expéditions militaires dirigées par des Dhanis, Chaltin, Van Kerckhoven, Roget, Fiévez, Ponthier, Daenen. Celles-ci vont s'opérer sous la couverture de la lutte contre la traite des esclaves pratiquées par les Afro-arabes pour justifier leur motivation aux yeux des humanitaires et pour réduire à néant la concurrence économique des commerçants d'esclaves, d'armes et d'ivoire qui leur ferment toutes possibilités d'expansion territoriale et commerciale.

Cette nouvelle croisade va trouver son fer de lance dans un acte juridique international, la *Conférence de Bruxelles*, organisée à la demande de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne qui faisaient face dans leurs colonies d'Afrique orientale à des troubles liés à l'extension croissante de ceux-ci. Elle est ratifiée le 2 juillet

[315] Ph. MARECHAL, *De Arabische « Campagne »*..., op. cit., pp. 2-4.

1890 par les Etats européens ainsi que par les Etats-Unis, la Russie, la Perse, l'empire ottoman et Zanzibar. Elle se donne ainsi des mesures législatives et pénales pour lutter contre la traite des esclaves sur le continent africain[316] et officialise par la même occasion la présence militaire au Congo[317] ainsi que l'autorisation de poursuivre les convois d'esclaves en marche et de les intercepter au profit des puissances européennes, y compris tout autre type de marchandises, armes et ivoire (art. 15 et 16). L'EIC va donc utiliser cette législation pour reprendre l'ivoire à son profit.

De la sorte, les expéditions menées par les agents de l'E.I.C. consolident la volonté politique de Léopold II de s'étendre vers le Haut-Zambèze, les lacs Nyassa et Victoria et le Haut-Nil afin de contrôler les territoires où le potentiel commercial, surtout en ivoire, était important et essentiellement aux mains des Afro-arabes[318]. Les archives personnelles de certaines membres des expéditions dirigées dans ces régions, font état d'observations diverses sur leurs productions économiques, l'état et les quantités d'ivoire potentiellement disponibles et, accessoirement, l'état des éléphants et du gibier. Nous constatons que d'une manière générale, les différents acteurs et témoins de la situation au Congo oriental établissent un lien direct entre l'occupation des Afro-arabes et la dévastation des ressources humaines et naturelles. Les exemples en sont légion.

A l'époque, de nombreux auteurs attribuent aux Afro-Arabes la cause la plus évidente de la disparition de l'éléphant et du massacre du gibier dans les régions où ils sont implantés. Jérôme Becker, engagé pour la 3ème expédition de *l'Association Internationale Africaine* dans la région du Tanganyika à la fin 1880 fournit de nombreux renseignements sur la région située à l'est du Tanganyika, aux mains de ceux-ci et observe que les importants noeuds commerciaux qui y sont établis, Tabora, Ujiji et Nyangwe, ont engendré de graves altérations sur les hommes, le sol, la faune et la flore des lieux[319].
Plus spécifiquement, des agents de l'Etat vont également exploiter ce thème en opposant aux prédations arabes une vision édenique des régions orientales du

316 La Conférence de Bruxelles avait également comme objectif consécutif à la traite des esclaves de réduire le commerce des armes et d'en définir leur strict usage et de prohiber une partie du trafic des sprituеux dans une grande partie de l'Afrique sub-saharienne.

317 L'article. I, § 2 soulignait que « *l'établissement graduel, à l'intérieur, par les Puissances de qui relèvent les territoires, de stations fortement occupées, de manière que leur action protectrice ou répressive puisse se faire sentir avec efficacité dans les territoires dévastés par les chasses à l'homme* », in *General Act of the Brussels Conference relative to the African Slave Trade. Signed at Brussels, July 2, 1890, Treaty Series*, col. VII, London, Harrison & Sons, 1892, p. 6.

318 Parfois, les espérances ne correspondaient pas à la réalité sur le terrain. C'est ainsi que Louis Chaltin, chef de l'expédition du Nil écrivait au gouverneur général : « *...je ne vois pour l'Etat dans toute la région du Haut-Nil qu'un seul commerce possible, celui de l'ivoire. Ce produit existe-t-il en aussi grande quantité qu'on a bien voulu le dire ? Je ne crois pas et j'estime que les bénéfices que procurait l'exploitation du domaine ne compenseraient pas les frais qu'entraînera l'occupation* » (MRAC/Histoire : Fonds L. Chaltin : cahier n° 21 : Chaltin au GG, poste du Mont Loka, 10/06/1897).

319 J. BECKER, *La Vie en Afrique ou Trois ans dans l'Afrique centrale*, t. 1, Paris-Bruxelles, J. Lebègue et Cie, 1887, p. 104.

Congo avant leur arrivée, présentée avec une nature gratifiante, une population nombreuse et du gibier abondant.

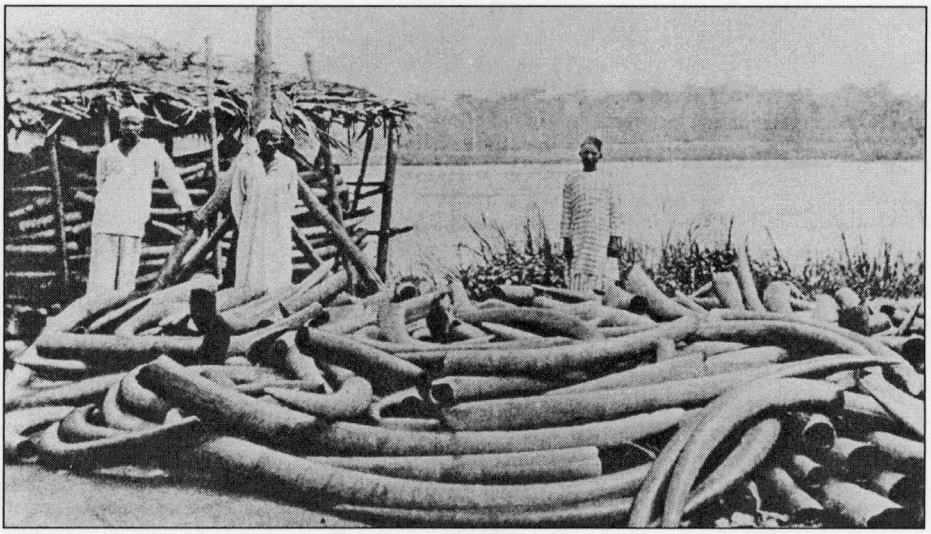

Fig. 5 Amoncellement de pointes d'ivoire accaparées au profit de l'Etat au Congo oriental (Coll. MRAC, Histoire)

L'Allemand von Wissmann indique que les marchands d'esclaves ont laissé ensuite un territoire dépeuplé de ses hommes et de sa faune[320] : « *Ils exploitent sans scrupule le pays et le peuple pour leur propre avantage et laissent derrière eux un désert, après s'être repus* »[321]. L'Anglais Sidney Hinde fait de même en décrivant la marche de la caravane qu'il emprunte depuis Lusambo pour le Katanga :

> « *L'expédition fit sept jours de marche à travers un district tout récemment razzié par des bandes arabes, où il fut impossible de trouver un atome de nourriture et où nous ne rencontrâmes pas un être vivant, les habitants ayant tous été faits prisonniers ou massacrés. Les Arabes avait, tout d'abord, exterminé le gibier, et les pigeons et les pintades, qui aiment le voisinage de l'homme, s'étaient envolées vers d'autres districts* »[322].

Le Belge Louis Chaltin (1857-1933)[323] manifesta la même opinion. Commandant de l'expédition vers le Haut-Nil, il décrit le bassin de l'Aruwimi-

---

[320] H. von WISSMANN, *My second journey throught Equatorial Africa form the Congo to the Zambezi in the Years 1886 and 1887*, transl. M.J.A. Bergmann, London, Chatto & Windus, 1891, pp. 181, 194 et 241.

[321] MRAC/Hist : Papiers H. von Wissmann (59.77) : Tagebuch (19/03/1887), cité par M. LUWEL, *Un plan d'action dressé contre les esclavagistes…*, op. cit., p. 96.

[322] S.L. HINDE, *La chute de la domination des Arabes du Congo*, trad. Cpt Avaert, Publication de la Société d'Etudes Coloniales, Bruxelles, Librairie européenne G. Muquardt, 1897, p. 28.

[323] Sous-lieutenant (1878), il s'engage à la Force publique congolaise et est nommé commissaire de district de l'Aruwimi, puis capitaine-commandant, il participe à la campagne arabe (1891-1894) ;

Uele en 1894 où il passe en revue les productions économiques de la région, notamment l'ivoire dont la valeur a augmentée avec l'arrivée des Afro-arabes dans la région, mais où l'éléphant abonde encore :

« *L'ivoire est une marchandise de grande valeur. D'énormes stocks ont déjà été vendus. Il en existe encore de bien grandes quantités, car les éléphants pullulent dans certaines parties de l'Etat, notamment, dans les forêts de l'Aruwimi et sur les rives du Lomami. Je n'exagère pas en disant qu'au cours de mes explorations dans ces régions j'ai vu au moins cinq cents de ces pachydermes, par groupes de 15 à 20 au maximum. Il y a de grandes étendues de forêt éloignées des agglomérations où ils vivent dans une tranquilité et une quiétude complètes ; ces parties de forêt étant considérées comme neutres par les indigènes et cette neutralité impliquant pour eux la défense de chasser* »[324].

A cette vision quasi idyllique, Chaltin oppose les razzias afro-arabes sur l'ivoire :

« *S'il n'y a aucun intérêt à conserver le village, il est pillé et incendié ; les plantations sont détruites. Mais bien souvent les villages vaincus doivent, soit par leur situation ou par leur importance, devenir le centre et la base de nouvelles expéditions. Dans ce cas, ils ne sont pas détruits et les Arabes cherchent à y amener, par tous les moyens possibles, les habitants en fuite. Ils leur permettent notamment de racheter leurs prisonniers. Mais pour cela, les indigènes doivent livrer tout leur ivoire et faire acte de soumission complète et absolue {....}. Depuis que les chefs de villages connaissent la valeur de l'ivoire, et qu'ils le savent exposés aux convoitises des Arabes, ils prennent la précaution de l'enfouir dans la forêt ou de le cacher dans l'eau. Un des premiers actes des Arabes en arrivant dans le village, même allié, est de mettre le chef en demeure, de désigner l'endroit où se trouve son ivoire. S'il refuse on s'empare de ses femmes et de ses biens et on ne les lui restitue qu'après qu'il s'est exécuté. S'il persiste dans son refus on le torture et on le tue* »[325].

D'autres auteurs mentionnent, avec plus ou moins d'éloquence, cette situation. Henry Morton Stanley, lors de son expédition à la recherche d'Emin Pasha entre 1887 et 1889, relate avec emphase leur occupation entre le Lomami et le Lualaba et au Maniema à la recherche d'ivoire illégitimement acquis :

« *we know what the Arabs in the Stanley Falls are doing on the Lumam and what sort of devil's work Mumi Muhala, and Bwana Mohamed are perpetrating around Lake Ozo, the source of the Lulu, and, once we know where their centres are located, we may with a pair of compasses draw great circles round each, and park off areas of 40.000 and 50.000 square miles into which half-a-dozen resolute men, aided by their hundreds of bandits, have divided about three-fourths of the Great Upper Congo*

---

commissaire de district de 1ère classe, il reprend à Le Marinale le commandement de l'expédition Uele-Nil et à Francqui, le district de Niangara (Uele) et effectue des reconnaissances vers le bassin du Nil (1895-1898). Il est nommé inspecteur d'Etat et organise militairement l'Uele et l'enclave de Lado (1899-1902). Il devient directeur de la Compagnie du Kasai (1905-1914) et de retour en Belgique, il commande le corps des volontaires coloniaux pendant la Première Guerre et défend la ville de Namur (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 11).

[324] MRAC/Histoire : Fonds L. Chaltin : cahier n°2 : district de l'Aruwimi-Uele, p. 19 ; aussi L. CHALTIN, « Le district de l'Aruwimi-Uelle », *Le Congo Illustré*, 1894, p. 115.

[325] MRAC/Histoire : Fonds L. Chaltin : cahier n°1, La question arabe, pp. 9-10.

Forest for the sole purpose of murder, and becoming heirs to a few hundred tusks of ivory {...}. Every tusk, piece and scrap in the possession of an Arab trader has been steeped and dyed in blood. Every pound weight has cost the life of a man, woman or child, for every five pounds a hut has been burned, for every two tusks a whole village has been destroyed, every twenty tusks have been obtained at the price of a district with all its people, villages and plantations. It is simply incredible that, because ivory is required for ornaments or billiard games, the rich heart of Africa should be laid waste at this late year ot the ninenteenth century, signalized as it has been by so much advance, that populations, tribes and nations should be utterly destroyed. Whom after all does this bloody seizure of ivory enrich? Only a few dozens of half-castes, Arab and Negro, who, if due justice were dealt to them, should be made to sweat out the remainder of their piratical lives in the severest penal servitude »[326].

Une opposition s'établit aussi entre le commerce d'esclaves et d'ivoire pratiqué par les Afro-Arabes et le commerce « légal » introduit par les Européens. Ainsi, il est frappant de lire ce qu'écrit J.R. Werner, ingénieur britannique engagé pour le compte de l'E.I.C. en 1886 au sujet de l'ivoire. Selon lui, le développement du chemin de fer et des steamers vont supprimer les caravanes d'esclaves portant l'ivoire et lorsque l'intérieur de l'Afrique sera accessible au commerçants européens, le stock de vieil ivoire, noir et sale, caché ou emmagasiné dans les villages des autochtones, sera peu à peu remplacé par un ivoire blanc, apporté directement après avoir tué l'éléphant. Semblable ivoire était vendu aux agents de l'Etat qui parcouraient le fleuve en steamer vers le Haut-Congo : plus on remontait vers le Haut-Congo, plus les autochtones étaient accoutumés à leur vendre de l'ivoire et celui-ci devenait de plus en plus clair et frais[327].

L'Anglais Edward-James Glave, décrivant le «*inhuman traffic*» des esclaves, établit un parallèle entre le délicat travail de l'ivoire et la brutalité de son transport :

« *How the refined possessor of a delicately carved ivory toilet set, fan, or button-hook would recoil with horror, were it possible to see the blood-stained panorama of destruction to human life, relentless cruelty, and remorseless barbarism daily and hourly enacted to obtain the precious substance so highly prized, but purchased so dearly with human life* »[328].

Les Afro-arabes vont être vaincus dans plusieurs régions par les troupes de l'Etat, surtout grâce à leur supériorité en armements perfectionnés. Diverses populations locales, libérées des contraintes et de la violence des Afro-Arabes préfèrent en règle générale se mettre sous la bannière et la protection de l'Etat Indépendant. La politique des agents consiste alors à ménager et à contraindre

[326] H.M. STANLEY, *In Darkest Africa or the quest, rescue, and retreat of Emin Governor of Equatoria*, vol. 1, New York, Charles Scribners Sons, 1890, pp. 238-240.
[327] J.R. WERNER, *A visit to Stanley's Rear-Guard at Major Barttelot's Camp on the Aruhwimi*, Edinburgh-London, William Blackwood ans sons, 1889, pp. 321-324.
[328] E.J. GLAVE, *Six Years of Adventure in Congo-Land*, London, Sampson Low Ldt, 1893, p. 229.

les chefs afin de recueillir un maximum d'ivoire. Selon les cas, certains d'entre eux leur fournissent de l'ivoire en signe de soumission ; selon d'autres, l'ivoire leur est acheté, taxé d'impositions ou échangé contre des biens, surtout des fusils et de la poudre. Dans d'autres cas encore, une politique d'alliance entre l'Etat et les Afro-Arabes va être le seul moyen de prendre pied dans l'Est du Congo. L'exemple le plus connu est celui de l'engagement de Tippo Tip comme *Vali*[329] des Stanley Falls en 1887. Celui-ci accepte de servir les intérêts européens tout en assurant sa propre prospérité économique en écoulant les stocks d'ivoire qu'il détient par l'intermédiaire des steamers de l'E.I.C. qui descendent le fleuve à destination de Boma, plutôt que de les transporter par voie de terre vers Zanzibar. Grâce à sa collaboration, l'Etat contrôle indirectement toute cette partie du territoire qui lui échappe. A partir de ce moment, Tippo Tip fait interdire les razzias et exigee que la production en ivoire récoltée par ses collaborateurs soit vendue à l'Etat et soit écoulée par la voie de l'Ouest[330].

Dès 1889, pressé de fournir d'indispensables fonds à l'E.I.C., le roi fait procéder à d'importants achats d'ivoire qu'il compte revendre avec de gros bénéfices. Toute l'attention de Léopold II se porte alors vers des régions où il va s'efforcer de retirer d'abondants revenus en apportant des modifications profondes au régime économique et fiscal de l'E.I.C. Une note inédite du roi nous livre ses ambitions :

> « *Il importe de tout bien préparer efficacement et sans illusions : 1° Pour la mission Van Kerckhoven. Provisions marchandises armes et munitions recrutement des blancs et des noirs dont il a besoin 2° Pour que Coquilhat puisse donner au Congo l'impulsion que je veux. Procurer de l'ivoire à l'Etat. Cela doit être facile puisque seuls nous pouvons procurer des armes et de la poudre. Etendre notre influence et notre occupation soutenir et faire aller de l'avant Roget et Lemarinel et nos colonnes dans le Lunda Faire planter des palmiers. 3° soutenir et maintenir l'expédition Van Gèle. 4° nous établir très solidement aux Bangalas et recruter des forces indigènes pour occuper le pays et surtout les pays et têtes de rivières à ivoire. Nous faire respecter par les Arabes. Vérifier si nous avons au Congo armes et poudres suffisantes et voyez le genre d'armes que veut Van Kerckhoven et préparez moi le necéssaire sur tous ces points indiqués dans ce billet* »[331].

Le soutien royal à cette pratique va encourager les pillages d'ivoire réalisés par les agents européens pour le compte de l'E.I.C. Les ambitions se tournent vers l'ivoire du Haut-Nil où des commerçants officiels et privés et des pillards égyptiens envahissent toute la région nilotique jusqu'au Soudan à la recherche

---

[329] Les conditions dans lesquelles Tippo-Tip a accepté cette fonction et ses relations avec l'E.I.C. sont décrites dans l'ouvrage de I. HAHNER-HERZOG, *Tippu Tip und der Elfenbeinhandel in Ost- und Zentralafrika im 19. Jahrhundert*, tuduv-Sudien, Reihe Völkerkunde, bd 2, München, 1990, pp. 311-328.

[330] Voir à ce sujet F. RENAULT, *Tippo-Tip. Un potentat arabe en Afrique centrale au XIXIème siècle*, Société française d'histoire d'outre-mer, Nvelle série, Travaux, 5, Paris, L'Harmattan, 1987, plus spécifiquement les pp. 191-208.

[331] MRAC/Hist : Fonds Léopold II (65.51) : lettre de Léopold II à Strauch (?), Bruxelles, 09/03/1890.

d'esclaves et d'ivoire durant tout le 19ème siècle jusque dans la décennie 1880. Ce commerce prend fin avec la chute du gouvernement égyptien, l'expansion de l'Ethiopie sous l'empereur Menelik II (ca 1844-1913) et la rébellion mahdiste au Soudan. La rumeur attribue à cette période septante-cinq tonnes d'ivoire collectées par Emin Pasha (1840-1892)[332], représentant isolé de l'autorité du Khédive dans une partie de la province Equatoria, pour payer les coûts de son administration et qui représentent quelques 1500000 Fr de l'époque[333]. Une expédition de secours, l'*Emin Pasha Relief Expedition* (1887-1889) est organisée par Stanley à la demande du roi Léopold qui y voit l'occasion de concrétiser une liaison Congo-Nil, mais aussi d'y étendre les territoires de l'E.I.C. en s'y assurant, par la même occasion, un marché pour ses ressources, ivoire en tête. L'ivoire d'Emin, selon Stanley, constitue un moyen de rembourser le Khédive qui a versé une somme de soutien à l'expédition, de même qu'un « *joli surplus qui aiderait à récompenser largement les survivants des Zanzibari* »[334]. A son retour à Bruxelles, ce derniner recontre le roi et lui fait miroiter les réserves d'ivoire se trouvant dans l'Uele, le Bahr-el-Ghazal et le Nil. Le roi retrouve quelques espérances en ces affirmations, déçu par l'expédition manquée de Von Wissmann en 1885 au Kasai et qui devait lui fournir une masse non négligeable d'ivoire pour payer ses avances.

Durant cette période, l'E.I.C. se défait de l'alliance avec Tippo Tip et s'assure par plusieurs grandes expéditions violentes la récolte exclusive de l'ivoire par l'Etat. Les récoltes les plus significatives sont réalisées par de véritables razzias effectuées durant les expéditions Van Kerckhoven, Vangèle et leurs successeurs de l'Uele au Nil. Celles-ci prolongent les réseaux commerciaux afro-arabes pour couvrir leurs propres dépenses et s'emparent de dépôts d'ivoire durant des conflits armés ou sans recourir à la force[335]. Vangèle s'empare de l'ivoire du grand commerçant Mirambo mais reçoit également de l'ivoire en « don », comme la quarantaine de défenses offertes par le chef Bangassou en 1889[336]. Il note ses achats d'ivoire et dans son carnet daté de 1888, il achète cent vingt-trois défenses sur la rivière Dua, dans le district des Bangala, équivalent à mille

---

[332] Médecin allemand d'origine israélite, naturaliste et gouverneur de la province d'Equatoria au Soudan. En service auprès du gouvernement turc à Constantinople (1865-1874), puis nommé chirurgien du gouvernement anglais en Egypte et envoyé en Equatoria. Homme de confiance du général Gordon, il succède à Ibrahim Fawzi comme gouverneur de cette province, avec le rang de Pasha (1879). Après l'envahissement des Mahdistes du Soudan (1892), à l'exception de Khartoum, il abandonne sa province et bat en retraite vers le sud, entre Wadelai et le lac Albert où il est pris en charge par Stanley (1889). Durant le voyage de retour vers Zanzibar à destination de l'Egypte, il effectue des récoltes zoologiques. Il s'engage ensuite pour le gouvernement allemand pour étendre sa zone d'influence dans la région des lacs Victoria et Albert (1890) qui était passé entre temps sous contrôle britannique, puis se joint à un caravane de traitants arabes en direction des Falls où il est tué par des hommes de Kibonge, lieutenant de Tippo Tip (R. CAMBIER, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 826-835).

[333] J.-L. VELLUT, « La violence armée dans l'Etat Indépendant du Congo. Ténèbres et clartés dans l'histoire d'un Etat conquérant », *Cultures et développement*, vol. XVI, 3-4, 1984 , p. 678.

[334] H.M. STANLEY, *Dans les ténèbres* ..., op. cit., t. I, p. 62.

[335] J.-L. VELLUT, op. cit. , p. 683-688.

[336] MRAC/Hist : Papiers A. Vangèle (54.39) : Carnet des achats d'ivoire, 1888-1889.

deux cents kilos d'ivoire ; à partir de 1889, dans la région de Banzyville-Bangassou, il récolte huit cent vingt-six défenses, soit près de neuf tonnes expédiées à Banzyville par le steamer *En Avant*, en échange de perles de couleur, de laiton, mouchoirs, cauris et sonnettes[337].

Van Kerckhoven arrache au cours de deux combats menés en octobre 1891, près de trois mille pointes d'ivoire appartenant à Tippo-Tip et son clan dans la région de l'Uele. La presse de l'époque met ses hauts faits à l'honneur :

> « *D'importantes cargaisons d'ivoire provenant des territoires explorés par M. Van Kerckhoven ne cessent d'arriver par la voie de l'Itimbiri, au poste de l'Etat à Bumba ; près du confluent de cette rivière, où elles sont emmagasinées, puis embarquées sur les steamers de l'Etat à Léopoldville. On évalue à plusieurs millions la valeur des tonnes d'ivoire qui on déjà passé par Bumba* »[338].

Adhémar Daenen (1853-1930)[339], commandant l'avant-garde de l'expédition Van Kerckhoven renseigne le soin exigé par l'Etat sur l'enregistrement de l'ivoire qui doit être remis mensuellement et en double. Dans la région aux alentours d'Imbembo, celui-ci s'emploie à récupérer au profit de l'Etat l'ivoire aux mains des Afro-Arabes[340]. Les fusils et munitions lui servent d'objets d'échange contre l'ivoire : un fusil à piston est échangé contre deux cent septante-cinq kilos d'ivoire[341]. La colonne de Francis Dhanis (1829-1909)[342], menant la campagne contre les Afro-arabes au Maniema, s'auto-supporte par l'immense butin d'ivoire prélevé dans les fiefs de Sefu, fils de Tippo Tip et lors la prise de Kasongo où le 22 avril 1893, il s'empare de vingt-cinq tonnes d'ivoire[343]. Chaltin entre en possession de quatre tonnes d'ivoire à la prise de Redjaf sur le Haut-Nil en 1897 et s'empare des fusils et de la poudre permettant d'acheter de l'ivoire au Makrakras, la population de la région, pendant de

---

337 MRAC/Hist : Papiers A. Vangèle (54.39) : Carnet des achats d'ivoire 1888, 1er cahier.

338 *M.G.*, 18/09/1892, p. 97.

339 Sous-lieutenant (1877), il est nommé commissaire de district à Banana puis aux Bangala (1886-1889) ; capitaine-commandant de l'avant-garde de l'expédition Van Kerckhoven vers le Nil, il dirige le transport des charges, puis devient chef de la zone Rubi-Uele où il défait les Babwa de Chicoti, puis prend part sous les ordres de Fivé à la campagne arabe dans la région des Falls (1890-1893). Occupe des postes importants dans diverses sociétés coloniales dès 1893, président de l'Entr'Aide Coloniale et fondateur des Journées Coloniales (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 16).

340 MRAC/Hist : Papiers A. Daenen (RG 828) : carnet de route (1890).

341 Van Kerckhoven à Van Eetvelde, 16/09/1891 (AGR, Pap. Van Eetvelde, n° 4), cité par CEULEMANS, op. cit., p. 205.

342 Diplômé de l'Ecole militaire (1882), sous-lieutenant à la 5ème expédition de l'AIA dirigée par J. Becker (1884-1885) ; secrétaire de Coquilhat (Bangala) puis de Van Kerckhoven où il installe les postes d'Upoto, Umangi, Yambuya et le poste de Basoko (1886-1889) ; commissaire de district de 1ère classe au Kwango puis au Lualaba, puis chargé de reprendre le poste de Lusambo avant de mener la campagne contre les Afro-arabes dans le Maniema (1890-1894) ; inspecteur d'Etat, vice-gouverneur général et commandant supérieur de la Province Orientale où il mène une expédition vers le Nil et dirige les opérations contre les révoltés Batetela (1895-1900). De retour en Belgique, il est attaché à l'Institut cartographique militaire (1900-1901) puis délégué au conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (CFL) et conseiller technique de l'Anglo-Belgian India Rubber and Exploration Company (1902-1904) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 27).

343 Voir à ce sujet P. MARECHAL, *De « Arabische » Campagne...*, op. cit., 1992.

nombreuses années[344]. Ces quelques exemples indiquent la sytématisation de la conquête de l'ivoire par des procédés plus expéditifs. L'Etat va mettre également en place d'autres moyens pour obtenir facilement et rapidement l'ivoire à son compte pour financer sa politique d'expansion territoriale.

2. 3. Consolidation du sytème d'appropriation des ressources naturelles par l'Etat

La fin du monopole commercial des Afro-Arabes au profit de celui de l'Etat va également s'opérer par la mise à mal de la concurrence pratiquées par les sociétés commerciales européennes, établies sur les terres domaniales de l'Etat en amont du Stanley-Pool et exemptes de droits de sortie pour les produits récoltés, conformément à la liberté commerciale garantie par la Conférence de Berlin. L'Etat va par conséquent affirmer de plus en plus sa volonté de monopole sur les recettes de l'ivoire en instaurant un système de faire-valoir direct suivant lequel il achète ou extorque des produits de cueillette à son propre compte pour les mettre en vent. Cette pratique se réalise au détriment des sociétés commerciales belges et étrangères privées installées au Congo, telles que la *Sandford Exploring Expedition* (S.E.E.) (1886), reprise par la *Société anonyme belge pour le commerce du haut-Congo* (S.A.B.) le 10 décembre 1888 et filiale de la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie* (C.C.C.I.) qui dispose de quatre vingt-trois factoreries dans le Haut-Congo en 1893[345]. Leurs agents pratiquent également des reconnaissances des cours d'eaux à la recherche d'ivoire.

En juillet 1889, un rapport de Van Kerckhoven, commandant des Bangala, exprime au gouverneur général Camille Coquilhat cette volonté de se dégager de cette concurrence en prétextant que l'ivoire a été acquis par ces sociétés de manière illégale :

> « *par le vol et le pillage, aucune marchandise n'a été donnée en échange, aucune transaction commerciale n'a eu lieu. On pourrait donc également le confisquer si la chose était possible. Elle ne l'est pas. Mais il y a quelque chose à faire. Cet ivoire est à notre portée aussi bien qu'à celle des Arabes. Nous sommes-nous organisés dans le but de l'acquérir ? Je le répète, nous le pouvons. Les ressources qui en résulteraient indemniseraient le Gouvernement de ses efforts et on aurait à peu de frais, ou même sans frais, de nouvelles découvertes, de nouvelles possessions et l'organisation du pays* »[346].

---

[344] MRAC/Histoire : Fonds L. Chaltin : cahier n° 21 : Chaltin au GG, Poste du Mont Loka, 10/06/1897.

[345] *Procès-verbaux des A.G. de la S.A.B.*, fasc. 8, (Bruxelles, 1893), p. 12 ; fasc. 9, (Bruxelles, 1894), pp. 15-22 (cité par P. SALMON, *La carrière africaine de Harry Bombeeck, agent commercial (1896-1899)*, Coll. Histoire de l'Afrique, Les correspondances de *Civilisations*, Bruxelles, U.L.B., Institut de Sociologie, 1990, pp. 9-10).

[346] A.A. : Fonds du département A.E. de l'E.I.C. (55, n° 8 : Papiers F. Van Kerckhoven) : Voyage aux Stanley Falls, rapport de Van Kerckhoven au G.G., 05/07/1889, cité par P. SALMON, « L'Etat

A partir de ce moment, l'Etat s'engage dans une politique basée sur l'organisation de mesures législatives et administratives de cette appropriation. Celle-ci va prendre plusieurs formes mais peut se diviser en deux catégories, que nous allons analyser dans les pages qui suivent : l'une concerne l'établissement officiel d'un système de contrôles, de taxes et de primes à la récolte de l'ivoire ; l'autre concerne une réglementation de la chasse aux éléphants en vue de le protéger des actes illégaux.

a) Le pillage de l'ivoire par contrôles, mesures légales et incitants

L'année 1889 peut être considérée comme une date charnière pour l'exploitation de l'ivoire. L'Etat instaure un système de commissions accordées aux agents afin de les encourager à récolter les produits du domaine. Ceux-ci se voient octoyer 5 % sur les profits nets à l'achat de l'ivoire qu'ils ont récolté. En 1890, ces récompenses sont remplacées par un système plus complexe dont le pourcentage est basé sur le prix d'achat en Europe. Ainsi, les commissions peuvent atteindre 10% pour l'ivoire acheté à 8 francs par kilo alors qu'elles regressent en fonction de la hausse du prix d'achat de l'ivoire - 9% pour 10 francs par kilo, 8% pour 9 francs par kilo, etc. [347], stimulant les agents à acheter l'ivoire toujours à plus bas prix.

Au début 1890, les sociétés belges établies au Congo commencent alors à critiquer l'activité commerciale de l'Etat et exigent qu'il leur abandonne le droit exclusif de récolter l'ivoire dans une partie du domaine public. Elles s'opposent en outre au décret du 25 mars 1890 qui augmente les droits de sortie de l'ivoire de 50 à 200 francs par 100 kilos[348]. Conséquence d'un autre décret du roi du 9 juillet 1890, réglant le commerce des dents d'éléphants, l'Etat permet aux sociétés privées la récolte de l'ivoire de son domaine dans les territoires situés au delà du Stanley Pool et accessibles aux vapeurs, en aval des chutes de Stanley Falls et en aval des chutes des affluents du Congo, sur une profondeur de rive de 50 km. Dans le reste du territoire, par contre, il s'y réserve son commerce concurremment avec les particuliers. Par contre, l'ivoire reste fortement imposé par l'Etat : dans la 1ère zone (rives du réseau navigeable), celui-ci prélève un droit de patente de 2 fr/kg, tandis que dans la 2ème zone (hinterland), le droit de patente est porté à 4 Fr/kg d'ivoire[349] ; de plus, un droit de sortie de 2 fr frappe chaque kilo d'ivoire quittant le territoire de l'Etat. Le décret du 19 février 1891 supprime les droits de patente sur l'ivoire et établit une taxe de 10% ad valorem sur l'ivoire acheté dans tous les territoires du Congo dans une zone s'étendant à 50 km du fleuve et sur les rivières navigables, et une taxe de 25% sur l'ivoire

---

Indépendant du Congo et la question arabe (1885-1892) », in *Le centenaire de l'Etat Indépendant du Congo. Recueil d'Etudes*, Bruxelles, ARSOM, 1988, p. 453.

[347] A.A. : Fonds G. Fivé (D12/387) : note de Fivé, s. l., 11/04/{1889}, cité par P. MARECHAL, op. cit., p. 243.

[348] *B.O.*, 1890, p. 81.

[349] *B.O.*, 1890, p. 80.

acheté dans le reste de l'E.I.C.[350]. Ces mesures fiscales provoquent des protestations de la N.A.H.V. dont les agents se retirent de l'E.I.C. pour transporter leurs actions principales sur la rive portugaise et quittent Kinshasa au profit de Brazzaville[351].

L'année suivante, le gouvernement de l'Etat prend plusieurs mesures qui obligent les autochtones à travailler pour l'Etat. Le décret du 6 octobre 1891 impose aux chefs traditionnels reconnus par l'Etat, certaines prestations. Il impose également le droit de propriété sur toutes les terres vacantes du territoire, c'est-à-dire, non directement occupées par les autochtones et exploitées alors au profit de l'Etat et à ses sociétés concessionnaires auxquelles il confie l'exploitation de certains territoires, de même que leur administration et leur police. La plus grande partie de l'Etat Indépendant se trouve ainsi transformée en « domaine privé » et exploité par ses agents sous le contrôle des commissaires de districts et des contrôleurs locaux; certains districts sont constitués en réserves.

Cette radicalisation politique est appuyée par le décret du 29 septembre 1891, non inséré au *Bulletin Officiel* [352]et qui ordonne aux commissaires de districts de l'Aruwimi-Uele, de l'Ubangi-Uele et aux chefs d'expéditions du Haut-Ubangi de prendre des mesures urgentes et nécessaires pour conserver à la disposition de l'Etat les ressources naturelles de son domaine, principalement le caoutchouc et l'ivoire. Ainsi, en application à celui-ci, la circulaire du commissaire de district de l'Ubangi-Uele, Ernest Baert (1860-1894)[353], stipule pour le bassin de la Mongala que « *les chefs de postes de Mongwandi et de Moboika pourront autoriser les indigènes du pays que leur poste commande à chasser l'éléphant à condition d'en apporter au poste l'ivoire récolté* » et confisque l'ivoire récolté en contravention[354]. Deux mois plus tard, Georges Le Marinel, commandant de l'expédition de l'Ubangi-Uele, interdit le commerce de l'ivoire et du caoutchouc dans le Haut-Ubangi par la circulaire du 14 février 1892 :

> « *J'ai l'honneur de vous informer que je suis décidé à faire valoir rigoureusement les droits de l'Etat sur ses domaines et, en conséquence, à ne plus permettre aux indigènes de distraire à leur profit et de vendre quelque partie que ce soit de l'ivoire et du caoutchouc qui en sont les fruits. Les commerçants qui leur achèteraient encore ou qui tenteraient d'acheter ces produits, dont l'Etat n'autorise la récolte qu'à la condition*

---

[350] *B.O.*, 1891, p. 23.

[351] A.-J. WAUTERS, *L'Etat Indépendant du Congo*, Bruxelles, Librairie Falk Fils, 1899, p. 401.

[352] Décret non publié dans le *Bulletin Officiel de l'E.I.C.* : M. VAN GRIEKEN (edit.), *Décrets de l'Etat Indépendant du Congo non publiés dans le Bulletin Officiel, 1ère Partie (1886-1895)*, Tervuren, 1967, p. 164.

[353] Formé à l'Ecole militaire, il est détaché à l'Institut cartographique militaire et s'engage à l'AIC (1885) auprès de laquelle il est désigné pour participer aux travaux d'études du chemin de fer du Bas-Congo puis détaché à la brigade topographique ; il commande ensuite la station des Bangalas et explore la Mongala. Nommé commissaire de district des Bangalas et explore la Maringa, l'Itimbiri, la Lopori (1889-1892), puis occupe la fonction d'inspecteur d'Etat et reprend le commandement de l'expédition du Haut-Uele vers le Nil en passant par le lac Albert (1893-1894) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 54-57).

[354] *M.G.*, 19/12/1892, p. 147.

qu'on lui en apporte les fruits, se rendraient, à mon avis, coupables de recel et je les dénoncerais aux autorités judiciaires afin qu'il soit procédé contre eux comme de droit »[355]

En 1892 toujours, deux nouvelles circulaires, s'appuyant sur la théorie des domaines de l'Etat, appliquée aux déserts, savanes, marais, forêts vierges, connus ou inconnus de l'Afrique centrale, interdissent aux autochtones des régions de l'Ubangi, de l'Uele et du Bomu, soumises à l'autorité de Le Marinel, d'y récolter de l'ivoire et du caoutchouc et aux commerçants d'y pratiquer ce commerce[356]. Elles entravent ainsi les mouvements commerciaux de la *Société Anonyme Belge du Haut-Congo* (S.A.B.) et conduisent à la fermeture des factoreries de Zongo, Banzyville, Yakoma et Bangasso.

La récolte de l'ivoire va être désormais interdite et réservée exclusivement à l'Etat et à ses propres sociétés concessionnaires constituées en août 1892, la *Compagnie anversoise du Commerce au Congo*, dans le bassin de la Mongala et *l'Anglo-Belgian India Rubber and Exploring* (A.B.I.R.) dans le bassin entre la Lopori et la Maringa, dans la région de l'Equateur, particulièrement riche en ivoire et en caoutchouc.

Des protestations émanent alors entre juillet et octobre 1892 de la part de sociétés commerciales privées au Congo contre les freins établis par l'E.I.C. à leur liberté commerciale. L'Etat est obligé d'appliquer un modus vivendi en retirant les circulaires existantes et en publiant le décret du 30 octobre 1892 qui répartit les terres vacantes de l'Etat en trois zones économiques bien distinctes. La première est réservée au commerce libre, où les dispositions de l'Acte de Berlin continuent à être appliquées : Mayumbe, région des Chutes, rives du Haut-Congo depuis le Pool jusqu'aux Stanley Falls - à l'exception des districts de l'Equateur et de l'Aruwimi -, rive gauche de l'Ubangi en aval du confluent du Bomu, bassins Ruki, Ikelemba, Lulonga et Kasai. Une deuxième est réservée à l'Etat pour cause de sécurité publique et fermée au commerce mais avec la possibilité d'y exploiter le caoutchouc en fonction des circonstances : bassins Congo-Lualaba et Haut-Lomami, Urua et Katanga. La dernière zone est réservée en domaine privé du roi et à ses compagnies concessionnaires ; elle correspond à l'immense territoire de la cuvette et aussi la zone la plus intéressante en ivoire et en caoutchouc : bassins du Bomu, Uele, Mongala, Itimbiri, Aruwimi, Lopori, Maringa, lacs Léopold II, Tumba et Lukenie[357].

L'Etat supprime à la même période le système des primes qui est supplanté par un autre système de récompenses déguisé. Les primes à l'encouragement se transforment en frais d'indemnisation à l'agent pour la récolte de l'ivoire - 1,80 fr pour 3 fr/kg, 1,65 pour 4 fr/kg, etc. -, fixés par l'Etat dans chaque cas et

---

[355] *M.G.*, 24/07/1892, pp. 61-62.
[356] A.J. WAUTERS, « Le commerce au Congo Belge », *M.G.*, 24/07/1892, pp. 61-62.
[357] I. NDAYWEL, op. cit., p. 331.

réglés par les commissaires de districts qui gagnent par ce biais, un beau bénéfice personnel de ces achats[358]. Cette pratique va donner suite à d'hypothétiques abus personnels. C'est ce que confirme le duc d'Uzès en 1892 dans un courrier intime à sa mère, en voyage dans la région de l'Ubangi et qui est témoin de la rivalité entre Belges et Français de l'un et l'autre côté des rives du fleuve :

> « *...les Belges {...} employant tous les moyens légaux et illégaux à soulever les indigènes contre nous et s'empressant de drainer l'ivoire, de façon à ne nous laisser, si par hasard on les forçait à évacuer, qu'un territoire dévastés et des populations soulevées {...}. Il suffit de dire que les Belges se donnant comme officiers de l'armée touchent un tant pour cent sur l'ivoire, il est bien naturel, n'est-ce pas, de s'en procurer par tous les moyens possibles* »[359].

Et plus loin :

> « *Dans un district, les indigènes sont réduits à cacher dans la brousse leur ivoire et leur caoutchouc, de peur d'être volés par les officiers de l'Etat. Il y avait dans ce district un grand nombre de villages. L'habile politique qui est à sa tête a réduit ce nombre à deux. Dès qu'il savait qu'un village avait de l'ivoire, il suscitait des querelles parmi les habitants et sous prétexte de calmer les esprits, il brûlait le village et raflait les marchandises, tuait quelques hommes et menait le reste à la libération. Il est vrai que chaque pointe d'ivoire et chaque libéré lui rapportait un joli petit bénéfice* »[360].

b) La réglementation sur la chasse aux éléphants

Le second type de mesures prises par l'Etat pour conserver son monopole sur l'ivoire réside dans la réglementation de la chasse aux éléphants sur tout le territoire, le constituant de ce fait l'unique propriétaire légale de cette matière première.

Le 25 juillet 1889 est ainsi édicté le premier décret réglementant les conditions de chasse à l'éléphant par les particuliers, Européens ou Africains, « *dans l'intérêt de la conservation de la race des éléphants et du maintien des droits de l'Etat sur les éléphants capturés ou tués sur ses domaines* »[361]. Toute chasse à l'éléphant est dorénavant interdite dans toute l'étendue du territoire de l'Etat, à moins de permission spéciale. Avant cette date, un précédent législatif, concrétisé par l'arrêté du 20 novembre 1888[362] du gouverneur général sur la chasse existe déjà et règle les faits de chasse à Boma et ses alentours, dans un souci de tranquilité publique en évitant le recours intempestif aux armes à feu. Celui-ci s'apparente davantage à

---

[358] P. MARECHAL, op. cit., pp. 243-245.

[359] Duchesse d'UZES, *Le voyage de mon fils au Congo*, op. cit., p. 169.

[360] Ibid., pp. 243-247.

[361] *B.O.*, 1889, pp. 169-171.

[362] *Recueil administratif*, 1890, n° 55. Plusieurs autres arrêtés de ce type suivront, en 1894 et 1895, renforçant les mesures afin d'empêcher la destruction de toutes espèces d'oiseaux à Boma, à l'exception des oiseaux de proie et du gibier d'eau (Arrêté GG du 7 février 1894), puis autorisant la chasse aux corbeaux, qui avait auparavant été interdite (Arrêté GG du 11 juin 1895), et celles d'interdiction de tir dans les agglomérations habitées de Boma (Arrêté du GG, 17/12/1895).

des mesures de police qu'à une gestion du système d'appropriation des ressources naturelles par l'Etat. Nous y trouvons pourtant une clause relative à l'interdiction de chasse des oiseaux insectivores - pique-bœufs et corbeaux – pour cause de salubrité publique, ces espèces utiles pouvant aider à combattre certains parasites ou maladies animales et humaines.

Avant d'analyser la portée théorique et la mise en application du décret de 1889, posons-nous la question de la nature du droit de chasse au Congo, établi selon la coutume et celle de sa reconnaissance par les envahisseurs étrangers.

Aucun document d'archives provenant d'agents belges de l'Etat ne fait état d'une préoccupation quelconque sur la signification ou la portée du droit de chasse des Africains. Nous trouvons plutôt certaines indications à ce propos chez des personnalités étrangères et pour des territoires situés hors de l'Etat Indépendant. Tel est le cas de Samuel Baker, auteur que nous avons mentionné pour sa contribution à la perception de la chasse comme instrument de pouvoir. Dans la Province d'Equatoria, il observe que le droit de chasse est corollaire au droit de propriété, accordant au chasseur l'animal qu'il a blessé ou tué :

> « *L'origine des lois sur la chasse, en Afrique centrale, se perd dans la nuit des temps. On peut constater seulement que ces lois sont généralement reconnues et que de grandes étendues de régions désertes appartiennent à des individus qui y exercent des droits seigneuriaux héréditaires se transmettant du père au fils aîné* »[363].

Le Français Edouard Foà mentionne aussi l'existence de cette pratique en Angola, connue sous l'imposition *o dente da terra* et qui consiste au don par le chasseur d'une défense d'ivoire au chef du territoire sur lequel l'éléphant est tombé. Celui-ci constitue un revenu important[364].

Dans diverses régions du Congo, cette pratique semble avoir été courante. Chez les Yeke, par exemple, quiconque tue un éléphant dans un territoire sous leur contrôle, rapporte les défenses au mwami[365]. Elle est également d'usage chez les Tio où une patte ou une défense d'éléphant abattu sur le domaine du chef lui reviennent de droit[366].

Nous trouvons une première interprétation belge du droit de chasse au Congo dans la consultation donné en 1892 par l'avocat Edmond Picard (1936-1924)[367]

---

[363] S. BAKER, *Ismaïlia*, op. cit., pp. 371-372.
[364] E. FOA, *After Big Game in Central Africa*, op. cit., p. 143.
[365] H. LEGROS, op. cit., pp. 110-111.
[366] J. VANSINA, *Les anciens royaume de la savane*, op. cit., p. 82.
[367] Docteur en droit de l'Université de Bruxelles (1860), il dirige un cabinet d'avocat et fonde les *Pandectes périodiques* (1878), il participe au lancement du *Journal des Tribunaux* (1881). Il défend de grandes causes à la barre (suffrage universel, droit de grève) et des poursuites judiciaires. Libéral passé au socialisme lors de la création du POB, il est éditorialiste du journal *Le Peuple* (1893-1907) et est élu sénateur provincial du Hainaut (1894-1904). Ami des arts, défenseur et protecteur des écrivains et artistes, il prône un art engagé sur le plan politique et s'avère être un critique d'art fécond et original,

à la demande du secrétaire d'Etat à l'Intérieur de l'Etat Indépendant, Edmond Van Eetvelde (1952-1925)[368] à propos du fondement des droits domaniaux de l'Etat au Congo. A la question « *le droit de chasse était-il un droit inhérent à la propriété ? Etait-il un droit régalien ?* », aucune réponse précise n'émerge. Pour Picard, le droit de chasse « *est ce que font les législations successives* »[369], un droit seigneurial, un droit régalien ou un attribut du droit de propriété. En Belgique, à l'époque, seul le droit de propriété est en vigueur mais ne permet pas de fournir une réponse adéquate pour le cas congolais. Sous couvert du vide juridique, la législation de l'Etat au Congo peut donc s'établir sur une nouvelle base en fonction des particularismes propres de sa politique sur le terrain.

Les principes de la chasse en générale ne sont donc pas réglés et la pratique de celle-ci reste libre pour les Européens jusqu'au décret du 25 juillet 1889 relatif à la chasse à l'éléphant[370]. Il se situe dans la lignée des réalisations administratives prévues dès juin et juillet 1885 par Francis de Winton (1853-1901)[371], administrateur général du nouvel Etat Indépendant du Congo. Durant cette période, il dresse, à la demande du roi, un certain nombre de conseils visant à garantir les intérêts du nouvel Etat en matière de douanes, de cadastre, de comptabilité, de terres vacantes etc. ainsi que les moyens d'alléger ses dépenses. Son projet porte aussi sur l'établissement d'un permis de chasse commercial et comporte une clause spéciale pour les éléphants, animaux qui, autrement, seraient menacés d'extinction : « *A heavy game license should be charged for all persons who make hunting an object for trade and a special clause concerning elephants should be issued otherwhise these animals will soon dissapear*»[372].

---

attaché à la vulgarisation et à la promotion d'une art moderne, social et national. Antidreyfusard, son œuvre est imprégnée d'antisémitisme et il invente le terme d' « âme belge » (1897) pour symboliser la spécificité belge, mélange de germanisme et de romantisme (J.-M. JADOT, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 689-697 ; H. HASQUIN, *Dictionnaire*, p. 511).

[368] Après des études commerciales à Anvers (1871), il devient administrateur des Affaires Etrangères de l'Etat Indépendant du Congo (1885) puis s'occupe de la gestion de son département de l'Intérieur (1890) ; il est nommé secrétaire d'Etat de l'Intérieur (1891) puis cumule ce département et celui des Finances (1892-1893), auquel s'ajoute les Affaires Etrangères (1894) ; il organise l'Exposition Coloniale de Tervueren (1897), puis démissionne de son poste (1900) et devient ministre d'Etat du Congo (dès 1901). Il occupe le poste d'administrateur puis de président de la Société Générale Africaine et de la Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs (1902-1903) ; il est administrateur et/ou président de plusieurs compagnies financières (1906-1914) (P. VAN SCHUYLENBERGH,op. cit., p. 101).

[369] E. PICARD, *Consultation sur les droits domaniaux de l'Etat Indépendant du Congo*, novembre 1892, pp. 63-64.

[370] *B.O.*, 1889, p. 169-171.

[371] Lieutenant d'artillerie puis officier d'état-major, aide de camp de marquis de Lornes. Vice-administrateur de l'Association Internationale du Congo, puis administrateur général au départ de Stanley à Vivi où il proclame la naissance de l'Etat Indépendant du Congo et règle, entre autres, l'administration future des terres et suit les explorations de Grenfell, von Wissmann, Valcke et Hanssens (1884-1886). Secrétaire de l'expédition de Stanley à la recherche d'Emin Pasha (1887-1889). Gouverneur des territoires de la British East African Association (1888), trésorier général de la maison du duc d'York (1891-1901) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 23).

[372] MRAC/Histoire : Papiers de Winton, RG 840 : lettre de de Winton à Léopold II, Vivi, 9th July, 1885.

Bien que le décret ne tranche pas la question de la nature du droit de chasse, il interdit la chasse à l'éléphant sur « *toute l'étendue du territoire de l'Etat, à moins de permission spéciale* » déterminée par le gouverneur général et frappe les contrevenants de pénalités. Il concède surtout à l'Etat le droit de confisquer les spécimens tués de manière illégale[373]. Ce décret est, en ce sens, une mesure de police ou d'administration qui soumet l'exercice du droit de chasse à une autorisation et il s'inscrit parfaitement dans la politique de libre exploitation par l'Etat des ressources de son domaine. Présenté comme une volonté de « *conservation de la race des éléphants* », il vise surtout à maintenir garantis « *les droits de l'Etat sur les éléphants capturés ou tués sur ces domaines* ». Il marque ainsi la volonté de l'Etat de faire mainmise sur le produit que procure l'éléphant et veut, par la contrainte, établir une situation où il contrôle les mouvements de cette source de profit et d'exploitation.

A l'autre question posée à Picard à propos de l'acquisition légale par un propriétaire foncier des éléphants tués sur sa propriété et sur sa possibilité de revendiquer les défenses des animaux pourchassés sur son domaine, le décret de 1889 ne répond pas et n'attribue pas la dépouille au dit propriétaire.

En conclusion, l'Etat reste dans le flou juridique et ne tranche pas la question de la nature du droit de chasse au Congo mais s'accapare, par mesure de simple police, toutes les dépouilles chassées illicitement. Ce décret marque aussi et surtout la volonté de l'E.I.C. de faire table rase des divers droits de chasse traditionnels en vigueur en abrogeant « *tous usages et coutumes ayant force de loi et contraires aux dispositions du présent décret* », donc toutes chasses pratiquées par les Africains.

Cette tendance va être précisée par des circulaires exécutives du décret, apportant d'incontestables restrictions aux pratiques dont les autochtones ont jusqu'alors joui légitimement : celle du commissaire de district de l'Ubangi-Uele, Baert défendant aux autochtones de chasser l'éléphant à moins de remettre à l'Etat l'ivoire récolté (Bangala, 15 décembre 1891) ; celle du commissaire de district de l'Equateur stipulant que les autochtones ne peuvent plus exploiter les lianes à caoutchouc sauf s'ils remettent le produit à l'Etat ; celle de G. Le Marinel, commandant de l'expédition du Haut-Ubangi interdisant aux autochtones de « *distraire à leur profit et de vendre quelque partie que ce soit de l'ivoire ou du caoutchouc, fruits du Domaine de l'Etat* » dans les rivières Ubangi, Uele et Bomu et leurs affluents. En outre, la dernière circulaire stipule que « *les commerçants qui achèteraient ces produits dont l'Etat n'autorise pas la récolte qu'à condition qu'on lui en apporte les fruits se rendraient coupables de recel et seraient dénoncés aux autorités judiciaires* »[374].

---

[373] E. PICARD, op. cit., p. 64.

[374] A.J. WAUTERS, « Le commerce au Congo Belge », *M.G.*, 24/07/1892, pp. 61-62.

Ces mesures, qui assurent le monopole de l'Etat, aboutissent à l'instauration du « régime domanial » par lequel l'Etat se déclare propriétaire de toutes les terres vacantes, autrement dit, les terres qui ne sont ni occupées ni exploitées par les autochtones. Or, les deux produits qu'il est possible de recueillir, ivoire et caoutchouc, proviennent ce celles-ci. Dorénavant, ces produits sont des produits domaniaux, appartenant à l'Etat et qu'il a, lui seul, le pouvoir de récolter. Cette mesure draconienne, qui constitue l'Etat seul et unique propriétaire de l'ivoire, est précisée par l'arrêté du gouverneur général Coquilhat du 5 octobre 1889[375] qui mentionne les conditions de chasse à l'éléphant sur tout le territoire de l'Etat. Toute chasse est soumise à l'obtention préalable d'un permis annuel pour les non-autochtones, munis d'armes à feu perfectionnées et d'une autorisation pour les autochtones chassant au moyen de fusils à silex ou d'armes traditionnelles. Néanmoins, pour ces derniers, cette autorisation est subordonnée à la condition que la moitié de l'ivoire soit remise à l'Etat. Cet arrêté est légèrement tempérée par un règlement pris en 1896[376] qui met à exécution le décret sur la chasse à l'éléphant de 1889 et le combine par celui du 28 novembre 1893 relatif à la perception des prestations en nature. Après avoir banni les populations locales du droit de chasse, l'Etat revient en arrière, une fois l'assurance prise de pouvoir utiliser à son profit les ressources naturelles des terres vacantes. Il autorise cette fois les chefs autochtones reconnus par l'Etat à chasser ou à faire chasser l'éléphant dans les domaines désignés par eux, à condition d'acquitter une taxe équivalent à la moitié de l'ivoire provenant de la chasse, tandis que l'autre moitié reste leur propriété, tout en étant marquée par l'Etat. Enfin, dans ce règlement d'exécution, l'Etat édicte une mesure générale concernant la conservation des éléphants en s'assurant des conditions de reproduction favorable. Pour ce faire, il interdit sa chasse dans les zones forestières et aux époques déterminées par les commissaires de districts délégués[377].

Chapitre IV
La chasse, entre rituel sportif et destruction somptuaire

Dans ce troisième chapitre, nous allons aborder la manière dont la chasse sportive, ou, du moins, la chasse de loisirs, se particularise comme un rituel d'occupation et participe à une reconnaissance et à une mise en valeur de la masculinité occidentale. Celle-ci s'établit sur une certitude du sentiment de supériorité et d'élitisme du chasseur allochtone à divers points de vue, moral,

---

[375] *Recueil Mensuel des Circulaires*, 1896, p. 153.

[376] Règlement d'exécution du décret du 25 juillet 1889, in *B.O.*, 1896, p. 272.

[377] A. LYCOPS, *Codes congolais et lois usuelles en vigueur au Congo collationnés d'après les textes officiels et annotés*, Bruxelles, F. Larcier, 1900, p. 389 ; *M.G.*, 08/11/1896, n°45, p. 551.

technique et de compétence, tandis que l'autochtone se voit réduire à un statut de « braconnier ». Nous voulons ensuite ouvrir quelques pistes et questionnements sur la façon dont ce rituel cynégétique se manifeste concrètement. Il nous semble que les trophées et les photographies de chasse sont les représentations visuelles les plus représentatives à l'époque pour l'expliquer.

1. La chasse comme pratique élitiste

La chasse dite « sportive » se caractérise par un certain élitisme social dans les sociétés occidentales où elle se pratique. Ce modèle va s'exporter dans en Afrique où celui-ci va se doubler d'un élitisme racial.

Dans les premières années de l'occupation européenne dans le bassin du Congo, les chasses au gibier sont davantage une corvée qu'une occupation choisie, une activité à ajouter aux longues heures de marches dans des régions inconnues, où règne parfois la famine et où les hommes, européens comme africains, fatigués ou malades, doivent, en outre, chercher des appoints protéiniques nécessaires à leur subsistance. La chasse fournit cependant, nous l'avons vu plus haut, un surplus non négligeable dans les stations et les postes de l'Etat qui sont également des centres de ravitaillement pour les troupes et les hommes de passage. En règle générale, peu d'Européens osent risquer un éloignement trop important de leurs stations, où ils pourraient trouver un gibier plus abondant.

Les Britanniques, qui ont développé une solide tradition et un code de chasse et qui figurent en première ligne avec les Allemands, au palmarès des chasseurs les plus réputés, décrivent les Belges, à de rares exceptions près, comme de piètres manieurs d'armes. Ils avouent même le mépris qu'ils leur portent[378]. Ainsi, quand le colonel Gustave Fivé (1849-1909)[379] déclare dans une allocution au *Cercle Africain* : « *en ma longue carrière de voyages je me suis souvent laissé entraîner dans les pires aventures de chasse, mais, vous l'avouerais-je, je ne me sens pas l'âme d'un grand chasseur ; l'observation me séduit et m'attire davantage* »[380], il personnifie sans aucun doute la conception de la plupart des Belges au Congo durant cette période.

---

[378] J. MACKENZIE, op. cit., p. 305 : citant des auteurs comme Dugald Campbell (*Wanderings in Central Africa*, London, 1929) et Marcus Daly (*Big Game Hunting and Adventure, 1897-1936*, London, 1937).

[379] Il est captaine adjudant-major du 1er rég. des chasseurs à pied lorsqu'il est nommé inspecteur d'Etat dans les districts du Haut et Moyen-Congo pour surveiller les Afro-arabes, puis il est désigné commandant du territoire de l'Ubangi-Bomu, puis il organise la lutte contre les Afro-arabes (1891-1893). Envoyé extraordinaire de l'EIC auprès du gouvernement chinois, chargé de reconnaître les ressources industrielles et commerciales de plusieurs provinces (1898-1900), puis chargé par le roi de missions en Dalmatie et en Amérique (après 1900). Nommé général-major commandant de la 1ère brigade de cavalerie (ca 1908), il est aussi administrateur de la Citas (1907-1909) et président du Cercle Royal Africain (1906) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 31).

[380] Cercle Africain, *Causeries du Mercredi, Chasse et Pêche*, op. cit. : allocution du colonel FIVE, p. 3.

De même, le commandant Georges Le Marinel déclare ne pas être chasseur mais avoir eu l'occasion de tirer souvent des hippopotames qui étaient des cibles particulièrement dociles[381].

Durant son expédition à la recherche de Livingstone en 1871-1872, Stanley avoue ses plaisirs de chasse et s'amuse à cingler depuis son canot le crâne épais des hippopotames avec son Winchester calibre 44[382]. Il préconise aux novices d'emporter trois types de fusil au minimum, un pour la plume, un pour la grosse bête et un pour la défense[383]. Il narre ses épisodes de chasse dans des endroits où il réalise « *tous les rêves du sportman* »[384], se présentant à son public comme un chasseur sportif digne de ce nom dans l'acception britannique du terme, mêlant à la fois sport, romantisme, pittoresque et compassion pour les animaux blessés. Ainsi, scrutant un groupe de zèbres qui jouent à courte distance de son fusil :

> « *...jamais je n'avais si bien compris que j'étais au centre de l'Afrique. J'eus un moment de fierté en me sentant possesseur d'un si vaste domaine, peuplé de si nobles bêtes. J'avais là, à portée de ma balle, les animaux les plus divers, l'orgueil des forêts africaines. Je pouvais choisir entre eux ; ils m'appartenaient. Ils étaient à moi, sans bourse délier, sans débat et sans conteste. Malgré cela, je baissai deux fois ma carabine ; il me répugnait de frapper ces bêtes royales. Mais crac ! L'un d'eux est renversé {...}. J'ai à mes pieds un animal superbe. Hourrah ! je goûterai ce soir du zèbre de l'Oukonongo* »[385].

Parmi d'autres étrangers, l'Autrichien d'origine lettone Georg Schweinfurth (1936-1925)[386] propose une image moins aventureuse des chasses en Afrique :

> « *Rien ne serait plus fastidieux que le récit de mes courses ayant pour but d'approvisionner la table. Même en Afrique, la chasse peut être d'un intérêt aussi vulgaire que la poursuite d'un lièvre dans les environs de Paris {...}. La résistance vitale est si forte chez le grand gibier de cette partie du monde, que le chasseur doit s'attendre à perdre au moins 70 pour cent des grosses bêtes qu'il a blessées. Non-seulement il n'a pas de chien pour suivre la piste ; mais il est entravé dans sa course par un flot de grandes herbes, et par les marais qu'il est obligé de franchir. D'autre*

---

[381] Ibid. : allocution du commandant G. LEMARINEL, p. 9.
[382] H.M. STANLEY, *Comment j'ai retrouvé Livingstone. Voyages, aventures et découvertes dans le centre de l'Afrique*, Paris, Hachette, 1884, p. 66.
[383] Ibid., p. 54.
[384] Id., p. 266.
[385] Id., p. 267.
[386] Né à Riga, il fait des études universitaires de Munich et Berlin et est docteur en philosophie de l'université de Heidelberg (1862). Il entame un voyage d'exploration depuis l'Egypte vers le Soudan oriental en longeant le Nil (1863-1866), puis un second en Egypte, au Bahr-el-Ghazal jusque dans l'Uele où il recontre les populations Azande et Mangbetu et réunit des collections botaniques, géographiques, ethnographiques (1868-1871). Il réside au Caïre où il poursuit ses recherches et récoltes botaniques et est le président-fondateur de la Société Khédivale de Géographie (1874-1888). Il réalise encore plusieurs voyages en Egypte et en Afrique du Nord (1891-1914) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 86).

part, s'il est en marche, il n'ose pas s'éloigner de la caravane de peur de s'attarder ; et la possibilité de se perdre lui impose une hâte qui nuit beaucoup au succès »[387].

Cependant, plusieurs auteurs décrivirent la chasse comme un loisir. Ce loisir devient parfois pratique courante chez certains agents de l'Etat. Le commandant Louis Hanolet (1959-1908) utilise l'expression « *raison d'Etat* » [388] pour justifier son passe-temps favori. La raison d'Etat ne justifie cependant pas les carnages gratuits d'Oscar Michaux qui se vante d'être le premier commandant en chef de l'artillerie de l'Etat Indépendant et de tirer depuis Boma sur un groupe d'antilopes à coup de canons Krupp qui « *furent littéralement couvertes de pierrailles et de terre, et, bien entendu, au plus grand plaisir des camarades qui assistaient à cette chasse, d'un genre nouveau et tout à fait inédit* »[389], préfigurant aussi, en quelque sorte, la préparation aux combats contre les hommes.
Assurément hâbleur, Michaux présente un récit d'épisodes cynégétiques hauts en couleurs, d'autant plus qu'il s'est attitré comme « *fournisseur de la table* »[390] du poste de Lusambo, lui donnant ainsi l'occasion de s'adonner à son plaisir favori. Il s'entoure aussi de toute une ménagerie : un buffle de selle qui lui rend de grands service, un âne de Mascate, son chien de chasse Pitch, des perroquets, un singe et un léopard qu'il prénomme « *mon ami Dibwé* », ramené en Belgique à l'intention du *Jardin Zoologique d'Anvers*[391].

1. 1. Elitisme de classes

Davantage qu'un passe-temps qui sert à meubler des moments d'inactivité, de mélancolie, ou même de déprime, la chasse devient le loisir de prédilection de certains agents de l'Etat, voire même le symbole de l'activité modèle de ces jeunes hommes engagés dans une carrière militaire, qui leur sert d'émulation. Par ce biais, elle promeut les qualités masculines de cette caste sociale : courage, endurance, vigueur, effort sportif et goût de la nature. Le chasseur devient, en conséquence, l'acteur idéal d'une politique d'occupation territoriale et de colonisation menée à son terme. L'engagement au service de l'Etat Indépendant représente donc pour ces militaires une source sérieuse d'avancement vite gagné mais aussi un terrain propice pour affronter en termes réels les « *dangers de toutes natures* » qui excitent leur « *fièvre de chasse* »[392]. La chasse préfigure alors un entraînement utile aux combats contre les hommes, ou constitue, du moins, « *un excellent cours de tir sur des cibles vivantes* »[393].

---

[387] G. SCHWEINFURTH, *Au cœur de l'Afrique 1868-1871. Voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale*, trad. H. Loreau, Paris, Librairie Hachette, 1875, t. I, p. 338.
[388] L. HANOLET, op. cit., p. 732.
[389] O. MICHAUX, *Au Congo. Carnet de Campagne. Episodes et impressions de 1889 à 1897*, Namur, Librairie Dupagne-Counet, 1913, p. 53.
[390] O. MICHAUX, op. cit., p. 93.
[391] Ibid., pp. 189 et 247.
[392] L. HANOLET, op. cit., p. 142.
[393] MRAC/Hist : Fonds C. Gileain, 55.23.1 : journal de notes manuscrites, Ndobo, 1898-1899.

Léon Hanolet, que nous venons de citer, est l'exemple type du syncrétisme entre le militaire et le chasseur de gros gibier. Il a l'expérience de la chasse en Europe, la passion du sport, un armement conçu pour l'Afrique et un allié fidèle, son braque de Campine. Parallèlement au prestige qu'il retire de ses campagnes d'Afrique, il est également réputé au Congo pour ses exploits cynégétiques dont il relate plusieurs souvenirs et observations dans quelques revues de l'époque[394]. Il est aussi l'unique agent de l'Etat à réunir des renseignements inédits de chasse au gibier des bassins du Congo et du Haut-Nil dans un opuscule de 47 pages intitulé *Chasses dans l'Afrique Centrale*, paru en 1904, dans lequel il démontre ses doubles penchants pour la chasse et pour l'observation avisée des animaux. Il y avoue que son engagement pour l'E.I.C. tient pour beaucoup à l'esprit de chasse, alliant aventures et entreprises mais aussi à une liberté bien concrète parce que la chasse n'y est pas réglementée : « *Il n'y a ni gendarme, ni garde-champêtre, ni garde-forestier. Pas de chasse privées, donc pas de procès-verbaux* »[395].

En service en juin 1888 au Bas-Congo, avant d'être attaché à la 4ème expédition de l'Ubangi-Bomu, il alimente en gibier la station de Léopoldville où le manque de vivres se faisait sentir, mais aussi par passion de la chasse et par goût de provocation et de morgue pour contrer la légende de l'absence de gibier dans la région. Mais c'est surtout durant ses expéditions qu'il abat le plus grand nombre de gibier. Ses prouesses se comparent au nombre d'animaux abattus : 39 éléphants, 21 rhinocéros, ainsi qu'un nombre incalculable de buffles, antilopes, girafes, crocodiles, phacochères, volatiles, etc :

> « *Chaque fois que j'en avais le loisir, je chassais ; mes fonctions m'ont fait parcourir d'immenses espaces. Tous les jours au matin, longtemps avant l'aurore, ma colonne de porteurs et de soldats étaient en route en observant le silence le plus absolu, c'est pendant ces marches et à l'occasion de ces marches que j'ai tiré le plus de pièces* »[396].

Le lieutenant Raphaël Stroobant se montre également adepte de la chasse qui lui fournit une saine émotion :

> « *La nature est vraiment belle et la terre d'Afrique qui offre de tels spectacles vaut bien les quelques sacrifices qu'elle exige de nous. Ajoutez à ces impressions intimes l'émotion que nous produit toujours l'arrivée sur le terrain de la chasse, la vues de antilopes fuyant au galop, la poursuite dans la plaine, les péripéties toujours nouvelles avec un gibier qui tantôt semble vous échapper et tantôt s'arrête brusquement à portée de fusils... Alors le coup de feu final et la bête blessée s'affaissant sur le sol où viennent l'achever les chasseurs indigènes. Puis, le retour au galop, la rencontre des gens, qu'on est allé quérir pour enlever l'antilope tuée, et qui vous acclament au passage. Enfin, une fois rentré au logis, le repos bienfaisant après un bain réparateur!* »[397].

---

[394] *Bulletin de la Société belge d'Etudes Coloniales*, mai-juin 1895, 3, pp. 141-56 et *M.G.*, 13/11/1940, n° 46, col. 544-545.
[395] L. HANOLET, « La chasse au Congo », op. cit., p. 156.
[396] L. HANOLET, « Notes sur la chasse au Congo », op. cit., p. 747.
[397] R. STROOBANT, « Lettres de l'Ubangi », *M.G.*, 05/07/1896, col. 327-328.

Jérôme Becker est un autre chasseur en titre, engagé pour la 3ème expédition de *l'Association Internationale* Africaine dans la région du Tanganyika de 1880 à 1883. Il relate ses souvenirs dans l'ouvrage *La vie en Afrique* paru en 1887 où l'on trouve de nombreux renseignements sur la partie orientale du Congo, aux mains des Afro-Arabes et également sur son entourage de chasse : le frère Oscar, *Nemrod en soutane* de la *Mission du Saint-Esprit* à l'ouest de Bagamoyo, qui approvisionne sa communauté et récolte des collections végétales, minérales et entomologiques destinées à l'Europe[398], Robert de Meuse qui « *brûle de faire concurrence à Bonbonnel* »[399], Roger, chasseur confirmé qui agrémente en gibier le voyage de l'expédition. Il présente ce dernier comme le type du chasseur aguerri depuis l'enfance par les « *hygiéniques entraînements de la chasse* » : « *C'est Nemrod lui-même* {...}. *Droit et serviable, franc et généreux. M. Roger, par son exemple, redonnerait du cœur aux plus abattus* »[400]. Pour Becker, la chasse représente un excellent moyen pour apaiser les tensions et les fatigues. Il semble donc que des personnalités comme Roger sont essentielles à la bonne conduite des opérations, car elles fournissent des vivres dans des régions plus désertiques, un appoint dans les stations et contrebalancent le manque d'expérience ou la peur de s'aventurer loin des caravanes ou des stations pour trouver du gibier.

Certains missionnaires sont également connus pour leurs exploits de chasse. Tel est le cas de l'abbé Guyot (?-1883)[401] d'origine française, envoyé dans le Bas-Congo par le cardinal Lavigerie pour y étudier la possibilité de fonder une mission en amont de Léopoldville. Il est représenté dans l'ouvrage de Charles de Martrin-Donos sous l'aspect caricatural du mercenaire sans foi ni loi, « *son épaisse barbe taillée à la Henri IV, de fortes moustaches en croc, l'arsenal de pistolets et de revolvers qu'il portait à sa ceinture, ses fusils de chasse ou de guerre croisés en bandouilière, son accoutrement si différent du grave costume religieux* »[402]. Ses chasses répondent dans la réalité à des objectifs moins ambitieux que ne le suggère sa description physique. Ses armes sont destinées à abattre le gibier préservatif de la faim ainsi que des félins et autres carnassiers, à enrichir les collections scientifiques des musées scolaires organisés par le cardinal Lavigerie. Le père Huberland, un autre chasseur réputé de la mission de Bergh-Ste-Marie chasse jour et nuit en compagnie d'Oscar Michaux[403].

La chasse ne représente pas seulement une nécessité vitale, une exigence commerciale ou un prétexte à l'action. Elle se révèle également être un

---

398 J. BECKER, *La Vie en Afrique*, op. cit., t. I, p. 56.

399 Ibid., p. 64. Bonbonnel, auteur d'un ouvrage controversé et n'ayant que peu de crédit, rédigé en 1860 par le Français Bonbonnel et intitulé *Bonbonnel, le tueur de panthères. Ses chasses écrites par lui-même* (cité dans *Histoire mondiale de la chasse*, Paris, Hachette, 1970, p. 243).

400 Id., p. 186.

401 Prêtre français du diocèse d'Alger, de la Congrégation des Pères Blancs ; il explore le sultanat de Zanzibar avant d'être envoyé par le cardinal Lavigerie dans le Bas-Congo pour y étudier la possibilité d'établir une mission en amont de Léopoldville. Il décède peut après, noyé dans les rapides du fleuve (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 468-470).

402 Ch. de MARTRIN-DONOS, op. cit., t. II, p. 140.

403 O. MICHAUX, op. cit., p. 78.

instrument intéressant pour mesurer les hiérarchisations raciales et sociales définies par le groupe des chasseurs sportifs lui-même, se distinguant de la masse en tant qu'élite, ayant ses normes de reconnaissance et de distinction par rapport aux autres groupes et vis-à-vis desquels il se différencie. A la fin du 19ème siècle, la pratique sportive de la chasse est liée à un code de conduite qui définit un modèle vers lequel tendre : le chasseur tire avec « sentiments », en appréciant et en respectant la beauté et la force de l'animal, en évitant de tuer les femelles et leur progéniture, en poursuivant les animaux blessés pour éviter leur souffrance inutile, en ne tirant pas d'un train ou à bord d'un steamer. Le chasseur devient ainsi membre d'un club exclusif, dont les pouvoirs sont définis par la technologie des armes à feu et les connaissances scientifiques occidentales.

L'historien John Mackenzie a développé les caractéristiques de ce code pratiqué par les Britanniques dans leur empire colonial[404]. Ce code de chasse est surtout un code de classe, défendu indistinctement au sein de différentes nations occidentales. Tous ceux qui s'en écartent en sont exclus d'office, déconsidérés et relégués au rang de « chasseurs médiocres » pour les Européens et de « braconniers » pour les Africains. Ainsi Hanolet distingue deux catégories de chasseurs, les *véritables*, amateurs de « *fortes et saines émotions, si la fatigue et le manque de confort ne vous effraient pas* » et ceux de la *parade*, « *chasseurs à gants jaunes, à belle guêtres de même nuance, à blouse à plis de chez le faiseur, à l'héroïque plume de faisan qui fera bien de ne pas aller chasser au Congo* »[405]. A l'observation selon laquelle le gibier est peu abondant au Bas-Congo, il l'attribue davantage à la médiocre qualité des chasseurs de la région plutôt qu'à la rareté du gibier dans celle-ci :

> « *la plupart d'entre eux n'avaient jamais chassé en Europe. Donc pas d'apprentissage. La fatigue étant grande dans nos contrées, on se figure aisément ce qu'elle doit être au Congo par une température moyenne de 26° degré centigrades. Mal armés, mal équipés, n'ayant ni la passion de la chasse ni le « flair » du chasseur digne de ce nom, ils ne pouvaient obtenir aucun résultat. De là leur manque d'enthousiasme. Ce qui faisait surtout défaut à nos amis, c'était un chien* {...} »[406].

Le code de chasse, tel qu'il apparaît en sous-jacence chez certains auteurs tels que Hanolet et von Wissmann, par exemple, fait, de la même manière, transparaître une catégorisation parmi les espèces animales qui doit être mise en rapport avec la diffusion des notions évolutionnistes. Considérés comme des adversaires à part entière dans cette rencontre tragique pour l'un et victorieuse pour l'autre, les animaux les plus évolués reçoivent davantage de considérations de la part du chasseur. Le passage de la chasse commune à la chasse sacralisée se produit du « *duel à mort* »[407], à la fois le plus beau et le plus terrible, entre le chasseur expérimenté et le buffle, « *le plus redoutable adversaire du chasseur* »[408]. Le

[404] J. MACKENZIE, op. cit., pp. 296-310.
[405] L. HANOLET, « La chasse au Congo », op. cit., p. 154.
[406] Ibid., p. 145.
[407] Idem.
[408] « Le Buffle », *La Belgique Coloniale*, 08/12/1895, p. 41.

gibier se trouve alors anthropomorphisé et classé en catégories par rapport à sa sportivité, sa personnalité et son caractère. Au palmarès des élites se situent l'éléphant et le rhinocéros, les plus difficiles à tuer et, de la même manière, les plus sportifs, ainsi que le buffle, le plus dangereux. Dans le bas de l'échelle se trouvent les prédateurs, tels que la hyène, aux « *moeurs terribles, odieux maraudeur* » et le chien sauvage, féroce et audacieux, voyageant par troupe, ainsi que les animaux sans intérêt comme la girafe ou le rhinocéros, stupide et farouche, au « *caractère impossible* »[409]. Le crocodile, quant à lui, représentant le stade le plus ancien de l'évolution et universellement abhorré, est abattu insensiblement.

1. 2. Elitisme de races

La chasse pratiquée par les Européens en Afrique centrale va aussi devenir un symbole de la dominance européenne sur les Africains qui sont majoritairement considérés comme des « braconniers » du fait que leur chasse diffère de la chasse sportive par son objectif, la survie, et par ses techniques de chasse, « cruelles et primitives », et par extension, non sportives. Comme dans le code appliqué aux animaux, les autochtones sont soumis à des lois inexorables non adaptées et non évoluées et sont relégués au rang inférieur de pisteurs ou traceurs mais non de tireurs.

Cependant, toutes les catégories de voyageurs témoignent de l'insatiable demande en viande des Africains. Cette remarque représente-t'elle le signe d'un phénomène de portée générale et, en l'occurrence, est-il en commune mesure avec l'importance de la chasse pratiquée à l'époque de l'économie pré-coloniale ou reflète-t'il le degré de succès comparatif des chasseurs locaux qui aident les Européens par leurs connaissances précises de l'art de la traque et de l'environnement où ils évoluent ? La littérature donne peu d'indice à ce sujet, sans doute dans un souci des auteurs d'héroïcisation de leurs exploits, mais surtout parce qu'ils considèrent les pratiques de chasse locales peu dignes de ce nom.

Hanolet établit une différenciation de genre entre le « nègre » et le « Chasseur », au sens sportif et occidental du terme. Selon lui, le chasseur africain utilise des procédés de chasse rudimentaires, feux aux herbes, pièges et filets où ils ne récoltent que mulots, serpents ou petits mammifères tandis que les éléphants et les buffles ne sont pas chassés par eux, à l'exception de quelques « *tribus comme les Sakkaras* ». La chasse européenne est ainsi mise en valeur par rapport aux techniques de survie des Africains, sans qu'une distinction soit établie entre les diverses catégories de chasses fonctionnelles des autochtones, à but défensif pour protéger les habitats humains, les champs ou les stocks de vivres, à but commercial - cuirs, fourrures, cornes, défenses -, à destination domestique - suppléments en viande, peaux, ornements et réceptacles – ou à vocation rituelle

[409] Idem.

et sacrée. Les méthodes traditionnelles de chasse sont critiquées surtout pour la cruauté des techniques utilisées. La chasse à l'hippopotame, pratiquée, par exemple, par les autochtones au moyen de fosses ou de harpons heurte la sensibilité européenne, un spectacle « *barbare {qui} dure des heures et revêt trop souvent un caractère de brutale cruauté* »[410] et « *dépourvue de toute idée sportive* »[411]. Ces justificatifs à l'emporte pièce témoignent du rejet considérable des pratiques africaines et d'une méconnaissance de celles-ci. Ceux-ci seront utilisés pour progressivement éliminer ces techniques, et, par extension, éliminer les Africains de toute pratique de chasse.

Leur rôle se cantonne à devenir les auxiliaires des chasseurs blancs, en portant leurs armes et à fournissant un transfert à l'élite blanche de leurs savoirs utilitaires, basés sur un empirisme pragmatique et, concrètement, fournir toutes les indications susceptibles de définir les endroits où le gibier peut être rencontré et signalé, ses habitudes, les sentiers de passage, de pâture et d'abreuvoir. L'acte même de la chasse, par contre, est exclusivement l'apanage du blanc porteur d'armes. Hanolet mentionne à la défaveur des traqueurs autochtones que ceux-ci ne dominent pas leurs émotions : « *dès que le gibier est signalé, le 'blanc' doit seul s'avancer vers lui sinon, les noirs, trop impressionnables, compromettraient le résultat de la chasse par leurs cris et leurs gestes* »[412]. L'Européen a cependant besoin de son œil perçant pour fouiller le terrain et apercevoir le gibier, tandis que le véritable face-à-face avec le gibier demeure le privilège de l'homme blanc. En fonction de sa conception de la chasse sportive, Hanolet ne rencontra jamais en Afrique « *un nègre qui fut digne d'être appelé « chasseur ». J'ai vu d'excellents tireurs nègres au posé, des noirs braves devant le danger, mais un chasseur, là, un seul, jamais* »[413].

Pourtant, il est clairement établi que le succès plus ou moins heureux des chasseurs européens dépend des traqueurs, des aides et de la population locale. Ils vont tourner ce besoin à leur avantage en apportant à l'expertise locale la technologie européenne des armes à feu. La question du déplacement des Blancs vivant dans une station des mois ou des années durant pour chasser dans des régions où le gibier est plus abondant n'est pas aisée dans les premiers temps de l'organisation de celles-ci. En outre, les conditions climatiques, les maladies, les orages tropicaux, leur état d'alerte permanente, les dangers inconnus de la forêt et de la savane ne les incitent sans doute pas à trop s'éloigner de leur poste pour chasser le gros gibier. C'est dans ces conditions et pour obtenir plus de nourriture qu'ils chargent des hommes de confiance et des chasseurs locaux à chasser pour eux en leur fournissant des armes à feu[414]. Témoignent de cette situation certains chasseurs d'occasion comme le Dr Dryepont qui préfère confier son fusil de chasse à son boy qui a plus de succès

---

410 L. HANOLET, « Notes sur la chasse au Congo », op. cit., p. 726.
411 Ibid., p. 731.
412 L. HANOLET, « La chasse au Congo », op. cit., p. 153 ; *Manuel du Voyageur...*, op. cit., p. 244.
413 Ibid., p. 747.
414 L. HANOLET, « Notes.. », op. cit., pp. 731-732.

que lui à la chasse : « *Dans ces conditions, il n'était pas étonnant que j'envoyasse mon boy en expédition chaque fois que je désirais manger du gibier* »[415].

Hermann van Wissmann reconnaît cependant dans un article destiné à apporter des conseils sur la chasse en Afrique, la supériorité des pisteurs africains et conseille que l'Européen ne parte pas sans guide local :

> « *L'indigène est naturellement supérieur à l'Européen dans l'étude d'une piste ; mais on ne peut pas dire qu'il voit mieux, qu'il a un sens plus subtil que nous. Si nous ne distinguons pas aussi vite que le nègre, le gibier, cela tient à un éclairage auquel nous ne sommes pas accoutumés, à l'aspect étranger du terrain* »[416].

Edouard Foa s'entoure également de chasseurs locaux pour collecter des spécimens de faune pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris, mais également pour nourrir les quatre cents hommes de l'expédition. Celui-ci reconnaît leur sagacité, leur intelligence et leur connaissance en « *histoire naturelle* », possédant un véritable instinct de la vie de la forêt[417]. De même, Paul Lemarinel charge en 1891 au poste de la Lofoï, au Katanga, un Elmina et un Haoussa bons tireurs de se mettre à la recherche d'une grosse pièce pouvant fournir de la viande au nombreux personnel de la station[418].

Plusieurs auteurs vont aussi s'intéresser aux procédés de chasse développés par les autochtones. Fernand de Meuse (1863-1915)[419] établit une distinction entre les divers procédés utilisés pour la chasse aux animaux en notant que toutes les populations du Congo s'adonnent à la chasse et s'y montrent habiles, révélant leur passion pour la viande, le *nyama.* Il distingue les instruments de chasse du Bas-Congo, les armes à feu, de ceux du haut-fleuve, plus rudimentaires, lances, pièges, feux[420]. Etienne Wilverth (1866-1916)[421] décrit les chasses autochtones pratiquées dans les régions forestières et cite l'exemple des chasseurs

---

[415] Cercle Africain : op. cit. : allocution du Dr DRYEPONT, p. 25.

[416] Copie manuscrite d'un article de H. von WISSMANN, « La chasse en Afrique », *Militar Wochenblatt*, n° 99, 1894 (MRAC/Hist : Fonds A. Daenen, RG 828, farde V).

[417] E. FOA, *After Big Game in Central Africa. Records of a sportsman from August 1894 to November 1897, when crossing the dark continent from the mouth of the Zambesi to the French Congo*, translated from the French by F. Lees, London, Adam & Charles Black, 1899.

[418] Cercle Africain : op. cit. : allocution de P. LEMARINEL, p. 29.

[419] Botaniste. Il explore la ligne de partage des eaux du Haut-Congo (ca 1885) ; membre du comité exécutif à Kinshassa de la *S.A.B.* et chargé par le *Syndicat commercial du Katanga* de diverses missions, notamment la recherche de sols fertiles pour les cultures et des terrains favorables à l'établissement de poste commerciaux . Il rapporte en Belgique de riches collections botaniques, minéralogiques, géologiques et ethnographiques. Secrétaire adjoint de la commission organisatrice de l'*Exposition Universelle d'Anvers* (1894) (P. VAN SCHUYLENBERGH, *La mémoire des Belges*..., op. cit., p. 20).

[420] « La Chasse », *Le Congo Illustré*, 1893, pp. 194-195.

[421] Sous-lieutenant de la Force publique à Boma, il est nommé commandant du camp d'instruction d'Umangi à Lisala où il fonde un poste avant de diriger celui de Bumba (1889-1892) ; capitaine-commandant de la Force publique, il est aussi chargé par la Société d'Etudes Coloniales de réunir une collection de poissons pour l'Exposition de Tervueren de 1897 (1896-1899) ; il repart au Congo et aux Iles Canaries pour compléter les collections du Musée d'Histoire naturelle de Belgique (1900) ; il dirige les pêcheries de Banana (1911-1916) (G.F. de WITTE, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 926-928).

« *intrépides* », les Mogwandis qui peuvent s'exercer sur le gibier abondant de la région[422].

2. De l'acte de chasse à la chasse ritualisée : trophées et photographies

Les représentations visuelles permettent d'appréhender la manière dont se construit la domination occidentale sur la nature africaine, de même qu'elles retracent l'histoire et le développement de l'imaginaire colonial qui acquiert de la valeur et du sens dans un environnement historique particulier[423].

Certains faits de chasse des agents de l'Etat vont être ritualisés par des techniques visuelles que sont l'art des trophées et la photographie. Celles-ci vont à la fois les stimuler et les soutenir dans leurs actes de destruction de la faune sauvage et fournir aux observateurs extérieurs à leurs expériences sur le terrain un témoignage authentique qui fixe pour la prospérité le résultat de leurs « exploits ». Il s'agit, par ce biais, de se réapproprier un sujet animal qui a disparu du monde des vivants et de lui redonner, en quelque sorte, une seconde existence. C'est aussi par l'utilisation de ces procédés que nous pouvons observer le transfert de la chasse purement alimentaire ou économique, traduite en anglais par la terminologie « *hunting* », en chasse codifiée, « sportifiée » et « artifiée », présentée par « *the Hunt* » - la langue française ne fournissant pas cette distinction linguistique - et qui mêle de manière subtile l'établissement de records de chasse, de collection de trophées et de spécimens d'histoire naturelle et la démonstration de la virilité et d'un modèle moral[424].

Dans la chasse « ritualisée », la constitution de collections de trophées de chasse et de photographies procède de la même idéologie et du même message : le témoignage de l'acte de chasse et la prise de possession de l'animal devenant sinon l'adversaire, du moins, la proie. Par le biais de l'acte photographique, en ce sens, l'animal est doublement tué, une première fois par l'arme à feu, une seconde par l'objectif de la caméra. Le chasseur, à son tour, y transpose la figure emblématique du héros victorieux présenté à proximité de son trophée. Cette logique à double sens correspond aussi à une corrélation lexicale entre le vocabulaire technique du procédé du tir de chasse et du procédé photographique. Susan Sontag a établi un parallèle entre la terminologie du tir du chasseur et du tir photographique (« *shooting* ») pour « capturer » l'objet ou le

---

[422] E. WILVERTH, « La chasse », *Le Congo Illustré*, 1894, pp. 180-182.

[423] E. EDWARD, « La photographie ou la construction de l'image de l'Autre », in N. BANCEL – P. BLANCHARD et alii, *Zoos humains. De la vénus hottentote aux reality shows*, Paris, La Découverte, 2002, p. 327.

[424] Voir à ce sujet l'intéressant article de J. MACKENZIE, "Chivalry, social Darwinism and ritualised killing : the hunting ethos in Central Africa up to 1914", in *Conservation in Africa*..., op. cit., p. 42.

sujet en utilisant, d'un côté comme de l'autre, les vocables tels que le « chargement », la « traque » ou les verbes « viser », « armer » et « tirer », par exemple [425].

Cette concordance provient probablement du fait, comme le mentionne Paul Landau[426], de l'évolution simultanée des techniques des armes à feu et de la photographie ainsi que de l'apparition, dans la décennie 1880, de la caméra Kodak, de la pellicule plastique au nitrate[427] et d'un procédé d'utilisation mécanique et non plus chimique comme pour les plaques de verre. Le maniement et le transport de l'appareil photographique deviennent plus aisés et se comparent aux armes de plus petits calibres et plus légères, telles que les Martini-Henry ou les Winchester. Le célèbre slogan Kodak : « *You pull the trigger, and we do the rest* » établit explicitement l'instantanéité du procédé mécanique : une image se réalise par simple pression de l'obturateur de la caméra ; un trophée de chasse l'est de la même manière par la gâchette de l'arme à feu.

Les photographies de chasse que nous avons trouvées dans les ouvrages et revues édités à l'époque de l'E.I.C. ou dans les collections privées de la section Histoire du *Musée royal de l'Afrique centrale*, nous permettent de tenter un essai typologique en la matière. Celui-ci ne prétend pas être exhaustif mais se veut plutôt exemplatif des destructions somptuaires menées durant cette époque. Il faut cependant attirer l'attention sur la distinction à établir entre les photographies d'animaux abattus, qui participent à la même logique que les trophées et qui sont l'apanage de la chasse, et celles d'animaux vivants, s'élaborant dès l'extrême fin du 19ème siècle et tout le 20ème siècle et dont la perspective s'inscrit sur une autre échelle et dont nous verrons les composantes dans le Livre II relatif aux relations entre la photographie et la volonté de préservation de la faune sauvage[428]. Les conventions adoptées pour les clichés de chasse sont identiques, tout comme elles le sont dans les types et scènes de genres à caractère anthropologique, par exemple. Sur ces photographies, le chasseur se présente généralement à côté de son trophée, de manière à montrer ses cornes ou sa masse corporelle, tandis que sur la carcasse ou à proximité de celle-ci, l'arme à feu est mis en évidence comme attribut de la domination technologique et moderne par excellence, offrant ainsi le totem identitaire du chasseur et, par la même occasion, un conseil sur le choix du type d'arme ou du

---

[425] S. SONTAG, *On Photography*, New York, Dell, 1973.

[426] P. LANDAU, "Hunting with gun and camera : a commentary", in *The colonising camera. Photographs in the making of Namibian History*, W. HARTMANN – J. SILVESTER – P. HAYES (edit.), Cape Town, University of Cape Town Press Ltd, 1998, p. 152.

[427] En 1885, par exemple, les armes breech-loading et le nouveau procédé photographique Kodak utilisaient opèrent en vendant les mêmes plastiques nitrates pour les chargeurs/cartouches (cartridges) (in B. COE, *The Birth of Photography*, New York, Praeger, 1976, pp. 71, 88, cité par P. S. LANDAU, « The Visual Image in Africa : an Introduction… », in P.S. LANDAU – D. KASPIN (edit.), *Images and Empires. Visuality in Colonial and Postcolonial Africa,* University of California Press, 2002).

[428] Voir cette these, p. 401.

calibre à utiliser. Pour Paul Landau, bien plus, l'arme est disposée de manière à ce qu'elle soit perçue comme le point central de son alter ego, la caméra[429].

Les premières photographies relatives à la faune que nous avons observées s'apparentent essentiellement à la caractéristique des trophées de chasse. Les exemples sont tirés de la revue *Congo Illustré* dans laquelle une première photographie est présentée en 1892 pour illustrer un article descriptif consacré à l'hippopotame et qui souligne également les endroits où le chasser et les parties de son corps à manger[430]. Celle-ci est réalisée par Fernand de Meuse qui réalise toutes les prises de vues de l'expédition Delcommune en 1887-1889 qui entreprend l'exploitation commerciale du Haut-Congo pour le compte de la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie* (CCCI) et y effectue des récoltes scientifiques. Ce docteur en sciences naturelles de l'Université de Liège cherche à étendre ses connaissances scientifiques par l'étude et les voyages. En 1886, il a participé à l'expédition scientifique du botaniste Amédée Linden au Mayumbe et au Niadi-Kwilu où ils récoltent une collection de spécimens botaniques et zoologiques[431]. De l'expédition de Delcommune, il rapporta en Europe de riches collections botaniques, minéralogiques, géologiques et ethnographiques. La photographie en question montre Alexandre Delcommune et Paul Le Marinel assis sur un trophée d'hippopotame sur la rive du fleuve Sankuru. Elle renforce l'impression de sa masse, soulignée dans le texte et se présente dès lors comme une invitation à la chasse. L'ensemble de ses prises de vues sont exposées au Cercle Artistique de Gand et de Bruxelles en 1888, puis présentées au *Cercle Artistique et Littéraire* à Bruxelles en 1890 et à l'Exposition Internationale et Coloniale de Bruxelles-Tervueren en 1897 sous le titre « *Vues et Types du Congo* »[432] et agrandies par le célèbre photographe Alexandre (1855-1925)[433]. Y sont présentées deux photos de chasse à l'hippopotame, sur le Kasai et le Sankuru qui informent le public sur la technique de chasse utilisée par les autochtones et met l'accent sur les cinq cents kilos de viande, séchée, fumée ou boucanée, procurée par l'animal et servant au ravitaillement des stations ou des expéditions, ainsi que sur d'autres parties du corps – peau, dents - pouvant être utilisées comme cravaches et comme ivoire.

---

[429] P. LANDAU, *Hunting with gun*..., op. cit., p. 155.

[430] *Le Congo Illustré*, vol. I, fasc. XVIII.

[431] M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. V, ARSC, Bruxelles, 1958, col. 230-232.

[432] Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, *Exposition de photographies représentant des Vues et Types du Congo, Catalogue*, Bruxelles, Impr. L. Bourlard, 1890.

[433] Français, son vrai nom est Albert-Edouard Drain, il est établi à Bruxelles, où il reprend l'enseigne de son père, lui-même photographe. Membre de l'*Association belge de la Photographie* (1886), réalise de nombreux agrandissements, dont ceux d'A. Delcommune,d'A. de Macar, d'A. Weyns. Il s'établit rue Montagne de la Cour (1904) (in M. WYNANTS, *Des Ducs de Brabant aux villages Congolais. Tervuren et l'Exposition Coloniale 1897*, MRAC, Tervuren, 1997, p. 139).

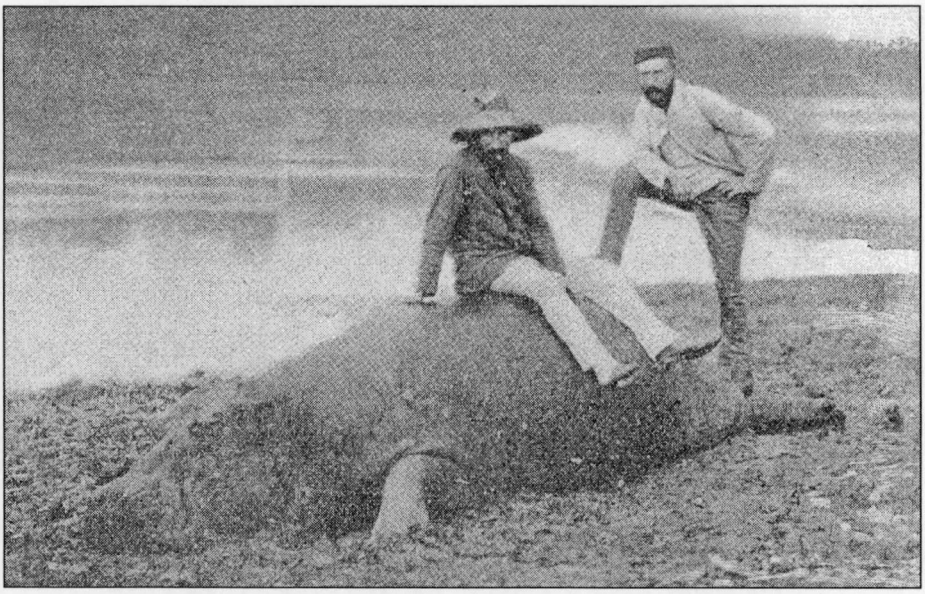

Fig. 6 A. Delcommune, P. Lemarinel et l'hippopotame qu'ils ont abattu sur le Sankuru et qui est destiné à nourrir l'expédition (Photographie de M. Demeuse, parue dans « Le Congo Illustré », 1892, vol. 7-18)

D'autres photographies parues dans *La Belgique Coloniale* offrent à ses lecteurs plusieurs types de prises de vue qui privilégient le gigantisme de poissons pêchés dans les eaux du Congo pour illustrer « *la nourriture du blanc au Congo* »[434] ou l'exploit d'une capture, comme une espèce de requin pêché à l'embouchure du fleuve[435]. On y présente aussi la dépouille d'un « *singe anthropomorphe* » tué aux Stanley Falls et photographié par le lieutenant Aristide Doorme (1863-1905)[436], un des acteurs de la campagne menée par Dhanis contre les Afro-Arabes au Maniema en 1892-1894. Contrairement aux photographies précédentes, relatant un exploit de type « alimentaire », celle de Doorme illustre un article consacré aux « *Chimpanzés et gorilles* »[437] qui mentionne que les missionnaires de Lukolela ont souvent l'occasion d'en abattre. Le chimpanzé abattu est présenté assis, dans une posture humaine, prouvant l'ambiguïté du regard du photographe sur un être dont « *le cerveau est celui qui se rapproche le plus*

[434] *La Belgique Coloniale*, 23/02/1896, p. 85 et 89.
[435] Ibid., 15/03/1896, p. 121.
[436] Ce maréchal des logis s'embarque pour le Congo en qualité de sergent de la Force publique et est désigné pour le poste de Luluabourg (1890), puis, sous le grade de lieutenant, il entreprend des attaques contre les Afro-Arabes au Lomami, prend Nyangwe et Kasongo (1893-1894). Nommé capitaine, il repart pour la zone arabe et dirige le camp de Kasongo puis se trouve aux prises avec les révoltés de Luluabourg (1894-1896) ; il retourne à Kasongo et participe à la poursuite des révoltés batetelas de l'avant-garde de la colonne Dhanis (1897-1899). Il est ensuite agent de la Société Lulonga et de la Compagnie du Katanga (1899-1905) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 341-346).
[437] *La Belgique Coloniale*, 21/06/1896, p. 289 et 297.

de celui de l'homme » et dont les conceptions scientifiques contemporaines le présentent comme un être doué d'intelligence et de faculté d'apprivoisement, le dressant ainsi au sommet de l'échelle évolutionniste. Entouré par quatre jeunes garçons de la même taille, la prise de vue conforte l'idée de similitudes physiques et comportementales avec les populations locales « sauvages »[438].

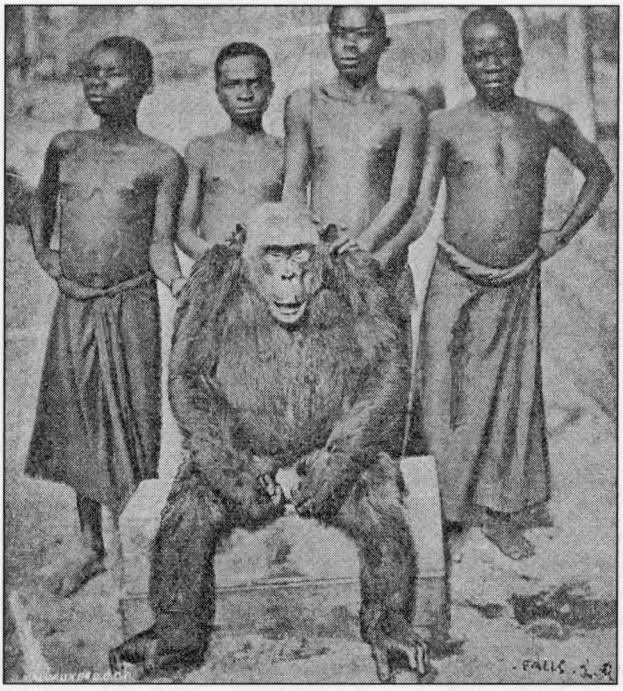

Fig. 7 Dépouille de chimpanzé tué aux Stanley-Falls (Photographie de M. Doorme, parue dans « La Belgique Coloniale », 21 juin 1896, p. 289 et 297).

Dans certains albums de photographies tirés des fonds d'archives privées conservés à la section Histoire du Musée royal de l'Afrique centrale, l'attrait pour la chasse et le goût de la mise en scène des trophées sont flagrants. Il faut souligner que l'époque prise particulièrement la mode de couvrir les murs de peaux et trophées, considérés comme souvenirs exotiques et réminiscence de

[438] Cette interprétation a surtout été analysée dans le cadre des expositions coloniales à caractère ethnographique dans plusieurs villes européennes entre 1875 et 1930, comme elle est mentionnée par exemple dans la mise en décor de populations africaines comme les Bushmen dont les allures les faisaient ressembler « *à des singes plutôt qu'à des hommes* ». Nous renvoyons pour la problématique générale sur l'image véhiculée sur l'*Autre* dans ce qu'on nommera les zoos humains, où étaient transposés des groupes représentant des populations originaires des divers empires coloniaux, ainsi que des exemplaires de leurs faunes dans des décors artificiels recomposés, dans l'ouvrage *Zoos humains. De la vénus hottentote aux reality shows*, N. BANCEL – P. BLANCHARD et alii (dir.), Paris, La Découverte, 2002 et plus particulièrement, dans le contexte qui nous occupe, l'article de R. CORBEY, « Vitrines ethnographiques : le récit et le regard », op. cit., pp. 92-93.

l'exploit cynégétique. En Angleterre surtout, les adeptes de ce sport, mêlés souvent à un passé militaire de l'aventure impériale dans l'outre-mer, sont nombreux. Citons, par exemple, le cas du major P.H.G. Powell-Cotton (1866-1940), qui chasse en Afrique et en Asie entre 1887 et 1939 et fait étendre sa maison pour y abriter un grand nombre de trophées, mais également de collections diverses ramenés de ses voyages à l'étranger, dioramas illustrant des types d'habitations africaines et indiennes, armes et artisanat africains, témoins de l'intérêt pour la combinaison « ethnique – histoire naturelle » à la mode à la fin du 19ème siècle[439].

Ce goût puisé dans l'esprit victorien de l'époque répond à une volonté d'agencer les connaissances scientifiques et d'inventorier le savoir encyclopédique de l'Europe du 19ème siècle à propos la nature « sauvage » des empires coloniaux à travers le monde[440]. L'agencement visuel des connaissances scientifiques répond, identiquement, à des pratiques de mises en scène des trophées et photographies. Leux exportation de leur contexte africain dans le pays d'origine de leurs « créateurs » leur imprime en conséquence un sceau exotique très net, dans le sens où ils se mesurent par l'absence de toute localisation spatiale et temporelle[441].

Des Belges comme Alexandre Delcommune possédent ce goût de la mise en scène. L'agencement des décors de sa villa *Mongoganita*, située à Spa le prouve par la décoration d'une salle de billard en salon colonial, orné de nombreux souvenirs rapportés du Congo, objets de parures, armes traditionnelles africaines, velours du Kasaï, photographies, etc. Dans un coin, un groupe de trophées est théâtralisé, mêlant défenses d'ivoire, léopards empaillés, trophées d'antilopes et sa fameuse photographie de chasse à l'hippopotame. Les photographies qui garnissent son salon illustrent aussi son ouvrage intitulé *Vingt années de vie africaine. Récits de voyages, d'aventures et d'exploration du Congo Belge, 1874-1893* où l'image d'une chasse qui est passée à la postérité, a souvent été présentée comme le symbole du carnage de la faune pratiqué au Congo.

---

439 Voir à ce sujet J. MACKENZIE, *Empire of Nature...*, op. cit., pp. 26-53.

440 Voir à ce sujet l'analyse de Raymond COBEY à propos des liens qu'il établit entre les ambitions des divers lieux ou places où se reflétaient la nature des pratiques de la fin du 19ème siècle et l'établissement de musées, zoos, jardins botaniques, panoramas ou dioramas, expositions internationales : créer un inventaire visuel encyclopédique du monde naturel, avec l'inclusion de l'homme « naturel » et de son environnement « exotique » afin de prouver l'acquisition ou la voie d'acquistion du contrôle européen sur ce monde naturel : dans son article « Inventaire et surveillance : l'appropriation de la nature à travers l'histoire naturelle », in C. BLANCKAERT et alii (coord.), *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, Ed. Muséum national d'Histoire naturelle, 1997, pp. 541-557.

441 E. DEROO, « Le cinéma gardien du zoo », in N. BANCEL – P. BLANCHARD et alii, *Zoos humains...*, op. cit., p. 386 : cette définition de l'exotisme est issue de l'analyse des images cinématographiques où l'auteur reprend l'idée de A. Benali (*Le cinéma colonial au Maghreb*) qui analyse les mécanismes du phénomène exotique dans le cinéma colonial d'Afrique du Nord où «*l'image des colonies transporte le colonial du XXe siècle (et tout autant le spectateur) hors du temps*». Cette définition peut, à notre sens, s'appliquer à tous types de spectacles visuels pour la raison selon laquelle le rapport entre le sujet ou l'objet montré ou désigné et celui perçu par le spectateur, quel qu'il soit, n'ont de signification que d'après leur environnement précis, ou, au contraire, leur manque de localisation spatiale ou temporelle.

Fig. 8 Fruits d'une chasse peu ordinaire d'Alexandre Delcommune et de son adjoint N. Diderrich dans le Lomami en 1891 (Photo tirée de son ouvrage « Vingt année de vie africaine », pp. 126-127, Coll. MRAC, Histoire).

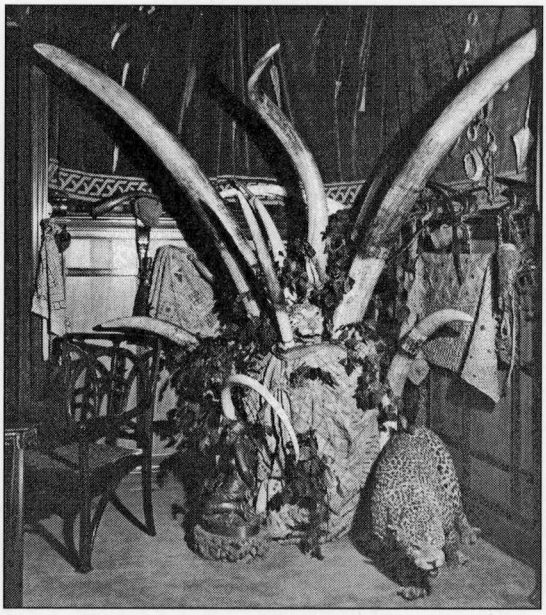

Fig. 9 Un coin de la salle de billard de la maison spadoise d'Alexandre Delcommume, Mongoganita, où ce dernier a agencé ses trophées de chasse à la vue de ses invités (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 55.54.623)

C'était oublier le caractère unique de cet abattage de treize hippopotames en moins de deux heures, conforté par la légende de l'auteur montrant les têtes de gibier : « *Un trophée de chasse peu ordinaire* »[442], ainsi que sa longue note justifiant en quelque sorte l'aisance de cette action qui se déroule sur la terre ferme, tandis que la chasse aquatique présente davantage de dangers. La seconde illustration est d'autant plus surprenante qu'elle montre une soixantaine d'Africains alignés côte à côte et prêts à bondir sur les proies pour les dépecer :

> « *Jamais je n'ai vu encore gens plus impressionnés que les indigènes des villages les plus rapprochés, qui étaient tous accourus à mon retour de cette chasse. Ils n'osent plus m'approcher, et la femme qui sert de guide se roule à mes pieds et me baise les mains* »[443].

La photographie des trophées de chasse devient ainsi un instrument de domestication et d'ordonnancement de ce qui est considéré comme la « sauvagerie ». Le spectacle de l'animal sauvage abattu, en quelque sorte dompté, et reconstitué dans un agencement spectaculaire est également réalisé en Afrique-même. Georges Gilson (?- ?)[444] nous en offre une illustration convainquante. Officier de la Force publique au Stanley Pool en 1896 puis aux Bangala, il devient commissaire de district de l'Uele et commandant de la zone de la Meridi, entre 1905 et 1908. Durant ses termes, il réalise plusieurs photographies de la vie de camp à la Meridi, des populations locales vaquant à leurs activités, ainsi que de trophées de chasse d'antilope kob, d'hippopotames, d'éléphants, de buffles et de girafes. Durant sa vie de camp, il s'adonne également au dessin et à l'aquarelle, reflétant sa sensibilité d'artiste. Parmi ses divers clichés de trophées, réalisés selon les conventions de l'époque, l'une d'elles ressort par son originalité et sa signification car elle transpose l'état de simples trophées en une forme spectaculaire. Il reconstitue à la manière d'une œuvre d'art, mêlant sensationnalisme et jeu esthétique, un animal imaginaire, presque mythique, vaincu par Gilson et dont les membres corporels sont empruntés aux animaux de diverses espèces qu'il a abattu : crâne d'éléphant, corps revêtu d'une peau de léopard, semblants de pattes soulignées par des crânes d'antilopes. Devant l'« animal » sont disposées les cornes d'un buffle et ses sabots, tandis qu'à sa gauche, Gilson exhibe triomphalement une défense d'ivoire de grande taille, et qu'à sa droite se tient un soldat de la Force publique, probablement celui qui l'épaule dans ses chasses.

---

[442] A. DELCOMMUNE, *Vingt ans*..., op. cit., t. II, illustr. p. 128.

[443] Ibid., pp. 127-128.

[444] Sous-lieutenant de la Force publique désigné pour le camp de Yumbi (Stanley Poll) (1896) ; capitaine au district des Bangala où il mène la campagne contre les Budja, puis adjoint supérieur, commissaire de district de l'Uele et commandant de la colonne de renfort à Yakuluku, puis commandant dela zone de la Meridi à Ganzio (1905-1908). Engagé au 9ème rég. de ligne (après 1908), il termine sa carrière militaire au grade de général (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 36).

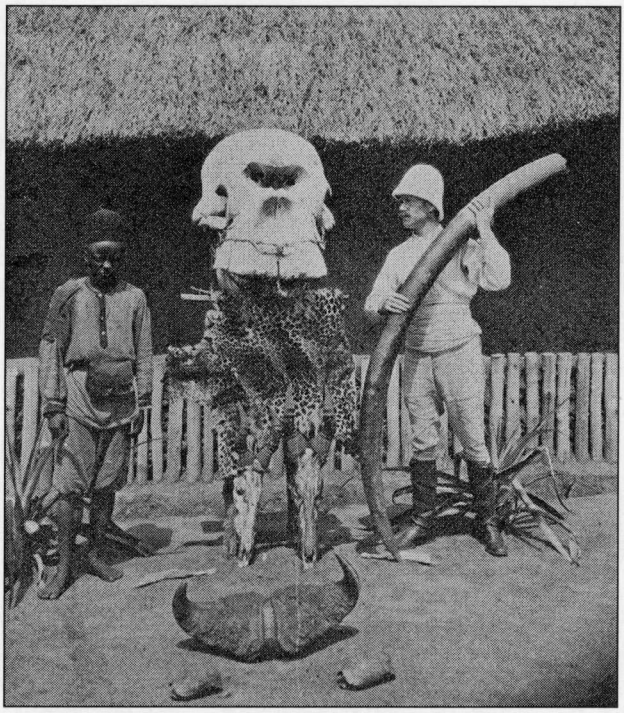

Fig. 10 A. Gilson réalise une véritable mise en scène de ses trophées dans laquelle il reconstitue un animal imaginaire (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 52.10).

La photographie n'est pas le seul médium à exploiter visuellement le résultat des exploits de chasse des Européens au Congo. Des gravures illustrent leurs aventures cynégétiques dans certaines publications et renforcent par l'image ces épisodes particulièrement épiques de leur vie sur le terrain. L'illustration graphique tourne à son avantage ce que la technique photographique ne peut alors pas encore matériellement prouver : l'action de la chasse, l'instant fatal de la rencontre entre le chasseur et sa proie, d'une part ; l'animal encore en vie, dans son environnement et représenté dans des attitudes physiques dévoilant son tempérament, sa fureur, sa peur ou son étonnement, de l'autre. Le trophée, tout comme l'illustration peut, en ce sens, pallier cette morbidité présente sur les photographie car ses signes indexiques et iconiques sont conçus par les taxidermistes de manière à reconstituer l'animal tiré de manière intacte, sans blessures apparentes et les yeux ouverts, où transparaît un souffle de vie.

L'ouvrage de compilation en trois tomes sur *Les Belges dans l'Afrique centrale*, rédigé par Charles de Martrin-Donos et Alphonse Burdo[445], nous semble exemplaire à ce titre car il illustre la nomenclature des espèces africaines

[445] Ch. de MARTRIN-DONOS, *Les Belges dans l'Afrique centrale. Le Congo et ses affluents*, t. I et II et A. BURDO, *Les Belges dans l'Afrique centrale. Du Zanibar au lac Tanganyika*, t. III, Bruxelles, P. Maes, 1886.

préférées du chasseur : buffle, rhinocéros, hippopotame, lion, léopard, crocodile, zèbre et girafe. Ce qui surprend d'emblée, c'est la similitude de genre iconographique des différentes gravures, réalisées pourtant par des auteurs différents - A. Ronner, Leemans, Hens, etc. -, supposant l'existence d'un code identique où se mêlent fougue romantique, soucis du détail animalier à l'avant-plan, décor forestier ouvert ou découvert et chasseur(s) à l'arrière-plan, épiant ou tirant sa/leur proie. L'instantéité de l'acte de chasse y est à l'honneur, tout comme la puissance dégagée par les animaux. L'héroïcisation du chasseur est renforcée par la légende qui accompagne le dessin. Ainsi, le chasseur Roger, déjà présenté plus haut, fait l'objet de la mention « *Exploit de Roger* »[446] venant d'abattre un zèbre. Roger apparaît de même dans l'ouvrage de Jérôme Becker[447] en tant que personnage central d'une gravure intitulée « *les grandes chasses de Roger* », réalisée par F. Heins. Il apparaît cette fois en première ligne dans la forêt, l'arme au poing, suivi d'un traqueur africain et concentré sur un groupe de girafes aperçues dans une clairière, ses proies potentielles. Roger personnifie de la sorte l'archétype du héros, par sa personnalité, son expérience de l'étranger, sa connaissance des langues, mais également sa passion pour la chasse. En pourvoyant l'expédition de Becker en viande durant les périodes de disettes et de famines, il devient un héros dont les exploits sont popularisés par ce biais.

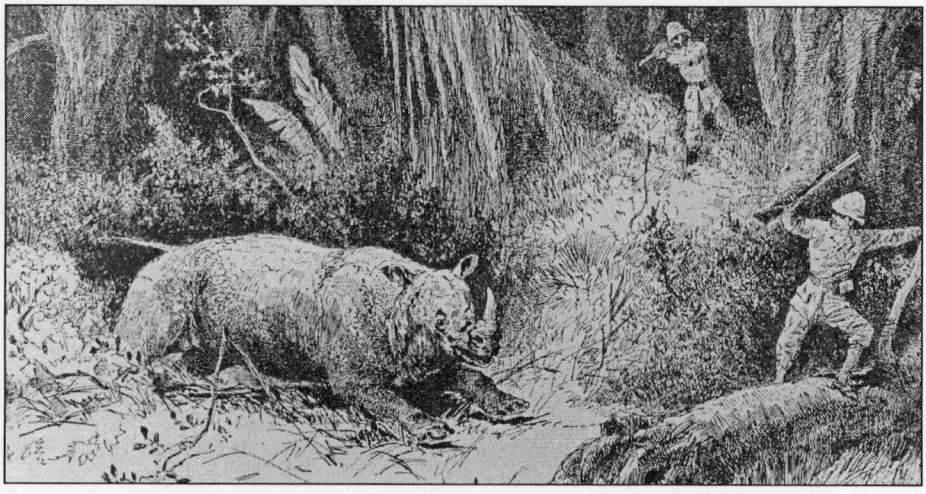

Fig. 11 Gravure illustrant un des exploits de chasse de Roger, tirant sur un rhinocéros blanc et popularisée par l'ouvrage de Ch. De Martrin-Donos, « Les Belges dans l'Afrique centrale » (Coll. MRAC, Histoire).

[446] A. BURDO, ibid., p. 189.
[447] J. BECKER, op. cit., p. 281.

Les clichés photographiques d'animaux vivants vont inaugurer une ère nouvelle, durant laquelle la caméra n'est plus subordonnée à l'arme à feu mais s'y superpose ou s'y substitue. Le développment des moyens techniques subtantiels et plus perfectionnés permettent d'envisager d'autres prises de vue où la mise à mort de l'animal n'est plus la condition *sine qua non* de sa capture par l'image. Nous reviendrons plus en détails sur cette nouvelle orientation dans le Livre II de cette thèse où nous analyserons les représentations photographiques de la faune sauvage dès le début du 20ème siècle et le passage à une pratique de plus en plus courante de montrer l'animal en vie, dans son environnement propre.

DEUXIEME PARTIE

La protection de la faune comme réponse à l'appropriation des ressources naturelles

Introduction

L'arrivée des Européens et de leurs armes à feu a complètement changé les problèmes de la chasse en Afrique. Les deux extrémités du continent, les premières à connnaître la pénétration coloniale, sont les premières régions touchées par le phénomène, en conséquence, par la disparition du gibier. En Afrique du nord, région semi-désertique, où les espèces de gibier sontt moins nombreuses, leur disparition s'opère sur un mode modéré. En Afrique du Sud par contre, où toutes les grandes espèces et de nombreuses variétés d'antilopes existent en abondance, l'anéantissement de la faune dans l'immense territoire apporte une modification complète de la chasse au gros gibier. C'est le cas de l'Afrique du Sud qui nous intéresse particulièrement ici pour deux raisons principales. D'une part, parce que la destruction, voire l'extermination de la faune sauvage s'est réalisée dans les régions colonisées du Cap durant les 18ème et 19ème siècles par un processus que William Beinart attribue aux « *épisodes de la saga destructrice des chasses impériales et coloniales* »[448]. La chasse à outrance pratiquée sur le gibier et sur certaines espèces en particulier va entraîner des réactions de la part de certaines personnalités conscientes des pertes irréparables causées par ces destructions. Le constat des prélèvements d'espèces considérées comme utilitaires, l'éléphant, l'autruche, les antilopes, l'hippopotame, voire, de la disparition de certaines d'entre elles, va s'opérer par les premiers témoins directs, les chasseurs. Ceux-ci vont émettre des critiques plus radicales à propos de cette extermination qui vont aboutir à l'élaboration de mesures légales plus strictes en matière de chasse en général ou de certaines espèces en particulier. A partir de ce moment, émerge une conscientisation plus nette des Européens sur la problématique de la protection de la nature, non seulement en Afrique du Sud mais dans les autres colonies britanniques, allemandes et françaises, d'Afrique et d'Asie.

D'un point de vue exclusivement économique et utilitariste, cet épuisement du gibier qui représente, nous l'avons vu, un subside important pour l'exploration et de peuplement européen en Afrique du Sud, va priver le pays d'une ressource substantielle, menaçant la survie même de la colonie. Il nous semble donc

---

[448] W. BEINART, « La nuit du chacal : moutons, pâturages et prédateurs en Afrique du Sud de 1900 à 1930 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. LXXX, n° 298, p. 112.

intéressant de considérer la manière dont l'Afrique du Sud trouve des substituts économiques puissants pour pallier ce manque. Ressource également importante pour la pénétration européenne en Afrique centrale, la disparition du gibier au Congo est un indicateur de l'état général de sa faune. La disparition de l'éléphant va engendrer de nombreux questionnements en Belgique surtout, ainsi qu'auprès de certains groupements et assocations européens de défense des animaux. L'indicateur le plus sensible de cette disparition se mesure par l'augmentation constante du nombre de défenses d'ivoire exportées dans les principaux ports européens, Londres, Liverpool puis Anvers. La prospérité du port d'Anvers va développer les convoitises de ses voisins européens et entraîner une division dans le pays entre défenseurs et détracteurs à l'affirmation du massacre généralisé des éléphants dans l'Etat Indépendant. En réponse aux pressions, l'Etat Indépendant va s'engager dans une politique de protection de la faune sauvage qui prendra deux orientations : d'une part, la domestication de certaines espèces utilitaires, comme l'éléphant ou le zèbre et, d'autre part, l'élaboration d'une législation cynégétique basée sur une première conférence internationale pour la protection de la faune africaine et l'organisation de premières réserves de chasse.

Chapitre I
Premières critiques à propos de l'extermination de certains grands mammifères, les éléphants en particulier

1. Recul et disparition du gibier en Afrique du Sud jusqu'à la fin du 19ème siècle

John Mackenzie met en corrélation les vagues successives de l'occupation européenne en Afrique du Sud avec les phases similaires de destruction de son gibier, par le fait que celui-ci constitue une ressource vitale qui induit et favorise les poussées expansionnistes des envahisseurs vers l'intérieur des terres. Entre 1652, date d'arrivée des Hollandais au Cap de Bonne-Espérance et le début du 19ème siècle, les colons hollandais et britanniques, avec l'assistance des chasseurs africains, déciment la colonie entière de son gibier, grâce à l'utilisation d'armes à feu de divers calibres et sophistications.

Quinze ans après le début cette occupation territoriale, les chasses aux hippopotames sont tellement importantes dans la rivière du Berg qu'en 1669, un premier permis obligatoire de chasse est instauré par le gouverneur du Cap afin de limiter sa pratique. Au début du 18ème siècle, divers auteurs contemporains attestent de l'intensité des pratiques de chasse de plusieurs espèces, éléphant, hippopotame, rhinocéros, buffle, éland, antilope et observent leur disparition dans certaines zones colonisées alors qu'elles sont encore abondantes ailleurs. L'explorateur et ornithologue François Le Vaillant (1753-1824)[449] signale encore en décembre 1780 la présence de gibier de toute espèce dans la province du Cap, notamment celle de l'éléphant sur les bords de la baie de Flettenberg[450].

En moins d'un demi-siècle, certaines espèces disparaissent dans plusieurs régions, comme les éléphants au Cap et les lions dans l'Etat libre d'Orange, par exemple. En 1822, les premières restrictions législatives en matière de chasse sont introduites dans la province du Cap, apportant une protection spéciale des éléphants, hippopotames et bontebok durant certaines périodes ainsi que des

[449] Explorateur, collectionneur et ornithologue français, fils du consul de France en poste au Guyana ; il étudie l'ornithologie à Paris (1777-1780) puis part dans la province du Cap grâce au Hollandais Coenraard Jacob Temminck, trésorier de la *Vereenigde Oost Indische Companie* (V.O.C.) où il collecte de nombreux spécimens qu'il rapporte en France (1784). Il écrit notamment, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique* (1790), puis *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique* (1796), ainsi que l'*Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique* (1796-1808) en six volumes (notice biographique, *Wikipedia*).

[450] A.S. DE DONCOURT, *Voyage de François Le Vaillant aux pays des grands et des petits Namaquois. L'Afrique australe à notre époque*, Lille-Paris, J. Lefort édit., 1885.

restrictions de chasse à l'égard des jeunes animaux et des femelles. On note aussi l'embryon de quelques réserves[451]. Ces mesures répondent partiellement à l'observation d'une faune sauvage progressivement exterminée. A partir de la période du Grand Trek des Boers de 1835, plusieurs chasseurs décrivent dans leurs écrits les ressources naturelles encore disponibles dans la région et fournissent de nombreux aperçus sur la retraite du gibier vers les frontières.

Divers auteurs attribuent à plusieurs facteurs exogènes et endogènes les destructions de la faune sauvage d'Afrique du Sud. Le plus important d'entre eux est la demande internationale croissante pour certains produits provenant des ressources fauniques, telles que les plumes d'autruches, l'ivoire et les peaux, introduisant à la fois un système économique de marché qui se substitue aux formes économiques traditionnelles, une rénumération dans certains cas et des armes à feu[452]. La chasse n'est pas le seul facteur important. Le recul du gibier est à mettre en relation directe avec l'apparition de diverses autres composantes de la modernité, comme l'utilisation rationnelle du sol, la création de zones de peuplement et l'introduction de zones d'élevage, de sorte que la chasse alimentaire mais aussi de protection et de dissuasion des animaux sauvages des lieux d'élevage induit conséquemment son recul vers des contrées plus éloignées, faisant reculer à son tour, et toujours davantage, les fontières du peuplement humain. L'évolution de divers groupes sociaux comme la paysannerie africaine va également entraîner des dégradations écologiques dans des contextes particuliers, des périodes de sécheresse durant lesquelles certaines espèces comme les herbivores entrent en concurrence avec le bétail sur les lieus de pacages[453]. La trop vaste étendue de territoire à gérer et la disparité des systèmes de gouvernements entre les divers états sud-africains comportent également des difficultés de mettre en pratique un système législatif en matière de chasse, d'autant plus que les animaux sauvages ne sont la propriété de

---

451 J. CARRUTHERS, *The Kruger National Park. A Social and Political History*, Pietermaritzburg, University of Natal Press, 1995, p. 8.

452 Voir à ce sujet les travaux de J. MACKENZIE, *The Empire of Nature. Hunting, conservation and British Imperialism*, Manchester-New York, Manchester University Press, 2nd edit., 1997 et plus particulièrement le chapitre consacré au "Hunting and settlement in South Africa" (pp. 85-119), ainsi que ceux de W. Beinart, dont "Empire, Hunting and Ecological Change in Southern and Central Africa", *Past and Present*, 128, 1990, pp. 162-186.

453 W. Beinart affirme qu'il est de l'ordre du mythe de présenter ces destructions comme uniquement dues aux chasses. Les causes pouvaient différer selon les groupes sociaux qui les pratiquaient. Dans une analyse que Beinart avance, dans le cadre d'une étude sur la recherche des relations entre paysannerie et environnement à l'époque coloniale en Afrique du Sud, la dégradation de l'écologie est souvent évoquée comme cause et comme symptôme du déclin de la paysannerie africaine. Ainsi, la théorie que les herbivores ont pu être éliminés parce qu'ils faisaient concurrence aux moutons sur les pacages : W. BEINART, « Soil erosion, Conservationism and Ideas about development », *Journal of Southern African Studies*, 11, 1, 1984, pp. 105-129 ; aussi pour le phénomène de la sécheresse dans la colonie du Cap au 19ème siècle, R. GROVE, « Early themes in Africa conservation : the Cape in the nineteenth century », in D. ANDERSON – R. GROVE (edit.), *Conservation in Africa. People, policies and practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, pp. 28-31 ; aussi, pour le contexte plus large des effets des sécheresses de la décennie 1870 en Afrique du Sud, voir M. DAVIS, *Génocides tropicaux. Catastrophes naturelles et famines coloniales. Aux origines du sous-développement*, Paris, La Découverte, 2003, pp. 115-118.

personne. Finalement, le christianisme, religion dominante chez les occupants allochtones et qui exclut tout pouvoir et valeur intrinsèque de la nature, a pu jouer un rôle en déchargeant les chasseurs d'une quelconque culpabilité à tuer les animaux[454].

L'anéantissement de la faune, de quelque manière qu'elle se réalise dans cet immense territoire, apporte une modification complète de la chasse au gros gibier. Le chasseur Baldwin fournit un bon exemple de la vitesse avec laquelle la frontière de chasse et du commerce recule vers le nord en même temps que la retraite des éléphants, dans le cadre des opérations de « putting out » où les Africains sont employés à la chasse par des commerçants blancs qui les rémunèrent[455].

Les contacts plus étroits avec l'économie internationale dans les premières décennies du 19ème siècle provoquent de nouvelles demandes de matières premières animales destinées à l'industrie de luxe, de l'ivoire et des peaux. Celles-ci entraînèrent la dispartion de certaines espèces, autruches, éléphants, rhinocéros. Ces animaux sont aussi chassés pour les besoins de la connaissance scientifique et pour la chasse sport. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses descriptions pseudo-scientifiques sur la faune de ces régions émanent de chasseurs qui les insèrent dans des récits relatant leurs exploits cynégétiques[456]. Acteurs privilégiés de la destruction de la faune, ils observent les lieux les plus adéquats pour leur chasse, comme les points d'eau où la faune abonde et manifestent de même leur déception lorsque le gibier se fait rare ou a disparu. Durant cette période, un nombre important de chasseurs, comme Baldwin, Harris ou Cumming ainsi que d'autres personnalités comme le missionnaire et explorateur David Livingstone vont, par le biais de leurs publications relatant leurs expériences et leurs voyages, révéler et alerter l'opinion publique sur la disparition du gibier et stimuler, au contraire, les spéculations sur ces ressources naturelles et contribuer de cette façon à développer le culte cynégétique du 19ème siècle[457]. Ainsi, les chiffres fournis dans les écrits publiés des chasseurs Harris et Baldwin permettent d'évaluer la rapidité de destruction du gibier d'Afrique du Sud au cours de ce siècle.

---

[454] J. CARRUTHERS, op. cit., p. 8.

[455] W.Ch. BALDWIN, *African Hunting and Adventure from Natal to the Zambezi 1852-1860*, London, Richard Bentley, 1863, cité par J. MACKENZIE, op. cit., p. 105 : ce système fut beaucoup utilisé par les Boers du Zoutpansberg au nord du Transvaal, au Zambèze et était encore en usage au Congo dans les années 1920-1930.

[456] Les perceptions de ces observateurs victoriens sur l'environnement global dans la colonie du Cap ont été analysées par Richard GROVE qui propose la thèse que les craintes de désastres écologiques furent largement basées sur des observations empiriques à propos de la rapide déforestation et l'augmentation croissante d'inondations et de l'érosion du sol dès les années 1840, mais furent renforcées par l'agitation philosophique et sociale dans les sciences naturelles autour de la publication de Charles Darwin sur l'origine des espèces (1859) : « Early themes in African conservation : the Cape in the nineteenth century », in D. ANDERSON – R. GROVE, op. cit., pp. 21-39.

[457] J. MACKENZIE, op. cit., pp. 92-116.

William Cornwallis Harris (1807-1848)[458] voyage dans l'hinterland sud-africain en 1836 et 1837 où il chasse pour l'exploit sportif et aussi par nécessité financière, à la recherche d'ivoire qu'il vend pour assurer l'organisation d'autres expéditions cynégétiques[459]. Observateur précis de la nature, il déplore le déclin et la disparition du gibier dans la colonie du Cap où il a auparavant rencontré « *a moving mass of game* »[460], ce qui ne l'empêche pas d'abattre plus de quatre cents grands animaux sur une période de six mois.

Le chasseur William C. Baldwin (?- ?) est un autre témoin et acteur direct de ce phénomène, comme il le démontre dans son ouvrage *African Hunting and Adventure from Natal to the Zambezi* édité en 1863. Chassant et commerçant avec les autochtones pour de l'ivoire essentiellement, il leur offre en compensation de la viande de chasse en proportion équivalente au nombre et à la qualité de ses trophées. En 1860 par exemple, Baldwin abat, en compagnie de trois coéquipiers, un nombre impressionnant de soixante et un éléphants, vingt-trois rhinocéros blancs et noirs, deux hippopotames, onze girafes, trente buffles, septante et un zèbres, quatre lions et cent cinquante antilopes de différentes espèces[461]. De même que Harris, il observe la retraite des éléphants au nord-ouest du lac Ngami :

> « *Elephants are, indeed, hard to come at now. I am very much farther north and west than Gordon Cumming ever went, and have only seen on spoor, and expect that I shall not be fairly amongst them for another three weeks*»

et plus loin, il observait la rareté du gibier dans la region de Lechulatebe :

> « *Today is the third day we have been without flesh meat of any kind or sort; the game is entirely exterminated : guns, pitfalls and poisoned arrows have done their work, and last year's drought and famine had left the natives nothing to live on but the spoils of the chase* »[462].

---

[458] Formé à *l'East India Company's military college* à Addiscombe (Surrey) et nommé second lieutenant (1823) ; ingénieur dans l'Armée britannique des Indes, puis se rend en expédition de chasse en Afrique du Sud (1836-1837) en compagnie de William Richardson d'où il publie *Narrative/Wild Sport* (1838) et réalise des dessins et aquarelles de la faune rencontrée, publiés en 1839. Il dirige ensuite une expédition du gouvernement britannique en Abyssinie du Sud, pour établir des relations avec Sahela Selassie, roi des Shoa (1841-1843) (notice biographique, *Wikipédia*).

[459] J. MACKENZIE, op. cit., pp. 95-96. Bien que cette version de chasse commerciale ne soit pas admise par J. Carruthers qui mentionne que Harris, contrairement aux chasseurs commerciaux et aux naturalistes, ne chassait que par plaisir – elle le caractérise d'ailleurs comme le premier « *eco-tourist* » (J. CARRUTHERS, op. cit., p. 9) dans la région du Transvaal, il semble cependant que l'analyse de Mackenzie soit plus proche de la réalité.

[460] T. JEAL, *David Livingstone*..., op. cit., p. 32.

[461] F. EDMONT-BLANC, « La chasse en Afrique », in *Histoire mondiale de la chasse*, Paris, Hachette, 1970, p. 248.

[462] W.C. BALDWIN, *African Hunting and Adventure from Natal to the Zambezi*,...., 1863, pp. 223 et 256.

2. David Livingstone : témoin de la disparition de la faune

Un autre observateur privilégié de la disparition de la faune dans ces contrées est le missionnaire et explorateur David Livingstone (1813-1873)[463]. Celui-ci représente, à nos yeux, par ses idées et son comportement, toute la complexité et de l'ambivalence de la mentalité victorienne au sujet de la chasse et de la défense des animaux. Livingstone, dont la figure est entourée d'un halo romantique lors de son vivant déjà, devient un mythe et un héros national après son décès car il symbolise le type du « *self-help* » grâce à son destin africain hors du commun et à sa détermination à le réaliser. Son existence est également hors du commun. Ouvrier dès l'âge de dix ans dans une filature de coton à Glasgow, en pleine Révolution Industrielle, ses goûts pour les livres de voyages et les ouvrages scientifiques, le poussent à collectionner et herboriser dans l'intervalle de ses occupations forcées. A vingt-trois ans, il entame des études de médecine à l'*Andersonian University* de Glasgow et devient durant cette période membre de la *London Missionnary Society*. Dans ses périples africains, des faits authentiques, comme son attaque par un lion, vont renforcer le caractère particulier et populaire du missionnaire explorateur[464]. Ses ouvrages mettent en scène ses exploits sportifs mais démontrent également son intérêt pour l'histoire naturelle ainsi que ses conceptions à propos des relations entre les hommes et les animaux[465].

Deux types de renseignements fournis par lui nous intéressent surtout. Les premiers sont les indices au sujet de la disparition de la faune lors de la description de sa première exploration entre 1840 et 1856 et où il observe que « *les noms des différents endroits attirèrent notre attention parce qu'ils indiquaient l'existence d'élans, de buffles, d'éléphants, qui ne se rencontrent plus aujourd'hui qu'à des centaines de milles de ces lieux qu'ils habitaient jadis* ». Selon lui, les causes de ce phénomène général sont liées à des facteurs externes, comme l'introduction d'armes à feu,

---

[463] Missionnaire et explorateur ecossaise, il fonde une première mission, Sechele, en Afrique du Sud parmi les Kwena, puis explore le Botswana à la recherche de nouveaux lieux d'implantation (ann. 1840) et atteind le fleuve Zambèze (1851), puis Luanda et Quilimane sur la côte atlantique (1853). De retour en Grande-Bretagne, il exploite sa réputation pour promouvoir les intérêts britanniques dans la région du Zambèze et sa mission installe des postes parmi les populaions Kololo et Ndebele. Il retourne comme consul britannique dans cette région, chargé d'organiser une expédition d'exploration (1858-1863) et rejoint le Malawi, puis entreprend une autre importante expédition à travers l'ouest de la Tanzanie, l'est du Congo, le Malawi et la Zambie (1866-1873) où il résoud certaines questions à propos des sources du Nil et du fleuve Congo (M.R. LIPSCHUTZ – R.K. RASMUSSEN, Dictionary, p. 124 ; pour sa biographie plus complète, nous renvoyons au bref mais condensé article de T. JEAL, "David Livingstone : A Brief Biography Account", in *David Livingstone and the Victorian Encounter with Africa*, London, National Portrait Gallery, 1996, pp. 11-78).

[464] J. MACKENZIIE, op. cit., p. 48.

[465] Voir à ce sujet, K. THOMAS, *Man and the Natural World : Changing Attitudes in England, 1500-1800*, London, Allen Lane, 1983 et pour les débats philosophiques et juridiques sur les concepts de respect, de droit et de protection des animaux, mais dans une vision globalisante, L. FERRY, *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset, 1992, pp. 57-86 et également C. LARRERE, *Les philosophies de l'environnement*, Paris, PUF, 1997, pp. 39-59.

mais également à la capacité « intellectuelle » des animaux à s'éloigner du danger et à agir face à une agression extérieure :

> « *L'autruche et un petit nombre de gnous, de blesbocks, de bluenbocks, de steinbocks, continuent, comme les bushmen, à traîner une vie précaire dans cette région d'où se sont éloignés les animaux qui s'y trouvaient autrefois avec elles. L'éléphant, le plus sagace de tous, a fui le premier le voisinage des armes à feu ; les gnou et l'autruche, les plus circonspects et les moins intelligents, sont restés les derniers* »[466].

En longeant les rives de la Chiponga, il constate par contre que les animaux sont très peu farouches : « *nous passons littéralement à côté d'eux, sans même qu'ils changent de position. Dans les endroits, au contraire, où les armes à feu ont pénétré, ils s'inquiètent et s'éloignent dès qu'ils vous aperçoivent...* »[467].

Ces observations mettent en évidence des considérations sur la reconnaissance de l'animal comme un sujet animé diposant d'un choix et d'une liberté de mouvement et non plus comme un objet ou une mécanique apparentés aux matières du règne végétal, tel que le concevait la pensée cartésienne[468]. Au contraire, pour Livingstone qui a grandi dans une culture où la connaissance scientifique, la vérité religieuse et l'appréciation esthétique de la nature sont en symbiose[469], les rapports qu'entretient l'homme à l'égard des animaux doivent être soumis à des considérations éthiques qui s'inscrivent dans un modèle de pensée selon lequel le monde naturel, et par extension, les animaux, sont indissociables de Dieu et son oeuvre.

Le second type de renseignements que Livingstone nous fournit est fondamentalement lié aux concepts qui se développent en Angleterre à partir de la seconde moitié du 19ème siècle sur la capacité des animaux à la souffrance et qui se concrétise par la création de la *Society for the Prevention of Cruelty to Animals*[470] en 1824, quoiqu'elle ne concerne uniquement que les mauvais traitements appliqués en public aux animaux domestiques[471]. La notion qui se dégage de ses écrits est celle de la perte d'humanité des êtres humains qui pratiquent des actes de cruauté et de mauvais traitements envers tous les animaux. Bien au contraire, la pratique de la compassion envers ces créatures

---

[466] D. LIVINGSTONE, *Exploration dans l'intérieur de l'Afrique Australe et voyages à travers le continent de Saint-Paul de Loanda à l'embouchure du Zambèze de 1840 à 1856*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1873, pp. 104-105.

[467] Ibid., p. 568.

[468] L. FERRY, op. cit., p. 90.

[469] A. CALDER, "Livingstone, Self-Help and Scotland", in *David Livingstone and the Victorian Encounter...*, op. cit., p. 93.

[470] Il est à noter que les fondateurs de cette Société, William Wilberforce et Thomas Fowell Buxton, de même que Victor Schoelcher en France, furent connus pour leurs opinions progressistes en faveur de l'abolition de l'esclavage et qu'ils ne manquèrent aucune occasion d'établir des parallèles entre les deux questions (L. FERRY, op. cit., p. 64-65).

[471] Cette thématique est explicitée, entre autre, dans le le premier chapitre de John MACKENZIE, op. cit., en rapport avec les manifestations culturelles liées au culte de la chasse qui se sont développées en Grande-Bretagne au 19ème siècle. (pp. 25-53).

vivantes devient un signe de qualité morale. Il décrit ainsi ses sentiments devant le sacrifice d'une mère éléphant pour protéger son petit :

> « *Je souffrais de voir détruire ces nobles animaux qui pourraient rendre de si grands services en Afrique, et le sentiment pénible que j'en éprouvais n'était pas atténué par la pensée que j'étais possesseur de l'ivoire que cette mort me faisait acquérir. Je regrettais qu'on eût tué ces pauvres bêtes, surtout l'éléphanteau, puisque pour le moment nous n'avions pas besoin de viande...* »[472].

Cependant, dans ses actes concrets sur le terrain, se manifeste une distorsion entre ses idées et ses pratiques de chasse, démontrant toute l'ambiguité des attitudes victoriennes à l'égard des animaux. D'une part, la responsabilité morale - et même religieuse dans le cas de Livingstone - de l'homme appelle le respect pour leur existence et l'oppposition contre les actes de cruautés ; d'autre part la nécessité, parfois vitale, de se nourrir, justifie les actes de chasse tant qu'ils ne sont pas poussés par goût du plaisir ou du commerce.

Livingstone chasse ainsi lui-même par nécessité afin d'alimenter sa famille et son escorte durant ses voyages. Il est également accompagné par certains chasseurs les plus réputés de son époque comme William Cotton Oswell (1818-1893)[473] qui finançait ses expéditions en viande et Gordon Cumming (?- ?)[474] qui lui offre ses services en pourvoyant la main-d'œuvre de la mission et lui sert d'intermédiaire avec les populations locales. Bien qu'il ait procédé lui-même à de véritabes massacres d'espèces animales diverses, Cumming fournit des observations sur les déprédations sur la faune dans la narration de ses aventures de chasse sportive[475]. Si Livingstone décrit son admiration pour les faits de chasse réalisés par ses amis, de même que pour les pratiques de chasse des Africains et admire particulièrement celle des Bushmens et leurs relations avec leur environnement, il a beaucoup de scrupules à abattre des animaux et écrit à ce propos :

> « *Trop absorbé par ma tâche de missionnaire pour me livrer à la chasse, si ce n'était pour fournir à la table des enfants, je jouissais, quand j'allais voir les tribus éloignées, je jouissais doublement à la vue des combats de mes amis* {Webb et Oswell} *avec les énormes habitants des forêts, et j'admirais la chasse des véritables Nemrods pour son courage, sa franchise, sa fidélité et son honneur. Mais, amant chaleureux de l'histoire naturelle, je n'ai pas une seule parole bienveillante pour la tribu entière des*

---

472 D. LIVINGSTONE, op. cit., p. 557.

473 W.C. Oswell était attaché à l'*Indian Civil Service*, lorsqu'il s'embarqua pour l'Afrique du Sud pour se reposer de fièvres contractées durant son service. Il rencontra Livingstone en 1845 et décida de le suivre dans ses explorations de 1849 et 1851. Voir des éléments de sa biographie dans J. MACKENZIE, op. cit., pp. 101-104.

474 R.G. Cumming fut sans doute le chasseur le plus reputé en Afrique du Sud au 19ème siècle. Abandonnant une carrière militaire en Inde et en Afrique du Sud, il s'adonna complètement à des activités cynégétiques en réalisant plusieurs expéditions entre 1843 et 1848. Mackenzie offre des renseignements biographiques dans son ouvrage cité ci-dessus, pp. 96-101.

475 R.G. CUMMING, *Five Years of a Hunter's Life in the Far Interior of South Africa*, 2 vol., London, John Murray, 1851.

bouchers dont le seul but est d'emplir leur gibecière, sans égard pour la souffrance animale »[476].

Une autre ambiguité se manifeste à propos de la souffrance animale. Sa sensiblité particulière à ce propos coïncide au Code de chasse britannique qui stipule que la chasse doit se pratiquer sans souffrance pour l'animal :

« *C'est un meurtre… Si l'on connaissait l'endroit où l'animal est le plus vite frappé de mort, on pourrait le tuer sans le faire beaucoup souffrir ; mais comme la partie la plus vulnérable est sans doute la région où le fluide nerveux abonde au moment où la bête est frappée, on n'est jamais certain de causer une mort rapide, à moins de traverser le cœur ou le cerveau* »[477],

Il reconnaît cependant n'avoir pas été dans cet état d'esprit de compassion lorsque « *la veille, chassant moi-même, j'avais le sang échauffé par l'ardeur de la poursuite* »[478].

Livingstone peut donc être considéré comme un de ces auteurs ou voyageurs qui ont alerté l'opinion publique à propos de la disparition de la faune en Afrique du Sud et qui ont influé, d'une manière ou d'une autre, sur les sensibilités en faveur de la protection de la nature. Il est néanmoins nécessaire de nuancer ces propos et de les placer dans un contexte plus large où cette sensibilité ne représente pas forcément le reflet de toutes les communautés blanches composant la société coloniale sud-africaine, en particulier celle des Boers. L'historienne Jane Carruthers démontre dans sa thèse consacrée au Kruger National Park[479], que celles-ci se distinguent d'abord par une intégration malaisée dans un environnement hostile au départ. Elle insiste par exemple sur le fait que les Boers ne chassent pas par plaisir mais par nécessité de se nourrir et de se protéger, eux et leurs bétails et que, dans une certaine mesure, l'extermination de certaines espèces leur est considérée comme une action morale et patriotique, destinée à encourager l'agriculture et les progrès de la civilisation. Les premiers efforts de protectionnisme en faveur du gibier, dans la région du Transvaal, par exemple, émergent de considérations économiques et utilitaires, de même que de la volonté de s'émanciper des lois britanniques en faveur de la protection du gibier dans la colonie du Cap. Comme le note Carruthers, « *they needed a viable economic base in order to assert their independance, and they found this in the rich wildlife trade* »[480].

---

[476] H. WALLER, *Dernier Journal du docteur David Livingstone relatant ses explorations et découvertes de 1866 à 1873*, trad . franç. H. Loreau, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1876, p. 75.
[477] Ibid., p. 259.
[478] Id., p. 557.
[479] J. CARRUTHERS, op. cit., pp. 10-11.
[480] J. CARRUTHERS, op. cit., p. 10; J. MACKENZIE, op. cit., pp. 112-113 où il donne des exemples révélateurs de l'intensité du commerce d'ivoire, œufs d'autruches, peaux récoltés dans les provinces du Nord et destinés à l'exportation entre 1870 et 1890.

Par conséquent, les visions développées sur la faune par les « Voortrekkers » et les chasseurs « sportifs », issus pour la plupart de l'élite aristocratique britannique, divergent à plus d'un égard[481]. Les législations en matière de protection de la faune diffèrent également selon les régions. Les premières mesures prises au Transvaal en 1864 sont extrêmement rudimentaires en comparaison de celles de la colonie du Cap, par exemple. Elles se différencient également en fonction des groupes sociaux et de leurs intérêts économiques respectifs en matière de chasse et de considérations sur le gibier. Les colons installés en zones rurales défendent ainsi d'autres priorités que l'élite urbanisée et propriétaire terrienne qui, dès 1860-1870, puis surtout dans les années 1890, considère davantage la chasse comme un loisir et font évoluer l'exploitation de la nature vers un débouché recréatif et un indicateur du statut social plutôt que vers une entreprise commerciale.

Malgré des nuances régionales, la désertion du gibier dans les provinces du Cap, du Natal, de la Province Libre d'Orange et de la République Sud-Africaine au début des années 1890 est une réalité qu'aucun observateur ne peut plus nier[482]. En moins d'un demi-siècle, les ressources fauniques d'Afrique du Sud sont considérablement réduites et certaines espèces définitivement éliminées, comme l'antilope bleue ou *blaubok (Hippotragus laucophaeus)* et le *quagga (Equus quagga),* tandis que d'autres sontt exterminées dans les régions de peuplement blanc.

La disparition de la faune sauvage est telle que des visions apocalyptiques de l'extermination de la faune en Afrique du Sud sont décrites sous la plume de certains auteurs tels que le chasseur britannique, Henry Anderson Bryden (1854-1937). Celui-ci voyage en Afrique du Sud dans la décennie 1890 et dénonce dans un article intitulé *The extermination of game in South Africa*[483], la responsabilité des Européens et l'introduction d'armes à feu perfectionnées. Il sous-estime néanmoins d'autres facteurs importants qui jouent également un rôle dans la disparition du gibier, notamment la peste bovine qui fai son apparition dans le pays dès 1896 ainsi que des périodes de sécheresse et de famine qui entraînent, par exemple, la migration de plusieurs millions de springboks vers le fleuve Orange depuis le Namaqualand[484]. Par le biais de ses écrits, ainsi que par son engagement dans le lobby préservationniste britannique en métropole, Bryden va encourager l'introduction de mesures de conservation de la faune au Bechuanaland et la création de réserves de gibier au Mashonaland[485]. Au Transvaal, par contre, la suggestion de créer une réserve

---

[481] Voir à ce sujet l'article de R. GROVE, *Early themes in African conservation : the Cape in the nineteenth century*, in *Conservation in Africa. People, policies and practice*, D. ANDERSON-R. GROVE (edit.), Cambridge University Press, Cambridge, 1987, pp. 21-39.

[482] Cette desertion est décrite par A. ANDERSON pour la période 1860-1885 dans *Twenty-Five Years in a Wagon : Sport and Traval in South Africa*, Cape Town, 1974 (1ère edit. 1887), pp. 1-87.

[483] *Fortnightly Review*, 62, 1894, pp. 538-551.

[484] J. MACKENZIE, op. cit., p. 116; M. DALY, *La grande chasse en Afrique. Mémoire d'un chasseur professionnel*, (trad. V. Forbin), Paris, Payot, 1947, pp. 269-270.

[485] J. MACKENZIE, ibid., p. 115.

émane du *landdrost* J.C. Krogh, appuyé par le président de la République sud-africaine, Paul Kruger (1825-1904)[486].

3. Le déclin de la faune en Afrique centrale

3.1. Entre réserves inépuisables et déclin de l'ivoire : le problème de la quantification

De nombreux traits saillants de l'exploitation sud-africaine des ressources animales peuvent être similairement retrouvé en Afrique centrale. Dans les deux cas, la destruction des éléphants pour s'approprier leur ivoire devient un attrait important et le premier motif de pénétration à l'intérieur du continent. Ce mouvement s'inscrit dans l'émergence d'une économie internationale plus forte et d'une demande accrue pour les matières premières animales. Renforcé par la diffusion plus large des armes à feu, il doit aussi répondre à la demande de viande engendrée par le développement de nouveaux groupes socio-professionnels et l'accroissement d'une main-d'œuvre locale ou immigrée, nécessitant une augmentation des réserves de nourriture carnée. Cet assaut sur le gibier l'oblige à se replier vers de régions plus inaccessibles pour l'homme, lorsqu'il n'est pas abattu avant.

Identiquement à la percée des mouvements d'exploration et du peuplement européen à l'intérieur des terres sud-africaines, le processus se poursuit en Afrique centrale jusqu'au fleuve Zambèze par l'intermédiaire de chasseurs européens d'ivoire. Certains d'entre eux nouent des alliances avec les potentats locaux et permettent de préparer ainsi l'avancée impérialiste dans le centre du continent, en réorientant parfois le commerce d'une région à leur profit ou en faisant accepter des missionnaires étrangers dans des cours royales[487]. Les chasseurs et partenaires commerciaux George Arthur Philips (?- ?) et Georg Cobb Westbeech (1836-1880), par exemple, fonctionnent dans le Barotseland – Haut-Zambèze - comme des entrepreneurs d'ivoire destiné à l'exportation en développant un système de chasses intensives à l'éléphant, menées par des équipes de chasseurs locaux afin de maximiser leurs profits[488]. Tout comme en Afrique australe, certains chasseurs vont décrire l'état des régions traversées,

[486] Enfant, il suit ses parents dans l'exode des Afrikaaners de la colonie du Cap vers le nord-est du continent ; il aide à former le premier gouvernement central du Transvaal (1885-1887) et est élu commandant-général des Afrikaaners. Durant l'annexion britannique du Transvaal, il mène un mouvement de résistance (1877-1881) à la suite duquel il est élu président de la république deux années après l'indépendance de cette république (1883-1902). Il y réduit les droits politiques des immigrants, ce qui fâche le gouvernement britannique et stoppe l'avancée d'agents de Cecil Rhodes, conduisant à la South African War (1988) (M.R. LIPSCHUTZ – R.K. RASMUSSEN, *Dictionary*, pp. 115-116). Voir à ce sujet J. CARRUTHERS, op. cit., p. 15-17, 21 et svtes.

[487] Comme cela fut le cas des missionnaires F.C. Arnot et F. Coillard à la court Lozi (J. MACKENZIE, op. cit., p. 126).

[488] J. MACKENZIE, op. cit., p. 124.

leurs ressources végétales et animales et, dans une certaine mesure, dénoncer la disparition de la faune de la région. La disparition des éléphants est surtout mentionnée dans la littérature par la difficulté de trouver des individus dans de nombreuses régions. L'exemple du chasseur Frederick Courteney Selous (1851-1917)[489] est éloquent dans cette matière. Dans les années 1880, alors qu'il ne trouve plus de nouveaux terrains de chasse pour rentabiliser son commerce et tout en dénonçant l'impact des chasses européennes sur la disparition du gibier, il oriente sa carrière vers la récolte de spécimens pour des musées britannique et des collectionneurs privés et organise des safaris pour des touristes chasseurs, tel que celui de Théodore Roosevelt en 1909.

Ces chasseurs d'ivoire et les ravages qu'ils pratiquent dans la population des éléphants sont nombreux[490]. Au Congo, durant la période de l'Etat Indépendant, les sources ne mentionnent pas de manière explicite la présence de chasseurs professionnels d'ivoire. Il faut attendre le développement d'une littérature britannique sur le Congo pour obtenir quelques renseignements à leurs sujets à partir des années 1920[491]. Pourtant, la disparition des éléphants va être dénoncée par la presse coloniale en Belgique à partir de l'année 1884. Sur quelles informations fiables se base-t-elle pour affirmer ce phénomène ? Abordons, dans un premier temps le problème de quantification des éléphants abattus afin de fournir des éléments d'appréciation permettant de dégager les données sur la masse d'ivoire produite et circulant entre 1885 et 1908 et voyons si les statistiques commerciales correspondent à une régression certaine de l'espèce.

a) Les interprétations contemporaines aux faits évoqués

Notre but n'est pas de fournir une analyse complète du marché de l'ivoire. Cependant, le nombre de défenses provenant du Congo est la valeur la plus sûre pour estimer le nombre d'éléphants abattus. L'exploitation parallèle de diverses sources littéraires, bien qu'elle aboutisse à la conclusion générale de l'incertitude et du manque de données chiffrées au propos de l'aspect quantitatif du commerce de l'ivoire pour cette période, doit être maniée avec précaution. Elle permet néanmoins de dégager quelques informations connexes sur les modes de transactions opérés entre les intermédiaires locaux et les

---

[489] Intéressé par l'histoire naturelle, il s'embarque pour l'Afrique du Sud à 19 ans pour chasser et étudier les animaux dans leur environnement naturel ; il explore de nombreuses régions inconnues du nord Transvaal et du sud du bassin du Congo, chassant les éléphants et rassemblant des spécimens pour les musées et collections privées (1872-1890). Il entre ensuite au service de la *British South Africa Company*, guidant une première expédition au Mashonaland (Tanzanie), conduisant la région à la mise sous contrôle britannique (1890-1893), puis prend part à la Guerre du Matabele (1893), où il s'installe. Il participe au safari de l'ex-président Roosevelt en Afrique orientale (1909) et est tué pendant la guerre à Beho Beho (1917). Il écrivit de nombreux ouvrages, tels que *A Hunters Wanderings in Africa* (1881), *Travel and adventure in South-East Africa* (1893), etc. (Notice biographique, *Wikipedia*).

[490] Nous renvoyons aux recherches de John MACKENZIE à propos de noms de chasseurs d'ivoire et leurs massacres sur les éléphants : voir op. cit. pp. 23-24.

[491] Citons par exemple, M. DALY, *La grande chasse en Afrique. Mémoire d'un chasseur professionnel* (Paris, Payot, 1947), T. A. BARNS, *Tales of the Ivory Trade* (London, Mills & Boon Ltd, 1923), J.A. HUNTER, *Chasses tropicales. Les aventures et les expériences d'un guide de chass en Afrique* (Paris, Payot, 1939).

Européens à propos de l'ivoire, ainsi que le type de produits échangés contre lui.

Les premières informations à ce propos sont fournies pour la côte occidentale d'Afrique par des agents commerciaux, attachés aux nombreuses maisons commerciales qui jalonnent le rivage de l'Atlantique[492]. Certains agents fournissent quelques données chiffrées sur le nombre de défenses qui arrivent à la côte par l'intermédiaire de caravanes qui transportaient chaque mois l'ivoire et d'autres produits locaux depuis l'intérieur des terres pour les échanger contre des produits de troc - fusils, baguettes de laiton, poudre, sabres, étoffes, tafia et divers objets usuels. Celles-ci sont souvent extrapolées pour diverses raisons. Elles donnent pourtant des indices du dynamisme de ce commerce.

Le Français Charles Jeannest, commerçant à la factorerie de Banane témoigne ainsi de l'importance du négoce côtier de l'ivoire au début des années 1870[493] et estime à cinq ou six mille défenses de toute grandeur l'exportation de l'ivoire de la côte depuis le Congo jusqu'à Ambriz. Il indique également que cette région produit le plus grand nombre d'ivoire de la côte occidentale[494].
L'agent commercial britannique, R. E. Dennett, travaillant pour le compte de la Compagnie Hatton & Cookson entre 1879 et 1902, dans les factoreries d'Ambrizete, de Cabinda et de Loango nous apprend que les transactions commerciales pour obtenir des défenses d'ivoire d'opèrent contre « *a confusion of guns, powder, brass neptunes, cloth, and « breakthings » or small articles of hardware or earthenware, and a big top of present to the native trader who introduced the bushmen and owner of the ivory* »[495]. Dennett observe également que la plupart des factoreries au nord de Boma ont détourné l'ivoire qui prenait auparavavant la route du commerce portuguais de Kinsembo, d'Ambrizete et d'autres points de la côte au sud du Congo[496]. Cette information est confirmée par Alexandre Delcommune qui noue en 1878 des relations commerciales avec le roi Kongo, Don Pedro pour diriger vers Boma et Noki l'ivoire et le caoutchouc destinés jusqu'ici aux factoreries de la côte nord-angolais. La majeure partie de l'ivoire provient alors de Mpumbu – Omfoa -, un ancien marché d'esclaves. Le père Augouard démontre l'importance de ce marché en 1881 :

---

[492] Le Père F. Bontinck, qui a étudié les premiers établissements commerciaux établis sur la côte atlantique, en dénombrait 32 entre Sette et Ambriz et en 1877, à l'embouchure du fleuve Congo, Stanley trouva 3 firmes commerciales (A.H.V. de Greshoff devenant plus tard la Nieuwe Afrikaansch Handels Vennootschap ; la maison française J. Lasnier Daumas Latrigue, devant ensuite la maison Daumas-Bréraud et Cie ; la maison anglaise Hatton et Cookson) qui possédaient elles-mêmes d'autres succursales échelonnées entre Banana et Noki (in « Makitu, comerçant et chef des Besi Ngombe (vers 1857-1899) », in *Le centenaire de l'Etat Indépendant du Congo. Recueil d'études*, ARSOM, Bruxelles, 1988, p. 354).
[493] Ch. JEANNEST, *Quatre années au Congo*, Paris, 1883, pp. 117-119.
[494] Ch. JEANNEST, op. cit., p. 63.
[495] R.E. DENNETT, *Seven Years among the Fjort, being an english trader's experiences it the Congo district*, London, Sampson Low, Marston, Searle & Rivington, 1887, p. 24.
[496] Ibid., p. 113.

« *Chaque case à trente, quarante et jusqu'à quatre-vingt dents d'ivoire qui sont achetées par les courtiers Bakongos qui les dirigent dans le Sud sur Kissembo et Ambriz. Actuellement dans le village où je suis campé, je suis certain qu'il y a plus de 600 pointes d'ivoire qui sont achetées à peine le quart de ce qu'elles se vendent à la côte* »[497].

Au début des années 1880, Merlon, missionnaire du Haut-Congo de 1885 à 1887 et membre de la *Société belge de Géographie*, estime l'ivoire provenant des régions du haut-fleuve à trois cents tonnes par an[498]. Diverses autres sources mentionnent de manière éparse quelques renseignements que nous ne mettons pas en lumière car elles sont trop disparates pour en dégager les grandes lignes[499]. Nous préférons nous centrer notre propos sur la manière dont est présenté l'ivoire en Belgique dans la littérature coloniale de l'époque et si celle-ci a induit de nouvelles attitudes à son propos.

L'importance commerciale de l'ivoire est mise en évidence dès la parution en 1884 du *Mouvement Géographique*. La revue publie un article intitulé « *L'ivoire. Sa récolte et ses principaux marchés* »[500] qui souligne l'attrait pour l'ivoire africain dont la demande et les prix sont croissants sur les marchés londoniens. L'ivoire y est présenté comme une matière précieuse inaccessible et dangereuse à conquérir, entourée d'un halo de mystère mais dont l'attrait puissant de sa qualité supérieure se manifeste par l'existence de grands marchés d'exportation sur les côtes orientale - Khartoum, Obéid, Berbera, Aden et Zanzibar -, australe - Le Cap -, centrale - Congo, Gabon et Guinée - et occidentale – Sénégal - :

« *on comprend la puissance du mobile qui pousse les chasseurs à pénétrer toujours plus en avant dans l'intérieur de l'Afrique, et à braver, pour récolter cette matière précieuse, les fièvres, les maladies, les guerres, les animaux féroces, en un mot, les obstacles de tout genre que leur présentent la nature et les hommes dans ce terrible continent* »[501].

---

[497] J. DE WITTE, *Monseigneur Augouard. Sa Vie, Ses notes de voyage et sa correspondance*, Paris, Emile-Paul Frère, 1924, p. 151.

[498] A. MERLON, *Le Congo producteur*, Bruxelles, 1888, p. 36.

[499] Nous trouvons d'autres détails sur les procédés commerciaux de l'ivoire dans les ouvrages de Burton (Voyage aux grands lacs d'Afrique orientale, pp. 680-712, concernant entre autres le commerce de l'ivoire dans l'Est africain, surtout à Zanzibar), Cameron (Le commerce de l'Afrique : Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers, 1891, pp. 261-280), Lemaire (Bruxelles et Congo), Merlon (Le Congo producteur), ainsi que dans un certain nombre de brochures ou d'articles de Dybowski (Exploitation des produits du Congo, Revue Nouvelle, 1893, p. 663), Donckier du Donceel (Les Productions végétales et animales de consommation et d'exportation dans le bassin du Congo, Journal de l'Association des anciens élèves de l'Institut agricole de Gembloux, 1895, p. 391), Jaeger, Monet, Valcke, etc. D'autres types de renseignements sur le commerce de l'ivoire firent l'objet de notices insérées dans le Mouvement Géographique fourni par A.-J. Wauters ou publiées par Paul Reichard (Das Afrikanische Elfenbein und sein Handel, Deutsche Geographische Blätter, Band XII, 132-168) et W. Westendarp.

[500] *M.G.*, 21/09/1884, p. 56.

[501] Ibid., p. 56.

Ces affirmations prolixes coïncident avec celles développées sur les espaces naturels congolais, présentés comme des réservoirs inépuisables de richesses qui ne demandent qu'à être prélevés et exploités. C'est de cette manière que Stanley et ses agents, les « mesureurs » de l'état des régions parcourues consignent leurs observations et les transmettent aux autorités du futur Etat Indépendant. Leurs ouvrages alimentent ces ambitions. Dans le chapitre intitulé « *Kernel of Argument* » de son *The Congo and the Founding of its Free State*, Stanley évoque, dans de larges descriptions, les ressources naturelles végétales - huiles végétales diverses, caoutchouc, fibres, poudres colorées - et animales - singes, chèvres, antilopes, buffles, lions, peaux de léopard, oiseaux, dents d'hippopotame, cire d'abeille, tortues - du bassin fluvial et leurs possibilités commerciales. Il se livre même à des estimations fantaisistes du nombre de défenses d'ivoire que l'Etat pourrait obtenir en se basant sur l'estimation fantaisiste que deux cent mille éléphants et quinze mille troupeaux peuplent le bassin du Congo. Il mutliplie ce nombre par le poids moyen par défense, soit 50 livres – équivalent à +/- 25 kg -, et calcule sa valeur à cinq millions de livres sterling - 125 millions de Bef. Il calcule, par extension, le nombre d'années requises pour détruire tous les pachydermes du bassin du Congo à des fins commerciales :

> « *Altough ivory is such a precious article, it is by no means inexhaustible, and therefore it cannot be rated very high* {...}. *At the same time, alhtough limited, it is a valuable product, and as such will be an object to commerce. If 200 tusks arrived per week at Stanley Pool, or say £260.000 per annum, it would still require twenty-five years to destroy the elephant in the Congo bassin*»[502].

Cette évaluation se base en réalité sur les chiffres de l'ivoire provenant du Congo oriental et transporté vers les côtes de l'Océan Indien. Visiblement, Stanley extrapole ces données pour l'ensemble du territoire avant d'avoir descendu le cours du fleuve Congo vers l'aval. Durant ce voyage, en effet, il se rend compte que ses observations de terrain ne correpondent pas à ses affirmations et qu'au contraire, les chiffres doivent être revus à la hausse :

> « *Le bassin du Congo ayant une vaste superficie, et des quantités énormes ayant été recueillies annuellement dans la région orientale de l'Afrique, il se peut que j'aie évalué trop modestement le nombre d'éléphants existant encore dans la partie vierge, inexplorée, du continent* »[503].

D'après ses nouvelles informations, le Stanley Pool possède un stock de trois mille défenses réunies pour la vente. D'autres agents du nouvel Etat Indépendant, Vangèle, Coquilhat et Zboïnski, confirment de même l'abondance d'ivoire dans le Haut-Congo. Le journal londonien, le *Moniteur des Consulats* reprend l'enthousiasme des observateurs de terrain :

---

[502] H.M. STANLEY, *The Congo and the Founding of its Free State*, vol. II, London, Sampson Low, Marston, Searle, & Rivington, 1885, pp. 355-356.
[503] « L'ivoire », *Le Congo Illustré*, 1893, p. 42.

« *L'ivoire sera, pour les nouveaux colons, une source considérable de richesse. Il occupe, sur le marché african, une place tellement grande, que, parmi les productions animales du monde entier, il en est peu qui soient l'objet d'un plus grand commerce et la source de plus gros bénéfices. Si l'on songe qu'une belle défense, rendue à Londres, vaut de 1200 à 1500 fr., que le marché anglais à lui seul en demande annuellement 40 à 50.000, soit pour environ cinquante millions de francs (?) {sic}, qu'en outre les défenses africaines, pour la ténuité de leur grain et pour leur grosseur, sont plus recherchées que celles de l'Asie, et que d'un autre côté, au rapport de MM. Van Gèle, Coquilhat et Zboïnski, les éléphants sont très nombreux dans le Haut-Congo, on comprendra facilement quelle importance prendra, pour le nouvel Etat libre, le commerce de l'ivoire, dès la construction du chemin de fer projeté, de Vivi à Isanghila et de Manyanga à Léopoldville* »[504].

Devant cette promesse d'avenir économique radieux, le commerçant allemand W. Westendarp[505], reconnu comme autorité incontestée dans ce domaine, se montre nettement plus réservé sur les potentialités du marché congolais de l'ivoire. Il en fait rapport au Congrès de Géographie d'Hambourg en avril 1885 où il présente la situation des principaux marchés de l'ivoire sur le continent africain[506]. Il engage même les commerçants à ne pas entreprendre d'expéditions commerciales dans l'Afrique centrale à cause des coûts élevés de transport :

« *ce serait une illusion dangereuse de s'imaginer qu'on trouvera, au cœur de l'Afrique, l'ivoire en quantité si considérable que la valeur en deviendrait presque nulle ; l'Européen devra le payer partout à proportion de la difficulté des transports à la côte, à moins qu'il n'imite les Arabes, ses prédécesseurs de plusieurs siècles, qui dépouillaient simplement les indigènes de leur ivoire* {...}. *L'éléphant sauvage disparaît bien vite là où commence la civilisation* »[507].

Westendarp compare le marché congolais naissant et les centres commerciaux établis de longue date sur la côté orientale africaine, Tripoli, Le Caïre, Zanzibar. Entre 1874 et 1883, l'apport d'ivoire depuis l'intérieur des terres vers Zanzibar reste important et stable - 974 tonnes entre 1874 et 1878, 983 tonnes entre 1879 et 1883 - alors que les importations d'ivoire sur les marchés anglais ont doublé entre 1840 et 1880, passant de 300 à 600 tonnes. Ces chiffres suppose, selon l'auteur, une destruction des éléphants deux fois supérieure à la situation d'avant 1840. Il établit en parallèle la quantité d'ivoire provenant du bassin du Congo entre 1875 et 1879, période précédent l'ouverture du fleuve par Stanley - 441 tonnes - et entre 1879 et 1884, période la suivant – 421 tonnes -, équivalant

---

504 *Le Moniteur des Consulats*, 11/07/1885.

505 Commerçant à la recherche de marchés, il fit de nombreux voyages en Asie et en Afrique, lui permettant de traiter le sujet avec une autorité incontestée et présenta en 1880 à la Société de Géographie de Hambourg une communication sur les éléphants indiens et africains et le commerce de l'ivoire.

506 *Der Elfenbeinreichtum Afrikas, Ausland, 1885, nr 5.*

507 Son texte fut repris en substance et traduit en français dans « Le commerce de l'ivoire africain », *L'Afrique explorée et civilisée*, Genève, août 1885, p. 247.

à la moitié des exportations depuis Zanzibar. Il estime donc que l'ivoire ne pouvait que diminuer dans les années futures. D'après ses chiffres, les exportations totales de l'ivoire africain entre 1879 et 1883 s'élèvent à une moyenne de 840 tonnes par an, dont 564 tonnes proviennent de la côte orientale et 284 tonnes de la côte occidentale, ce qui suppose la destruction annuelle de soixante-cinq mille éléphants sur l'ensemble du continent pour les besoins commerciaux, en excluant ceux tués pour les usages locaux.[508].

Le journaliste A.-J. Wauters va répondre en 1886 aux affirmations de Westerndarp en publiant les preuves que l'ivoire est le produit le plus lucratif du bassin du Congo car les factoreries installées au Stanley Pool enmagasinent journellement plusieurs centaines de défenses d'ivoire : « *Si les indigènes en apportent autant en un jour, ils doivent en avoir une réserve considérable* »[509]. L'enthousiasme ne se manifeste pas seulement à propos de l'ivoire apporté par les populations locales et provenant de leurs anciens stocks, appelé aussi ivoire « mort », mais aussi de l'ivoire « vivant » qui peut être directement prélevés sur les éléphants par les Européens :

> « *En un seul jour on vint offrir à vendre à l'un de ces agents 386 défenses d'éléphants, de 25 kilogrammes en moyenne par défense…S'il en existe autant dans le voisinage de Stanley-Pool, avec lequel seul, jusqu'à présent, se sont nouées des relations commerciales, combien ce trafic ne grandira pas, lorsque le pays tout entier sera ouvert et que l'on aura les moyens de transports suffisants pour y importer les marchandises d'Europe nécessaires aux natifs ! Combien d'années faudra-t-il pour en exporter l'ivoire mort ? Après cela restera l'ivoire de l'éléphant vivant* » [510].

D'autres sources font état de données chiffrées. Le journaliste français Paul Bourdarie (1864-1950)[511] estime à quarante mille le nombre d'éléphants tués annuellement sur l'ensemble du continent, selon un calcul basé sur l'exportation de huit cents tonnes d'ivoire par an et une moyenne de dix kilo par défense[512]. Edouard Foa estime lui aussi, que le nombre total d'éléphants abattus annuellement pour l'ensemble du continent s'éleve à un chiffre un peu supérieur à quarante mille[513].

Une brève comparaison avec les données concernant l'Afrique orientale britannique éclaire quelque peu les données fournies à l'époque sur la question. Dans cette partie du continent, des chiffres alarmistes sont également proposés

---

[508] Ibid., pp. 241-248.
[509] *M.G.*, 17/10/1886, col. 88a.
[510] « L'ivoire », *M.G.*, 17/10/1886, col. 88a.
[511] Journaliste, il travailla pour le compte de divers organismes coloniaux tels que la *Société Africaine de France* la *Société des Sultanats du Haut-Oubanghi* et enseigna au Collège libre des Sciences Sociales (1908-1914). Il fonde en 1922 avec Maurice Delafosse l'*Académie des Sciences d'Outre-Mer* et en devient secrétaire perpétuel.
[512] P. BOURDARIE, *L'éléphant d'Afrique. Mesures internationales de protection*, extrait du Compte-rendu du Congrès International Colonial de Bruxelles 1897, Bruxelles, Impr. Travaux Publics, 1898, pp. 11-12.
[513] « Les amis des éléphants », *M.G.*, 27/08/1899, col. 425-426.

à propos de la destruction des éléphants[514]. F.D. Blyth fournit des informations à ce sujet à l'éditeur Horace Waller et estime, d'après un calcul basé sur le poids des défenses, que quarante-quatre mille éléphants sont annuellement abattus pour l'exportation vers la seule Angleterre. Le massacre est tel qu'à la veille de 1876, le poids moyen des dents n'excédait plus 14 livres - moins de 6,5 kg - signe que les chasseurs onnt épuisé les plus gros spécimens et s'en prennent aux immatures[515]. De manière identique dans la région des Grands Lacs, alors que Livingstone mentionne l'abondance des éléphants au sud du lac Tanganyika en 1870, l'explorateur Joseph Thomson (1858-1895)[516] y observe l'absence totale d'éléphants lors de son son expédition pour le compte de la Royal Geographical Society de Londres en 1878-1880[517] et communique en Europe la crainte du déclin du commerce de l'ivoire au centre du continent :

> « *People talk as if the ivory of Africa were inexhaustible. It is commonly supposed that, if European traders could but establish themselves in the interior, fortunes could be made. Nothing could be more absurd. Let me simply mention a fact. In my sejourn of fourteen months, during which I passed over an immense area of the Great Lakes region, I never saw a single elephant. Twenty years ago they roamed over those countries unmolested, and now they have been utterly exterminated* »[518].

b) Les estimations actuelles

D'après les estimations actuelles de plusieurs chercheurs britannniques sur le sujet[519], ce nombre alarmiste a été revu à la baisse pour aboutir au chiffre de douze mille éléphants massacrés annuellement en Afrique orientale britannique entre 1879 et 1883, période où les exportations d'ivoire atteignent leur paroxysme. Le phénomène correspond à l'augmentation de

---

[514] J. MACKENZIE, op. cit., p. 148.

[515] H. WALLER, *The Last Journals of David Livingstone in Central Africa from 1865 to his death*, London, John Murray, 1874, vol. II, pp. 89-92.

[516] Explorateur et agent britannique, il mène une première expédition en tant que géologue et naturaliste au sud de la Tanzanie et à l'est du Congo pour le compte de la Société de Géographie de Londres en compagnie de l'explorateur Keith Johnston et clarifie certains problèmes géographiques à propos du système des lacs intérieurs (1879-1880). Durant une seconde expédition, il entre au service du sultan Bargash de Zanzibar pour reconnaître des mines de houilles en amont de la rivière Ruvuma (1881) puis voyage entre Mombasa et le lac Victoria, démontrant la possibilité d'ouvrir les routes commerciales à travers le pays Masai (1882-1883). Il obtient ensuite des traités avec des chefs locaux du Nigeria pour le compte du Royal Niger Company (1885) ainsi qu'au nord-est de la Zambie pour le compte de la British South Africa Company de C. Rhodes (1890-1891) (M.R. LIPSCHUTZ – R.K. RASMUSSEN, *Dictionary*, p. 233 ; M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 910-913).

[517] Le but de cette période et de la R.G.S. était d'essayer de faire de la géographie un sujet 'scientifique' approprié pour la culture dans les universités : cette vue était également supportée par des scientifiques tels que T.H. Huxley ou Ch. Darwin : voir R.C. BRIDGES, "The R.G.S. and the African Exploration Fund 1876-1880", *The Geographical Journal*, vol. 129, 1963, pp. 25-35

[518] J. THOMSON, *To the Central African Lakes and back. The narrative of the Royal Geographical Society's East Central African Expedition 1878-1880*, 2nd ed., vol. II, London, Frank Cass & Co. Ltd., 1968, p. 285.

[519] Voir à ce sujet E.A. ALPERS, *Ivory and Slaves in East Africa*, London, 1975 ; C.A. SPINAGE, "A review of ivory exploitation and elephant trend in Africa", *East African Wildlife Journal*, Nairobi, 1973, vol. 11, p. 281; J. FORBES MUNRO, *Africa and the International Economy*, London, 1976; E.W. BEACHEY, "The East African Ivory trade in the nineteenth century", *Journal of African History*, 1967, vol. 8, pp. 269-290; E.D. MOORE, *Scourge of Africa*, London, 1931.

la demande en ivoire en Europe, et surtout en Grande-Bretagne, à l'issue de la guerre franco-allemande de 1870 où les prix de l'ivoire s'élevent de manière considérable[520]. Ce mobile puissant va pousser les chasseurs à pénétrer toujours plus en avant dans les terres à la recherche de nouveaux terrains de chasse et à subvertir à leur profit le réseau swahili de l'ivoire en mettant fin au trafic des esclaves qu'il tourne en avantage commercial[521]. Mackenzie estime que les années 1870 atteignent des records jamais égalés dans la destruction des éléphants, à la fois en Afrique du Sud et dans les territoires britanniques d'Afrique orientale. Entre 1872 et 1874, environ cinquante tonnes sont exportées à l'ouest de la Rhodésie du Sud, par exemple[522], équivalant à la destruction de deux milles individus. En 1876, vingt tonnes d'ivoire sont échangées sur le Zambèze en une seule saison, soit quelques huit cent vingt-cinq éléphants[523]. La population des éléphants se trouve également sévèrement réduite en Angola du Sud, en partie à cause de la Guerre des Boers entre 1877 et 1881, ainsi que dans la région située entre le Limpopo et le Zambèze, et surtout dans le haut-Zambèze[524].

Pour le cas du Congo durant la période de l'Etat Indépendant, les seules données vérifiables dont les chercheurs disposent se trouvent dans les statistiques concernant l'exploitation de l'ivoire sur le marché international. Notre ambition n'est pas d'analyser le marché de l'ivoire au niveau des importations et des fluctuations des prix mais de considérer que les chiffres des exportations d'ivoire, donc l'ivoire réellement sorti du Congo, peuvent nous donner une idée fiable des quantité d'ivoire circulant au Congo et, a posteriori, du nombre d'éléphants abattus pour répondre à la demande de ce marché. Cependant, ces chiffres ne permettent pas de se faire une idée précise de ce nombre, car les défenses exportées ne proviennent pas toutes d'éléphants fraîchement abattus mais également de stocks de défenses amassées par les populations locales parfois depuis plusieurs années.

On constate dans l'ensemble que l'utilisation des données statistiques existantes sur le commerce de l'ivoire, importations et exportations confondues, doit être, dans une large mesure soumise à caution. Beaucoup d'auteurs ne font pas mention de leurs sources, à l'exception de J.-A. Wauters dans le *Mouvement Géographique* qui se base sur les statistiques de Willaert et Westendarp pour le marché d'importation de l'ivoire à Anvers. En outre, ces données ne précisent pas si les chiffres s'appliquent au commerce spécial, ne comprenant que les marchandises produites par l'Etat Indépendant ou au commerce général, comprenant toutes les marchandises entrant dans l'E.I.C. ou en sortant. Il faut

---

[520] Informations recencées par F.D. Blyth, in H. WALLER, op. cit., t. II, pp. 89-92 : en 1867, le prix de la dent variait entre 39 et 42 £ ; en 1874, elle s'élevait à 53, voire 58 £.
[521] Voir à ce sujet E.A. ALPERS, *Ivory and Slaves in East Central Africa. Changing Patterns of International Trade to the Later Nineteenth Century*, Heinemann, London, 1975.
[522] J. MACKENZIE, op. cit., p. 124.
[523] Ibid., p. 124.
[524] Id., p. 125.

par conséquent se baser sur la source unique et officielle fournie par le *Bulletin Officiel de l'Etat Indépendant du Congo,* qui publie les statistiques de l'exportation des ressources naturelles du Congo en Europe, avec des détails concernant les pays de destination, ainsi que celles de l'importation des produits manufacturés d'Europe au Congo, accompagnées cette fois des pays de provenance. Ces statistiques ont été églement reprises de manière très précise par H. Waltz, dans son ouvrage intitulé *Das Konzessionswesen im Belgischen Kongo*[525] dont nous avons confronté les résultats avec ceux renseignés par le *Bulletin Officiel* pour ce qui concerne les années 1886 à 1905. A partir de la période 1898-1900, nous nous sommes également basée sur les données fournies l'*Annuaire statistique de la Belgique et du Congo Belge*, édité par le Ministère de l'Intérieur à Bruxelles et qui fournit les chiffres jusqu'en 1958.

Années	Ivoire (Kg)	Ivoire (Franc)
1886	18666	373320
1887	39786	795700
1888	54812	1096240
1889	113532	2270640
1890	180605	4668887
1891	141775	2835500
1892	186521	3730420
1893	185933	3718660
1894	252083	5041660
1895	292232	5844640
1896	191316	3826320
1897	245824	4916480
1898	215963	4319260
1899	291731	5834620
1900	262665	5253300
1901	198230	3964600
1902	249307	4986140
1903	184954	3791557
1904	166948	3839804
1905	210338	4837774
1906	178207	4455175
1907	203583	6414900
1908	228757	5936244
1886-1908	4293768	92751841

Fig. 12 Exportations d'ivoire en quantité et en valeur absolue, renseignées pour le commerce spécial (c-à-d. prenant en compte les produits congolais exportés) (Source : H. WALTZ, « Das Konzessionswesen im Belgischen Kongo », *Band I, Jena, Gustav Fischer, 1917, tabelle III).*

[525] H. WALTZ, *Das Konzessionswesen im Belgischen Kongo*, Band I, Jena, Gustav Fischer, 1917, tabelle III.

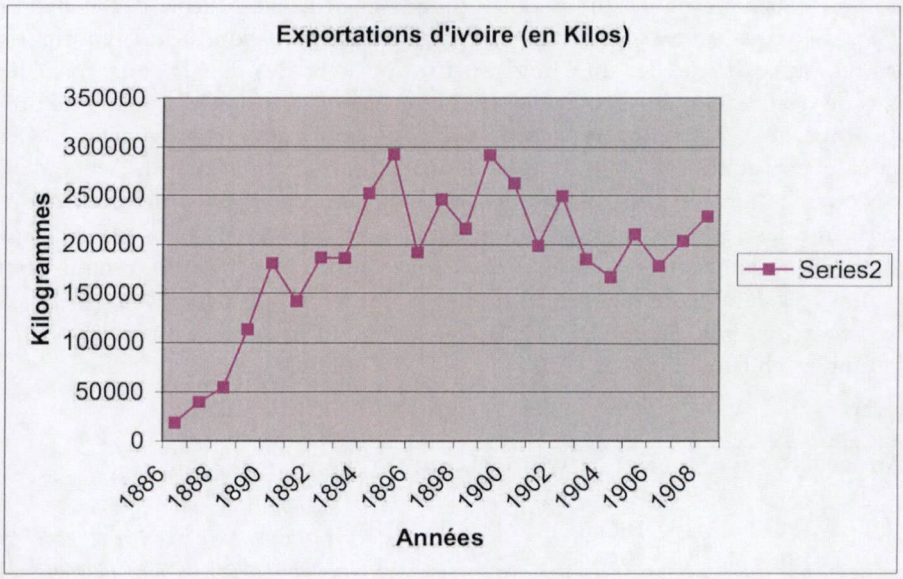

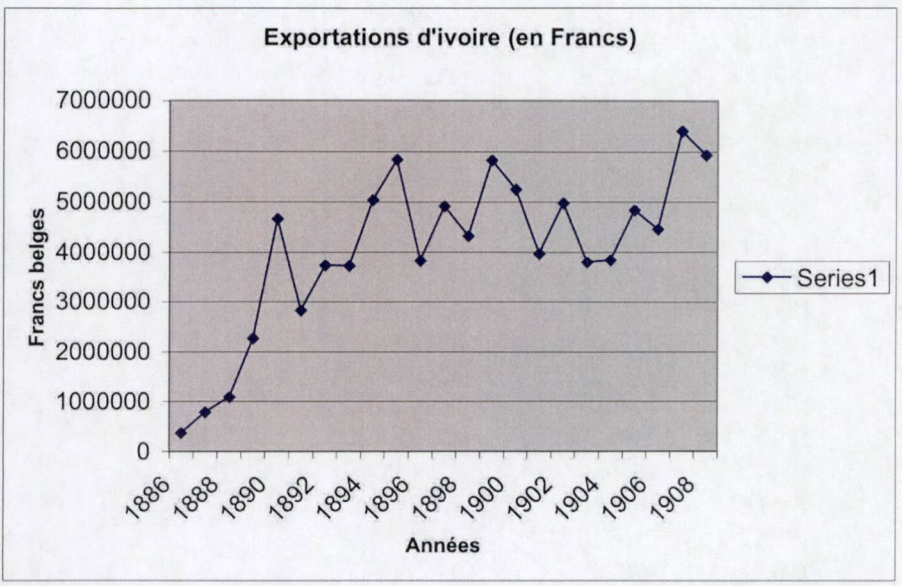

Fig. 13 Exportations d'ivoire traduites en quantité et en francs et se rapportant aux statistiques fournies par Waltz pour la periode 1886-1908. Une hausse relativement constante se remarque tant pour la quantité annuelle d'ivoire exporté que pour ses prix sur le marché.

Nous pouvons observer une progression continue et globalement constante du commerce spécial d'exportation de l'ivoire vers l'étranger, toutes destinations confondues, depuis 1884. Entre 1886 et 1908, près de 4294 tonnes d'ivoire

sont exportées du Congo pour une valeur de 92.800.000 francs. Cependant dans ce mouvement général de hausse, nous constatons de brusques accentuations en 1889-1890, en 1894-1895 et en 1899-1890, suivies d'une brusque chute en 1901, puis à nouveau de fortes hausses en 1902 et en 1905, suivies de chutes (1904, 1906), puis d'une hausse plus légère mais constante jusqu'en 1909. Quelles sont les explications à donner à ces ruptures ?

L'année 1886 correspond aux premiers recensements d'ivoire grâce à la création de la *Sandford Exploring Expedition* (S.E.E.), une entreprise privée qui donne le signal de l'importation à Anvers des produits du Congo, notamment de l'ivoire. Toutefois, jusqu'en 1889, cette importation reste peu importante et les ventes ne portent que sur un total de sept tonnes, malgré des envois importants mais pour lesquels les prix ne flambent pas à cause de la création de nouvelles firmes qui élargissent le terrain commercial et fournissent de plus importants approvisionnements.

En 1889, pressé de fournir d'indispensables fonds à l'organisation et à la poursuite des expéditions de l'Etat Indépendant, le roi fait procéder à d'importants achats d'ivoire qu'il compte revendre avec de gros bénéfices, notamment par l'intermédiaire de la S.E.E. qui devient la *Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo* (S.A.B.). Le baron Weber de Treuenefels et le général C. Willaert prennent l'initiative de faire d'Anvers un marché permanent en y établissant des ventes régulières à l'instar des ventes trimestrielles de Londres et Liverpool. Les quantités importées d'ivoire vont rapidement croître à Anvers ; elles passent de 2 tonnes en 1887 à 360 tonnes en 1895[526]. Selon les statistiques fournies par le *Mouvement Géographique*, 3.583 défenses - 45.252 kg, soit 1.322.000 fr - sont écoulées en 1889 contre plus de 39 .000 en 1896[527]. Le début du mouvement de forte hausse des exportations d'ivoire en 1889-1890 s'explique essentiellement par la nouvelle politique économique de l'Etat et la mise en application des décrets de 1889, déterminant les conditions de récolte des produits végétaux et de l'ivoire et qui attribuent les défenses de tous les éléphants tués à l'Etat.

De manière générale, la période 1891-1895 se marque par un doublement des exportations d'ivoire[528] qui passent de 141 tonnes à 292 tonnes dans les statistiques du commerce spécial, tandis que les importations d'ivoire sur le marché d'Anvers quadruplent en moyenne, passant de 83 tonnes en 1890 à 360 tonnes en 1895[529]. Cependant l'application des mesures fiscales imposées par

---

[526] Les chiffres plus précis sont de 8 tonnes en 1888, 60 tonnes en 1889, 130 tonnes en 1892, 228 tonnes en 1894, 360 tonnes en 1895 et 200 tonnes en 1896 (*M.G.*, 20/02/1898, col. 109).

[527] Les chiffres correspondent à 6.422 défenses d'ivoire en 1891, 14.305 en 1892, 32.691 en 1893 et 39.045 en 1896 (Ibid., col. 109).

[528] *Statistique de la Belgique. Tableau général du commerce avec les pays étrangers, 1889-1921.*

[529] Et non pas sextuplé comme le prétend J.-L. Vellut, se basant sur les données du *M.G.* : l'auteur se base sur la comparaison entre l'importation de l'ivoire à Anvers de 1891 (61 T) et 1895 (360 T) (J.-L. VELLUT, « La violence armée dans l'Etat Indépendant du Congo », op. cit., p. 688) : or, on peut constater que les 61 T de 1891 sont un incident de parcours (baisse due à une chute de l'exportation

l'Etat au commerce privé se manifeste par une forte imposition de l'ivoire, notamment un droit de patente variant de 2 à 4 fr le kilo selon la région, ainsi que le droit de sortie de 2 fr sur chaque kilo quittant le territoire et ses conséquences sur le terrain. Celles-ci produisent une protestation et l'exode de la *Nieuwe afrikaansche handels Vennootschap* d'Amsterdam (N.A.H.V.) vers les rives portugaises et Brazzaville et expliquent alors une stagnation momentanée des exportations entre 1891 et 1893.

La forte distorsion entre le poids de l'ivoire à l'exportation et à l'importation sur le marché d'Anvers tient compte du fait d'importants arrivages d'ivoire à Anvers, devenant le premier marché au détriment de Londres et Liverpool. Alors que Londres, pour citer un cas anglais, vend 373 tonnes d'ivoire en 1888 et Anvers seulement 6 tonnes, les ventes londoniennes périclitent à 214 tonnes en 1908, tandis qu'elles atteignent le chiffre de 227 tonnes à Anvers[530]. Ces nouveaux arrivages s'expliquent par l'existence de plusieurs facteurs plus ou moins concomitants. Le premier est l'impossibilité d'écouler l'ivoire du Soudan par ses voies orientales et celles de l'Egypte coupée depuis 1884 et le drainage par le Congo de l'ivoire des provinces équatoriales soudanaises, collecté par les gouverneurs Lupton Bey et Emin Pasha et qui a été éparpillé lors de la révolte des Mahdistes[531]. La prise de possession par les agents de l'E.I.C. de stocks considérables rassemblés par certains chefs de l'Ubangi dont Semio, Bangasso et Rafaï est un deuxième facteur non négligeable. Finalement, la pendaison de Charles Stockes (1852-1895)[532], le plus important marchand d'ivoire de

---

d'ivoire du Congo et à une reprise du marché de l'ivoire à Londres : 421 T contre 357 en 1890 au désavantage d'Anvers : 59 T en 1891
contre 77 T en 1890) et que le coefficient moyen de progression de l'ivoire durant cette période continue à varier entre 1,4 et 2,4.

530 G.F. KUNZ, *Ivory and the elephant in art, in archaelogy, and in science*, The Belgian Congo Edition, New York, Doubleday, Page & Co, 1916, p. 439.

531 La capitale d'Equatoria, Ismaïlia, résidence de Samuel Baker, alors Pasha du gouvernement du Bahr-el-Djebel, centralisait de l'ivoire perçu en impôt et également acheté avant de transiter par le Nil jusqu'à Karthoum. Au moment de la révolte mahdiste, l'ivoire amassé dans la Province d'Equatoria par Lupton-Bey et surtout Emin Pasha, passa entre les mains des mahdistes, pour être éparpillé ensuite. Jusqu'en 1883, l'Egypte avait le monopole de la chasse de l'ivoire du Soudan mais à partir de 1884, ses voies d'exportation furent coupées (« L'ivoire. Etat actuel de son trafic et de son industrie », *M.G.*, 14/11/1897, n°46, col. 547) ; Le commerce de l'ivoire périclita depuis le décret du 18 mars 1874 de Gordon-Pasha, affirmant le monopole gouvernemental sur le commerce de l'ivoire et la défense d'entrée dans les provinces équatoriales et de navigation sur le Nil Blanc : avant le décret, les quantités d'ivoire provenant chaque année des divers négociants établis sur le Nil Blanc et le Bahr-el-Ghazal s'élevaient à environ 207 T alors qu'après, la quantité d'ivoire exportée était à peine de 50 T) (in S.-W. Baker, notice biographique par M. COOSEMANS, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 59-65).

532 D'origine irlandaise, il est engagé comme clerc dans une compagnie de navigation à Liverpool puis s'engage sur le terrain missionnaire de la Church Missonary Society et travaille comme aide laïc en Afrique orientale pour son compte et organise les transports entre Zanzibar et la mission de Buganda (1878-1880). Suite à son mariage avec la fille du chef wanyamezi, la mission le congédie et il s'établit alors son compte et établit des entrepôts entre Tabora et le lac Victoria, recevant le support des Afro-Arabes et des populations autochtones et se spécialise dans le commerce d'ivoire et d'armes (1885). Il devient commissaire assisstant en Afrique orientale allemande tout en continuant son commerce (1890) et se rend dans l'EIC pour se procurer de l'ivoire et probablement aussi pour y étendre l'expansion allemande. Il est arrêté par les troupes de l'Etat et pendu à l'issu d'un tribunal militaire conduit par

l'Afrique orientale allemande, par le commandant Hubert Lothaire (1865-1929)[533] qui confisque au nom de l'Etat les dix tonnes d'ivoire qu'il emportait, va peser sur les importations d'ivoire africain en Angleterre qui diminuent de manière drastique : 140 tonnes en 1890 contre 93 en 1895[534].

Les exportations d'ivoire croissent à nouveau en 1894-1895. Elles sont le résultat du monopole d'Etat sur la majorité des ressources naturelles du Congo suite à la prise de possession des « terres vacantes » constituées par toutes les terres libres, les terres de cultures, le bois à exploiter, etc. dans le domaine privé de l'Etat à partir de 1891-1892 et à l'interdiction aux particuliers de faire le commerce des produits naturels dans ces régions. A partir de cette période, la récolte des ressources naturelles du domaine privé prend un grand essor. Simultanément, en quelques années, le gouvernement congolais devient le plus important exportateur de caoutchouc et le plus grand trafiquant d'ivoire mondial. La preuve se manifeste par la notable progression des évaluations budgétaires de l'E.I.C. : 300.000 fr en 1894 - produit brut -, 1.250.000 fr en 1895 - produit brut -, 3.500.000 fr en 1897 - produit net - et 6.700.000 fr en 1898 - « *produit du domaine, des tributs et impôts payés en nature par les indigènes* »[535].

L'affluence de l'ivoire oriental vers la côte occidentale se fait surtout sentir en 1895, alors que l'importation de 1896 retombe de 360 à 200 tonnes, conséquence de la hausse précédente[536]. La période 1895-1900 se caractérise principalement par un haut niveau des exportations d'ivoire, qui ne sera plus jamais dépassé et qui est la conséquence cumulée d'un durcissement du régime des récoltes, obligeant la population à fournir de l'ivoire et de l'aboutissement de la « Campagne Arabe ». L'ivoire du Congo est, à présent, systématiquement acheminé vers la côté occidentale au détriment du réseau de l'ivoire à l'est du Tanganyika, dont Zanzibar est jusqu'ici la plaque tournante et qui avait connu sa phénoménale expansion dès la première moitié du 19ème, supplantant les marchés indiens, grâce à l'importance cruciale du mode de production capitaliste de l'Occident[537]. En 1897, la diminution notable du trafic oriental de

---

Lothaire (D. VAN GROENWEGHE, *Voor Rubber en Ivoor*, pp. 127-148 ; informations biographiques fournies par la famille Stokes : http://members.westnet.com.au/ncgstockes/History/famstokes.htm).

533 Formé à l'Ecole militaire (ca 1885), il est sous-lieutenant au 6ème rég. de ligne puis détaché à l'Institut cartograhique militaire (1888). Engagé comme lieutenant de la Force publique dans l'Ubangi-Uele puis aux Bangala où il fonde et dirige la station de Basankusu (1888-1892) ; commissaire de district de 1ère classe de Nouvelle-Anvers, puis de l'Ubangi-Uele où il participe à la guerre contre les Afro-arabes, puis il remplace Dhanis au commandement de la zone arabe et fonde Ponthierville et dirige une expédition vers la Semliki ; il est ensuite promu commissaire général et lutte contre les révoltés Batetela (1892-1896) ; directeur de la Société Anversoise du Commerce au Congo dans le bassin de la Mongala (1897-1900) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 62).

534 « Le commerce de l'ivoire », *M.G.*, 12/01/1896, col.

535 A.-J. WAUTERS, *L'Etat Indépendant du Congo*, op. cit., p. 406.

536 G. VAN DEN KERCKHOVEN, « Historique du marché d'ivoire d'Anvers », *M.G.*, 20/02/1898, col. 108-109.

537 Voir à ce propos A. SHERIFF, *Slaves, Spices and Ivory in Zanzibar. Integration of an East African Commercial Empire into the World Economy, 1770-1873*, Eastern African Studies, Kenya, London-Nairobi, James Currey-Heinemann, 1987.

l'ivoire au bénéfice de l'E.I.C. qui poursuit ses effort, provoque de multiples appréhensions dans les cercles britanniques et allemands, déjà échaudés par la pendaison de Stockes par un officier de l'Etat Indépendant. Pour appaiser les humeurs, le consul général de l'empire allemand à Zanzibar répond par l'argument que ces craintes ne se justifient pas, car le Congo ne produit surtout que de l'ivoire dur, de valeur moindre que l'ivoire doux prélevé dans les régions approvisionnant Zanzibar[538]. Les exportations d'ivoire en 1899 atteingnent des chiffres surpassant le pic de 1895, auxquelles correspondait dans les années suivantes une succession de chutes et de hausses des exportations d'ivoire du Congo, mais inscrites dans un mouvement général de hausse.

A la veille de la reprise de l'E.I.C. par la Belgique, les exportations d'ivoire équivalent à près de 229 tonnes. Cette hausse va continuer à être relativement constante, malgré la chute due à la Première Guerre mondiale et la hausse consécutive en 1919. Cette année-là, le chiffre record de 424 tonnes ne sera plus jamais égalé durant la colonisation belge. Il faut faut le considérer comme la conséquence exceptionnelle de la mise sur le marché des stocks d'ivoire accumulés au Congo durant le conflit international, encouragée par la reprise des industries de luxe, l'arrivée d'acheteurs anglais et américains et la hausse du dollar américain et de la livre sterling.

Si nous regardons l'ensemble de la période de l'Etat Indépendant (1886 – 1908), la somme des exportations d'ivoire du Congo équivaut à près de 4.300 tonnes, contre 6.125 tonnes pour l'ensemble du commerce spécial, c'est-à-dire, tous produits sortant de l'E.I.C.. Ces chiffres élevés nous poussent à considérer en parallèle le nombre important d'éléphants tués durant cette période Même s'il n'est pas aisé d'établir une relation directe de cause à effet entre les abattages d'éléphants et la quantité d'ivoire exportée du Congo, les statistiques nous permettent de tenter une évalutation globale. En estimant que la moyenne pondérée du poids d'une défense est de 10 kilos, nous arrivons au chiffre de 215.000 éléphants en 22 ans pour le commerce spécial d'exportation, et à celui de 306.250 éléphants pour le commerce général d'exportation. Il ressort donc que 10.000 à 14.000 éléphants auraient pu être annuellement abattus durant cette période. En 1912, l'Institut commercial d'Anvers fournit globalement ces chiffres en calculant, sur base du nombre de tonnes d'ivoire du Congo d'une moyenne de 8 kilo par défense, provenant pour la plupart d'individus récemment abattus et vendus à Anvers, la somme de 2333 tonnes pendant les 11 dernières années. Il établit sur cette base l'estimation d'un abattage annuel de 13255 éléphants au Congo, tout en soulignant la présence d'une énorme proportion de pointes de 1 à 5 kg, provenant de femelles et d'éléphanteaux[539].

---

[538] Avis du rapport du consul général de l'empire à Zanzibar, dans le *Deutsches Kolonialblatt* du 26/10/1897 et repris dans *La Belgique Coloniale*, 26/12/1897, p. 617-618.

[539] MRAC/Hist : Papiers F. Fuchs, RG 765/124/5bis : Règlement de chasse au Congo.

Cette estimation est corroborée par l'historien John Mackenzie pour l'Afrique orientale britannique. Il estime à environ 12.000 le nombre d'éléphants abattus annuellement entre 1879 et 1883[540]. Il faut cependant nuancer cette hypothèse et utiliser ces chiffres avec la prudence qui s'impose pour toutes données statistiques. D'une part, ils ne font état que du commerce officiel et déclaré de l'ivoire et, d'autre part, ils ne font pas la distinction entre l'ivoire vivant, celui prélevé sur les éléphants fraîchement abattus et l'ivoire mort, accumulé par les autochtones pendant parfois plusieurs années, voire des décennies.

3. 2. Controverses au sujet de la disparition des éléphants

Malgré les indices probants du phénomène de disparition des éléphants au Congo, tel qu'il a pu être mesuré par les statistiques des exportations d'ivoire depuis le Congo vers les marchés européens, Anvers en tête et tel qu'il est renseigné par la littérature coloniale étrangère qui, de manière générale, mentionne le phénomène similaire pour d'autres régions du continent, les sources de l'époque ne s'accordent pas sur le sujet. De nombreuses discussions émaillent la presse quant à savoir si l'extermination annoncée de l'espèce par plusieurs auteurs étrangers est scientifiquement prouvée ou si celle-ci doit être soumise à caution. En Belgique, la presse coloniale, propagatrice des préoccupations étrangères, se plonge passionnement dans les débats. Quelles sont les thèses développées, pour quels objectifs, à partir de quelles sources ? Telles sont les questions qu'il nous semble essentiel d'aborder pour comprendre les conceptions qui ont prévalu à l'émergence d'une sensibilité à la protection de la faune sauvage africaine, grands mammifères, ongulés et primates en tête et sur quel terreau celles-ci se sont fortifiées.

a) L'opinion de la presse coloniale belge

En Belgique, deux sources d'influences sont à la base des considérations à propos du phénomène de diminution globale des populations d'éléphants à l'échelle du continent africain. L'une émane de la sphère littéraire britannique ; l'autre, de la sphère littéraire et scientifique française. Analysons plus en détail ces deux composantes à travers les organes de presse qui représentent les intérêts de l'Etat Indépendant du Congo et qui ont publié régulièrement des articles de fond et d'information sur cette question : le *Mouvement Géographique* et *La Belgique Coloniale.*

En 1884, un premier article de A.J. Wauters paru dans le *Mouvement Géographique* présente un premier état de la question et se base sur les sources statistiques britanniques fournies par F.D. Blyth à Horace Waller, membre de la Société générale de Géographie de Londres. Ce dernier avance en 1874 l'abattage annuel de quarante à cinquante mille individus pour alimenter les seuls marchés

[540] J. MACKENZIE, op. cit., p.148.

britanniques, auxquels s'ajoutent les marchés chinois, indiens et américains[541]. D'une part, Wauters, comme nous l'avons vu plus haut, souligne l'attrait pour l'ivoire africain sur les marchés occidentaux mais manifeste, d'autre part, ses craintes sur les conséquences de cette « *chasse au trésor* », selon son expression et au « *massacre {qui} fatalement devait amener un jour l'extermination de l'espèce* »[542]. En guise de réponse à ce phénomène inquiétant, il mentionne le régime législatif et pénal mis en place dans toutes les colonies anglaises pour protéger les éléphants des chasses à outrance.

La mise en place du commerce officiel de l'ivoire par l'E.I.C. dès la création de la *Sandford Exploring Expedition* en 1886 met un frein radical aux critiques en faveur de la disparition potentielle de l'espèce. Une littérature apologétique de l'œuvre léopoldienne remplace les incertitudes et développe surtout une vision optimiste sur les potentialités du Congo et de son ivoire. Au contraire, elle défend à présent la thèse que la prétendue disparition des éléphants relève du mythe. Simultanément, pour appuyer cette affirmation, elle mentionne le déclin du commerce de l'ivoire en Afrique orientale dès le début des années 1890 et l'expansion générale de celui de la côte occidentale - Guinée, Sierra-Leone, Niger et Benoue, Cameroun, Congo et Angola. Wauters trouve également appui à ses propos dans les relations et compte rendus d'expéditions des voyageurs et agents de l'Etat sur le sujet pour affirmer qu'il est « *hors de doute qu'il faudra des siècles encore avant de voir éteindre l'espèce africaine* ». Il mentionne ainsi le passage suivant, puisé chez Stanley :

> « *Il existe une idée qui est assez répandue; c'est qu'avant peu, l'ivoire sera devenu si rare qu'il ne sera plus qu'à l'état de curiosité. Pour moi, je suis assuré que plusieurs générations passeront avant que l'ivoire ait disparu* »[543].

La principale vocation du *Mouvement Géographique* à partir de ce moment est d'inciter les entreprises commerciales à s'installer dans le bassin du Congo en affirmant que l'ivoire y est le produit le plus lucratif. L'ouverture du pays offre une garantie commerciale supplémentaire d'y faire fructufier les affaires :

> « *On dit que l'ivoire sera bien vite épuisé ; mais on oublie quelle est l'étendue du bassin du Congo – 1.635.000 kilomètres carrés.- Combien d'années faudra-t-il pour en exporter l'ivoire mort ? Après cela, restera l'ivoire de l'éléphant vivant. Pendant ce temps, l'ivoire payera certainement ce qu'on peut appeler les premiers frais ; puis un autre produit, de grande valeur aussi, le caoutchouc, s'ajoutera à celui-là* »[544].

---

[541] H. WALLER, op. cit., p. 90, dont Wauters s'inspira du passage suivant : « {...} *the average of a pair of tusks may be put at 28 lbs., and therefore 44.000 elephants, large and small, must be killed yearly to supply the ivory whick comes to England alone, and when we remember that an enormous quantity goes to America, to India and China, for consumption there, and of which we have no account, some faint notion may be formed of the destruction that goes on amongst the herds of elephants*".

[542] « L'ivoire, sa récolte et ses principaux marchés », *M.G.*, 21/09/1884, p. 56.

[543] *M.G.*, 17 octobre 1886, col. 88a.

[544] « L'ivoire », *M.G.*, 17/10/1886, col. 88a

Périodiquement, en guise d'arguments, la revue fit état de la situation générale internationale du commerce de l'ivoire, en hausse constante pour le Congo et son marché anversois, d'après les statistiques fournies par les mercuriales de la maison H.-A. Meyer, de Hambourg[545], ainsi que de H.. et C. Willaert d'Anvers[546].

A l'époque, des présentations fantaisites circulent également sur l'existence de cimetière d'ivoire. Cette formule, issue de la vogue romantique, est dûe au journaliste et nouvelliste français Joseph Méry (1798-1866)[547]. Dans son roman intitulé *La Floride* paru en 1863, il décrit l'un de ces cimetières qui va fortement contribuer à populariser sa légende. D'autres auteurs vont s'en influencer. Ainsi, A. Merlon, membre de la *Société royale belge de Géographie,* missionnaire au Congo entre 1885 et 1887, offre dans un ouvrage où il renseigne les types de productions animales, végétales et minérales du Congo, une description très fantaisiste des cimetières d'ivoire :

> « *Les éléphants ont des cimetières communs, cachés dans les clairières, au plus profond des forêts, où chacun, s'il le peut, va mourir à son heure. C'est là surtout que les noirs se fournissent d'ivoire, qu'ils n'ont qu'à ramasser, et l'on peut dire à la lettre de ces ossuaires mystérieux qu'ils sont les mines d'or de l'Afrique équatoriale* »[548].

A partir des années 1896-1897, pourtant, nous observons un nouveau revirement d'opinions sur le sujet. La presse, le *Mouvement Géographique* en particulier, se révèle nettement moins optimiste qu'elle l'a été jusqu'alors. Quelles raisons expliquent ce changement ?

Sur le marché des exportations d'ivoire, rien ne laisse présager une chute du commerce, malgré une baisse momentanée des exportations en 1896 mais qui se conclut par une belle reprise en 1897. Une analyse des articles de la presse parue en 1896 fait ressortir une double thématique. La première est l'observation d'une diminution générale des éléphants sur de nombreux territoires africains colonisés, concomittant à une réduction du commerce de l'ivoire dans les possessions britanniques et allemandes d'Afrique orientale, d'Afrique du Sud ainsi que dans certaines régions du Soudan, notamment du Bornou et du Haoussa. La seconde correspond à un sentiment plus mitigé face à la situation dans les colonies de la côte occidentale d'Afrique. Si les auteurs mettent en évidence le développement des mouvements commerciaux sur la côte atlantique en général, avec une forte proportion pour l'E.I.C., l'Angola, l'Afrique occidentale, des différences régionales plus marquées commencent à émerger, notamment en Guinée et en Côte d'Ivoire où les populations

---

[545] « Le commerce de l'ivoire d'après les dernières statistiques », *M.G.*, 27/01/1889, pp. 7-8 ; 10/02/1889, p. 10-11.

[546] « Le commerce de l'ivoire », *M.G.*, 06/01/1895, col. 7-8 ; 12/01/1896, col. 16-18.

[547] Auteur romantique marseillais. Collaborateur de Musset, Balzac et Nerval. Il écrivit des satires en collaboration avec Auguste Barthélemy ainsi que des livrets de théâtre, notamment *La Bataille de Toulouse* adaptée par Verdi pour son opéra *La battaglia di Legnano.*

[548] A. MERLON, *Le Congo Producteur*, Bruxelles, H. Mommens, 1888, p. 25.

d'éléphants diminuent également. La découverte de nouvelles sources d'approvisionnement par les Européens contrebalance ces pertes. Le *Mouvement Géographique* et *La Belgique Coloniale* présentent les écrits de voyageurs scientifiques comme G.-F. Scott Elliot, membre de la *Zoological Society* de Londres, qui mentionne l'abondance d'éléphants dans la région du Ruwenzori, au Maniema et sur les rives des rivières se jetant dans le lac Albert[549], renforcée par des personnalités telles que S.-W. Baker, qui affirmait déjà avant 1870 l'abondance d'ivoire dans le « *pays des Gnoro* », au lac Albert, où il trouva de véritables mines d'ivoire enterré[550]. Cette double thématique ne nous donne cependant aucun indice pouvant expliquer ce changement d'opinion.

D'autres facteurs doivent être mis en lumière pour éclairer le manque d'enthousiasme de la presse. Ils sont de deux ordres. Le premier est le changement d'attitude de Wauters, directeur et rédacteur principal du *Mouvement Géographique* qui se manifeste par une tempérance subite dans une action qu'il soutient de manière si enthousiaste depuis 1880. Lui qui s'était fait depuis une dizaine d'années le propagandiste du régime léopoldien et tentait d'intéresser et d'attirer les capitaux, commerçants et industriels belges à investir au Congo, va considérer que le régime établi dès 1891 est contraire aux traités, principalement à propos des terres vacantes et de l'obligation de travail forcé des autochtones pour l'Etat ou ses compagnies concessionnaires[551].

b) Les mesures britanniques et allemandes

Le second facteur est lié au contexte international de l'époque à propos des idées protectionnistes britanniques et allemandes à propos de la faune sauvage de leurs colonies africaines. A partir de la décennie 1890 en effet, plusieurs actes législatifs sont appliqués en Afrique orientale sur le modèle sud-africain. Chez les Britanniques, les principes instaurés par la Colonie du Cap, surtout l'*Act for Better Preservation of Game*, promulgué en 1886, étendant la notion de préservation à plusieurs espèces d'animaux, dont les éléphants mais aussi de nombreux ongulés, sont étendus à leurs autres colonies, du Natal à l'Uganda. Ils concernent notamment l'interdiction en 1891 d'utiliser les techniques traditionnelles africaines de chasse - filets, ressorts, pièges, collets -, l'établissement de saison fermée pour la chasse ainsi que la délivrance

---

[549] *Proceeding Zoological Society London*, mentionné dans l'article « L'ivoire. Etat actuel de son trafic et de son industrie », *M.G.*, 14/11/1897, col. 544 ; *La Belgique Coloniale*, 27/02/1896, p. 99.

[550] Ibid.; voir S.M. BAKER, *The Nile Tributaries of Abyssinia and the sword hunters of the Hamran Arabs*, London, Macmillan & Co, Ldt., 1867, p. 533. Dans cet ouvrage, Baker donnait une description des mœurs des éléphants africains qu'il comparait aux Indes, et en particulier de l'île de Ceylan qui à l'époque était connu comme un des premiers paradis des chasseurs. Baker, tout comme nous l'avons vu pour Livingstone, était un chasseur de renom dont les exploits aidèrent à établir sa réputation avant qu'il n'entreprenne ses explorations africaines. Il montrait une admiration pour le comportement des éléphants traqués et chassés. Dans son ouvrage *Rifle and Hound in Ceylan*, paru en 1854, où étaient décrites les parties de chasses organisées par les aristocrates et les militaires, Baker, de même qu'il narrait ses exploits sportifs journaliers, dénonçait les hécatombes sur le gibier et les spoliations de l'île par les excès des Européens et des chasseurs locaux, la grande diminution des animaux sauvages, le recul de la forêt pour les plantations et les percées de la civilisation sur les territoires des bêtes sauvages.

[551] G. TOUCHARD, "A.-J. Wauters", *M.G.*, 05/10/1919, col. 1-6.

d'autorisations spéciales pour chasser contre les déprédations de la faune sur les cultures.

De leur côté, les Allemands vont promouvoir le concept des « réserves de gibier » dans leurs colonies et l'étendre aux colonies britanniques et l'Etat Indépendant du Congo et concourent à faire accélérer l'adoption de mesures de conservation à la fin des années 1890[552]. Le gouverneur de l'Afrique orientale allemande, Hermann von Wissmann, va défendre énergiquement ces réserves, conçues à la fois comme lieux de reproduction de la faune et comme freins à la destruction massive de certaines espèces telle que l'éléphant. Von Wissmann est un personnage emblématique de cette période, aussi célèbre par ses explorations africaines et son administration efficace du territoire qu'il gouverne que par ses exploits cynégétiques. Collaborateur de la revue *Wild und Hund*, il rassemble ses souvenirs de chasse sur les continents africain et asiatique et les publie dans un luxueux ouvrage intitulé *In den Wildnissen Afrikas und Asiens*[553], agrémenté de nombreuses illustrations de gibier réalisées par le peintre animalier réputé Friedrich Wilhelm Kuhnert (1865-1926)[554]. Wissmann fait promulger l'arrêté du 17 janvier 1896 une première ordonnance générale pour empêcher la disparition de la faune en étendant à l'ensemble de la colonie allemande orientale des régulations de chasse au gibier qui ont été introduites dans les districts de Moshi et du Kilimandjaro en 1891. Il réglemente aussi l'importation d'armes à feu à longue portée en instaurant le port de permis annuel de port d'arme pour les Européens et les Africains, mais d'un coût plus élevé pour les chasseurs professionnels[555]. Il introduit également une taxe spéciale pour la chasse à l'éléphant mais instaure un système de primes pour chasser les prédateurs, comme les lions et les léopards[556]. Il fait établir des réserves sur la rivière Rufiji et à l'ouest du Kilimandjaro dans lesquelles la chasse est rigoureusement interdite à certaine période ainsi que l'abattage des femelles et des jeunes[557] :

> « *I felt obliged to issue this Ordinance in order to conserve wildlife and to avoid that many species become extinct which can be expected for not all that distant future, if the present conditions prevail.... We are obliged to think also of future generations and we should secure them the chance to find leisure and recreation in African hunting in future times. I am also planning to create Hunting Reserves in game rich areas in order that wildlife can*

552 J. MACKENZIE, op. cit., pp. 204-205.

553 Berlin, Paul Parey, 1901.

554 Artiste allemand et l'un des premiers peintres européens à voyager en Afrique de l'Est pour reproduire la faune sauvage dans son environnement propre (1891). A la fin du 19ème siècle, il enseignait à l'Académie de Berlin. Il réalise des safaris en Afrique de l'Est et du Sud en 1905 et en 1911-1912 ainsi qu'en Inde et à Ceylan en 1906.

555 Le permis de chasse portait uniquement sur les faits de chasse sportive, dont le coût le plus élevé revenait aux chasseurs d'éléphants et de rhinocéros, tandis qu'il n'était pas exigible pour les chasses à but alimentaire, de défense des cultures ou de destruction d'espèces animales nuisibles comme les « animaux féroces, singes, sangliers, reptiles et oiseaux, à l'exception de l'autruche et la grue » dans lesquels on voyait des qualités utilitaires et commerciales (« La Protection de l'éléphant », *La Belgique Coloniale*, 29/11/1896, p. 578).

556 *La Belgique Coloniale*, 03/07/1898, p. 320.

557 "La protection de la faune africaine", *La Belgique Coloniale*, 03/06/1900, p. 257

find their refuge and recovery. In such areas hunting of game will be permitted only with the explicit prior permission of the Imperial Government. Their establishment should also serve science, in order to conserve such species which have already become rare in East Africa"[558].

A la même époque, plusieurs mesures sont prises dans le Protectorat d'Afrique orientale britannique pour protéger la faune. Des premiers règlements du 9 septembre 1896 introduit la protection du gibier dans certaines partie du territoire. L'éléphant est ainsi protégé par la l'établissement d'une zone au pays des Somalis où il est interdit de l'abattre sans permis de chasse. En 1899, le Protectorat britannique réunit les diverses dispositions en un ensemble de *The East Africa Game Regulations*[559] reprenant celles de 1896 mais en l'étendant à la création de réserves de chasse sur l'étendue du district du Kenio et de l'Ukamba. Elles établissent également divers permis de chasse, déterminé d'après des critères sociaux et raciaux - sportif, agent public, colon, commerçant, autochtone - dans les autres territoires non réservés, l'interdiction de tuer et capturer des femelles et des mâles immatures et permettent au Commissaires de district de déclarer la protection de certaines espèces et de retirer des licences d'importation d'armes et de munitions. Le Protectorat de l'Uganda fait appliquer les mêmes règles en 1900 sous l'appelation, *The Uganda Game Regulations.*

Parallèlement à ces mesures, le gouvernement britannique marque dès 1896 sa volonté d'établir un accord international entre les puissances d'Afrique orientale qui règlerait de manière uniforme la législation en matière de chasse, notamment la détermination des époques de chasse mais aussi l'interdiction de la vente et de l'exportation d'ivoire en dessous d'un poids minimal[560]. Ce vœu se concrétisera par l'organisation en 1900 à Londres de la *Conférence Internationale pour la Protection des Animaux d'Afrique* présentée comme la première convention internationale en la matière. Nous analyserons cette conférence et ses conséquences législatives et pratiques dans ce Livre, au chapitre IV consacré aux réponses de l'Etat Indépendant à la controverse sur la disparition des éléphants, et plus spécifiquememt, à la législation internationale mise en place à la fin des années 1890 en faveur de la protection et de la conservation de la faune sauvage africaine.

Ce courant international naissant, dont les preuves éclatantes d'une volonté de préservation de la faune sauvage d'Afrique se multiplient, va engager l'Etat Indépendant à poursuivre dans cette voie nouvelle. Malgré le fait que l'Etat ait

---

[558] D. BALDUS, "Wildlife Conservation between 1885 and 1914", *Kakakuona Tanzania Wildlife Magazine*, april-june 2000, p. 8.

[559] MRAC/Hist : Archives von Wissmann (59.77) : dossier Wildschutz London : *The Gazette for Zanzibar and Eastafrica*, 20/09/1899.

[560] « La Protection de l'éléphant », *La Belgique Coloniale*, 29/11/1896, pp. 578-579 ; voir aussi J. MACKENZIE, op.cit., pp. 205-211 pour la problématique de l'établissement de réserves et les mesures prises par le gouvernement colonial britannique en Afrique orientale pour la préservation de la faune.

promulgé en 1889 un décret destiné à protéger l'éléphant de manière pragmatique et utilitaire, celui-ci est resté sur papier. L"influence anglo-allemande va produire son effet sur le gouvernement de l'Etat en 1896 qui connaît la volonté britannique d'établir un accord international commun à toutes les puissances d'Afrique orientale et qui montre sa bonne volonté par la mise en application du décret de 1889. Par ce fait, l'Etat donne pouvoir au gouverneur général et aux commissaires de district délégués à autoriser les chefs autochtones reconnus par l'Etat à chasser l'éléphant dans des domaines désignés et des époques déterminées par eux ; il interdit par contre les chasses en forêts[561]. La revue *La Belgique Coloniale* mentionne même un projet de création de réserves par l'E.I.C. qui demande des rapports au sujet :

> « *des meilleurs emplacements à choisir pour la constitution de ces parcs réservés. Ils devront avoir au moins dix journées d'étendue dans tous les sens. Des règlements particuliers seront pris pour la conservation des hippopotames, dans des régions où ces animaux ne pourront nuire en rien aux plantations* »[562].

La revue indique que deux districts seraient déjà choisis pour devenir des « *réserves à animaux* » tandis que des instructions sont données aux chefs de stations pour envisager l'élevage du zèbre et le croisement de ce dernier avec l'âne et le cheval.

c) Les préoccupations françaises

Un troisième facteur important est à prendre en considération dans ce changement d'attitude et correspond au développement des intérêts combinés pour l'étude de l'ivoire placé, non plus uniquement dans un contexte purement économique et commercial mais s'élargissant aux perspectives zoologiques, artistiques, industrielles et sociales. L'*Exposition internationale et coloniale de Bruxelles-Tervueren* de 1897 est à la fois témoin et agent de diffusion de cette évolution en axant ses objectifs sur la popularisation de l'entreprise léopoldienne et sur l'attrait des milieux industriels belges et des affaires que représentent pour leur prospérité les ressources naturelles du Congo. Elle met également en valeur les idées de « progrès » et de « civilisation », en opposant simultanément la primitivité des sculptures congolaises en bois et la perfection des scultpures belges en ivoire, considérées comme beaux-arts[563]. A l'initiative du secrétaire d'Etat de l'E.I.C., Edmond van Eetvelde, qui est, à titre privé, un des grands promoteurs belges du style Art Nouveau[564], trente-huit artistes belges réputés exécutent quatre-vingt œuvres réalisées sur des pointes d'ivoire

---

561 Voir cette thèse p. 55.

562 « La protection de l'éléphant », *La Belgique Coloniale*, 29/11/1896, p. 579.

563 S. CORNELIS, « Le colonisateur satisfait, ou le Congo représenté en Belgique (1897-1958) », in J.-L. VELLUT (dir.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren – Gand, Musée royal de l'Afrique Centrale – Edit. Snoeck, 2005, p. 159-160.

564 Voir pour plus d'informations à ce sujet, M. WYNANTS, « Les statues chryséléphantines au Musée de Tervuren », in J. GUISSET (dir. scient.), *Le Congo et l'Art Belge 1880-1960*, Tournai, La Renaissance du Livre, p.140-155 ; W. ADRIAENSSENS, « Philippe Wolfers en de renaissance van de ivoorsnijkunst in België », in *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, t. 71, 2000, pp. 89-186.

fournies par la maison Bunge à Anvers et prélevées parmi les lots appartenant au gouvernement[565]. Cette initiative n'est pas totalement neuve car trois ans auparavant, en 1894, le Pavillon Congolais de l'*Exposition internationale d'Anvers*[566], au cœur de ce commerce, présentait quelques statues éburnéennes, de facture belge, ainsi que d'autres matières premières provenant du Congo, comme le bois équatorial. Celles-ci sont mises en évidence pour fournir, par leur qualité, de vastes débouchés dans le développement d'un nouveau style de décoration mobilière. Le développement du commerce de l'ivoire drainé du Congo vers le port d'Anvers et l'arrivage de stocks importants depuis 1894, consécutivement aux « Campagnes Arabes » et à la politique de l'Etat qui s'est assuré à son profit le monopole des ressources naturelles, justifie pleinement cette ambition.

En exposant dans son Salon d'honneur ces sculptures chryséléphantines, l'exposition offre aux regards du public le témoignage de la pleine réussite de la fusion entre l'ivoire, matière brute et d'un autre âge et l'œuvre-d'art, s'épanouissant sous l'influence de la civilisation. Elle répond aussi au souci de montrer les débouchés qu'offre cette matière première pour les pratiques artistiques et les techniques artisanales et industrielles.

Conjointement aux manifestations de l'Exposition, un *Congrès International Colonial* est organisé au Palais des Académies à Bruxelles du 16 au 19 août 1897. Celui-ci a pour ambition d'étudier et confronter les nouvelles problématiques auxquelles doivent faire face les nations colonisatrices dans les vastes ensembles tropicaux conquis[567]. Cette manifestation fait aussi l'écho des opinions des milieux littéraires et scientifiques français à propos du mouvement créé pour préserver les éléphants d'Afrique.

Le phénomène de la disparition des éléphants et du commerce de l'ivoire y est abordé par le journaliste français Paul Bourdarie, membre de la *Société africaine de France*, qui présente une conférence sur *L'éléphant d'Afrique. Mesures internationales de Protection*[568], un véritable plaidoyer en forme de cri d'alarme sur la situation

---

[565] M. BRUNEEL-HYE DE CROM, « L'exposition de Tervuren et l'Art Nouveau », in M. LUWEL – M. BRUNEEL-HYE DE CROM, *Tervuren 1897*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1967, p. 70.

[566] M. VAN WINCXTENHOVEN, *Exposition universelle d'Anvers de 1894. Les colonies et l'Etat Indépendant du Congo. Rapport*, publié par le Commissariat Général du Gouvernement, Bruxelles, F. Hayez, 1895, p. 24 : « *L'Etat Indépendant du Congo, considérant les quantités importantes et toujours croissantes d'ivoire importé en Belgique s'est demandé si les circonstances n'étaient pas favorables pour tenter de faire revivre la sculpture chryséléphantine, qui était jadis si largement pratiquée partout, et surtout dans notre pays* ».

[567] L'objectif de ce Congrès était défini dans le discours inaugural de M. De Favereau, ministre des Affaires Etrangères et président d'honneur du Congrès : « {...} *réunir dans une même assemblée des citoyens distingués de tous les pays, représentant les systèmes de colonisation les plus variés ; {..} étudier, dans une commune aspiration vers le progrès, les graves problèmes que soulèvent le gouvernement et l'administration des contingents nouveaux auxquels les vieilles nations doivent le partage des bienfaits de la civilisation* » (*Congrès International Colonial, Compte-rendus. Exposition Internationale de Bruxelles 1897*, Bruxelles, Impr. des Travaux Publics, 1897, introd.).

[568] Extrait du compte-rendu du Congrès International Colonial de Bruxelles 1897, Bruxelles, Imprimerie des Travauc Publics, 1898, 27 pages.

critique des pachydermes africains. L'auteur se fait l'écho des préoccupations de la *Société nationale d'acclimatation de France*, puissante société composée dès 1860 de deux mille six cents personnalités, naturalistes, notables, diplomates et hommes de pouvoir étrangers. Grâce au soutien du roi Napoléon III, elle a une influence non négligeable dans le processus de politique de colonisation. Son action se porte aussi vers l'étranger où elle envoie des auteurs, des hommes de sciences et des artistes défendre un capital naturel entamé et dont il importe de fixer la limite des prélèvements raisonnables et, dans la mesure du possible, de restaurer ce qui a été détruit. C'est ainsi que Bourdarie est son délégué à Bruxelles. Il se fait l'apôtre de cette institution qui mène depuis Paris une politique de conservation rationnelle de la faune sous deux angles d'approche qui permettent de pallier la dégradation de l'environnement colonial français et la diminution des valeur économique de ses ressources naturelles au détriment de la métropole : l'acclimatation des espèces exotiques de la faune et de la flore, d'une part ; la conscientisation de la nécessité de gérer cette politique de manière rationnelle dans le processus général de colonisation d'autre part. La Société tisse également des liens avec les Etats-Unis où elle suit de près les efforts en faveur de la protection de la vie sauvage, notamment le développement du *Yellowstone National Park*. Plusieurs de ses membres, dont son président Edmond Perrier (1844-1921)[569], directeur du *Muséum d'Histoire naturelle* dès 1900, commencent à définir une éthique de la protection des espèces naturelles à l'échelle mondiale[570]. En 1906, elle inspire la Société des amis de l'éléphant pour sauver celui-ci de l'extermination et en 1912, elle anime la constitution sous son égide de la *Ligue française pour la protection des oiseaux* et la mise en réserve ornithologique des Sept-Iles, en Bretagne.

A Bruxelles, Bourdarie dresse un tableau précis de l'ampleur des destructions en étayant ses affirmations par de nombreuses sources qui montrent le lien historique entre la disparition des éléphants et la présence des occupants étrangers sur l'ensemble du continent africain mais avec des variations régionales. Prédisant leur disparition totale dans les trente années à venir, il accuse l'imprévoyance et le gaspillage du système économique international et affirme la nécessité des hautes sphères du pouvoir à prendre leurs

---

[569] Zoologiste français. Il fit ses études à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole normale supérieure ; il enseigne dans un lycée à Agen puis obtient un poste d'aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle (1868). Il dirigea la chaire d'histoire anturelles des mollusques, vers et zoophytes au Muséum (1876), élu à l'Académie des Sciences (1892). Directeur du Muséum entre 1900 et 1919 et directeur de la Société d'Acclimatation de 1901 à 1921. Défenseur de Lamarck et de Darwin, il s'intéresse à la théorie de l'évolution. Il écrit une biographie de Lamarck, *La Philosophie zoologique avant Darwin*, ainsi qu'un traité de zoologie et un ouvrage sur la faune de France (notice biographique, in *Wikipédia* ; Ch. JOUANNIN, *Historique de la SNPN*).

[570] M.A. OSBORNE, « La Brebis égarée du Muséum : la Société zoologique d'acclimatation entre la guerre franco-prusienne et la Grande Guerre », in C. BLANCKAERT et alii (eds), *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, Edit. Muséum national d'Histoire naturelle, 1997, p. 141 ; et, du même auteur, « Acclimatizing the World : A History of the Pardigmatic Colonial Science », in R. MACLOED (eds), *Nature and Empire. Science and the Colonial Entreprise*, *Osiris*, Univ. of Chicago Press, vol. 15, 2000, pp. 135-140 et 143-145.

responsabilités dans ce domaine. Il évoque ainsi le rôle à jouer par Léopold II à ce niveau :

« *Il est évident, pour tout homme réfléchi, que le développement exagéré donné au commerce de l'ivoire constitue pour l'Eléphant d'Afrique une menace imminente de disparition. Sur ce point, je ne saurais taire que la responsabilité scientifique, économique et humanitaire du chef de l'Etat Indépendant est indéniable et qui si des voies contraires n'étaient pas adoptées, cette responsabilité pèserait un jour lourdement sur sa mémoire {...}. Le Congo, s'il a été une pépinière de héros, a été aussi et surtout une fontaine de Jouvence de l'énergie et de l'activité nationales belges. Mais tout cela serait vaine fumée ou œuvre incomplète si cela devait aboutir, pour une part, à la destruction des forces naturelles. Je sais que des courants économiques entraînent parfois les peuples et leurs chefs hors des limites qu'ils s'étaient assignés, mais il y a toujours un moment où ils peuvent se ressaisir et rentrer dans les sages conceptions. En ce qui concerne le trafic de l'ivoire et le massacre des Eléphants, le moment me paraît venu de modifier les méthodes actuelles* »[571].

L'intérêt de la présentation de Bourdarie réside dans l'énumération d'autres facteurs qui accélèrent la disparition des pachydermes et qui n'ont jamais été clairement présentés auparavant. Il présente les résultats d'une enquête menée par lui et E. Caustier, agrégé en sciences naturelles[572], auprès d'artistes ivoiriers. Ceux-ci démontrent l'existence d'un marché illicite d'ivoire en Europe[573] qui fausse les chiffres officiels de l'exportation et dénoncent sur le terrain l'abattage de jeunes, porteurs de petites dents ou édentés alors que la reproduction de l'espèce est lente et l'épuisement des vieux stocks d'ivoire alors que les chiffres d'exportation de l'ivoire augmentent chaque année :

« *L'Afrique centrale, son dernier refuge, se peuple d'Européens qui explorent, catéchisent, commercent, chassent, etc. Cinquante steamers sillonnent et fouillent les fleuves et les rivières où les éléphants venaient s'abreuver, se baigner et s'ébattre en paix. Les indigènes, excités par l'appât de ventes fructueuses, stimulés aussi par le tribut en nature qu'on prélève sur eux, s'adonnent en plus grand nombre à la chasse. Les Européens, par sport ou par métier, participent largement au massacre d'autant plus actifs qu'ils disposent d'armes leur permettant de tuer cinq à dix éléphants en quelques minutes. Le nombre des Européens résidant en Afrique augmentera encore tous les ans, puisque, au commerce déjà très actif, comme aussi aux grands mouvements de populations occasionnés par les expéditions, viendront s'ajouter les grandes exploitations agricoles et industrielles déjà commencées dans l'Etat du Congo* »[574].

---

571 P. BOURDARIE, op. cit., p. 12-13.

572 Article paru dans la *Revue générale des sciences pures et appliquées* (30/10/1897), repris dans le *M.G.*, 07/11/1897, col. 533-535.

573 D'après cette enquête, entre 25 et 33% de l'ivoire travaillé par ces ivoiriers n'étaient pas passé par les marchés officiels de Londres, Liverpool ou Anvers, soit 800 tonnes annuelles contre 650 déclarées (P. BOURDARIE, op. cit., pp. 8-9).

574 *La Belgique coloniale*, 06/06/1897, pp. 267-268.

Bourdarie se fait ainsi l'écho de la préoccupation naissante dans certains milieux intellectuels parisiens à défendre la cause des éléphants. Des « *âmes sensibles* » se font entendre et sont soutenues par la *Société nationale d'Acclimatation*, parmi lesquelles plusieurs personnalités de renom comme le musicien et compositeur Camille Saint-Saëns ou l'explorateur Edouard Foa. En 1898, quelques organes de presse comme le *Temps* retentissent des accents, indignés ou attendris, de quelques éminents publicistes, amis des éléphants. Camille Saint-Saëns (1835-1921)[575], un des ardents défenseurs de la cause, manifeste sa révolte à propos de leur extermination. Dans le *Guide musical*, il écrit à ce propos :

> « *Gaspiller les ressources qu'on a dans les mains sans souci de ce qui restera pour les générations futures est à mes yeux une action criminelle. Or, c'est justement ce qu'on fait en Afrique. Depuis que les Européens ont eu l'idée d'y promener ce qu'ils appellent le flambeau de la civilisation, le nombre des éléphants y a diminué d'une manière effrayante, et ces animaux, indispensables à une sérieuse civilisation africaine, vont rapidement à une extinction totale, à seule fin d'enrichir quelques individus qui se moquent de tout, sauf de l'argent qu'ils mettent dans leur poche. Tout ce massacre, tout l'avoir compromis à faire des billes de billard et des couteaux à papier !* » [576].

L'explorateur Edouard Foà adhère également à cette protestation mais porte en lui une contradiction évidente entre son goût pour la chasse sportive et la défense des animaux. Après avoir vanté ses exploits cynégétiques en Afrique centrale[577] entre 1894 et 1898 où, en mission de récoltes scientifiques pour le compte du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, il abat près de cinq cents têtes de gibier, il dénonce les hécatombes d'éléphants abattus et propose des mesures radicales pour freiner le phénomène : l'interdiction absolue de tous types de chasse, l'interdiction totale d'exporter de l'ivoire brut ou manufacturé, de transporter, échanger ou utiliser l'ivoire dans le pays, la confiscation de tout l'ivoire trouvé entre les mains des habitants ou des colons, l'établissement de sanctions sévères en cas d'outrepassement des lois et de récompenses pour la capture et le dressage d'éléphants adultes par des moyens analogues à ceux utilisés aux Indes. Il préconise également l'établissement de compagnies de capture et de dressage, rapidement rémunératrices selon lui, et l'organisation d'un congrès à Paris en 1900 pour la protection de l'éléphant, afin d'appuyer la campagne entreprise par la *Société d'acclimatation de France*[578]. Foà, à la manière

---

[575] Compositeur français de la veine romantique. Il entre au Conservatoire à 13 ans et est nommé organiste à 18 ans à l'église Saint Merry de Paris. A l'initiative de Franz Liszt, il créa son premier opéra *Samson et Dalila* (1877) et exécutera près de trente œuvres pour piano, dont *Le Carnaval des Animaux* (1886). Fondateur de la *Société Nationale de Musique* (1871), il joua un rôle important dans le renouveau de la musique symphonique française, inspirant Claude Debussy et Maurice Ravel. Il fut élu à l'*Académie des Beaux-Arts* (1881) dont il devient le président en 1901 (notice biographique, *Wikipedia*).

[576] *Bull. Soc. Royale Belge de Géographie*, 1899, p. 286 ; « Pro Elephantibus », *M.G.*, 18/12/1898, col. 620-621.

[577] *Chasses aux grands fauves pendant la traversée du continent noir du Zambèze au Congo Français*, Paris, Plon – Nourrit, 1899.

[578] « Les amis de l'éléphant », *M.G.*, 27/08/1899, col. 425-426. Nous verrons plus en détail le rôle et l'influence de cette *Société* dans la section suivante, consacrée aux tentatives d'utilisation des éléphants vivants dans le domaine du portage.

des chasseurs britanniques, prédit le destin funeste commun et à court terme des grands mammifères, éléphants et rhinocéros si les abattages se poursuivent. Contrairement à l'éléphant qu'il considère comme le « *roi des animaux, prêt à redevenir l'ami, le serviteur, le protecteur de l'homme* »[579] et qui peut servir l'œuvre coloniale, il considère le rhinocéros comme un animal inutile, mais dont la puissance en tant qu'adversaire de chasse mérite de prendre sa défense : « *its disappearance would be do no harm to anybody ; but it is always sad to see powerful animals annihilated by man* »[580].

Foà et Bourdarie proposent un projet de réglementation internationale concernant la chasse à l'éléphant en Afrique, sa domestication et le commerce de l'ivoire[581]. Aux mesures radicales du premier s'opposent celles du second qui les nuance en limitant l'interdiction des exportations des défenses ayant un poids inférieur à dix kilos, en établissant un droit d'exportation et de vente sur les marchés européens ainsi que des amendes pour abattage d'éléphant en dehors de circonstances de légitime défense[582]. Par contre, tous deux prônent un système de primes, de récompenses et d'encouragements à la capture et au dressage des éléphants dans les colonies, ce que nous développerons dans le chapitre suivant consacré à la domestication des éléphants[583].

En Belgique, Gustave Van Kerckhoven, du Club Africain d'Anvers réagit aux affirmations provenant d'Outre-Manche et de France en les contestant point par point et en déclarant que le massacre des éléphants n'est que :

> « *légende qui semble assez généralement admise et d'après laquelle chaque paire de défenses exportées d'Afrique représente un éléphant massacré. Cette légende n'a pas cours seulement en Belgique, elle s'est acclimatée également en Angleterre, en France et en Allemagne. Combien de fois n'a-t-on pas répété, en Angleterre : 'Fifty thousand elephants are killed yearly, in Central Africa'. Or, il y a dix ans que les organes d'outre-Manche jettent le même cri d'alarme ! A ce compte, on aurait donc massacré, depuis 1889, 400.000 éléphants ! C'est là évidemment une erreur flagrante, et nous allons montrer par les chiffres {du marché de l'ivoire à Anvers} combien les craintes pessimistes exprimées au sujet de l'extermination prochaine de l'éléphant en Afrique, sont exagérées* »[584].

Selon lui, les chiffres avancés à l'étranger ne tiennent pas compte de la disctinction entre l'ivoire frais, retiré de l'éléphant fraîchement abattu et le vieil ivoire, stocké depuis un certain temps par les populations locales. D'après les observations de l'état des pointes sur le marché d'Anvers, il estime que les dents fraîches sont beaucoup plus rares. En 1897, on vend à Anvers 29.985 dents,

---

[579] E. FOA, op. cit., p. 311.
[580] Ibid., p. 300.
[581] « Les amis des éléphants », ibid.
[582] P. BOURDARIE, op. cit., pp. 24-25.
[583] Voir cette thèse, p. 193...
[584] « Le vieil ivoire et la chasse à l'éléphant au Congo », *M.G.*, 10/07/1898, col. 343.

dont seulement 8.539 dents fraîches, aisées à identifier par rapport à l'autre catégorie :

> « *L'ivoire vieux a été enterré ou bien il a traîné sur le sol. Dans le premier cas, le contact du sol a rongé sa surface, laquelles est devenue inégale, raboteuse, vieille d'aspect, ce que l'on désigne sous le terme technique* rough *et* stalish coat *; le séjour prolongé dans la terre transforme lentement l'ivoire en une matière faible et crayeuse en commençant par la couche extérieure ; C'est le* stale *ou* perished ivory. *Si l'ivoire a traîné à la surface du sol, il a été alternativement exposé aux pluies diluviennes et au soleil tropical ; sa surface se fendille à la pointe et dans le creux ; c'est le* shaky point, *le* shaky hollow, *ces petites fentes s'étendent et s'approfondissent jusqu'à former des crevasses ; c'est ce qu'on appelle les* cracked points, cracked hollows. *Ces divers caractères ou défauts ne peuvent donc pas se présenter sur l'ivoire provenant de l'animal fraîchement tué* » [585].

En outre, l'auteur distingue deux catégories de dents fraîches : les dents grosses et moyennes, fournies par la chasse sur les éléphants adultes et les dents à billes et petites dents – scrivelles, venant du portugais *scrivelloes* -, prélevées sur les éléphanteaux tués par les autochtones pour leur viande. L'auteur conclut que la chasse à l'éléphant n'a jamais eu sérieusement pour but, en Afrique, d'alimenter un commerce régulier d'ivoire et n'est donc pas responsable de la destruction des éléphants. Selon lui, les premiers responsables des abus sont les chasseurs autochtones qui convoitent tant sa chair que son ivoire.

La thèse qui consacre l'existence de « cimetières d'éléphants » « *où il n'y a qu'à se baisser pour récolter des tonnes d'ivoire* » [586] est tout aussi soumise à critique. Ici aussi, Van Kerckhoven démontre que l'exploration de diverses régions d'Afrique n'a pas permis de découvrir de tels lieux et que la cette légende romantique se voit dès lors transformée en légende de l'extermination :

> « *on remplaça cette légende par des chasses fantastiques et des tueries monstres, hauts faits cynégétiques des blancs* {...}. *La légende romantique des cimetières est d'origine française ; celle des tueries monstres nous vient de la sensible Angleterre. Des statisticiens éminents ont calculé combien chaque année il fallait tuer de pauvres éléphants pour permettre l'exportation de tant de défenses, sur les marchés de Londres, de Liverpool et d'Anvers. Il y a eu alors, dans le pays du sport cynégétique par excellence, des cris d'indignation contre les chasseurs d'éléphants, contre les exportateurs de défenses, contre les marchands d'ivoire, contre les fabricants de billes de billard et l'on a pétitionné près des pouvoirs publics pour préserver les dernières réserves d'éléphants contre la cruauté des chasseurs et la voracité intéressée des trafiquants. Et comme il n'y a pas seulement des âmes sensibles à Londres, nous avons également entendu des voix attendries s'élever, à Paris, pour la défense des sympathiques quadrupèdes et proposer, dans l'intérêt de ceux-ci, la constitution de sociétés financières et industrielles pour la chasse, le dressage et la domestication des*

[585] G. Van Kerckhoven, « Le vieil ivoire et la chasse à l'éléphant au Congo », *M.G.*, 10/07/1898, n°28, col. 343-345.
[586] « Pro Elephantibus », *M.G.*, 18/12/1898, n°51, col. 619-622.

éléphants d'Afrique, affaires fructueuses qui devaient, assurait-on, en même temps qu'elles arrêteraient le massacre, procurer également de respectables bénéfices »[587].

A cette assertion, le *Mouvement Géographique* reconnaît que la disparition des éléphants certaine mais lente devant les avancées territoriales mais nie l'argument selon lequel les chasses des Européens et des Africains en sont la cause. Au contraire, il prétexte que l'ivoire exporté du Congo provient surtout de récoltes anciennes[588]. C'est ce que rétroque également le *Bulletin of the American Geographical Society* en 1899, en réponse aux réactions de Camille Saint-Saëns, en signalant que les trois-quarts de l'ivoire arrivant en Europe sont constitués d'ivoire mort, accumulés longtemps par les autochtones tandis que les occasions d'abattages sont rares.

Ces confrontations de points de vue nous permet de dégager une volonté internationale de plus en plus précise à régler une problématique qui devient un point crucial pour l'avenir des colonies européennes en Afrique. Même si les chiffres contemporains avancés par les défenseurs de la cause des éléphants sont exagérés, nous l'avons vu dans l'analyse des chiffres, ils ne sont pas dénués de sens car ils dénoncent de plus en plus ouvertement une politique coloniale basée uniquement sur les profits à court terme procurés par le prélèvement agressif des ressources naturelles retirés des espaces colonisés sans souci de leur remplacement.

Chapitre II
Les réponses de l'Etat Indépendant à la destruction de la faune

Devant ce vent nouveau, des réponses concrètes vont être apportées, signe du questionnement des autorités de l'Etat Indépendant dans le domaine de la protection et de la mise en valeur des ressources procurées par la faune sauvage du Congo. Celles-ci vont s'opérer dans deux directions bien précises mais qui ont à voir avec une volonté de pratiquer une gestion plus rationnelle des animaux, même si elle reste avant tout pragmatique et vise une plus grande rentabilité économique. L'une va se porter, à la manière dont le préconise la *Société nationale d'Acclimatation* française, sur des tentatives de domestication de certaines espèces qui est présentée comme une manière de prévenir les menaces de disparition qui pèsent sur elles. L'autre va suivre la ligne anglo-germanique et fournir à l'Etat un appareil législatif permettant de protéger la faune sauvage de manière plus adéquate et en conformité avec territoires étrangers voisins.

[587] Ibid.
[588] « Pro Elephantibus », M.G., op. cit., col. 621.

1. La « domestication » comme solution à la disparition

Les deux mots d'ordre du postulat énoncé à l'époque au sujet de la domestication, protection et multiplication, doivent avant tout se comprendre comme une volonté de mener à son terme une entreprise éminemment utile à la science et à la colonisation car, dans le cas particulier de l'éléphant, par exemple, on assure, d'une part, la protection de l'animal appelé à compter parmi les meilleurs serviteurs de l'homme alors qu'il se trouve menacé de disparition et, d'autre part, on prépare l'utilisation d'une force de portage. Quasi simultanément se développe en France, en Belgique, en Allemagne et en Angleterre un concert de voix reconnaissant l'utilité de l'éléphant au développement économique des colonies et désirant des mesures radicales pour éviter sa disparition totale : la stricte réglementation de la chasse à l'éléphant et du commerce des défenses et la domestication de l'éléphant. Lors de la première *Conférence Internationale pour la Protection des Animaux en Afrique* de Londres en 1900, Sir John Adrian Louis Hope (1860-1908)[589], comte de Hopetoun qui la préside met également en relation étroite les deux problématiques, celle de la protection de la nature dans un cadre juridique international, et celle de la domestication et de l'utilisation des animaux vivants[590].

L'utilisation des éléphants comme animaux domestiques va être ainsi préconisée dans plusieurs pays européens, France, Allemagne et Grande-Bretagne en tête pour réduire efficacement l'abattage et la disparition des éléphants dans leurs territoires d'outre-mer. Elle entre dans le cadre d'un questionnement plus général sur la manière de concilier une législation cynégétique plus appropriée aux situations de terrain, une régulation du commerce de l'ivoire et le développement des sociétés de colonisation qui rémunèrent par l'achat et la vente d'ivoire les capitaux investis dans leurs exploitations agricoles[591].

Dans l'Etat Indépendant, l'idée de domestiquer les éléphants, mais aussi d'autres espèces, telles que le zèbre ou l'autruche, est antérieure à cette époque et correspond d'abord à la nécessité de résoudre la question cruciale des transports en Afrique centrale depuis la côte orientale dès 1879. Cette idée est ensuite reprise par les défenseurs de la cause des éléphants pour apporter une solution au problème de sa disparition avec un objectif d'insturmentalisation de cette masse de travail potentielle. D'autres espèces fauniques sont également l'objet de diverses tentatives de domestication dans ce contexte, principalement le zèbre au Katanga. Nous examinerons successivement ces deux composantes

---

[589] Premier marquis de Linlithgow, Pair du Parlement, Governor de la reine Victoria (1889-1895), Paymaster-General (1895-1899), « Lord Chamberlain » de la Maison de la Reine (1898-1900). Il fut le premier gouverneur général d'Australie (1901-1903) (notice biographique, *Wikipedia*).
[590] A.A./Aff. Etrang. 322 : 68/3 – dossier 4-I : Confér. Londres, Protocole n°1, séance du 24/04/1900.
[591] *M.G.*, 27/08/1899, col. 426.

mais en portant plus d'attention à la seconde, qui lie de manière subtile le mouvement européen qui se développe en faveur de la protection de certaines espèces animales et la politique d'acclimatation. Nous verrons que leurs définitions et applications varient en fonction des contextes culturels, temporels et géographiques où elles s'exercent.

Il importe aussi de donner une définition précise de la notion de « domestication » en fonction des critères sur lesquels repose cette notion aujourd'hui et la confronter à ceux contemporains des faits. Le terme de domestication est assez ambigu car il fait référence à une « *soumission servile* »[592] qui englobe des notions de reproduction en captivité, de dressage et de parcage[593]. Sa définition comporte l'idée d'isolement par l'homme d'un groupe animal de sa communauté, ne se reproduisant plus qu'entre lui et se trouvant exclu du pool reproductif de sa population d'origine ; a posteriori, elle favorise l'apparition de nouveaux types pouvant être sélectionnés par l'homme, selon des caractéristiques précises, structurelles, comportementales ou physiologiques. D'après le naturaliste français Geoffroy de Saint-Hilaire, domestiquer un animal, « *c'est l'habituer à vivre et à se reproduire dans les demeures de l'homme, ou auprès d'elles* ». Cette notion se rapproche davantage de celle de l' « acclimatation », dont il est le défenseur et qui est liée à une adaptation rationnelle forcée à des environnements nouveaux, impliquant des changements biologiques à des niveau physiologiques et parfois structurels. En Grande-Bretagne, par contre, le terme signifie plutôt le transfert d'organismes « exotiques » d'un lieu vers un autre mais dans un climat similaire[594].

Au Congo, les essais de domestication opérés durant l'Etat Indépendant et poursuivis durant la période coloniale montrent des éléphants élevés en captivité et apprivoisés, sans qu'il y ait volonté ou tentative avortée de reproduction. La pratique volontariste de l'E.I.C. de réunir des membres de l'espèce à des fins utilitaires s'oriente davantage vers la capture d'animaux d'un âge et d'une stature permettant leur dressage au travail que leur reproduction artificielle. Elle s'inspire en cela des méthodes pratiquées couramment aux Indes britanniques. Tel est aussi le constat de Pierre Offermann (1897-1970)[595], conservateur de la Chasse et Pêche au Congo belge, qui note que la

---

[592] D. HELMER, *La domestication des animaux par les hommes préhistoriques*, Coll. Préhistoire, Paris-Milan-Barcelone-Bonn, Masson, 1992, p. 21.

[593] Voir par exemple aussi à ce sujet l'ouvrage de A. GAUTIER, *La domestication. Et l'homme créa les animaux* (dir. A. Muzzolini), Coll. Jardin des Hespérides, Paris, Edit. Errance, 1990, pp. 23-34.

[594] M.O. OSBORNE, *Acclimatizing the world...*, op. cit., p. 137.

[595] Après avoir commencé un carrière militaire, il entre à l'Ecole de Cavalerie d'Ypres (1919) ; versé à la Force publique, attaché à l'Etat-major de Stanleyville (1923) puis devient lieutenant hors cadre de la Station de Domestication des Eléphants à Api dans l'Uele (1925) et commande la Mission de Chasse du Haut-Uele pour déménager la Station à Gangala-na-Bodio ; premier conservateur du *Parc National de la Garamba* (1938-1940) puis premier titulaire du poste de Conservateur de la Chasse et de la Pêche au Congo (1946-1953). De retour en Belgique, il assure le Secrétariat de la Commission permanente de la Chasse et de la Pêche (1953-1960) (J.-P. HARROY, notice biographique, *B.B.O.M.*, t. VII B, ARSOM, Bruxelles, 1977, col. 273-276).

domestication de l'éléphant n'a jamais été réalisée complètement en Afrique selon la définition classique du terme. Il utilise plutôt ce terme pour désigner « *les activités de l'homme en vue de soumettre l'éléphant à sa volonté* »[596]. La définition que nous choisirons est empruntée à l'archéozoologiste Bökönyi car elle correspond le mieux avec les pratiques coloniales belges :

> « *L'essence de la domestication est la capture et l'apprivoisement par l'homme d'animaux appartenant à des espèces à caractéristiques comportementales particulières, leur enlèvement de leur aire de vie naturelle et leur communauté de race, et leur entretien sous des conditions d'élevage contrôlé, pour le profit* »[597].

L'éléphant surtout, qui a fait l'objet de tant de préoccupations dans la presse de l'époque et dont le symbole est porté aux nues par ses défenseurs contre son abattage inconsidéré et, conjoitement, pour les revenus qu'il peut procurer à l'économie, à la technique et à l'art, va, par ce biais, représenter un instrument à la fois matériel et abstrait d'une colonisation en voie de devenir. Le mot d'ordre lancé par Bourdarie, « *l'éléphant est un merveilleux instrument de colonisation : sachons le conserver et l'utiliser* »[598] en devient ainsi l'adage.

1. 1. L'éléphant transporteur

L'idée d'utiliser l'éléphant comme mode de transport est bien antérieure à la seconde moitié du 19ème siècle. Nous ne reviendrons pas sur les usages divers des éléphants comme animaux de portage, de travaux, de cirques, de zoos ou de jardins d'acclimatation durant des périodes historiques et dans des zones géographiques mutliples et variées. Nous renvoyons le lecteur aux nombreuses publications actuelles qui nous renseignent sur ces phénomènes[599] ainsi qu'à la presse et certaines publications belges qui offrent dès les années 1880[600] les premières synthèses sur le sujet[601].

A partir du deuxième tiers du 19ème siècle, son usage comme transporteur tend à se généraliser. L'armée coloniale britannique transpose les méthodes

---

[596] P. OFFERMANN, *La domestication de l'Elephant d'Afrique*, in *Encyclopédie du Congo Belge*, t. II, Bruxelles, Edit. Bieleveld, s.d. (ca 1958), p. 38.

[597] S. BÖKÖNYI, "Archaeological problems and methods of recognizing domestication", in P.J. UCKO-J.W. DIMBLEBY (eds), *The domestication and exploitation of plants and animals*, Chicago, Aldine, 1969, p. 219.

[598] *La Belgique Coloniale*, 06/06/1897, p. 208.

[599] *The Illustrated Encyclopedia of Elephants. From their origins and evolution to their ceremonial and working relationship with man*, DR S.K. ELTINGHAM (consult.), London-New York, Salamander Book Ldt, 1991.

[600] Voir ainsi les travaux importants de Bourdarie dans le *Congo Illustré* (13/03 et 24/04/1892) et dans le *Congo Belge* (25/11/1896 et 15/01/1898), ainsi que quelques articles du *M.G.* et de la *Belgique Coloniale.*

[601] A.-J. WAUTERS, « L'éléphant d'Afrique et son rôle dans l'histoire de la civilisation africaine », *Bulletin de la Société belge de Géographie*, 1880, pp. 150-185 ; A. BURDO, *Les Belges dans l'Afrique centrale. De Zanzibar au Lac Tanganyika*, t. 1, Bruxelles, 1886, pp. 66-80 ; F. FALLON, *L'éléphant africain*, Institut royal colonial belge, sect. Sc. Nat. et Méd., Mémoires, t. XIII-fasc. 2, Bruxelles, 1944, 51 pages + p hotogr.

traditionnelles indiennes et utilise des éléphants comme convoyeurs de munitions, le transport de matériel d'artillerie et de vivres dans ses possessions asiatiques et en Afrique. La campagne d'Abyssinie qui prend fin avec la chute de l'empereur Tewodros II (1818-1868)[602] à Magdala, marque une première étape dans son usage. Le botanique et ethnologue allemand Georg Schweinfurth évoque également la possibilité d'utiliser l'éléphant dans son voyage naturaliste depuis Khartoum vers le sud en longeant le Nil blanc entre 1868 et 1871. Selon lui, l'éléphant représente le seul animal dont le concours permet d'ouvrir le centre de l'Afrique à la civilisation :

> « *Ce serait pour l'Afrique un heureux événement si quelques-uns des philanthropes, qui gaspillent leurs charités homoepathiques {sic} à l'intention du bien-être des nègres, tournaient un peu de leur sympathie vers les éléphants et prenaient en pitié leur malheureux sort. Burton, ainsi qu'on peut le voir dans l'ouvrage intitulé le Bassin du Nil, pense que l'éléphant possède un instinct qui égale non-seulement la raison des Africains, mais celle de quelques-uns des bipèdes sans plumes qui les visitent* »[603].

Dans les colonies allemandes d'Afrique orientale, le géographe et cartographe August Petermann (1822-1878)[604] avance l'idée d'utiliser les éléphants indiens comme moyen de transport dans les explorations, en particulier, celle du docteur Paul Gussfeldt en 1873 à Loango. Sa proposition est tièdement accueillie par le comité organisateur de l'expédition. Elle émerge alors le 4 août 1878 dans une lettre adressée par Samuel Baker au *Times*, dans laquelle il annonce au général Gordon Pasha, commandant des forces khédivales au Soudan égyptien, l'envoi de cinq éléphants indiens qui demeurant inactifs au Caïre à son quartier général de Duffli, sur le haut Nil, pour y être employés au service des transports de sa colonne expéditionnaire[605]. Ce voyage renforce la certitude que l'éléphant indien peut supporter le climat africain et une nourriture locale. Cette expérience est décisive pour le bassin du Nil. Il reste alors à expérimenter la possibilité d'utiliser l'éléphant domestique dans les districts infestés par la mouche tsétsé. Cette expérience est réservée à la deuxième expédition belge du capitaine Popelin.

---

602 Issu d'une importante famille du nord de l'Ethiopie, Kassa s'allie progressivement avec divers chefs féodaux et exploite ses victoires militaires pour réunir une importante armée derrière lui ; il est couronné par l'Eglise d'Ethiopie comme empereur, le *negus nagast*, sous le nom de Tewodros (1840-1855) ; il tente de réunifier le pays morcelé par un siècle de désintégration politique et rêve de créer un vaste empire chrétien en reprenant Jérusalem de la mainmise turque. Il doit cependant faire face à de nombreuses rébellions internes et entre en conflit avec le clergé ainsi qu'avec le gouvernement britannique, menant à la fin de son empire et se suicide dans son camp retranché de Magdala (1868) (M.R. LIPSCHUTZ – R.K. RASMUSSEN, *Dictionary*, pp. 232-233).

603 G. SCHWEINFURTH, *Au coeur de l'Afrique 1868-1871. Voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique* centrale, t. 1, trad. H. Loreau, Paris, Hachette, 1875, p. 136.

604 Il se destine à la théologie puis l'abandonne pour se consacrer aux études physiques. Disciple de Berghaus, il collabore à son *Atlas physique* ; il ouvrit à Londres un établissement cartographique (1847) et prête son concours aux publications des itinéraires des explorateurs, puis il reprend la direction scientifique des éditions Perthes à Gotha. Il y fondait la revue *Petermann's Mittheilungen aus der Geographie* dès 1855 (notice biographique, *Wikipédia*).

605 A. LEDERER, « L'impact de l'arrivée des européens sur les transports en Afrique centrale », in *Le centenaire de l'Etat Indépendant du Congo. Recueil d'études*, ARSOM, Bruxelles, 1988, pp. 183-216.

Pendant ce temps, en Belgique, Emile de Lavaleye (1822-1892)[606] réclame au comité de rédaction du *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, un « *brevet d'invention pour l'emploi des éléphants dans l'Afrique centrale* », idée qu'il soumet à Lord Verney-Lovet Cameron (1844-1894)[607], lors de la Conférence de Géographie de 1876 au palais royal de Bruxelles et que ce dernier croit impraticable. Il en expose néanmoins l'idée dans un article sur *L'Afrique centrale et la Conférence de géographie de Bruxelles* dans la *Revue des Deux Mondes*[608] où il décrit l'utilisation des éléphants indiens par les Anglais et insiste auprès du roi pour tenter un essai similaire en Afrique équatoriale, car il les considère comme les « *précurseurs du chemin de fer qui sera certainement construit avant la fin du siècle* »[609].

L'*Association Internationale Africaine* va suivre la piste lancée par les Anglais et les Allemands et importer des éléphants indiens pour ouvrir la voie entre la côte orientale et le lac Tanganyika dont la première expédition belge de Crespel et Cambier a fait les frais en 1877, avec son cortège de marches pénibles et la désertion de ses porteurs. En outre, le transport par bœufs entre Zanzibar et Mpwapwa, expérience tentée en 1876 par les Anglais de la *London Missionary Society*, ne fournit pas les résultats escomptés. Les animaux de bât et de trait succombent aux morsures des tsé-tsé. Ernest Cambier (1844-1909)[610] témoigne de la situation à Kiora, dans le Unyamwezi en février 1878 :

---

[606] Economiste et écrivain politique et publiciste de réputation européenne. Après des études de philosophie et de droit dans les universités de Louvain et de Gand, il est nommé professeur d'économie politique à l'Université de Liège (1863) et rédige une production scientifique et littéraire importante couvrant l'économie politique (*Eléments d'économie politique*), l'économie rurale (*Etudes d'économie rurale*), l'étude des doctrines (*Le Socialisme contemporain*), la science politique (*Essai sur les formes de gouvernement dans les sociétés modernes*), l'analyse des problémes contemporains (*La Prusse et l'Autriche depuis Sadowa, Lettres d'Italie*) ainsi que l'histoire et l'histoire de la littérature. Il collabore aussi à la *Revue des Deux Mondes*. Doctrinaire de l'anticolonialisme, il apporte cependant une aide efficace à l'entreprise léopoldienne et participe activement à la Conférence de Géographie à Bruxelles (1876) et se montre partisan d'une neutralisation et de l'internationalisation du bassin du Congo qu'il considère comme une réalisation nouvelle et de son époque (J. STENGERS, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 484-497).

[607] Membre de la marine royale (1857), il monte les grades et est nommé commandement de vaisseau (1866) ; il participe notamment à la campagne d'Abyssinie (1868). Il interrompt sa carrière pour diriger l'expédition de la Royal Geographical Society à la recherche de Livingstone (1872) lorsqu'il apprend que Stanley l'a déjà retrouvé mais continue sa route vers le lac Tanganyika et apprend sa mort (1873) ; il poursuit pourtant l'exploration du sud du lac et tente des renseignements sur le cours du Lualaba avant de traverser pour la première fois l'Afrique centrale d'est en ouest (1875). Il devient ensuite administrateur des intérêts britanniques à la Compagnie du Katanga (1891) (R. CAMBIER, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 206-211).

[608] *Revue des Deux Mondes*, 01/04/1877.

[609] *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 1880, p. 328.

[610] Aprés avoir étudié à l'Ecole Militaire et de Guerre (1862-1870), il obtient le grade de major (1889) et est attaché à l'Institut carthographique militaire (1891). Il dirige la première expédition belge de l'A.I.A. (1878) et fonde la station de Karema (1879) avant de devenir agent de l'Association à Zanzibar d'où il organise les nouvelles expéditions vers le lac (1882-1885). Commissaire de la Compagnie pour le Commerce et l'Industie, il est chef de la mission d'étude du chemin de fer (1887-1888), puis est nommé inspecteur d'Etat et chef du gouvernement local a.i. (1889-1890). Il effectue encore d'autres missions au Congo pour le compte de sociétés (1891-1898) ; il est membre fondateur du Cercle royal africain (1889) et administrateur de sociétés (V. DEVAUX, notice biographique, in *B.C.B.*, t.III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 116-126).

« Nous trouvâmes à Kiora 6 voitures appartenant à M. Broyon, tous ses bœufs étaient morts et des 19 ânes qu'il avait emmenés, un seul était encore un vie. Les missionnaires anglais qui s'étaient établis à Kilassa, à cause de l'insalubrité de Kiora, se trouvaient dans les mêmes conditions, et avaient fait demander 80 bœufs à Mirambo, pour renouveler leurs attelages. Cette grande mortalité des bestiaux doit être attribuée aux fatigues de la route et surtout aux morsures de la « Tsetse » »[611].

Le missionnaire Alexandre Mackay (1849-1890)[612] renseigne à Cambier la présence de la mouche dans la vallée du Wame et le docteur John Kirk (1832-1922)[613], consul anglais a Zanzibar, lui confirme le fait et possède d'ailleurs des spécimens recueillis sur la route de Mpwapwa. D'après le politologue Heldge Kjekshus, le décès de ces animaux a surtout été provoqué par l'inexistence ou le mauvais état des pistes empruntées plutôt qu'à la trypanosomiase. Il cite pour preuve des témoignages allemands qui font état du passage de caravanes commerciales afro-arabes entre l'intérieur des terres et l'océan accompagnées de plusieurs milliers de têtes de bétail. En outre, Bagamoyo et Mpwapwa sont considérés à l'époque comme des marchés à bestiaux importants[614], ce qui laisse supposer l'inefficience de la mouche dans la région ou la résistance du bétail à celle-ci.

Les difficultés et les lenteurs du transport de la première expédition belge, ainsi que les connaissances incertaines de l'époque à propos de la tsétsé conduisent le roi en mars 1879 à trouver une solution alternative au transport par boeufs depuis l'Afrique orientale. Au courant de la proposition de Lavaleye et munie d'informations personnelles sur l'utilisation des éléphants qu'il recueille lors d'un voyage à Ceylan, Léopold finance un essai d'emploi et d'acclimatation des éléphants indiens au lac Tanganyika lors de la 2ème expédition de l'Association Internationale Africaine dirigée par le capitaine Emile Popelin (1847-1881)[615].

---

611 E. CAMBIER, *Rapport de l'excursion sur la route de Mpwapwa (Zanzibar, 30 mars 1878)*, Bruxelles, Association Internationale Africaine, p. 18.

612 Ingénieur et missionnaire ecossaise. En 1876, il part en Uganda pour le compte de la *Church Missionary Society* après avoir construit de nombreuses routes. Il édita les Ecritures en kiswahili et envangélise le royaume du roi Mtesa jusqu'en 1884 ; expulsé de la région (1897), il se rendit à Usambiro, au sud du lac Victoria où il traduisit les Ecritures en kiganda (notice biographique, in F.L. CROSS – E.A. LIVINGSTONE (eds), *The Oxford Dictionary of the Christian Church*, London-New York-Toronto, 1974, p. 1018).

613 Il est le médecin et naturaliste de l'expédition de Livingstone au Zambèze (1853-1866) puis occupe un poste médical au consulat britannique de Znazibar (1866) avant de devenir agent politique et consul général de l'île (1873-1887). Il persuade le sultan Bargash de signer un traité anti-esclavagiste (1873) et d'adhérer à l'Imperial British East Africa Company de W. Mackinnon (M.R. LIPSCHUTZ – R.K. RASMUSSEN, *Dictionary*, pp. 109-110).

614 H. KJEKSHUS, *Ecology control and Economic development in East African History. The case of Tanganyika 1850-1950*, Eastern African Studies, London, James Currey, 1996 (2nd edit.), p. 55-57.

615 Formé à l'Ecole militaire (1867) et à l'Ecole de guerre (1872), il est promu lieutenant (1874), obtient son brevet d'adjoint d'état-major et devient l'aide de camp du général de Savoie (1876). Attaché à l'Institut cartographique militaire (1879), il est désigné pour diriger la 2ème expédition belge de l'AIA depuis la côte orientale d'Afrique, de Zanzibar jusqu'à Tabora et Karema (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 780-783).

Il demande à Frederick Carter (1841-1880)[616], ancien consul à Bagdad, de mûrir le projet d'un haras d'éléphants africains à créer sur la ligne des stations entre l'océan Indien et le lac Tanganyika et de trouver un agent qui pourrait s'occuper de l'élevage et du dressage des éléphants africains à Mpwapwa. Le 12 juin 1879, Carter et son adjoint Rankin, auxquels se joignirent plus tard les Belges Burdo et Roger quittent Karema avec l'Anglais Cadenhead et treize *mahouts*[617] indiens pour ramener de Zanzibar quatre éléphants indiens dressés. Durant le voyage de Dar-es-Salaam à Karema, les quatres éléphants mourent l'un après l'autre en l'espace de quelques mois.

Encore sans nouvelle de l'échec de l'expédition des éléphants, Bruxelles reste optimiste sur les potentialités des éléphants pour le transport car le voyage devait confirmer l'immunité de l'espèce contre les piqûres des tsé-tsé et la réduction de la durée des expéditions entre la côte orientale et le Tanganyika de huit à cinq mois. Le 1er mars 1880, devant le comité belge de l'A.I.A., le colonel Strauch annonce la réussite de la mission Carter, ce qui décide le roi à compléter ce premier essai par celui de la domestication de l'éléphant indigène et, à cette fin, de créer à Simba, entre Tabora et Karema, une école de dressage et de remonte. Le massacre de la colonne de Carter, Cadenhead et des mahouts par les hommes de Simba, un vassal de Mirambo, met un terme à l'entreprise. Bien que cet échec remet en question le projet d'assurer en partie le transport entre certaines stations à créer entre l'océan Indien et le Lualaba, il lance les débats en faveur des potentialités de domestiquer les éléphants d'Afrique et non plus importés des Indes britanniques.

1. 2. Plaidoyers pour la domestication

L'idée de l' « animal-machine », en particulier de l'éléphant comme agent du « Progrès » s'inscrit dans un mouvement européen plus large qui va se concentrer autour de facteurs déterminant dès 1895-1896, la Mission de domestication de Paul Bourdarie au Congo Français pour le ministre des Colonies André Lebon et la naissance en Allemagne de la *Société pour la domestication et l'élevage d'animaux utiles dans les colonies allemandes* en décembre 1895. Elle s'inscrit également dans les actions et la propagande de la *Société nationale d'Acclimatation* de Paris en sa faveur. Voyons de quelle manière la presse belge va faire l'écho de cet intérêt nouveau.

---

[616] Commandant de la marine britannique, il est consul à Bagdad. Membre de la 2ème expédition de l'AIA en Afrique orientale (1879-1881), il est chargé par le Léopold II pour mener une tentative de dressage et d'acclimatation d'éléphants indiens dans la région (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 215-219).

[617] Le terme désigne la personne qui conduit un éléphant. Il est surtout utilisé dans le vocabulaire anglais et provient du mot hindi, *mahaut* et *mahavat*. Son synonyme est le *cornac*, plus utilisé dans la langue française.

En 1881 et en 1897, A.-J. Wauters, alors secrétaire adjoint de la *Société royale belge de Géographie* est le premier à appuyer le projet léopoldien par la parole et la plume et rédige deux opuscules sur le sujet, *Le Royaume des éléphants*[618] et *Voyage au Pays de l'Ivoire*[619]. Dans ce dernier, il narre les pérégrinations imaginaires de Henri Vauban, chargé de prendre la direction d'un comptoir commercial dans le bassin du Zambèze pour la maison Jacques Legendre et C°, exportatrice d'ivoire de Zanzibar et du Mozambique. Livingstone a présenté cette région comme un paradis en richesses naturelles. Davantage qu'un court récit littéraire, cette évocation de septante-cinq pages présente l'état des connaissances acquises au sujet de l'ivoire, de son commerce, de la chasse aux éléphants et de sa domestication en se basant très largement sur les écrits de Livingstone et de Stanley dont l'auteur copie littéralement plusieurs passages[620]. Parallèlement à ces petits ouvrages destinés au grand public, il présente dans le bulletin de la *Société royale belge de Géographie* le texte d'une conférence adressé au Comité national belge sur *L'éléphant d'Afrique et son rôle dans l'histoire de la civilisation africaine*[621]. Il y passe en revue les différentes questions ayant trait à la capture, au dressage, à la domestication et à l'emploi de l'éléphant afin de démontrer que l'éléphant d'Afrique est tout aussi susceptible d'être apprivoisé que celui des Indes. Si Wauters considère l'éléphant comme un instrument de progrès en devenant, un « *auxiliaire du pionnier voyageur, ouvrant les routes et le commerce* »[622], il l'associe à l'œuvre de « civilisation » en l'identifiant à un « *agent civilisateur* » et l'anthropomorphise en lui attribuant des qualités physiques, intellectuelles et morales propres à l'homme - intelligence, longévité, force, nage avec facilité, a le pied très sûr. Il reprend à cet égard le témoignage de Stanley qui le présente comme le roi des animaux par son intelligence qui est « *son titre de noblesse* {...}. *Ses énormes dimensions, la majesté avec laquelle il regarde l'intrus qui met le pied dans ses Etats, la conscience de sa force qui éclate dans tout son aspect, lui donne, plus qu'à tout autre, le droit de réclamer ce titre* »[623]. Ces considérations sont reprises par Paul Bourdarie qui met l'accent sur le rôle supérieur qu'il doit jouer dans le nouveau siècle à venir :

---

[618] Bruxelles, Lebègue (?), 1881. Cet ouvrage n'a malheureusement pas pu être consulté car nous n'en avons trouvé la trace.

[619] Bruxelles, Office de Publicité, s.d. {ca 1897}.

[620] Ainsi, son chapitre relatif à l'éléphant dans l'antiquité africaine est tiré de Stanley, dans *Comment j'ai découvert Livingstone*; dans son chapitre sur la chasse à l'éléphant par les autochtones, il retrace une chasse que narra Livingstone dans ses voyages en Afrique Australe, où il captura un éléphanteau après avoir tué la mère, et qui se laissa apprivoiser et suivait les voyageurs comme un chien; dans son chapitre consacré à une station de chasse et de dressage d'éléphants sauvages sur le territoire des Batokas-Bandas (territ. de Sikiri, rive gauche de la riv. Mozouma), il se référa à plusieurs méthodes de capture utilisées en Inde, au Siam; dans son chapitre consacré à l'ivoire, il s'inspira à nouveau du *Dernier Journal de Livingstone.*

[621] *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 1880, pp. 150-185.

[622] Ibid., p. 182.

[623] H.M. STANLEY, *Comment j'ai retrouvé Livingstone. Voyages, aventures et découvertes dans le centre de l'Afrique*, Paris, Hachette et Cie, 1884, p. 286.

« *L'Eléphant africain ne sera ni un combattant comme chez les Carthaginois, ni un acrobate comme dans les cirques romains, ni une nourrice sèche, comme parfois dans l'Inde, de nos jours, nous en ferons un travailleur et presque un colon* »[624].

Dans un article du *Mouvement Géographique* en 1886, à la question « *L'éléphant d'Afrique est-il domesticable ?* »[625], Wauters marque son opposition à l'assertion parue dans l'encyclopédie allemande de Ersh et Gruber qui mentionne que « *l'éléphant d'Afrique est le plus stupide, le plus lâche et le plus craintif de tous les éléphants ; aussi ne le dresse-t-on pas* »[626]. Harry Johnston, commissaire spécial de la reine d'Angleterre en Uganda, amateur et collecteur de faune, hésite toutefois à se prononcer sur la faisabilité d'une telle entreprise en affirmant que de jeunes éléphanteaux capturés meurent avant d'avoir atteint l'âge adulte faute de lait. Selon lui, les difficultés proviennent aussi de la nature de l'éléphant africain : « *The disposition of African elephant is too capricious and naturally savage to constitute him in any way a reliable beast of burden* »[627]. Selon Wauters, au contraire, la réussite de la domestication est incontestable par les preuves historiques de son dressage depuis l'antiquité par des « nations civilisées ». Pour le cas de l'Afrique, l'absence du phénomène est davantage du au manque d'initiative de ses populations sauvages qui ne chassent l'éléphant que pour des besoins alimentaires.

De même que Wauters, Bourdarie étaie la thèse de la domesticité de l'éléphant africain par les exemples historiques de son dressage à Rome pendant plus de cinq cents ans - depuis le règne de Ptolémée Philadelphe en 285 av. J.-C. jusqu'à celui de Dioclétien, 285 ap. J.-C. -, pour le service des armées, des cours et des cirques et par son exhibition dans les ménageries, les cirques et les jardins zoologiques à la fin du 19ème siècle[628]. A Bruxelles et Anvers, notamment, plusieurs de ces animaux, parfaitement dressés, servent à la promenade des enfants dans les jardins zoologiques.

Dans son *Etat Indépendant du Congo* paru à Bruxelles en 1899, Wauters change son fusil d'épaule. Comme il l'a fait pour l'ivoire, dont il soutient la politique de prélèvement de cette ressource puis la dénigre en réaction à son désaccord envers la politique royale au Congo, il évoque assez brièvement les projets d'utilisation des éléphants, susceptibles d'être domestiqués comme leurs congénères asiatiques, mais pense que le moment n'est pas encore venu d'entamer ces expériences au Congo car leur chasse et capture sont des

---

624 A.A./Agri 412 : D/dossier V : Momorandum sur la domestication de l'éléphant d'Afrique, P. Boudarie à Lebrun, 25/11/1897.
625 *M.G.*, 16/05/1886, pp. 39-40.
626 Tiré de l'*Allgemeine Encyclopädie der Wissenschaften und Kunste*, cité dans le *M.G.*, op. cit., p.39.
627 A.A/Aff. Etrang. 322 : dossier 434 : Conf. Londres, « Notes by Sir H. Johnston, Her Majesty's Special Commissionner in Uganda », et paru dans *Africa*, 1894, n°6, pp. 17-18.
628 « La domestication de l'éléphant d'Afrique », *Le Congo Illustré*, 24/04/1892, p. 74.

opérations coûteuses et l'Etat n'offre pas encore les aménagements nécessaires pour pouvoir tirer parti d'animaux « *aussi délicats et exigeant autant de soins* »[629].

Cependant, la cause de la domestication eut d'autres partisans. Tel fut le cas du commissaire de district du Stanley Pool, Jules Carton (1861-1934)[630] qui est frappé par l'importance du travail fourni par les éléphants durant ses termes au Siam et au Congo et consigne ses remarques dans une *Note sur l'utilisation rationnelle de l'éléphant* parue dans le *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales* en 1900. Chez Carton comme chez Wauters, l'utilisation de l'éléphant devient un critère d'appréciation du degré de civilisation atteint par différentes nations en développant l'antinomie qui lie l'utilisation des éléphants aux « nations civilisées » et son non-emploi aux « tribus sauvages ». Ainsi, selon eux, la cause du désintérêt de l'éléphant comme main-d'œuvre chez les Africains n'est pas à mettre sur le compte du caractère et du signe distinctif de l'éléphant d'Afrique mais tient essentiellement au caractère primitif des autochtones que Carton apparente à « *ces pauvres sauvages* {...} *sans commerce, sans industrie, formant de petits groupes sans cohésion nationale,* {...} *vivant au jour le jour comme les éléphants eux-mêmes* »[631].

L'utilisation de l'éléphant devient ainsi le symbole de l'entrée dans une ère nouvelle, celle de la pénétration de l'Afrique équatoriale et de son développement économique où il doit jouer le rôle d'auxiliaire dans le commerce et l'industrie, en réduisant la main-d'œuvre requise pour les chantiers de construction, les travaux agricoles et l'emploi d'engins mécaniques. En outre, son insensibilité aux maladies du bétail va prôner en sa faveur. L'époque est confrontée, en effet, à l'émergence de la peste bovine, véritable fléau qui s'étend dès 1889 après s'être déclarée en Erythrée, dans de nombreuses régions du continent où elle décime, selon les estimations de l'époque[632], plus de 95% de l'ensemble du bétail africain[633]. La maladie atteind l'Etat Indépendant du Congo en 1892 où Alfred Sharpe signale l'avoir rencontrée à cette époque le

---

[629] A.J. WAUTERS, *L'Etat Indépendant du Congo*, op. cit., p. 384. Il sembait au moment de la rédaction de son ouvrage de 1899 en opposition avec la ligne de conduite qu'il avait suivie au début de sa carrière de journaliste colonial officieusement chargé de défendre les actes de l'E.I.C. Il n'est donc pas étonnant que l'entreprise de domestication des éléphants, financée et présentée comme une œuvre royale, ne portât plus à ses yeux, un intérêt particulier et une nécessité urgente.

[630] Jules Carton (Ostende, 1861 – Ixelles, 1934) s'engaga comme agent d'administration en Afrique en 1888, chargé de réaliser des travaux d'amélioration de la route des caravanes; commissaire de district du Stanley Pool en 1889; construisit une route pour automobile reliant Matadi à Popokabaka en 1902. Il fut aussi désigné par Léopold II pour se rendre au Siam afin de procéder à la réalisation de fortification sur le fleuve Menam, dont le plan était conçu par Brialmont en 1894 (A. LACROIX, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 131-133 ; A. LEDERER, notice biographique, *B.B.O.M.*, t. VIIB, ARSOM, Bruxelles, 1977, col. 47-48).

[631] *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniale*, déc. 1900, n°12, p.825-6

[632] Pour l'Afrique orientale : A. SHARPE, "A Journey from the Shire River to Lake Mweru and the Upper Luapula", *Geographical Journal*, London, 1893, 1, pp. 524-533; F. STUHLMANN, *Deutsch-Ostafrika; mit Emin Pasha ins Herz von Afrika*, Berlin, D. Reimer, 1894.

[633] M. DAVIS, *Génocides tropicaux...*, op. cit., p. 221

long de la Luapula lors d'une expédition vers les lacs Tangayika et Moero[634]. Dans ce contexte, Carton se désole de la situation des éléphants d'Afrique dont rien ne justifie leur destruction qu'il qualifie de « *criminel(s), inhumain(s), anti-économique(s)* » et affirme la nécessité des gouvernements coloniaux à prendre des mesures pour accroître leur reproduction. L'ivoire peut être, selon lui, destiné à d'autres applications techniques. Il fournit l'exemple de croquis qui montrent des moignons de dents munis d'une armature métallique ou d'un outil mobile interchangeable en fonction du type de travail à fournir, « *absolument comme on munit l'ouvrier de l'outil convenant au travail qu'il a à effectuer* »[635].

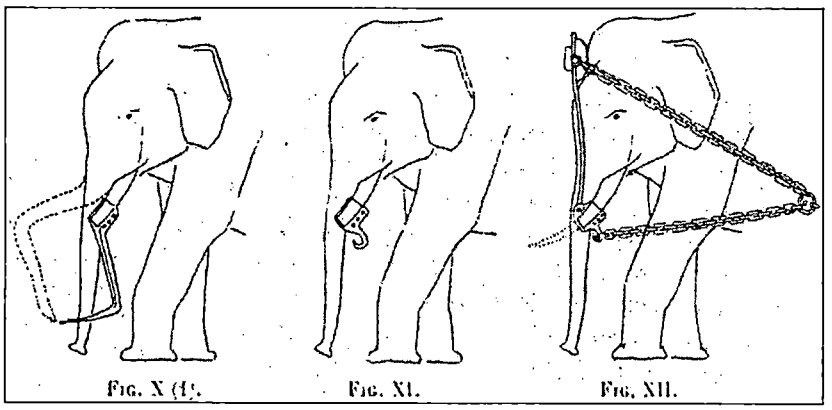

Fig. 14 Exemples d'application technique proposés par Jules Carton pour utiliser les éléphants au travail (« Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales », déc. 1900, p. 838).

1. 3. Premières tentatives de domestication

Le procédé de domestication va s'appliquer à l'éléphant, mais aussi à d'autres espèces dont le potentiel d'élevage a déjà été démontré dans d'autres colonies africaines, notamment le zèbre, l'autruche et le buffle. Dès les années 1896-1897, une sensibilisation aux potentialités de domestication de l'éléphant d'Afrique se manifeste de manière plus franche dans les quotidiens coloniaux de l'époque tels que *La Belgique Coloniale*, *Le Mouvement Géographique*, *Congo Belge* mais également dans des revues à vocation sportive et cynégétique, comme *Chasse et Pêche*, dont le sous-titre mentionne une préoccupation pour l'acclimatation et l'élevage.

[634] M. MAMMERICKX, « La peste bovine, Jules Bordet et le Centre Sérumigène de Cureghem », *Annales de Médecine Vétérinaire*, 2003-47, p. 198.
[635] *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales*, op. cit., p. 838.

D'autre part, Paul Bourdarie qui préconise depuis plusieurs années un essai de domestication de l'éléphant au Congo Français et signale les avantages considérables qui pourraient en être retirés, est chargé en 1896, par le ministre des Colonies, André Lebon (1859-1938)[636], d'une mission économique au Congo, comprenant l'étude de cette question avec l'examen sur place des moyens pratiques d'effectuer un essai probant de domestication de l'éléphant africain et trouver les conditions les plus favorables pour l'installation d'une station de dressage. En novembre 1897, Bourdarie envoie à Albert Lebrun (1854-1922)[637], directeur du département de l'Intérieur de l'E.I.C., un memorandum sur la domestication de l'éléphant d'Afrique[638]. Cette étude présente des mesures destinées à freiner sa disparition à court terme dans les Tropiques et revendique la nécessité d'un accord international à propos de la question des *Mesures Internationales de Protection de l'Eléphant d'Afrique.* D'après Bourdarie, l'initiative de cette proposition doit être prise par Léopold II, le principal concerné qui devrait réglementer strictement et méthodiquement le commerce et le marché de l'ivoire, avec l'établissement, en outre, d'un droit spécial sur l'ivoire industriel afin de favoriser la sculpure chryséléphantine admirée à l'*Expostion Internationale de Tervueren* en 1897 et préparer les conditions favorables à la domestication de l'éléphant - règles de chasse, alimentation des autochtones, établissement de territoires réservés avec interdiction de chasse, création de primes de capture, dressage et emploi. Ce projet, appuyé par le gouvernement français, est patronné par la *Société Nationale d'Acclimatation de France*, dont une circulaire lancée par son secrétaire général, le naturaliste Jules de Guerne (1855-1931), prouve que la Société se préoccupe de cette question mise à l'étude entre 1893 et 1896[639]. Bourdarie pousse à appuyer cette initiative gouvernementale par l'initiative privée, groupant des représentants de diverses sociétés et personnalités scientifiques et coloniales, afin de constituer dans un *Comité d'Initiative scientifique et économique*, analogue à celui qui s'est fondé dans le même but à Berlin. Ce *Comité* va être chargé d'un essai expérimental qui comporte plusieurs volets : l'établissement de plusieurs stations de capture et d'élevage au Congo français, un programme d'études scientifiques et

---

[636] Enseignant en histoire et en sciences politiques ; ministre du Commerce et des Colonies dans le gouvernement Jules Méline sous la Troisième République (1896-1898), il instaure en Afrique Equatoriale un régime de concesssion, rompant avec la tradition française de l'administration directe. En juillet 1898, il lança la Mission Afrique Centrale-Tchad, dirigée par les capitaines Paul Voulet et Julien Chanoine. Il devint ensuite administrateur de plusieurs sociétés importantes et un des dirigeants majeurs du capitalisme français, à la tête du *Crédit Foncier de France*, des *Messageries Maritimes*, de la *Compagnie du Canal de Suez* ou d'*Air France.* Il créa également la *Fédération des Industriels et des Commerçants Français* (1903) (notice biographique, *Wikipedia* ; voir aussi J. DUBOS, *André Lebon : Un homme d'affaires en République (1859-1938)*, Rennes, Presses Universitaires, 2001).

[637] Officier de l'armée belge, il est admis au département de l'Intérieur de l'EIC (1887) où il gravit les échellons de la carrière administrative et en devient directeur (1908). Retraité de l'armée sous le grade de lieutenant-colonel, il reste directeur à titre personnel (1910) et reste en fonction auprès du ministère des Colonies (jusqu'en 1914) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. 5, ARSC, Bruxelles, 1958, col. 532).

[638] A.A./Agri 412 : D/dossier V – domestication des éléphants – mission Laplume : memorandum, 25/11/1897.

[639] « Domestication de l'éléphant », *Chasse et Pêche*, 15/11/1896, p. 66.

économiques sur la domestication de l'éléphant africain, une impulsion aux initiatives collectives ou particulières et la recherche d'un capital financier voué à cette cause. Les résultats, s'ils sont probants, devraient aboutir à la constitution future d'une Société d'exploitation de type privé ou d'un service gouvernemental des éléphants, tel qu'il en existe aux Indes britanniques[640].

L'exemple des mesures préconisées par Bourdarie est révélateur de ses idées générales sur la colonisation qu'il considère comme un processus d'exploitation rationnelle, méthodique et féconde. La domestication de l'éléphant s'intègre donc parfaitement dans ses vues. Nous avons vu plus haut que ses critiques au sujet de la disparition de l'éléphant ne constituent qu'une facette d'une réprobation plus générale d'une colonisation « *razziant les pays de leurs forces naturelles et les produits du sol* »[641] et en compromettant l'avenir économique de ces régions. Selon lui, l'unique bonne méthode consiste à respecter les autochtones, à utiliser les forces naturelles et à assurer le renouvellement incessant et méthodique des produits du sol par l'agriculture et l'élevage, qui doivent devenir les principales activités déployées par les autochtones délivrés du portage.

Edouard Foà était également membre du *Comité*, comme Camille Saint-Saëns ou Henry Morton Stanley. Il tempère cependant l'optimisme de ses confrères par des observations nées de son expérience de chasse sur le terrain. En l'occurrence, que « *jamais sa domestication ne serait possible tant que sa chasse ne sera pas interdite* »[642] et qu'il faudra des années avant que l'éléphant retrouve sa confiance et ses habitudes pour pouvoir espérer l'approcher. Il attire aussi l'attention sur le nomadisme de l'éléphant engendré par la recherche de nourriture, mais aussi sur son caractère insaisissable à cause de la crainte du danger d'être la proie des hommes.

Lebrun va défendre en Belgique le projet français, notamment par le biais d'un article rédigé dans *La Belgique coloniale*[643] où il reprend le contenu de la conférence donnée par Bourdarie fin 1897 au *Club africain d'Anvers*. Il insista sur les avantages de la domestication de l'éléphant qui symbolise pour lui le triple changement opéré grâce à l'Occident en Afrique : la « *pénétration* » - le transport des vivres et des ressources, avant l'achèvement du chemin de fer -, la « *colonisation* » - la force de travail pour les grands travaux tels que l'établissement des plantations et l'économie de la main-d'œuvre humaine locale - et la « *civilisation et progrès des indigènes* » - le développement de l'agriculture et de l'élevage par les autochtones et celui de leur bien-être matériel et moral -. A partir de ce moment, *La Belgique Coloniale* devient le défenseur officiel de la domestication en publiant régulièrement des articles consacrés à l'utilité

[640] « Domestication de l'éléphant en Afrique », *Chasse et Pêche, Acclimatation, Elevage*, 15/11/1896, n°7, pp. 66-67.
[641] Ibid., p. 67.
[642] E. FOA, op. cit., pp. 311-313.
[643] « La domestication de l'éléphant d'Afrique », *La Belgique coloniale*, 21/11/1897, pp. 558-559.

économique de l'éléphant africain et en signalant les tentatives d'élevage de l'éléphant, mais aussi du zèbre et de l'autruche dans plusieurs colonies européennes. Ces écrits vont être sources de nouvelles interrogations et de nouveaux débats en Belgique sur la question. Penchons-nous, avant de les aborder, sur quelques exemples de domestication entreprise dans les possessions allemandes et britanniques d'Afrique.

a) Exemples de domestication dans les colonies européennes d'Afrique

En Afrique orientale allemande, la domestication du zèbre a été entreprise par Fritz Bronsart von Schellendorff[644] en 1889 dans son haras de Trakehnsen, au pied du Kilimandjaro, dans le district de Moshi où l'espèce est totalement protégée par mesure du gouverneur von Wissmann et où il possède deux kraals contenant une cinquantaine de bêtes. L'interdiction de sa chasse répond à la volonté, comme pour le cas français, de créer un réservoir important dans une zone où il peut se reproduire librement. Bronsart est le premier Européen à développer une méthode de capture, de dressage et de reproduction en captivité qui s'inspire de la méthode utilisée par les Cafres d'Afrique du Sud pour s'emparer du gibier, le *hopo*[645]. Il élève également des autruches dont il fait incuber les œufs selon des méthodes artificielles et dont le commerce est particulièrement florissant[646]. Il rédige des *Novelles aus der Afrikanische Tierwelt*[647]. Selon lui, l'exploitation et la protection rationnelle de la faune sont intimement liées, mais avec diverses gradations en fonction des espèces et des objectifs recherchés. Un grand nombre d'espèces possèdent des intérêts commerciaux, comme les espèces à plumes, à peaux, à dents et à cornes, tandis que d'autres peuvent être utilisées pour les exploitations agricoles et le transport et d'autres encore, pour soit l'élevage. Toutes ces espèces sont considérées afin de

---

644 Bronsart von Schellendorff fut engagé en septembre 1889 comme lieutenant dans les troupes défensives de von Wissmann où il prit part à des combats et expéditions, puis revint dans un détachement sur Moshi, la station au Kilimandjaro. Là, au pied du massif, il découvrit d'immenses troupeaux de zèbres, d'autruches, d'antilopes et entrouvrit le projet de donner au problème du transport en Afrique orientale une solution pratique, puis rejoint l'expédition de von Wissmann vers le lac Nyassa (1892). Il fonde ensuite la « Compagnie agricole du Kilimandjaro » pour l'élevage de zèbres et d'autruches et la capture d'animaux sauvages destinés aux zoos européens (1899), avant que celle-ci soit liquidée pour cause d'insuccès (1904). Il s'établit ensuite près de Nairobi où se devient fermier, guide et conseiller pour plusieurs grandes expéditions de chasse (jusqu'en 1912) (Préface de son ouvrage, cité supra).

645 Livingstone décrivit le *hopo* pratiqué par les « Bakouains », de la région de Kolobeng en Afrique du Sud, consistant en un piège qui consistait en « *deux haies, se rapprochant l'une de l'autre pour former un V ; très-épaisses et très-hautes, au sommet de l'angle qu'elles produisent, au lieu de se rejoindre complètement, elles se prolongent en droite ligne, de manière à former une allée d'environ cinquante pas de longueur, aboutissant à une fosse* {...}. *Les chasseurs dirigent par leurs cris les animaux qu'ils entourent, et les font arriver au sommet du hopo ; des hommes cachés en cet endroit jettent leurs javelines au milieu de cette troupes effrayée, qui, se précipitant par la seule ouverture qu'elle rencontre, s'engage dans l'étroite allée qui le conduit à la fosse ; les animaux y tombent l'un après l'autre, jusqu'à ce que le piège soit rempli d'une masse vivante qui permet aux derniers de s'enfuir en passant sur le corps des victimes* {...} » (D. LIVINGSTONE, *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe et voyagea à travers le continent de Saint-Paul de Loanda à l'embouchure du Zambèze de 1840 à 1856*, trad. H. Loreau, 2ème édit., Paris, Hachette, 1873, pp. 27-28.

646 *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales*, février 1903, p. 153-4 ; *La Belgique Coloniale*, 28/11/1897, p.572-573.

647 E. Haberland, Leipzig-R., 1912.

répondre aux demandes urgentes de l'Afrique orientale allemande en animaux de trait et en fournisseurs de lait et de viande[648].

Bronsart influence en Allemagne la constitution en décembre 1895 d'un comité d'inititative qui destiné à fournir des adhésions et des sources de financement pour des projets de dressage des éléphants pour ses territoires africains. Il estime en effet que l'éléphant est nécessaire au développement économique de l'Afrique orientale allemande et que des mesures doivent y être prises pour éviter sa disparition totale et préconise plusieurs mesures afin de restreindre les chasses pratiquées par les autochtones : pénalités sévères à l'encontre des abattages de femelles ou de jeunes, défense pour les chasseurs autochtones de vendre les défenses ailleurs qu'à la côte pour empêcher leur contrebande vers des colonies étrangères voisines, apprentissage aux populations locales des méthodes de capture des éléphants destinés à être domestiqués[649].

En 1896, le comité allemand étend son programme à l'élevage et à la domestication de tous les animaux utiles dans ses colonies africaines et principalement au dressage et à la reproduction des animaux de trait. Il jette, à cet effet, les bases d'une *Société pour la domestication et l'élevage d'animaux utiles dans les colonies allemandes*[650] qui, sous le titre d'*Appel aux amis de nos colonies*, lance une circulaire résumant son vaste programme de rationalisation rapide et effective de l'élevage de plusieurs espèces, en se portant d'abord sur celles qui répondent aux besoins actuels des colonies et dont des essais ont été concluants - poneys, ânes -, ensuite, sur celles pouvant faire l'objet d'expérimentation - zèbres, éléphants, buffles -, d'amélioration des races - chèvres, brebis lainières - et d'établissement de parcs d'élevages - porcs, volaille, autruches.

Un autre type de domestication, que nous n'abordons pas en détails parce qu'il dépasse le cadre strict ce chapitre, déborde de ses fins strictement scientifiques et utilitaires et se tourne vers le commerce des animaux exotiques comme une source d'activité lucrative assez imprévue mais non dénuée d'intérêt. Tel est le cas de la maison Carl Hagenbeck (1844-1913)[651] de Hambourg, qui fait fortune et devient le leader mondial spécialisé dans la livraison aux musées, ménageries et jardins zoologiques d'Europe d'animaux sauvages et exotiques. Il détient le monopole du commerce des animaux vivants sur la côte d'Afrique orientale.

---

[648] MRAC/Hist : Archives H. von Wissmann, 59.77 : Wildschutz London : F. BRONSART von SCHELLENDORFF, *Wildschutz in Deutsch-Ostafrika*, Berlin, Julius Gitterfeld, s.d., 5 pages.

[649] Article repris du *Kolonial Zeitung*, in *La Belgique Coloniale*, 20/03/1898, p. 140 ; *M.G.*, 20/12/1896, col. 623.

[650] *M.G.*, 12/07/1896, col. 344-345.

[651] Il reprend le commerce d'importation en animaux sauvages de son père, Carl Hagenbeck senior (1810-1887). Celui-ci a ouvert une ménagerie près du port de Hambourg (1863) qu'il passe à son fils qui y inaugure le *Carl Hagenbeck's Tierpark* (1874) ; son entreprise familiale devient le leader mondial d'exportation d'animaux sauvages ; il devient également directeur d'exhibitions ethnologiques (notice biographique, *Wikipedia* ; voir aussi C. HAGENBECK, *Von Tieren und Menschen – eine Autobiographie*, Berlin, 1909 ; H. THODE-ARORA, « Hagenbeck et les tournées européennes : l'élaboration du zoo humain », in N. BANCEL – P. BLANCHARD et alii, op. cit., pp. 81-89).

Pour se faire une idée du nombre d'animaux exportés, la *Dépêche coloniale* française énumère la liste des espèces procurées par l'un de ses agents en Abyssinie, dans la Kassala, où il détient ses propres terrains de chasse : seize lions, seize zèbres, trois hyènes, cent cinquante singes cynocéphales, une girafe et cinquante autruches sont entassés dans un convoi spécial embarqué à Djibouti sur le vapeur *'Norddeutscher Lloyd'* à destination de l'Allemagne[652].

L'ampleur d'un commerce d'espèces utilitaires tient aussi à la demande internationale pour les produits de luxe où les matières premières animales comme les peaux et les plumes sont particulièrement prisées. La domestication de l'autruche répond à cet engouement. Entreprise en Afrique du Sud à partir de 1830, elle vise à pallier son épuisement progressif, conséquence d'une chasse assidue de la part des Boers. De même que pour d'autres espèces fauniques chassées à outrance, l'autruche sauvage recule successivement à l'intérieur des terres. En 1890, elle ne s'observe que dans la région du Limpopo et au nord de celle-ci, entraînant une énorme hausse du prix d'achat de son plumage qui est multiplié par vingt-deux entre 1830 et 1890[653]. Pour réduire l'accélération de la destruction des autruches, les Anglais de la Colonie du Cap entament à leur tour sa domestication en 1864 dans des aires aménagées à leur intention, basé sur le modèle conçu par les Français en Algérie en 1857. Cette pratique n'est cependant pas exclusivement européenne car certaines populations africaines pratiquent son élevage. En témoigne Louis Chaltin, lors de son expédition vers le Nil où le gouvernement de l'Etat Indépendant espère, entre autres, promouvoir un commerce éventuel de plumes d'autruches et où ce dernier mentionnait que les Logoyas, population située sur la rive droite du Nil nilotique et d'autres éleveurs d'autruches ont jusqu'ici refusé d'avoir des rapports avec les étrangers et ont repoussé successivement les avances d'Emin Bey et de l'Emir Arabi qui voyaient dans le commerce de leur plumage une source de revenus, à l'instar du commerce des esclaves et de l'ivoire[654].

Les statistiques de l'époque démontrent l'importance de cette nouvelle domestication de l'autruche conçue sur un mode industriel, grâce à l'usage depuis 1873 de procédés d'incubation artificielle : il y a quatre-vingt-trois autruches domestiquées au Cap en 1865, plus de deux cent mille en 1894[655]. Entre 1879 et 1888, la Colonie du Cap exporte plus de mille tonnes de plumes, pour une valeur de près de deux cents millions de francs belges de l'époque. La concurrence de nouvelles entreprises établies en Amérique du Sud, en Australie, en Nouvelle-Zélande et à l'Ile Maurice à partir de 1880, met fin au monopole du Cap[656] où la crise des années 1920 entraîne l'abandon de cette mode. Les troupeaux, dont la garde et l'entretien deviennent onéreux, sont alors décimés

---

652 *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales*, avril 1910, p. 360-1.
653 J. MACKENZIE, op. cit., p. 90.
654 MRAC/Histoire : Fond L. Chaltin : cahier n° 21 : Chaltin au GG, poste du Mont Loka, 10/06/1987.
655 *M.G.*, 16/11/1884, p. 72.
656 Ibid., 15/04/1894, p. 84.

ou remis en liberté et abattus sans scrupules par les colons à cause de leurs déprédations dans les cultures.

b) Essais de domestication dans l'Etat Indépendant du Congo : l'éléphant et le zèbre

L'éléphant

En 1898, Léopold II réagit à la proposition de Paul Bourdarie, malgré l'expérience avortée du transport des éléphants indiens vers le Tanganyika en 1879-1880. Dorénavant, l'Etat Indépendant va faire appel à ses propres agents et leur prescrire la capture d'éléphanteaux dans le but de les domestiquer. A cette époque, les journaux français font grand bruit autour de la capture et du dressage d'un jeune éléphant à la mission catholique de Ste Anne du Fernan-Vaz, situé dans le vicariat apostolique du Gabon[657]. Au mois de juillet, le roi charge le commandant Jules Laplume (1866-1929)[658], de s'initier aux procédés de capture et de domestication[659]. Ce dernier note dans son rapport : « *Les pères le préfèrent à vingt nègres pour son travail et pour sa sagesse : pas de discussion avec lui et rien que la surveillance d'un enfant, il transporte les matériaux avec un petit wagonnet* »[660].

Laplume se rend ensuite dans le Bas-Uele en 1900 afin de faire un premier essai à Kiravongu, en pays zande au confluent de l'Uele et du Bomokandi, une région boisée, aquifère et riche en populations éléphantines et que cet officier connaît bien pour y avoir participé à la campagne menée par l'Etat contre les Mahdistes et avoir été chef de poste à Niangara et Dungu entre 1892 et 1898. Il a tissé des contacts avec les populations locales et s'est déjà initié à leurs méthodes de chasse[661]. Les essais de domestication vont être diversement commentés en Belgique, certains suivant avec enthousiasme les travaux de Laplume et de ses adjoints. Néanmoins, son expérience préalable du terrain ne suffit pas pour obtenir des résultats probants. Ses rapports mensuels laissent apparaître les difficultés inhérentes aux captures : l'impossibilité de capturer des adultes par la méthode traditionnelle des fosses et par les *keddah*, système

---

[657] En 1870, le voyageur anglais Winwood READE, mentionnait que les Fan emprisonnaient des éléphants dans un vaste enclos, le *nghâl*, selon une procédure reconnue, afin de pouvoir les tuer plus facilement. Reade en fut témoin occulaire surpris de la scène qu'il rapporta dans son ouvrage *The African Sketch-Book* (2 vol., London, Smith, Elder & C°, 1873, pp. 120-130) et dont une gravure orne le frontispice.

[658] Instituteur de formation, il est maréchal des logis (1892). Sergent de la Force publique, commissionné pour l'expédition Delanghe vers le Nil où il mène des opérations contre les Mahdistes avant de devenir chef de poste à Niangara et de rejoindre la colonne Chaltin en partance vers le Nil ; il est ensuite chef du poste de Dungu (1892-1898) ; capitaine de la Force publique, il réprime la révolte des Babwa, puis est nommé chef de zone de 2ème classe de l'Uele (1899-1903) ; chef de poste d'Api, il y dresse des éléphants et mène une campagne contre le sultan Djabir (1904-1911) ; directeur de la station expérimentale de domestication des éléphants à Api (1911-1920) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 53).

[659] A.A./Agri 412 : D/dossier V – domestication des éléphants – mission Laplume : rapport du RP G. Brichet à Léopold II, mission Ste Anne, Fernan-Vaz, 28/10/1898.

[660] A.A./Agri 412 : op. cit. : rapport de Laplume, Boma, 30/08/1899 ; *M.G.*, 19/11/1899, pp. 554-555.

[661] A.A./Agri 421 : D/dossier IV – domestication de l'éléphant de l'Uele : texte dactylographié titré *L'éléphant africain*, s.l.n.d., 31 pages.

d'enclos d'origine indienne et la méconnaissance de leur comportement migratoire et des saisons et zones plus propices aux captures. Les éléphanteaux capturés sur place meurent très rapidement[662]. Devant l'insuccès de la mission, Laplume est placé par décision du gouverneur général Wahis sous le contrôle du chef de la zone Uere-Bomu où il effectue ses chasses tandis qu'une instruction est adressée aux autorités locales pour entreprendre d'autres essais dans les régions de l'Equateur, de la Province Orientale et du Bas-Congo. Au Bas-Congo, dans le district de Matadi, Paul Van Bellighen (1858-1931)[663], intendant du poste de Congo da Lemba en 1898 et organisateur des services de transport entre Matadi et Léopoldville, est chargé de ces essais. Ceux-ci se révélent également infructueux. Ce dernier attribue les causes de cet échec au manque de moyens mis à sa disposition et à l'inaptitude des autochtones à les capturer et à apprécier les conséquences d'une domestication :

> « *ils se laissent dominer par leur goûts carnivores {...} et je n'en connais pas un qui ait compris l'opportunité de manœuvre qui doivent amener à la capture {...}. Pendant les opérations, ils perdent tout raisonnement et commettent les fautes les plus grossières ; sans direction sévère, ils n'ont bientôt plus d'autre allure que celle d'une meute de chiens courants* ».

Pour lui, le Blanc doit posséder à son tour des compétences dignes du commandement militaire pour mener les opérations à leur terme : « *le goût de la chasse, du coup d'œil, du sang-froid, de l'autorité, de l'énergie, de la patience, de l'endurance. Pour les domestiquer, il faudra posséder le don de se faire comprendre des animaux* »[664].

Laplume réussit à la longue à maintenir quelques femelles en vie - trois en 1901, neuf en 1902, dont quatre dressées à la marche et au transport à dos et cinq destinées au dressage. Les procédés de capture pour obtenir des jeunes fut soumis à la réprobation du gouvernement britannique car ils nécessitent de tuer les mères, ce qui n'est pas conforme à la *Convention* de Londres signée en 1900 par l'Etat Indépendant pour la protection de la faune sauvage où une clause interdit de tuer des femelles accompagnées de leurs petits. Une demande officielle émane pour faire cesser ces abus[665].

Nous pouvons nous faire une idée du nombre d'éléphants tués par cette méthode entre 1900 et 1902 par la quantité d'ivoire - mille quatre cents kilos - remis dans divers postes suite aux décès des animaux. Si nous estimons que le

---

662 MRAC/Hist : Papiers J. Laplume (53.53.2) : *Résumés des raports sur capture et dressage des éléphants* (02/04/1900-31/12/1919).

663 Diplômé en pharmacie de l'Université de Bruxelles (1884), il est engagé comme clerc de 2ème classe auprès de l'EIC et est envoyé aux Stanley Falls (1890) puis devient sous-commissaire de district (1892) ; sous-intendant de 2ème classe, il travaille à l'administration des Travaux Publics de Matadi (1894) et est ensuite nommé intendant au poste agricole de Lemba où il organise les transports entre Matadi et Léopoldville (1898). Il est envoyé en mission spéciale en Afrique occidentale (1903-1904) (A. VERLINDEN, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 43-44).

664 « La chasse et la faune dans la région des Cataractes », *La Belgique Coloniale*, 01/12/1901, p. 569.

665 A.A./Aff. Etrang. 322 : dossier 435 : Const. Phipps au chevalier de Cuvelier, British Legation, Brussels, 28/05/1903.

poids moyen d'une défense correspond à dix kilos, septante éléphants ont pu être abattus. Comme ceux-ci sont essentiellement des femelles et des jeunes, nous pouvons considérer par conséquent que ce chiffre est un minimum et que cent quarante à deux cents éléphants ont pu être tués en deux ans seulement[666], ce qui correspond à un pourcentage de réussite de capture d'éléphants vivants variant entre 4.5 à 12.8 pourcent du total des chasses. Dès 1903, une vingtaine de chasseurs et chefs autochtones sont initiés aux chasses et aux captures. Ces longs mois passés à observer les éléphants apprennent à Laplume à mieux connaître leur mode de vie et leurs migrations, permettant de mettre au point un mode de capture plus empirique qui fournit des résultats et réduit les abattages inutiles. En mars 1909, Laplume mentionne une chasse à l'ouest de la station d'Api qui pourvoit trente-trois éléphants dont sept décèdent pendant et après la capture et quinze sont relâchés à cause de leur trop petite taille. Cette attention à réduire les abattages ne l'empêche pourtant pas de tuer vingt autres éléphants pour « *défense personnelle* » alors qu'il dénonce par la même occasion le massacre des éléphants de la région par les populations locales selon des procédés traditionnels :

> « *Les chasseurs n'ont plus rien trouvé : parce que les indigènes massacrent les éléphants au moyen d'incendies, Gapia pour sa seule part en a détruit 34 en une chasse ; au Nord de l'Uéré les villages sont bondés de crânes d'éléphants* »[667].

La station possède en 1907 un troupeau de vingt-cinq éléphanteaux. En août 1904, le siège de l'établissement est transféré à Api, un ancien poste militaire abandonné en 1896 et situé sur la rive gauche de la rivière Uere. La station connaît de nombreuses vicissitudes mais continue à se développer grâce à l'énergie et à la faculté d'adaptation de ses dirigeants sur le terrain. Le succès de l'entreprise continue à être mis en doute en Belgique et surtout au Congo car l'utilisation pratique de l'éléphant africain pour les transports et les travaux agricoles exige de longs délais et est dès lors considérée comme une œuvre de peu d'avenir, coûteuse et aléatoire. Les frais entraînés par la capture et la domestication des éléphants constituent l'objection principale à toute poursuite des opérations, malgré les économies demandées par Liebrechts pour restreindre les frais de la station au strict minimum. La réduction des dépenses engendre par la même occasion une diminution du salaire des chasseurs autochtones qui ne réïtèrent plus d'autre engagement. Jusqu'en 1913 pourtant, l'ivoire recueilli pendant les chasses permet d'amortir tous les frais.

Les chasses sont suspendues à partir de la guerre et la station d'Api perd la source de ses recettes. La domestication grève le budget colonial à partir de 1914 où les frais annuels oscillent entre vingt et trente mille francs belges[668]. Le directeur de l'Agriculture du ministère des Colonies, Edmond Leplae (1868-

---

[666] MRAC/Hist : Papiers J. Laplume, op. cit., Bomokandi, 31/12/1902.
[667] MRAC/Hist : ibid., rapport Laplume, 31/03/1909.
[668] E. LEPLAE, « La Domestication de l'Elephant d'Afrique au Congo belge », *Bulletin agricole du Congo Belge*, mars-décembre 1918, p.37-38.

1941)[669] va néanmoins supporter l'entreprise plusieurs fois menacée de suppression. L'idée de domestiquer l'éléphant africain va ainsi être fermement encouragée et soutenue par l'administration de Bruxelles qui est convaincue de ses services en matière de transport[670]. Il importe dès lors de lui donner une grande extension et de développer corollairement la domestication d'autres races d'animaux. Leplae pense à introduire le chameau au Bas-Congo et au Haut-Uele, à dresser le zèbre et le buffle au Katanga et dans l'Uele et à entreprendre l'élevage de l'autruche. L'*Expansion Belge* du mois de janvier 1912 témoigne de l'importance que représente la question du portage, en attendant un avenir ferroviaire effectif pour la colonie :

> « *il convient qu'on cherche à utiliser tous les « moteurs » pratiques, afin de devoir recourir le moins possible au « moteur-homme ». Dans cet ordre d'idées, l'élevage de l'éléphant présente un réel intérêt humanitaire et économique* »[671].

Comme preuve, la revue présente l'exemple de domestication réussie par les missionnaires de Buta pour le transport agricole, de même que les essais prometteurs de domestication du buffle rouge en vue de la production de viande de boucherie. La station de domestication des éléphants est sauvée en 1919 par l'intervention du roi et entre à partir de 1922 dans la période de production où les éléphants vont être employés aux transports de machines et de coton entre Buta et Bambili. La Station de Domestication va connaître un lent mais réel développement. Nous y reviendrons plus tard dans le chapitre consacré au développement du *Parc National de la Garamba*, dans le Livre III[672].

Le zèbre

D'autres tentatives de domestication vont être menées auprès du zèbre du Katanga. L'exemple de Bronsart von Schellendorff[673] au Kilimandjaro avait démontré son aptitude au dressage comme animal d'attelage et sa résistance aux maladies, provoquées par la tsé-tsé et qui décimait les bêtes de trait[674]. Ce constat doit cependant être tempéré par le fait qu'il n'allait plus être utilisé comme animal de trait mais élevé uniquement en vue de l'exportation par les marchands de Hambourg.

---

[669] Diplômé d'ingénieurie agricole de l'Institut supérieur d'Agriculture de l'Université de Louvain (1891), il y est chargé du cours de génie rural (1894) puis d'économie rurale et de cultures spéciales (1898). Il obtient un poste d'agronome de l'Etat, désigné pour les circonscriptions d'Ypres et de Tournai (1891) et organise à cet effet de nombreuses missions en Europe et dans d'autres continents. Il est nommé directeur général de la direction de l'Agriculture au ministère des Colonies (1910-1933), où il développe notamment un premier noyau de colonisation au Katanga, l'introduction de la culture du coton, l'établissement des cultures obligatoires à caractère éducatif et l'organisation d'un crédit agricole. Il poursuit son enseignement à Louvain et est membre de nombreuses institutions techniques et scientifiques belges et étrangères (M. VAN DEN ABEELE, notice biographique, in *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 515-518).

[670] *Bulletin agricole du Congo Belge*, décembre 1910, p. 152.

[671] *L'Expansion Belge*, janvier 1912, p. 14.

[672] Voir cette thèse, p. 748.

[673] Extrait du *Deutsche Kolonialzeitung*, in *La Belgique Coloniale*, 28/11/1897, p. 572-573.

[674] E. LEPLAE, « La question agricole », in *La Politique économique au Congo Belge. Rapport au Comité permanent du Congrès colonial*, Bruxelles, 1924, p. 177.

Au Congo, suite aux résultats assez satisfaisants obtenus par Laplume, le *Comité Spécial du Katanga* (C.S.K.) se propose de tenter de son côté, un essai de domestication de l'éléphant et du zèbre[675]. Les zèbres abondent dans les plaines et les plateaux des territoires soumis à sa gestion, comme l'ont déjà signalé plusieurs agents de l'Etat de passage dans la région, tels que Le Marinel, Delcommune, Reichard, Jacques et Lemaire. La question est urgente car la récente découverte de mines dans le sud du territoire katangais astreind le C.S.K. à expédier, en vue de leur exploitation, des machines et d'autres lourdes pièces pour lesquelles le transport à dos d'hommes s'avère largement insuffisant. La main-d'oeuvre destinée au portage est peu aisée à trouver et la population de la région est clairsemée. Un article du *Petit Bleu* paru en avril 1901 fait alors mention d'essais d'utilisation du zèbre comme bête de trait et de selle en Uganda et s'appuie sur le rappport publié par le vétérinaire R.-J. Stordy qui a constaté l'immunité du zèbre contre la mouche tsétsé lors de ses observations menées en Afrique orientale britannique et en Uganda entre 1889 et 1900 pour le compte du gouvernement anglais[676]. Les recherches du docteur David Bruce (1851-1933)[677] au Natal en 1894 confirment entretemps les observations de certains explorateurs comme Livingstone, Oswell[678], Stanley, Baines et Selous sur la connexion directe entre le gibier et la tsétsé et prouvent que les trypanosomes de la *Glossina morsitans* naissent dans le sang du gros gibier, en particulier, des ongulés[679]. D'après Stordy, ces animaux abondants

---

[675] MRAC/Hist : C.S.K., dossier XXII-I, n°133 : lettre du président CSK Droogmans au major Weyns et au capitaine Tonneau, Bruxelles, 10/05/1901.

[676] MRAC/Hist : C.S.K., dossier XXII-I, n° 133 : lettre du président CSK à Weyns et Tonneau, Bruxelles, 10/05/1901.

[677] Pathologiste et microbiologiste, né en Australie de parents écossais, il est renommé pour avoir découvert la bactérie causant la Fièvre de Malte. Il travailla comme médecin général dans le *Army Medical Service* de l'hôpital de La Valette à Malte (1883) où il découvre la bactérie causant la fièvre de Malte. Il retourna en Angleterre (1889) où il devint professeur assistant en pathologie de la *RoyalArmy Medical School* à Netley où il introduit les méthodes expérimentales et bactériologiques de Pasteur et Lister. A la demande du gouverneur Walter Hely Hutchinson, il s'embarque pour le Natal (1894) pour étudier l'épizootie *nagana* qui affecte les troupeaux du Zoulouland et où il découvre l'action des trypanosomes, des parasites du sang dans la maladie et le vecteur de la mouche tsétsé inoculant celui-ci au bétail ; il étudia également la cause de la fièvre entérique parmi les troupes britanniques durant la Guerre des Boers (1899-1902). Il dirigea la *Royal Society's Sleepinck Sickness Commission* en Uganda (1903 et 1908-1910) et au Nyasaland (1911) (notice biogaphique, *Who Named It ? Dictionary of Medical Eponyms*).

[678] Livingstone et Oswell narraient les ravages de la tsétsé sur le bétail qui les accompagnait dans leur expédition. Livingstone racontait la perte pendant son voyage chez les Banajoas de 43 bœufs et il était persuadé qu'une vingtaine de tsétsé seulement les avaient piqués ; Oswell, quant-à-lui, perdit 49 bœufs sur 57 (in « La mouche Tsétsé », *L'Afrique explorée et civilisée. Journal mensuel*, Genève, 05/12/1881, p. 12).

[679] J. MACKENZIE, op. cit., p. 235 et svtes. Il faut également souligner que Bruce fut chargé de cette enquête au Zoulouland où les Boers enregistrèrent une grande perte de leur bétail qui était confiné dans les basses terres du Zoulouland, dans le nord-est de la province du Natal. Ils ignoraient en effet qu'avant la ruine du royaume zoulou par les colons hollandais, le bétail et les cheveaux pâturaient dans les terres d'altitude pendant la saison humide et étaient ramenés en basses terres durant la saison sèche ; cette transhumance permettait d'éviter les épidémies et les attaques de la tsé-tsé (voir à ce sujet « Les trypanosomiases africaines », in P.G. JANSSENS – M. KIVITS – J. VUYLSTEKE (dir.), *Médecine et hygiène en Afrique centrale de 1885 à nos jours*, t. II, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, p. 1452).

constituent une importante réserve pour les besoins militaires de l'empire britannique, avec l'ambition de les employer au transport et à la reproduction[680].

Beaucoup de témoins de l'époque apportent leurs considérations après avoir observé les signes du passage de la mouche et opèrent une disctinction entre les deux réservoirs possibles de la maladie, la faune sauvage et la faune domestique. Charles Lemaire, de retour de sa mission scientifique au Katanga en 1900 fournit des observations sur la tsétsé à la *Société royale de Géographie d'Anvers*[681]. Il reprend les considérations de Harry Johnston, qui récolte des tsétsés pour le compte du British Museum de Londres et leur attribue les difficultés d'occupation et l'isolement du centre africain. Celui-ci considère que le gibier sauvage, buffle, antilope et zèbre, résistent à leurs piqûres, tandis que les animaux domestiques tels que le bœuf, la chèvre et le cheval y succombent[682]. Edouard Foa établit la même constatation mais ajoute que cette mouche suit le grand gibier :

> « *on peut être certain qu'elle existe partout où on la trouve. Quand les animaux sauvages sont exterminés dans un endroit, le tsé-tsé en émigre. Elle affectionne particulièrement le buffle et les grandes antilopes; on peut aussi être certain qu'on trouve ces animaux partout où l'on rencontre la tsé-tsé, tandis que, dans certains districts de petit gibier, on ne la voit pas* »[683].

Au contraire, elle disparaît avec le gibier chassé par l'homme, se réfugiant dans des contrées de plus en plus inaccessibles. Cette thèse offre aux chasseurs un argument supplémentaire pour exterminer la faune sauvage :

> « *Par suite de la mutliplication des armes à feu et de la chasse acharnée que l'homme livre à tout gibier et surtout au buffle, on peut prévoir la disparition lente et graduelle de l'insecte terrible, et l'époque où, sur certains points aujourd'hui infestés de l'Afrique centrale, les colons pourront s'établir sans crainte* »[684].

Le C.S.K. estime dès lors qu'il est de « *son devoir de contribuer, dans la mesure de ses moyens, aux recheches, les territoires dont il a la gestion étant plus que tous autres désignés pour poursuivre, avec le plus de chance de succès, les études y relatives et ses ravages* »[685]. Bien plus, il s'agit de remonter à la source de l'obstacle au développement de l'élevage et de trouver le moyen de le contourner. Plusieurs médecins internationaux, les Dr Ascenzo, Massey, A. Pearson (1876-1923), G. Polidori (1872-1924) et Neave, de même que la mission au Congo de la *Liverpool School of Tropical Medicine*, fournissent des renseignements au sujet de la dissémination de diverses espèces de tsétsés. Les recherches du médecin français Alphonse

---

[680] *Bulletin de la Société d'Etudes coloniales*, 16/01/1901, p. 446.
[681] Compte rendu parus dans *La Belgique coloniale*, 24/03, 31/03, 07/04/1901.
[682] Ch. LEMAIRE, « La mouche tsétsé », *La Belgique coloniale*, 07/04/1900, p. 61.
[683] E. FOA, *Du Cap au lac Nyassa*, cité dans *M.G.*, 25/09/1898, col. 482.
[684] « La mouche tsétsé », *L'Afrique explorée et civilisée. Journal mensuel*, Genève, 05/12/1881, p. 120.
[685] MRAC/Hist : C.S.K., dossier XXVIII, n° 346 : lettre de Droogmans à Tonneau, Bruxelles, 09/06/1903.

Laveran (1845-1922)[686], mis à la disposition du C.S.K. pour étudier les ravages de la tsétsé sur les animaux domestiques, vont cependant infirmer en 1906 la thèse de la résistance du zèbre à ses piqûres. Il semble bien qu'au contraire, il est l'une de ses premières victimes, tout comme le bœuf.

Nous n'entrerons pas dans les détails de ce foyer non humain dont les animaux sauvages et domestiques sont les réservoirs des trypanosomes et la cause de survie des glossines. Nous renvoyons à la lecture du monumental et indispensable ouvrage de John Ford, *The role of the Trypanosomiases in African Ecology : A Study of the Tsetse Fly Problems*[687], basé surtout sur les colonies britanniques mais qui mentionne toutefois des situations des colonies belge et française. Sur ce thème, Helge Kjekshus, a également analysé les relations entre la tsétsé et le bétail au 19ème siècle par ce qu'il nomme le « *Cattle Complex* » et plus spécifiquement la réponse apportée, avant la colonisation britannique, par plusieurs populations pastorales est-africaines à la présence de la mouche, leurs connaissances sur le sujet, ainsi que le contrôle écologique induit lors de la colonisation britannique et ses conséquences[688]. De même, le rôle des animaux domestiques et des animaux sauvages en tant que réservoir des trypanosomes pathogènes pour l'homme est mis en évidence dans l'ouvrage de référence dirigé par P.-J. Janssens, M. Kivits et alii, consacré à l'histoire de la médecine et de l'hygiène en Afrique centrale entre 1885 et 1990[689].

Des essais de domestication du zèbre ont été tentés, nous l'avons vu plus haut, en Afrique Orientale allemande par le baron Bronsart von Schellendorff. Celui-ci annonce officiellement qu'il est disposé à fournir des zèbres dressés en Europe au prix de 200 à 300 roupies par tête. Le C.S.K. se met en contact avec lui et avec Carl Hagenbeck pour obtenir des renseignements précis à ce sujet. Deux agents du C.S.K., le lieutenant Ferdinant Nys (1865-1915)[690] et l'éleveur

---

[686] Médecin et parasitologue né à Paris, nommé professeur agrégé des maladies et épidémies des armées (1871), il fut envoyé en Algérie à l'Hôpital militaire de Bône (1878-1879) où il étudia le paludisme et découvre l'hématozoaire du paludisme à l'Hôpital militaire de Constantine (1880). Professeur d'hygiène militaire à l'Ecole du Val-de-Grâce (1884-1894), élu membre de l'Académie de Médecine (1893). Retraité de l'armée, il entra comme chercheur bénévole à l'Institut Pasteur (1897) où il publia fréquemment dans les *Annales de l'Institut*, ainsi qu'avec F. Mesnil, *Trypanosomes et trypanosomiases* (1904). Il participa à la sous-commission de l'*Association scientifique internationale d'agronomie coloniale* chargée d'établir des instructions pour la mission de la maladie du sommeil au Congo Français (1906). Prix Nobel de physiologie et de médecine (1907), il fondait avec E. Marchoux la *Société de pathologie exotique* et en fut le premier président (1908-1920) (notice biographique, *Biographies – Archives de l'Institut Pasteur*).

[687] Oxford, The Clarendon Press, 1971.

[688] H. KJEKSHUS, op. cit., pp. 51-79.

[689] « Les Trypanosomiases », in P.-J. JANSSENS – M. KIVITS – J. VUYLSTEKE (dir.), *Médecine et hygiène en Afrique centrale de 1885 à nos jours*, t. II, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 1992, pp. 1465-147.

[690] Il s'engage pour l'EIC avec le grade de sous-lieutenant et est affecté à l'expédition Van Kerckhoven dans le Haut-Uele avant de devenir chef de poste aux Amadis où il lutte contre les Makrakra en révolte (1893-1895) ; il fait partie d'une mission de domestication du zèbre au Katanga (1902-1905) puis repart au Congo comme direction f.f. de la Compagnie du Lomami (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. V, ARSC, Bruxelles, 1958, col. 645-646).

de bétail Hubert Putz (1877-1961)[691] sont chargés en 1902 du dressage et de la domestication des zèbres et des éléphants au Katanga, avec la tâche préliminaire de localiser leur présence ainsi que celle des tsétsés pour trouver un terrain apte à leur établissement et de s'initier aux méthodes de capture pratiquées par Laplume dans l'Uele. A cette fin, le président Hubert Droogmans (1958-1938)[692] sollicite les chefs de secteurs et les agents du Comité à contribuer à la « *réussite des essais qui vont être tentés en vue de la capture et de la domestication des animaux précités, en accordant, en toutes circonstances, aide et assistance au personnel de cette mission spéciale* »[693]. Il offre de fortes primes aux chasseurs d'éléphants et aux autochtones pour leur en procurer. Installé à Lufwa, dans la région de Sampwe, Nys dut faire face à plusieurs difficulté : l'insuffisance d'une main-d'œuvre disponible, les trois cents hommes recrutés étant « *bien loin des milliers d'hommes employés à Kilima Njaro et qui leur sont indispensables* »[694], l'insuffisance de ressources alimentaires, végétales et carnées pour les nourrir et le refus du C.S.K. d'enrôler des soldats ou des étrangers au Katanga. Il ne tolère pas non plus le port de fusils albinis par des équipes de chasseurs autochtones, contrairement à la pratique courante chez Laplume dans l'Uele. Le Comité craind, en effet, que pareille autorisation, auprès d'hommes laissés à l'aventure durant plusieurs jours, crée des tensions avec la colonie anglaise toute proche pour violation de territoire par des soldats en armes[695].

Les résultats de chasse à l'éléphant vont êtret consternants, à cause du manque des limitations évoquées ci-dessus et par les mouvements des éléphants qui migrent dans les zones marécageuses durant la saison sèche, où ils sont inaccessibles ou traversent le Luapula en territoire britannique.
Devant cet échec, les efforts se focalisent sur la capture des zèbres. En juillet 1904, l'équipe capture nonante zèbres, mais en perd la moitié dans les mois qui suivent. Bien vite, les membres de la station constatent l'impossibilité de les dresser et le Comité fait proposition de les capturer dans un seul but d'élevage et de domestication aux fins de reproduction. En 1905, un zèbre sauvage vaut

---

[691] Engagé comme éleveur de bétail et agent de culture par l'EIC à Luluabourg (1899) où il construit une ferme et constitue un cheptel bovin et ovin et participe à l'installation de centres d'élevage dans plusieurs autres postes du district ; il entre ensuite au service du CSK (1902) et est adjoint à Nys à la capture et l'élevage de zèbres puis devient chef de poste du Comité à Lubefu, dans le Lomami (1905-1909) (M. WALRAET, notice biographique, *B.B.O.M.*, t. VI, ARSOM, Bruxelles, 1968, col. 833-834).

[692] Diplômé de l'Institut de commerce d'Anvers (1877), il occupe le poste de chancelier au consulat général de Belgique à Philadephie (1878) avant de devenir secrétaire général du département des Finances de l'EIC (1894). A la reprise de l'Etat par la Belgique, il devient secrétaire général du ministère des Colonies (1908-1911). Il siège également à la présidence du CSK (1909-1928) durant laquelle il fait publier la première *Carte du Katanga* (1904) et y crée un service géographique et géologique (1919) qui publia la série de l'*Atlas du Katanga*, organise une ferme expérimentale et entreprend la culture du quinquina pour lutter contre la malaria ; il est l'initiateur du Conseil supérieur de l'Hygiène coloniale (M. ROBERT, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 242-247).

[693] MRAC/Hist : C.S.K., dossier XXII-I, n° 133 : lettre du président CSK à Weyns, Bruxelles, 14/11/1902.

[694] MRAC/Hist : C.S.K., dossier XXII-I, n° 133 : rapport de Nys, 01/12/1903.

[695] MRAC/Hist : C.S.K., ibid. : lettre de Tonneau à Droogmans, Lukonzolwa, 13/08/1903.

1500 Bef tandis qu'un zèbre dressé en vaut le double[696]. Cependant, le nombre de décès des zèbres capturés ne cesse d'augmenter et après quatre années de succès médiocre, il subsiste une dizaine de bêtes laissées dans un état de semi-liberté. Une violente tornade va démolir une partie de l'enceinte du kraal et rendre la liberté aux animaux emprisonnés ; cet événement met un terme définitif à cette expérience.

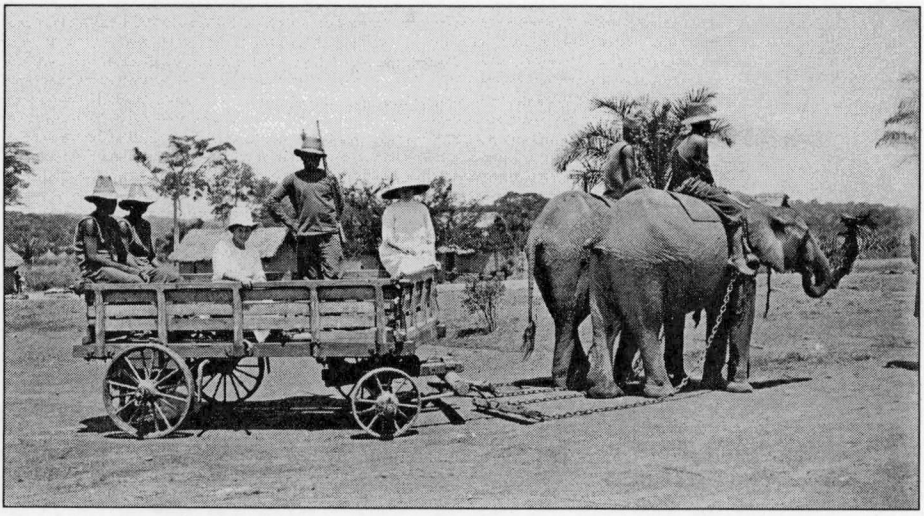

Fig. 15 Mesdames Laplume et Hutereau à la station de domestication des éléphants à Api, dans le Haut-Uele en 1913 (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. HP.153.53.93).

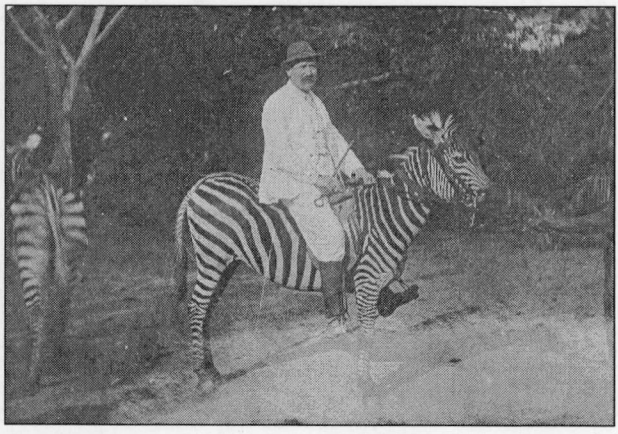

Fig. 16 L'agent du Comité Spécial du Katanga, le commandant Tonneau, en selle sur un zèbre domestiqué dans le Haut-Luapula (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 59.59.1215).

[696] *M.G.*, 23/07/1905, col. 537.

2. Dispositions législatives prises par l'Etat Indépendant du Congo en faveur de la protection de la faune sauvage

Nous avons vu qu'à la fin du 19ème siècle s'engage un combat de longue haleine entre les intérêts purement économiques d'une exploitation empirique et aléatoire des ressources naturelles et une conscientisation de plus en plus aigüe à propos du phénomène global de la diminution, voire de la disparition de certaines espèces fauniques sur l'ensemble du continent africain colonisé. La sonnette d'alarme est tirée et les pressions politiques émergent à partir de la décennie 1890, sur les principes de la Colonie du Cap, inaugurant de nouvelles attitudes à l'égard de la préservation faunique. Leurs applications apparaissent dans plusieurs actes législatifs des territoires britanniques et allemands d'Afrique orientale. Le continent africain ne détient pourtant pas l'apanage de cette nouvelle tendance. En Asie, d'autres colonies européennes s'inscrivent dans le mouvement, comme l'archipel indonésien où les Hollandais appliquent en 1909 une ordonnance pour la protection des animaux sauvages, *Berscherming ter wilden dieren* dont l'origine remonte à 1895 lorsque des naturalistes amateurs rédigent d'alarmants rapports sur le nombre d'espèces locales, animales et végétales, menacées. Parmi elles se trouvent le paon de Java, le rhinocéros, le banteng et l'orang-outan[697].

Les législations prescrites ne concernent pas uniquement la protection de la faune sauvage mais, dans un souci de circonscrire notre étude au cas de celle-ci uniquement, les considérations que nous proposons écartent volontairement les actions des Etats coloniaux en faveur d'une protection de la nature sur une plus vaste échelle, comprenant surtout la protection des couvertures forestières de différentes parties du globe. Il est cependant utile de préciser que l'encadrement progressif de la nature et son contrôle par plusieurs nations européennes vont conduire à sa protection pour leur usage propre et qui fluctuent entre une exploitation rationnelle des ressources coloniales et l'émergence de pratiques conservationnistes trouvant leur place dans des politiques environnementales. Dans ce cadre, diverses réglementations forestières apparaissent à Java dès le 17ème siècle, en Inde britannique, en Nouvelle-Zélande et en Cochinchine au 19ème siècle, en fonction de circonstances et d'objectifs particuliers. Une valse des règles se prolonge en Indonésie jusqu'à la fin du 19ème siècle. Dans l'aire coloniale française, où la gestion forestière semble beaucoup moins systématique et volontaire que dans l'empire britannique, les premières réserves forestières sont postérieures à 1903 et ne sont établies en Afrique Occidentale Française qu'à partir des années 1920[698]. La protection de la nature dans les colonies devient aussi le sujet de

[697] P. BOOMGAARD, « Protection de la nature en Indonésie (1889-1949) », in J. POUCHEPADASS (dir.), *Colonisation et environnement*, Bibl. Histoire d'Outre Mer, nvlle série, Etudes, 13, Paris, L'Harmttan, 1993, p. 318.

[698] G.J. IBO, « La politique coloniale de protection de la nature en Côte d'Ivoire (1900-1958) », in : ibid., pp. 83-104.

préoccupations dans les sphères dirigeantes du monde colonial dès le 18ème siècle, essentiellement en matière botanique[699]. Elle est, dans la majorité des cas, induite par des associations plus ou moins importantes de défense de la nature qui font pression sur les gouvernements locaux. Nous développerons quelque peu cet aspect dans l'introduction du Livre II, consacrée aux « savoirs-monde ».

2. 1. La Conférence internationale de Londres de 1900 et ses conséquences

a) Préparation de la Conférence

Pour les Etats colonisateurs, l'acte législatif codifié par l'écrit est considéré comme la qualité distinctive des empires européens et une panacée pour une série de maux du monde colonial. Il permet de prendre des mesures sur toute une série de questions dépendant directement ou indirectement de la protection de la faune sauvage. Outre les mesures destinées à la domestication de certaines espèces, des mesures de protection semblent nécessaires sur un plan international car certaines problématiques sont récurrentes et ne se limitent pas aux frontières étatiques : la nécessité de créer des réserves de chasse, de réglementer l'importation d'armes à feu pour les autochtones, d'instaurer un permis de chasse pour Européens et autochtones, de prévoir la fermeture périodique de la chasse et d'interdire l'abattage des femelles et des jeunes[700]. Une réponse législative internationale va être proposée par la *Conférence Internationale pour la Protection des Animaux en Afrique*, tenue à Londres le 19 mai 1900.

Cette conférence est également une réponse plus concrète à l'échec des premières tentatives de réglementations de chasse en Afrique Orientale allemande introduites par Herman von Wissmann lors de son gouvernorat en 1895 et 1896. En effet, à la demande du gouverneur Eduard von Liebert (1850-1934)[701], son successeur à partir de 1897, les chefs de stations lui adressent des rapports qui prouvent l'inefficacité de ces mesures en déclarant que la rigidité de ces décrets ne permet pas leur application et que la grande quantité de gibier ne justifie pas une telle protection[702].

---

[699] Voir à ce sujet diverses études de R. GROVE, dont *Green Imperialism. Colonial expansion, tropical island Edens and the origins of environmentalism, 1600-1860*, Cambridge Univ. Press, Cambridge, 1995 et *Ecology, Climate and Empire. Colonialism and global environmental history, 1400-1940*, Cambridge, The White Horse Press, 1997.

[700] « La protection de la faune africaine », *La Belgique Coloniale*, 03/06/1900, p. 257, tiré d'un article de von WISSMANN paru dans le *Koloniale Zeitschrift*.

[701] Gouverneur d'Afrique Orientale Allemande entre 1897 et 1901; initiateur des conservateurs de droite *Deutschen Fauenbunds* (1909) ; gouverneur de Lodz (1914) et général d'infanterie en Roumanie durant la Première Guerre mondiale (notice biographique, *Wikipédia*).

[702] MRAC/Hist : Archives H. von Wissmann, 59.77 : Wildschutz London : F. BRONSART von SCHELLENDORFF, *Wildschutz in Deutsch-Ostafrika*, Berlin, Julius Gittenfeld, s.d., p. 1.

Wissmann n'est reste pas là. Sous son impulsion, divers contacts se nouent dès 1897 entre les gouvernements britanniques et allemands, afin d'établir sur une échelle internationale des méthodes plus fiables à adopter pour la conservation des animaux sauvages, oiseaux et poissons d'Afrique. Plusieurs personnalités avisées sont consultées pour donner leur avis, parmi lesquelles Fritz Bronsart von Schellendorff, qui possède une longue expérience de chasse et d'élevage de plusieurs espèces indigènes en Afrique orientale allemande, Alfred Sharpe, commissaire royal du British Central Africa Protectorate, Harry Johnston, commissaire royal spécial en Uganda ou Frederick Selous, grand chasseur en expédition « naturaliste » en Afrique du Sud entre 1882 et 1893[703].

La Conférence va s'inspirer de deux types de considérations émanant des Britanniques, portant, d'une part, sur le contrôle plus strict de la chasse et du port d'arme dans des régions choisies - contrôle plus assidu des chasseurs blancs par de nouvelles régulations de chasse, renforcement de celles existantes, renforcement de l'interdiction de tir dans les réserves et licences réglementant le port d'armes – et, d'autre part, sur le désarmement global des populations autochtones en leur interdisant le port d'armes et de munitions.

Les autorités britanniques ne remettent pas en question, contrairement aux Allemands, les mesures législatives prises dans leurs colonies. Au contraire, avec l'exemple de l'Uganda Protectorate, où des régulations de chasse sont instaurées en 1897 avec délivrance de divers types de permis et la formation de deux réserves de gibier, l'*Elephant March Reserve* et la *Shirwa Reserve*, Sharpe constate que les mesures préconisées ont induit une stabilisation et même une augmentation du gibier dans certaines régions. Il subsiste néanmoins le problème de l'abattage du gibier dans les réserves de chasse, autorisé moyennant certains types de permis[704].

Du côté allemand, Bronsart von Schellendorff et von Wissmann proposent d'autres alternatives à une protection rationnelle de la faune, combinant une chasse « éthique » applicables tant les Africains que les Européens et l'utilisation de certaines espèces dans un but commercial ou comme main-d'œuvre d'exploitations agricoles et des transports. Bronsart, surtout, va défendre cette idée pour mettre en valeur sa propre entreprise commerciale au Kilimandjaro. Il propose à cet effet un plan général de gestion des populations fauniques en dehors des contextes nationaux et y détermine les régions d'Afrique centrale les plus peuplées et propices à devenir des zones protégées. Il développe aussi l'idée de la création d'entreprises d'élevage privées ou étatiques, qui seraient le point de départ d'une politique de gestion rationnelle de la faune et qui

[703] F.C. SELOUS, *Travel and Adventure in South-East Africa*, London, Rowland Ward and Co, Ldt, 1893.
[704] A.A./Aff. Etrang. 322 : dossier 434 : Conf. Londres : Protocole Convention, Alfred Sharpe à Lord Salisbury, The Residency, Zomba, february 12, 1900.

induiraient sa protection[705]. Cette tendance qui établit une connexion entre « protection » - « utilisation » - « chasse éthique » n'est pas privilégiée à la Conférence.

Wissmann insiste lui sur la nécessité de protéger « *les forces de travail humaines et animales* » qui constituent un capital à conserver pour les générations actuelles et futures :

> « *Il est temps que des mesures de protection soient pratiquement appliquées. La destruction du gibier en Afrique doit prendre fin dans l'intérêt des générations futures qui habiteront et travailleront là où nous ne faisons que passer* »[706].

Le désarmement des autochtones va faire l'unanimité parmi les personnalités britanniques concertées. Celles-ci optent unanimement pour cette mesure afin de réduire de manière efficace les abattages inconsidérés. Sharpe va même jusqu'à dénoncer le malentendu général qui en attribue la cause principale aux Européens :

> « *The extermination of elephants is the native ; and the putting in force of stringent Regulations, forbidding Europeans to shoot elephants, except under heavy licences, will have little effect in stopping the presence slaughter, unless at the same time steps are simultaneously taken to prevent natives for killing them*"[707].

Nous trouvons les mêmes considérations chez Selous, quoique plus nuancées, à propos de l'Afrique du Sud :

> « {...} *in many districts in the interior of Africa, the destructin of the game has been almost entirely due to the native possessed of fire-arms whilst, at the present moment, it is harldy too, much to say that 997 out of 1000 elephants whose tusks come to the London market are killed by African natives*"[708].

Bronsart adopte, par contre, une tout autre conception à propos du statut et du rôle des Africains dans la destruction de la faune et considère que l'interdiction de leur droit de chasse relève de l'immixtion dans leurs droits traditionnels. Selon lui, la cause principale de la diminution des espèces s'explique par l'utilisation de moyens traditionnels de chasse - pièges, fosses, feux – qui détruisent un grand nombre d'individus à la fois. L'imprévoyance et le manque d'« éthique » de ces chasses, même si elles sont destinées à satisfaire les besoins journaliers, rendent les animaux plus anxieux et donnent une progéniture en mauvaise santé. Dans le cas de l'éléphant, les saccages ne sont pas opérés par les populations locales mais par les Afro-arabes équipés d'armes à feu et allant chasser dans des régions éloignées de la côte. Bronsart, précurseur avant la lettre, préconise une participation des populations locales au processus de

---

[705] MRAC/Hist : Archives H. von Wissmann, 59.77 : Widlschutz London : F. BRONSART..., *Internationaler Wildschutz in Afrika. Vortrag für die projectierte internationale Wildschutz-Conferenz*, München, U. Frölich, Januar 1900, 12 pages.

[706] « La protection de la faune africaine », *La Belgique coloniale*, 03/06/1900, p. 257.

[707] A.A./Aff. Etrang. 322 : dossier 434 : id.

[708] A.A./Aff. Etrang. 322 : ibid. : Memorandum Selous, Windsor Hotel, Montreal, August 15, 1897.

protection raisonnable de la faune, en leur inculquant les principes de la chasse « éthique »[709]. Ici encore, la Conférence ne va pas faire grand cas de cette proposition et opter pour les orientations des experts anglais.

b) Problématique des armes à feu

L'éloignement volontaire des populations locales de cette technologie du pouvoir n'est pas seulement un remède à la disparition de certaines espèces fauniques. Toutes les nations colonisatrices font face à l'extension généralisée des armes à feu, surtout des armes perfectionnées, parmi les autochtones et l'absence de contrôle de leurs mouvements. Dans le cas de l'Etat Indépendant du Congo, le département de l'Intérieur craind en effet que ce phénomène présente une menace et un moyen de résistance entravant ses tentatives d'établissements économique, politique et militaire. Plusieurs réponses législatives vont être apportées. Celles-ci sont présentées comme motif de sécurité publique à l'égard des Européens face aux populations locales armées ; elles visent également à contrer la concurrence arabe venant de l'Est du territoire[710]. Dans les territoires soumis à l'autorité de l'Etat, les réglementations en la matière sont élaborées dans le sens d'une interdiction générale du permis de port d'armes aux Africains à l'exception d'autorisations à des tiers et des zones limitées et au contrôle du mouvement des armes par le gouvernement local[711].

---

[709] MRAC/Hist : Archives von Wissmann, 59.77 : Wildschutz London : F. BRONSART von SCHELLENDORFF, op. cit., pp. 1-2.

[710] L'arrêté royal du 29/05/1885, mise à exécution le 01/07/1885, soumettait à autorisation et à réglementation de l'admnistrateur général de l'E.I.C., Francis de Winton[710], la vente, l'achat et le transport sur le territoire de l'E.I.C. d'armes à feu à piston et à chargement par la culasse ainsi que leurs munitions qui seraient réglementées et soumises à autorisation préalable de l'administrateur général de l'E.I.C., Francis de Winton. Cette disposition, à caractère provisoire, fut présentée comme un acte de sécurité publique à l'égard des Européens face à des populations autochtones armées, de pacification des luttes intertribales et de mesure contre l'esclavage[710]. Elle prévoyait également une amende pour quiconque contournerait cette ordonnance, ce qui ne manqua pas de soulever de nombreuses critiques et protestations de la part des commerçants qui y voyaient une entrave à la liberté de commerce garantie par l'Acte de Berlin.

[711] Un décret relatif au trafic des armes du 10/03/1892, mis en exécution par le gouverneur général Wahis à Boma le 16/06/1892, interdisait l'importation, le trafic, le transport, la détention et l'usage de tous types d'armes à feu mais autorisait le port du fusils à silex, moyennant un permis individuel payant de port d'armes et dans certains districts (Banana, Boma, Matadi, Cataractes, Stanley-Pool et Kwango oriental)[711]. Cet usage du permis de port de fusils à silex et de poudre de traite fut progressivement élargi à d'autres régions du Congo : le Lualaba-Kasai et les territoires gérés par le Comité Spécial du Katanga en 1904[711], puis l'ensemble du territoire en 1913[711]. Un second décret (03/06/1906) de Wahis répondait à la volonté d'éviter la dispersion et le vol d'armes et de munitions stockées dans les entrepôts des factoreries, durant l'absence des agents de sociétés. Le port de fusils à piston ou d'armes perfectionnées aux mains des capitas au service de particuliers ou de sociétés commerciales, chargés d'opérations commerciales, au service avec les populations locales fut interdit tandis que leur entreposage dans des lieux prévus à cet effet devait être contrôlé par le commissaire de district. Ce décret allait également préciser la nature de la demande de permis en fonction de l'utilisation précise de l'arme (chasse, défense individuelle, défense d'établissement) et instaurer l'existence d'un permis collectif de port d'armes dont le nombre (5 ou 25) était déterminé selon celui du personnel européen dans la factorerie ou l'établissement de récolte auquel ils est affecté, tandis que les agents commerciaux en déplacement dans le pays recevaient l'autorisation du commissaire de district de se faire accompagner par cinq autochtones armés et dont les fusils seront prélevés sur l'armement de la

Le commerce des armes, tout comme celui de l'ivoire, des esclaves et du commerce de matières animales et naturelles est une problématique qui dépasse le cadre national car leurs mouvements ignorent les frontières établies artificellement par les nations européennes. Le combat mené par celles-ci pour réduire la proportion d'armes à feu a des liens étroits avec celui mené pour la protection de la faune sauvage. La *Conférence de Bruxelles relative au commerce des esclaves en Afrique*, qui se déroule à Bruxelles en 1890, va encourager les Etats signataires à prendre les mesures nécessaires pour réglementer la vente d'armes à feu et de munitions, libre jusqu'ici, en interdisant notamment l'importation d'armes rayées et perfectionnées ainsi que de la poudre, des balles et cartouches afin qu'un contrôle plus précis puisse s'opérer par l'Etat ou son administration locale sur les mouvements des armes et munitions et de leurs entrepôts[712]. Celle-ci va s'appliquer aux pays situés entre le 20° parallèle Nord et le 22° parallèle Sud du continent africain et les océans Atlantique à l'Ouest et Indien à l'Est. De même, la *Conférence de Londres* de 1900 en est le prolongement géographique en s'appliquant sur la même zone, à l'exception des limites Sud qui s'arrêtent à la frontière septentrionale de l'Afrique du Sud-Ouest, sous contrôle allemand et au fleuve Zambèze.

La Conférence de Bruxelles ne constitue en aucun cas une une panacée. Bien au contraire, les mesures prises, loin de diminuer les mouvements commerciaux des armes perfectionnées vers l'Afrique, ne produisent aucun effet puisque les importations d'armes en provenance de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, du Portugal et des Etats-Unis augmentent de manière considérable entre 1892 et 1907. Il en est de même pour les fusils à silex et les fusils à piston, mais dans de moindres proportions. L'existence du marché des armes à feu sur le continent africain est en grande partie induite par l'offre européenne et la demande africaine, consciente de la supériorité technique incontestable que celles-ci apportent au pouvoir personnel des individus mais aussi et surtout à l'enrichissement commercial car elles sont très prisées et s'échangent contre de l'ivoire. Le fusil ou la poudre deviennent même dans plusieurs régions, une forte unité de change contre des biens de consommation et d'exportation[713].
Deux types d'armement se succèdent puis cohabitent en Afrique centrale. Le fusil à silex, appelé aussi « arme de traite » est utilisé entre 1830 et 1940 et

---

factorerie. De la sorte, « *l'agent seul en factorerie allant visiter les indigènes récolteurs de caoutchouc, et se faisant accompagner des 5 fusils perfectionnés dont il peut disposer, aucune arme ne risquera de tomber aux mains des indigènes, pendant tout le temps que dure le voyage du chef de cette factorerie ou établissement* » (in MRAC/Hist : Papiers F. Fuchs, RG 765/124/36 : circulaire du GG Wahis, Boma, 23/02/1906).

[712] *General Act of the Brussels Conference relative to the African Slave Trade, signed at Brussels, July 2, 1890*, in *Treaty Series*, n° 7, London, Harrison & Sons, 1892.

[713] D. BIRMINGHAM, "The forest and the savanna of Central Africa", *Cambridge History of Africa*, vol. 5, Cambridge, Cambridge Univ. Press, p. 264 ; MUMBANZA mwa BAWELE a analysé les mouvements des produits échangés dans le bassin du Congo et prouve que l'ivoire était le seul produit à être exporté, tandis qu'en échange, les importations européennes, principalement les fusils à pierre et la poudre de chasse et aussi les tissus, perles, cauris, quincaillerie, bouteilles vides, sel marin, fils de laiton) vont remonter le fleuve (op. cit., p. 447).

provient des rebuts des stocks obsolètes[714] des armées européennes et mais aussi de l'industrie armurière de Manchester et Birmingham[715], puis de Liège[716]. Il sert à la fois à la chasse et à la guerre et permet l'usage par les autochtones de la poudre de traite ou de projectiles hétéroclites souvent fabriqués par des forgerons locaux[717]. Le fusil à percussion, quant à lui, aborde les côtes africaines entre 1885 et 1900, détrôné à son tour en Europe par l'avènement d'armes plus perfectionnées et de petits calibres et va approvisionner les marchés afro-arabes et être distribué aux troupes auxiliaires des armées coloniales[718]. Des forgerons locaux facilitent souvent la transformation des systèmes à silex ou à piston vers celui à percussion, mais l'inverse est également courant.

Nous pouvons nous faire une idée approximative du nombre d'armes sur le territoire congolais en analysant les statistiques d'importation de ce produit à partir de divers pays européens, l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre surtout, vers le Congo et qui sont publiées officiellement à partir de 1892 dans l'*Annuaire statistique de la Belgique et du Congo.* Entre 1896 et 1900, la Belgique importe au Congo une moyenne annuelle de fusils à silex, fusils à piston et fusils perfectionnés pour une valeur de 230.000 Bef et de poudre de traite pour approximativement la même valeur[719]. Le consul général de Grande-Bretagne à Zanzibar, Sir Charles Bean Euan-Smith (1842-1910), estime, quant-à-lui, que quatre-vingt à cent mille armes à feu aboutissent annuellement sur le continent par la côte orientale de l'Afrique et ses ports[720] et sont vendues aux Afro-arabes par les puissances coloniales allemande et britannique, et leurs intermédiaires, comme le britannique Charles Stokes[721] ou l'indien Sewa Hadgi dans des grands centres commerciaux, Dar es Salam et Mombasa pour les armes, Tabora et Ujiji pour la poudre, en échange de produits comme l'ivoire.

---

[714] Le système à silex fut remplacé par des calibres plus maniables et légers, dit « à percussion », à tir rapide à chargement par la culasse comme le système Albini-Braendlin que la Belgique va adopter en 1867 et le système Comblain Mle en 1870.

[715] G. WHITE, "Firearms in Africa : an Introduction", *Journal of African History*, 1971, 12-2, p. 179.

[716] Les fabriques d'armes à Liège remplaceront à partir de 1850, celles de la ville de Birmingham qui était jusqu'alors le principal centre de transformation et de fabrication d'armes de traite (P. DUBRUNFAUT, *Introduction à l'étude des armes à feu de traite en Afrique à la veille de la colonisation européenne*, Exposition du Crédit Communal (Galerie du Crédit Communal, Bruxelles, 18/12/1992-28/02/1993), Bruxelles, 1992, pp. 134-135). A Liège, plusieurs firmes fabriquaient des armes destinées à l'exportation, comme la maison Renkin & Fils, à Liège, qui exposait des fusils à silex destinés aux côtes de l'Afrique (cité dans *Revue de l'Armée belge*, janvier-février 1898, t. VI, p. 97), la Fabrique d'Armes Lambert Sevart, en activité de 1875 à 1920 ou encore, la Fabrique Dumoulin Frères qui présentait des armes de luxe, de guerre et d'exportation.

[717] P. DUBRUNFAUT, *Armes à feu de traite en Afrique noire. Aspects technique, artistique et ethnologique. Proposition d'une typologie*, mémoire de licence, ULB, Fac Philo et Lettres, Bruxelles, 1984.

[718] P. DUBRUNFAUT, ibid., p. 135.

[719] Commerce spécial : importations vers le Congo : *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo Belge*, Bruxelles, Ministère de l'Intérieur, 1900.

[720] Euan-Smith à Rosebery, 28/06/1888, cite par R.W. BEACHEY, op. cit., p. 453.

[721] Voir à ce sujet D. VANGROENWEGHE, op. cit., pp. 134-144.

Avec l'appui des statistiques officielles, nous pouvons observer que la Belgique constitue, et de loin, le principal producteur d'armes de tous genres à destination de l'Afrique centrale et n'est jamais dépassé dans ce commerce que par les Pays-Bas qui la concurrencent en 1897 et en 1904 sur le marché des fusils à silex, l'Allemagne en 1899 sur celui des fusils à piston et par la France qui, dès la même époque, gagne des parts du marché des armes à silex et des armes perfectionnées.

Ans	Fusils à silex		Fusils à piston		Armes perfectionnées	
	Belgique	Total	Belgique	Total	Belgique	Total
1892*	5154	11719	24301	24301	22708	23408
1893	23555	42620	45892	45892	55199	56541
1894	60058	82057	39776	39776	94761	101942
1895	40007	64108	13377	13377	45569	48312
1896	51745	71658	39075	50380	70999	78056
1897	32604	67982	217281	245762	77903	84366
1898	53144	111444	114592	192120	85612	123191
1899	50824	101830	52111	109463	84243	153517
1900	73289	131690	36764	61233	79066	149599
1901	47703	73842	42489	52409	65420	93955
1902	46837	64391	9870	13817	77412	114982
1903	20221	74585	35638	48541	52284	90044
1904	83381	131958	12188	28719	57456	90174
1905	12646	178308	27822	30190	46273	82820
1906	154621	200978	26532	29756	40682	76147
1907	74309	100432	16737	20450	77212	132365

Fig. 17 Importations d'armes à feu vers l'Etat Indépendant du Congo, commerce général[722]*, valeur en francs belge. La Belgique est le principal fournisseur d'armes au Congo (Source :* « Bulletin officiel de l'Etat Indépendant du Congo », *1892-1908).*

** Chiffres donnés pour le 2ème semestre de 1892.*

Les mesures législatives apportées au commerce des armes et munitions en Afrique ne suffissent donc pas à réduire le commerce licite des armes à feu et, à fortiori, à contrôler et à enrayer la contrebande et la demande croissante en armes perfectionnées. Comme le souligne R.W. Beachey, une fois ces premières mesures adoptées, toutes les précautions en la matière ne sont pas

[722] C'est-à-dire, toute marchandise entrant dans le territoire de l'E.I.C., déclarée pour consommation, transit ou entrepôt.

suivies dans la pratique car les administrateurs locaux y trouvent une fructueuse source de profit[723]. C'est ce que fait remarquer le commerçant hollandait Greshoff, après un voyage dans le Haut-Ubangi, dans une lettre adressée au délégué de l'administrateur à Brazzaville. Celui-ci se montre très critique face à la politique d'occupation commerciale de l'E.I.C. qui lui porte une solide concurrence dans son domaine et son terrain d'activité, conduisant au déplacement de sa société, la N.A.H.V. à Brazzaville entre 1891 et 1893 :

> « *Arrivé à Yakoma, je me suis rendu compte que l'E.I.C., malgré toutes les conférences, continue à fournir aux indigènes des armes perfectionnées. Bangassou venait de recevoir un canon et un superbe martiny avec des cartouches. Il a plusieurs armes perfectionnées* {...}. *Le pays est donc fermé au commerce régulier et l'Etat qui fait pour des particuliers des lois contre l'importation des armes et des munitions* {...} *prouve n'avoir fait ces lois que dans le seul but de constituer le monopole de la vente des articles prohibés* {...}. *Le but de l'Etat est de s'approprier autant et aussitôt que possible de l'ivoire* {...}. *L'EIC achète des hommes contre des fusils à piston, toujours sous prétexte de les libérer après qu'ils auront servi l'Etat pendant sept ans* »[724].

c) Mesures protectionnistes

La Conférence de Londres de 1900, organisée à l'initiative de la Grande-Bretagne, réunit onze représentants de plusieurs nations européennes, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Etat Indépendant du Congo, France, Italie et Portugal. Le représentant belge est Félix Fuchs (1858-1928)[725], président du Tribunal d'Appel de Boma et futur gouverneur général intérimaire de l'Etat Indépendant. Celui-ci participe à la Conférence par nécessité diplomatique et économique, sachant la Grande-Bretagne soucieuse d'avoir une reconnaissance et une uniformisation des pratiques de protection de la faune sauvage dans les régions transfrontalières. Elles visent surtout à fixer les règlements en matière de chasses illicites à l'éléphant pour l'ivoire car le contrôle et la coercition des fraudes s'avèrent impossibles à pratiquer à cause des mouvements de va-et-vient des hommes et de la faune de part et d'autre des frontières étatiques. Cette adhésion pose cependant un problème à l'Etat Indépendant car elle met en cause le régime de liberté commerciale stipulée pour le bassin conventionnel du Congo par l'*Acte général de Berlin* de certains Etats, France, Etat Indépendant et Portugal[726].

---

[723] R.W. BEACHEY, "The arms trade in East Africa in the late ninteenth century", *Journal of African History*, III-3, 1962, p. 457.

[724] Duchesse d'UZES, *Le voyage de mon fils au Congo*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1894, pp. 243-247.

[725] Docteur en droit de l'Université de Bruxelles. Après un court passage au barreau de Bruxelles, il devient directeur de la justice, juge suppléant d'Appel puis membre du conseil exécutif assistant du gouverneur général à Boma (1888-1889) ; commissaire royal chargé de délimiter les frontières de l'EIC, il est nommé juge d'appel et président du comité exécutif du gouvernement local (1889-1892) ; inspecteur d'Etat adjoint au gouverneur général Wahis, il est chargé d'une mission d'étude au Mayumbe (1892-1895) ; président du tribunal d'appel et gouverneur général intérimaire (1896-1899) ; il est en mission d'inspection dans le Haut-Congo et continue d'exercer ses fonctions antérieures (1900-1904) ; gouverneur général du Congo belge (1912-1915) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 32).

[726] MRAC/Hist : Archives Fuchs : Conf. Londres, Commission, p.-v. de la 6ème séance, 14/05/1900.

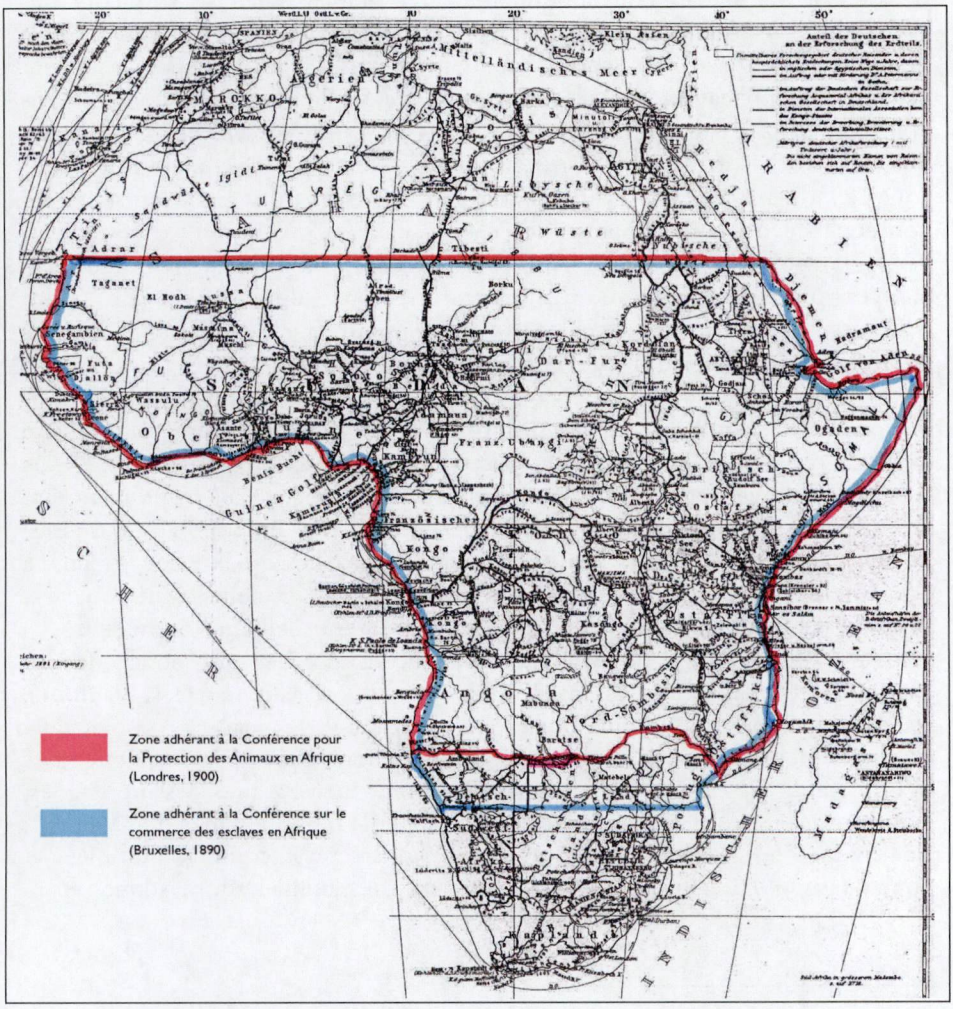

Fig. 18 Les deux conférences, de Bruxelles (1890) et de Londres (1900), possèdent la même assise géographique, à l'exception de la limite australe du continent, prouvant la volonée européenne de régir similairement la politique générale des armes à feu et celle de la protection des animaux utiles comme l'éléphant (Source : P. Langhans, « Deutsches Kolonial-Atlas », Gotha, Justus Perthe, 1897, n. 10).

Il émet ainsi certaines réserves en raison de ses obligations internationales, à propos de l'applicabilité aux territoires du bassin conventionnel du Congo de certaines prohibitions stipulées par la Conférence sur le commerce des peaux, cuirs, défenses, plumes ainsi que sur l'exportation de défenses d'éléphants d'un poids inférieur à cinq kilos et sur l'établissement d'un droit de sortie plus élevé sur les défenses d'ivoire d'un poids entre cinq et quinze kilos. Ces dispositions nécessitent une modification de l'accord du 8 avril 1892 entre la France, le

Portugal et l'E.I.C.[727] réglant le tarif des droits d'entrée et de sortie dans la zone occidentale du bassin conventionnel[728]. La France émet de son côté des préoccupations similaires à propos des restrictions des intérêts français à la liberté commerciale des cornes et des plumes. Elle craind également l'éventuelle application des dispositions à l'île de Madagascar, qui n'est pas comprise dans les territoires visés par la *Conférence de Bruxelles* et où la France entend garder son « *entière liberté d'action* »[729], alors que des naturalistes sont soucieux de protéger sa faune particulière[730]. Les trois Etat refusent en conséquence de faire appliquer les clauses de la Convention, sans avoir la certitude que les autres Etats membres la ratifiée. Tous les Etats vont ratifier la Convention, dont l'application est prévue pour une durée de 15 ans. Lord Salisbury va se porter en chien de garde pour que les Etats signataires respectent les termes de la Convention.

Voyons plus en profondeur les propositions qui y sont présentées. Celle-ci établit la protection de la faune en fonction de quatre critères principaux[731] : les espèces à protéger pour leur valeur commerciale et utilitaire et en pouvant être tuées qu'en nombre restreint - éléphants, rhinocéros, hippopotames, zèbres, buffles, diverses espèces d'antilopes et de gazelles, ibex, chevrotain, à l'exception des jeunes et des femelles accompagnées de leurs petits qu'il est défendu de tuer, ainsi que d'autres espèces, essentiellement fournisseurs de fourrures, de plumes et de viande- ; les espèce à protéger en fonction de leur rôle d'utilité publique - essentiellement certains oiseaux rapaces, vautours, secrétaires, hiboux et pique-bœufs qui détruisent les causes ou vecteurs potentiels de maladies - ; les espèces à protéger pour leur survie parce que rares et en voie de disparition - girafes, gorilles, chimpanzés, zèbres des montagnes, ânes sauvages, gnous à queue blanche, élans, petits hippopotames du Libéria - ; finalement, les espèces à détruire car considérées comme nuisibles et constituant un danger pour la vie de l'homme, des animaux domestiques et du

---

[727] Selon le décret qui suivait cet accord, paru le 10 avril 1892, les armes, munitions, poudre importés dans l'Etat furent taxés à 10 % de leur valeur, tandis que l'ivoire exporté de l'Etat acquittait un droit de sortie de 10 % de sa valeur, perçu sur base de la nature et du poids des défenses. Le taux d'imposition se composait comme suit : morceaux d'ivoire, pilons, etc : 10 fr/kg ; dent d'un poid inférieur à 6 kg : 16 fr/kg ; dent d'un poid supérieur à 6 kg : 21 fr/kg (*B.O.*, avril 1892, pp. 111-141).

[728] A.A./Affr. Etang. 322 : dossier 68/3 : dossier 4-I : x au ministre de la Légation britannique, Bruxelles, 09/12/1899.

[729] MRAC/Hist : Archives von Wissmann (59.77) : Wildschutz London : Geoffray au Marquis de Salisbury, London, 29/12/1899.

[730] MRAC/Hist : Archives von Wissmann : ibid. : Salisbury à Geoffray, Foreign Office, London, 09/01/1900.

[731] La Convention classait les animaux en cinq catégories : Catégorie I (ceux qu'il était interdit de chasser et de tuer, soit à cause de leur utilité, soit à cause de leur rareté et du danger de leur disparition) ; Catégories II et III (ceux qu'il était interdit de chasser en raison de leur âge immature et de leur sexe féminin accompagné de leurs jeunes) ; Catégorie IV (ceux qui ne pouvaient être tués et chassés qu'en nombre restreint, reprenant les catégories II et III + autres, fournisseurs essentiellement de fourrures, plumes et petit gibier) ; Catégorie V (ceux dont on désirait réduire suffisamment le nombre).

bétail - animaux carnassiers, loutres, certains singes, oiseaux de proie, crocodiles, serpents venimeux et pythons.

L'autre important aspect de la Convention est la volonté d'organisation de réserves où il est interdit de chasser, capturer ou tuer tout oiseau ou autre animal vivant à l'état sauvage, sauf ceux qui sont spécialement exceptés par l'autorité locale. Le notion de « réserve » est intimement liée à l'idée d'espace de reproduction et de reconstitution pour les espèces et se définit par d'« *assez grands territoires ayant toutes les qualités requises au point de vue de la nourriture, de l'eau, et, si faire ce peut, du sel, pour la conservation des oiseaux et autres animaux vivant à l'état sauvage, et leur assurant le repos nécessaire pour favoriser leur reproduction* »[732]. D'autres mesures de protection portent également l'influence britannique : l'établissement de saison de chasse pour favoriser la reproduction et l'élevage des jeunes (paragraphe 6), la création d'un permis de chasse délivré par le gouvernement local (7), la restriction et la prohibition de certaines méthodes de chasse traditionnelle - filets, trappes, dynamites, autres explosifs et poison pour la capture des poissons- (8-9), l'établissement de pénalités sévères contre la chasse et l'abattage des jeunes éléphants et la confiscation par les gouvernements locaux des défenses inférieures à cinq kilos (11), l'application de mesures propres à assurer la protection des oeufs d'autruches (14), l'établissement de droits d'exportation sur les cuirs et peaux de girafes, d'antilopes, de zèbres, de rhinocéros et d'hippopotames, sur les cornes de rhinocéros et d'antilopes et les dents d'hippopotames (10), l'instauration de mesures pour éviter la contamination de maladies des animaux sauvages aux animaux domestiques (12) et, enfin, la réduction suffisante des animaux nuisibles ainsi que la destruction des oeufs des crocodiles, des serpents venimeux et des pythons (13, 15).

Les Etats contractants vont s'engager à édicter dans le délai d'une année à partir de l'entrée en vigueur de la présente convention les dispositions énoncées ci-dessus. Néanmoins, l'interdiction de chasse et d'abattage d'espèces à protéger, sur tout le territoire national, ainsi que dans les réserves de chasse, va faire l'objet de nombreuses dérogations, acceptées pour des motifs scientifiques - récoltes de spécimens pour les musées et jardins zoologiques –, pour un intérêt supérieur d'administration ou en cas de difficultés administratives temporaires. La Convention encourage aussi les Etats à échanger leurs expériences, les modifications ou les améliorations qui pourraient être utiles au développement de celle-ci (article V). De même, elle invite les Etats à prendre des mesures destinées à domestiquer le zèbre, l'éléphant et l'autruche (article IV).

Ce document fondateur est considéré comme un premier acte « préservationniste » par John Mackenzie[733]. Selon nous, il s'agit avant tout d'un projet « protectionniste » international, dont les visées utilitaires sont

[732] MRAC/Hist : Archives Fuchs : op. cit. : Conf. Londres, Convention, art. II, paragraphe 5.
[733] J. MACKENZIE, op. cit, p. 202.

essentiellement anthropocentriques. Le qualificatif « préservationniste » naît aux Etats-Unis pour qualifier une tendance émergeant durant le 2ème tiers du 19ème siècle et dont les principales caractéristiques consistent à préserver un espace naturel conçu comme un témoignage d'une nature originelle en voie de disparition et qu'il faut sauver sa dénaturation par les avancées du « Progrès ». Nous renvoyons les lecteurs au Livre II de cette thèse qui explicite la définition de cette notion. Au contraire, dans le cas qui nous occupe, la Conférence offre une claire manifestation de la politique de protection des états coloniaux à l'égard de leurs faunes sauvages. La raison principale qui pousse à l'affirmer s'observe par les mesures qui y sont prises et qui concernent uniquement les animaux utiles ou inoffensifs pour l'homme. Le préambule de la Conférence est explicite à ce sujet, lorsqu'elle présente les états signataires comme :

> « *Animés du désir d'empêcher le massacre sans contrôle et d'assurer la conservation des diverses espèces animales vivant à l'état sauvage dans leurs possessions Africaines qui sont utiles à l'homme ou inoffensives* »[734].

A l'époque de la Convention, la presse présente unanimement cette démarche comme une entreprise qui peut unifier et rendre efficaces les mesures de protection prises par les colonies européennes en Afrique. La presse offre la définition de la protection de la faune, telle que la mentalité occidentale la conçoit à l'époque. Le *Mouvement Géographique* reproduit un article éloquent de Paul Fauchille (1858-1926)[735] à ce sujet, paru dans la *Revue générale de droit international public.* Voici ses commentaires critiques :

> « *C'est en réalité un but utilitaire bien plus qu'un but humanitaire qui dans cette occasion a animé les puissances. Quoique certains l'aient tenté, les animaux n'ont pas encore obtenu des hommes qu'ils leur reconnaissent pour eux-mêmes le droit à la vie, si l'existence des animaux a été dans certains cas protégée, c'est uniquement parce qu'une semblable protection pouvait offrir aux hommes des avantages moraux ou des avantages commerciaux : l'intérêt commercial a même à cet égard primé souvent l'intérêt moral. Et quand semblable préoccupation s'est fait jour dans les pays lointains, barbares ou à demi-barbares, ce n'est pas seulement l'intérêt de l'homme qui a dominé celui de l'animal, c'est encore l'intérêt du blanc, de l'Européen, qui a commandé à celui du noir, de l'indigène : si l'on défend la chasse ou la pêche des animaux utiles on a soin toujours d'apporter à cette défense des exceptions dont disposera le gouvernement local au pouvoir des blancs, qui ne profiteront qu'à ceux-ci ou ne seront ouverts aux indigènes qu'autant qu'entre leurs mains elles ne devront être avantageuses aux conquérants du pays. La convention du 19 mai porte en maints endroits la trace de cette disposition d'esprit* »[736].

---

[734] MRAC/Hist : Archives Fuchs RG 765/RG898 : Conférence de Londres : annexe du protocole n° 4.
[735] Expert français en droit international, auteur du *Traité InternationalPublic* (Paris, 1921-1926). Il fut le fondateur de la *Revue générale de droit international public* et directeur fondateur de l'*Institut des Hautes Etudes internationales* (1921) à l'Université de Paris (« Paul Fauchille on the Right of Emigration and Immigration », in *Population and Development Review*, vol. 31-4, déc. 2005, pp. 765-773).
[736] « La protection des animaux en Afrique », *M.G.*, 14/10/1900, col. 498.

2. 2. Les applications législatives dans l'Etat Indépendant du Congo

Ce chapitre nous permet la démonstration du fait que la majorité des actes législatifs rédigés par l'Etat Indépendant à propos de la protection de la faune sauvage peuvent être considérés comme des réponses à la Convention internationale de Londres de 1900. Suivent-elles ses clauses au pied de la lettre ou les adaptent-elles en fonction des réalités sur le terrain et d'objectifs précis de l'Etat, ce sont les questions que nous allons poser. Nous verrons par quels types d'instruments législatifs celles-ci se manifestent et quels en sont les impacts sur le terrain.

La mise en application directe de la Convention se concrétise par un décret général sur la « *Protection des animaux vivant à l'état sauvage* » daté du 29 avril 1901 et qui entre en vigueur le 1er janvier 1902. Il s'agit du permier acte du gouvernement de l'Etat dans ce domaine, qui réfute la thèse généralement admise depuis les années 1930 selon laquelle le décret du 25 juillet 1889 est la première action « coloniale » en faveur de la protection de la nature, mentionnant la création de réserves où la chasse à l'éléphant est interdite[737]. Aujourd'hui encore, cette thèse subsiste :

> « *La conservation de la nature fut une préoccupation majeure des autorités belges. Déjà en 1889, des réserves de faune (surtout destinées à protéger les éléphants) avaient été constituées sous l'impulsion du Roi Léopold II* »[738].

Cette dernière affirmation n'est pas fausse en soi mais il est indispensable de replacer l'initiative de 1889 dans une perspective purement économique de l'Etat Indépendant, démontrant sa volonté d'assurer la stabilité d'une population d'éléphant en contrôlant sa chasse pour procurer l'ivoire, source principale de revenus du Trésor, avant l'explosion du caoutchouc à partir de la décennie 1890 et de l'industrie minière au début du 20ème siècle. Ce décret s'inscrit, de manière plus large, dans une politique de gestion des questions foncières et commerciales, où se trouve réglée la question de la possession de l'ivoire dans les terres vacantes et celle de sa destination. D'autre part, la création de réserves de chasse que cette thèse présente aussi comme l'apanage de ce décret, ne se réalise qu'à la suite du décret de 1901 , dont nous verrons la portée théorique plus loin dans ce chapitre. Le règlement d'exécution du décret de 1889, qui ne prend cours qu'en 1896, soulignons-le encore, stipule seulement que « *afin d'assurer la conservation de l'éléphant, la chasse devra rester interdite dans les forêts et aux époques déterminées par les commissaires de districts délégués* »[739]. Il

---

[737] Ainsi P. GASTHUYS, dans « Les Parcs Nationaux du Congo Belge » (extrait du *Bulletin Agricole du Congo Belge*), Ministère des Colonies, Bruxelles, 1937, p. 1) ; de même, dans l'article consacré à « L'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge », in *8ème Congrès International d'Agriculture tropicale et subtropicale*, Paris, 16-21 sept. 1937, p. 71.

[738] J. VERSCHUREN, « La conservation de la nature », in V. DRACHOUSSOFF (coord.), *Le développement rural en Afrique centrale, 1908/1960-62*, vol. II, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 1992, p. 1055.

[739] *B.O.*, 1896, p. 272.

s'apparente ainsi à la législation coloniale des empires britanniques et allemands en Afrique orientale qui, à la même époque, instaurent dans leurs divers protectorats des zones de chasse protégées et des « réserves de gibier », un concept énergiquement défendu par le gouverneur von Wissmann dans les années 1890. L'emploi du terme « réserves » de chasse est précisément reprise à la *Conférence Internationale de Londres* en 1900, qui s'imprègne de ces influences pour élaborer cette convention supranationale. En outre, un avis du gouverneur général en date du 14 octobre 1903[740] annonce que les dispositions de l'arrêté du 5 octobre 1889, réglant les conditions dans lesquelles la chasse à l'éléphant est autorisée, et qui suit le décret du 25 juillet de cette année, sont remplacées par celles du décret du 29 avril 1901 relatif à la protection des animaux vivant à l'état sauvage.

L'établissement de réserves de chasse au Congo et des mesures de protection de la faune sont suggérés au roi par le secrétaire général de l'Intérieur de l'Etat Indépendant, Charles Liebrechts, dès la clôture de la Conférence, à Bruxelles, au mois d'août 1900. Celui-ci propose la création d'une réserve qui englobe tout le bassin de l'Aruwimi, ainsi qu'une autre dans une partie du Katanga, l'instauration d'une saison de clôture de la chasse durant la période s'étalant du 15 octobre au 15 mai et l'augmentation des permis de port d'armes[741]. Celles-ci sont acceptées tandis que certaines adaptations locales notoires transforment les souhaits internationaux. Quelles-sont elles et pour quelles raisons ?

Celles-ci portent essentiellement sur le poids minimal les défenses d'ivoire au dessous duquel L'Etat leur exportation, trafic ou détention est interdite. Contrairement à la Convention internationale qui interdit les mouvements commerciaux des défenses de moins de cinq kilos, l'Etat abaisse le poids à deux kilos, considérant que cela constitue une protection suffisante pour les jeunes éléphants[742]. Par cette mesure, il est clair que les intérêts commerciaux priment sur la protection car elle permet l'abattage licite d'un plus grand nombre d'éléphants, jeunes et femelles compris. A cet effet, une comparaison du taux de croissance des défenses chez les éléphants mâles et femelles, en relation avec le poids de celles-ci s'impose, tout en sachant que les deux sexes portent des défenses qui poussent durant toute la durée de leur vie, mais plus rapidement et vers une maximisation de la taille chez les mâles plus que chez les femelles.

Une autre différence porte sur le permis de chasse à l'éléphant. Celui-ci reste soumis aux dispositions du décret de 1889 qui stipule une interdiction générale de chasse à l'éléphant dans tout l'Etat sauf en cas de permission spéciale déterminée par le gouverneur général. Les contrevenants sont punis d'une

---

740 *Recueil mensuel des circulaires*, 1903, p. 166.

741 A.A./Aff. Etrang. 322 : dossier 435 : Conf. Londres : Liebrechts au secrét. Gén. Dpt Aff. Etr., Bruxelles, 21/08/1900.

742 A.A./Aff. Etrang. 322 : dossier 437 : Conf. Londres : correspondances diverses.

amende et d'une servitude pénale et les éléphants capturés ou tués, restitués à l'Etat ou confisqués à son profit.

La constitution de réserves, nous l'avons vu plus haut, constitue également un des fondements de la Conférence. Sur les suggestions de Liebrechts, deux réserves congolaises sont constituées « *jusqu'à nouvel ordre* »[743] tandis que le gouveneur général peut y appliquer des tolérances de chasse, prévues par la Conférence qui laisse aux Etats la liberté d'en déterminer les raisons. L'Etat Indépendant va y tolérer des chasses dans un but alimentaire ou de destruction d'animaux nuisibles. Les critères de sélection des régions mises en réserves, à savoir, « *le bassin de l'Aruwimi, les territoires compris entre le 8e degré de latitude Sud, le 28e dégré de longitude Est de Greenwich e tla fontière orientale de l'Etat, les territoires situés au Sud du 10°30' latitude Sud* »[744] sont assez flous. Il semble à première vue que les critères de distribution géographique de la faune sont déterminants dans ce choix. L'Aruwimi présente une niche écologique où se rencontrent toutes les espèces de la grande forêt équatoriale, tandis que la niche katangaise offre les spécimens typiques d'un environnement plus aride : « *La faune vivant dans les territoires entre ces deux régions distinctes ne présente pas de caractère suffisamment différent pour y prohiber la chasse* »[745]. Pour le Katanga, plus spécifiquement, joue l'argument que s'y trouvent « *des troupeaux importants d'éléphants autour du Lac Moero sur lesquels on peut compter pour maintenir l'espèce et également le Mwero Marsh, à l'Est du lac et qui vont et viennent entre l'Etat Indépendant et la Rhodésie* »[746].

Cependant, cette raison ne nous semble pas suffisamment éclairer l'ambition qui pousse Liebrechts à choisir ces zones. Si nous creusons quelque peu l'idée générale, nous observons un choix pertinent des dirigeants de Bruxelles en fonction de critères de sécurisation de vastes régions riches en ressources naturelles et en éléphants en particulier, situées aux confins des territoires de l'Etat et fragilisées par des mouvements commerciaux interfrontaliers illicites et le manque de contrôle à ce niveau. Plus que des réserves pour préserver la faune, ces espaces sont considérés comme des zones-tampons.

Le bassin de l'Aruwimi est contenu dans le domaine privé de l'Etat qui est soumis à un régime économique particulier[747] par lequel l'Etat seul s'est arogé le

---

[743] *B.O.*, 29/14/1901, art. 5, p. 84.

[744] *B.O.*, ibid., pp. 83-84.

[745] A.A./Aff. Etrang. 322 : dossier 435 : Conf. Londres : correspondances diverses : vice GG Lantonnois au Secrétaire d'Etat, Boma, 21/11/1907.

[746] A.A./Aff. Etrang. 322 : ibid. : E. Wangermée, représentant CSK au GG, Lukonzolwa, 28/08/1907.

[747] Le Congo était soumis à une exploitation personnelle de Léopold II sous des formes variées. Entre 1901 et 1906, la répartition économique de l'espace congolais se répartissait comme suit : le domaine privé de l'Etat, exploité par le roi mais par l'entremise des agents de l'E.I.C. (bassins de l'Uele, de l'Ubangi, de l'Itimbiri, de l'Aruwimi, du Lualaba en amont des Falls, du Lomami et une partie de celui du Kwango) ; le domaine de la Couronne, domaine privé du roi qui était une manière institutionnelle de transférer ses revenus à la Belgique (bassins du lac Maindombe, de la Lukenye, de la Busira-Tshuapa et de la Momboyo) ; des compagnies concessionnaires privées, telles que l'ABIR (bassins de la Lopori et de la Maringa), l'Anversoise (bassin de la Mongala), la Compagnie du Lomami (vallée du Lomami en aval de Bena-Kambu), le Comptoir commercial congolais (vallée de la Wamba et l'entre Wamba-Inzia),

droit d'y récolter l'ivoire et le caoutchouc. La mise en réserve du bassin de l'Aruwimi et de la vaste forêt de l'Ituri qui borde le fleuve et ses affluent, et par conséquent, l'établissement d'un outil juridique interdisant la chasse de toutes les espèces animales et mettant au point une législation pénale pour les contrevenants, vise à contrôler le commerce de ses ressources naturelles, l'ivoire, l'or et le caoutchouc[748] et, plus spécifiquement, à mettre un frein aux commerçants d'ivoire, venant de l'Ituri et de régions plus reculées, l'Uganda[749] et le Soudan, par l'intermédiaire de l'enclave de Lado. En 1906, cette vaste zone est incluse dans le « Domaine de la Couronne »[750], devenu « Fondation de la Couronne » vers 1896, officiellement en 1901, possession privée de Léopold II proclamée comme telle sur les anciennes terres vacantes[751], soit par lui-même, soit par la mise en régie de son domaine par des compagnies concessionnaires dans lesquelles il a de puissants intérêts[752], la *Société Anversoise du Commerce au Congo* et l'*Anglo-Belgian India Rubber and Exploring Co* (A.BI.R.). Grâce à ce Domaine, le roi réalise des bénéfices considérables grâce à l'exploitation du caoutchouc et de l'ivoire.

En ce qui concerne la réserve katangaise, les objectifs sont similaires. La première zone correspond à la région du lac Moero et ses alentours. Elle vise à réfréner les mouvements commerciaux d'ivoire entre les populations locales et les Afro-arabes de la côte orientale. A l'époque, le chef Kafindo offre l'exemple de personnalités qui ont établi des relations commerciales à l'est du Tanganyika, avec les Afro-arabes de Dar-es-Salam et qui supportent mal le contrôle et les contraintes étatiques dans ce domaine[753]. La seconde zone englobe l'ensemble du territoire appartenant au Comité Spécial du Katanga, selon la convention du 19 juin 1900, qui commence à attirer commerçants et prospecteurs étrangers, comme Robert Williams, un ingénieur écossais qui obtient des concessions minières en Rhodésie du Nord pour le compte de la Tanganyika Concessions Ltd, en bordure du Katanga, et franchit en 1899 avec ses prospecteurs, la ligne de faîte du Congo-Zambèze pour découvrir de l'or dans les affluents du cours supérieur de la Lufira.

---

le Comité Spécial du Katanga (terres au sud du 5° latitude sud et à l'est de la Lubilash) et la Compagnie du Kasai (bassin du Kasai, au sud de la Lukenue et à l'ouest de la Lubilash) (I. N'DAYWEL è NZIEM, op. cit., p. 333).

[748] MRAC/Hist : carte économique de l'Ituri, 07/06/1923.

[749] A.A./Aff. Etrang. 322 : dossier 439 : Conf. Londres : correspondances diverses : vice GG Lantonnois au Secrétaire d'Etat, Boma, 21/11/1907.

[750] D. VANGROENWEGHE, *Rood Rubber...*, op. cit., p. 226.

[751] Terres proclamées comme appartenant à l'Etat par décret du 1er juillet 1885 mais avec liberté commerciale affirmée et réaffirmée par le décret du 9 juillet 1890 qui y laissait la récolte de l'ivoire au commerce privé, puis dont le statut fut modifié par le décret du 21 septembre 1891 qui ordonnait au commissaire de district de l'Aruwimi-Uele de récolter l'ivoire et le caoutchouc au nom de l'Etat.

[752] H. WALTZ, "Das Konzessionswesen im Belgischen Kongo », *Veröffenlichungen des Reichs-Kolonialamts*, nr 9, band I, Jena, Verlag Gustav Fischer, 1917, pp. 32-35.

[753] E. JANSSENS, *Histoire de la Force Publique*, Bruxelles, Ghesquière et Partners, 1979, pp. 134-135.

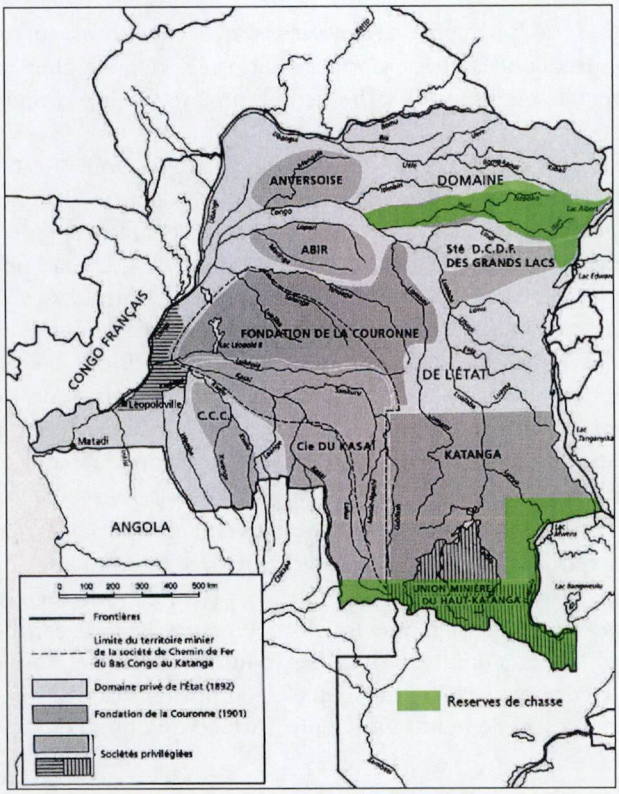

Fig. 19 Carte de l'occupation économique de Congo par l'Etat Indépendant en 1901 (Source : I. Ndaywel, « Histoire du Zaire », op. cit., p. 337). Les premières réserves de chasse (représentées en vert) correspondent à certaines zones de la Fondation de la Couronne (bassin Aruwimi, nord-est du Katanga) ainsi qu'à la moitié du territoire de l'Union mimière du Katanga.

La région subit également en 1901 l'assaut des bandes de révoltés Batetela qui se réfugient dans la vallée de la Lufira et dans la région de la rive gauche du Lualaba jusque vers les sources du Lubilash et de la Lulua où ils possèdent l'appui de plusieurs chefs de la région. Ces troupes ont noué des relations commerciales très suivies avec de nombreux trafiquants venant du Sud surtout – Rhodésie - et de l'Est – Tanganyika - et pratiquent un commerce illicite de spiritueux, d'armes et de poudre, en échange de caoutchouc, d'ivoire ou d'esclaves. En vertu de la convention de création du C.S.K., le Comité s'engage à surveiller l'observation des lois et règlements concernant la prohibition des spiritueux, des armes et des munitions[754]. L'instrument législatif que procure l'Etat en interdisant l'abattage des animaux va aider le Comité dans sa tâche de contrôle des armes à feu et des munitions. Cependant, la question de l'alimentation carnée de la main-d'œuvre de plus en plus nombreuse dans la

[754] *Comité Spécial du Katanga 1900-1950*, Bruxelles, édit. L. Cuypers, p. 35.

région va poser un problème crucial les années qui vont suivre. Nous en verrons les conséquences et les réponses apportées dans le chapitre consacré à situation de la chasse à partir de la fin de la Première Guerre mondiale[755].

L'Etat Indépendant va suivre les clauses de la convention internationale pour tous les autres points abordés. Néanmoins, à la lecture du décret de 1901, l'impression générale qui en ressort est la volonté de suivre la voie guidée par la Grande-Bretagne et l'Allemagne mais également le tape-à-l'œil de clauses finalement vides de sens. Certaines imprécisions de formulation nous laissent en effet songer que le décret ne se base sur aucun fondement pratique ni n'est mesuré par des expériences de terrain à moyen ou long terme. Ainsi, par exemple, l'Etat reste muet sur son interprétation des termes de l'article 12 qui stipule que, en conformité avec les termes de la Conférence de Londres, des dérogations sont possibles pour la quasi-entièreté du décret, « *dans un intérêt supérieur d'administration* » ou de « *difficultés temporaires dans l'organisation administrative de certains territoires* »[756]. Ces causes d'exceptions assez générales et arbitraires peuvent facilement ouvrir une large brèche aux règles essentielles de la Convention. Au contraire, plutôt que de présenter une législation comme réponse à une situation bien précise, le décret va dans le sens contraire, en proposant des règlementations dont les conséquences ne pouvent pas être envisagées ou connues. C'est ainsi que de nombreuses plaintes, relevant de l'application de ces règlements vont faire surface dès que ceux-ci sont rendus publics.

Pour pallier les manques ou les imprécisions, le gouvernement de l'Etat s'attèle alors à rédiger entre 1902 et 1905, une panoplie de décrets et d'arrêtés complétant, sur des questions précises, les dispositions du décret de 1901. Le décret du 17 septembre 1902 classe l'okapi parmi les espèces mentionnées dans la Catégorie I, série B qui définit la liste des espèces dont la conservation doit être assurée à cause de leur rareté et du danger de leur disparition[757]. Il découle avec sa découverte en 1901 par le britannique Harry Johnston dans l'Entre-Ituri-Semliki et qui vient d'être ajouté dans la liste des *Games Regulations* du Protectorat britannique[758]. A partir de ce moment, le département de l'Intérieur de l'Etat rappelle à ses agents leur mission de rechercher les animaux intéressants du Congo et d'en envoyer des exemplaires à Tervuren[759], tandis que des ordres formels relatifs à l'okapi sont adressés aux Belges établis sur le haut-Ituri[760]. Une action identique est prévue pour la protection du rhinocéros blanc d'après l'arrêté royal du 10 juin 1909[761].

---

[755] Voir cette thèse, Livre II, p. 353.
[756] *B.O.*, 1901, pp. 82-90.
[757] *B.O*, 1902, pp. 214-215.
[758] H. JONHSTON, *The Uganda Protectorate*, London, Hutchinson & Co, p. 419.
[759] Pour le contexte de la politique de récoltes prévue par l'Etat Indépendant pour le compte des institutions scientifiques, dont le Musée du Congo Belge, voir cette thèse, Livre II, p. 311.
[760] « La vérité sur l'okapi », *M.G.*, 07/12/1902, col. 595.
[761] *B.O.*, 1909, p. 128.

Des arrêtés du gouverneur général apportent également des modifications au décret en fonction des particularismes régionaux ou locaux et de l'alimentation en gibier des postes et des populations locales. Tel est le cas de la tolérance de chasse apportée pour certaines espèces, hippopotames, buffles, antilopes par arrêté du gouverneur Fuchs en date du 31 mai 1903 dans la réserve de chasse de l'Uele [762]. Le cas inverse est également possible. L'arrêté du 6 décembre 1903 complète le décret de 1901 – article 6 -, portant sur la période de fermeture de la chasse. Celui-ci défend, sur l'ensemble du territoire, de vendre, débiter ou céder, même à titre gratuit, des viandes, dépouilles ou parties d'animaux visés par ledit décret[763].

Cette législation ne permet cependant pas de solutionner les situations sur le terrain où des contournements de la loi se pratiquent de manière courante. Tel est le cas à Boma où le vice-gouverneur Albert Lantonnois van Rode (1853-1934)[764] dénonce la poursuite, malgré les règlements, du commerce d'antilopes, d'hippopotames et de lamentins sous le prétexte que les animaux débités ont été abattus en territoire portugais et que, par conséquent, les preuves sont peu aisées à fournir[765].

Le décret du 27 juillet 1905 renforce l'arrêté de 1903 en interdisant d'acheter, de vendre, de céder, de recevoir et de transporter les animaux sauvages désignés par le décret de 1901, ainsi que ceux qu'il est permis de chasser en temps et lieu ordinaires, dans les territoires constitués en réserves de chasse et pendant la fermeture de la chasse sur l'ensemble du territoire. Une exception est cependant admise pour les animaux nuisibles et pour les autres animaux pour lesquels « *il sera dûment prouvé par le vendeur, cédant, acheteur, cessionnaire ou transporteur qu'ils ont été chassés, capturés ou tués en temps et lieu non prohibés ou dans d'autres conditions licites* »[766]. Cette formulation prouve l'importance du commerce de viande de chasse à l'époque. La législation, tout en freinant assez radicalement les tentatives des particuliers, possède ainsi une marge de manœuvre dans laquelle ceux-ci peuvent garder une certaine liberté de mouvement. C'est ainsi que nous observons à la fois un élargissement des interdictions portant sur les espèces protégées et les modes d'utilisation du gibier et une mutliplication des nuances, permettant aux contrevenants

---

[762] A.A./Aff. Etrang. 322 : dossier 435 : Conf. Londres – correspondances.

[763] *B.O.*, 1903, p. 15.

[764] Sorti de l'Ecole militaire , il participe à la guerre franco-allemande (1870) puis suit les cours de l'Ecole de guerre et obtient le brevet d'adjoint d'état-major (1877) avant de devenir aide de camp du général de Savoie muis des lieutenants généraux Siersack, van Rode et de Schellenbroeck et du général Bequet. Promu major (1897), il est nommé colonel (1903) et commande le régiment des grenadiers (1904) puis est désigné comme vice-gouverneur général à la direction des services administratifs du gouvernement local à Boma (1905) et gouverneur général a.i. (1906-1907 et 1908-1909) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 494-495).

[765] A.A./Aff. Etrang. 322 : dossier 435 : Conf. Londres : vice GG au secrétaire d'Etat, Boma, 11/12/1903.

[766] *B.O.*, 1905, p. 111.

potentiels d'apporter leur définition du caractère licite ou illicite de leurs faits de chasse. Ceux-ci disposent de la faculté de s'adresser aux autorités administratives pour constater le caractère licite de l'acte. Cette dernière clause s'avère irréaliste puisque les contrevenants ne vont pas se rendre chez les autorités s'ils ont commis quelconques pratiques illicites de chasse. C'est pourquoi une pénalité est prévue pour les en dissuader, qui consiste en une amende de 50 à 500 francs ou une servitude pénale de six mois maximum.

Un autre arrêté du gouverneur général Wahis édicté le 30 septembre 1905 va à son tour préciser le type de procédure à suivre par les particuliers pour déclarer les faits de chasse licite à l'Etat lorsque ces faits sont effectués durant les saisons closes pour les espèces autorisées à être chassées durant les saisons de chasse ou lorsqu'ils sontt effectués dans les réserves de chasse.

Nous pouvons nous demander quelle interprétation l'Etat donne au terme de « *chasses licites* », ainsi que quelles circonstances les y autorisaient. Le décret de 1901 répond en partie à la question en en précisant les raisons : but alimentaire, destruction d'animaux nuisibles, capture d'animaux utiles - zèbres, éléphants et autruches - destinés à la domestication, la récolte de spécimens pour les musées et les jardins zoologiques ou tout autre but scientifique. Par contre, il ne précise nullement les autres raisons : intérêt supérieur d'administration et cas de difficultés temporaires dans l'organisation administrative de certains territoires. Il est clair que ce nombre important de raisons imprécises ou totalement caduques porte en lui de lourds écueils qui vont rejaillir d'une manière ou d'une autre sur l'avenir de la protection de la faune au sens large et sur son contrôle. Les règlements affirment le caractère formaliste de l'Etat qui oeuvre dans le sens d'un contrôle renforcé des espèces capturées ou tuées par les particuliers et de l'obligation d'obtenir une attestation administrative prouvant les conditions licites de chasse, ainsi qu'un marquage de(s) (la) dépouille(s) par timbre ou sceau[767].

Cet argument est renforcé par un deuxième arrêté du 30 septembre 1905 qui précise les règles de chasse dans les territoires non constitués en réserves et durant les saisons ouvertes (15 mai – 15 octobre). Il exige le port d'un permis de chasse par les Européens pour la capture et la chasse à l'éléphant au moyen d'armes à feu autre que le fusil à silex. Ce permis est accordé moyennant le paiement d'une taxe annuelle de 500 fr et de 50 fr par arme à feu perfectionné, 10 par fusil à silex. Pour les autochtones, une autorisation verbale ou écrite de chasse à l'éléphant est fournie par le commissaire de district mais limitée à l'usage de fusils à silex ou d'armes traditionnelles. Une taxe en nature est déjà prévue par le décret du 28 novembre 1893 qui stipule que la moitié de l'ivoire obtenu par les chasses doit être remise à l'Etat[768], tandis que l'autre moitié reste

[767] *B.O.*, 1905, pp. 70-73.
[768] MRAC/Hist : Papiers F. Fuchs, RG 765, boîte 29 : Législation sur la chasse à l'éléphant et la récolte de l'ivoire, Min. Col. , 3ème DG, 1ère div., 23/12/1908.

la propriété des chasseurs autorisés ou de ses tiers, surtout des commerçants pour le compte desquels ils chassent. En outre cette dernière moitié doit recevoir le poinçon de l'Etat et être exempte de tout imposition sauf d'un droit de sortie en cas d'exportation hors du territoire de l'Etat. L'arrêté régle aussi la possession sans exception en faveur de l'Etat de l'ivoire obtenu dans les cas de légitime défense ainsi que les pénalités pour contraventions à la loi : une amende de 25 à 500 frs ou servitude pénale d'un ou deux mois avec confiscation des dépouilles[769].

L'arrêté de 1905 va entraîner plusieurs difficultés d'application sur le terrain. La première concerne le poinçonnage de l'ivoire par l'Etat. Celui-ci vise à contrôler la masse d'ivoire circulant dans les territoires, mais a également pour but de faciliter sa perception et d'éviter les fraudes qui se pratiquent sur une très grande échelle, comme dans la Province Orientale. S'appuyant sur cette dernière disposition, les agents du fisc exigent la remise à l'Etat de la moitié de tout l'ivoire non poinçonné en cours de transport ou déclaré à l'exportation. Cette mesure va soulever de vives protestations de la part des commerçants, désireux de conserver la totalité de l'ivoire qu'ils ont récolté. Ils se dérobent ainsi à l'obligation de remettre la moitié de l'ivoire à l'administration. Cette législation a comme conséquence une multiplication des fraudes qui peuvent être observées par le passage illicite de grandes quantités d'ivoire vers d'autres colonies, comme il en est le cas dans le district de l'Ubangi où des quantités considérables d'ivoire passent en territoire français[770]. Diverses plaintes de commerçants aboutissent auprès des tribunaux locaux qui leur donnent raison contre l'administration[771].

Une autre difficulté concerne l'origine exacte de l'ivoire fait que l'Etat ne peut avoir la certitude absolue que la moitié de l'ivoire qui lui revient provient bien des chasses qui ont été réalisées dans la légalité, tant de la part des autochtones que des Européens et dans le territoire congolais. Il n'a donc aucun moyen de pression dans ces cas pour contrôler et obtenir l'ivoire récolté de manière illicite. Une autre difficulté provient de la subsistance du décret du 9 septembre 1890 par lequel l'Etat abandonne exclusivement aux particuliers les récoltes de l'ivoire dans les domaines situés au delà du Stanley-Pool, directement accessibles aux steamers, ce qui permet aux commerçants d'avoir de l'ivoire en leur possession, dans des conditions absolument légales, sans être munis de permis de chasse. En outre, l'application du poinçonnage n'a pas cours dans les

---

[769] *Législation générale de l'Etat Indépendant du Congo*, Bruxelles, Hayez, 1907, pp. 251-253.

[770] A.A./Aff. Etrang. 322 : dossier 435 : Conf. Londres : GG Wahis au secrétaire d'Etat, Léopoldville, 30/05/1905.

[771] MRAC/Hist : Papiers F. Fuchs, op. cit. : Fuchs cite les affaires de particuliers, dont Paternostre et Pelissero, faisant appel au Tribunal d'Appel pour des cas d'exportation de leur ivoire durant la saison ouverte de la chasse et qui échappait de ce fait au poinçonnage. Les jugements rendus considérant que « *l'absence de poinçonnage en temps d'ouverture ne constitue qu'une présomption d'illicité de la détention de l'ivoire* » et qu'il incombait, en outre au Parquet de prouver « *que les indigènes qui ont vendu le dit ivoire n'étaient pas autorisés à chasser, ou que la chasse a eu lieu en temps de fermeture ou encore, que l'ivoire ne provient pas des régions visées par le décret du 9 juillet 1890 ou s'il en provient qu'il n'est pas fossile* ».

régions concédées et les terres appartenant aux particuliers, à savoir, le domaine de la Couronne, le Katanga, le Lomami, le Bus-Bloc - région dévolue au *Comptoir Commercial Congolais* - et la région de la Mongala gérée par la *Société Anversoise de Commerce* (ABIR) en vertu de ses récents engagement avec l'Etat de lui livrer l'ivoire récolté[772].

2. 3. La situation de la protection de la faune sur le terrain, à la veille de la reprise du Congo par la Belgique

L'ensemble des mesures législatives prises entre 1889 et 1905, depuis les dispositions pour contrôler la chasse à l'éléphant par les autochtones et les Européens et la remise de la moitié de l'ivoire récolté au profit de l'Etat jusqu'à l'interdiction de la vente, la cession, le transport des animaux sauvages ou de leurs dépouilles - sauf exceptions prévues - durant la fermeture de la chasse, en passant par les celles relatives à la protection des animaux sauvages de 1901, se révèle être complexes et d'application malaisée. Elle manque surtout sa cible principale, la fraude en la matière et se montre impuissante à la freiner. Les commerçants ambulants, Afro-arabes et autres, continuent d'exporter de grandes quantités d'ivoire depuis la Province Orientale. D'autres part, les jugements rendus par les Tribunaux d'Appel ne laissent aucune illusion à l'administration car plus aucun commerçant ne va se soumettre à l'obligation de poinconner la moitié de l'ivoire qui reste en leur possession.

La notion de propriété de l'ivoire et, en général, du gibier, n'est pas clairement établie car l'Etat Indépendant n'a pas résolu l'obligation de son droit sur la moitié de l'ivoire en dehors de son domaine propre et non concédé car, selon le décret du 17 juillet 1890 toujours en application, le gouvernement ne possède pas le privilège d'intervenir en dehors de ses propres domaines. A partir de la reprise du territoire congolais par la Belgique, la situation héritée n'est pas tolérable et nécessite une refonte de la législation sur la chasse à l'éléphant et sur la récolte de l'ivoire. La législation doit surtout viser à maintenir intacts les revenus que le Trésor retire du poinçonnage de l'ivoire.

Cette situation de terrain, somme toute très abstraite, nécessite un contrepoint indispensable. Les sources officielles ne nous permettent pas d'appréhender clairement le phénomène des fraudes au Congo. Telle est la raison pour laquelle nous voulons présenter quelques témoignages littéraires, issus de personnalités de nationalité, d'origine sociale, de tendance politique et d'ambition diverses qui nous offrent un regard extérieur interrogateur sur la situation en matière de chasse et de commerce de l'ivoire. Leurs écrits présentent, parfois de manière assez succincte, il est vrai, des considérations malgré tout précises sur la complexité de la situation et sur l'inefficacité des

[772] A.A./Aff. Etrang. 322 : Dossier 435 : Conf. Londres, op. cit.

mesures adoptées. Notre objectif ici n'est pas de donner un aperçu exhaustif des considérations en la matière. Cependant, quelques éléments explicites que nous avons tirés auprès de ces auteurs nous permettent de considérer la situation d'une manière globale. Bien que ces apports soient relativement restreint, leur intérêt réside surtout dans le fait que, ne séjournant pas mais étant de passage pour une durée déterminée dans l'Etat Indépendant, ils offrent des commentaires plus lucides et distanciés. Parfois même, les auteurs tentent d'apporter des réponses à leurs observations.

Le premier témoin est le duc Adolf Friedrich zu Mecklenburg (1873-1964)[773], un aristocrate allemand, chasseur et voyageur. Celui-ci mène une expédition en Afrique centrale en 1907-1908 dans les territoires bordant le rift africain et ses grands lacs avec l'objectif d'effectuer des relevés scientifiques et des récoltes botaniques, zoologiques et anthropologiques pour le compte d'institutions scientifiques et de musées allemands. En parcourant la vallée de la Semliki, entre la chaîne du Ruwenzori et le lac Edouard, il constate l'abondance d'éléphants, ce qui dépasse toute ses espérances et émet son interprétation sur la politique de l'Etat Indépendant qui, selon lui, se doit protéger cet énorme stock d'ivoire. Pour ce faire, il a créé de vastes réserves de chasse dans des régions forestières où malgré les mesures sévères, l'Etat Indépendant ne parvient pas à contrôler la situation. De cette manière, toutes les prohibitions sont réduites à néant :

> « *Der Kongostaat sucht seinen enormen Bestand an lebendem Elfenbein, für ihn ein hauptausfuhrgut, nach Möglichkeit zu schüssen. Er hat infolgebe en gro e Reservate geschaffen, in denen der Sang und die Tötung verboten ist. Bei der Schwierigkeit der Kontrole aber, vor allem in den gro en Urwaldgebieten, wird dieses Gebot natürlich vielfach übertreten. Doch haben diese Reservate insofern Bedeutung, als die Eingeborenen im Übertretungsfall einer schweren Strafe entgegensehen und sich daher in acht nehmen. Nur solche Elefanten, dir durch Verwüstungen in den Bananenfeldern argen Schaden anrichten, find nach vorher eingeholter Erlaubnis der Erlegung freigegeben. Fremden europäischen Jägern wird ohne Erlaubnisschein aus Brüssel der Eintritt in die Gebiete des Kongostaates nicht gewährt. Und auch dann noch bedarf die Erlegung eines Elefanten besonderer Genehmingung*"[774].

---

[773] Il devient gouverneur du Togo entre 1912 et 1914; membre du Comité Olympique International (1926-1956) et président allemand du Comité allemand (1949-1951).

[774] A.D. zu MECKLENBURG, *Ins innerste Afrika. Bericht über den Verlauf der deutschen wissenschaftlichen Zentral-Afrika-Expedition 1907-1908*, Leipzig, Klinkhardt & Biermann, 1909, p. 329. Le traduction du passage dit ceci : « L'Etat Indépendant du Congo tente le plus possible de protéger cet énorme stock d'ivoire, sa principale exportation. A cette fin ont été créées de grandes réserves dans lesquelles captures et abattages d'animaux sont défendus. A cause des difficultés de contrôle, particulièrement dans les districts à forêts étendues, une telle prohibition est constamment réduite à zéro. Ces réserves ont plusieurs usages : dures punitions pour les autochtones qui ont enfreint les lois, abattages des éléphants qui ont détruit des champs de bananes par les Européens avec un permis spécial, les chasseurs européens ne sont pas autorisés à pénétrer dans le territoire congolais sans fournir de licence de Bruxelles, et même alors des sanctions spéciales sont prévues pour l'abattage des éléphants ».

Le député socialiste Emile Vandervelde (1866-1938)[775] part au Congo à la même période que zu Mecklenburg dans un tout autre contexte. Juriste de formation, membre de la Chambre des Représentants, chef de file du Parti Ouvrier Belge, il s'érige contre l'annexion du Congo à la Belgique et interpelle le gouvernement belge à propos des actes de violences commis au Congo sur la population pour la récolte du caoutchouc. Il défend ensuit l'idée de sa reprise en promouvant l'idée de l'humanisation de la colonisation du Congo par les Belges. Il se rend au Congo entre juillet et octobre 1908 en tant que membre de la Commission « *des XVII* » chargée d'élaborer une nouvelle Charte coloniale mais aussi pour se rendre compte de la situation de vie et de travail des Congolais dans plusieurs régions, notamment au Mayumbe. C'est dans cette région qu'il constate les nombreuses défenses d'ivoire qui s'entassent dans les magasins de la *Compagnie du Mayumbe.* Il observe que certaines d'entre elles sont impressionnantes et proviennent du Congo français où les défenses d'éléphants tués sur la rive léopoldienne passent en contrebande de l'autre côté du fleuve Uele, puis repassent dans l'Etat Indépendant sous couvert de provenance française où les lois ne requièrent pas l'imposition de la moitié de l'ivoire récolté par l'Etat[776]. Le chasseur britannique Marcus Daly[777] va constater la perpétuation de ce phénomène vingt ans plus tard, prouvant une continuité de fait et l'importance de ce phénomène transfrontalier entre les Congo français et belge, malgré les lois coloniales en vigueur. Décrivant les pratiques de chasse au nord-est de Buta, dans l'Uele, il écrit à ce propos :

> « *Des deux côtés du fleuve, la région est sauvage et inhabitée : on n'y rencontre que des chasseurs d'ivoire et des commerçants, à une certaine période de l'année, elle voit affluer d'innombrables pachydermes* {...}. *Par centaines, les chasseurs indigènes s'assemblent sur l'une et l'autre rive, en des points déterminés* {...}. *Il va de soi qu'ils chassent sans permis* {...}. *J'appris qu'ils* { les éléphants} *appartiendraient aux chasseurs de la rive française, en vertu d'un arrangement conclu de longue date entre les riverains des deux nationalités : celui des deux camps qui prépare la battue doit avertir l'autre à temps pour qu'il puisse poster ses tireurs en bonne place. Les chasseurs sont au service de mercanti européens. La plupart des*

---

[775] Docteur en droit (1885), en sciences sociales (1888) et en économie politique (1892) de l'Université Libre de Bruxelles. Il s'inscrit au Parti Ouvrier Belge fondé en 1885 et fonde en 1891une section de l'art et de l'enseignement à la Maison du Peuple à Bruxelles (1891) ; élu député à la Chambre des Représentants pour l'arrondissement de Charleroi (1894) puis de Bruxelles jusqu'à sa mort. Chef du P.O.B., ministre de la Justice (1918-1921) et des Affaires Etrangères (1925-1927) ; il prend part au conférences de la Paix à Paris et est l'un des signataires du Traité de Versailles (1919) ; membre de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique (1919), de la Classe des Sciences morales et politiques de l'Institut royal colonial belge (1929) et de la Commission royale de Monuments et des Sites. (J.-M. JADOT, notice biographique, *B.C.B.*, t. V, ARSC, Bruxelles, 1958, col. 839-854).

[776] E. VANDERVELDE, *Les derniers jours de l'Etat du Congo. Journal de voyage, juillet-octobre 1908*, Paris-Mons, Edit. de la Société Nouvelle, 1909, pp. 79-80.

[777] Chasseur professionnel. A la fin du 19ème siècle, il est chargé de capturer des animaux sauvages en Afrique du Sdu pour le compte du Jardin Zoologique de Cecil Rhodes à Kenilworth, dans la Colonie du Cap ; en 1927, il accompagne l'expédition scientifique du Dr Strong de l'Université de Harvard au Congo pour lui procurer des spécimens rares destinés au musée scientifique de ladite université (M. DALY, *La grande chasse en Afrique. Mémoire d'un chasseur professionnel*, trad. V. Forbin, Paris, Payot, 1947, introd.).

chasseurs d'ivoire prennent un permis belge qui leur donne le droit d'abattre deux éléphants : ils tournent le règlement en tuant d'autres paires de pachydermes, transportent chaque fois les défenses en territoire français, reviennent chez eux et recommencent leur ingénieux manège sous la protection de leur élastique permis »[778].

Félicien Cattier (1869-1946)[779] est avocat, défenseur de l'idée du « Progrès » et de ses forces génératrices ; il est l'auteur de la synthèse juridique *Droit et administration de l'Etat Indépendant du Congo* (1898). Il est le partisan d'une politique coloniale saine, constituée sur la liberté commerciale, le travail, le respect de la propriété privée. Après l'enquête parlementaire sur les exactions commises au Congo par les agents de l'Etat et des sociétés concessionnaires, Cattier rédige en 1906 un ouvrage sur *La situation de l'Etat Indépendant du Congo*[780] dans lequel il analyse les besoins de réformes et critique la politique de l'Etat Indépendant, mise en lumière par la publication du rapport de la Commission d'Enquête en 1905 à ce sujet. Cattier transforme la nature de la question congolaise, sonne le glas de la politique poursuivie et prône l'annexion immédiate du Congo par la Belgique comme seule issue pour sortir de l'impasse créée par la monarchie. Eclairé de cette perspective, l'ouvrage porte attention sur la question de l'ivoire et la met en rapport avec l'absence totale de liberté commerciale au Congo tant pour les Européens que pour les populations autochtones. Cattier insiste sur l'état de totale coercition subie par les populations locales par l'Etat :

« *Les indigènes ne peuvent rien céder aux commerçants parce qu'ils ne peuvent vendre, sans commettre un délit, un gramme de caoutchouc ou d'ivoire. Il leur est impossible de rien acheter puisqu'ils n'ont à leur disposition aucune valeur d'échange* »[781].

Cependant, soucieux de l'intérêt économique de l'Etat, il conseille de diversifier ses exportations en produits naturels qui se limitent jusqu'ici, pour la plus grande partie, au caoutchouc, au copal et à l'ivoire, lesquels doivent fatalement

---

[778] M. DALY, *La grande chasse en Afrique. Mémoire d'un chasseur professionnel*, trad. V. Forbin, Paris, Payot, 1947, pp. 125-127.

[779] Docteur en droit (1890), en sciences politiques et administratives (1891) et agrégé de l'Université libre de Bruxelles (1893), il y enseigne (1897, 1906). Juriste influent formé auprès de l'avocat Edmond Picard, il est spécialisé dans le domaine de la finance et du Congo et rédige plusieurs réquisitoires cinglants contre la politique de Léopold II (*La situation de l'Etat Indépendant du Congo*, 1906) qui eurent une grande influence dans la chute du régime de l'EIC. Admit dans le giron du financier Albert Thys, il occupe plusieurs postes dans le secteur économique et devient administrateur délégué de la Banque d'Outremer (1913), déporté par l'occupant allemand durant la Première Guerre (1916-1918), il devient vice-gouverneur de la Société Générale (1935-1939) à la suite d'uns série de fusions banquaires et est chargé de la direction des principales sociétés coloniales du groupe (Union minière du Haut-Katanga, 1932-1939 ; Compagnie du Katanga ; CCCI ; Chemin de fer du Congo ; Compagnie Maritime Belge, 1931-1944, etc.). Membre du Conseil Colonial (1912-1922), il participe activement avec Francqui à la naissance et au développement de la Fondation Universitaire et du Fonds national de la Recherche Scientifique, qu'il préside (1935-1945). Il est nommé à titre posthume grand-croix de l'Ordre de Léopold II pour service rendu au pays et à la science (H. HASQUIN, *Dictionnaire*, p. 97 ; O. LOUWERS, notice biographique, *B.B.O.M.*, t. VI, ARSOM, Bruxelles, 1968, col. 189-201).

[780] F. CATTIER, *Etude sur la situation de l'Etat Indépendant du Congo*, Bruxelles – Paris, Vve F. Larcier – A. Pedone, 1906.

[781] Ibid., p. 72.

s'épuiser. L'ivoire, en particulier, se raréfie à cause de la « *la destruction inévitable de l'espèce* »[782].

Un dernier témoin de la situation au Congo à la veille de la reprise de l'Etat par la Balgique est Maurice Calmeyn (1863-1934)[783] qui effectue deux voyages de chasse et de découverte au Soudan Egyptien et au Congo belge en 1907-1908. Son objectif principal est d'ouvrir cette nouvelle destination de chasse aux sportsmen belges et étrangers et de donner des conseils pour apporter des remèdes efficaces aux défauts et aux « *déplorables procédés* » [784] de l'Etat Indépendant. C'est ainsi qu'il rédige le compte rendu de ses chasses dans un ouvrage intitulé *Au Congo Belge. Chasses à l'Eléphant ; les Indigènes ; l'Administration.* Son dernier chapitre porte sur la difficulté éprouvée par l'Etat à traiter la protection de la faune. Comme les autres témoins, il dénonce les faits illicites de chasse, pratiqués durant la saison close de chasse et sur les jeunes dans la zone de l'Uere-Bili :

> « *Pendant le mois de mars, la chasse étant fermée depuis cinq mois, il* {le rendement} *était de neuf cent vingt-cinq kilos. J'ai constaté du reste, dans plusieurs postes, la présence de dents appartenant à l'Etat et provenant d'éléphants récemment tués, donc en temps de chasse fermée. J'ai aussi vu beaucoup de pointes de toutes jeunes bêtes et de femelles ; voilà ce qu'on devrait chercher à empêcher* »[785].

A Bima, sur l'Uele, il note l'entreposage de vingt-six défenses d'un poids inférieur aux deux kilos prescrits par la législation et apportées par les autochtones durant le seul mois de mai 1908. L'auteur fournit de nombreux détails sur les aberrations du système protectionniste conçu par la législation métropolitaine, éloignée de la situation sur le terrain :

> « *le danger immédiat, actuel, est que soit continué le système ancien de destruction pratiqué encore aujourd'hui par tous les moyens, en dépit des mauvais règlements actuels de protection, purement théoriques, imaginés à Bruxelles, peut-être sans désir sincère d'aboutir* »[786].

Calmeyn multiplie les exemples d'abus réalisés, tant par les Européens que par les autochtones, armés par ceux-ci et « *poussés directement ou indirectement par eux* ». Il dénonce ainsi les pratiques de chasses des autochtones, développées par l'autorisation du port de fusils à piston pour la chasse à l'éléphant, de même que les abattages intempestifs d'antilopes et d'autre gibier par les soldats de la Force publique. Il observe également que l'interdiction faite par l'Etat de laisser

---

[782] Id., p. 76.

[783] Grand propriétaire terrien à La Panne, il fait planter un bois de 55 ha dans les dunes, le « Calmeynbos », qui change le paysage de la station balnéaire (1902-1903) ; représentant libéral au élections du conseil communal de sa ville en 1911 et membre du conseil d'administration de l'Insitut Pannois, une école pour enfant de faible constitution. Il réalisa deux voyages d'agrément au Congo en 1907 et 1908 (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 10).

[784] M. CALMEYN, *Au Congo Belge. Chasses à l'Elephant ; les Indigènes ; l'Administration*, Paris, E. Flammarion, 1912, avant-propos, p. V.

[785] Ibid., pp. 199-200.

[786] Id., pp. 533-534.

circuler un soldat armé non accompagné d'un Européen[787] n'est pas appliquée et en donne la raison principale :

> « *Pour les indigènes qui de 1897 à 1907 avaient massacré 145.805 éléphants des deux sexes et de tout âge, la fermeture* {de la chasse} *était décrétée aussi pendant six mois de l'année…mais seulement sur le papier. Eux-mêmes n'en avaient pas connaissance. Il ne faut pas croire les yeux fermés à l'exécution de bien des décrets si jolis que l'on forge aujourd'hui par fournées* »[788].

Comme c'est le cas chez de nombreux chasseurs professionnels ou pas, une ambiguité certaine se remarque chez l'auteur. De même que chez Fóa ou Livingstone, par exemple, les dénonciations opérées par Calmeyn ne portent pas sur son propre comportement qui est soumis à caution. Alors qu'il critique la politique de l'Etat, il ne comprend pas l'introduction de mesures de protection des okapis[789] et capture personnellement de jeunes individus vivants dont il ne prend aucune disposition pour assurer leur survie. Il outrepasse également une autre interdiction en offrant un fusil à piston aux autochtones pour la capture de spécimens vivants qu'il destine à des zoos européens, alors qu'il dénonce la pratique courante de rémunérer un travail ou de payer une marchandise de grande valeur avec un fusil ou même un peu de poudre ou quelques capsules.

Calmeyn va plus loin car il propose des mesures cynégétiques à adopter dans la nouvelle colonie. Selon lui, les pratiques incontrôlées de chasse effectuées durant la période antérieure doivent céder le pas aux principes d'une chasse sportive qui, loin d'être destructrice est, au contraire, protectrice de la faune car elle choisit ses cibles en ne sacrifiant ni les animaux reproducteurs, ni les jeunes[790]. Le sportman, dans ce sens, a un rôle à jouer en devenant un informateur gouvernemental et public à propos de l'utilité et de l'application des moyens utilisés sur place en vue de protéger la faune car « *il n'y a pas un agent de l'Etat sur cent, même dans le Haut-Congo, qui s'intéresse le moins du monde à la faune* »[791].

---

[787] Il est nécessaire ici de nuancer quelque peu l'affirmation de Calmeyn. Dans les territoires soumis à l'autorité de l'E.I.C., les réglementations en la matière furent élaborées dans le sens d'une interdiction générale du permis de port d'armes aux Africains à l'exception d'autorisations à des tiers et des zones limitées et au contrôle du mouvement des armes par le gouvernement local. (MRAC/Hist : Papiers F. Fuchs, RG 765/124/36 : Circulaire du GG Wahis, Boma, 23/02/1906).

[788] M. CALMEYN, op. cit., p. 541.

[789] Décret du 17 septembre 1902 : voir cette thèse p. 377.

[790] M. CALMEYN, « La réglementation de la chasse au Congo », *La Belgique maritime et coloniale*, 01/08/1909, p. 156-162.

[791] M. CALMEYN, *Au Congo Belge*, op. cit., p. 541.

CONCLUSIONS DU LIVRE I

Posséder – Protéger (1885-1908)

Ces deux termes pourraient se percevoir, a priori, comme ambivalents : l'un visant la volonté de s'approprier, de diverses manières et à n'importe quel prix, les ressources naturelles de la région ; l'autre, à protéger les espèces menacées de disparition à cause des prélèvements opérés pour répondre à la première, dans le cadre d'une économie-monde en pleine expansion.
Le phénomène de la chasse est la manière la plus indiquée d'étudier le mode de prélèvement de la colonie sur le faune sauvage d'Afrique centrale et ses objectifs s'appréhendent par le phénomène de la chasse, ou des chasses, devrions-nous écrire, chaque type afférent à une signification propre et renvoyant à des objectifs socio-économiques et culturels bien distincts : chasse alimentaire, chasse commerciale et chasse sportive. Il permet de dresser le portrait d'un type de rapport, premier et fondamental, entre l'homme et la nature, le plus ancien qui soit : la poursuite des animaux pour les tuer ou les capturer. Il peut également être considéré comme un instrument pour mesurer le degré de « prestige » de l'envahisseur européen sur la population locale, mais aussi pour se nourrir, se protéger et aider à rentabiliser l'entreprise d'occupation territoriale voulue par Léopold II.

Une nature féconde à domestiquer

Durant le deuxième tiers du 19ème siècle, on assiste au triomphe de l'ère industrielle et technicienne qui fait affranchir l'Occident des contraintes naturelles qui lui sont jusque là imposées et dans le cadre duquel l'impérialisme peut imposer ses lois à travers le monde entier. Cette distanciation plus nette de l'homme « moderne » par rapport à une nature encore vierge et sauvage va être véhiculée en Europe par les écrits et les images rapportées par divers témoins, observateurs plus ou moins dignes de foi, se présentant parfois comme des scientifiques à part entière pour donner davantage de crédits à leurs informations recueillies directement ou indirectement sur le terrain. En Belgique, plusieurs revues à vocation scientifiques, économiques mais aussi de propagande véhiculent prioritairement ces données. Par ce biais s'élabore en métropole la preuve de l'exploration territoriale du Congo, simultanément aux étapes de son appropriation pure et simple. Les relations de voyages sont ainsi riches en renseignements de tous genres autant qu'elles sont en général porteuses d'espoir au sujet des potentialités qu'offre le vaste bassin congolais en richesses naturelles, directement observables et offrant un éclat plus visible à la « découverte » de cette région. Elles sont également à la base d'interrogations

nouvelles pour les sciences botaniques, géologiques, zoologiques et anthropologiques.

L'analyse de certaines sources littéraires et narratives renvoie à des caractéristiques récurrentes des auteurs occidentaux à propos de la nature équatoriale : nature abondante, porteuse de promesses d'exploitation future ; nature « merveilleuse », prétexte à des allégations suspectes ; enfin, nature ennemie, freinant les ambitions portées par la « civilisation ». Avec des explorateurs britanniques comme Burton et Stanley, le Congo s'ouvre peu à peu à la lumière des connaissances et un terme est mis à la vision lugubre d'un fleuve Congo, héritier d'une lourde histoire de dévastations produites par plusieurs siècles de traite négrière. Pour Stanley, la richesse de la nature environnante compense la stérilité de la grandeur historique de la contrée. La remontée du fleuve fait apparaître un accroissement de l'exubérance végétale et animale et stimule de ce fait la progression vers des régions inconnues. Trop beau pour être vrai ? Certaines personnalités étrangères n'hésitent pas à mettre en doute ces affirmations (Lenz, Peschuel-Loesche, 1886). Il importe cependant avant tout de sensibiliser un public métropolitain à la cause congolaise et de l'allécher en vue de mettre en valeur les productions naturelles énumérées. Des périodiques comme le *Mouvement Géographique* deviennent les instruments privilégiés de ces ambitions économiques et dressent également des premiers traits des connaissances géographiques et environnementales, essentiellement descriptives, des territoires occupés ou en voie de l'être. Porte ouverte à la connaissance scientifique, ils permettent d'éclairer cette « terra incognita » et de mettre fin aux légendes à son propos. Parmi les auteurs qui livrent leurs témoignages, certains d'entre eux vont cependant plus loin et offrent les premières tentatives d'explications des aires de dispersion de la faune (Wauters, 1899 ; Cornet, 1893) ainsi que des descriptions plus spécifiques à propos de certaines espèces.

Certains auteurs n'abandonnent pas pour autant les images stéréotypées d'espèces peu connues et encore entourées de mystère, telles que l'okapi par exemple (Stanley, 1893 ; Johnston, 1901). Il est indispensable de ne pas sous-estimer le rôle de la part d'imaginaire contenue dans les observations produites par les auteurs et qui amène à considérer certaines espèces avec superstitions, méconnaissances et erreurs de jugement, véhiculées parfois pendant plusieurs siècles, comme l'exemple significatif du gorille, et qui sont à l'origine de mythes persistants et tenaces qui subsistent encore aujourd'hui. Les caractéristiques d'une nature hostile à l'homme amenant progrès technique et civilisation, sont tout aussi récurrentes que les premières. L'opposition entre une faune sauvage, hostile et immobile durant des siècles et les instruments du progrès (chemin de fer, bateau à vapeur), rapides et en mouvement continu, est essentielle et témoigne de l'incompatibilité estimée entre le développement de la modernité et le règne de la « sauvagerie », symbolisée par les animaux (Becker, 1887 ; Stanley, 1890 ; Glave, 1893).

Prélèvements et appropriation des ressources fauniques

Le phénomène de la chasse permet de comprendre plus aisément la complémentarité entre l'avancée coloniale et les ressources procurées par le gibier. L'historien John Mackenzie, qui a étudié le phénomène pour l'empire britannique en Afrique surtout et accessoirement en Asie, le compare à une nécessité expansionniste vitale. Au Congo, plusieurs acteurs de l'expansion coloniale confirment cette affirmation en s'installant dans des endroits riches en faune pour alimenter leurs hommes et leurs caravanes de porteurs (Von Wissmann, 1891 ; Bailey, 1894 ; Verdick, 1952). La chasse alimentaire est une occupation commune essentielle, quoique peu commentée de par la normalité de son acte. Elle met également en lumière l'existence d'un réseau d'échanges, comportant dons et rémunérations. Si la viande de chasse permet souvent de survivre durant les expéditions ou dans les postes et stations de l'Etat Indépendant, elle permet également de régler les relations avec les populations locales, d'obtenir d'autres produits vivriers mais se substitue aussi au paiement et participe à établir le pouvoir des Européens sur base de leur réputation. Ces situations sont pourtant variables et dépendent surtout du zèle de chasse des protagonistes. Celles-ci renseignent aussi la présence de chasseurs locaux, les *fundis*, qui accompagnent les caravanes et assistent les Européens dans leurs actions cynégétiques. La recherche du gibier, pourtant, peut se révéler aléatoire et la subsistance est loin d'être assurée à plusieurs reprises (Stanley, 1889 ; Chaltin, 1897 ; Willmoës d'Obry, 1904 ; Michaux, 1913 ; Delcommune, 1922). L'absence de gibier dans une région force parfois à migrer vers d'autres (Chaltin, 1897). La venue de chasseurs expérimentés représente alors souvent une nécessité pour ravitailler les contingents d'agents et de main-d'œuvre dans les stations de l'Etat (Hanolet, 1906). Ces faits de chasse portent également conséquence sur la faune locale, contrainte à émigrer vers des zones moins perturbées.

Objets de convoitise, les promesses en viande fournissent un moyen d'obtenir une main-d'œuvre plus abondante pour la construction des routes et du chemin de fer, surtout dans les régions où le gibier est peu abondant. Dans celles-ci, l'échange en viande est préféré aux étoffes et sert également de rémunération (Foa, 1899 ; Hanolet, 1906) ou d'avances pour diminuer ou supprimer les impôts de passage prélevés par certains chefs locaux afro-arabes (Becker, 1887). L'importance morale du don de viande sur les populations autochtones ne doit pas être sous-estimée. La chasse au gibier participe à un processus de soumission de celles-ci au chasseur qui impose alors attention, notoriété et parfois admiration et crainte (Baker, 1875 ; Glave, 1893 ; Bailey, 1894 ; Hanolet, 1906). Certains Européens y gagnent un rôle social bien défini dans la société (Glave, 1893).

L'ivoire est un des exemples le plus représentatif de ressources fauniques procurées au commerce durant la période de l'Etat Indépendant du Congo.

Selon nous, il constitue une clé de lecture indispensable pour cette période; la recherche de ce produit détermine l'expansion européenne à l'intérieur du continent et constitue le premier stade de l'exploitation commerciale du pays par l'Etat. D'abord aléatoire et hasardeux, l'achat d'ivoire par les agents de l'Etat auprès des populations locales qui pratiquent ce commerce depuis plusieurs décennies dans des réseaux locaux ou régionaux, va se systématiser ensuite par le rejet des intermédiaires et le prélèvement de l'ivoire directement à sa source. Cette pratique accroît de manière significative le phénomène de la chasse aux porteurs d'ivoire et de cornes (éléphants surtout, mais aussi rhinocéros). La chasse commerciale devient alors l'une des pratiques privilégiées de l'Etat car elle sert à financer l'exploration et l'occupation territoriale du Congo et à rentabiliser cette entreprise privée. Néanmoins, les Européens ne sont pas les premiers à la pratiquer sur une grande échelle et à faire basculer les rapports de force entre certains groupes et ethnies. La chasse à l'éléphant en particulier se pratique sur l'ensemble du territoire mais à des degrés divers en réponse à plusieurs stimulants comme la demande croissante des factoreries européennes installées sur la côte Atlantique depuis la décennie 1850. Un commerce structurel est ainsi établi le long du bassin fluvial par plusieurs ethnies (Bobangi, Bangala, par exemple) qui monopolisent les transactions dans les biefs fluviaux respectifs où ils sont établis. Ces commerçants importent l'ivoire depuis la cuvette forestière centrale et septentrionale du fleuve Congo et de ses nombreux affluents (Mongala, Ubangi, Sanga, Maringa-Lopori, Likwala, Alima) où il est fourni surtout par de nombreux chasseurs Pygmées et Loi, spécialisés dans la chasse traditionnelle aux éléphants, avec des armes traditionnelles.

L'augmentation de la demande en ivoire et la multiplication conjointe d'armes à feu (fusils à silex et à piston) dans les années 1870 engendrent d'importantes modifications dans la manière de chasser et réduisent le nombre d'éléphants dans les régions les plus accessibles. Des réseaux commerciaux de plus en plus étendus disséminent en masse les approvisionnements en armes et provoquent alors l'arrivée de nouveaux envahisseurs-entrepreneurs, originaires de territoires situés au nord-est du Congo, à l'est de la région des Grands Lacs et au sud du Katanga et du Kasai : Khartoumiens, Swahili et Nyamwezi, Tshokwe, à la recherche de nouvelles terres pour étendre leur influence économique et politique. Ces importants groupes armés introduisent au Congo des chasses institutionnalisées et organisées, professionnalisant le statut de « chasseur d'ivoire », utilisant des sous-traitants stationnés en plusieurs points de ces nouveaux « empires » et imposant aux populations locales vassalisées de lourds tributs d'ivoire. La recherche d'ivoire devient pour ces groupes, à la tête desquels leurs chefs deviennent des véritables maîtres d'empire (Msiri, Tippo Tip), affaiblissant ou déstabilisant souvent les pouvoirs locaux, s'emparant des ressources et des populations des régions traversées, un des principaux mobiles d'avancée et d'occupation tandis que la matière première devient un revenu étatique de choix. Entre 1870 et 1885, la chasse à l'éléphant est à son apogée à l'ouest du Tanganyika sous le règne de Msiri.

Ces prélèvements intensifs sur la faune du Congo confirment que les pillages existaient avant et conjointement à l'arrivée des colonisateurs européens dans la région. Il est en effet de l'ordre du mythe de considérer que les chasses à outrances y débutent avec ces derniers ; le Congo concentre déjà en son sein de nombreuses pressions exogènes. Les Européens, à leur tour, sous le couvert de l'entreprise léopoldienne, vont s'approprier les différents types de réseaux existants pour les ouvrir au compte de celle-ci vers le marché international, puis en instaurant des mesures législatives et vexatoires sur les populations autochtones contraintes à récolter l'ivoire au profit de l'Etat. L'ambition est de détenir le monopole de l'ivoire au prix d'une lutte de pouvoir avec les principaux concurrents : les Afro-arabes et les sociétés commerciales européennes privées.

L'E.I.C. va développer dès lors une stratégie d'appropriation à son compte de cette ressource en trois phases distinctes. La première vise à s'allier la filière des réseaux commerciaux d'ivoire existants en pratiquant une politique du cas par cas, inaugurée avec Stanley. Celle-ci va de la contrainte et à l'intimidation par les armes à feu, aux cadeaux et aux jeux d'alliances et de reconnaissance de certaines personnalités investies du pouvoir, au détriment parfois de chefs traditionnels locaux. Dans le bassin du Congo, entre 1880 et 1890, l'entreprise privée est comparable à un réseau commercial armé, se greffant sur les circuits locaux, utilisant les marchés traditionnels les plus importants de l'ivoire et se positionnant aux points névralgiques de contrôle de l'acheminement de cette matière depuis le haut-fleuve et les parties septentrionales du pays.
Ces alliances commerciales ne sont pas forcément unilatérales mais procurent également des avantages à certains chefs locaux qui les considèrent comme un moyen de s'unir à des alliés puissants et armés et de réaliser des bénéfices importants, cause parfois de renaissance d'une région. Certaines personnalités réorientent leurs activités dans cette perspective en se muant en chasseurs d'ivoire ou fournisseurs en vivres et porteurs aux Européens. Cependant, cette volonté de mainmise occidentale sur le commerce de l'ivoire dans le bassin occidental congolais et l'élimination progressive de divers intermédiaires locaux mène le commerce traditionnel à sa perte et entraîne des réponses locales diverses comme l'établissement d'un blocus alimentaire vers la station de Léopoldville par le chef Ngaliema. Ces obstacles contribuent à décider l'Etat de s'émanciper davantage de la collaboration, jusqu'ici nécessaire, des Africains.

La deuxième étape consiste pour l'Etat à remonter directement à la source de l'approvisionnement en utilisant des intermédiaires locaux. Celle-ci mène à de véritables guerres coloniales au Congo oriental contre les Afro-arabes qui détiennent toujours le monopole de l'ivoire dans cette région s'étendant de l'Uele au Katanga, en passant par le Maniema. Elles sont pourtant opérées sous la couverture de la lutte contre la traite des esclaves aux yeux des nations internationales et des humanitaires et pour réduire à néant la concurrence économique, mais aussi territoriale et politique. La Conférence de Bruxelles (2

juillet 1890) est l'instrument législatif utilisé pour cette ambition ; celle-ci est ratifiée par les Etats européens, entre autres, et concède aux participants des mesures législatives et pénales pour poursuivre les convois d'esclaves dans la majeures partie du continent africain, nord et sud exclus, mais également intercepter d'autres marchandises, armes et ivoire en tête. Elle coïncide avec le rêve politique et économique de Léopold II d'étendre les pouvoirs de l'Etat vers le Haut-Zambèze, les lacs Nyassa et Victoria et le Haut-Nil pour contrôler un vaste territoire au potentiel économique important (ivoire) et encore aux mains des Afro-arabes. La littérature de l'époque appuie ce projet en attribuant à ces derniers le massacre du gibier et la disparition des éléphants dans les régions où ils sont implantés et offre de saisissantes comparaisons entre la vision édenique de celles-ci avant leur prédation (Becker, 1887 ; Stanley, 1890 ; von Wissmann, 1891 ; Glave, 1893 ; Chaltin, 1894 ; Hinde, 1897). A la victoire de l'Etat sur les Afro-arabes, sa politique vise à ménager les chefs locaux pour les contraindre à recueillir un maximum d'ivoire à son profit, tandis qu'ailleurs, il est acheté, échangé contre des fusils et munitions. L'alliance avec le chef swahili Tippo Tip se réalise dans cette optique, en s'assurant que ce dernier serve les intérêts européens pendant une période en écoulant les stocks d'ivoire accumulés vers l'ouest, au détriment du réseau traditionnel vers l'océan Indien.

La troisième et dernière phase correspond à une période charnière de l'exploitation de l'ivoire (1889-1890). Elle met en place un appareil législatif et administratif complexe comportant contrôles, taxes et primes, réglementation des chasses à l'éléphant et protection de l'espèce. Cette période doit être mise en parallèle avec la volonté du roi de fournir d'indispensables fonds à l'E.I.C. par le biais de profondes modifications du régime économique et fiscal mais également en encourageant la poursuite des pillages de l'ivoire par ses agents, principalement dans la région de l'Uele, porte ouverte vers l'ivoire du Haut-Nil (Van Kerckhoven), mais aussi du Maniema (Dhanis). Une autre mesure consiste à désintégrer le régime de libertés commerciales du bassin du Congo dont bénéficient plusieurs sociétés commerciales européennes privées en pratiquant un système de faire-valoir direct, concurrence vis-à-vis de laquelle celles-ci ne peuvent lutter, en augmentant les droits de sortie de celles-ci sur l'ivoire et en leur imposant une taxe sur l'ivoire acheté dans le territoire. En outre , l'instauration d'un système de commissions basées sur des primes proportionnelles à la quantité d'ivoire récoltée par les agents de l'Etat les stimule à en obtenir davantage, de même que les impositions de prestations aux chefs traditionnels et la proclamation de la propriété privée de l'Etat sur toutes les terres vacantes, exploitées dorénavant par l'Etat et ses propres sociétés concessionnaires. Cette radicalisation économique est appuyée par plusieurs décrets incitant les agents à plus de zèle dans la récolte de caoutchouc et d'ivoire et conduira à de nombreux abus. Une dernière mesure dans ce domaine concerne la réglementation de la chasse aux éléphants afin de consacrer l'Etat comme unique propriétaire légal de l'ivoire et lui assurer ainsi son monopole : il y a interdiction générale de chasser l'éléphant sauf

autorisation spéciale (25 juillet 1889). Présenté comme un acte juridique garantissant la conservation de l'espèce, celui-ci est une mesure de simple police concédant à l'Etat le droit de confisquer à son profit les spécimens tués de manière illégale sur son domaine. Présenté à tort comme le premier acte de conservation de la colonie belge, ce décret vise essentiellement à contrôler cette source de profit et fait également table rase des divers droits traditionnels de chasse en vigueur et, par extension, de toute chasse pratiquée par les Africains, sauf autorisation, avec l'assurance, toutefois, que la moitié de l'ivoire soit remise à l'administration étatique.

Outre la chasse alimentaire et commerciale, il nous faut aborder dans ce triptyque la chasse sportive ou de loisirs pour être complet. Considérée comme un rituel d'occupation, elle participe à une reconnaissance et une mise en valeur de la masculinité occidentale et se propose comme un élément identificatoire où transparaît aisément la hiérarchie et le sentiment de supériorité éprouvé par le chasseur à l'égard de celui qui ne l'est pas et par le Blanc à l'égard du Noir. Photographies et trophées de chasse font partie d'un matériel visuel dont l'exploitation est révélatrice de ce état de fait : hiérarchie de classes et de races s'y reflète et met en évidence les traits du colonisateur idéal engagé dans la politique d'occupation : chasseur aguerri, installé dans une carrière militaire. La chasse devient à la fois pour lui un entraînement utile aux combats futurs contre les hommes, un exercice d'hygiène physique et moral et un acte essentiel de survie. L'élitisme de la classe de chasseur s'accompagne aussi d'un code de chasse indiquant les modèles de comportements vers lesquels tendre par rapport à l'animal traqué. La poursuite de ces règles morales sert à différencier les Européens entre eux mais aussi les Européens des Africains, placés au bas de l'échelle humaine car pratiquant des chasses jugées « cruelles et primitives » et, par extension, non sportives. Ces derniers sont déclassés de l'attribut de « chasseurs » et relégués à celui de pisteurs, traqueurs ou braconniers.

Photographies et trophées permettent de cerner l'imaginaire colonial du chasseur, en tant que témoignages authentiques et destinés à la postérité, à la gloire du chasseur et de ses exploits. La chasse y prend tous ses titres de noblesse, mêlant records de chasse, goût pour les collections, intérêt pour l'histoire naturelle et démonstration de virilité et de modèle moral. Les photographies présentent des trophées de chasse , souvenirs héroïques d'animaux abattus, offrant aux spectateurs, de manière instantanée, des indications sur l'auteur du tir, le type d'arme, ses coéquipiers éventuels (souvent des chiens), l'endroit de l'impact et le milieu naturel. L'agencement de certains trophées correspond parfois à de véritables mises en scène, instruments de domestication et d'ordonnancement de la « sauvagerie » : animal abattu, réapproprié et reconstruit selon les conventions visuelles occidentales.

Diminution et sécurisation du patrimoine faunique

L'effet le plus direct de la chasse au Congo est la diminution, voire la disparition partielle ou totale de plusieurs espèces fauniques. Phénomène d'ampleur continentale, il est lié à la pénétration de la colonisation, européenne ou africaine, au cœur du continent et à une diffusion de plus en plus généralisée des armes à feu. L'Afrique du Sud est un exemple frappant du rapport entre les vagues successives de l'occupation européenne et la destruction du gibier de cette vaste région entre le 17ème et le 19ème siècle. En fonction d'objectifs divers (subsistance, augmentation de la demande internationale pour certains productions animales, concurrence avec les zones humaines de peuplement et les zones à bétail, périodes de sécheresse), la disparition de certaines espèces en particulier suscite la réaction des premiers témoins occidentaux directs de ce phénomène : certains chasseurs professionnels, observateurs des changements, parfois radicaux, opérés parmi les populations animales, en quelques années (Baldwin, Harris, Cumming). Certains d'entre eux émettent de sévères critiques à propos de cette extermination, appuyé par le lobby préservationniste britannique (Bryden) ou développent la notion de responsabilité de l'homme blanc à respecter la vie animale et à s'opposer à toutes formes de cruauté gratuite envers les animaux (Livingstone). Cette mentalité victorienne coïncide avec la création, en Angleterre, de sociétés contre la cruauté envers les animaux et à l'émergence d'une sensibilité en faveur de la protection de la nature.

Au Congo, la disparition de certaines espèces, l'éléphant en particulier, va être dénoncée par la presse coloniale belge dès 1884. Diverses sources littéraires, bien que tentant d'offrir des données chiffrées relatives au nombre de défenses d'ivoire circulant au Congo, fournissent peu d'indices sur la masse totale ; elles offrent, par contre, de nombreuses indications sur la manière dont le commerce de l'ivoire est justifié au yeux du public belge. Présenté comme un produit lucratif, lié à l'ambition économique du nouvel Etat, il devient un argument de poids pour inviter les entreprises à s'installer au Congo, tandis que sa réputation d'inépuisabilité (Stanley, 1885) est discutée et refutée par des critiques nettement plus réservées sur les potentialités de son marché congolais et qui mentionnent la diminution progressive et inévitable de cette matière première (Westerdarp, 1885). Les sources statistiques du commerce extérieur fournissent d'autres indications sur le marché de l'ivoire, bien qu'elles doivent, à leur tour, être maniées prudemment. Il ressort néanmoins une progression continue et globalement constante du commerce spécial (provenant du Congo uniquement) d'exportation de l'ivoire vers l'étranger entre 1886 et 1908 et une multiplication des exportations par 15, au plus fort de sa valeur, avec des accentuations remarquées, qui correspondent à la nouvelle politique économique de l'Etat et à l'application du décret de 1889, à son monopole sur les terres vacantes et la majorité de leurs ressources naturelles et aux résultats des campagnes arabes qui détournent les réseaux commerciaux de l'ivoire orientaux vers l'Ouest. Durant cette période, l'ivoire demeure le principal produit d'exportation (près de 4300

T), entraînant une moyenne de 10 000 à 14 000 éléphants annuellement abattus pour y répondre. Ces chiffres ne tiennent cependant pas compte de plusieurs inconnues : le commerce illicite de l'ivoire, les abattages sauvages et l'absence de distinction entre l'ivoire « vivant », prélevé sur les éléphants fraîchement abattus et l'ivoire « mort », accumulés par les autochtones pendant plusieurs années ou décennies. En Belgique, la presse discute le phénomène de la disparition des éléphants sur base de deux sources, l'une britannique, l'autre française et qui font toutes deux états de chiffres alarmistes et exagérés d'abattages annuels dans certaines colonies (40 à 50 000). A partir de 1896-1897, s'opère un changement assez radical d'opinions, influencé par des facteurs internationaux – observation plus générale de la diminution du nombre des éléphants dans certains territoires colonisés, essor des idées et pratiques protectionnistes britanniques et allemandes à propos de la faune sauvage – et internes – revirement chez A. Wauters, directeur du *Mouvement Géographique* qui se désolidarise de son travail de propagande en faveur de la cause congolaise, prise en compte à l'Exposition Universelle de Bruxelles-Tervuren (1897) de l'utilisation de l'ivoire à d'autres fins qu'économiques (zoologique, artistique, industrielle et sociale), manifestation au Congrès Colonial International de la volonté d'appuyer le mouvement induit par la Société nationale d'Acclimatation de France pour protéger l'éléphant d'Afrique et dénoncer l'imprévoyance et le gaspillage du système économique international au sujet des ressources naturelles (Bourdarie, 1897).

La réponse de l'Etat Indépendant à la destruction de la faune sauvage en général va s'orienter vers deux directions : la domestication de certaines espèces (éléphants, zèbres) pour prévenir les menaces de disparition qui pèsent sur elles (inspiration française) et la mise sur pied d'un appareil législatif afin de protéger la faune de manière plus appropriée contre les chasses (inspiration anglo-germanique). La domestication procède à d'autres ambitions et veut favoriser l'utilisation plus rationnelle de l'éléphant dans le développement économique des colonies d'outre-mer. Dans l'Etat, ce système est antérieur à cette prise en compte et répond, dans un premier temps, à la nécessité de résoudre la cruciale question des transports en Afrique centrale depuis la côte orientale dès 1879 et de trouver une solution alternative aux interrogations contemporaines sur l'effet des piqûres de la mouche tsé-tsé sur les animaux de bât et de trait. L'idée est ensuite reprise par les défenseurs de la cause protectionniste pour apporter une solution au problème de sa disparition en instrumentalisant cette « main-d'œuvre » potentielle. Le développement d'une propagande de l'éléphant comme animal-machine, agent du « Progrès » retentit en Belgique, comme en France et en Allemagne, ainsi que l'affirmation de la domesticité de l'espèce africaine, similairement à son cousin asiatique (Wauters, 1886 ; Bourdarie, 1892 ; Lebrun, 1897 ; Carton, 1900). L'utilisation de l'éléphant devient le symbole de l'entrée dans une ère nouvelle où les efforts de la main-d'œuvre humaine sont minimisés au profit de l'animal, agent essentiel du développement du commerce et de l'industrie. Des essais de domestication, pour ce faire, sont lancés dans la région du Bas-Uele en 1900. Entreprise hasardeuse à ses débuts,

l'observation et l'expérience progressive de terrain améliorent les procédés de capture et de détention des animaux ; celle-ci reste cependant critiquée en Belgique qui considère l'opération coûteuse et trop aléatoire. Simultanément, comme tel est déjà le cas en Afrique orientale allemande (Bronsart von Schellendorff, Hagenbeck), un essai de domestication et d'élevage du zèbre est entrepris mais sans succès au Katanga par le Comité Spécial du Katanga car il est considéré comme résistant à la tsé-tsé. L'autre type de mesures concerne la mise sur pied d'un dispositif législatif aidant à réguler les faits de chasse et, de cette manière, protéger certaines espèces sauvages. Celles-ci doivent être interprétées comme la suite donnée par l'Etat à la *Conférence Internationale pour la Protection des Animaux en Afrique* (Londres, 19 mai 1900), à l'initiative de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, qui est la première réponse internationale à la résolution commune de cette problématique. L'objectif vise à uniformiser les dispositions en vigueur à l'ensemble des régions transfrontalières aux colonies britanniques afin de contrôler les mouvements de l'ivoire et de ses fraudes ainsi que le commerce relatif aux productions animales en général. De visées utilitaires, essentiellement anthropocentriques, la Conférence établit une hiérarchie des espèces à protéger selon le degré de leur valeur commerciale et utilitaire, de leur utilité publique et de leur rareté ou disparition imminente, tandis que les espèces nuisibles sont encouragées à être détruites. Elle contribue aussi à reconnaître le principe des « réserves », servant d'espaces de reproduction et de reconstitution de la faune ainsi que d'autres principes d'influence britannique en matière de régulations cynégétiques. Au Congo, l'Etat inaugure dès 1901 la parution de décrets et d'arrêtés législatifs cynégétiques en faveur de la protection de la faune, conformément à la Conférence, pour des raisons avant tout diplomatiques et politiques, mais qui servent, finalement, sa politique d'appropriation des ressources naturelles d'origine animale. D'une part, une série d'interdictions de chasse dans certaines régions, à certaines périodes et basées sur des critères raciaux doivent, en principe, l'aider à contrôler les chasses afin de procurer l'ivoire indispensable pour enrichir les caisses du Trésor, renforcées par une panoplie de taxes à l'abattage. D'autre part, la création de vastes « réserves » de chasse dans des régions considérées dès lors comme des « zones-tampons » sont destinés à freiner les mouvements commerciaux, hors Etat, de l'ivoire (Khartoumiens, Afro-arabes, Batetela, commerçants de Rhodésie du Nord). Elaborés en fonction des particularismes locaux et des intérêts du moment, les textes vont dans le sens d'un élargissement des interdictions de chasse d'espèces protégées et d'une multiplication d'imprécisions et de nuances, permettant aux contrevenants une libre interprétation de ceux-ci et une marge de manœuvre substantielle. Ces dispositions n'empêchent nullement, par conséquent, les fraudes et témoignent de l'impuissance de l'administration à les freiner. Cette situation est dénoncée par divers observateurs extérieurs, de nationalité belge ou étrangère (Cattier, 1906 ; zu Mecklenburg, 1909 ; Vandervelde, 1909 ; Calmeyn, 1912).

LIVRE DEUXIEME

"Récolter – Préserver"
1880 – 1930

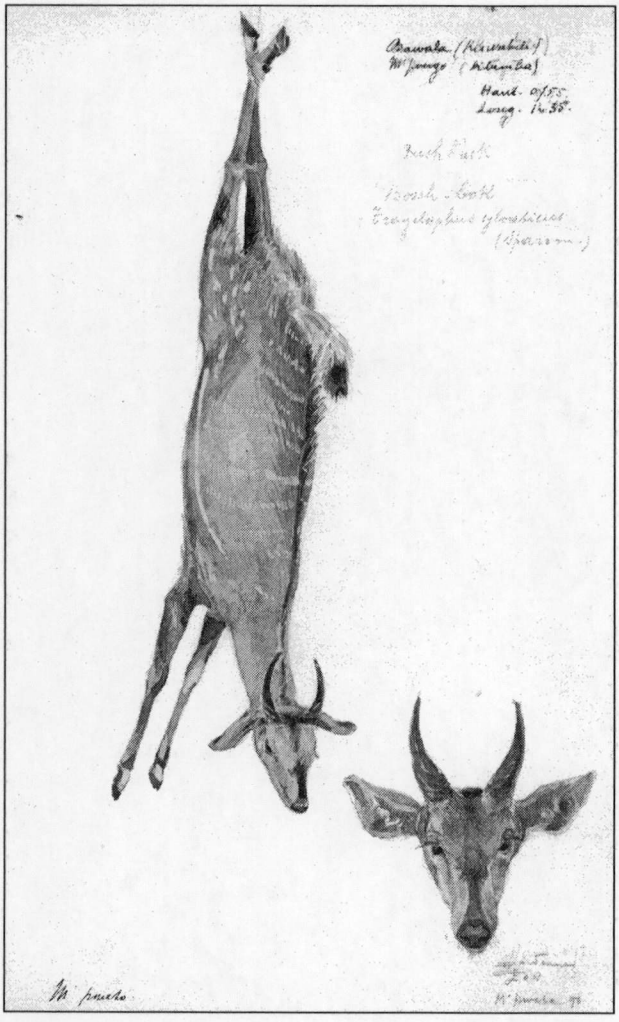

Fig. 20 Antilope Pongo (Tragelaphus Sylvaticus) Aquarelle de Léon Dardenne, tirée de son cahier de croquis, Mpwaka, 1898 (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. A 1152).

INTRODUCTION GENERALE

Nous avons observé que de nombreuses études étrangères portent sur les transferts internationaux entre les métropoles européennes et leurs colonies d'outre-mer, dans un échange, la plupart de temps inégal, des savoirs et des pratiques scientifiques. Elles affirment le rôle important joué par les naturalistes, scientifiques, amateurs et professionnels, appuyés par l'Etat, des institutions, des relais scientifiques métropolitains pour favoriser ou, au contraire, freiner l'optimisme scientifique des empires coloniaux outre-mer.

L'exploitation des sciences naturelles par la politique impérialiste est évidente, même si ce lien n'est pas à l'origine fondamental, mais plutôt dicté par les progrès des sciences et des techniques de la révolution industrielle en cours et par le développement d'une « science utile », accessible au plus grand nombre. Dans ce contexte, l'intégration plus grande des connaissances scientifiques pour le bénéfice économique et le bien-être social des nations européennes en général, va s'étendre à leurs acquisitions coloniales, fer de lance de la politique impérialiste. La volonté de maîtrise impérialiste des écosystèmes tropicaux et équatoriaux s'accompagne de phénomènes, ceux-ci non maîtrisés, qui se développent en parallèle aux pratiques exportées : les prélèvements d'espèces fauniques et végétale, par des chasses empiriques ou des récoltes pragmatiques, l'exploitation agressive des sols et des sous-sol, la déforestation.

Nous avons vu dans le Livre Ier que ces manifestations ne laissent pas insensibles un certain nombre de chasseurs, d'intellectuels, de praticiens de la colonisation qui s'alarment et dénoncent, dans plusieurs parties du continent africain ces prélèvements intempestifs. Les réponses étatiques et internationales concernent plus spécifiquement la mise en place d'outils législatifs visant à protéger de la disparition certains grands mammifères, surtout l'éléphant, considérés avant tout comme des matières premières et des instruments sur lequels les économies coloniales pouvent s'appuyer.

Le Livre II centre cette fois ses propos sur la réponse des scientifiques à la question de la disparition et de la protection des espèces fauniques. Cette problématique s'insére de manière évidente dans le cadre de la pratique des récoltes scientifiques réalisées durant la période coloniale, Etat Indépendant compris. La raison en est la suivante. Cette pratique est liée à celle de la chasse aux spécimens naturels dans le grand élan qui se généralise dans toute l'Europe et les Etats-Unis pour la systématique et la taxinomie. Les sphères coloniales offrent des laboratoires idéaux pour y découvrir les nouvelles espèces et les naturalistes n'hésitent pas à s'engager dans cette voie. Il nous paraît donc évident de se concentrer sur la question de la politique des récoltes scientifiques belges au Congo afin d'y déceler son rôle à partir de 1880 dans le projet de colonisation d'une part, dans l'Etat Indépendant du Congo, d'autre part, et

finalement, au Congo belge. Nous nous limiterons cependant à son étude jusqu'en 1930 pour nous centrer surtout sur les premières étapes de ces pratiques, fondamentales, et ses premières évolutions en Belgique.

Le Musée du Congo, par sa création, et son développement, est intimement lié à l'histoire de la colonie. Il nous semble être un champ d'étude exemplaire à ce sujet, à la fois réceptacle des récoltes sur le terrain et des informations à leur sujet et diffuseur des connaissances acquises par les collections, fondées sur base des récoltes. De même, le Musée, microcosme en réduction d'un monde colonial exporté, 'capte et transmet des courants, mouvements, impulsions scientifiques nationaux et internationaux, en fonction des intérêts et des attitudes des scientifiques qui y oeuvrent.

Développé en ses débuts sur base de confrontations, d'interrogations, de souhaits, le Musée, sans tradition au niveau de la pratique des collections ni au niveau de sa présentation dans les salles publiques, se nourrit des influences externes, des Musées étrangers avec lequels il noue de solides liens. Ces échanges, par opposition, engendrent aussi une concurrence ardue entre les diverses institutions, et conjointement, une émulation à la course aux spécimens rares et en voie de disparition. Nous tenterons de démontrer de quelle manière le Musée, lieu de « préservation » des espèces humaines et naturelles, va proposer une politique en la matière, coïncidant avec la mise en place, sur le plan international d'un mouvement de préservation et de conservation de la nature en général, et des espèces fauniques en particulier.

Le troisième et dernier chapitre de ce Livre entrera plus en détail dans l'essor du mouvement « préservationniste », et dans sa coexistence et parfois confrontation avec le mouvement « conservationniste ». Ces deux courants émergèrent en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique sur des fondements historiques et philosophiques divers et particuliers mais qui répondait à un souci commun : la confrontation entre, d'un part, un monde naturel qui évolue à son rythme propre sur une longue durée et préserve des formes anciennes et traditionnelles de vie, un passé référentiel et, d'autre part, un monde en « progrès » qui provoque, sur un court laps de temps, des changements parfois radicaux et parfois même d'irrémédiables pertes de modes de vie traditionnels et de milieux biotopiques naturels. La Belgique se nourrit de ces diverses tendances. Comment celles-ci sont-elles perçues, interprétées et jouées en Belgique et dans sa colonie, telle est le propos de la dernière partie de ce chapitre, clôturant le Livre II.

Etat des recherches : les liens entre histoire naturelle et conquêtes coloniales

Avant d'entrer dans le cœur du sujet, il nous semble utile de proposer un tour de la question des « *savoir-monde* », des études et travaux qui se mènent actuellement sur le sujet, des thèmes principaux proposés dans cette perspective. Nous voulons inister en particulier sur le rôle que jouent les savoirs et pratiques naturalistes dans l'histoire de l'expansion européenne et le développement des empires coloniaux et, notamment, les connexions entre la maîtrise intellectuelle de la nature et la domination occidentale du monde, placées dans un contexte d'essor industriel, technique et colonial de l'Occident. Dans celui-ci, le degré de développement technique et scientifique va devenir un critère de hiérarchisation des sociétés entre elles, voir même, des races durant le 19ème et une bonne partie du 20ème siècle[792].

En prenant l'exemple des rapports des sociétés à la nature environnante, les Africains sont largement considérés à cette époque comme improductifs tandis, qu'en parallèle, se fortifie la croyance en la capacité présumée des Européens de maîtriser la leur et et d'occuper de droit tous les espaces d'outre-mer considérés comme peu, pas ou mal exploités par les populations locales. Tel est le cas de la forêt tropicale, sujet de nombreuses impressions, réactions et spéculations chez les Européens qui la traversèrent[793]. En dehors de toute la complexité des rapports des individus et des groupes à cet espace particulier, celui-ci représente un endroit d'expérimentation, de défi mais aussi de déboisement et de mise en valeur. Ce rituel de passage de la forêt primaire obscure et sauvage à la clarté d'une forêt colonisée et gérée est un symbole fort de ce précepte de colonisation telle qu'elle est définie en 1874 par le théoricien français du colonialisme, Paul Leroy-Beaulieu (1843-1816)[794] :

---

[792] M. ADAS, *Machine as the Measure of Men : Science, Technology, and Ideologies of Western Domination*, Ithaca, Cornell University Press, 1989, montre comment l'Europe fournit un étalon de mesure rendant comparables les pratiques et les savoirs des peuples d'outre-mer où se trouvent ainsi disqualifiés les savoirs botaniques ou agricoles des sociétés asiatiques, africaines ou amérindiennes qui sont considérés comme improductifs.

[793] A. WIRZ a analysé, par le biais de diverses sources littéraires fournies par des explorateurs « impérialistes » tels que P. Reichard, Mary Kingsley ou H.M. Stanley ainsi que celles de missionnaires (Basel Mission Society) en Afrique équatoriale et particulièrement au Cameroun, la manière dont la forêt « primaire » faisait intrinsèquement partie de l'idéologie coloniale, notamment à travers les sentiments complexes et ambigus qu'ils développèrent à son sujet et où transcendaient aussi les intérêts de la réduire et de la défricher à l'avantage de terrains propices aux cultures ; il montre aussi la manière dont elle participait à la construction de l'homme moderne occidental, en personnifiant un endroit d'expérimentation des obstacles de tous genres mais aussi de liberté (« Into the Dark Unknow : The Invention of the Jungle and the Construction of a (Male) Bourgeois Self », in *Païdeuma*, 1997, pp. 117-133).

[794] Economiste français de l'Ecole Libérale développée sous le Second Empire ; professeur au Collège de France, il fonde *L'Economiste Français* (1873) et enseigne l'économie politique à l'école libre des Sciences politiques. Il a écrit plusieurs ouvrages dont un *Essai sur la répartition des richesses et tendances à une moindre inégalité de condition* (Paris, 1881), *Le travail des femmes au XIVème siècle* (Paris, 1873), *Question de la population* (Paris, 1913) (M. COOSEMANS – J.M. JADOT, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 518-519).

« *La colonisation appartient incontestablement à la catégorie des faits sociaux : c'est une des fonctions les plus élevées des sociétés parvenues à un état avancé de civilisation* {...}. *Une société colonise, quand, parvenue elle-même à un haut degré de maturité et de force, elle procrée, elle protège, elle place dans de bonnes conditions de développement et elle mène à la virilité une société nouvelle sortie de ses entrailles* »[795].

Cette percée de l'intérêt pour les pratiques coloniales des environnements étrangers a été placée dans une perspective historique à partir des les années 1980, chez plusieurs auteurs anglo-saxons et, dans une moindre mesure, français. Un point commun émergent de ces recherches. L'idéologie européenne dominante et ses pratiques, de même que le développement de réseaux de relations entre les diverses colonisations, portant sur les sciences et les pratiques naturalistes, démontre à quel point l'expansion européenne s'appuie sur des savoirs, des techniques et des capitaux. Elles révèlent aussi la manière dont cette entreprise contribue à structurer le développement d'une science et d'une économie à l'échelle planétaire.

Des recherches pionnières sur les « savoirs-monde » ont été entreprises par A.W. Crosby dans son ouvrage *Ecological Imperialism. The Biological Expansion of Europe, 900-1900* [796] dans lequel il démontre un impérialisme européen outre-mer basé non sur une supériorité technologique, en arme et en organisation mais également biologique et écologique. L'implantation, par exemple, de l'agriculture européenne, de ses plantes et de ses animaux sur le continent américain connait un tel succès écologique que les Européens envisagent des scenarii identiques ailleurs, sous des climats et des environnements naturels plus hostiles.

Le mouvement ne se fait pas à sens unique. Richard Drayton, à travers son *Nature's Government. Science, Imperial Britain, and the 'Improvement' of the World* [797], argumente que l'expansion coloniale vise non seulement à dresser la liste des produits susceptibles d'échanges commerciaux mais traduit aussi une politique volontariste de transferts de certains produits d'une région vers une autre, d'acclimatation de plantes ou d'animaux « exotiques » sur les territoires métropolitains, ou de substitution dans les colonies de leurs équivalents domestiques[798]. La rencontre entre la métropole britannique et ses colonies d'outre-mer mène à l'élaboration de savoirs complexifiés, notamment en botanique, qui s'enrichissent au contact des informations recueillies à travers le monde. En parallèle, les théories scientifiques guident la conquête dans son

---

[795] Préface de la 1ère édit. (1874), in P. LEROY-BEAULIEU, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin & Cie, 1891, pp. xv-xvi .

[796] Cambridge University Press, Cambridge, 1986.

[797] New Haven – London, Yale University Press, 1999.

[798] Ainsi, les transferts d'animaux domestiques qui voyagaient avec les Européens vers les terres nouvellement découvertes, comme ce fut le cas pour l'Australie et l'Amérique du Sud (A. CROSBY, op. cit., pp. 171-194 ; E. ROLLS, in *Ecology and Empire. Environmental History of Settler Societies*, T. GRIFFITHS – L. ROBIN (edit.), Keele University Press, 1997, pp. 35-38).

exploitation des environnements exotiques et la justifient en la rendant nécessaire, légitime et bénéfique.

Ce « savoir-monde » nécessite des conditions matérielles et institutionnelles d'accueil des résultats botaniques, zoologiques, géographiques, antrophologiques issus de la recherche sur le terrain. Leur accumulation s'opére essentiellement dans les jardins botaniques, les jardins zoologiques et les musées. De même, elle s'accompagne d'une plus grande professionnalisation de l'essor scientifique. Un réseau de jardins botaniques surtout prend une extension planétaire dès le 19ème siècle. Dans ce contexte, Drayton montre comment les jardins botaniques anglais, et surtout celui de Kew, deviennent des instruments gouvernementaux au service de l'Angleterre, de l'Europe continentale et de l'empire britannique d'outre-mer[799].

Les liens historiques de l'imbrication entre l'appropriation coloniale de la nature et la mise sur pied de collections d'histoire naturelle sont aussi analysés dans un dossier thématique de la *Revue française d'histoire d'Outre-mer* en 1999, consacré aux liens entre la botanique et la colonisation entre la fin du 17ème et le début du 20ème siècle. Dans la présentation introductive aux différentes contributions, Marie-Noëlle Bourguet et Charles Bonneuil notent la transformation des sujets naturels en objets d'intérêt scientifique, des « *fragments {ont dû être} arrachés à leur environnement naturel et humain, et successivement déplacés et introduits dans de nouveaux mondes sociaux, dans lesquels ils se trouvèrent dotés de propriétés et de significations nouvelles* »[800].

La connaissance des réseaux savants et/ou étatiques ou privés qui président, organisent ou reçoivent les fruits de ces mouvements d'appropriation est également primordiale. Les diverses modalités d'acquisition s'établissent par dons, échanges entre scientifiques, échanges marchands, réseaux de correspondants et de chercheurs[801]. Le rôle joué par les scientifiques dans l'élaboration des politiques coloniales se trouve ainsi fortifié par ces études. Il est clairement établi que certains d'entre-eux, par leur position ou leur influence dans le monde du pouvoir, loin d'être de simples relais techniques pour des décisions politiques situées en amont, se trouvait en mesure, grâce à leur expertise, d'exercer une influence directe sur les orientations coloniales, l'organisation de voyages et de missions, l'organisation des transferts et l'introduction de cultures nouvelles[802].

---

[799] En particulier dans ses deux aires principales d'activités, les Antilles en les Indes : voir à ce sujet son article intitulé « A l'école des Français : les sciences et le deuxième empire britannique (1780-1830) », in *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, 1999-86, n° 382-383, pp. 91-118.

[800] M.-N. BOURGUET – Ch. BONNEUIL, *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, 1999, n° 322-323, p. 27.

[801] Il y existait des marchés d'échantillons naturalistes à Paris (voir K. POMIAN, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Gallimard, 1987) de même que des sociétés privées organisant des missions de récoltes.

[802] Comme le démontrent, entre autre, Marie-Noëlle Bourguet et R. Grove, la question du transfert des plantes va, dès le XVIIe siècle, « *prendre une dimension véritablement politique, devenant un objet de préoccupation*

Christophe Bonneuil décrit l'influence des naturalistes sur le mouvement d'expansion coloniale dans un article sur *Le Muséum national d'histoire naturelle et l'expansion coloniale de la Troisième République (1870-1914)*[803], où il démontre à quel point l'activité des scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle de Paris se trouve au cœur du mouvement d'expansion métropolitain, en étendant ses réseaux de collecteurs et d'observateurs dans le sillage de l'exploration et de la conquête. Les acteurs de la conquête coloniale, militaires, missionnaires, administrateurs, considèrent le Museum comme un fournisseur d'expertise pour l'inventaire et la mise en scène des ressources naturelles des colonies.

Il n'est nul doute que l'histoire naturelle fait partie intégrante de la culture du colonisateur. L'émergence de spécialités dans l'histoire naturelle, de la division et de l'ordre scientifiques, reflète la pulsion accélérée d'ordonner et de classer le monde de la nature et des hommes. L'extension des services muséaux, la prolifération de nouveaux musées consacrés à l'histoire naturelle dans plusieurs capitales européennes et américaines, l'ouverture de nouvelles chaires universitaires vont provoquer une large émulation pour l'histoire naturelle à partir de la deuxième moitié du 19ème siècle et la font devenir à la fois une partie de l'impulsion impériale et un loisir approprié à toutes les classes de la société. Un grand nombre de voyageurs manifestent ainsi cet engouement en récoltant des matériaux bruts sur le terrain et en fournissant dans leurs publications, des descriptions de leurs découvertes, le plus souvent empiriques et inédites, qui comblent les lacunes du savoir scientifique. Cornelia Essner a étudié le cas allemand où elle remarque que la plupart des voyageurs possédent un diplôme en sciences naturelles - botanique ou zoologie - ou en médecine[804]. Dans l'espoir d'une récompense institutionnelle à leur retour dans la métropole, ceux-ci fournissent au monde académique de vastes collections de matériaux scientifiques, pouvant par la même occasion le succès de leurs expéditions. Selon l'auteur, la particularité des voyageurs orientés par leur carrière reflètait un trait typique du début de l'impérialisme : l'intérêt dominant pour les sciences naturelles et la conviction de leur supériorité sur les sciences humaines.

Le cas britannique a été étudié à plusieurs reprises par l'historien John Mackenzie qui établit une corrélation entre les actions des explorateurs, voyageurs, militaires ou gouverneurs et leurs exploits de chasse en Afrique et en Asie. Comme chez les voyageurs allemands, bon nombre ce ces chasseurs établissent la connexion la plus explicite entre l'empire et l'histoire naturelle en récoltant des spécimens zoologiques ou en offrant leurs trophées de chasse aux musées d'histoire naturelle. Des chasseurs et collectionneurs comme Frederic

---

pour les ministres et les diplomates, les dirigeants de compagnies, les administrateurs de colonies, et justifiant l'appel à l'expertise de praticiens, de savants et d'institutions, spécialisés dans la connaissance des plantes ou la pratique de leur culture » (op. cit., p. 13).

[803] *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. 86, 1999, n° 322-323, pp. 143-169.

[804] Cornelia ESSNER, « Some aspects of German Travellers' accounts from the second half of the 19th century », in *Paideuma. Mitteilungen zue Kulturkunde*, 33, 1987, pp. 197-205.

Selous, C. H. Stigand, Denis Lyell et R. Meinertzhagen font leur entrée dans les cercles scientifiques grâce à leurs exploits cynégétiques[805].

La diffusion des « savoir-monde » par le monde scientifique ne contribue pas seulement à élaborer certaines certitudes dans l'élaboration de l'idéologie coloniale. Bien au contraire, plutôt que de souligner systématiquement les pouvoirs transformateurs de l'homme « civilisateur » sur la nature, les naturalistes contribuent aussi à l'émergence d'autres approches et d'autres prises de conscience face à la nature et à la responsabilité environnementale de l'homme. Le magistral ouvrage de Richard Grove, *Green Imperialism*[806] présente une prise de conscience globale du monde scientifique sur l'impact que produit la mobilisation des espaces tropicaux par les sociétés industrielles en quête de produits exotiques. Ses propos se centrent en particulier sur les îles tropicales qui constituaient depuis le 15ème siècle des laboratoires naturels idéaux pour les applications scientifiques européennes, notamment en agriculture. Les expériences qui y sont réussies sont reproduites alors vers des hinterlands tropicaux récemment conquis. Néanmoins, les écosystèmes particulièrement fragiles de ces espaces insulaires se transforment également plus rapidement sous l'impact des modifications induites par la colonisation. La conscientisation de ces phénomènes pervers aboutit alors à une mise en place de premières tentatives d'y protéger la nature non encore altérée[807].
Daniel Headrick dénonce, d'une manière sans doute trop arbitraire, le transfert massif des technologies européennes dans leurs possessions d'outre-mer et constate que le déploiement d'équipements, de techniques et d'experts, n'y conduit à l'industrialisation mais au sous-développement par des procédés qui réduisent l'accès à l'éducation technique et scientifique des « colonisés » et qui découragent les entreprises non européennes[808]. Mêlant ses prérequis d'histoire environnementale et d'économie politique marxiste, Mike Davis prend la même orientation et démontre de manière engagée mais convaincante comment les processus économiques des colonisations européennes et américaines, combinés avec des phénomènes climatiques particuliers -surtout des périodes de sécheresse très intenses- entraînent la plupart des populations à devenir les

---

[805] J. MACKENZIE, op. cit., pp. 36-39.

[806] Comme par exemple, l'instrumentalisation de l'île Maurice par les Français, des Caraïbes et les îles du Pacifiques par les Britanniques : voir R. GROVE, qui fournit une étude poussée de ces différents cas qui offrirent aux métropoles des terrains de démonstration tout trouvés pour étudier les phénomènes climatiques et développer des théories des climats et des courants dessicationnistes en vogue durant la période des Lumières (*Green Imperialism, Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origins of Environmentalism, 1600-1860*, Cambridge University Press, Cambridge, 1995).

[807] La diffusion, par exemple, de la théorie sur les changements climatiques reliant explicitement déforestation et dessiccation s'apparentait à ce constat des effets pervers de la colonisation et alimenta les arguments de lobbies qui influenceront la mise en place de politiques de protection et de reforestation aux Mascareignes, au Cap, à Saint-Vincent et en Inde (R. GROVE, op. cit.).

[808] D. HEADRICK, *The Tentacles of Progress : Technology Transfer in the Age of Imperialism, 1850-1940*, Oxford, University Press, 1998.

victimes du système par des phénomènes de famines récurrentes qui aboutissent aux origines du sous-développement actuel du « Tiers Monde »[809].

Contrairement aux recherches fondatrices effectuées dans le domaine par les historiens anglophones, les pays francophones sont les parents pauvres de cet intérêt pour le rôle des sciences naturelles et des techniques dans l'entreprise coloniale. Christophe Bonneuil le déplorait dernièrement chez les historiens français « *soucieux avant tout d'une histoire des idées, ont tendance en France de laisser dans l'ombre les conditions politiques d'accès au terrain et aux matériaux de travail et les usages des savoirs naturalistes en contexte colonial* »[810].

De la même manière, les études relatives à l'histoire coloniale belge au Congo ont jusqu'ici fortement négligé les relations étroites qui ont pu être tissées entre l'essor de la colonisation et le développement d'une communauté scientifique. Un premier ouvrage de synthèse, le *Livre Blanc* de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer consacré à l'*Apport scientifique de la Belgique au développement de l'Afrique centrale*[811], paraît juste après l'indépendance du Congo et offre le bilan de la somme des savoirs scientifiques et des pratiques techniciennes développées par les Belges en Afrique centrale entre 1885 et 1960. Recueil témoin de son époque et des événements tourmentés de l'indépendance congolaise, son objectif est de mettre en évidence et en lumière l'ensemble du travail accompli dans toutes les diciplines de la recherche scientifique fondamentale et appliquée et de faire, en quelque sorte, l'inventaire de toutes les connaissances acquises[812]. Un second ouvrage de référence sur l'histoire générale des sciences en Belgique entre 1815 et 2000 est publié quarante ans plus tard à l'initiative du Comité national de logique, d'histoire et de philosophie des sciences. Il suit une première parution sur l'histoire de sciences en Belgique depuis l'Antiquité à 1815[813]. Les explorations et savoirs scientifiques belges en Afrique centrale y font l'objet des deux articles, l'un portant sur les sciences d'outre-mer en général, qui met l'accent sur l'action des Belges en Afrique centrale aussi bien qu'en Amérique du Nord, du Sud et sur le continent asiatique entre 1815 et 1927[814], tandis que l'autre poursuit la présentation pour les années 1927 à 1960, en ce centrant plus particulièrement

---

[809] M. DAVIS, *Génocides tropicaux. Catastrophes naturelles et famines coloniales. Aux origines du sous-développement*, trad. M. Saint-Upéry, La découverte, Paris, 2003.

[810] Ch. BONNEUIL, « Le Muséum national d'histoire naturelle et l'expansion coloniale de la Troisième République (1870-1914) », in *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, 1999-86, n° 322-323, p. 144..

[811] 3 tomes, Bruxelles, 1962-1963 : t. I (sciences morales et politiques), t. II (sciences naturelles et médicales), t. III (sciences techniques).

[812] L. van den BERGHE, « La recherche scientifique », in *Livre Blanc. Apport scientifique de la Belgique au développement de l'Afrique centrale*, t. I, ARSOM, Bruxelles, 1962, pp. 11-36.

[813] *Histoire des sciences en Belgique de l'Antiquité à 1815*, R. HALLEUX – C. OPSOMER et alii (dir. scientif.), 2 tomes, Crédit Communal, Bruxelles, 1998.

[814] J. VANDERSMISSEN, « Les sciences d'outre-mer », in R. HALLEUX, J. VANDERSMISSEN et alii (dir. scient.), *Histoire des siences en Belgique, 1815-2000*, t. I, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 2001, pp. 235-265.

sur le cas du Congo belge, du Ruanda et du Burundi[815]. Tout dernièrement, un article consacré à la production du savoir et le rôle de la science dans le contexte colonial belge met en évidence la mulitplicité des instruments scientifiques, publications, revues et de l'appareil institutionnel composé de centres de recherches, laboratoires, chaires universitaires et associations scientifiques en métropole et dans la colonie. Il témoigne de la vitalité réelle de ses pratiques, soutenues par un projet scientifique étatique qui en orienta les principes et les pratiques, du moins juqu'après la Seconde Guerre mondiale, période à partir de laquelle allait se développer une acquisition plus autonome des savoirs[816].

[815] M. PONCELET, H. NICOLAÏ, J. DELHAL, J.-J. SYMOENS, « Les sciences d'outre-mer », in R. HALLEUX..., ibid., t. II, pp. 235-265.

[816] J. LAGAE, « Sur la production du savoir et le rôle de la science dans le contexte colonial belge », in J.-L. VELLUT et alii (dir.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Edit. Snoeck - Musée royal de l'Afrique centrale, Gand – Tervuren, 2005, pp. 131-138.

PREMIERE PARTIE

Politique et pratiques des récoltes de la faune sauvage du Congo (1880-1930)

Chapitre I
Les naturalistes belges et l'appel de l'Outre-mer : les prémices

Dans un premier temps, notre souci est de fournir le cadre historique des pratiques de récoltes scientifiques et en particulier, y déceler les premières impulsions en sciences naturelles vers les territoires outre-mer, les genres de voyages réalisés et les types de récoltes effectuées. Y a-il des projets spécifiques, ou s'agit-il de projets plus vagues, organisés de manière empirique, en fonction des découvertes et explorations sur le terrain ? Telles sont les principales questions qui nous semblent indispensables de formuler avant de pénétrer dans la matière qui nous intéresse en particulier, la politique des récoltes pratiquée durant la période de l'Etat Indépendant du Congo et les trois premières décennies de l'époque coloniale.

Une communauté de naturalistes se constitue progressivement en Europe à partir du 18ème siècle. Elle se développe durant tout le 19ème siècle dans le cadre des politiques nationales expansionnistes. A l'échelle internationale, l'émergence puis l'essor de la communauté scientifique vont participer à la formation d'un réseau développant des objectifs communs, des normes d'échange et des collaborations propres. Plusieurs nations vivent en conséquence des expériences similaires et des situations parallèles, notamment dans le domaine de la recherche et de la diffusion des plantes tropicales et de la foresterie.

En France, les botanistes jouent un rôle essentiel dans l'expansion coloniale de la Troisième République, notamment après la conquête de l'Algérie dès 1830. La création de jardins d'essais[817] organisés à Paris par le Muséum national d'histoire naturelle offre une niche institutionnelle aux disciplines naturalistes

[817] M. OSBORNE, « The system of colonial gardens and the exploitation of French Algeria », in *Proceedings of the eighth Annual meeting of the French colonial historical society*, E.P. Fitzgerald, ed., Lanham, University Press of America, 1985, pp. 160-168.

menacées par l'ascension de la biologie expérimentale[818]. La communauté professionnelle de botanistes hollandais se structure, quant à elle, autour des stations botaniques des Indes néerlandaises et des universités métropolitaines[819], tandis que des dizaines de botanistes allemands[820] mettent leur savoir à disposition des services forestiers coloniaux britanniques et des stations expérimentales néerlandaises.

L'Angleterre fournit à elle seule un cas exemplaire lié à l'étendue de son entreprise impériale dans les territoires d'outre-mer. Le jardin botanique de Kew détient un rôle éminent dans l'entreprise coloniale en devenant le centre botanique et agronomique de l'empire, en développant avec succès des transferts de produits tropicaux tels que le thé, le quinquina ou l'hévéa, en formant des « chasseurs » de plantes envoyés dans le monde entier et en engageant botanistes et jardiniers qui assument l'expertise de spécimens recueillis[821].

En Belgique, la culture scientifique ne cesse de se développer durant les périodes d'occupation par les Autrichiens, les Français et les Hollandais[822]. La Belgique indépendante hérite d'une solide tradition d'études et d'expérimentations scientifiques dans les domaines des sciences naturelles, où botanique et zoologie restent confondues et d'une institutionnalisation des savoirs des académies et des chaires universitaires[823]. Après 1830, la botanique surtout occupe le devant de la scène scientifique nationale, avec la fondation de la *Société Royale de Botanique* en 1862 et du *Jardin Botanique national* en 1870, deux institutions qui stimulent la recherche fondamentale et les récoltes de plantes et de fleurs sur le sol national mais aussi dans les territoires d'outre-mer.

La faune exotique, quant à elle, suscite moins l'intérêt des naturalistes si ce n'est par la tradition plus ancienne des cabinets de curiosité, apparus durant la Renaissance et qui qui mêlent des objets de collections hétéroclites et inédites

---

[818] Ch. BONNEUIL, « Le Muséum national d'histoire naturelle… », op. cit., pp. 143-169.

[819] D. HAEDRICK, op. cit., chap. 7, qui présente également un survol des cas anglais et français.

[820] Pour le cas allemand, voir E. CITTADINO, *Nature as the laboratory : Darwinian plant ecology in the German empire, 1880-1900*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990.

[821] R. DRAYTON, *Nature's Government : Science, Imperial Britain, and the "Improvement" of the World*, Yale University Press, New Haven, 2000.

[822] Nous renvoyons à la lecture des articles de C. OPSOMER – R. HALLEUX, « Les sciences naturelles, la chimie et la médecine » et de B. VAN TIGGELEN, « Les sciences naturelles et la chimie » (in R. HALLEUX – C. OPSOMER (dir.), *Histoire des sciences en Belgique depuis l'Antiquité*, op. cit., pp. 229-257 et 339-367) pour un aperçu général de l'histoire des sciences naturelles entre la fin du 15eme et le début du 19eme siècle.

[823] Voir pour l'histoire de la botanique avant l'indépendance belge de 1830, la contribution de J. LEBRUN, « Esquisse d'une histoire de la botanique et des botanistes belges pendant le XIXe siècle et le début du Xxe », in *Florilège des Sciences en Belgique pendant le XIXe siècle et le début du Xxe*, ARB, Classe des Sciences, t. I, Bruxelles, 1968, pp. 595-634, ainsi que, ancien mais toujours une référence, F. CREPIN, *Aperçu de l'histoire de la Botanique en Belgique*, in *Guide du Botaniste*, Bruxelles, 1878 ; et pour l'histoire de la zoologie, nous renvoyons à celle de P. BRIEN, « Esquisse d'une Histoire de la Zoologie et de la Biologie animale en Belgique pendant le XIXe siècle et le début du XXe », in *Florilège des Sciences en Belgique pendant le XIXe siècle et le début du XXe*, ARB, Cl. Sciences, t. I, Bruxelles, 1968, pp. 751-797.

d'animaux empaillés, d'insectes séchés, de squelettes, carapaces ou fossiles. Néanmoins de véritables vocations dans le domaine de la zoologie s'affirment parmi les naturalistes amateurs et conduisent à l'émergence au milieu du 19ème siècle des pères fondateurs de la science zoologique, comme l'entomologiste et député libéral Michel Edmond de Selys Longchamp (1813-1900) et Pierre-Joseph Van Beneden (1809-1894)[824]. Edouard Van Beneden (1846-1910)[825], le fils de ce dernier, spécialiste de l'embryologie zoologique et professeur à l'Université Libre de Bruxelles devient un des grands zoologistes de réputation internationale. De futurs grands zoologistes, dont nous verrons les travaux plus loin dans cette thèse, sont formés à son enseignement. Auguste Lameere, Georges Boulenger et Paul Pelseneer reprendront en effet son flambeau.

En 1872-1873, Edouard Van Beneden entreprend un voyage d'exploration et d'études comparatives sur les faunes locales du Brésil et de La Plata avec l'entomologiste Camille Van Volxem pour le compte du gouvernement belge. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre des recherches de l'époque sur la distribution géographique des espèces et sur les questions relatives à la fixité ou la variabilité d'une espèce par comparaisons régionales, à la recherche de preuves sur les hypothèses qu'avait présenté Charles Darwin (1809-1877)[826] dans sa théorie de l'évolution[827]. Il ramène une collection d'anélidés et d'arachnidés[828]. A l'époque, la découverte scientifique du continent américain est convoitée et plusieurs voyageurs, naturalistes, autodidactes et scientifiques belges s'aventurent, dans le sillage des « merchant adventurers » anglais, dans les régions inconnues du Brésil, du Vénézuela, de la Colombie et du Mexique à la

---

[824] P. BRIEN, ibid., p. 753.

[825] Fils de Pierre-Joseph Van Beneden, il étudie les sciences appliquées et les sciences naturelles à l'Université de Louvain sous l'influence de ce dernier, puis se lance dans l'étude comparée de nombreuses espèces marines et complète sa formation par des études dans les universités allemandes (1867) ; nommé professeur de zoologie à l'Université de Liège où il remplace Théodore Schwan (1871) et devient membre de la classe de sciences à l'Académie royale de Belgique (1872). Acquis à la théorie darwinienne de l'évolution, il découvre la méiose – le mécanisme de la division cellulaire et de la fécondation de l'œuf-, apportant des réponses au problème des origines de la vie, ainsi que le centrosome –élément organique qui influence la structure réticulaire de l'œuf- (P. BRIEN, notice biographique, in *Florilège*..., op. cit., pp. 967-990 ; H. de WINIWARTER, notice, in *B.N.B.*, t. XXVI, col. 74).

[826] Il commence à étudier la médecine à Edimbourg puis s'oriente vers la théologie à Cambridge où il rencontre William Whewell et John Stevens Henslow qui le poussent vers l'histoire naturelle. Il voyage pendant cinq ans avec une expédition cartographique en Amérique du Sud (1831-1836) durant laquelle il étudie la géologie des continents et îles visitées ainsi qu'une multitude d'organismes vivants et de fossiles, ce qui va nourrir ses recherches ultérieures par comparaison morphologiques de spécimens de même origine géographique, notamment aux îles Galapagos. Entre 1844 et 1858, il présente sa théorie à la Société linnéenne de Londres et devient membre de la Royal Society (1839). Il publie, parmi d'autres, *Zoology of the Voyage of H.M.S. Beagle* (1839-1943) et *On the origin of species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life* (Londres, J. Murray, 1859). Dans ses ouvrages ultérieurs, *The variation of animals and plants under domestication* (1868), *The descent of Man, and selection in relation to sex* (1871), *The expression of the emotions in man and animals* (1872), Darwin développe les sujets introduits dans son ouvrage phare (P. TORT, notice biographique, in P. TORT, *Dictinnaire du Darwinisme et de l'Evolution*, t. 1, Paris, PUF, 1996, pp. 772-812).

[827] Ch. DARWIN, *On the Origin of Species by Means of Natural Selection, or The Preservation of Favored Races in the Struggle of Life*, The world's classics, 11, Oxford, Milford, 1914 (reedit. 1859).

[828] J. VANDERSMISSEN, *L'exploration scientifique*, op. cit., pp. 229-230.

recherche de plantes, semences et fleurs nouvelles comme les orchidées mais aussi de coquillages, fossiles, papillons et oiseaux naturalisés qui sont alors massivement expédiés en Europe[829]. L'entomologiste français Théodore Lacordaire (1801-1870), parcourt à son tour l'Amérique du Sud avant de devenir le premier titulaire de la chaire de Zoologie et d'Anatomie comparée à l'Université de Liège.

Le gouvernement national, l'Académie royale de Belgique et l'Etablissement géographique de Bruxelles du cartographe Philippe Vander Maelen (1795-1869) vont stimuler la recherche. Les premières missions botaniques subventionnées par le gouvernement belge sont envoyées en Amérique centrale et du Sud dès 1835. Il s'agit de celles menées par Henri Galeotti au Mexique (1835-1840), par le trio Jean Linden, A. Ghiesbreght, N. Funck en Amérique centrale et du Sud (1835-1841), par Jules Libon (1841-1859) et Lambert Picard au Brésil. Elles sont à la fois destinées à compléter les collections botaniques et zoologiques des institutions scientifiques belges et à fournir des renseignements commerciaux sur les régions explorées[830]. Des diplomates et consuls belges en poste dans ces régions, comme Félix de Norman, A. De Grox, H.G. Denghausen, envoient également dans les institutions scientifiques belges des « curiosités » naturelles, ethnographiques, géologiques. A partir de 1840, des entreprises commerciales privées, principalement des associations d'horticulteurs gantois[831] particulièrement florissantes engagent, à leur tour, leurs propres « chasseurs de plantes » en Amérique latine où certains d'entre eux s'installent définitivement, comme Jean Tonel, fondateur d'une entreprise horticole réputée à Mexico en 1845[832].

La récolte lointaine de nombreux échantillons d'herbiers et de plantes vivantes par les botanistes voyageurs fournit une occasion propice pour les chercheurs d'étendre leurs champs d'études. Certains améliorent également leur formation scientifique en se rendant à l'étranger pour étudier les pratiques françaises d'abord, allemandes, anglaises, hollandaises, italiennes et nord-américaines ensuite. Le directeur du Jardin Botanique de l'Etat, François Crépin, développe dès 1876 toutes les branches de la botanique et stimule la parution de nombreuses monographies[833]. Ce dernier voyage à l'étranger à de nombreuses reprises pour recueillir d'importantes collections et accepte la proposition de collaborer à la rédaction d'un ouvrage sur la flore du Brésil, en collaboration

---

829 Voir J. VANDERSMISSEN, *Histoire des Sciences en Belgique*..., op. cit., t. I, pp. 225-228.

830 Voir à ce propos J. POSSEMIERS, « Belgische natuuronderzoek in Mexico (1830-1840). De jacht op planten, bloemen, vlinders en insekten », in *De Belgen en Mexico. Negen bijdragen over de Geschiedenis van de betrekkingen tussen België en Mexico*, Universitaire Pers, Leuven, 1993, pp. 39-44 : selon lui, l'intérêt scientifique pour l'Amérique latine se trouve stimulé par le déclin de l'empire colonial.

831 Pour l'histoire de l'horticulture gantoise, nous renvoyons à la synthèse de R. DE HERDT, *Gentse Floraliën. Sierteelt in Vlaanderen*, Gand, 1990.

832 J. POSSEMIERS, op. cit., pp. 43-44.

833 Pour des informations complémentaires sur F. Crépin, voir A. LAWALREE, ibid., t. I, pp. 247-249 ; ainsi que la notice biographique que lui a consacré J. Lebrun, in *Florilège des Sciences en Belgique*..., op. cit., t. I, pp. 635-658.

avec le systématicien Alfred Cogniaux (1841-1916). Son successeur à la tête du Jardin Botanique et membre de l'Académie, Théophile Durand (1855-1912)[834], poursuit l'élan initié et publie les *Sylloge Florae congolanae* où il marque un début d'intérêt pour l'étude de la flore du Congo.

Les Indes Néerlandaises commencent également à devenir une destination privilégiée. Les expérimentations en botanique et en foresterie pratiquées sur le terrain par le système colonial hollandais encouragent les voyages d'études de chercheurs internationaux. Jean Massart (1865-1925), par exemple, se rend au Jardin Botanique de Buitenzorg en 1894-1895 dans le cadre de son assistanat à l'Institut Botanique de l'Université Libre de Bruxelles. L'*Académie royale de Belgique* insiste auprès du gouvernement belge pour créer un subside régulier afin de permettre l'envoi de jeunes botanistes à Buitenzorg.

La découverte, l'exploration de nouveaux territoires en Afrique centrale par la volonté du roi Léopold II va ouvrir un océan d'oppportunités dans de nombreux domaines. Les spécimens botaniques et zoologiques en provenance du Congo préludent une nouvelle impulsion de la recherche scientifique nationale. C'est ce que nous allons aborder dans le chapitre qui suit.

Chapitre II
La question de la politique scientifique dans l'Etat Indépendant du Congo (1880-1897)

Les mouvements d'expansion occidentale vers les contrées du Sud et de l'Est du monde engendrent des possibilités d'ouverture vers de nouveaux produits commerciaux et à développer. La pénétration belge dans le bassin du Congo, puis dans ses alentours de plus en plus larges va coïncider avec la découverte des richesses naturelles congolaises et la promotion de leur exploitation. Pour mettre en valeur des produits du sol et du sous-sol, vivants ou inertes, l'Etat Indépendant devra obligatoirement passer par une étape des récoltes sur le terrain, puis par celle leur inventorisation dans les institutions métropolitaines. Ces pratiques contribueront à élaborer la formule « connaître » pour « mieux exploiter » où la frontière entre la « politique scientifique » de l'Etat et sa « politique économique » s'épauleront mutuellement pour fournir les bases

[834] Il entre au Jardin Botanique de Bruxelles comme travailleur libre (1881) puis est nommé aide-naturaliste puis conservateur (1895) avant de devenir son directeur en succédant à François Crépin (1901). Il y étudie les flores exotiques, américaines d'abord puis africaines. Pour la flore congolaise, il demande la collaboration des Belges sur place et publie plusieurs études intitulées *Matériaux pour la flore du Congo* éditées par la Société de Botanique (1887-1900). Il rédigea en compagnie d'Emile de Wildeman les *Illustrations de la Flore du Congo* et *Contributions à la Flore du Congo* dans les *Annales* du Musée de Tervuren (1900). Il publie avec sa fille, Hélène Durant *Sylloge florae congolanae* (1907-1908), couronné par le Prix Laurent de l'Académie des Sciences de Belgique (E. de WILDEMAN, notice biographique, *B.C.B.*, t. 4, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 167-271).

d'une structure plus cohérente. Quelles furent les impulsions diverses contribuant à élaborer une pratique des récoltes sur le terrain, de qelle manière s'effectuèrent-elles et avec quels moyen ? Telles sont les grandes questions auxquelles nous allons porter notre attention, en centrant notre optique sur les récoltes zoologiques principalement.

1. Les récoltes botaniques sur le terrain

Cette présentation d'une première époque des récoltes botaniques au Congo, s'étalant entre 1885 et 1909 se veut volontairement circonscrite car elle vise à présenter un cadre général des récoltes en sciences naturelles. Nous aborderons plus spécifiquement le cas de récoltes fauniques dans le sous-chapitre suivant.

Des récoltes floristiques congolaises avaient été entreprises par une quinzaine d'expéditions étrangères[835] qui avaient relevé et fait connaître plus de 850 espèces végétales nouvelles. La présence belge au Congo et l'installation de stations administratives, commerciales et militaires le long du fleuve Congo donnent l'occasion de collecter des spécimens pour le compte d'institutions scientifiques nationales, mais sans avoir recours à l'appui du nouvel Etat Indépendant du Congo, fondé en 1885 qui ne considère pas l'utilité d'envoyer des missions scientifiques sur le terrain. Preuve en est le refus qu'il notifie à François Crépin, le directeur du Jardin Botanique de l'Etat, à propos d'une demande pour organiser une expédition scientifique d'exploration dans le nouveau territoire congolais :

> « *L'indifférence que l'on a apportée dans cette affaire a permis à des savants étrangers de faire connaître un grand nombre de découvertes scientifiques, que nous aurions dû être les premiers à publier* »[836].

Sans cet appui, les premières récoltes botaniques sur le terrain sont alors réalisées sur initiatives personnelles. Ainsi, l'agent commercial belge Charles Callewaert (1855-1945)[837] occupe ses moments d'inactivité à la station de Vivi

---

[835] Citons les collections réunies par l'Anglais Christian Smith de l'expédition Tuckey (1816) composées de 600 plantes et déposées au Jardin Botanique de Kew ; celles de R. Burton et de H. Johnston en 1882-1883 ; celles de plusieurs explorateurs allemands, dont G. Schweinfurth en 1870, P. Pogge en 1875 et 1883, de Max Buchner en 1878-1880 et de R. Büttner en 1884-1886.

[836] AGR/Enseignement Public – DG Enseignement Supérieur, n° 673 : Rapport de F. Crépin, transmis au ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique par Marchal, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, Bruxelles, 06/02/1894.

[837] Il étudie à l'école supérieure de commerce à Anvers (av. 1880) et s'embarque pour le Congo comme agent commercial pour le compte du Comité d'Etudes du Haut-Congo à Vivi, puis dirige le Comptoir Commercial de Ntamo (Léopoldville) ; il assure ensuite le transport vers Mswata, Bolobo et l'Equateur et fonde la station de Kimpoko au Stanley Pool à la demande de Stanley pour le compte de l'Expédition Internationale du Haut-Congo (1881-1884) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 10).

(1885) à reproduire sur papier ses observations quotidiennes[838] et à récolter des spécimens de flore sur les bords du Stanley Pool. Le peintre Frans Hens (1856-1928)[839] envoie des premiers échantillons d'herbiers à Bruxelles en 1887-1888, suivis par ceux de Fernand de Meuse (1863-1915) en 1888-1889 et de Georges Descamps (1855-1938) en 1890-1896. Dès le départ, le Jardin Botanique de l'Etat en devient la destination privilégiée et Théophile Durant y est officiellement chargé de la conservation et de l'étude des herbiers récoltés. Il fournit pendant des années une somme de matériaux contribuant à l'élaboration d'un inventaire de la flore congolaise, dont la synthèse paraît à Bruxelles en 1909 sous le titre de *Sylloge florae congolanae.*

Il faudra attendre la décennie 1890 pour que l'Etat Indépendant structure ces impulsions en encourageant les premières missions entreprises par des botanistes de formation. Mentionnons, parmi les plus importantes, celle d'Emile Laurent (1858-1905)[840], spécialisé en physiologie végétale, professeur à l'Institut agronomique de Gembloux, membre de l'Académie royale et de l'Institut Pasteur à Paris. Sa notoriété et ses recherches en agronomie attirent l'attention des dirigeants de l'Etat Indépendant pour lequel il entreprend trois missions d'inspection agricole et d'exploration botanique au Congo entre 1893 et 1904 et où il récolte des échantillons de la flore indigène. Il inspire l'Etat à tourner ses ambitions vers le développement de l'agriculture au Congo. Un extrait de ce qu'il écrit à ce sujet le démontre de manière explicite :

> « {...} *j'ai beaucoup réfléchi aux ressources des territoires congolais. Si le caoutchouc en est à l'heure actuelle la plus importante, on ne doit pas oublier que c'est un produit qui s'épuise dans les forêts et qu'il faut des années pour que les lianes recouvrent leur capacité de production. C'est donc sur l'agriculture que nous devons fonder nos meilleures espérances ; elle est du reste la source de richesse la plus durable des colonies équatoriales* »[841].

---

[838] S. BOMPUKU EYENGA-CORNELIS, « Capteurs d'images : dessinateurs, peintres et aquarellistes amateurs au Congo (1880-1908) », in J. GUISSET (dir.), *Le Congo et l'art belge 1880-1960*, Tournai, La Renaissance du Livre, 2003, pp. 79-81.

[839] Peintre de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers (1871-1876), il fonde le cercle d'artistes *Les XIII* (1891) et voyage aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe avant 1886. Il réalise des peintres dans les environs de Boma (1886-1887), puis mène un voyage scientifique avec Liévin Van de Velde, chargé de réoccuper la station des Falls après sa direction par Tippo Tip. Au décès de ce dernier, il remonte le fleuve jusqu'aux Bangala, puis accompagne Hodister vers la Haute-Mongala où il peint et herborise (1887-1888). Professeur à l'Insitut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers (1919), puis de son Académie (1922) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 45).

[840] Elève de Léo Errera à l'Université de Bruxelles, il entreprend son doctorat en sciences sous sa direction (1888) après avoir fait des études techniques à l'Ecole d'horticulture de Vilvorde. Il travaille à l'Institut Pasteur à Paris, puis est nommé professeur à l'Institut agronomique de Gembloux (1891). Membre de l'Académie royale des Sciences et de l'Institut de France, il est l'auteur de nombreux travaux relatifs à la physiologie de la nutrition minérale des végétaux, mais aussi à la chimie biologique, la bactériologie, la pathologie végétale, l'agronomie et les questions coloniales (J. LEBRUN, « Esquisse d'une Histoire de la Botanique et des Botanistes belges pendant le XIXe siècle et le début du XXe », in *Florilège*..., op. cit., t. II, p. 623 ; P. BRIEN, « Emile Laurent, 1861-1904 », ibid., pp. 683-703).

[841] E. de WILDEMAN, notice biographique de E. Laurent, *B.C.B.*, t. 1, I.R.C.B., Bruxelles, 1948, col. 589.

Ses observations et remarques renforcent la nécessité d'organiser des Services agricoles et forestiers du Congo et de créer le Jardin botanique d'Eala en février 1900, en pleine forêt équatoriale. Ces réalisations sont une première étape vers une politique agricole tournée vers l'étude de la flore indigène et l'acclimatation des végétaux exotiques utiles ainsi que vers l'encouragement à l'élevage du bétail[842]. Le jardin botanique d'Eala est présenté comme un lieu de dépôt de la flore indigène et de plantes étrangères présentant une utilité alimentaire, commerciale ou industrielle, tandis que son jardin d'essai pratique l'expérimentation de plantes susceptibles d'être reproduites dans de grandes proportions, travaille sur les rendements et les modes de préparation des produits et donne des instructions aux autochtones. En parallèle, le jardin colonial créé au Palais royal de Laeken en 1899 a pour mission de multiplier les essences à implanter au Congo, de recevoir et de soigner les plantes provenant du Congo et d'autres colonies étrangères.

Un autre botaniste, Alfred Dewèvre (1866-1897)[843], dirige une autre mission d'études botaniques au Congo entre 1895 et 1897, subventionnée par l'Etat Indépendant. Ses importantes récoltes, composées de deux milles espèces sont déposées par le gouvernement au Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles. Avant de partir en Afrique, Dewèvre effectue un travail de sensibilisation aux récoltes botaniques auprès des officiers et d'agents de l'Etat, en publiant des recommandations aux voyageurs sur la récolte des produits végétaux et en mettant aussi l'accent sur les plantes utiles au Congo[844].

D'autres récolteurs alimentent les connaissances botaniques, stimulées depuis la métropole par la nécessité de disposer d'éléments de comparaison pour des identifications rapides et formelles des végétaux étudiés au Jardin Botanique. Au Congo aussi, ces identifications sont nécessaires et des herbiers sont rassemblés au Jardin Botanique d'Eala mais également au Jardin des Plantes de Kisantu, créé en 1898 sous l'initiative personnelle du frère Justin Gillet (1866-1943)[845] au Bas-Congo, selon un accord intervenu entre l'Etat et la mission locale des Jésuites. Eala et le Jardin de Kisantu introduisent au Congo un grand nombre de végétaux utiles.

---

[842] *B.O.*, 1900, pp. 23-24.

[843] Pharmacien et docteur en sciences naturelles de l'Université de Bruxelles, il entame ses premières recherches dans le laboratoire d'anatomie et de physiologie végétale du Jardin Botanique de Bruxelles (1887). Il dirige un mission botanique au Bas-Congo, explorant de nombreuses régions et cours d'eau (1895-1897) qui seront étudiée par Th. Durand. Il décède à Léopoldville avant la fin de sa mission (E. de WILDEMAN, notice biogaphique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 307-311).

[844] A. DEWEVRE, *Les plantes utiles du Congo*, Bruxelles, Lamertin, 1894.

[845] Frère de la Compagnie de Jésus, désigné pour la première caravane des Missions de la congrégation pour fonder la Mission du Kwango (1893). Installé au poste de Kimuenza puis de Kisantu, il occupe les fonctions de cuisinier, d'infirmier et de jardinier à la Mission de Bergeryck Saint Ignace (1895-1896). Il fonde un jardin à Kisantu puis dans la plaine fertile de l'Yindu (1898-1899) où il introduit de nombreuses plantes économiques utiles aux autochtones et établit des échanges avec d'autres jardins d'essais, firmes horticoles en Europe, en Afrique et en Indonésie. Il édite des *Catalogue d'Agronomie Tropicale* (1909, 1913, 1927). Son Jardin devient un centre d'essai et un lieu touristique très prisé (W. ROBYNS, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 337-342).

D'autres grands noms marquent le développement de la botanique, en Belgique et au Congo. Ils influent de manière radicale sur les grandes discussions concernant l'avenir de l'agriculture au Congo dont l'organisation deviendra une question capitale pour l'Etat Indépendant, puis la Colonie. Au début du 20ème siècle, et jusqu'à la Première Guerre mondiale se manifeste un intérêt grandissant pour l'étude des flores exotiques. Durant cette période, le nom de Emile de Wildeman (1866-1947) est à mettre en évidence. Directeur du Jardin botanique dès 1912 et membre de l'Académie des Sciences, il développe également l'étude de la botanique outre-mer comme un de ses sujets de prédilection, en dépouillant méthodiquement les premiers matériaux d'herbiers récoltés par d'autres scientifiques comme les Laurent, Dewèvre, Descamps mais aussi des agents de l'Etat Indépendant, Frans Hens, Fernand De Meuse ou le frère Justin Gillet. Ses voyages de recherches dans des institutions-sœurs européennes le familiarisent à la systématique africaine et il noue des collaborations avec des spécialistes étrangers. Les résultats de ses travaux paraissent dans les publications du Jardin Botanique et du Musée du Congo Belge, deux importants vecteurs scientifiques institutionnalisés des connaissances scientifiques sur le Congo. Son rôle d'initiateur et de « défricheur »[846] de la flore congolaise ne se limite pas à l'analyse purement systématique ; ses intérêts divers l'amène à réaliser une bonne partie de ses travaux dans un objectif utilitaire. Etudiant les possibilités de développement économique de la nouvelle colonie, il s'intéresse plus particulièrement aux plantes économiques et aux cultures et développe une théorie de l'exploitation des produits du sol[847], selon laquelle la métropole dispose d'une obligation quasi morale de découvrir les ressources du pays nouvellement ouvert à la « civilisation » et de les mettre en valeur par des études aussi complètes que possible, avec inventorisation systématique des produits du sol, vivants ou inertes.

Le développement des récoltes botaniques se réalise grâce à des impulsions et des initiatives diverses, institutionnelle et privée, puis soutenues par l'Etat. Celles-ci fournissent une base solide à l'établissement d'un inventaire de la flore congolaise et permet une avancée de la recherche scientifique dans le domaine de la systématique.

2. Les récoltes zoologiques sur le terrain

Nous allons aborder à présent de manière plus complète le mouvement de récoltes zoologiques durant la même période, en observant les catégories géographiques, sociales et intellectuelles de récolteurs, la place qu'ils occupent

[846] Tel est le nom que lui attribuait Jean Lebrun, in *Florilège...*, p. 630.
[847] E. de WILDEMAN, *Sciences biologiques et colonisation*, Castaigne, Bruxelles, 1909.

dans la sphère scientifique et étatique de l'époque, les impulsions qu'ils fournissent à la pratique et les conséquences de celles-ci sur la recherche scientifique systématique, basé sur le modèle de la botanique.

2. 1. Les récolteurs étrangers

En matière zoologique, l'inventaire de la faune débute parallèlement et de manière assez similaire à celui de la flore et suit très exactement les différentes étapes de la pénétration européenne au Congo. Soustrait, en effet, à toute investigation sérieuse par des barrières naturelles qui l'isolent, sa faune est restée jusqu'à la fin du 19ème siècle, presque entièrement inconnue. Elle constitue en quelque sorte une réserve de nouveautés scientifiques et présente ainsi un intérêt primordial.

Comme Alfred Dewèvre le dénonçe pour la botanique, les premières récoltes fauniques sont produites antérieurement puis simultanément à la formation de l'Etat Indépendant et dues à des personnalités étrangères qui explorent le Congo ou séjournent dans certaines régions, surtout pour des motifs d'explorations scientifiques et pour alimenter les musées européens d'espèces récemment découvertes. La course à la primauté scientifique peut s'observer concrètement dans la publication de nombreuses monographies consacrées à la faune, rendant les découvertes scientifiques plus visibles aux yeux du public. Dans sa *Bibliographie du Congo, 1880-1895*, Adolphe-Jules Wauters mentionne toutes les sources belges et étrangères en la matière, observant qu'il s'agit surtout de descriptions assez peu étendues, relatives à des genres ou des espèces ainsi qu'à des spécimens rapportés par des explorateurs ou des agents de l'Etat. Sa longue liste de références en dit long sur la véritable fébrilité des scientifiques à décrire les espèces nouvellement découvertes. La branche des *Arthropodes* fait l'objet des principales attentions, probablement parce que leur récolte sur place nécessitait le moins de difficulté. Entre 1886 et 1895, trois cent vingt articles et notices[848] leur sont consacrés par des spécialistes allemands, autrichiens, britanniques et français principalement, tandis que les mammifères ne sont couverts qu'à trente-deux reprises et les oiseaux, septante-six fois.

Le phénomène s'explique en partie par l'exploration presque exclusive jusqu'en 1887 du bassin du Congo par des voyageurs allemands, anglais, portugais, français et autrichiens, alors que l'Etat Indépendant se consacre essentiellement à l'occupation territoriale et à l'administration du pays. Par ailleurs, le manque de sensibilisation des agents belges de l'Etat en matière de collectes scientifiques et de tradition à cet égard, contrairement à d'autres nations européennes, ne contribue pas à l'émergence rapide de cette pratique.

---

[848] A.-J. WAUTERS, *Bibliographie du Congo 1880-1895*, Bruxelles, 1895, pp. 138-159.

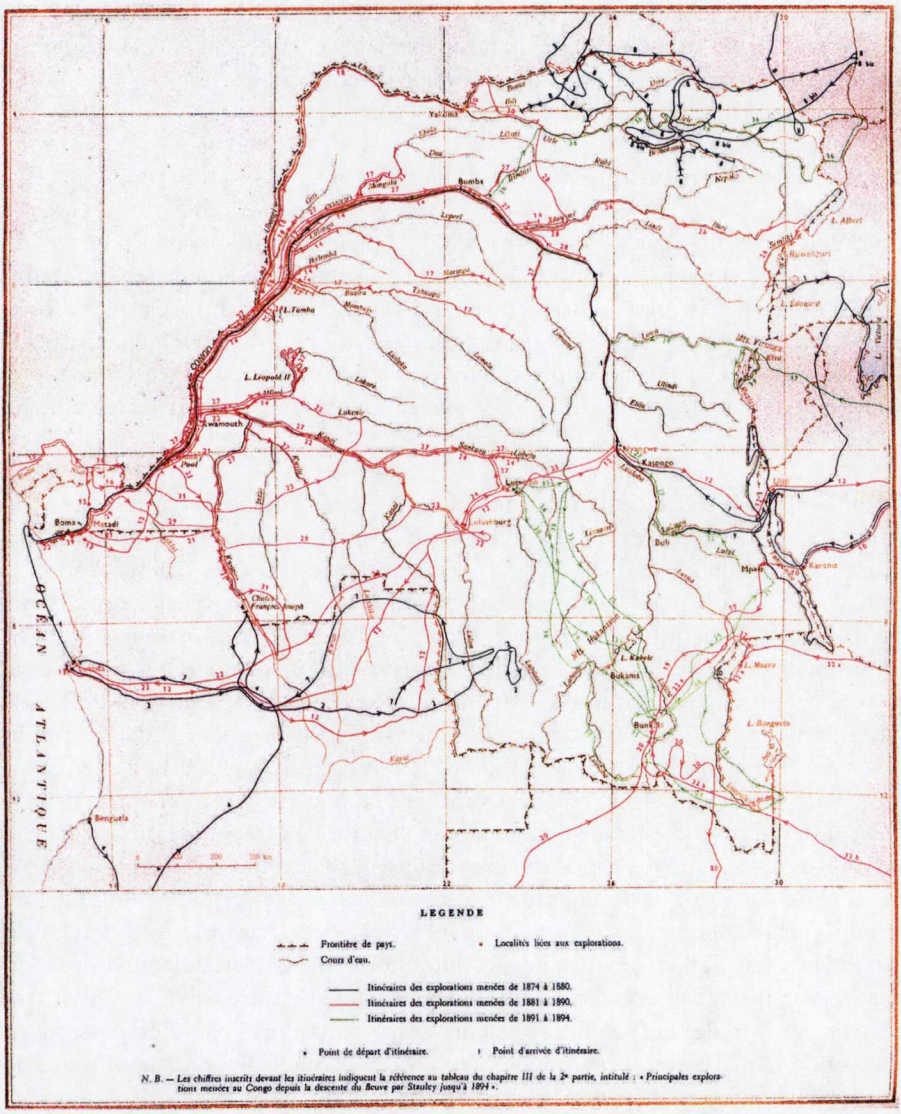

Fig. 21 Carte des principales explorations internationales menées au Congo entre 1872 et 1894, montrant la volonté de pénétrer partout et les regions privilegiées en fonction des périodes (Source : « Le Congo Belge », t. 2, Inforcongo, Bruxelles, 1958) (La liste des explorateurs est reprise dans les annexes, figure n° 7).

A partir du début du 19ème siècle, les voyageurs étrangers s'aventurent dans le bassin du fleuve Congo dans cette optique. Tel est le cas de l'expédition anglaise de James Tuckey en 1816, organisée par le département du gouvermenent britannique dans un esprit de promotion des connaissances dans tous les domaines et afin de résoudre la question de la source du fleuve qui était

un grand problème géographique à l'époque. Cette première tentative exploratoire moderne ne se limite qu'à la description du Bas-Congo, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'aux cataractes d'Inga, suite au décès de nombreux membres de l'équipage et de son capitaine. Néanmoins, plusieurs espèces fauniques sont ramenées par le zoologiste John Cranch vers le British Museum de Londres. Engagé comme « *collector of Objects of Natural History* », il avait reçu l'instruction de collecter en mer depuis le départ et au Congo, tous types de spécimens issus du règne animal et de les préserver dans les meilleures conditions pour les rapatrier en Grande-Bretagne[849].

Après Tuckey, d'autres Britanniques fournissent des premiers renseignements zoologiques sur la Bas et le Haut-Congo. Harry Johnston voyage au Congo en 1883, entre l'embouchure du fleuve et Bolobo, concevant son voyage comme celui d'un « *merchand* », poursuivant les traces des pionniers Livingstone et Stanley, « *who has brought back for the world's inspection some samples from the unworked mines of information* ». Son ouvrage qu'il considère comme un guide pour voyageurs ou casanier n'a pas de prétention scientifique mais son intérêt pour les scientifiques réside dans le fait qu'il fournit des observations précises sur la faune de ces régions, dont une liste des plus importants lépidoptères rencontrés et récoltés pour sa collection personnelle et celle de son frère. Ses étapes de route lui donne aussi l'occasion de rencontrer d'autres collecteurs étrangers, comme un jardinier allemand attaché à l'expédition Stanley pour le compte du Comité d'Etudes du Haut-Congo, qui passait ses loisirs à collecter des oiseaux pour certains musées[850]. Le naturaliste James Jameson (1856-1888)[851] est un autre collaborateur de Stanley lors de son expédition au secours d'Emin Pasha en 1887-1888. Grand voyageur, il avait réalisé auparavant des collectes de spécimens d'histoire naturelle entre 1877 et 1881 dans le Kashmir indien, à Bornéo et en Afrique du Sud, au Mashonaland. Au Congo, il entreprend des recherches ornithologiques et entomogiques à la demande de R.B. Sharpe, conservateur du département zoologique du British Museum. D'autres membres de l'arrière-colonne de l'expédition, notamment William Bonny et le peintre et sculpteur Herbert Ward, récoltent également des spécimens entomologiques, tels que des lépidoptères à Banalia[852].

---

[849] J.K. TUCKEY, *Narrative of an expedition to explore the River Zaire usually called Congo, in South Africa, in 1816*, John Murray, London, 1818, introd., pp. xl – xli. Voir pour la description des espèces, la *General Notice of the Animals taken by Mr. John Cranch*, in *Appendix. N° IV*, pp. 407-419.

[850] H. H. JOHNSTON, *The River Congo, from its mouth to Bolobo*, Sampson Low – Marston – Searle & Rivington, London, 1884, p. 352.

[851] Officier, passionné d'histoire naturelle, il entreprend des voyages naturalists en Indes, Singapour, Bornéo, en Afrique du Sud, aux Etats-Unis et en Europe (1877-1881). Il s'engage volontairement dans le corps expéditionnaire dirigé par H.M. Stanley pour délivrer Emin Pasha dans la province d'Equatoria (1887-1889) et reste à l'arrière-garde de la colonne au camp de Yambuya où il constitue des collections, réalise des dessins et rassemble de nombreuses informations sur la région (J.M. JADOT, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 433-437).

[852] R. B. SHARPE, « The ornithological work of J.S. Jameson, in Natural-History Appendix », in J.S. JAMESON, *The Story of the Rear Column of the Emin Pasha Relief Expedition*, New York, United State Book Cie, 1890, p. 396.

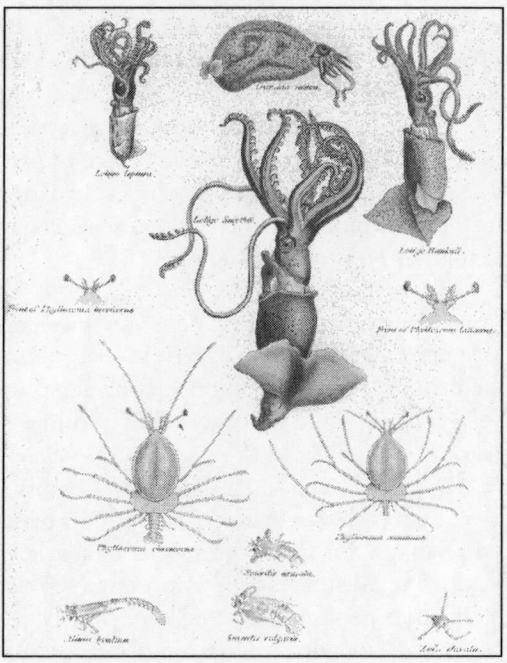

Fig. 22 Céphalopodes et crustacés recueillis par John Cranch durant l'expédition Tuckey au Bas-Congo en 1816 (paru dans J.K. TUCKEY, « Narrative of an expedition : Appendix, n. ii, Observations on the Genus Ochytoë of Rafinesque, with a description of a new Species. By W.E. Leach » et publié le 1er novembre 1817, Londres, John Murray).

Le zoologiste allemand, spécialisé en ornithologie, Richard Böhm (1854-1884)[853] offre, quant à lui, une des meilleures sources de documentation faunique pour le Katanga dans ses notes de voyages. Engagé avec Paul Reichard (1855- 1938) par le Comité allemand de l'Association Internationale Africaine pour participer à une expédition entre 1880 et 1884 autour du lac Tanganyika et ses régions avoisinantes dans le but de rechercher les sources du Lualaba et d'explorer la région du Katanga, il est également chargé d'y recueillir des informations botaniques, zoologiques, météorologiques, ethnographiques. Böhm, surtout, récolta des spécimens zoologiques et des herbiers qu'il destinait au Musée de Berlin[854]; ses récoltes ornithologiques furent par la suite décrites

[853] Explorateur et naturaliste allemand, il est engagé par le Comité allemand de l'AIA avec son ami Paul Reichard comme membres d'une expédition vers le Tanganyika où ils sont chargés de recueillir des données botaniques, zoologiques, météorologiques, ethnographiques. Ses notes de voyages sont réunies dans l'ouvrage *Von Zanzibar zum Tanganika* (1888) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 69-71).

[854] R. BÖHM, *Von Zansibar zum Tanganjika. Briefe aus Ostafrika*, F.U. Brodhaus, Leipzig, 1888, introd., p. xiii. Certaines de ses collections furent abandonnées après son décès par Reichard, oblige pour sa survie de se délaisser une partie de ses bagages, après avoir quitté Bunkeya, la capitale de Msiri, avec ses porteurs mais démunis en munitions, en vivres et en marchandises (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. II, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 805).

et déterminées à Vienne et à Leipzig par les zoologistes P. Matchie et H. Schalow.

L'autrichien Edouard Schnitzler, plus connu sous le nom d'Emin Pasha, gouverneur d'Equatoria, mais aussi médecin et naturaliste offre de précieux renseignements qu'il consigne entre 1876 et 1888 sur les oiseaux du Soudan et du Nord-Est du Congo, Wadelai, Tunguru, Lado et Lac Albert. Toutes ses observations et récoltes zoologiques sont compilées dans trois carnets de notes contenant des *Ornithologische Bemerkungen 1884-1885* et *1885-1886* et des *Zoologische Notizen. Mammalia*[855]. Ses collections firent l'objet de fébrilité scientifique en Europe. De nombreux zoologistes se partagèrent la description de spécimens rassemblés par lui : les mammifères par W. Lèche de Iena et O. Thomas pour la Société Zoologique de Londres, les oiseaux par G. Hartlaub à Leipzig, les reptiles et batraciens par A. Günther, les lépidoptères et les coléoptères par par A.-G. Butler et I.-O. Waterhouse à Londres.

L'Allemand Herman von Wissmann, au service de l'Etat Indépendant entre 1883 et 1889 explore les régions du Kwango et du Kasai où il récolte des milliers d'espèces entomologiques qui furent distribuées aux collections allemandes, permettant au général Guedenfeldt du Musée de Berlin de décrire plus de 800 espèces nouvelles de coléoptères[856].

2. 2. Impulsions et récolteurs belges : première période (1880-1887)

Nous pouvons observer de manière générale un mouvement de récoltes de spécimens zoologiques effectué d'une manière sporadique et empirique. Une mise en pratique structurée de récoltes ne représente pas un objectif en soi pour les dirigeants de l'Etat Indépendant mais peut devenir une occupation corrolaire à l'avancée territoriale et l'installation des postes. Malgré ce constat général, la période s'étalant entre les années 1880 et 1908, se marque néanmoins par un mouvement de récoltes qui reste latent mais qui se scinde en deux étapes distinctes. La première englobe les années 1880-1887 ; elle correspond à une démarquation entre deux attitudes différentes, celle qui pousse le Comité belge de l'*Association Internationale Africaine* à s'engager dans la voie des récoltes de terrain, celle des dirigeants du nouvel *Etat Indépendant du Congo* créé en 1885 qui se désintéressent de cette pratique. La seconde étape coïncide avec le voyage d'Edouard Dupont au Congo en 1887 pour se terminer avec la fin de l'Etat Indépendant, période qui inaugure l'appétit grandissant des institutions scientifiques pour recevoir les fruits de récoltes plus systématiques.

---

[855] H. SCHUBOTZ, « Zoologische Aufzeichnungen Emin's und seine Briefe an Dr. G. Hartlaub », in F. STUHLMANN, *Die Tagebücher von Dr. Emin Pascha*, Band VI, G. Westermann, Hamburg – Braunschweig, 1921.

[856] IRSCB/Archives de la Direction : E. Dupont (Section des Articulés I (B) – Voyage au Congo 1887).

L'année 1880 correspond à la mise sur pied de la troisième expédition belge sur la côte orientale africaine, organisée dans le cadre de *l'Association Internationale Africaine* (A.I.A.), formée suite à la *Conférence de Géographie* de Bruxelles en 1876, dans un esprit d'émulation internationale pour les explorations géographiques. La création parallèle, la même année, et de la *Société de Géographie d'Anvers*, et de la *Société belge de Géographie* répond aussi à cette nécessité d'entrer dans le mouvement d'échange international des connaissances géographiques qui s'établissait en dehors de la Belgique. Le *Congrès International des sciences géographiques* qui se tient à Paris en août 1875 témoigne des lacunes de la Belgique dans le domaine géographique et, par conséquent la nécessité d'établir des liens plus étroits avec les sociétés géographiques étrangères, de confronter les connaissances acquises et de développer l'étude de la science :

> « {...} *plusieurs des Belges présents à ce Congrès avaient à répondre aux observations des étrangers qui leurs faisaient remarquer que si les Belges avaient à se plaindre parfois de l'inexactitude des renseignements donnés sur leur pays par des publications étrangères, ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes, puisqu'ils ne faisaient rien pour faire entrer leur pays dans le mouvement d'échange international des connaissances géographiques, et pour donner à l'étranger, d'une manière régulière et permanente, des renseignements exacts et complets sur la Belgique* »[857].

Considérée à l'époque par le publiciste A.-J. Wauters comme une « *croisade de science, humanité et progrès* »[858], l'historien britannique G. Shepperson met surtout en avant, septante ans plus tard, la fonction essentiellement exploratoire et scientifique de l'A.I.A. - « *a spuring exploring and scientific organisation* »[859]. Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que les expéditions internationales organisées sous sa houlette étaient pourvues d'un réel souci de connaissances scientifiques, basées sur les découvertes empiriques et tentant de proposer des explications aux phénomènes de tous ordres, en l'occurrence, naturels, rencontrés. Les acteurs belges de l'*Association* sont surtout des militaires techniciens de formation, attachés à l'*Institut cartographique militaire* et non des explorateurs en mission scientifique, ce qui peut accentuer la confusion sous-jacente entre l'exploration et les opérations de conquête.

Nous trouvons trace d'une première impulsion aux récoltes zoologiques durant la troisième expédition belge induite par le secrétaire-général de l'Association, Maximilien-Charles Strauch. Celui-ci demande à Edouard Dupont, directeur du Musée d'Histoire naturelle, de donner des instructions pour qu'un des voyageurs qui la composent « *soit mis à même de réunir des collections zoologiques. Je*

---

[857] *Compte-rendu des actes de la Revue de la Société Belge de Géographie*, n°1, août 1876-février 1877, pp. 5-6.

[858] A.-J. WAUTERS, *L'Etat Indépendant du Congo*, Librairie Falk Fils, Bruxelles, 1899, p. 12.

[859] G. SHEPPERSON, *The Exploration of Africa in the 18th and 19th centuries*, University of Edinburgh, Centre of African Studies, 1971, p. 142. La discussion sur les idées initiales qui ont poussé Léopold II à organiser une Conférence de Géographie à Bruxelles en 1876, et ses objectifs réels, entre véritable volonté humaniste et philanthropique et une idée plus générale que l'outre-mer pouvait être générateur de profits économiques, est discutée dans le recueil d'études, *La Conférence de Géographie de 1876*, ARSOM., Bruxelles, 1976.

me suis permis, Monsieur le Directeur, de vous envoyer M. le Capitaine Thys pour vous demander si vous n'auriez pas l'obligeance de faire donner à l'un de nos voyageurs les indications nécessaires sous ce rapport »[860]. Les informations que nous avons recueillies à ce propos ne nous permettent pas de préciser les apports de l'un ou de plusieurs des membres de l'expédition, composée notamment de J.-G. Ramaeckers, Albert De Leu, Jérôme Becker, Robert De Meuse, en la matière. Elles n'indiquent pas si des collections zoologiques ou botaniques furent rapportées. Un des membres de l'expédition, le capitaine Roger, avait reçu mandat spécial d'acclimater à Karema quelques produits d'Europe dont il avait importé les graines[861], tandis que Becker rassembla une petite collection ethnographique[862] et ornithologique[863]. A Bagamoyo, ils rencontrèrent aussi des Pères Blancs de la mission du Saint-Esprit où le père Oscar était principalement chargé de rassembler des collections forestières, minérales, entomologiques et autres et de les expédier en Europe.

La quatrième expédition de l'*Association*, dirigée de 1882 à 1885 par Emile Storms (1846-1918)[864], militaire détaché de l'Institut cartographique militaire, nous donne davantage d'indications sur les projets de récoltes menées sur le terrain. Storms dirige la station de Karema puis fonde celle de Mpala, au bord du lac Tanganyika. Il y rencontre les Allemands Böhm et Reichard qui pratiquent des récoltes dans la région et sur leur modèle, il prend l'initiative de réunir à son tour durant ses loisirs, une importante collection zoologique et ethnographique qui alimenta par la suite les collections des Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles et du Congo à Tervuren. Il reçoit à son tour les encouragements de Strauch à poursuivre dans cette direction :

> « *Nous vous approuvons de consacrer vos loisirs à la formation de collections d'histoire naturelle. Ne vous pressez pas d'expédier en Europe vos échantillons. Conservez-les jusqu'à ce que vous trouviez une occasion sûre de nous les faire parvenir en bon état* »[865].

Un de ses carnets de notes témoigne de son souci de fournir des indications précises sur ses récoltes. Il y décrit cent trente-trois oiseaux, accompagnés de leurs dimensions corporelles et de la date de capture[866] et prend le croquis de poissons et de végétaux prélevés au lac Tanganyika. Il ramène en Belgique près de deux cents oiseaux, reptiles, petits mammifères, mollusques et plantes. Sa

---

[860] IRSNB/Archives de la Direction : E. Dupont, correspondance 1879-1885, farde n° 2 : lettre de Strauch à Dupont, Bruxelles, 19/04/1880.

[861] J. BECKER, *La troisième expédition belge au pays noir*, J. Lebègue et Cie, Bruxelles, {1884}, p. 121.

[862] Ibid., p. 176.

[863] Id., p. 196.

[864] Formé à l'Ecole de guerre (1878), il est adjoint d'état-major (1881) et détaché à l'Institut cartographique militaire (1882). Chargé de diriger la 4ème expédition organisée par l'AIA par la côte orientale, il reprend le commandement de la station de Karema puis fonde la station de Mpala sur le lac Tanganyika (1882-1885) ; organisateur technique de l'expéditioin antiesclavagiste belge, envoyée par la Société antiesclavagiste de Belgique au Lac Tanganyika (1888). Il est nommé général major en Belgique (1908) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 91).

[865] MRAC/Hist : Papiers Emile Storms, RG 653 : lettre de Strauch à Storms, A.I.A., Bruxelles, 20/07/1883.

[866] MRAC/Histoire : Papiers E. Storms (RG 653) : carnet de note intitulé « *Oiseaux* ».

collection de reptiles et batraciens fut décrite par Louis Dollo[867] tandis que Paul Pelseneer décrivait celle des mollusques[868] ; ses collections ornithologiques et malacologiques, furent décrites par P. Pelseneer en 1886 dans le *Bulletin de Musée d'histoire naturelle de Belgique.*

Ces quelques sources historiques ne nous permettent pas de dégager une tendance générale de récoltes de spécimens naturels mais mettent plutôt en évidence des initiatives individuelles et quelques impulsions et encouragements à les pratiquer. Nous ne pouvons pas affirmer non plus la présence d'objectifs scientifiques bien déterminés. Sur un plan méthodologique, les militaires engagés dans les expéditions ne disposent pas de formation adéquate pour recueillir des spécimens zoologiques, des objets ethnographiques ou pour fournir des enquêtes de terrain. Ainsi, les données anthropologiques et physiques réunies par Storms souffrent du manque de formation de l'auteur. Elles furent nécessairement « retravaillées » par le médecin et anthropologue Victor Jacques (1885-1939) et publiées dans un ouvrage de synthèse dont le plan était inspiré d'un questionnaire élaboré par la *Société d'Anthropologie de Paris*[869].

La destination des récoltes n'est pas non plus assurée. Bien que les collections zoologiques de Storms aient été décrites à l'époque par le Musée d'histoire naturelle, ce fait ne constitue pas une assurance pour affirmer que cette institution était leur point de chute. Storms réunit également des spécimens qu'il destinait à être présentés durant la prochaine Exposition Internationale d'Anvers en 1885[870], tandis qu'il se réservait, à titre exclusivement privé, les fruits de ses récoltes ethnographiques. Il faut attendre douze ans après son décès survenu en 1918 pour que sa veuve décide de mettre cette collection dans le domaine pubic en faisant don au Musée du Congo Belge en 1930 de trophées issus de sa victoire sur les Tabwa et d'une centaine de souvenirs divers, dont une panoplie d'armes[871]. De même, Alexandre Delcommune, engagé par le C.C.C.I. envoie la tête d'un hippopotame qu'il venait d'abattre à un taxidermiste parisien, afin de le monter comme « souvenir » personnel de son séjour au Bas-Congo[872].

---

867 L. DOLLO, « Notes sur les Reptiles et Batraciens recueillis par M. le capitaine Em. Storms dans la région du Tanganika », in *Bulletin du Musée de Belgique*, IV, pp. 151-160.

868 P. PELSENEER, « Notice sur les mollusques recueillis par M. le capitaine Storms dans la région du Tanganyka », in *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de* Belgique, 1886, t. IV.

869 V. JACQUES – R. STORMS, *L'ehtnographie de la partie orientale de l'Afrique équatoriale*, Bruxelles, 1886 (cité par P. VAN SCHUYLENBERGH « Découverte et vie des arts plastiques du bassin du Congo dans la Belgique des années , 1920-1930 », in P. VAN SCHUYLENBERGH – F. MORIMONT, *Rencontres artistiques Belgique-Congo 1920-1950*, Enquêtes et Documents d'Histoire africaine, vol. 12, U.C.L., Louvain-la-Neuve, 1995, p. 4).

870 M. COUTTENIER, op. cit., p. 195.

871 B. WASTIAU, *Un essai sur la 'vie sociale' des chefs-d'œuvre du musée de Tervuren*, Exposition ExitCongoMuseum, MRAC, Tervuren, 2000, p. 19.

872 MRAC/Hist : Papiers Albert Thys, 60.9 : journal épistolaire à son épouse, durant son permier voyage au Congo, 05/06/1887.

Il est aussi certain que ces récoltes se pratiquent également sur une base de curiosité, tout azimut, ethnographiques, minéralogiques, zoologiques, botaniques. Elles représentent, en quelque sorte, des « trophées » rappelant les séquences précises du passage et des « exploits » des voyageurs et agents de l'Etat au Congo. Ces récoltes sont alors à mettre en parallèle avec les trophées et les photographies de chasse tels qu'ils sont présentés dans le premier Livre de cette thèse. Cet aspect n'est pas négligeable dans la formation des collections personnelles, la simple vue de celles-ci produisant, chez son auteur, une émotion le ramenant, en amont, dans le souvenir de sa constitution et des événements qui s'y rattachent ou s'y apparentent.

Les bureaux du Comité belge de l'A.I.A., installés à la Place du Trône à Bruxelles ont accueilli certaines de ces « curiosités scientifiques » dans un petit musée organisé dès 1884 à cet effet. Celui-ci réunit les collections zoologiques rassemblées par Storms, des objets ethnographiques rapportés par Stanley, Delcommune et des agents de la S.A.B., puis plus tard celles collectées par des agents de l'Etat Indépendant, Costermans, de la Kethulle, Chaltin, Hanolet, Lemarinel, Lemaire, Lehrman, Vereycken, ainsi que des échantillons de produits d'exportation. Les collections sont ensuite dispersées, pour des motifs inconnus et à la fin du 19ème siècle, il ne subsiste rien à l'exception de quelques dépouilles et squelettes d'hippopotames, de gorilles (*gorilla gorilla gorilla*) et de chimpanzés (*pan satyrus satyrus*), une série de rongeurs provenant essentiellement de la mission Cabra[873], ainsi que des échantillons dépareillés de produits. Ces quelques pièces aboutissent en décembre 1896 dans l'ancien Pavillon du Prince d'Orange à Tervuren, propriété de Léopold II[874] dont on prévoyait la transformation pour abriter la section coloniale de l'Exposition internationale de 1897[875].

2. 3. Impulsions et récolteurs belges : deuxième période (1887-1898)

Dès 1887 s'imprime un deuxième mouvement plus consistant dans la volonté d'entamer des récoltes scientifiques nationales au Congo. Il se concrétisera par plusieurs initiatives et impulsions qui vont ouvrir la voie sur une réflexion plus générale sur les moyens les plus efficaces de produire une politique de récoltes sur le terrain. Celles-ci aboutiront à mener des actions concrètes, appuyées

---

[873] MRAC/Zool/Vertébr. : Répertoire Général, Mammifères, vol. I.

[874] En vertu du la loi du 22 mars 1853, le futur roi Léopold II disposait, en qualité de successeur au trône et duc de Brabant, du domaine de Tervuren, englobant le parc et ses alentours. Il y hébergea sa sœur, la Princesse Charlotte, malade de retour du Mexique, où l'assassinat en 1867 de son époux, Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique mit fin à son bref règne. Voir à ce sujet, M. WYNANTS, *Des ducs de Brabant aux villages congolais. Tervuren et l'Exposition Coloniale 1897*, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, 1997.

[875] L'inventaire informatisé des mammifères du Département Zoologie du Musée de l'Afrique centrale, section Vertébrés confirme effectivement ces apports : il s'agit d'un *Hippopotamus amphibius* (60-M), d'un *Gorilla gorilla gorilla* (63-M) et *Pan satyrus satyrus* (64-M), ainsi que d'autres espèces, lemings, galagos, singes, chien, hippopotame, etc (n° 74-M – 85-M et 164-M).

officiellement par des institutions scientifiques d'abord, et par les dirigeants de l'Etat Indépendant ensuite et qui produiront une politique de récoltes plus structurée. La combinaison de plusieurs facteurs permit de réaliser ce chemin. Ce sont ces facteurs que nous allons définir, proposés dans un cadre général expliquant la raison de cet engagement à ce moment-là.

A partir de 1885, le nouvel Etat Indépendant, fixé avant tout sur l'occupation effective des territoires, cherche simultanément les moyens de développer les ressources naturelles du pays à des fins économiques, sans vision scientifique, ni dans le domaine botanique, ni dans celui de la zoologie. Certains scientifiques commencent à dénoncer l'absence d'un projet cohérent d'exploration scientifique nationale. Tel est le cas du botaniste Alfred Dewèvre qui voit dans l'organisation d'un mouvement général de récoltes par les officiers et les agents de l'Etat un instrument patriotique contribuant à faire connaître des productions végétales nouvelles et à augmenter les sources de richesses de la future colonie belge, dont l'avenir reposait sur « *l'exploitation raisonnée des productions naturelles du sol* »[876]. Il observe une double contradiction découlant de la spécificité du cas congolais. La première est la place de lanterne rouge de la Belgique dans le mouvement d'encouragement des puissances coloniales européennes aux travaux sur les flores d'outre-mer. La seconde est l'absurdité pour les botanistes belges de devoir se rendre dans les musées de Berlin, Kew ou Paris pour étudier les plantes recueillies au Congo par des étrangers tels que Schmidt, Johnson, Chavanne, Pogge, Büttner ou Schweinfurth.

Contrairement aux cas allemand, anglais et français où la tradition de récolte de plantes s'effectue, non seulement par les scientifiques, mais également et surtout par les missionnaires, les explorateurs et les chefs de postes, la Belgique ne possède pas de tradition de ce type. Au Congo, malgré la présence de nombreux agents de l'Etat et de commerciaux, ainsi que de médecins, pharmaciens, ingénieurs, misionnaires, peu d'entre-eux réalisent des observations de terrain ou recueillent des matériaux scientifiques. Tel est le constat observé par *La Belgique Coloniale* en 1898 :

> « *Durant toute la période d'organisation qui a suivi la fondation de l'Etat du Congo {...} à part les reconnaissances géographiques, on n'a pu qu'exceptionnellement fixer son attention sur des questions exclusivement scientifiques. Tout ce qui est venu du Congo, rapporté par des particuliers depuis 1885 jusqu'en 1893, a été dispersé et l'on peut se montrer satisfait encore si un certain nombre de collections sont restées dans le pays, soit chez des particuliers, soit pour enrichir l'un ou l'autre de nos musées* »[877].

Le développement d'une politique plus structurée de récoltes scientifiques va se réaliser par diverses impulsions émanant d'organes scientifiques, privés et associatifs. Ce sont celles-ci que nous allons analyser ci-dessous.

---

[876] A. DEWEVRE, « La récolte des *produits végétaux au Congo. Recommandations aux voyageurs* », *in Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 1895, p. 36.
[877] « L'Etat du Congo et la Science », in *La Belgique Coloniale*, 08/05/1898, p. 218.

a) L'initiative institutionnelle: Edouard Dupont et le Musée des Sciences Naturelles de Belgique

La première impulsion significative émane du directeur du Musée d'Histoire Naturelle de Belgique, Edouard Dupont (1841-1911)[878], docteur en sciences naturelles de l'Université Libre de Bruxelles, en vue d'orienter les collections vers les territoires africains nouvellement conquis. Cette politique s'inscrit dans la mise en valeur et l'enrichissement des collections de sciences naturelles qui se pratique au Musée par tradition historique. Les premières collections du Musée proviennent, en effet, à sa source des résidus du cabinet de curiosités de Charles de Lorraine (1712-1780) qui, passionné par les sciences et les techniques[879], y réunit un ensemble hétéroclite de peintures, pierres taillées, minéraux, coquillages, oiseaux naturalisés, diverses essences de bois et d'autres « *curiosités naturelles* »[880], reflétant l'esprit de curiosité encyclopédique qui caractérise l'Europe des Lumières. Après son décès, ses collections sont éparpillées et un petit résidu fournit le cabinet d'histoire naturelle de l'Ecole Centrale du Département de la Dyle sous le régime français, puis centralisées dès 1802 au Musée de Bruxelles. Son premier conservateur, le naturaliste Adrien Dekin, fit croître l'ancien cabinet de curiosité en le fournissant en apports de donateurs généreux. Ces collections sont cédées à l'Etat belge en 1843 et sont à l'origine du *Musée royal d'Histoire Naturelle*, institution scientifique fondée le 31 mars 1846[881]. Les collections zoologiques s'y composent alors de spécimens exotiques. Quelques grands mammifères, ours polaire, panthère noire de Java, tatou, zèbre et éléphant, cotoient des poissons, oiseaux, reptiles, mollusques, crustacés et insectes d'origines diverses. Le nouveau directeur, l'ornithologue Bernard du Bus de Gisignies (1808-1874)[882] décide d'enrichir les collections muséales mais doit faire face à un personnel scientifique réduit dont les tâches principales se réduisent pour l'essentiel à la préparation des animaux et l'entretien des collections.

Sous le directorat d'Edouard Dupont, géologue de formation et paléontogue par vocation, et nommé en 1868, le Musée s'oriente vers une diversification

---

878 Docteur en sciences naturelles de l'Université de Bruxelles, il étudie les terrains et grottes du Namurois, en particulier celles manifestant des restes de l'industrie humaine et procède à la carte géologique de la région de Dinant. Durant son voyage au Congo, il fournit de nombreuses indications géologiques sur le bas-fleuve ainsi que sur la présence d'une industrie de l'âge de pierre, de même que sur les mollusques, la distribution de la végétation (1887-1888). Il devient directeur du Musée royal des Sciences naturelles de Belgique (1868-1909) et du Jardin Botanique de l'Etat (1875) et est membre de l'Académie royale de Belgique (P. FOURMARIER, notice biographique, in *B.C.B.*, t. II, IRCB, 1951, col. 310-317 ; H. SCHMITZ, *La vie d'une institution scientifique*...op. cit., t. 1).

879 H. HASQUIN (dir.), notice biographique, in *Dictionnaire d'Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1988, p. 83.

880 *Van Museum tot Instituut, 150 jaar Natuurwetenschappen*, KBIN, Brussel, Erasmus, 1996, p. 9.

881 A. DESPY-MEYER, « Institutions et réseaux », in R. HALLEUX – J. VANDERSMISSEN et alii, op. cit., pp. 83-84.

882 Vicomte, passionné d'ornithologie. Il découvre les restes d'oiseaux de Guinée dont il fait don au Musée de Bruxelles et va participer à élargir ses collections. Il devient le premier directeur du nouveau Musée royal d'histoire naturelle (G. LENGLET, « Bernard du Bus de Gisignies (1808-1874) ornithologue paléontologue et politique », in B. DE PRINS (ed), *Léonard du Bus de Gisignies (1780-1849)*, Heemkundige Kring Van Malle, pp. 243-256).

régionale. Passionné par la préhistoire depuis 1864, époque où il explore de nombreuses grottes de la province de Namur, il se spécialise dans le calcaire carbonifère. Membre de la *Société d'Anthropologie de Bruxelles* établie en 1882, il fonde à son tour en 1887 la *Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie* comme assise aux débats et intérêts d'un plus grand nombre de paléontologues et géologues pour les questions d'évolution[883], suscitées par les théories de Charles Darwin sur l'évolution des espèces. Il développe, dans cette perspective, un intérêt pour les problèmes biologiques et zoologiques présentés dans les deux sociétés qui organisent des activités communes.

Riche de ses compétences diverses, sa direction au Musée se définit en deux phases bien distinctes. Entre 1868 et 1887, il tourne résolument le dos aux « magasins scientifiques » formés jusqu'ici et à la systématique pratiquée alors par le Jardin Botanique de l'Etat, qui réunit des spécimens de plusieurs parties du continent et se centre sur l'étude méthodique des collections provenant du territoire belge tout en élargissant leurs champs de recherches. Son ambition se dirige vers la réalisation d'un « *musée d'exploration régionale* » [884] où les ensembles « exotiques » sont exclusivement constitués pour l'intelligence des pièces indigènes[885]. Dès 1885-1886 cependant, le Musée s'ouvre malgré lui aux collections étrangères en recevant en dépôt les premières collections ethnographiques congolaises récoltées par les agents de l'Etat Indépendant. En outre, Dupont prévoit dès 1891 la construction d'une aile Nord qui abriterait les collections en provenance du Congo, argument suffisant pour prouver son intérêt pour les collections congolaises et les travaux sont entrepris en 1897 par l'architecte Janlet. Le projet est néanmoins abandonné en raison de la construction du nouveau Musée du Congo à Tervuren entre 1904 et 1910[886].

La seconde phase de son directorat débute avec le voyage qu'il réalise, à titre privé, au Congo en 1887-1888. Celui-ci va changer ses perspectives et affermir sa volonté de rassembler au sein de son institution des collections de faune africaine. Le Musée avait par ailleurs commencé à décrire les spécimens fauniques du Tanganyika rapportés par Emile Storms dans le *Bulletin du Musée royal d'histoire naturelle.* Les notices sur les mollusques acaient été rédigées par Paul Pelseneer, reptiles et batraciens par Dallo et oiseaux par le zoologiste brêmois, G. Hartlaub. Les archives de Dupont témoignent également de sa préoccupation à penser et à organiser de manière efficace les récoltes

---

883 G. VANPAEMEL, « La révolution darwinienne », in R. HALLEUX et alii (dir.), op. cit., p. 265.

884 H. SCHMITZ, *La vie d'une institution scientifique. L'institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Sa genèse, son développement, son avenir*, 3 tomes reliés, 1964, t. 1, p. 15.

885 La décision ministérielle du 4 avril 1868, Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, insistait sur le caractère essentiellement national du Musée dont l'attribution fondamentale était la réunion et l'étude des représentants des trois règnes de la nature ayant existé ou existant en Belgique ; les collections étrangères au territoire étaient composées avant tout des éléments nécessaires à l'étude comparative des collections nationales (IRSNB/Archives Direction : E. Dupont).

886 A. VIVE, Du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. Développement d'un Etablissement scientifique de l'Etat (1909-1954), vol. 1, mémoire de licence (prof. G. Kurgan, ULB), ann. acad. 1993-1994, p. 68.

congolaises grâce à l'expertise de son aide-naturaliste, spécialiste en entomologie, Guillaume Séverin (1862-1938)[887] à propos des récoltes d'articulés[888]. Séverin préconise des explorations scientifiques privilégiant l'aspect quantitatif et ne nécessitant pas d'importants budgets et propose d'organiser sur le terrain, dans chaque poste de l'Etat, un réseau d'Européens formés aux techniques naturalistes et qui pourraient collecter des spécimens de tous genres et espèces, en fonction de leurs goûts et intérêts particuliers. Ces « naturalistes » formés, auraient la tâche d'en former d'autres sur le terrain, y compris les populations locales, comme ce fut le cas en Indes britanniques du Nord :

> « *où des populations entières vivent pendant les saisons des pluies, des récoltes d'insectes faites dans les parties malsaines du pays, récoltes qu'ils vendent aux marchands naturalistes anglais et allemands à des prix dérisoires et ce qui permet aux savants de ces deux pays de faire ces magnifiques travaux sur les faune et flore de leurs colonies* »[889].

Selon lui une pratique systématique des récoltes est la première étape nécessaire à la préparation de missions d'exploration scientifique sur le terrain et aux questions scientifiques « écologiques » (mœurs, émigrations, transformations), qui devraient, selon lui, bénéficier de l'appui public de l'Etat. A cet effet, il revendique la reconnaissance officielle du statut de « collectionneur » et de son rôle indispensable dans les carrières de l'Etat dont ses principaux agents manquaient, jusqu'ici, de considération à son égard :

> « *M. Stanley détestait les collectionneurs qu'il traite de gens à petit esprit, et ce mépris a trouvé malheureusement un écho parmi les chefs qui dirigent le nouvel Etat. Inutile d'ajouter qu'aucun inférieur, à quelque rang qu'il puisse prétendre, ne se fera gloire de faire des recherches pareilles. Il en pourrait résulter une mauvaise note pour avancement* {...} *alors que dans des pays comme l'Allemagne et l'Angleterre on tire honneur et gloire des découvertes faites ainsi par des simples et humbles soldats et ouvriers. MM. V. Wissmann, V.Mechow, Emin Pascha et tant d'autres ne croient pas se déhonorer en donnant une parcelle de leur intelligence à la recherche de petites bêtes et jamais ils n'entreprennent un voyage sans être munis de leurs flacons et leurs tubes* »[890].

James Jameson, membre de l'expédition de Stanley au secours d'Emin Pasha témoigne également de cette mentalité. Le 17 mars 1887, son carnet de route

---

[887] Dessinateur industriel de formation, il croque des insectes et devient membre de la Société Entomologique de Belgique. Il est nommé aide naturaliste au Musée d'histoire naturelle (1890) et promu conservateur de la section des Articulés (1898). Il crée une collection éthologique des insectes indigènes et explore le pays ; il publie des notes d'entomologie appliquée dans le *Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique* (1898-1910) ; secrétaire du Premier Congrès International d'Entomologie (Bruxelles, 1910) et professeur à l'Ecole de médecine tropicale à Anvers (L. HAUMANN, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 833-834 ; A. LAMEERE, id., *Bulletin et Annales de la Société Entomologique de Belgique*, t. 78, 1938, p. 313).

[888] IRSNB/Archives de la Direction : E. Dupont (Section des Articulés I (B) – Voyage au Congo 1887).

[889] IRSNB/Archives de la Direction : E. Dupont, ibid.

[890] IRSNB/Archives de la Direction : E. Dupont, ibid.

mentionne la mauvaise volonté montrée par Stanley envers sa collecte de spécimens de sciences naturelles :

> « *Mr. Stanley inform me yesterday that he would not give me a man either to carry collecting-things, or my big rifle and its ammunition. This is a bright look-out for me, who came to collect, and shoot meat for the Expedition* »[891].

D'après Albert Thys (1849-1915)[892] qui rencontre Dupont au Congo en 1887, ce dernier s'intéressait aux « choses d'Afrique » depuis plusieurs années, et nourrissait le projet de dresser une carte géologique du Congo depuis peu de temps[893]. Les *Lettres sur le Congo* qu'il fait publier après son voyage en 1889[894] nous renseignent à ce propos. Dupont s'embarque pour le Congo à titre privé et à ses frais car les ressources actuelles de l'Etat ne lui permettent pas d'organiser les reconnaissances scientifiques[895] d'un pays qui offre pourtant un terrain propice aux nouvelles recherches par le fait de son isolement. Il note dans son introduction à ce propos :

> « *Beaucoup de traits généraux étaient à reconnaître dans l'histoire naturelle et dans l'ethnographie de ces contrées. Les grands aspects de la nature, les phénomènes saillants, ceux qui dominent par leur ampleur, leur importance et leurs conséquences, l'état présent comme le passé des indigènes sont toujours, en pays récemment ouvert, un champ de recherches plein d'attrait autant que fécond, et le Congo, plus que tout autre, doit offrir un ensemble de questions considérables à qui essaye d'en pénétrer les caractères et les origines* »[896].

Il reçoit cependant l'assistance des autorités de l'E.I.C. sur place, notamment du lieutenant Charles Liebrechts avec lequel il entreprend l'étude géologique du territoire s'étendant de l'embouchure du Congo jusqu'au confluent du Kasai et se livre parallèlement à des observations sur la flore, la faune et les usages des populations rencontrées. Il observe notamment une importante déforestation dans certaines zones du Bas-Congo et du Mayumbe septentrional et établit un lien de cause à effet entre la densité de la population humaine et l'absence de zones boisées, déjà mentionnés par d'autres explorateurs tels que Livingstone,

---

[891] J. JAMESON, *The story of the rear column of the Emin Pasha Relief Expedition*, New York, United States Book Cie, 1890, p. 8.

[892] Militaire de formation, il est attaché à la Maison militaire du roi (1876-1879) ; initiateur de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie dont il prend la direction de la brigade d'études au Congo pour la construction du chemin de fer du Bas-Congo (1887) ; il réalise plusieurs voyages d'inspection des nouveaux établissements de la Compagnie et fonde la Compagnie du Katanga (1891) ; administrateur et directeur général de la Compagnie du Chemin de Fer (1896). Il dirige plusieurs sociétés coloniales dès 1899 et est général-major de réserve honoraire (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 94).

[893] MRAC/Hist : Archives A. Thys, 60.0 : op. cit.

[894] E. DUPONT, *Lettres sur le Congo. Récit d'un voyage scientifique entre l'embouchure du fleuve et le confluent du Kassai*, Paris, C. Reinwald, 1889.

[895] MRAC/Hist : Papiers Albert Thys, 60.9 : relation épistolaire sur son premier voyage au Congo, 29/07/1887 : Thys expliquait que, en contrepartie de ce voyage privé, Dupont demanda au gouvernement belge de continuer à lui payer son traitement de directeur du Muséum et au gouvernement de l'E.I.C. de mettre gratuitement à sa disposition des hommes d'escorte et porteurs.

[896] Ibid., Avant-propos, p. II.

de Brazza, Güssfeldt et Peschuel-Loesche. Il attribue ce phénomène aux usages coutumiers locaux des feux de brousse qui réduisent la fertilité des sols et « *artificialisaient* » la nature du pays[897].

La critique de Dupont des phénomènes induits par la mauvaise utilisation de l'environnement et la dilapidation des ressources naturelles par les populations locales renforce son argumentation sur les besoins de favoriser une science utile, considérée comme un instrument au service d'une politique interventionniste de gestion et de mise en œuvre des ressources naturelles coloniales. Pour ce faire, il propose les bienfaits d'une colonisation interventionniste « *régénératrice et civilisatrice* » pour sortir le centre africain de son isolement et exploiter ses ressources naturelles et sa main-d'œuvre locale :

> « *Le noir, pour progresser, doit être initié. Il ne sait par lui-même, sans l'aide étrangère, atteindre au progrès. Quand on qualifie les populations nègres de races inférieures, c'est dans ce sens qu'elles justifient avec vérité ce jugement. Si l'indigène est réduit à son propre fond pour s'approprier les progrès qui pénètrent jusqu'à lui par simple contact, il n'y apporte que ses moyens bornés, dilapidant sans merci les ressources qui l'entourent, détruisant beaucoup pour produire peu, associant l'idée de production et de profit à celle de destruction et de ravages. Il met en œuvre ses procédés voisins de l'inconscience et encroûtés bientôt dans une routine implacable, sans pouvoir faire un pas vers l'amélioration... Avec les facultés des nègres* { } *cette intervention dirigeante* {supériorité intellectuelle et morale} *était le service capital que la civilisation pouvait rendre à l'Afrique. Elle lui avait manqué jusqu'à présent, alors qu'elle était indispensable pour que ces contrées tropicales, aussi largement pourvues de produits que de populations appropriées à leur climat, pussent entrer dans le courant des autres nations* »[898].

Après le retour de Dupont, la volonté de doter le Musée de collections d'histoire naturelle provenant du Congo devint plus évidente. En janvier 1889, le conseil de surveillance du Musée examine un premier projet d'exploration scientifique du Congo et attire l'attention du gouvernement sur l'utilité d'entretenir des relations avec l'Etat Indépendant[899]. Le projet porte sur des

---

[897] Pour Dupont, le déboisement systématique pratiqué par les autochtones en vue de se procurer des terres cultivables, surtout pour le manioc, a réduit la forêt primitive des régions équatoriales en d'interminables savanes avec des arbustes chétifs et des arbres rabougris : « *Le pays n'est plus dans son état naturel. Les conditions de végétation qu'il offre à nos yeux, sont artificielles ; elles sont le résultat d'une adaptation par les indigènes, et leur étude rentre dès lors dans les questions ethnographiques* » (id., p. 535).

[898] Id., pp. 704-705.

[899] Marcel Luwel, dans une courte étude relative aux débuts d'organisation scientifique au Congo, prouve cependant qu'entre 1889 et 1894, année de l'exposition internationale d'Anvers, une volonté explicite de créer un musée spécifique du Congo vit le jour. Celui-ci se base sur une correspondance rassemblant 21 documents rassemblés dans les archives du Fonds de l'Enseignement Public (AGR/ Enseignement public : DG Enseignement supérieur, Fonds n° 673) : voir M. LUWEL, « Rapport sur le dossier : Organisation de l'exploration scientifique du Congo (1889-1894) », ARSC, *Bulletin des séances, nouvelle série,* I-6, Bruxelles, 1955.

récoltes botaniques et zoologiques, mais également sur d'autres branches du savoir[900] :

> « *La nécessité, pour ne pas être devancés par d'autres pays, ainsi que cela s'est déjà produit, s'assurer, au plus tôt à la Belgique, la priorité, l'honneur et le bénéfice des découvertes à faire dans ces vastes régions à peu près inexplorées ; les conditions exceptionnellement favorable pour nous, puisque l'on peut compter sur le concours efficace de l'administration des chefs des diverses stations du Haut-Congo et de ses affluents ; l'organisation d'une mission composée d'un jeune naturaliste possédant le feu sacré et les connaissances requises d'un préparateur pour les collections zoologiques et d'un jardinier diplômé, sorti avec distinction d'une école d'horticulture de l'Etat ; l'itinéraire des voyages ; l'initiation par les membres de cette mission, des chefs ou des employés des stations du Congo, à la récolte et à la préparation des collections zoologiques, botaniques et autres* »[901].

Le ministre de l'Intérieur et Instruction publique, ministre de tutelle du Musée, n'appuie pas le projet car il s'agit d'« *une mission d'exploration scientifique du Congo* », entraînant de lourdes dépenses ainsi qu'une disponibilité des agents de l'Etat sur place pour la sécurité et le ravitaillement des voyageurs, chose que l'Etat ne pouvait envisager à l'époque[902]. D'autre part, l'attribution fondamentale au Musée, formulée par décision ministérielle du 4 avril 1868, de son caractère essentiellement national et qui consiste en « *la réunion et l'étude des représentants des trois règnes de la nature ayant existé ou existant en Belgique* », lui ferme les portes de l'exploration de territoires étrangers[903]. Dupont s'allie alors à d'autres instances scientifiques et adhére au vœu insistant de l'*Académie royale de Belgique*, dont il était un des membres de la Classe des Sciences, pour procéder à une exploration scientifique belge au Congo en 1890, « *qui forme depuis longtemps l'un des grands desiderata de la science et que recommande vivement l'Académie royale de Belgique* »[904]. Pour répondre à cette demande, les Chambres belges votent une subvention de soixante milles Bef, répartie sur deux exercices, pour organise une expédition géologique au Congo sous la direction du capitaine Augustin Delporte (1844-1891)[905], professeur de géodésie et d'astronomie à l'Ecole de

---

[900] Par la suite, le Musée acquis également des collections ethnographiques, qui furent transférés au Musée du Congo Belge en 1912 (MRHNB, Conseil de Surveillance, séance du 23/03/1912, cité par A. VIVE, op. cit., p. 61).

[901] MRHNB, ibid. : note du directeur général, administration des Sciences, Lettres et Beaux-Arts au ministre, Bruxelles, 04/01/1889.

[902] Idem.

[903] IRSNB/ Archives E. Dupont (Cartothèque : collection rassemblée par J. Lebon).

[904] MRAC/Histoire : Fonds A. Delporte (58.22) : *Budget des recettes et dépenses extraordinaires pour l'exercice 1890, Chambre des Représentants, n° 164, séance du 29 avril 1890* : p. 4 et qui précisait : « *Les études sur le magnétisme terrestre, qui ont servi à préciser les indications de la boussole, ont une importance pratique énorme, reconnue par tous les corps savants, et l'on ne compte plus les expéditions lointaines entreprises à grands frais chaque année en vue de les approfondir. Les régions équatoriales du Congo, que le capitaine Delporte explorera dans ce but, présentent pour cette étude capitale un champ d'expérience encore inexploré, où elle pourra être poursuivie avec des chances de succès exceptionnelles* ».

[905] Formé à l'Ecole militaire et de guerre (1872-1875), il est docteur en sciences physiques et mathématiques de l'Université de Bruxelles (1880). Il obtient son brevet d'état-major à l'Institut cartographique militaire et enseigne les cours de mathématiques, d'astronomie et de géodésie à l'Ecole de guerre (1880-1890). Il dirige la première expédition scientifique au Congo afin de déterminer la

guerre, reconnu par la qualité de ses travaux antérieurs sur le magnétisme terrestre. Cette mission cadrait avec l'idéal de la « science utile », héritière des avancées scientifiques et techniques de la révolution industrielle et dont les écoles d'ingénieurie et l'Ecole royale militaire en étaient les émanations. Elle promeut l'idée que la science doit s'appliquer au perfectionnement des arts et industries et contribuer ainsi à la prospérité publique.

Cette discussion à la Chambre fait ressortir les intérêts de certaines personnalités politiques comme le député libéral progressiste Charles Houzeau de Lehaie (1832-1922)[906], un des membres fondateurs de la *Société de Géographie de Belgique* et son vice-président entre 1897 et 1903, qui voit dans cette mission l'opportunité de l'étendre à la botanique et à l'ethnographie, afin de lui donner un intérêt utilitaire et national plus direct. Son amendement n'est pas voté.

Le capitaine Delporte décède durant sa mission à Mpozo, près de Matadi en 1891, de même que deux ans plus tard, son successeur, le R.P. Jean-Baptiste Dumont (1843-1893). L'expédition est alors interrompue par l'ajournement des subsides qui y étaient destinés. Entre 1892 et 1894, Edouard Dupont, toujours appuyé par Houzeau de Lehaie, demande à son ministre de tutelle un accroissement des budgets destinés à organiser au Musée un programme d'exploration méthodique du territoire de l'Etat Indépendant centré sur les sciences naturelles afin de répondre « *à l'étendue de sa tâche de réunir les productions naturelles d'un aussi vaste empire* »[907]. Un rapport de Houzeau en 1894 sur la question préconise la formation de récoltes par les Européens sur place, assistés d'un ou deux voyageurs-inspecteurs qui enverraient les collections en Belgique où les spécimens seraient classés et distribués à des spécialistes chargés d'en faire l'étude :

> « *En peu de temps on obtiendrait ainsi une énorme quantité de matériaux qui formeraient un Musée spécial du Congo* »[908].

Le rapport est soumis à l'avis de plusieurs membres de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, dont Ed. Dupont, Folie, Van Beneden et Crépin. Les conclusions de Dupont datées du 21 février 1894 validaient les

---

position géographique des différentes stations le long du fleuve Congo jusqu'aux Stanley Falls (1890-1891) (M. DEHALU, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 188-202).

[906] Diplômé de l'Université de Bruxelles, il enseigne l'économie politique, géographique et industrielle à l'Ecole de Mines à Mons (1870). Il est un des membres fondateurs de la Société de Géographie de Belgique (1876) et en est nommé vice-président puis président (1897-1903). En politique, il défend les principes du libéralisme politique et devient député de l'arrondissement de Mons à la Chambre (1882) et au Sénat (1897) où il promeut le rôle de la Belgique à l'Institut International Colonial, défend l'école publique, combat le protectionnisme et est partisan du suffrage universel. Il est le frère de l'astronome Jean-Charles Houzeau de Lehaie (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 458-459).

[907] Lettre de Ed. Dupont au ministre J. De Burlet, 10/02/1892, renseignement donné par M. Luwel, op. cit., p. 964-965.

[908] Note de Houzeau de Lehaie, art. 36 du budget du ministère de l'Intérieur, in Documents parlementaires, Recueil des pièces imprimées par ordre de la Chambre des Représentants, Session 1893-1894.

propositions de Houzeau pour la réunion des collections d'histoire naturelle du Congo, leur détermination en Belgique et la constitution d'un Musée spécifiquement congolais « *dont il est de l'honneur et de l'intérêt du pays de ne pas retarder davantage sa formation* »[909]. Le rapport mentionne en outre la nécessité de rassembler des objets ethnographiques parce que l' « *on se trouve devant des circonstances qu'on ne peut plus guère retrouver sur le reste du globe : de nombreuses populations, occupant le centre d'un grand continent, sont restées livrées à elles-mêmes jusqu'à nos jours sans subir d'influences extérieures capables de les modifier* ». Le professeur Edouard Van Beneden, darwiniste convaincu, ajoute aux récoltes anthropologiques qui « *pourraient fournir les éléments d'un Musée ethnographique africain* »[910], celles destinées à réunir les richesses minérales géologique du Congo.

Entre 1891 et 1910, le Musée d'Histoire naturelle accueille de nombreuses collections entomologiques récoltées au Congo, attribution qui sera à cette date reprise par le nouveau Musée du Congo Belge à Tervuren[911]. Guillaume Séverin évalue les collections entomologiques congolaises à 110.000 insectes[912]. A cette date, Dupont insiste sur la nécessité d'accroître les collections en provenance du Congo, qui allaient pouvoir être conservées plus aisément dans le nouveau Musée d'Histoire naturelle du Parc Léopold, destiné à contenir l'ensemble complet des iguanodons trouvés en 1878 dans d'anciens charbonnages à Bernissart. Le premier étage du Musée couvre la paléontologie des vertébrés trouvés sur le territoire belge durant les périodes géologiques du tertiaire, crétacé, jurassique et primaire, tandis que le second étage présente la conchyliologie, la paléontologie végétale, la minéralogie et l'entomologie fossiles et vivantes. A cette occasion, Edouard Dupont adresse un discours au roi dans lequel il insiste sur sa volonté d'augmenter les collections par celles provenant du Congo :

> « *Les immenses possessions que Votre Majesté a ouvertes à la Belgique demanderont à leur tour la réunion et l'étude de leurs merveilleuses productions naturelles. J'ai été assez favorisé pour être en mesure, par une reconnaissance préalable, d'esquisser quelques traits de leur histoire naturelle afin que nous puissions y procéder dès que les conditions qu'elles réclament le permettront* ».

---

[909] Pourtant, selon Folie, toutes les sciences n'avaient pas une chance égale de se développer au Congo car la récolte de certains matériaux exigeait, contrairement aux sciences naturelles, des explorateurs bien exercés et des instruments de pointe. Tel était le cas pour la géographie et la physique du globe : « *Ces explorateurs sont rares, les expéditions très coûteuses, et, - comme nous l'avons cruellement éprouvé pour la mort du capitaine Delporte et la maladie de son adjoint M. le capitaine Gillis- très pénibles et très dangereuses* » (AGR/Enseignement Public : Fonds n° 673 : Rapport de Folie, transmis au ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique par Marchal, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale, Bruxelles, 06/02/1894).

[910] AGR/Enseignement Public, op. cit. : Rapport de Ed. Van Beneden, transmis au ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique, par Marchal, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale, Bruxelles, 06/02/1894 et cité par M. LUWEL, « Histoire du Musée royal du Congo Belge à Tervuren », in *Congo-Tervuren*, 1960, n° IV-2, p. 30.

[911] Les collections d'Arthropodes du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, in *Premier Congrès International d'Entomologie*, Bruxelles, Hayez, 1912, pp. 204-205.

[912] H. SCHOUTEDEN, *A propos de la Faune Congolaise*, *Bulletin du Cercle de Zoologie congolaise*, vol. 1, fasc. 2, p. 19.

Il annonce par la même occasion la création d'un musée du Congo, afin de pallier ce manque dont A.-J. Wauters, par le biais du *Mouvement Géographique*, se faisait le dénonciateur car :

> « *il n'est que temps. C'était avec une véritable stupéfaction que les savants étrangers constataient que depuis dix ans la Belgique n'avait rien fait pour retenir, grouper et mettre méthodiquement en lumière les documents scientifiques de tous genres que doit amener chez nous l'exploration du Congo* »[913].

En attendant la réalisation d'un musée du Congo, le nombre des collections congolaises ne cesse de s'accroître au Musée des Sciences Naturelles. Les acquisitions annuelles de la section des Articulés le démontrent. Celles-ci provient des récoltes croissantes de spécimens entomologiques par les agents de l'Etat : 2364 spécimens non déterminés en 1891 ; 17609 en 1897; 11507 en 1901 ; 20575 en 1906. Elles sont aussi le résultat d'une politique d'achats et d'échanges : ainsi, l'achat de 92 lépidoptères du Congo en 1892[914], ou l'échange réalisé avec Mr Tshoffen de 770 insectes du Congo contre 55 caisses hors d'usage[915]. En 1895, le Musée fait l'acquisition d'un lot important de 16000 insectes du Congo, déterminés et étudiés préalablement par J. Duvivier pour la somme de 1900 Bef tandis qu'en 1897 s'effectuent les premières récoltes à Kinshasa par Gaston Waelbroeck (1854-1922), directeur de la *Société belge pour le commerce du Haut-Congo* (S.A.B.) (12057 spécimens, achetés pour 1000 Bef). Les années 1897, 1898 et 1906 enregistrent les entrées les plus nombreuses grâce aux récoltes de ce dernier[916]. D'autres récolteurs du Musée sont connus. Citons le sous-lieutenant de la Force publique, Paul-Emile Dupuis (1869-1931)[917] qui récolte dans le Mayumbe, la région des Cataractes et Nyangwe entre 1893 et 1899 où il applique les connaissances zoologiques transmises durant ses études à l'Université de Gand par le professeur Félix Plateau, pour constituer des herbiers et former des collections de mollusques et d'insectes destinées au Musée d'Histoire naturelle, au Jardin Botanique et, ensuite, au Musée du Congo à Tervuren. Pensionné avec le grade de major, il sera appelé en avril 1921 aux fonctions de chef de la section de Malacologie du Musée d'Histoire naturelle[918].

---

913 « Le nouveau musée d'histoire naturelle », *M.G.*, 26/07/1891, p. 72.

914 IRSNB/Archives : Conseil de surveillance à Dupont, Bruxelles, 23/05/1892.

915 IRSNB/Archives : Dupont au président du Conseil de Surveillance, Bruxelles, 05/08/1892.

916 *Les collections d'Arthopodes…*, op. cit., p. 213.

917 Diplômé de l'Ecole militaire, il part pour le Congo comme lieutenant de la Force publique dans la région du Mayumbe (1893-1896) ; nommé capitaine-commandant, il est placé sous la direction du capitaine Dhanis au Maniema pour lutter contre les Batetela en révolte puis devient juge à Nyangwe (1897-1899). A son retour en Belgique, il travaille comme conservateur des collections de coquillages au Musée d'Histoire des sciences naturelles (A. VERLINDEN, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, Bruxelles, 1952, col. 279-280).

918 V. VAN STRAELEN, « Paul Dupuis (1869-1931), Note biographique avec liste bibliographique », in *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, VIII-8, févr. 1932, pp. 1-7.

De ces acquisitions empiriques et sporadiques, émerge le problème de l'insuffisance de collections comparatives provenant du Congo et d'informations sur certains ordres comme les mammifères. Les scientifiques spécialisés vont ainsi renoncer à se charger de l'étude des matériaux congolais[919]et ceci est la raison pour laquelle le Musée se dote du concours de naturalistes étrangers à l'institution. Sur vingt-deux collaborateurs en 1897, seize étaient étrangers[920]. Or, pour être efficace, l'accroissement des collections doit s'opérer parallèlement à une étude plus systématique de la faune. Celle-ci nécessite donc l'intervention d'une grande spécialisation que la Belgique ne posséde pas encore, à l'exception de l'entomologie qui constitue la première spécialisation zoologique enseignée en Belgique, à l'Université de Liège et dont la *Société entomologique de Belgique* rassemble ses émules. En témoigne la situation de Georges-Albert Boulenger (1858-1837)[921], ichtyologiste et herpétologiste de réputation internationale qui travaille pendant longtemps au Musée d'histoire naturelle comme aide-naturaliste avant d'y être engagé en 1880. C'est là qu'il identifie en 1881 les iguanodons découverts à Bernissart. Malgré ces récentes découvertes et l'avancée des connaissances qu'elles promettent à la science, Boulenger préfère exporter son savoir et son expérience au *British Museum* de Londres, qu'il visite fréquemment, devant l'insuffisance des collections et de la bibliographie dont il dispose à Bruxelles. Il y est nommé assistant de 1ère classe et chargé de l'étude des collections portant sur ses spécialisations scientifiques[922].

Les lacunes dans l'expertise des autres branches du règne animal, les problèmes d'identification qui en découlent, conjoints aux données fragmentaires reçues nécessitent des réponses concrètes. La *Société entomologique* se penche alors à son tour sur le problème des collections entomologiques africaines. C'est dans ce domaine, où l'expertise est la plus importante, que les lacunes peuvent être les plus aisément indentifiées. Durant cette période, les collections entomologiques ne comptent que « *quelques boîtes d'insectes* {qui} *constituaient alors toute notre fortune* », s'exclame Schouteden aux membres du *Premier Congrès entomologique international* en 1910 à propos des premières collections du *Musée du*

---

[919] G. SEVERIN, « A propos d'une note sue les musées américains », in *Annales de la Société royale Zoolologique et Malacologique_de Belgique*, XLII, 1907, p. 256 ; H. LEBRUN, « A propos des Musées américains d'Histoire naturelle », *Science et Nature*, 13, 20/12/1907, p. 208.

[920] H. SCHMITZ, notice consacrée à E. Dupont, op. cit., p. 15.

[921] Aide-naturaliste au Musée royal d'Histoire naturelle où il détermine les reptiles, batraciens et poissons et identifie les iguanondons de Bernissart (1880), puis il part pour Londres où il est nommé assistant au British Museum où il devient le spécialiste incontesté de ces matières. Dès 1887, il décrit les poissons du Bas-Congo et publie une première liste de reptiles et batraciens de l'EIC (1896) et publie *Les Poissons du Bassin du Congo* dans les *Annales* du Musée de Tervueren (1901). Nommé collaborateur scientifique au Jardin Botanique de l'Etat où il produit une importante œuvre rhodologique. Il est membre de nombreuses sociétés dont la Royal Society de Londres, correspondant de l'Institut de France, membre associé de l'Académie royale de Belgique, etc. (W. ROBYNS, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 57-61).

[922] Rapporté par Gaston de Witte dans une note manuscrite qu'il rédigea à propos de Boulenger, in X. MISONNE, « Gaston de Witte (1897-1980). Notice biographique et liste bibliographique », in *Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique*, n° 52-20, Biologie, 29/11/1980, p. 4.

Congo Belge, rendant impossible la détermination des espèces. L'appel fut ainsi lancé pour développer cette collection qui serait prochainement réunie au Musée du Congo Belge[923]. Le manque de spécialistes est également dénoncé par Auguste Gilson (1883- 1944)[924], fraîchement nommé à la succession de Dupont à la tête de l'institution (1909-1925). Celui-ci se trouve confronté à la difficulté d'obtenir leur nomination, situation qui est à mettre, selon lui, en relation directe avec le manque de reconnaissance par le gouvernement belge de la mission et du rôle national de l'institution, malgré sa réputation internationale :

> « *A l'étranger on l'admire, en Belgique on l'ignore et certains ont même voulu lui dénier ou lui enlever le caractère d'Institution d'avancement scientifique qui l'élève au dessus des simples établissement de diffusion scientifique ou d'enseignement* »[925].

A partir de 1908, l'intérêt congolais commence à se tarir au Musée qui voit ses acquisitions considérablement se réduire (804 spécimens zoologiques non déterminés en 1907 contre 20 575 en 1906) par la construction et l'ouverture en 1910 d'un nouveau Musée du Congo à Tervuren, qui servirait d'abri évident et de lieu d'études des futures récoltes en sciences naturelles menées sur le sol colonial. Le directeur Gilson réoriente à ce moment la politique du *Musée des Sciences Naturelles* vers l'exploration du territoire national uniquement, consacré à la fois à la recherche, à la centralisation de ses résultats et à l'exposition d'objets matériels. A partir de ce moment, l'attribution des tâches des deux institutions scientifiques selon une sphère géographique précise est officiellement consacrée et mène à la séparation entre les produits de la science nationale et ceux de la science congolaise. Gilson relate dans une lettre un entretien avec le roi Albert Ier, tout récemment installé sur le trône, et dont les propos confirme cette situation :

> « *Lorsque, il y a trois mois à peine, Sa Majesté me fit appeler pour m'entretenir du Musée du Congo et d'autres sujets, j'eus l'occasion de Lui exprimer l'idée que le Musée du Congo doit être le Musée de l'Exploration du Congo, comme le Musée de Bruxelles est et doit être le Musée de l'Exploration de la Belgique. J'émis aussi l'idée que, en Belgique, « la vraie manière de faire du 'mondial' c'est de faire du Belge supérieur, du Belge de premier ordre ». Cette phrase adressée à une telle personnalité, était peut-être audacieux !*

---

[923]« Les collections d'Arthropodes du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique », in *Premier Congrès International d'Entomologie*, Bruxelles, Hayez, 1912, pp. 204-205.

[924] Docteur en sciences zoologiques de l'Université catholique de Louvain où il reprend la chaire de P.-J. Van Beneden (1894) et assume tout l'enseignement zoologique. Influencé par ce dernier et surtout par le cytologiste J.B. Carnoy et par E. Dupont, d'après les conseils duquel il réalise de nombreux voyages d'études pour étudier les biocénoses variées du monde. Spécialiste de la faune marine de la côte belge qu'il étudie dès 1896 et devient directeur du Musée d'histoire naturelle (1909-1925) où il développe les activités zoologiques et le fait entrer au rang des établissements scientifiques du pays (V. VAN STRAELEN, « Gustave Gilson (1859-1944) », in *Bulletin du MRHNB*, 1948, t. XXIV-1, 1948, 21 pages).

[925] IRSNB/Archives Direction : correspondance G. Gilson, 1909-1925 : Gilson à destinataire inconnu, ca 1909.

Le Roi me toisa quelque temps d'un air amusé, puis il me dit simplement : « Vous exprimez ma pensée ». »[926].

b) Les initiatives privées au Congo

Certaines initiatives privées, entreprises dans le chef de certains agents de l'Etat, vont également stimuler un mouvement de récoltes, tant d'objets ethnographiques que de spécimens fauniques et végétaux. Nous pouvons dater ces premières impulsions en 1887, l'année du voyage de Dupont au Congo et qui correspond aussi aux premières grandes expéditions d'exploration et d'occupation du territoire congolais, sur terre ou sur l'eau, liées à l'appétit de Léopold II de s'installer vers des régions économiquement alléchantes, le Haut-Zambèze, le lac Nyassa, le lac Victoria et le Haut-Nil. Forcément couplées à une nécessaire reconnaissance géographique des espaces traversés, ces expéditions fournissent une masse empirique et hétéroclite de documents, d'observations de terrain, de notes, mesures, itinéraires et croquis divers, de données techniques, topographiques, climatériques. De même, des récoltes tous azimuts sont effectuées par plusieurs personnalités dans des ambitions diverses. Néanmoins, le contrat d'engagement des agents de l'Etat stipule l'interdiction de réunir des collections particulières afin d'empêcher qu'ils se livrent à d'autres occupations, en l'occurrence commerciales, que celles qui leur sont dévolues en vertu des règles de l'Etat[927]. Dans les faits, ce frein n'est pas forcément suivi à la lettre, surtout concernant les acquisitions d'objets ethnographiques détournés de leur destination traditionnelle par certaines « rafles de guerre » réalisées par l'Etat et envoyées en Belgique comme curiosités ou trophées, destinés à garnir les premières expositions coloniales et surtout les demeures particulières, tel que nous l'avons vu pour Storms ou Delcommune, par exemple.

Les premières récoltes concernent encore et surtout des insectes, coléoptères, lépidoptères, mollusques, poissons que certains agents de l'Etat rassemblent en fonction des possibilités sur le terrain. Les diverses sources privées consultées ne mentionnent cependant que peu d'indications à ce sujet. Les archives ne précisent rien de particulier. La plupart des indications sur l'origine des récoltes émanent des descripteurs des spécimens rapportés et dont les notices sont éditées dans les *Comptes rendus de la Société d'Entomologie de Belgique* ou dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique.* Nous apprenons ainsi que des spécimens de lépidoptères ont été récoltés en 1887 par Albert Thys, Legat, Martini et

---

[926] IRSNB/Archives de la Direction : Gustave Gilson, correspondance 1909-1925 : lettre de Gilson à destinataire inconnu, ca 1909.

[927] Par arrêté du secrétaire d'Etat du 15/09/1896 réglant le règlement général pour le perosnnel de l'Etat en Afrique et stipulant que les fonctionnaires et agents de l'Etat de « *ne faire le commerce, ni pour leur compte, ni pour le compte de tiers, et à ne s'intéresser en Afrique, ni directement, ni indirectement, dans aucune entreprise commerciale ou autre, étrangère, au service de l'Etat* » (in *B.O.*, 1896, p. 275).

Machado[928], tandis que des coléoptères décrits par A. Duvivier par le biais de la *Société Entomologique de Belgique* ont été rapportés de plusieurs régions du Congo par Bia, Cloetens, De Meuse, J. Duvivier, Milz et Paul Lemarinel[929].

Aucune information recherchée dans les archives personnelles des intéressés ne permet de fournir des renseignements sur la manière dont ils procédent et à quel moment. Nous pouvons supposer que certains agents de l'Etat pratiquent leurs récoltes durant leurs moments de loisirs mais que celles-ci ne sont pas une occupation principale car nous trouvons davantage de renseignements sur des narrations d'épisodes de chasse, la dimension d'animaux abattus ou capturés, des renseignements épars sur les espèces fauniques rencontrées ou même les croquis de plusieurs espèces rencontrées ou chassées que d'indications sur le nombre d'espèces récoltées et les conditions dans laquelles elles sont effectuées. Certains agents ont rapporté en Belgique des croquis permettant l'identification d'animaux qui étaient laissés sur place ou mangés. Le lieutenant de la Force publique, Charles Liebrechts (1858-1938)[930] dessine ainsi une série de poissons pêchés dans la région de Bolobo au Stanley Pool entre 1883 et 1884. Il accompagnera d'ailleurs Edouard Dupont dans son voyage au Congo en tant commissaire de district du Bas-Congo en 1887. Dupont allait lui-même récolter à Vivi une espèce de mollusque, que Dautzenberg décrira sous le nom de *Pseudogibbula Duponti*[931].

Le lieutenant Florent Colmant (1861- ?)[932], attaché aux postes de Niangara puis de Surongo dans l'Uele entre 1893 et 1896 rapporta un album où il croqua diverses espèces observées dans l'Uele septentrional et au Bahr-el-Ghazal. Il rassembla aussi une des premières collections zoologiques d'insectes, de coléoptères et de lépidoptères de ces régions, à l'origine d'une des premières collections spéciales formées au Congo qui viendra enrichir celles de l'*Exposition*

---

[928] J.-B. CAPRONNIER, « Listes des Lépidoptères capturés au Congo… », in *Compte-Rendu de la Société d'Entomologie de Belgique*, XXXIII, 1887, p. 118-126.

[929] De nombreuses notices émanent de A. Duvivier, dont, pour n'en citer qu'un, « Contributions à la faune entomologique de l'Afrique centrale. Note sur les coléoptères des vallées de l'Itimbiri-Rubi et de l'Uellé… », in *Compte-Rendu de la Société d' Entomologie de Belgique*, XXXVI, 1892, pp. 257-383.

[930] Sorti de l'Ecole militaire (1876), il est sous-lieutenant d'artillerie au 5ème rég. du génie (1881). Lieutenant de la Force publique et chef de poste à Bololo puis de la région d'Equateurville (1883-1886) ; chef territorial de Léopoldville, il organise la base de la flotille fluviale du Haut-Congo, avant de devenir commissaire de district de 1ère classe (1887-1889). De retour en Belgique, il devient chef de division au département de l'Intérieur de l'Etat Indépendant (1889-1890), il en devient le secrétaire général et gère les grands dossiers de l'Etat (campagne arabe, occupation des frontières, organisation de la Force publique, formation du personnel administatif, etc) (1892-1908) ; conseiller d'Etat honoraire (1908) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 60).

[931] Ph. DAUTZENBERG, « Mollusques recueillis au Congo par M.E. Dupont entre l'embouchure du fleuve et le confluent du Kassai », in *Bull. Académie royale de Belgique*, 1890, pp. 556-579 ; H. SCHOUTEDEN, « Vue d'ensemble sur la zoologie du Congo Belge », Extrait du *Troisième rapport annuel de l'IRSAC*, Bruxelles, 1950, p. 90.

[932] Sous-lieutenant au 8ème rég. de ligne (1887), il s'engage à la Force publique congolaise et commande une des expéditions Van Kerckhoven, chargée d'opérer la jonction avec les troupes de Lukungu aux Cataractes, puis il est attaché au camp d'instruction de Niangara (Uele) à partir duquel il dirige l'expédition au Bahr-el-Ghazal contre les Mahdistes (1893-1896) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 13).

Internationale et Coloniale de Tervuren en 1897. L'organisation d'expositions internationales a pu sans doute jouer un rôle d'émulation à la recherche de spécimens inédits, dans la mesure où la nomenclature des espèces était présentée au public sous le nom de l'agent découvreur. Tel est le cas à l'exposition d'Anvers en 1885 où Charles Strauch propose à Emile Storms d'exposer ses récoltes dans le compartiment réservé à l'*Association Internationale Africaine*[933].

D'autres agents de l'Etat, quoique plus rarement, commencent à décrirent certaines espèces rencontrées. Nous observons surtout le cas lorsque l'intérêt zoologique sur le terrain se trouve combiné à la formation scientifique de l'auteur. Le géologue Jules Cornet est en un bon exemple. Parti au Congo comme membre de l'expédition de reconnaissance Bia-Franqui au Katanga de 1891 à 1893, dans le but d'établir l'extension du bassin cuprifère de la région[934], il utilisa judicieusement sa formation de docteur en sciences naturelles de l'Université de Gand et son expérience de préparateur des cours de zoologie et d'anatomie comparée du professeur Félix Plateau pour observer la faune rencontrée, tout en étudiant la géologie des lieux, la botanique et l'anthropologie. Il décrit ainsi les espèces animales rencontrées au Katanga, région caractérisée par l'abondance du gros gibier, antilopes, buffles et zèbres en particulier. Il fournit quelques détails sur leur mode de dispersion en fonction du climat et les endroits de regroupement mais aussi sur des espèces moins communes, dont l'oryctérope du Cap dont « {...} *nous n'en avons vu qu'un seul exemplaire qui nous a été apporté, mort, par une chasseur indigène. Sa chair est délicieuse* »[935], ainsi que le rhinocéros et un lion de grande taille, dépourvu de crinière et parfois mangeur d'hommes. Il tente aussi d'établir un lien entre l'absence de la faune, en particulier l'éléphant, et le phénomène de la chasse. Il remarque ainsi que malgré l'abondance supposée d'éléphants entre la Lufira et le Luapula, renseignée par leurs déprédations sur la végétation environnante, les membres de l'expédition ne les aperçoivent jamais car ils fuient la présence de l'homme qui le chasse activement, « *comme c'est le cas au Katanga* »[936].

Cornet initie une série d'articles publiés par des revues à vocation coloniale, surtout le *Congo Illustré*, et dans une moindre mesure, *Le Mouvement Géographique*[937] et la *Revue des Questions Economiques*[938]. Le premier article sur la faune congolaise paru dans le *Congo Illustré* est consacré aux coléoptères, le goliath royal en particulier, un insecte très recherché à l'époque et dont les naturalistes et collectionneurs offrent jusqu'à cinquante Bef par spécimen. Le

---

933 M. COUTTENIER, op. cit., p. 195.

934 Voir sa biographie dans *Jules Cornet, 1865-1929*, Ass. Ing. Faculté Polytechn., Mons, 1935. Voir aussi, M. LUWEL, *Inventaire Papiers Jules Cornet, géologue (1865-1929)*, Inventaire des Archives Historiques, n° 1, M.R.A.C., Tervuren, 1961, pp. 1-3.

935 « L'expédition Bia-Franqui. Rapport du Dr Cornet, le Katanga », in *M.G.*, 11/06/1893, p. 55.

936 Ibid., p. 56.

937 « Les crocodiles du Congo », in *M.G.*, 1885, p. 95.

938 « Les reptiles du Congo », in *Revue des Questions Scientifiques*, 1888, p. 335.

Musée royal des Sciences naturelles en posséde alors quelques spécimens, récoltés par le capitaine Thys lors de son voyage au Kasai[939]. Cornet rédige en 1893 et 1894 ses observations et des informations plus générales sur le poisson de vase, les pangolins et les damans. Le lieutenant Lemaire publie à son tour une note sur le poisson de vase dans le *Mouvement Géographique* de 1896, en expliquant la manière de le capturer et le conserver pour en expédier des spécimens à destination de la future exposition de Tervuren[940]. Plusieurs articles sont aussi consacrés par le Dr Alphonse Dubois sur les singes anthropomorphes du Congo, dont les gorilles habitant les zones forestières de l'Afrique occidentale, entre le Gabon, où ils avaient été découverts par le Dr Savage en 1847 (*Gorilla gina*) et les rives du Kwilu où plusieurs individus avaient été abattus par le Dr Lucan et Petit près du village du chef Manyema (*Gorilla manyema*)[941]. Leur description se base sur les connaissances de l'époque fournies par le Dr Hartmann, Paul Du Chaillu et von Koppenfels. Article à vocation de vulgarisation scientifique, son objectif est de donner des observations vérifiables et de mettre un terme aux histoires fantastiques que certains voyageurs rapportaient à son sujet[942]. Il fournit également l'état des connaissances sur le chimpanzé (*Anthropopithecus troglodytes*) et pose la question de l'existence de la pluralité de ses espèces[943]. Dubois a rédigé d'autres articles sur les singes cynocéphales et les « sangliers » ; le médecin Paul Briart, sur les mollusques et les termites. Plusieurs articles dont l'auteur n'est pas identifié sont consacrés aux hippopotames, antilopes, chiens, porcs-épics, oiseaux « *de fleurs et du miel* » et poissons. Tous ces articles suivent un canevas assez similaire dans leur présentation. Ils présentent les caractéristiques physiques et comportementales de la faune, son habitat et son mode de dispersion et, finalement, des informations sur l'utilité de le chasser, le manger ou le domestiquer. L'objectif n'en est que plus clair. Il s'agit de proposer aux lecteurs une identification précise des espèces rencontrées afin de pouvoir en faciliter la destination finale : sa chasse, dans un but alimentaire, d'usage domestique ou de récolte.

c) L'appui de la « Société d'Etudes Coloniales »

La création d'une *Société d'Etudes Coloniales* va, à son tour, stimuler l'envoi de récoltes de terrain pour répondre au développement indispensable d'études scientifiques coloniales. Fondée au mois de mars 1894, sur le modèle français qui avait créé plusieurs sociétés répondant à cette ambition, telles que le *Comité*

---

939 « Les coléoptères. Le Goliath royal », in *le Congo Illustré*, 1892, vol. I, fasc.VII.
940 *M.G.*, 03/05/1896, col. 221-222.
941 « Les singes anthropomorphes du Congo », in *Le Congo Illustré*, 30/07/1893, vol. II, fasc. 16.
942 Ibid., 27/08/1893, vol. II, fasc. 18 : d'après la tradition littéraire, les gorilles étaient totalement anthropomorphisés, en leur accordant la faculté de s'attaquer aux éléphants, se défendre à coup de bâton, enlever des femmes, construire des cabanes. Nous verrons cette tradition littéraire plus en détail dans le chapitre du Livre III de cette thèse consacré à la découverte du gorille de montagne, p. 548.
943 Ibid., 22/10/1893, vol. II, fasc. 22.

de l'Afrique française (1890) et l'*Union Coloniale Française* (1893)[944], elle ambitionne de devenir le pôle des intérêts coloniaux et un outil de conquête d'une légitimité coloniale, conçue comme « *un devoir patriotique pour tous les Belges* »[945]. La société est dirigée par des personnalités proches de Léopold II, Auguste Beernaert, son président et collaborateur de première heure à l'aventure coloniale du souverain, Albert Donny (1841-1923)[946], son vice-président, également proche du roi et force motrice de la Société. Elle se développa sur base d'un important réseau, comptant 755 membres à la fin de la première année de sa fondation, issus de l'élite nationale mais qui s'adresse à un large public dans son ensemble.

La Société est divisée en quatre sections - sciences, études morales et politiques, économie et droit – dont la tâche consiste à réunir les informations dans un domaine, les grouper, les travailler afin d'en vulgariser les résultats et d'émettre des propositions à propos de leur utilisation dans la colonie. La section consacrée aux « Sciences » et dirigée par Cyril Van Overloop et Victor Jacques, comprend la météorologie, la géographie, la géologie, les flore et faune, l'anthropologie et l'ethnograhie et l'hygiène coloniale. La diffusion des connaissances est l'une de ses activités essentielles, notammant par le biais de sa revue, le *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales*, centré sur tous les sujets d'intérêt coloniaux et de l'expansion belge dans les pays d'outre-mer et par l'organisation de nombreuses conférences dans tout le pays en collaboration avec le *Comité d'action pour l'œuvre nationale africaine.* Alphonse de Haulleville, futur premier directeur du Musée du Congo belge et Charles Lemaire y prennent part et y engagent leur appui financier[947].

La Société planifie en outre la création d'une bibliothèque et d'un musée qui permettraient de réunir toutes les données et collections accumulés au Congo. Dorénavant, la formation des collections et l'organisation d'une exposition en deviennent les objectifs prioritaires ; il est donc indispensable de proposer un outil de connaissances pratiques destiné à entreprendre des récoltes sur le terrain. C'est ainsi que les premiers travaux de la Société se concentrent sur la réalisation en 1896 d'un *Manuel du Voyageur et du Résident au Congo*, dirigé par Albert Donny et réalisé d'après la récolte de tous matériaux utiles renseignés par les voyageurs et agents de l'Etat au Congo. L'ouvrage se compose de trois

---

[944] M. COUTTENIER, *Fysieke antropologie, koloniale etnografie en het Museum van Tervuren. Een geschiedenis van de Belgische antropologie (1882-1925)*, doctorale proefschrift – Sociale en Culturele Antropologie, KUL, Leuven, 2004, p. 262.

[945] « Appel au public » in *Bulletin de la Société d'Etudes Coloniales*, n°1, mars-avril 1894, p. 1.

[946] Diplômé de l'Ecole militaire et nommé sous-lieutenant (1860) après quoi il gravit les échellons pour devenir lieutenant général (1901). Officier d'ordonnance de Léopold Ier (1866) et aide de camp du prince Baudouin (1888) et du roi Léopold II (1897). Confident de la pensée du roi, il s'applique à propager et à défendre l'idée expansionniste en Belgique et crée la Société d'Etudes Coloniales dans cette perspective (1894) dont il devient vice-président ; il devient aussi directeur des études de l'Ecole Coloniale, une des œuvres de la Société. Il crée également un laboratoire de bactériologie à Léopoldville (1899). Il obtient le titre de baron (1912) (A. DONNY, notice biographique, *B.C.B.*, t. V, ARSC, Bruxelles, 1958, col. 260-262).

[947] M. COUTTENIER, op. cit., p.263.

parties, rédigés par une cinquantaine de collaborateurs. La première partie est rapidement publiée pour fournir aux futurs voyageurs des données générales sur le Congo ; la deuxième réunit une série de cours du médecin G. Dryepondt (1866-1932) sur les principales maladies et malaises les plus fréquemment observés auprès de la population blanche d'Afrique ; la troisième et dernière partie offre des renseignements variés sur le droit, la construction de ponts et de bâtiments et l'art de la guerre. C'est dans ce dernier volume que sont présentées des recommandations pour la récolte de collections. Dans cette intention, le guide recommande aux voyageurs et résidents d'observer, rechercher et conserver dans la mesure du possible les « *curiosités naturelles qui s'offriront à leurs yeux* » afin de faire « *œuvre utile à la science* »[948]. Cette activité est présentée comme une contribution utile au savoir scientifique sur le Congo mais aussi comme une fonction stimulante, sportive et de délassement. Le paléontologiste Louis De Pauw (1844-1918), conservateur général des collections de l'Université libre de Bruxelles, rédige la partie relative aux collections zoologiques en fournissant des indications pour recueillir, préparer et expédier les spécimens et noter quelques informations suffisantes pour la science : particularités physiques, mœurs, conditions d'existence, habitat, sexe, âge, lieu de récolte, appelation locale, caractère utile ou nuisible attribué par les autochtones. La présentation suit le modèle des guides français, tel que celui de Capus et de Rochebrune, *Le guide du naturaliste préparateur et du voyageur scientifique*[949] ainsi que des conférences données sur le sujet au Muséum d'histoire naturelle de Paris[950].

La Société entame également à cette date la préparation de questionnaires à remettre aux explorateurs se rendant au Congo et relatifs à des matières diverses, tandis que N. Diederrich (1867-1925) et Fernand de Meuse (1863-1915) sont chargés d'établir un rapport sur l'organisation d'un musée congolais à Bruxelles. Une autre tâche essentielle de la Société est la mise sur pied de l'Ecole Coloniale en 1895, sous la direction de Louis Dollo (1857-1931)[951],

---

[948] A. DONNY (dir.), *Manuel du Voyageur et du Résident au Congo*, Société belge d'Etudes Coloniales, Bruxelles, 1900, p. 367.

[949] G. CAPUS – A.-T. de ROCHEBRUNE, Le guide du naturaliste préparateur et du voyageur scientifique, Paris, Ed. J.B. Baillère & Fils, 1883.

[950] Présentées dans la *Revue Scientifique*, 1893-1894.

[951] D'origine française, cet ingénieur des mines devient paléontologiste sous l'influence de la biologie et de la géologie. Aide-naturaliste au Musée d'Histoire naturelle (1882), il y étudie les iguanodons de Bernissart et est à l'origine de la création de l'étude ostéologique des fossiles en fonction de leur milieur, la paléontologie éthologique - appelée aujourd'hui paléobiologie -, une discipline nouvelle. Naturalisé belge (1886), il est nommé conservateur de la section des Vertébrés (1891). Docteur agrégé de l'Université de Bruxelles (1893), chargé de nombreux cours de paléontologie aux Facultés de Sciences et de Sciences appliquées. Son œuvre scientifique est reconnue internationalement, surtout ses lois de l'évolution biologique, et lui vaut de nombreuses distinctions. Dans ses recherches sur les différentes groupes de Vertébrés, il démontre l'ascendance évolutive en se basant sur des arguments chronologiques, morphologiques et éthologiques et insiste sur la notion de l'irréversibilité de l'évolution (*Les lois de l'Evolution*, 1893) et affirme, contrairement à Darwin, qu'il n'y a pas de hasard ou d'arbitraire dans la nature (M. DENAEYER, notice biographique, *B.B.O.M.*, t. VI, ARSOM, Bruxelles, 1968, col. 334-340 ; V. VAN STRAELEN, « Louis Dollo (1857-1931) », *Bulletin du MRHNB*, 1933, t. IX-1, 29 pages).

paléontologiste, conservateur de la section des Vertébrés au *Musée d'histoire naturelle de Belgique*, tandis que Donny y dirige les études. Parmi les leçons données à l'Hôtel Ravenstein à Bruxelles, Emile Laurent enseigne la manière de récolter les spécimens botaniques et de les envoyer en Belgique tandis que De Pauw offre ses conseils sur l'art taxidermique. Nous ne nous étendrons pas sur cette création, qui dépasse le cadre de notre analyse, mais qui mériterait cependant une étude plus poussée dans le cadre d'un mémoire de licence. Il est cependant nécessaire de souligner que par ces outils, revue coloniale, manuel du voyageur, école coloniale, souhait de création d'un musée colonial, la Société développe l'ambition de se hisser au rang des autres nations colonisatrices européennes, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Portugal, qui possédent ces instruments de base dévolus à l'accroissement des connaissances scientifiques des territoires occupés et à la sensibilisation du public métropolitain à l'effort colonial.

d) L'appui de l'Etat : les premières expositions coloniales et leurs collections

Peu à peu, l'Etat Indépendant va, à son tour, induire une stimulation de ses agents pour qu'ils rapportent des matériaux divers destinés à être présentés dans les premières expositions coloniales. Il va alors utiliser les nouvelles oppportunités présentes dans ce nouveau monde à peine découvert et exploité pour s'offrir une légitimité. Les scientifiques vont être mis à contribution dans ce projet pour organiser des représentations qui vont mettre en scène ses ressources naturelles et humaines montrées à un large public métropolitain. Le rapport rédigé par Dupont pour l'Académie royale de Belgique à destination du ministre de l'Instruction va également porter ses fruits, car dès 1894, s'inaugure une période de collectes plus volontaristes de spécimens d'histoire naturelle.

Les premières expositions coloniales en Belgique, à Anvers en 1894 et à Tervuren en 1897, vont assigner aux récoltes sur le terrain un objectif clair et précis. A présent, les agents récolteurs s'engagent à œuvrer pour une cause à laquelle ils peuvent adhérer et apportent une pierre à l'édification « civilisatrice » de l'entreprise en train de se développer et de se structurer. Il n'est donc finalement pas surprenant que les récolteurs participent intimement à cette édification. Ceux-ci sont des membres importants de la Commission organisatrice de l'exposition de 1894 : Albert Thys, Fernand de Meuse, Alexandre Delcommune, Storms sont à la fois des récolteurs et des hommes de pouvoir et d'influence, aux côtés des Van Eetvelde, Cambier, Chaltin, Droogmans, Haneuse, Liebrechts, Roget, Van Gèle, Wauters et de plusieurs autres capitaines d'industrie et de commerce.

« Exposition Universelle, Anvers 1894 »

L'Exposition Universelle organisée à Anvers en 1894 doit présenter les signes d'une future « *colonie d'exploitation* » [952], selon les termes de Charles Lemaire (1863-1926)[953]. L'Etat Indépendant, qui en est une, encourage donc une propagande pour sensibiliser le public belge d'affaires et d'industrie et le grand public à l'entreprise congolaise, qui a alors englouti de considérables prêts de l'Etat belge. Organisée par la *Société royale de Géographie* en 1894, l'exposition regroupe une vue complète des produits du sol et des industries indigènes aptes à être exploitées dans des perspectives commerciales, montre les travaux d'infrastructure et de civilisation accomplis jusqu'alors et présente les potentialités des articles commerciaux d'importation et d'exportation entre la Belgique et le Congo.

Les premières collections récoltées au Congo de manière empirique sont présentées pour la première fois au public. Il s'agit de spécimens végétaux - dont une collection recueillie par Laurent, professeur à l'Institut agricole de l'Etat à Gembloux lors de son voyage d'exploration au Mayumbe en 1893 -, d'exemplaire d'industries textile et métallurgique, de vannerie, poterie et travaux d'ivoire, des collections ethnographiques. Il est dès lors peu étonnant de voir les récoltes zoologiques placées dans le Groupe du *Commerce*, classe *Articles d'exportation et d'importation, ethnographiee, minéralogie, etc.* Dans celle-ci, quelques « *Ivoires et dépouilles animales* » provenant du Congo sont exposés, dont une tête d'hippopotame (collection Thys ?), une photographie de chasse à l'hippopotame sur le Lomami en 1891 (Delcommune) ainsi qu'une première collection d'histoire naturelle du district du Kasai, coléoptères et oiseaux, recueillis par E. Martin[954]. Nous observons que cette classification ne tient pas compte de l'intérêt scientifique ni des spécimens d'histoire naturelle ni des objets ethnographiques qui n'échappent pas à une présentation décorative et pittoresque, comme le constate amèrement le médecin Victor Jacques, président de la *Société d'Anthropologie de Bruxelles* :

> « *Va-t-on sacrifier au pittoresque ; réunir, par exemple, dans une panoplie, des boucliers, des lances, des flèches, des armes de guerre ou de chasse quelconques, sans se préoccuper de leur usage ou de leur provenance exacte* {...} *négliger, en un mot, le côté scientifique pour ne montrer que le côté décoratif ? Nous espérons bien que non* »[955].

---

[952] Ch. LEMAIRE, *Congo et Belgique*, p. 5.

[953] Formé à l'Ecole militaire et d'application (1881-1886). Commissaire de district adjoint aux Cataractes puis à l'Equateur (1889-1993), il accompagne la mission Thys pour contrôler les travaux du Chemin de Fer du Congo (1895). Secrétaire général de l'Exposition de Tervueren de 1897 et créateur de la Villa Coloniale à Watermael-Boisfort. Il retourne au Congo pour diriger une mission scientifique au Katanga où il fixe 3000 km d'itinéraires et près de 200 stations géodésiques (1898-1900). Il commande une mission au Bahr-el-Ghazal et organise les territoires de l'enclave de Ladon, donnés à bail par l'Angleterre à Léopold II (1902-1905). Il est directeur de l'Université coloniale d'Anvers (1920) et professeur à l'Ecole coloniale de Bruxelles (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 58).

[954] *Le Congo à l'Exposition Universelle d'Anvers 1894, Catalogue de la Section de l'E.I.C.*, Bruxelles, O. De Rycker et Cie, 1894, p. 54.

[955] V. JACQUES, « Sur l'organisation d'un musée du Congo », in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, 11, 1892, p. 176 (cité par M. COUTTENIER, op. cit., p. 268).

A la fermeture de l'exposition, le secrétaire d'Etat de l'E.I.C., Edmond Van Eetvelde, ne voulant pas laisser se disperser les éléments accumulés, les fait venir à Bruxelles et charge un personnel spécial de leur conservation et de leur classement dans la dépendance des bureaux de l'Etat installés à la Place du Trône. Il est décidé que les collections du Congo, qui y sont réunies, allaient constituer le noyau d'un Musée que le gouvernement s'efforcerait de compléter par la suite. L'Etat décide d'y d'embrasser un champ scientifique complet, s'étendant à toutes les branches des sciences naturelles, indépendant d'une section purement économique.

« Exposition internationale et coloniale, Tervueren 1897 »

A peine trois années après Anvers s'ouvre à Tervueren l'*Exposition Internationale de Bruxelles-Tervueren* en 1897 dans l'ancien pavillon du Prince d'Orange, transformé pour l'occasion. L'Exposition de 1897, sous la haute direction d'Edmond Van Eetvelde (1852-1925)[956], secrétaire de l'Etat Indépendant, réalise la phase décisive de la formation du Musée du Congo. Il est essentiel, pour la compréhension de l'esprit qui préside à cet événement, de rappeler son double objectif et de souligner la ligne conductrice guidant la politique de l'Etat Indépendant. Présentée comme un « *Musée commercial* », l'exposition se concentre essentiellement sur les questions économiques et est subdivisé en deux parties : la première expose les produits fournis par le Congo, des échantillons des débouchés et leur transformation industrielle; la seconde présente des marchandises d'échange et des renseignements divers sur la manière dont les commerçants et industriels belges peuvent écouler au Congo leurs produits d'exportation[957]. Cette exposition devait être à l'image de celui que le gouvernement belge avait créé à Bruxelles, à la Rue des Augustins, 17, pour établir des débouchés avec les nations étrangères, mais cette fois exclusivement réservé au Congo[958]. Nous ne reviendrons pas sur les principales étapes de sa réalisation qui ont été abordées dans de nombreux ouvrages et qui seraient forcément des redites sur une histoire connue[959]. Nous nous concentrerons donc sur le parcours des spécimens zoologiques qui y furent présentés, depuis leur récolte sur le terrain jusqu'à l'exposition dans les salles.

---

[956] Diplômé del'Institut supérieur de commerce d'Anvers (1871), il devient administrateur général des Affaires Etrangères du Congo (1885) avant de s'occuper de la gestion du département de l'Intérieur de l'E.I.C. et en devenir le secrétaire d'Etat (1890-1891), puis cumule ce département avec celui des Finances (1892-1893) et avec celui des Affaires Etrangères (1894). Il est nommé minitre du Congo (1901). Il est administrateur puis président de la Société Générale Africaine et président de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs ; il préside également plusieurs compagnies financières (1901-1914) (J. STENGERS, notice biographique, in *B.C.B.*, t. 2, IRCB, Bruxelles, 1951, col. 327-353).

[957] MRAC/Archives du Musée : O/1 Organisation du Musée : Th. Masui, directeur du Musée du Congo, *Rapport sur le Musée du Congo* adressé à E. van Eetvelde, Bruxelles, septembre 1898.

[958] *Annuaire pour 1903 de l'E.I.C.*, L.-G. Laurent, édit.-impr., Bruxelles, 1903, p. 101.

[959] Nous renvoyons notamment aux divers articles qu'a écrits Marcel LUWEL à ce sujet dans les revues *Africa-Tervuren*; voir aussi M. LUWEL – M. BRUNEEL-HYE DE CROM, *Tervuren 1897*, MRAC, Tervuren, 1967 et plus spécifiquement l'histoire de l'exposition, pp. 5-43.

L'originalité de la démarche des collections qui y sont présentées réside dans l'appel lancé par les organisateurs de l'exposition à toutes personnes susceptibles d'apporter leur contribution par le prêt ou le don d'objets et documents divers, ivoire, bois sculptés, dessins, collections botaniques, ethnographique ou zoologiques. Outre les récoltes sur le terrain, un appel est également lancé par la voix de *La Belgique coloniale* aux anciens « coloniaux » et à tous ceux qui « *posséderaient des dépouilles animales, peaux de léopard, de serpents, d'iguanes, etc., des oiseaux, des insectes et qui désireraient s'en défaire* »[960]. Plusieurs agents de l'Etat Indépendant vont ainsi fournir les principales pièces. Un des principaux récolteurs est Alphonse Cabra (1862-1932)[961], militaire de l'Institut cartographique militaire. Désigné pour poursuivre la mission Delporte en 1896 au Mayumbe, il y entreprend des observations géodésiques et magnétiques et se voit recommander par le secrétaire général du département de l'Intérieur de recueillir le plus de documents possible permettant de faire un tableau général de la région. Dans son rapport sur la délimitation des frontières entre 1897 et 1899, conservé dans les archives historiques du Musée royal de l'Afrique centrale, il consacre un chapitre aux recherches scientifiques : minéralogie et géologie, météorologie, botanique et zoologie. A la lecture de ces pages, nous constatons que Cabra fait preuve de bonne volonté pour récolter des spécimens botaniques et zoologiques mais est confronté à des difficultés rencontrées sur le terrain :

> « *Chacun de nous quoiqu'il fît, où qu'il fût, s'est efforcé de ne pas laisser échapper les échantillons pouvant enrichir nos herbiers. Mais, j'ai déjà eu l'occasion de dire à différentes reprises, nous n'avons pas cependant la prétention de n'avoir rien laissé perdre, ni même celle d'avoir bien cherché. L'absence d'un botaniste, d'un spécialiste, s'est d'autant plus faire sentir que notre travail eût donné l'occasion à un collaborateur compétent de travailler dans les meilleurses conditions et nous avons amèrement regretté d'être livrés à nos trop faibles moyens* »[962].

Dans les herbiers envoyés au gouvernement de l'Etat, il ignore la valeur de son travail et craind de passer à côté d'exemplaires qu'il importe de recueillir. C'est la raison pour laquelle Henri Tilman (1862-1901), docteur en sciences naturelles est engagé pour de conserver les spécimens récoltés pour le Jardin Botanique de l'Etat à Bruxelles, assisté par deux Congolais que Cabra avait accoutumés

---

[960] *La Belgique Coloniale*, 03/01/1897, p. 9.

[961] Diplômé de l'Ecole militaire et de guerre (1880-1887), il est lieutenant d'état-major et aide de camp du lieutenant général Marchal (1890). Il est chargé de reprendre la mission scientifique du capitaine Delporte au Bas-Congo et au Mayumbe, pouis il est désigné comme commissaire à la délimitation des frontières de l'enclave de Cabinda avec le Portugal, puis il rentre à Boma où il commande les opérations contre les mutins du fort de Shinkakasa (1896-1900) ; commissaire chargé de délimiter le parallèle de Noki jusqu'au Kwango (1901-1902), puis de la commission mixte franco-congolaise chargé du tracé de la frontière Manyanga-Kaongo (Niadi-Kwilu) (1903) ; il organise une mission d'inspection dans la Province Orientale e le territoire de la Ruzizi-Kivu (1905-1906). En Belgique, il obtient le grade de lieutenant général, commandant du 2ème corps d'armée à Anvers (1919-1924). Il est membre du Conseil Colonial (1919) et de conseils d'administration de sociétés coloniales (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 9).

[962] MRAC/Hist : Archives Alphonse Cabra (53.43) : *Mission Cabra 1897-1899, Délimitation des frontières. Rapport II*, p. 29.

auparavant à la tâche. Plusieurs centaines de spécimens zoologiques « en peau » sont récoltés par Cabra et son équipe pour la future exposition tandis que certaines pièces anatomiques, cerveaux, fœtus, sont également réunies à la demande du professeur De Pauw, mais sans listes et nomenclatures complètes des espèces à défaut de l'aide de naturalistes compétents, contrairement aux récoltes botaniques. Certains spécimens récoltés furent préparés sans formation et leur état de conservation ne permit pas de les envoyer en Belgique, tandis que les collections d'insectes et de papillons subirent un sort meilleur, arrangés et conservés par les soins du sous-intendant Eugène Willemsens (1855-1925)[963]. Par la suite, Cabra réussit à envoyer à Tervuren plusieurs espèces de singes (dont *Cercopithecus cephus* et *Pan satyrus satyrus*) et des petits mammifères, lemings, galagos, antilopes, genettes, servals[964], ainsi qu'une trentaine d'oiseaux, de serpents et d'insectes qui seront présentés lors de l'exposition. Cabra continuera d'effectuer des récoltes sur le terrain jusqu'en 1902.

Un autre pourvoyeur de l'Exposition est le lieutenant Auguste Weyns (1854-1944)[965] qui travaille au Congo pour le compte de la *Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo*. Photographe, chasseur, il effectue des récoltes zoologiques, entomologiques et botaniques pour le compte de l'Etat. Il rapporte en 1893 les premières pierres taillées de la région de Kimpese et Sona Gongo, attestant de l'existence de sites préhistoriques dans la région. Une grande partie de ses collections vont figurer à l'Exposition de 1897 et pour lequelles il reçoit la médaille d'or. Celles-ci comprennent des singes du Bas-Congo, des lycaons, des chèvres (sylvicapre), des rats et des antilopes. Le médecin Alexandre Bourguignon (1862-1935)[966] envoie les fruits de ses chasses au Bas-Congo où il réside dix-sept ans (1889-1910) en assurant le service médical de l'Etat à Matadi pour le compte du major Robert Thys à la *Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo*, quelques antilopes et un buffle de forêt.

---

963 Ibid., p. 40.

964 W. WENDELEN, *Database Mammifères, avant 1900*, MRAC/Zoologie, Vertébrés.

965 Nommé lieutenant (1885), il s'engage au service de l'Etat Indépendant et remplit diverses fonctions à Boma puis est attaché au service de la Comptabilité pour être promu au grade de sous-commissaire de district (1888-1889) ; capitaine de la Force publique, commandant du corps de la Compagnie auxiliaire du Chemin de Fer (1890-1897). Durant ses termes, il effectue des recherches zoologiques, entomologiques et botaniques dont il fait don au gouvernement de l'Etat. Il dirige ensuite une mission d'exploration et de recherche scientifique dans de nombreuses régions du Congo (1898-1900), puis devient le représentant en Afrique du Comité Spécial du Katanga où il divise la région en quatre secteurs (Lomami, Tanganyika, Haut-Luapula et Moero) (1901-1903). En Belgique, il remplit les fonctions de commissaire de plusieurs sociétés coloniales (1909-1944) (M. WALRAET, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 943-947).

966 Diplômé de médecine de l'Université de Bruxelles (1886), il accompagne la 3ème équipe engagée pour la construction du Chemin de Fer du Bas-Congo avec le major Thys et assure le service médical de l'Etat (1888-1910) (J. RODHAIN, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 62-63).

Le capitaine Etienne Wilverth, quant à lui, est chargé par la *Société belge d'Etudes Coloniales*[967] de récolter des spécimens ichtyologiques pour le projet du colonel Donny qui avait entrepris de jeter les bases d'une collection ichtyologique congolaise afin de « *mettre sous les yeux du public la population si bizarre et si variée des eaux du Congo* » [968]. Il récolte ainsi plus de cinq cents poissons entre Banana et Upoto, en parfait état de conservation et destinés aux aquariums de l'exposition. Wilwerth fournit aussi quelques détails intéressants sur la manière dont il opère sur le terrain. Dans un premier temps, il achetait divers poissons auprès des populations autochtones mais devant les résultats insignifiants, il utilisait la tonite, un explosif, pour pêcher. Pour les conserver et les transporter sans avaries, il employa un procédé au formol, récemment découvert et conseillé par le préparateur à l'Université Libre de Bruxelles, De Pauw. Wilverth signala aussi la « *valeur économique sérieuse* » de plusieurs espèces dont il importait « *non seulement qu'on les utilise, mais aussi que les autorités veillent à empêcher leur disparition* »[969].

La présentation de ces récoltes fauniques durant l'exposition ne révéle en rien, similairement à l'exposition d'Anvers, une volonté scientifique mais possède l'ambition de montrer au public du pittoresque et de l'inédit. Les spécimens zoologiques ne sont pas présentés de manière sommaire mais font l'objet d'un montage qui s'inscrit dans un paysage global, preuve que leur présence se justifie avant tout comme des éléments d'un décor qui, d'après *La Belgique Coloniale*, interpelle les visiteurs :

> « *Il n'est pas une personne non prévenue qui, sortant du salonnet militaire, ne jette un cri de surprise en voyant brusquement s'étaler devant elle un paysage africain, éboulement de rochers hérissés que traverse un chemin montueux ; comme fond, la nappe d'eau infinie du fleuve brodée de sombre hauteurs* »[970].

Par contre, elles sont décrites dans le catalogue de l'exposition comme productrices de matières premières, peaux, plumes, dents, cornes et ivoire, toutes sources d'un appoint précieux pour le commerce futur de la colonie et l'industrie belge. Celui-ci consacre plusieurs pages à la description de ces possibilités d'exploitation et donne des conseils en matière de chasse, de pêche et de mise en œuvre des dépouilles animales[971]. Il indique également les prix

---

[967] En 1897, les spécimens zoologiques présentés à l'occasion de l'Exposition Internationale et réunis après décision de la *Société belge d'études coloniales* témoignent de ce souci, dont le but est « *d'étudier toutes les questions qui se rattachent à l'organisation, au développement et à l'utilisation de colonies ou de possessions d'outre-mer* », et cela par tous les moyens didactiques et de propagande (bibliothèque, conférences, publication d'un recueil périodique, participation à l'organisation d'expositions coloniales ou d'expéditions scientifiques, création d'un Musée congolais, organisation de cours pratiques d'instruction sur le Congo (« Statuts de la Société », in *Bulletin de la Société d' Etudes Coloniales.*, n°1, mars-avril 1894, p. 18).

[968] E. WILVERTH, « Les poissons du Congo », in *Bulletin de la Société d'Etudes coloniales*, 1897, pp. 335-370.

[969] Ibid., p. 363.

[970] « A Tervueren », in *La Belgique Coloniale*, 29/08/1897, p. 410.

[971] Th. MASUI, *Guide de la section de l'Etat Indépendant du Congo à l'Exposition de Bruxelles-Tervuren en 1897*, Bruxelles, impr. Veuve Monnom, 1897, pp. 321-332.

élévés atteints à l'époque par certaines pièces d'histoire naturelle, prouvant la demande pour les animaux exotiques sur le marché et qui empêchent leur acquisition raisonnable par des factoriens sur place et même des musées européens. Un couple d'éléphants adultes, en peau et squelette, est évalué à 20.000 francs, prix tel qu'aucun musée n'en possédait jusqu'alors ; un squelette de gorille est estimé de 1.000 à 1.500 fr, celui du chimpanzé, de 400 à 600 fr, du lamantin, à 600 fr et du léopard à 100 fr, tandis que les peaux complètes de ces animaux avaient des valeurs proportionnelles[972].

Chapitre III
Structuration de la politique des récoltes scientifiques : le cas du Musée du Congo (1898 – 1930)

Le succès public et économique de l'exposition de 1897 décida Léopold II et les responsables de l'Etat Indépendant d'en faire une institution scientifique définitive, les collections présentées formant le noyau d'un musée du Congo demandé depuis plusieurs années par plusieurs personnalités scientifiques et académiques. Elle se situe dans une époque charnière vers une période historique nouvelle dans laquelle l'Etat Indépendant du Congo va céder sa place à la colonie nationale de la Belgique. Il va lui léguer un ensemble disparate mais cependant relativement important d'informations scientifiques et de données expérimentales. Dans la plupart des domaines, les structures léopoldiennes vont être adaptées et élargies ; la science est peu à peu être encadrée suivant un modèle impérialiste. Plus qu'auparavant, la science et la technologie vont être impliquées dans de nombreux aspects de l'entreprise coloniale, le secteur agricole, forestier, minier et les rendre profitables.

Les scientifiques vont recevoir des avantages égaux de leur participation à l'aventure coloniale, en y trouvant un terrain d'expérimentation idéale à leurs pratiques et en permettant d'y développer leurs recherches directement sur le terrain, ou en recevant, grâce à des intermédiaires, les éléments locaux indispensables pour mener leurs recherches métropolitaines. Le second cas nous intéresse ici particulièrement. L'histoire du transfert des spécimens provenant de la nature, botaniques ou zoologiques, manifeste une orientation vers une volonté de savoir total et de maîtrise de la nature au service de la colonisation. L'expression d'« *outil d'empire* », proposé par Headrick trouve ici sa pleine justification[973]. La pratique des récoltes scientifiques s'inscrit donc pleinement dans une pratique de gestion de la nature qui sera de plus en plus explicite au fur et à mesure du développement de période coloniale et qui aura

[972] Ibid., p. 321.
[973] D. HEADRICK, op. cit., 1981

pour ambition de servir à la fois les intérêts nationaux, belges et congolais et cosmopolites.

Le Musée du Congo Belge est exemplatif de cette emprise totale, dont une des grilles de lecture peut s'opérer par le biais de sa politique en matière de récoltes. Nous proposons ainsi l'analyse de deux périodes fondamentales de structuration de la politique muséale dans le domaine. L'une correspond à la période de l'après Exposition 1897 où la volonté se manifeste de préserver les récoltes du Congo dans un lieu définitif et destiné à leur études et à la diffusion des connaissances acquises sur leur base ; l'autre débute en 1910 alors que le Musée du Congo devient le *Musée du Congo belge*, abritant les collections dans un nouveau et prestigieux bâtiment destinés à recueillir les fruits des nouvelles récoltes sur le terrain et à être l'organe muséal officiel du Congo en Belgique.

1. Du lieu de dépôt à la mise en valeur des collections (1898-1910)

Le 15 mai 1898 est inauguré le *Musée du Congo* au « Palais des Colonies » qui avait abrité l'*Exposition* de 1897. Les salles et les caves ont été réaménagées pour abriter des laboratoires, des ateliers et des magasins[974]. Le lieutenant Théodore Masui, auteur du guide de l'exposition et au courant des récents développement en matière de muséologie européenne[975], est nommé directeur durant la première année (1898-1899) et dirige conjointement la section d'ethnographie. Il est remplacé en 1899 par Emile Coart qui dirige l'institution jusqu'en 1909. Emile Coart (1859-1924)[976] est diplômé en pharmacie lorsqu'il preste un terme au Congo en 1893 en occupant le poste de commis de 1ère classe au Stanley-Pool. Sur place, il y mène des recherches ethnographiques et participe notamment à une enquête entreprise par Costermans auprès des populations de la région. Il réunit des collections ethnographiques et entomologiques, dont il fera plus tard don au Musée. Il rentre en Belgique en 1897 pour installer la partie ethnographique de l'Exposition de 1897 et y occupe la fonction de secrétaire du Comité organisateur. A la tête du Musée, il instaure une nouvelle politique en matière de collection. Il ne suffit plus, selon lui, de s'appliquer à la détermination, au classement, à la présentation des matériaux existants ou acquis par les voies traditionnelles des dons, achats ou

[974] « Le Musée du Congo à Tervuren », in *La Belgique Coloniale*, 1898-4, col. 105 b, 201b-202a.

[975] M. COUTTENIER, *Congo tentoongesteld. Een geschiedenis van de Belgische antropologie en het museum van Tervuren (1882-1925)*, Leuven, Acco, 2005, p. 197.

[976] Candidat en sciences naturelles et diplômé en pharmarcie de l'Université de Bruxelles (1884), à la suite de quoi il gère une officine durant cinq ans. Il part au Congo comme commis de 1ère classe, désigné pour le Stanley Pool (1893) puis est nommé sous-commissaire de district (1894) et sous-intendant de 2ème classe (1896). Attaché au secrétariat général de l'Exposition de Tervueren de 1897, il devient le premier conservateur du Musée de Tervueren (1898-1910) (A. LACROIX, notice biographique, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 245-246).

échanges. L'étude du pays par toutes les disciplines scientifiques répond à une vocation coloniale première et stable :

> « {...} *pénétrée de cette vérité fondamentale, qu'aucune entreprise stable ne peut être créée ni dans l'ordre économique, ni dans l'ordre politique et social, si elle ne s'appuie sur l'étude du pays et sur la connaissance de son sol, de sa flore, de sa faune et de ses habitants* »[977].

Coart va être épaulé dans ses tâches par une commission technique, chargée de veiller au développement de la future institution et composée de scientifiques éminents, parmi lesquels les zoologistes Boulenger, Dubois et Dautzenberg qui insuffleront les premières orientations scientifiques. Le mouvement scientifique est à présent lancé. Il faut maintenant enrichir, par tous les moyens, les collections. Dès 1898, le gouvernement de l'Etat arrête un vaste plan d'exploration et de recherche scientifique sur son territoire. Avec l'aménagement du Musée, les matériaux d'études existant ont besoin d'être alimentés par de nouveaux apports ; les lacunes dans les collections d'histoire naturelle doivent être largement comblées. Cette situation donne une nouvelle impulsion aux recherches en matière de faune dont une tâche s'impose, former la collection nationale de la faune congolaise[978]. Dès ce moment des récoltes plus systématiques et abondantes vont être entreprises dans diverses régions de la colonie pour répondre à cette ambition.

Pour ce faire, les récoltes et les recherches des agents s'avèrent indispensables ; elles s'accompagnent d'instructions pratiques pour la formation de collections. Les hommes de science participent au mouvement en déployant leur réseau et en montrant leur expertise aux acteurs de l'expansion. Comme Séverin l'avait déjà proposé pour les collections entomologiques du Musée d'histoire naturelle, l'Etat, par le biais du Musée du Congo, met en place un réseau de collecteurs dans le sillage de l'expansion en lançant des appels à ses agents pour récolter, en toute circonstance et dans tous les districts, des pièces biologiques de la faune et de la flore, à destination du Musée. En 1898, le Congo compte dix-huit « *Postes permanents de Récoltes Scientifiques* » où les agents peuvent développer leur goût pour l'histoire naturelle. Des « Matériels de Collectionneurs », composés d'instruments nécessaires à la récolte, la préparation, la conservation et l'expédition des collections, de même que des instructions pratiques pour la formation des collections sont envoyées aux agents déjà expérimentés dans le domaine, puis étendus par la suite aux fonctionnaires, missionnaires et commerçants désireux de contribuer au développement des collections de l'Etat. Des « Questionnaires » détaillés sont aussi destinés aux résidents européens du Congo pour répondre à certaines questions géographiques, économiques, biologiques et anthropologiques[979].

---

[977] E. COART, « La section des Sciences Naturelles du Musée du Congo Belge », in *Revue Zoologique Africaine*, vol. I, avril 1911, pp. 1-2.

[978] H. SCHOUTEDEN, « A propos de la Faune Congolaise », in *Bulletin du Cercle de Zoologie congolaise*, vol. 1, fasc. 2, p. 19.

[979] « La Science et le Congo », in *La Belgique Coloniale*, 02/10/1898, pp. 471-473.

En juillet 1898, la revue *La Belgique Coloniale* prend le relais de l'Etat en publiant des notices sur la formation de collections d'histoire naturelle[980]. Il y est recommandé, outre la récolte et la préparation des spécimens, de joindre tout renseignement leur conférant une valeur scientifique : lieu et époque de récolte, habitat et conditions d'existence, âge du spécimen. Pour chaque espèce, on prescrit de prélever mâles, femelles et jeunes en trois exemplaires et en bon état. Quelques conseils supplémentaires sont aussi donnés, notamment, la suggestion de faire chasser les populations autochtones en échange d'une légère rétribution pour tout spécimen rapporté en bon état, mais aussi les modes de conservation dans l'alcool, la prise photographique ou le dessin avant la mise en peau, ceci pour faciliter l'empaillage et, enfin, les techniques de mise en peau.

En septembre 1898, la décision est prise de former le noyau des futures collections zoologiques du Musée en prélevant les spécimens exposés dans la Salle de la Faune et dont les espèces les plus intéressantes étaient vouées « *à une rapide destruction* ». C'est ainsi que la première collection d'oiseaux se compose de tous les oiseaux empaillés figurant à l'exposition, rapidement enrichie par d'autres spécimens envoyés par Cabra en novembre 1897 à la clôture de l'exposition et qui vont être déterminés par Dubois[981]. Les premiers efforts furent surtout tournés vers l'ethnographie dont l'urgence s'impose de réunir des artefacts car, selon Masui, ceux-ci deviennent de plus en plus rares à trouver et menaçent d'être un jour introuvables[982]. Tout comme pour les espèces naturelles, les collections ethnographiques se voient rapidement enrichies par des récoltes d'agents sur place mais également par des achats et des dons de collections, dont celle réunie par la *Société pour le commerce et l'industrie du Haut-Congo.* Georges Boulenger pousse, quant-à-lui, les récoltes et la mise en valeur des collections ichtyologiques et botaniques du Musée en provoquant l'envoi par l'Etat de la mission du dessinateur naturaliste Delhez en 1899-1900 pour étudier la faune fluviale congolaise et rapporter en Belgique des espèces diverses. Il réunit une centaine d'espèces de poissons, accompagnées par chacune d'aquarelle en couleur, ainsi que des insectes, des cryptogrames, des oiseaux et des photographies de la région du lac Léopold II. Les aquarelles serviront à la confection d'un atlas de chromolithographies des poissons indigènes et introduits dans la faune belge[983] et dont les résultats seront publiés par Boulenger dans les *Annales* du Musée en 1898, adjoints aux description de matériaux de l'exposition de 1897.

---

[980] *La Belgique Coloniale,* 03/07/1898, pp. 317-318 ; 17/07/1898, pp. 340-341 ; 24/07/1898, pp. 351-352.

[981] MRAC/ Zoologie : OIS/2 : E. Coart, Notice sur les oiseaux inscrits au RG n° 1 à 60, Tervuren, 18/11/1898.

[982] MRAC/Direction : Archives du Musée O/1 : Th. Masui au secrétaire d'Etat Van Eetveelde, *Rapport sur le Musée du Congo,* E.I.C., septembre 1898.

[983] *M.G.*, 09/07/1900, col. 338.

Plusieurs agents de l'Etat poursuivent avec plus d'ardeur la récolte de petits et grands mammifères. Weyns, surtout devient l'un des plus importants fournisseurs du Musée avant 1900, avec une collection d'antilopes, de singes (*cercopithecus, pan troglodytes* et *colobus*), de lycaons, *cephalophus*, provenant du Bas-Congo, de la région de Stanleyville et de la Province Orientale. Sur les 500 mammifères répertoriés et entrés au Musée avant 1900[984], plus de la moitié d'entre eux proviennent de ses récoltes. Nous retrouvons également les noms de Cabra, de la Kethulle, Diderrich, Derscheid, Lemaire, Van Bellinghen et Hecq et dont la plupart des spécimens parvenus à Tervuren seront présentés sous le nom de l'agent découvreur. Le commandant Paul Lemarinel offre une collection de lépidoptères et des dépouilles de singes anthropomorphes, dont le crâne d'un gorille des plaines adulte trouvé dans un village de l'Itimbiri[985], première attestation de la présence de l'espèce dans la région, alors que son habitat n'avait jusque-là été constaté qu'à la côte occidentale et notamment dans la forêt du Mayumbe au Gabon. Des commissaires généraux de l'E.I.C. entrent même dans le jeu, comme le prouvent les nombreuses dépouilles zoologiques récoltées par le commandant de la Kethulle de Ryhove, à la fin de son terme au Congo en 1901 et qui ramène un *Perodictius potto* vivant, offert au Jardin Zoologique d'Anvers[986].

Les expéditions d'exploration et d'occupation organisées pour le compte de l'Etat vont également offrir l'occasion de réunir des collections diversifiées, issues de régions et d'environnement variés, alors que jusqu'ici, la plupart des spécimens proviennent du Bas-Congo. Des spécimens de la faune katangaise sont rapportés par l'importante mission scientifique et cartographique dirigée par le commandant Charles Lemaire en 1898-1900 et qui prélude l'ère de la géographie scientifique de ces régions. Les archives personnelles de Lemaire contiennent vingt-trois carnets de routes, de nombreux carnets d'observations scientifiques, itinéraires, notes qui témoignent de ses observations précises sur l'environnement général du Katanga, sa flore, ses populations et leurs activités[987]. L'expédition récolte de nombreux poissons des lacs Moero et Tanganyika dont la pêche est facilitée par un matériel de taxidermie livré par l'Université libre de Bruxelles et qui sont préparés et conservés par Michel, le photographe de l'expédition, qui avait préalablement reçu une formation auprès du taxidermiste De Pauw. Le peintre Léon Dardenne (1865-1912) exécute, quant-à-lui, les dessins et aquarelles sur base des récoltes zoologiques.

Les archives du Département de Zoologie du Musée offrent d'intéressants renseignements sur le genre et la quantité d'espèces récoltées au Congo et confiées à la toute jeune institution. En 1899, outre les oiseaux présentés dans le panorama de la faune de l'Exposition de 1897, les collections se composent

---

[984] MRAC/Zool/Vertébr. : inventaire collection mammifères, par W. Wendelen, 03/092003.
[985] *La Belgique Coloniale*, 90/10/1898, p. 488.
[986] *La Belgique Coloniale*, 30/06/1901, pp. 308-309.
[987] MRAC/Hist : Papiers Charles Lemaire, 62.45/69.33.

de batraciens (22 spécimens déterminés figurant à l'Exposition et 130 non encore déterminés), récoltés par Cabra, Derscheid, Weyns, De la Kéthulle, Lemaire et Delhez[988], d'une importante collection de reptiles (457 spécimens dont 139 déterminés et préparés et 318 non déterminés)[989] et d'une collection de poissons (195 spécimens déterminés et classés, venant du fleuve Congo, 46 du lac Tanganyika capturés par Descamps et Lemaire, 21 du lac Moero par Lemaire et plusieurs centaines originaires des lacs Léopold II et Tumba par Delhez)[990].

Arrivées à destination, les récoltes sont être travaillées par un personnel technique qui s'occupe activement dès 1898 du classement, de l'installation et de la conservation des collections tandis que des spécialistes prêtent leur assistance pour déterminer, étudier les objets recueillis et guider les recherches nouvelles. Le Musée assure aussi la diffusion de ce savoir. En novembre 1898 paraît le premier fascicule des *Annales* du Musée, éditées par les soins de l'Etat Indépendant et par ordre d'Edmond Van Eetvelde, son secrétaire et qui se composent de trois séries relatives à la botanique, la zoologie et l'ethnographie ; une série spéciale rassemble les monographies et travaux d'ensemble relatifs à l'« *Histoire naturelle, physique, politique et économique du bassin du Congo* ». Leur publication suit pas à pas l'exploration des territoires congolais, renseignant les résultats obtenus, résumant les études éparses et tenant le public scientifique et général au courant des travaux et des découvertes. La série Zoologie, sous le sous-titre « *Matériaux pour la faune du Congo* » présente tous les nouveaux spécimens conservés à Tervueren, classés dans des différentes sections - mammalogie, ornithologie, herpétologie, ichtyologie, entomologie, malacologie, rayonnés et protozoaires. Les auteurs des notices sont des spécialistes rénommés, tels que Georges Boulenger, membre de la *Royal Society* de Londres, Philippe Dautzenberg, ancien président de la *Société Zoologique de France*, Alphonse Dubois, conservateur au *Musée royal d'histoire naturelle de Belgique*, Seeldrayers, secrétaire de la *Société entomologique de Belgique* et Vincent, docteur en sciences naturelles.

Certaines collections allaient également être mises en valeur et montrées dans les salles publiques. La présentation des diverses sections offre de grandes similitudes avec celle qui prévalait lors de l'exposition de 1897. Les objets ethnographiques côtoient ceux de la section de géologie, préhistoire et anthropologie dans l'aile gauche du bâtiment. L'aide droite, quant à elle, subit davantage de modifications ; les collections botaniques disparaissent et sont partagées entre le Jardin Botanique de l'Etat et l'Ecole d'Horticulture de Gembloux tandis que les matières économiques y sont exposées jusqu'en 1902, puis remplacées par plusieurs séries de spécimens montés de la faune congolaise. Grâce à l'impulsion donnée aux récoltes sur le terrain, les

[988] MRAC/Zool/Vertébr.: Notice sur la collection de Batraciens du Musée, rapport, 20/07/1899.
[989] Ibid. : Notice sur la collection de Reptiles, rapport de E. Coart, 15/07/1899.
[990] Ibid. : Notice sur la collection de Poissons, rapport, 27/07/1899.

acquisitions zoologiques occupent à présent une aile entière du Palais des Colonies.

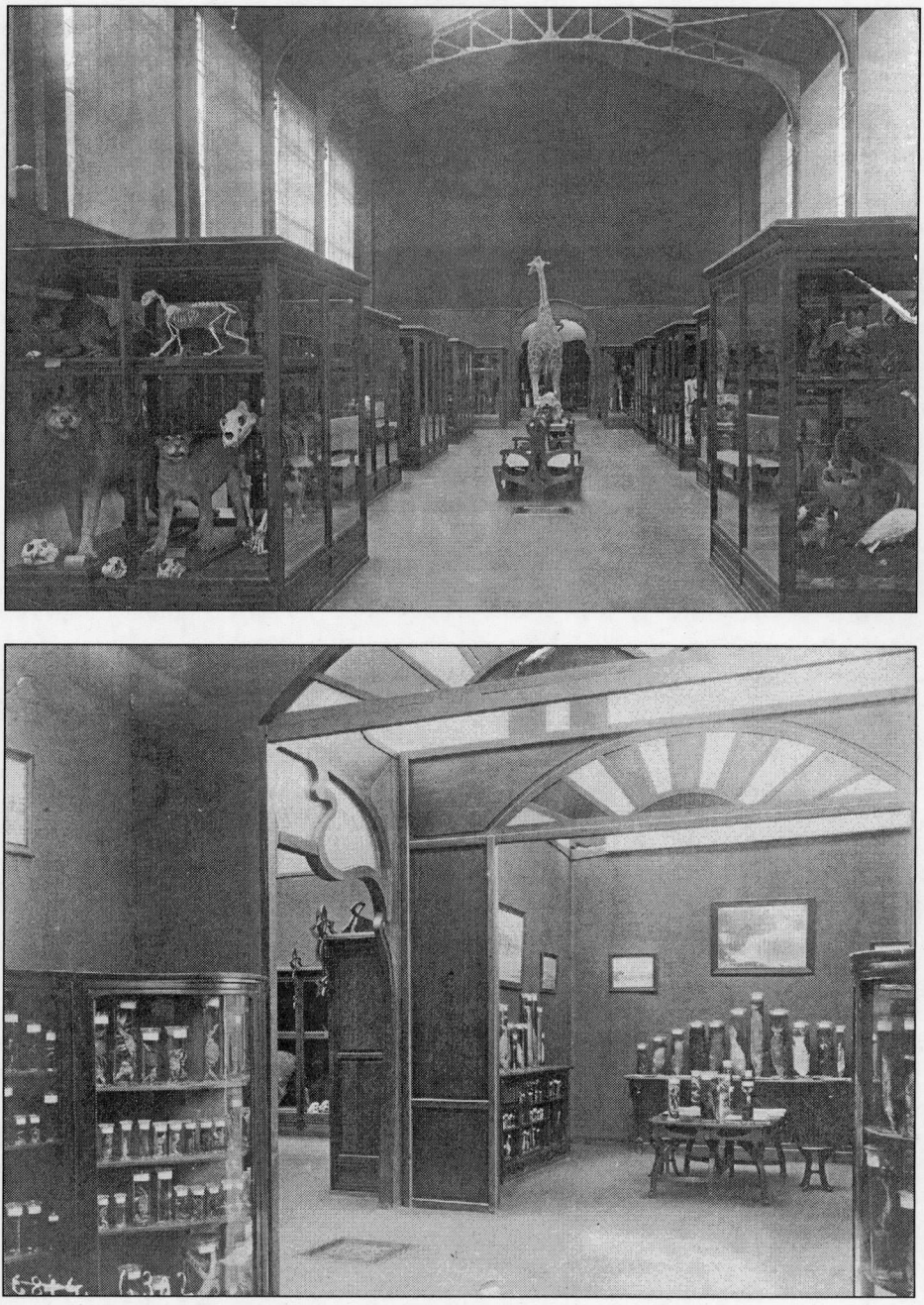

Fig. 23 Les collections recueillies pour l'Exposition de Tervueren de 1897 sont presentées dans les nouvelles salles Art Nouveau du Musée du Congo, ici les salles des Mammiferes et des Poissons vers 1898 (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 6302).

La section des Sciences naturelles y occupe, hormis les magasins et locaux réservés à l'étude des collections, cinq salles accessibles au public, soit, près de mille m², répartis entre la minéralogie et la géologie (Salle I), les arthropodes, mollusques et vertébrés inférieurs (II), les oiseaux (III) et les mammifères (IV et V). En 1910, les collections zoologiques contenaient environ 800 mammifères, 1400 oiseaux, 900 poissons, 1000 reptiles, 200 batraciens et 30.000 insectes[991]. Les collections ethnographiques et économiques suivent le même mouvement progressif, posant la question de l'extension des locaux, devenus trop étroits. La construction du nouveau musée allait répondre à ce problème.

2. Développement du rayonnement scientifique de l'institution (1910-1930)

Réorganisé sur les tentatives de politique de récoltes entreprises progressivement sous l'Etat Indépendant, consolidé lors de l'exposition de 1897 et inauguré en 1910, le nouveau Musée répond à la hauteur de ses rêves. Conçu par l'architecte Charles Girault (1851-1933)[992] sur le modèle du *Grand Palais* à Paris, il offre une vision monumentale, témoin de l'ambition de grandeur de Léopold II qui veut l'ériger comme le lieu dépositaire du savoir colonial global. La fonction du Musée est officiellement définie comme lieu d'accumulation, de « *dépôt général et public* » selon les termes utilisés à l'époque[993], des prélèvements opérés dans la colonie dans les domaines de l'histoire politique, de la morale, des sciences et de l'économie. Le ministère des Colonies, son organe tutélaire, stipule explicitement que l'institution doit tendre vers cet objectif : l'installation, le classement, la conservation, l'entretien et le développement des collections[994]. Ces tâches s'insèrent dans une vision politique plus générale où l'institution devient l'instrument officiel au service du développement des pratiques

[991] H. SCHOUTEDEN, «Quelques notes sur la faune congolaise, in Le Congo belge et les Sciences », n° spécial de la *Revue des Questions scientifiques*, Louvain-Paris, 1930, p. 302.

[992] Architecte français, premier Grand Prix de Rome pour l'architecture (1880), il devient inspecteur général du conseil des bâtiments civils à Paris. Il restaure la bibliothèque Sainte Geneviève, le Palais de Fontainebleau et le Palais du Louvre. Il crée le Petit Palais lors de l'Exposition Universelle de Paris (1900). En Belgique, une série de grands travaux lui sont confiés par L éopold II : l'agrandissement du château royal de Laeken, l'érection de l'arcade du Cinquantenaire et l'édification du Musée du Congo à Tervueren (1901-1910). Membre de l'Institut de France (1909) et membre associé de l'Académie royale de Belgique (1912) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, ARSC, Bruxelles, 1952, col. 369-370).

[993] Règlement organique du Musée du Congo Belge, arrêté royale du 01/01/1910 (*B.O.*, 1910, pp. 68-82).

[994] De même que pour les collections d'histoire naturelles, les récoltes ethnographiques devinrent des « *spécimens naturalisés* », des pièces de collection incluses dans des séries selon des critères typologiques et morphologiques artificiel, dans une démarche comparable à celle des sciences naturelles (B. WASTIAU, op. cit., p. 54).

coloniales au Congo. Le discours inaugural du ministre des Colonies, Jules Renkin (1862-1934)[995] confirme cette mission :

> « *Le Musée du Congo doit présenter la synthèse de toutes les connaissances relatives à la colonie, y intéresser le grand public, fournir à l'industrie et au commerce toutes les indications utiles, leur inspirer des initiatives nouvelles, offrir aux savants une documentation aussi complète que possible, et par le spectacle attrayant et suggestif des résultats obtenus, dissiper les préjugés, éclairer les bonnes volontés, exciter dans les cœurs le désir de collaborer au grand travail de civilisation* »[996].

En 1909, le catholique libéral Alphonse de Haulleville (1860- 1938)[997] devient le premier directeur du nouveau musée, reléguant Emile Coart au poste de conservateur de la Section des Science naturelles, malgré son intérêt, ses compétences et publications dans le domaine ethnographique. De Haulleville est très impliqué depuis 1898 dans la mise sur pied d'un musée permanent et est le secrétaire de sa Commission[998]. Membre influent de la *Société d'Etudes Coloniale*, il relaie au Musée l'idée d'une « grande Belgique » dont l'avenir serait assuré par l'extension nationale dans l'outre-mer. Lors d'une une conférence donnée à la *Société royale de Géographie d'Anvers* en 1899, il avait déjà proposé cette ambition qui répondait à la nécessité du sortir du marasme économique de l'Occident par de nouvelles sources d'approvisionnement en matières premières venues d'Afrique : « *L'Afrique est cette 'ferme'. Elle est l'axe économique de demain* »[999]. Il est clair que la politique muséale va être orientée par la conception que le Congo doit également être un pourvoyeur de matériaux destinés à étendre le savoir pluridisciplinaire de la nation. A l'instar des sections du savoir aménagées par la *Société d'Etudes Coloniales* -sciences, études morales et politiques, économie, droit-, la structure du Musée se compose de cinq sections : sciences morales et politiques, sciences naturelles, économie, ethnographie, et finalement, photographie et vulgarisation. Dorénavant, une distinction fondamentale s'opère au sein des collections, divisées entre les matériaux d'exposition, destinés à la vulgarisation scientifique, et les matériaux d'étude, destinés à servir d'éléments de recherches aux spécialistes. La section des sciences naturelles, dirigée par Coart, reçoit l'aide de l'attaché Henri

---

[995] Avocat, élu député de Bruxelles (1896) et fonde avec G. Helleputte, A. Verhaegen et H. Carton de Wiart le groupe démocrate-chrétien. Il devient un des chefs de file de la droite et devient ministre de la Justice sous le gouvernement de Trooz (1907). Il défend devant le parlement le traité de cession du Congo à la Belgique et la Charte coloniale après quoi il devient le premier ministre des Colonies (1908) durant lequel il effectue un premier voyage au Congo en compagnie du prince Albert (1909). Il inaugure des réformes coloniales fondamentales (réorganisation des chefferies indigènes, inauguration du système de l'administration indirecte, suppression des pouvoirs politiques du Comité Spécial du Katanga. Ministre des Chemins de Fer (1919), puis bâtonnier de l'ordre des avocats jusqu'en 1931 où il succède comme premier ministre à Jaspar (F. DELLICOUR, notice biographique, *B.C.B.*, t. IV, ARSC, Bruxelles, 1955, col. 747-753).

[996] Discours inaugural de J. Renkin, 30/04/1910, cité par M. LUWEL, *Histoire du Musée…* , op. cit., p. 35.

[997] Il est également le directeur du Compte rendu analytique du Sénat et sociologue.

[998] M. WYNANTS, *Des Ducs de Brabant…*, op. cit., p. 166.

[999] A. de HAULLEVILLE, « De la nécessité d'une plus grande Belgique », in *Bulletin de la Société royale de Géographie d'Anvers*, t. XXIII, 1899, p. 432.

Schouteden pour l'aider dans ses activités de gestion des collections et leur détermination. Ceux-ci vont concentrer leur attention sur deux aspects fondamentaux, la mise en valeur des documents qui venaient se concentrer à Tervueren, d'une part, la nécessité de procéder à un effort continu vers l'accroissement des collections, de l'autre. L'accroissement des collections va retenir l'essentiel de nos considérations dans l'analyse qui suit.

Le gouvernement colonial va poursuivre l'encouragement entrepris durant les dernières années de l'Etat Indépendant à la formation d'un réseau colonial de collecteurs de tous bords et toutes formations, belges, étrangers, spécialistes ou amateurs. Diverses instructions sont publiées à l'usage de la collecte, la préparation et l'envoi des spécimens de faune et flore au Musée de Tervueren. Le vice-gouverneur général Louis Ghislain (1856-1917) règle par un arrêté les modalités de la pratique en faisant savoir à « *tous les fonctionnaires et agents de la Colonie que le Musée de Tervueren désirerait vivement recevoir, de tous les points du Congo, des échantillons de mammifères, quels qu'ils soient...* » [1000]. Y sont spécifiées les espèces vivement souhaitées et qui font défaut dans les collections : rats, souris, crânes de singes anthropomorphes, gorilles du Bas-Congo et de l'Uele, chimpanzés de l'Aruwimi, crânes d'antilopes, crânes et peau d'okapis du Haut-Ituri.

Les scientifiques du Musée du Congo, et essentiellement Henri Schouteden, soutenu par Coart, de Haulleville et Renkin, vont tenter de hisser le Musée au rang des grandes institutions d'histoire naturelle étrangères en développant le rayonnement scientifique de l'institution destiné à devenir un centre névralgique d'expertise en sciences naturelles et le lieu privilégié des collections issues de l'Afrique centrale. Il importe dès lors de former des spécialistes au sein de l'institution à partir des collections dont la détermination se pratiquent jusqu'ici par des scientifiques étrangers à l'institution - Boulenger, du British Museum pour les poissons, O. Thomas pour les mammifères (Londres), Ch. Dupont, du Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles, pour les oiseaux, E. De Wildeman, du Jardin Botanique national, pour les herbiers - à l'exception de l'entomologie dans laquelle Schouteden s'était spécialisé.
Schouteden va avoir un rôle central dans la politique d'acquisition de spécimens de la faune du Congo ainsi que dans la sensibilisation à la problématique de la protection et de la conservation de la faune sauvage congolaise, comme nous le verrons plus loin[1001]. Conscient de l'ignorance quasi totale dans laquelle se trouvaient les zoologistes de cette époque concernant l'Afrique centrale, il va mener, toute sa carrière durant, un vaste programme de prospection faunistique et systématique et être considéré comme un des plus grands spécialistes de la faune africaine. Il est indispensable de le présenter. Henri Schouteden (1881-1972) est docteur en Sciences Naturelles de l'Université Libre de Bruxelles où il reçoit l'enseignement d'Auguste Lameere, de Léo Errera et de Jean Massart.

[1000] Gouvernement Local, DG Industrie et Commerce, n° 211380, Boma, 09/12/1911.
[1001] Voir cette thèse, p. 396.

Spécialisé en entomologie, il poursuit également durant toute sa carrière l'étude des oiseaux et des mammifères. A partir de 1898, il entre au *Musée du Congo* comme étudiant-collaborateur et publie en 1903 une monographie consacrée aux hétéroptères dans les *Annales du Musée du Congo*[1002]. Il est nommé attaché à la Section des Sciences naturelles du nouveau Musée en mars 1910 alors qu'il collaborait depuis plusieurs années au travail de Guillaume Séverin, conservateur de la Section des Articulés depuis 1898 au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. Schouteden devient chef de la Section en 1919 pour ensuite occuper le poste directeur entre 1927 et 1946, mandat durant lequel il obtint la division de la section des Sciences naturelles en trois sections autonomes -Vertébrés, Invertébrés, Invertébrés non-insectes- et sa scission d'avec la géologie, la minéralogie et la botanique[1003]. Durant toutes ces années, il promeut les collaborations nationales et internationales en matière de recherche scientifique, en consignant notamment les nouveaux résultats dans les *Annales du Musée du Congo*, et fait progresser les buts et méthodes muséologiques en zoologie par la mise en valeur d'une variété la plus large possible d'espèces et de régions géographiques possibles. Il crée dans ce but en 1911 la *Revue de Zoologie africaine* dont les articles complètent et mettent à jour les travaux du personnel scientifique de l'institution et de ses collaborateurs externes parus dans les *Annales*. Elle diffuse des connaissances précises sur la nomenclature des animaux et sur la distribution géographique des espèces. Pensionné après la Deuxième Guerre mondiale, il maintint encore à Tervuren une présence active jusqu'à sa mort survenue en 1972[1004]. En dehors de ses fonctions muséales, Schouteden enseigne l'entomologie à l'*Institut de Médecine Tropicale* et à l'Université coloniale à Anvers. Il est également président d'honneur de la *Société royale d'Entomologie*[1005] qui l'ouvre véritablement à sa carrière de spécialiste.

En août 1910, il est en effet choisi comme président du Comité belge du *Premier Congrès Entomologique International* de Bruxelles, supporté par son professeur, Auguste Lameere. La participation du Musée à de tels congrès internationaux est fondamentale car elle permet d'établir des relations avec d'autres musées, institutions et collectionneurs privés et d'y trouver des collaborateurs sérieux, sans d'importantes dépenses. Tel est le cas de G. Séverin qui prépare à son intention un rapport sur l'organisation de missions de récolte au Congo, sur base des mesures qu'il avait déjà proposées à Edouard Dupont vingt-cinq ans auparavant[1006]. Il opte pour des missions rapides et simples, réalisées par de jeunes techniciens, habiles chasseurs, préparateurs et ayant le don de l'initiative pour faire des envois bien conditionnés et répétés. Les scientifiques, quant à

1002 H. SCHOUTEDEN, *Hémiptères, Scutellerinae et Graphosomatinae*, in *Annales*, série III Arthropodes, I Insectes – monographies, Musée du Congo, Tervueren, 1903.
1003 A.R. du 18/05/1928, *B.O.*, 1928, p.
1004 Notice biographique, *Florilège des Sciences en Belgique*, t. II, ARB, Bruxelles, 1980, pp. 599-607.
1005 « Miscellanea zoologica H. Schouteden », in *Annales du Musée royal du Congo Belge, Sciences Zoologiques*, vol.1, Tervuren, 1954.
1006 Voir cette thèse, p. 287.

eux, sont destinés à conduire des missions de recherche organisées après les missions de récolte[1007].

3. Politique et typologie des récolteurs

Les archives de Schouteden, conservées à la Section des Vertébrés du département de Zoologie du Musée témoignent de l'ampleur des relations qu'il noue avec le monde scientifique belge et étranger, ainsi que de son zèle à soutenir l'activité de ses correspondants-récolteurs et à susciter de nouvelles collaborations. Il nous intéresse d'analyser plus en profondeur la pratique des récoltes, davantage que la mise en valeur scientifique des collections. La raison de ce choix se justifie dans la mesure où nous tentons de démontrer le lien étroit entre les pratiques de chasse, les récoltes et la préservation des espèces, en partant du principes que les récoltes sont fournies par des chasse ne comportant, en principe, ni acharnement et abattages incontrôlés de la faune, ni objectifs d'exploitation de cette ressource à des fins utilitaires ou économiques. Nous esquisserons de cette manière, le profil des récolteurs. Qui sont-ils, quelles ambitions manifestent-ils à entreprendre des récoltes, quels types de spécimens récoltent-ils et dans quelles conditions ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de donner quelques pistes de réponses.

Convaincu que la pratique des récoltes comporte une fonction patriotique destinée à accroître les connaissances scientifiques du pays, les récoltes doivent s'accomplir de manière rapide et systématique. Budgétairement, ces pratiques comportent un risque pour le Musée et le ministère des Colonies qui le finance. Telle est la raison majeure pour laquelle l'institution s'engage à tête baissée dans la voie d'une participation massive et bénévole à l'entreprise, sans distinction entre scientifiques et non scientifiques, à condition d'avoir un minimum de formation dans le domaine de la préparation des espèces récoltées. Dorénavant, une foule de coloniaux, belges et étrangers, spécialistes ou amateurs, vont contribuer à l'enrichissement des collections et par conséquent, à l'œuvre nationale.

La consultation des dossiers des récolteurs de la section de Zoologie – Vertébrés du *Musée royal de l'Afrique centrale* pour les années 1910-1940, completés, selon les cas, par ceux conservés auprès des *Archives Africaines* du *ministère des Affaires Etrangères* à Bruxelles, nous permet de distinguer cinq catégories de récolteurs : les récolteurs scientifiques attachés au Musée ; les récolteurs belges et étrangers, récoltant pour le compte du Musée ; les récolteurs de prestige ; les récolteurs congolais pour le compte du Musée ; les

[1007] MRAC/Direction : Archives du Musée 1910-1930, N Missions : Séverin à Schouteden, Bruxelles, 24/02/1912.

récolteurs étrangers pour le compte d'institutions étrangères, avec aval du ministère des Colonies et/ou du Musée du Congo Belge.

En dehors de cette politique de récolte, le Musée pratique d'autres politiques d'acquisition, effectuées de manière courante par des insitutions muséales de ce type : l'échange de doubles avec d'autres institutions scientifiques et musées belges et étrangers, comme l'*American Museum of Natural History* qui lui fournit les doubles des récoltes réalisées durant l'expédition Lang-Chapin au Congo entre 1909 et 1915 ; la donation pure et simple, avec l'exemple du *Musée d'Histoire naturelle de Luxembourg* qui offre à Schouteden en avril 1911 une grande partie des collections entomologiques congolaises réalisées par Pierre Luja, directeur de plantations à Kondwe et récolteur botanique depuis 1898 ; l'achat de collections privées, comme celles de Preston et de la Maison Rosenberg à Londres en 1912 ou celle de Charliers, le préparateur du chasseur Pilette au Congo; finalement, les dépouilles des pensionnaires congolais du Jardin Zoologique d'Anvers, morts en captivité.

Sur le terrain, il est évident que cette volonté métropolitaine ne se réalise pas immédiatement et que les contributions des agents sont, dans un premier temps, très minimes[1008]. Cette nouvelle pratique, d'un usage peu courant et qui ne s'inscrit pas dans la tradition doit d'abord être acceptée pour entrer dans les mentalités et devenir plus automatique. L'absence d'implication et de participation dans ce domaine peut également s'expliquer par d'autres facteurs : l'indifférence, l'absence de rénumération, des offres pécuniaires alléchantes fournies par d'autres insitutions, le manque de temps, de formation, d'instruments de travail. Pour parer à ces inconvénients, le Musée propose plusieurs types d'encouragement à cette pratique, tels que l'octroi de récompenses honorifiques, la détermination des spécimens par des scientifiques de renom et l'organisation de missions scientifiques sur le terrain, aux frais du ministère des Colonies. Des achats de collections sont également envisagés avec l'aide de sponsors extérieurs. C'est ainsi qu'est créée en 1923 la *Société des Amis du Musée*, une initiative privée qui soutient financièrement le Musée sur base de souscriptions volontaires, pour acheter des collections, des installations dans les salles d'exposition et organiser des expéditions scientifiques au Congo[1009].

Les dirigeants de la section, appuyé par de Haulleville, ont davantage favorisé la politique des dons pour des raisons matérielles et de politique générale de l'Etat :

> « *Il faut encourager de toutes ses forces l'initiative et la générosité des citoyens qui désirent faire des dons au Musée. Les Musées importants d'Angleterre, d'Allemagne et de*

[1008] MRAC/Archives du Musée : Dossier N Récolteurs, 1912, Pilette : lettre de Schouteden à de Haulleville, Tervuren, 13/01/1914.

[1009] PP/Secrétariat du Roi Albert Ier, 1919-1924 : 4/43 (1923) : *Note sur la création d'une société dite des Amis du Musée du Congo Belge.*

Hollande doivent leur richesse et leur grandeur aux dons des citoyens. En Belgique on ne donne pas ou peu aux Musées. On s'en remet pour leur enrichissement aux sacrifices du Gouvernement. Il faut populariser dans le public la propension à faire des dons aux Musées et ne rien négliger pour l'encourager. L'initiative privée est trop lente chez nous en cette matière et il importe de la réveiller et de la provoquer de toutes façons »[1010].

Une émulation aux dons est alors instrumentalisée par la promesse par le Musée d'une récompense taxinomique attachée à la découverte d'une espèce nouvelle. Nous observons ce fait avec l'exemple du lieutenant Guillaume Franssen (1885-1913)[1011] qui enquête sur l'existence supposée à l'époque possible, d'un « éléphant aquatique » dans la région du lac Léopold II. Ce dernier abat un spécimen et meurt quelque temps après. A titre posthume, Schouteden lui attribue le patronyme de l'agent découvreur, *Elephas africanus Fransseni*, pour récompenser « *un rare exemple de modestie* », les circonstances pénibles de la découverte et les efforts qu'il paie de sa vie[1012]. De la même façon, l'octroi des titres honorifiques de « correspondant » ou de « chargé de mission » devient un autre outil d'émulation et fait entrer les collecteurs dans la sphère de la légitimité scientifique. Le docteur Bayer, par exemple, obtint de l'institution, avec l'aval du ministère des Colonies, l'octroi d'une distinction honorifique qui stimule les dons qu'il fait chaque année au Musée, à partir de 1911, prélevés sur les fruits de ses chasses.

Le mouvement de récoltes effectuées sur le terrain par divers coloniaux opéra une poussée croissante de plus en plus importante au fil des annnées. Aussi, nous bornerons-nous à présenter la situation des années 1910 -1930, période durant laquelle le rythme n'atteind pas encore les proportions des années d'après 1940 mais pourtant cruciale pour comprendre la portée institutionnelle des initiatives en ce genre. Les archives consultées ne continnent que des informations incomplètes avant 1919. Les raisons les plus probables à ces carences est à trouver dans la période d'organisation de l'institution, période de tâtonnement administratif et qui ne fournit pas de documentation complète et les données chiffrées précises du nombre d'entrées. La période de la Première Guerre mondiale ralentit également les récoltes sur place. A la reprise de la direction de la Section des Sciences Naturelles en 1919 par Schouteden, des rapports annuels plus complets fournissent des données chiffrées globales et cohérentes. Le premier compte rendu retrouvé de la Section date de 1921. Ce manque de données ne nous permet donc pas d'évaluer correctement le nombre d'entrées de collections zoologiques pour la décennie 1910. C'est la raison pour laquelle nous fournissons les chiffres globaux des entrées de spécimens zoologiques pour la période 1920-1960 afin de percevoir l'évolution

---

[1010] MRAC/Hist : Archives L. Cahen : Commission de Surveillance 1910-1913 (R2/4) : de Haulleville au ministre des Colonies, Tervuren, 26/01/1912.

[1011] Lieutenant de la Force publique, désigné pour le district du lac Léopold II à Inongo (1913) (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 344).

[1012] H. SCHOUTEDEN, « L'éléphant nain du lac Léopold II (Congo) », *Revue de Zoologie africaine*, III-2, 20 janvier 1914, p. 396 + photo.

constante des récoltes zoologiques, comprenant les mammifères, oiseaux, poissons, reptiles, batraciens et mollusques et de montrer la part des entrées correspondant à la période qui nous intéresse plus particulièrement, les décennies 1920-1930.

annee	mammiferes	Déterm	oiseaux	Déterm	poissons	Déterm	reptiles	Déterm	batraciens	Déterm	invertébrés	Déterm
1919	1946	3493	2893	6305	1112	2118	942	1613	232	302	5000	
1920												
1921		5439		9196		3230		2219		554		109000
[illegible]												
1928	140	9563	170	18270	180	4446	260	5967	110	3670	19002	1498
1929	443		1350		102		281		100		20293	12135
1930	807	10781	1001		940	4863	209	6774	179	9628	75558	15530
1931											115921	13727
1932	442	12014	442	23912	1119	23509	1039	8930	2131	36569	142538	17986
1933	243	12234	1413	25325	662	24198	720	9640	679	37348	261521	35778
1934	417	12615	473	25917	3210	27440	452	9967	313	37601	249668	25424
1935											124589	20352
1936											151690	17205
1937											160056	15930
1938	733		2634		5294		408		1199		170519	18092
1939	935	14283	2064	29615	5792	38526	306	10681	382	39182	81663	24535
1940	318		787		2715		150		78		51371	7269
1941							plus. Milliers		10792		20373	3737
1942											4431	7949
1943							plus. Milliers				17816	10342
1944											727	2421
1945											898	486
1946	724	15325	5519	35921	1714	42995	561	11392	372	50424	229765	1842
1947												
1948	244				1825		plus. Milliers		624		33581	35996
1949	328		1135		547		75		63		81840	41054
1950	1116		5433		1723		366		86		67600	37600
1951	561		4445		3286		241		89		125730	79553
1952	1354	21555	3969	62204	1844	80343	289	52529	124	52529	234395	98734
1953	540		4533		7632		320		6535		397000	70335
1954	1004		4533		7992		511		663		204000	84230
1955	710		6170		3970		1735		184		172604	149217
1956	1098		4591		4613		716		886		145246	119200
1957	4521	26706	4772	88247	10876	115286	750	20611	605	61461	323500	50528
1958	789	27495	5692	94095	4605	119881	632	21242	400	61859	162600	104070
1959	1015	28510	9199	103295	5688	125579	366	21608	39521	101362	146798	76100
1960	797	29308	3266	106394	2804	128383	236	21842	97	101459	114653	82450

Fig. 24 Les colonnes renvoient au nombre d'espèces recoltées chaque année, à l'exception des invertébrés dont les valeurs sont additionnées, et classées (determ.) par famille. Les spécimens determinés sont aussi additionnées à l'année qui précède. Les données proviennent des rapports annuels, parfois incomplets, des Sections Vertébrés et Invertébrés du Musée (1898-1960).

3. 1. Les missions de récoltes effectuées par des scientifiques du Musée

Les premières missions de récoltes effectuées par les scientifiques du Musée collent parfaitement à la nouvelle politique de recherche scientifique pure. Elles se justifient d'autant plus qu'elles permettent de recenser, de connaître et d'étudier des espèces ou groupes peu ou mal connus et dont les résultats peuvent avoir des applications dans le domaine économique, de la santé et du bien-être des populations. Au niveau médical, par exemple, les récoltes

d'insectes participent à la lutte contre les grandes endémies tropicales en permettant l'identification d'insectes porteurs de la malaria et de la fièvre jaune. La volonté de faire appliquer la recherche au développement de l'économie n'est pas neuve non plus. Le Musée des Sciences Naturelles de Belgique avait déjà confié en 1911 à un de ses scientifiques, Louis Stappers (1883-1916)[1013], une première mission de récoltes et d'exploration des lacs Moero et Tanganyika pour y étudier les possibilités d'y établir des pêcheries industrielles et d'où il rapporte une vaste collection de poissons et d'invertébrés non insectes. Cette étude s'inscrivait dans la recherche de nouvelles ressources alimentaires pour les populations locales[1014].

Schouteden organise et dirige à son tour deux missions scientifiques au Congo entre 1920 et 1926. Avant de se pencher sur cette impulsion fondamentale et l'apport qu'elle fournit au Musée, en quantité et en qualité, il importe d'évoquer brièvement les deux premières missions scientifiques organisées par l'institution, l'une sous la direction du captaine Armand Hutereau dans la région de l'Ubangi-Uele en 1911-1913, l'autre dirigée par Joseph Maes, conservateur de la section Ethnographie dans la région de l'entre Lukenie-Kasai-Sankuru en 1913-1914. Ces deux missions, surtout axées sur les récoltes ethnographiques, comportent néanmoins, bien que secondairement, des récoltes en sciences naturelles.

Bien que le capitaine Armand Hutereau (1875-1914)[1015] n'est pas un scientifique attaché au Musée, l'importance de sa mission est fondamentale et a été récemment étudiée en profondeur dans la thèse de M. Couttenier[1016]. Les informations à son sujet, retrouvées dans les Archives du Secrétariat du Musée royal de l'Afrique centrale, ne sont donc pas inédites et nous renvoyons le lecteur à ce travail. Chargé de mission pour le Musée par le ministère des Colonies, Hutereau est accompagné au Congo par le collaborateur scientifique Van Der Gucht et d'une équipe de collaborateurs spécialisés dont Geno et Facq

---

[1013] Docteur en médecine et en Sciences naturelles de l'UCL, il s'intia aux méthodes techniques de l'exploration de la Mer du Nord sous la direction d'Auguste Gilson. Gilson avait entreprit depuis des recherches sur le pêcheries belges sur un un crédit autonome au Musée pour l'Exploration Internationale de la Mer depuis 1903 mais qui fournit un centre le travail et une source d'informations positives qui manquaient à la Belgique au sujet de se propre pêcherie et de la biologie de la mer en général. Gilson travailla également à poursuivre ses investigations pour l'intérêt des populations maritimes. Il s'embarqua en 1907 comme biologiste à bord du *Belgica* en expédition en mer de Kara et de Nouvelle Zamble (Arctique), sous la direction du duc d'Orléans (V.VAN STRAELEN, « Notes sur feu Louis Stappers », *Mémoire de l'IRCB, Sect. Sc. Nat. et Méd.*, t. 14-6, Bruxelles, 1948, pp. 3-6 ; E. DARTEVELLE – J. SCHWETZ, « Contribution à l'étude de la faune, malacologique des Grands Lacs Africains, 3ème étude sur la Faune malacologique du Lac Moëro d'après les récoltes de L. Stappers », *Mém. de l'I.R.S.C.B., Sect. Sc. Nat. et Méd.*, t. XIV-6, pp. 3-6).

[1014] IRSNB/Archives de la Direction : G. Gilson, ibid.

[1015] Hutereau s'embarqua pour l'Etat Indépendant du Congo avec le grade de sous-lieutenant de la Force publique où il est désigné pour l'Uele (1896) ; commandant du poste de Bili et Zobia puis de l'Uere et la Compagnie de l'Uere-Bomu (1899) ; capitaine-commandant de 2ème classe au Mayumbe (1904), puis commande le poste de Lisala et d'Irebu (1906-1909) (E. ENGELS, notice biographique, *B.C.B.*, t. 3, IRCB, Bruxelles, 1952, pp. 461-463).

[1016] M. COUTTENIER, op. cit., pp. 456-463.

pour les prises de photographies et de films et Ceuterickx, pour les procédés taxidermiques. Hutereau ne possède pas de formation scientifique mais son expérience africaine de plusieurs années dans la région dans laquelle il avait témoigné un intérêt pour le mode de vie des populations rencontrées, fait de lui une personnalité idéale pour entreprendre le voyage. Les résultats de ses observations antérieures avaient fait l'objet d'une publication sur les coutumes familiales et juridiques des populations congolaises en collaboration avec le baron de Haulleville et l'ethnologue Joseph Maes[1017]. D'importantes récoltes ethnographiques sont réalisées dans la région de l'Uele, où il est chargé de rassembler « *tout ce qui était susceptible de documenter le Musée* »[1018]. Son équipe réalise ainsi une série de moulages corporels, de clichés photographiques, d'enregistrements filmiques et phonographiques, tous éléments qui apporte des suppléments d'information en anthropologie physique, discipline sur le déclin et qui avait surtout connu ses heures de gloire durant le dernier tiers du 19ème siècle[1019]. A la demande de Schouteden, Hutereau constitue également une collection de spécimens fauniques[1020], récoltés et préparés par Van Der Gucht, docteur en sciences puis par Facq, au décès de ce dernier. Hutereau encourage les chefs de secteurs, de poste, les agents de l'Etat et les autochtones à participer aux collectes et à lui apporter insectes et petits animaux. En parallèle, il achète tous les objet qui ont un intérêt ethnographique quelconque. Les premières récoltes zoologiques envoyées au Musée contiennent des dépouilles et des crânes de chimpanzés. Schouteden l'encourage vivement à poursuivre les récoltes zoologiques dans cette direction[1021], de même que son épouse, qui l'accompagne durant le voyage et qui forme une collection entomologique irréprochable et en bon état de conservation. Un extrait d'une liste de récoltes envoyées par Hutereau au Musée se trouve dans les annexes de cette thèse.

Une deuxième mission ethnographique est organisée par Joseph Maes (?- ?) qui, comme celle de Hutereau, est également étendue à des récoltes en sciences naturelles. Nous renvoyons également les lecteurs à l'étude de Couttenier sur la question[1022]. Les quelques récoltes, préparations et photographies sont réalisées par son collaborateur, Philippe Tits (?- ?), qui chasse surtout du petit gibier, perdrix, pintades, singes, chauves-souris[1023] et exceptionnellement, quelques buffles et hippopotames. L'improvisation et l'inexpérience sur le terrain provoquent cependant des conséquences sur la préparation des spécimens

---

1017 A. HUTEREAU, « Notes sue la vie familiale et juridique de quelques populations du Congo belge », in *Annales, Sciences humaines*, série IV, 1909.

1018 MRAC/Archives du Musée : dossier Hutereau, mission de l'Ituri-Uele : lettre de Hutereau au chef de zone de l'Uere-Bili, Lisala, 26/04/1911.

1019 Voir à ce sujet la thèse de doctorat de M. COUTTENIER, op. cit.

1020 MRAC/Archives du Musée : D/a Sciences Naturelles : note de Schouteden à de Haulleville, Tervuren, 26/09/1911.

1021 MRAC/Archives du Musée : dossier Hutereau, II, 1912 : Schouteden, *Rapport sur un envoi de pièces zoologiques fait par la mission Hutereau*, Tervuren, 23/01/1912.

1022 M. COUTTENIER, op. cit., pp. 463-486.

1023 D. THYS VAN DEN AUDENAERDE, « Le département de Zoologie africaine. Origine et évolution », in *Africa Museum Tervuren 1898-1998*, MRAC, Tervuren, décembre 1998, p. 130.

zoologiques qui devinrent des opérations longues et difficiles. Malgré l'engagement de trois autochtones comme aide-préparateurs, le manque de matériaux et la mauvaise qualité des produits réduisent les possibilités de récoltes. Certains spécimens sont en partie achetés auprès de locaux, tout comme c'est le cas pour les objets ethnographiques.

Henri Schouteden est chef de la section des Sciences Naturelles lorsqu'il organise deux fructueuses expéditions axées uniquement sur les récoltes zoologiques. Assuré de l'appui financier du gouvernement, il dirige une première mission dans le Bas-Congo, l'Equateur et le Kasai entre 1920 et 1922 d'où il rapporte 905 mammifères, plus de 600 oiseaux, 3224 reptiles, batraciens et poissons et 17.000 insectes[1024]. Sa correspondance au directeur de Haulleville témoigne des difficultés sur le terrain où il ne trouve aucun préparateur ou chasseur sérieux acceptant son offre[1025]. Les frais d'organisation de la seconde mission sont prélevés sur les budgets accrédités au Musée par le ministère des Colonies. Pour de Haulleville, cette dépense constitue un sacrifice pour l'institution mais une nécessité pour l'œuvre scientifique :

> « *il est dans l'essence même des Musées de consacrer des crédits, élevés s'il le faut, à l'enrichissement de leurs collections scientifiques, soit par achat soit par exploration et il en va ainsi pour tous les Musées de Bruxelles. Telle a toujours été ma conception, et si l'an dernier il n'a pu être donné suite au projet qu'avait déjà formé Monsieur Schouteden, cela tient uniquement au fait que l'achat de diverses œuvres d'art avait fortement engagé notre budget. C'est pour la même raison qu'il y a deux ans, le Musée se trouvait dans l'impossibilité d'acquérir la remarquable collection Kerremans dont l'achat était demandé par la Section des Sciences Naturelles. Si nous avons pu néanmoins nous en enrichir, c'est uniquement grâce à l'intervention d'amis généreux réunis sous les auspices de la Revue Zoologique Africaine* »[1026].

Schouteden s'embarque en 1924 pour la colonie où il voyage durant deux ans dans l'Uele, l'Ituri, le Kivu et le Ruanda-Urundi et en particulier dans les régions de Buta, du Lac Albert et du Kivu qui sont peu représentées dans les collections de Tervuren alors qu'elles constituent un intérêt considérable. Schouteden désire aussi y devancer les diverses expéditions étrangères dans la région qui alimentent les institutions européennes concurrentes[1027]. Il rassembla de considérables collections de poissons, reptiles, oiseaux, mammifères, insectes, grâce à l'assistance de récolteurs congolais, dont nous analyserons les apports dans le sous-chapitre qui leur est consacré[1028].

[1024] MRAC/Zool/Vertébr. : Administration, 1921 : compte rendu de l'activité de la Section des Sciences Naturelles du 1 janvier 1919 au 1 juin 1921.

[1025] MRAC/Archives du Musée : Dossier N12 Mission Schouteden : lettre de Schouteden à de Haulleville, Moanda, 23/08/1920.

[1026] MRAC/Archives du Musée : Dossier N12 Mission Schouteden : lettre de de Haulleville au min. Col., Tervuren, 16/04/1924.

[1027] MRAC/Archives du Musée : Missions 1910-1930/F-Z, Schouteden : lettre de Schouteden à de Haulleville, Tervuren, 15/03/1924.

[1028] Voir cette thèse, p. 336.

Gaston-François de Witte (1897-1980)[1029] est un autre grand fournisseur du Musée. Attaché scientifique à l'institution à partir de 1920, il remplace Schouteden au Congo jusqu'en 1927, année durant laquelle il prend la direction de la section de Zoologie et d'Entomologie. Il part pour le Musée d'Histoire naturelle de Belgique en 1937. Ce spécialiste en herpétologie avait été initié par Georges-Albert Boulenger, conservateur au *British Museum* à la préparation et au maniement des grandes collections zoologiques. Fort de cet acquis et avec une subvention du ministère des Colonies, il réalise deux voyages de récoltes très fructueux à travers le Congo, la première dans dans la région orientale et au Katanga (1924-1925), la seconde au Katanga (1930-1931) afin d'y étudier les régions entre les lacs Bangwelo, Moero et Tanganyika dont la faune était encore faiblement représentée au Musée. A cette époque, la majorité des spécimens katangais provenait de la mission Lemaire, organisée près de quarante ans plus tôt, ainsi que des dons des Britanniques Neave et Sharp. Entre temps, un nombre considérable de formes nouvelles ou rares avaient été signalées[1030]. En 1931, la plus grande partie des entrées zoologiques du Musée proviennent de sa mission avec la récolte de 571 mammifères, 2516 oiseaux, 4304 poissons, 827 reptiles, 25.835 batraciens, 80.000 invertébrés, 636 herbiers, 300 objets ethnographiques et 2000 photographies. Après cette date, entre 1933 et 1957, il réalisera encore de nombreuses et importantes missions exploratoires et de récoltes botaniques et zoologiques dans les Parcs Nationaux Albert et Upemba pour le compte de l'*Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge*[1031].

3. 2. Les récolteurs belges et étrangers pour le Musée

L'enthousiasme et le dynamisme de Schouteden provoquent une grande émulation dans la colonie en faveur de l'histoire naturelle. Un réseau de collaborateurs dévoués et bénévoles s'attache à enrichir les collections. La création en 1924 du *Cercle Zoologique Congolais* et de son *Bulletin* contribue à renforcer le cadre des collaborateurs et à coordonner leurs efforts pour élaborer le grand inventaire de la faune d'Afrique centrale. A chaque occasion, Schouteden lance des appels pour combler les nombreux écueils du savoir zoologique. Outre les scientifiques de métier, hommes, femmes, fonctionnaires coloniaux, missionnaires, médecins, ingénieurs, agronomes ou colons, vivant au Congo définitivement, y résidant pour un ou plusieurs termes, de passage en mission ou en visite touristique, vont, à leur tour, s'atteler à la tâche. Nous fournirons ici quelques exemples de récolteurs par type de filière socio-professionnelle représentative et dont nous avons trouvé trace dans les archives du département de Zoologie (Vertébrés) du Musée royal de l'Afrique centrale. En dressant leur échantillonnage, la première constatation se rapporte à

[1029] X. MISONNE, «Gaston de Witte (1897-1980). Notice biographique et liste bibliographique », in *Bulletin de L'Institut royal des Sciences.Naturelles de Belgique.*, n° 52-20, Biologie, 29/11/1980, pp. 1-5.
[1030] MRAC/Zool/Vertébr. : Admnistration, 1929 : lettre de de Witte à Schouteden (1929).
[1031] Nous aborderons cet aspect de sa carrière plus en détails dans la partie de la thèse consacrée aux recherches scientifiques réalisées dans les parcs nationaux du Congo, p. 646.

l'identité masculine des récolteurs, ce qui s'explique par la plus grande présence d'hommes sur le terrain. En 1926, l'indice de répartition hommes-femmes en 1926 correspondait à 3.2 pour 1[1032]. Les exemples qui suivent sont donc exclusivement masculins. Nous observons cependant l'émergence de quelques femmes récolteuses, dont certaines aident leur époux dans cette tâche, comme Madame Hutereau. D'autres femmes, dont les sources historiques fournissent peu ou pas de renseignements, sauf qu'elles sont les épouses d'untel, sont également répertoriées comme fournisseurs zoologiques. Il s'agit surtout de mesdames Tinant, de Macar, Babilon, Geldof, Moeller et Waroux.

a) Les missionnaires

Les noms des R.P. Callewaert, Vanderyst, Cambier, Hutsebaut, Carnonckel, de Montpellier, Hulstaert, Van Wing ainsi que le Révérent Wilson reviennent de manière ponctuelle dans les registres du Musée. Citons en particulier les récoltes du frère Joseph Hutsebaut (1886-1954)[1033] qui entreprend une démarche assidue et régulière de récolte. Il est l'un des fondateurs de la mission des Prémontrés à Buta. En marge de ses occupations apostoliques, il se révéle être un naturaliste de premier choix pour le Musée et sa réputation s'établit dans les milieux zoologiques internationaux. Collaborateur de la *Société royale de Zoologie d'Anvers* et du *Musée du Congo Belge*, il entreprend des récoltes particulièrement riches et complètes, provenant principalement des régions de Buta et d'Ibembo dans l'Uele qu'il contribue à faire parmi celles les mieux connues de la forêt équatoriale. Sa détermination à mener une prospection faunique est récompensée en 1929 par le ministre des Colonies du titre de « *Chargé de Mission de récolte scientifique pour le Musée de Tervueren* », titre qui lui octroit un permis complet de chasse, gratuit, l'autorisant à récolter toutes espèces d'animaux intéressants pour l'institution[1034] et à pouvoir utiliser les services d'un chasseur autochtone. Entre 1927 et 1954, grâce à ces facilités, il rassemble 1165 mammifères, 6153 poissons, dont près de 4000 récoltés pendant la seule année 1939 ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux. On lui doit la découverte d'une espèce rare, le *belonosphagos hutsebauti*, un poisson au bec élargi, décrit en 1929 et la capture de spécimens de l'énigmatique musaraigne cuirassée, la *scutinorex congicus*[1035].

[1032] « La population blanche au 31 décembre 1926 se composait de 12.498 hommes pour 3.928 femmes », in *Rapport annuel sur l'activité de la colonie du Congo Belge pendant l'année 1926 présenté aux Chambres Législative*, Bruxelles, F. Van Gompel, 1928, p. 9).

[1033] Frère auprès de la Congrégation des Norbertins à Tongerlo en 1906, il part au Congo en 1911, il réside près de quarante-trois ans à la mission des Prémontrés de Buta (D. DE WAELE, « Lekenbroeder Jozef Hutsebaut (1886-1954) », in *Archivaria*, n° 9, sept. 1999, Sint-Niklaas, pp. 101-114).

[1034] MRAC/Archives du Musée : Récolteurs N11/28 – RF Hustebaut : lettre de Schouteden à Hustebaut, Tervuren, 14/03/1929.

[1035] MRAC/Zool/Vertébr. :Administration 1954 : note sur la collection Hutsebaut (1954).

b) Les scientifiques, médecins, techniciens

Diverses missions médicales au Congo vont également offrir la possibilité de récolter sur place. Le docteur Alphonse Rodhain (1876-1956)[1036] et l'entomologiste Bequaert (?- ?) sont membres de la mission d'étude sur la maladie du sommeil, organisée entre 1910 et 1913 dans les régions du Katanga, où une première épidémie avait été signalée à partir de 1904[1037], et du Maniema où Rodhain préleve des échantillons de tsé-tsé et de tiques, notamment. Il est ensuite envoyé dans l'Uele pour y observer sa transmission. De nombreux mammifères, singes anthropoïdes et rongeurs sont abattus pour y isoler de nombreux parasites, porteurs de filaires[1038]. Il poursuit également des recherches entomologiques sur les Oestridés. Le docteur Schwetz (1874-1957) offre également au Musée diverses dépouilles sur lesquelles il a mené des expériences en parasitologie entre 1909 et 1934 pour y observer la maladie du sommeil. Il faut aussi citer le cas de botanistes comme Frans Vermoesen (1882-1922), qui prélève divers spécimens entomologiques pendant ses études mycologiques sur certaines espèces végétales, comme le cacaoyer et d'autres essences forestières au Mayumbe entre 1913 et 1919. Le médecin Léon Bayer est recensé comme un autre collaborateur assidu du Musée, offrant chaque année dès 1911, au retour de ses expéditions de chasse en Afrique centrale, une série des principaux types des vertébrés et d'insectes des régions qu'il visite, notamment celles de la Semliki et du Ruwenzori dont le Musée est jusque là dépourvu. Les missions agricoles organisées par le ministère des Colonies offre également l'opportunité de récoltes, notamment celle d'Edmond Leplae (1868-1941), récent directeur général de l'Agriculture au ministère des Colonies, qui se rend au Katanga en 1911-1912 pour analyser la situation de l'agriculture congolaise et de suggérer des plans d'avenir pour l'amélioration des plantations vivrières et de l'élevage et l'établissement d'un colonat au Katanga. Il pourvoit à cette occasion le Musée en mammifères, oiseaux et insectes.

Le médecin britannique Cuthbert Christy (1863-1932)[1039] participe également à plusieurs missions relatives aux maladies tropicales, notamment la maladie du sommeil pour laquelle il accompagna l'expédition Dutton et Todd de 1903,

---

[1036] Docteur en médecine de l'Université de Louvain, il part pour le Congo où il suit son ami le docteur Broden et s'installe en Ubangi, au camp de Yumbi (1903-1907) ; affecté à l'hôpital des Noirs de Léopoldville et au lazaret des malades du sommeil (1907-1909), puis il dirige un mission scientifique au Katanga sur le maladie du sommeil (1911-1912) puis parcourt l'Uele dans ce but (1913-1915). Médecin en chef à Boma (1919-1925). En fin de carrière coloniale, il est nommé professeur à l'Ecole de médecine tropicale à Bruxelles puis Anvers (1925), puis en prend sa direction au décès de Broden (1929). Il est membre et médaillé de plusieurs sociétés de médecine belges et étrangères, récompensant notamment ses contributions importantes à la thérapeutique de la maladie du sommeil (A. DUBOIS, notice biographique, *B.B.O.M.*, t. VI, ARSOM, 1968, col. 858-861).

[1037] J.-L. VELLUT, « La médecine européenne dans l'Etat Indépendant du Congo (1885-1908) », in P.G. JANSSENS – M. KIVITS – J. VUYLSTEKE, *Médecine et hygiène en Afrique centrale de 1885 à nos jours*, vol. I, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1992, p. 79.

[1038] Vers longs et fins, de la classe des nématodes, parasites de divers vertébrés, et développant chez l'homme la filariose, transmise par les moustiques. J. ANDRE – J. BURKE, « Développement des services de santé », in ibid., p. 92.

[1039] M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 146.

organisée par la *Liverpool School of Tropical Medecine.* Pendant vingt-cinq ans, il prend part à des expéditions militaires, des explorations, des chasses, mène des observations d'histoire naturelle et entreprend des recherches économiques ou des prospections de minéraux[1040]. En 1912, le ministère des Colonies l'autorise à entreprendre une nouvelle mission dans la région nord-est du Congo afin d'y effectuer des recherches sur la maladie du sommeil, la prophylaxie de la malaria et les arbres à caoutchouc (*Funtumia).* Une de ses tâches consiste à réunir pour le Musée de Tervueren des spécimens zoologiques, botaniques et des objets ethnographiques en contrepartie de facilités de chasse et de transport, sous la demande insistante de Haulleville, qui voulait éviter que Christy ne conclût un accord avec le British Museum[1041]. Il constitue une énorme collection de 1530 mammifères, 839 dépouilles d'oiseaux (197 espèces), 1700 spécimens de poissons (177 espèces), 108 espèces de reptiles et de batraciens ainsi que plusieurs séries de papillons, phalènes et autres insectes. Son rapatriement en Europe coïncidait avec une période particulièrement troublée. Près du tiers de la collection arrive en Belgique avant la déclaration de guerre tandis que la partie restante, grâce à la collaboration du ministre des Colonies Renkin installé au Havre, est herbergée au British Museum jusqu'à l'armistice où elle est étudiée par ses experts non mobilisés tels que Boulenger. Le British Museum put garder un certain nombre de types des nouvelles espèces pour ses collections nationales[1042]. Après la guerre, Christy organise une nouvelle mission sur ses fonds propres durant laquelle le ministère des Colonies lui offre des facilités pour chasser certaines espèces fauniques, dont certaines sont protégées, en échange des dons de leurs dépouilles au Musée de Tervueren[1043]. Par cette largesse accordée, Edmond Leplae nourrit surtout l'espoir de le voir ramener celle d'un grand éléphant à destination du Musée où pourrait être construite une salle spéciale consacrée à l'éléphant d'Afrique car « *il ne convient pas que le Musée du Congo belge soit moins bien fourni* » que le British Museum en la matière[1044]. Au Congo, Christy est hébergé à la Station de Domestication des Eléphants de Gangala na Bodio qui doit l'aider pour cette capture[1045]. Il y décède, curieux effet du sort, chargé par un buffle, en pleine battue de chasse à l'éléphant destiné à Tervuren.

c) Les militaires

Le noms des lieutenants Floridan, Urbain, capitaine Pauwels, commandant van Delft, major Philips ressortent des listes des récolteurs mais peu d'information émergent à leur sujet, à l'exception de Henry Pauwels, capitaine de la Force

[1040] Il présida également la Commission d'enquête envoyée au Libéria sous les auspices de la Société des Nations, fut l'auteur de nombreux ouvrages scientifiques médicaux et de zoologie et membre de la *Royal Geographical Society* et de l'*African Society* de Londres.

[1041] MRAC/Histoire : C. Christy, n° 93.16 : lettre de de Haulleville au Min. Col, Tervuren, 23/11/1911.

[1042] Ibid., pp. 220-221.

[1043] MRAC/Archives du Musée, Mission 1931, 2ème mission Christy : lettre de Charles, Administrateur général du min. Col. à Christy, Bruxelles, 02/09/1931.

[1044] MRAC/Archives du Musée : ibid. : lettre de Gasthuys, DG Agri au cdt Offerman, directeur S.D.E, Bruxelles, 15/10/1931.

[1045] MRAC/Archives du Musée : id. : lettre min. Col Crockaert à Christy, Bruxelles, 21/09/1931.

publique dans la zone du Kivu et qui récolte pour le compte du Musée en 1910 un ensemble de très grande valeur scientifique de peaux préparées et parfaitement conservées et de crânes d'espèces très rares dans les musées. Il est le premier belge à fournir un gorille de montagne du Kivu (*Gorilla Beringei*) qui, depuis 1902, année de sa découverte par l'Allemand von Beringe, trône uniquement au Musée de Berlin, qui avait acquis, entre-temps, d'autres dépouilles de gorilles provenant de l'expédition du duc de Mecklembourg en 1907-1908[1046].

d) Les chasseurs

Un grand nombre de chasseurs sportifs, belges et surtout de diverses nationalités étrangères, en voyage dans la colonie, permettent, parfois dans une large proportion, d'alimenter les collections zoologiques, principalement en grands mammifères, tels que l'antilope, une des cibles privilégiées des chasseurs. Schouteden déplore d'ailleurs jusqu'en 1912 l'absence de petits mammifères (singes, rats, souris, etc.) dans les collections du Musée. A partir de cette date, quelques achats et dons, ainsi les fruits de l'expédition de Christy, fournissent un début de collection plus consistante. Armand Solvay (1865-1930), le fils aîné de l'industriel Ernest Solvay et gérant de la société *Solvay et Cie*, est le premier chasseur belge à faire don au Musée de certains de ses trophées de chasse. En 1909 et 1910, il offre une tête et une dépouille complète de rhinocéros blanc abattu dans l'Enclave de Lado. Schouteden encourage les sportmen belges à suivre son exemple :

> « *La certitude de voir les exemplaires qu'ils offrent être mis en valeur et prendre place dans nos collections, les incitera certes à nous faire d'autres dons. L'exemple des Musées étrangers, qui s'efforcent de mettre à profit les expéditions de chasse auxquelles prennent part leurs nationaux, en donnant à ceux-ci l'encouragement d'une récompense, d'ordre honorifique le plus souvent, montre ce que notre Musée pourrait également obtenir dans ce sens* »[1047].

Les stimulants offerts par le Musée encouragent d'autres personnalités à engager des voyages de chasse dans la colonie. Le belge André Pilette profite de cette occasion pour parcourir à deux reprises entre 1912 et 1930 la région des Grands Lacs et le Haut-Uele. Dans les Grands Lacs, ses récoltes de 1500 oiseaux et d'une centaine de mammifères, dans un état de conservation irréprochable grâce à l'assistance de son préparateur Charliers, contribue à faire connaître la faune diversifiée d'une région dont le Musée ne posséde pas de spécimens[1048] et permet de rivaliser avec les musées de Londres, Berlin et

---

[1046] Voir à ce sujet le Livre III de cette thèse dont le permier chapitre est consacré à la découverte du gorille de montagne, le *gorilla beringei* et les étapes de création du premier parc national congolais, le Parc National Albert dans la région des volcans, à l'est du territoire, p. 548.

[1047] MRAC/Archives du Musée : 1910-1930, N3, Bayer : lettre de Schouteden à de Haulleville, Tervuren, 26/09/1911.

[1048] Le même constat était réalisé par E. de Wildeman, dans son ouvrage sur la géobotanique congolaise. La région s'étendant entre les lacs Albert et Tanganyika n'était pas connue au point de vue botanique dont les collections possédées en Belgique étaient totalement insuffisantes pour « *donner une*

Vienne, qui s'étaient enrichis des fruits des expéditions de Wollaston, du duc de Mecklemburg, de Grauer[1049]. Ces récoltes constituent un accroissement général important des collections zoologiques du Musée. Leur valeur marchande s'accroît par le jeu de la concurrence scientifique entre les institutions mais aussi par le lieu l'origine des prélèvements, la plaine de la Rutshuru et le sud du lac Edouard surtout, région convoitée internationalement pour ses richesses naturelles et son excellent terrain de chasse[1050]. Le Musée se trouve donc dans l'obligation d'acheter se collection pour la somme de 16.000 Bef, ce qui remboursait ses frais d'expédition :

> « *Grâce à la générosité de M. Pilette notre Musée peut également montrer actuellement des collections de toute première importance et parmi lesquelles se trouvent bien des spécimens de grande valeur* » [1051].

Maurice Pescatore (1870-1929)[1052], d'origine luxembourgoise, organise à son tour après la Première Guerre mondiale des expéditions cynégétiques en Afrique française et britannique pour y constituer une collection de trophées. En 1928, il s'embarque pour le Congo, ayant obtenu du ministère des Colonies l'autorisation d'abattre quelques spécimens rares et protégés et d'en remettre les dépouilles au Musée où il entretient depuis plusieurs années des relations avec Schouteden. Ce dernier lui indique les régions dont la faune est particulièrement recherchée par le Musée, le Katanga - la baie de Burton et le lac Kisale – et le Nord-Uele - Kiambi, Api et Faradje[1053]. La difficulté d'engager des porteurs au Katanga entraîne des difficultés pas le voyage[1054]. Son épouse l'accompagne durant le voyage, chasse également et prend les photographies des trophées. A la recherche d'espèces rares comme le gorille ou le rhinocéros blanc, il se montre également un observateur averti de la situation de la chasse dans la colonie, en particulier, celle pratiquée sur les éléphants par les populations autochtones et du trafic de son ivoire opéré dans la région du Tanganyika.

Plusieurs chasseurs étrangers offrent ou vendent également leurs trophées au Musée. La plupart du temps, ceux-ci disposent d'engagements avec des institutions scientifiques et muséales de leur nationalités et le Musée de Tervueren sert alors parfois d'alibi puisque la procuration de collections à son

---

idée complète de la végétation de cette partie du territoire trop peu explorée » (AA/AGRI 628 : Missions : Mission Goossens, ca 1919).

[1049] La mission Grauer coûta plus de 100.000 Bef par an au Musée de Vienne (MRAC/Archives du Musée : Missions 1910-1930/F-Z, Pilette : rapport de Schouteden à de Haulleville, E. 115).

[1050] MRAC/Archives du Musée : Ibid. : lettre de Pilette à de Haulleville, Bobandana, 25/04/1913.

[1051] MRAC/Archives du Musée : Missions 1910-1930/F-Z, Pilette : Ibid.

[1052] Directeur de la Faïencerie de Septfontaines à Luxembourg et bourgmestre de cette commune (1905-1908), représentant du Grand-Duché auprès du Comité International Olympique (1910) ; membre de la Chambre des Représentants du Grand-Duché (M. PESCATORE, *Chasses et voyage au Congo*, Paris, Edit. Revue Mondiale, 1932, introd.)

[1053] Voir son récit de voyage intitulé *Chasses et voyages au Congo* (Edit. Revue Mondiale, Paris, 1932), publié trois ans après son décès, survenu en 1929 durant son retour en Europe.

[1054] MRAC/Archives du Musée : Missions 1910-1930/F-Z Pescatore : lettre de Schouteden à Pescatore, Tervuren, 22/08/1928.

profit permet l'assouplissement des règles administratives de chasse de la part des autorités belges. Tel est le cas du major P.H.G. Powell-Cotton (1866-1940), chasseur britannique de renom, qui organise de grandes tournées cynégétiques en Asie centrale et en Afrique orientale entre 1887 et 1939 dans le but de former des collections personnelles. Il est un des pionniers des expositions de groupes des mammifères dans leurs habitats naturels. Il réalise ses premières expéditions de chasse dans l'Enclave de Lado et les régions de la Semliki et du Haut-Ituri en 1894-1896 et en 1904-1907, périodes durant lesquelles le gouvernement de l'Etat Indépendant lui procure des facilités spéciales. En contrepartie, il envoie au Musée de Tervueren plusieurs spécimens zoologiques en 1908[1055], dont la dépouille et le squelette du premier rhinocéros blanc du Musée, qui est monté à ses frais par la firme de taxidermie Rowlands Ward de Londres, ainsi qu'un couple de buffles de l'Ituri, plusieurs antilopes et une girafe de la région de Lado, exemplaire qui n'existait à ce moment dans aucun musée. Ces spécimens sont déterminés par le professeur Matschie, conservateur du Musée royal zoologique de Berlin, qui démontre leur valeur scientifique et lui propose de continuer ses recherches zoologiques dans les eaux supérieures de l'Ituri et l'Uele afin de pouvoir comparer les différentes espèces. Le ministère des Colonies lui accorde l'autorisation de chasse et des facilités dans le nord-est de la colonie sous la condition qu'il accorde la primauté des doubles de ses récoltes au Musée, à l'exception de celles destinées à son musée personnel[1056].

D'autres régions du Congo nécessite aussi une connaissance plus systématique de sa faune. Le Katanga n'avait jusqu'alors offert que des matériaux extrêmement réduits alors que la région représentait une niche écologique différente, développé sur des paysages végétaux de type « soudano-zambézien »[1057]. Le naturaliste Neave y récolte en 1909 des mammifères de petite taille et des oiseaux pour le compte du *British Museum*[1058]. Le musée fait à son tour l'acquisition en 1913 d'une série de grands mammifères formée par les soins du major R.R. Sharp, prospecteur et cartographe anglais pour le compte de la *Tanganyika Concessions Limited Company* puis pour l'*Union Minière du Haut-Katanga* (U.M.H.K.). Entre deux contrats à l'*Union Minière du Haut-Katanga*, il profite de ses loisirs pour pratiquer la chasse dans la région entre le Luapula et le lac Bangweolo. Le colonel Wangermée, gouverneur du Katanga, lui autorise le port d'arme et le permis de chasse illimitée en compensation du don de ses chasses au Musée. Le directeur de Haulleville le mentionna comme le plus bel

---

1055 MRAC/Archives du Musée : Missions 1910-1930/F-Z, Powell-Cotton : lettre de Powell-Cotton au secrétaire général de l'E.I.C., Quex Park, Birchington (Kent), 07/02/1908.

1056 MRAC/Archives du Musée, 1910-1930, N10, Powell-Cotton : DG4, ministère des Colonies à de Haulleville, direct. du Musée, Bruxelles, 04/08/1910.

1057 Voir pour une description générale et un état des recherches dans ce domaine, H. NICOLAÏ – P. GOUROU – D.M. MASHINI, *L'espace zaïrois. Hommes et milieux*, Coll. Zaïre – Histoire et Société, Institut Africain-CEDAF – L'Harmattan, Bruxelles-Paris, 1996, pp. 161-170.

1058 MRAC/Archives du Musée : D-A/167 : note de Schouteden, 14/03/1912.

envoi d'histoire naturelle reçu depuis que le Musée existe[1059]. Dans ses souvenirs au Congo, il relate le sentiment épouvé par la liberté de chasse qui lui est donnée :

« *C'était la première fois que je pouvais me consacrer entièrement à ce sport. Jusqu'à présent, je chassais pour le carnier, en dehors de mes heures de travail. Souvent j'avais raté de beaux coups à cause de la besogne qui pressait. Maintenant je pouvais, à loisir, suivre longuement une piste, observer les animaux en liberté, et même, perdre mon temps à ma guise* »[1060].

3. 3. Les récolteurs exceptionnels

Le vaste mouvement de récoltes stimulé par le Musée de Tervueren reçoit également à diverses occasions le soutien de personnalités de haut rang qui vont appuyer sa reconnaissance officielle en réalisant eux-mêmes certains envois. Plusieurs membres de la famille royale participèrent à cet effort entre 1912 et 1929. Le prince Albert (1875-1934), le premier, inaugure cet intérêt lors de son voyage d'études dans la nouvelle colonie belge en 1909 au cours duquel il parcourt une grande partie de l'Afrique centrale et recueille quelques spécimens de la faune entomologique. Ces spécimens sont étiquetés par son accompagnateur, le Dr Etienne qui fournit les indications sur la répartition des espèces récoltées. La *Revue de Zoologie Africaine* publie la liste des espèces offertes au Musée en une série de notes rédigées par des spécialistes belges et internationaux et qui décrit également les types nouveaux rencontrés[1061]. La reine Elisabeth (1876-1965), en voyage au Congo avec le roi Albert en 1929, réalise à son tour la récolte d'une centaine de lépidoptères durant le trajet entre Stanleyville et Coquilhatville[1062].

De même en 1929, la revue réunit l'ensemble des notes consacrées à la récolte de 3300 spécimens entomologiques récoltés par le prince Léopold (1901-1983) en 1925, au cours d'étapes effectuées à pied, notamment dans les régions du Lac Léopold II et du Kivu et surtout dans la forêt de l'Ituri, jusqu'aux sources du Bomokandi, région encore très peu visitée à l'époque. Certains lui sont offerts par plusieurs personnalités sur place, comme Burgeon, Ghesquière, Henrard ou Seydel. Dans la lettre adressé au directeur Schouteden en octobre 1929, le duc de Brabant explique les raisons de son geste :

« *Si la collection entomologique que j'ai la joie d'offrir au Musée colonial apporte une contribution de quelque valeur à la connaissance de la faune congolaise, je voudrais aussi par ce geste témoigner de ma conviction que la science entomologique est un des facteurs*

[1059] MRAC/ Archives du Musée : Récolteurs 1910-1930 : Dossier Sharp – mission de chasse : lettre de de Haulleville au mi n. Col., Tervuren, 04/01/1913.

[1060] R.R. SHARP, *En prospection au Katanga il y a cinquante ans*, Elisabethville, imp. Imbelco, 1956, p. 114.

[1061] H. SCHOUTEDEN, « Insectes recueillis au Congo au cours du voyage de S.A.R. le Prince Albert de Belgiqu », *Revue Zoologique africaine*, II-1, 31/09/1912, pp. 63-68.

[1062] H. SCHOUTEDEN, « Lépidoptères récoltés au Congo Belge par Sa Majesté la Reine Elisabeth de Belgique », in *Revue de Zoologie Africaine*, XVII-4, 15/02/1930, pp. 381-382.

essentiels du développement de l'agriculture. De quelle richesse bénéficierait l'entomologie si tous ceux, à qui l'occasion s'en présente, récoltaient, ne fut-ce que quelques insectes, à l'intention de musées ! Je forme des vœux pour que de telles récoltes, si minimes soient-elles, se multiplient sur une grande échelle et collaborent ainsi au progrès d'une science dont l'influence peut être capitale pour le développement économique de notre Colonie »[1063].

Toutes ses collections n'aboutissent pas à Tervuren mais sont partagées entre le Musée, celui des Sciences Naturelles de Belgique et ses propres collections privées. Il fait de même pour d'autres collections qui lui sont offertes par la suite lors d'autres voyages au Congo et à San Thomé[1064]. Il rapporte en nombre limité quelques vetrébrés, dont le barbeau aveugle (*Caocobarbus Geertsi*) provenant des grottes de Thysville et un chimpanzé provenant de Lukolola, dont la forme est inconnue alors et qui est décrite en 1929 sous le nom de *Pan satyrus paniscus*, autrement dit le *Bonobo*. Il fait de même durant un voyage aux Indes Néerlandaises en 1928 où il recueille, en compagnie de Victor Van Straelen, chef de l'expédition scientifique et directeur du Musée des Sciences naturelles de Belgique des collections botaniques, zoologiques, paléontologiques, géologiques qui aboutissent dans cette institution[1065].

4. 4. Les récolteurs congolais

En général, les coloniaux récoltent eux-mêmes divers spécimens de la faune, surtout lorsqu'ils sont le fruit de chasses au gros gibier. Certains, pourtant, faute de temps, vont engager des récolteurs congolais locaux. Le sous-directeur des mines de Kilo-Moto, Thélie, réunit pour le Musée une collection d'oiseaux de la région grâce à « *un indigène engagé à Entebbe et qui chasse et prépare pour moi. Je ne peux le faire moi-même, mes occupations sont trop nombreuses* »[1066]. Souvent aussi, la nécessité d'obtenir une multitude de spécimens en un temps réduit conduit des chasseurs, en visite dans la colonie pour une période limitée, à faire appel aux populations locales. C'est le cas du médecin Cuthbert Christy qui se rend souvent aux pêcheries aux alentours de Stanleyville dès le matin et y échange les poissons contre

« *un bon approvisionnement de pacotille, tels que boutons, peignes, épingles à cheveux, savon, cuillers, perles, rasoirs, miroirs, bagues, allumettes, etc. En une heure il m'était souvent possible d'acheter une centaine de poissons appartenant parfois à quarante espèces différentes… Lorsqu'on découvrit que je payais presque pour chacun d'eux, comestible ou non, et que je préférais les très colorés et ceux qui présentaient une particularité*

[1063] « Voyage au Congo de S.A.R. le Prince Léopold de Belgique 1925 », *Revue de Zoologie Africaine*, XVII-3, 15 novembre 1929, p. 4.

[1064] PR/Archives du secrétariat de Léopold III, Capelle : liasse sans cote de classement (25).

[1065] Voir à ce sujet P. VAN SCHUYLENBERGH, « Léopold III et la conservation des espaces naturels « inviolés », *Museum Dynasticum*, 2001-2, pp. 108-109.

[1066] MRAC/Archives du Musée : D/a Sciences Naturelles : lettre de Thélie au ministre des Colonies, Kilo mines, 13/07/1913.

quelconque, les indigènes s'intéressèrent tout à fait et m'apportèrent des poissons qu'ils n'auraient même pas ramassés dans d'autres circonstances »[1067].

Dans ses relations de chasses rassemblées dans son ouvrage *Big Game and Pygmies*[1068], il décrit les difficultés rencontrées lors des récoltes et souligne l'importance de l'aide des populations locales, surtout les pygmées Buti lors de ses chasses en forêt équatoriale et Ituri. Le même constat est établi par l'expédition scientifique américaine de Lang et Chapin entre 1909 et 1914 qui utilisent des traqueurs locaux et adoptent des méthodes locales de chasse.

Plusieurs sources mentionnent le concours de populations locales aux récoltes de spécimens. Comme nous l'avons vu précédémment dans le Livre I de cette thèse sur leur participation aux épisodes de chasses alimentaires, commerciales ou « sportives », nous avons démontré la manière dont les considérations des Européens à propos des chasseurs « noirs » sont empreintes de supériorité, ceux-ci n'étant considérés, dans la majorité des cas, que comme des subalternes endossant à la fois les activités de pisteurs, de traqueurs, de porteurs d'armes et de munitions et de cuisiniers. La fonction de « récolteurs » peut être ajoutée à cette liste. Certains Européens utilisent en effet la main-d'œuvre qui leur est destinée dans le cadre des leurs activités professionnelles légales pour effectuer des récoltes. Ainsi, par exemple, Fritz Hautmann, médecin allemand engagé pour le compte du *Comité National du Kivu* (C.N.Ki) entre 1935 et 1940 à Costermansville, envoie à Schouteden, des spécimens zoologiques du territoire d'Uvira au Kivu, qu'il fait recueillir par « *ses Noirs* », des auxiliaires infirmiers des mines travaillant à son service[1069].

Dans la grande majorité des cas, à l'exception de ceux mentionnés dans quelques sources publiées que nous avons vus ci-dessus, les récolteurs et préparateurs Congolais restent, dans la plupart des cas, anonymes, même si leur engagement dans des missions scientifiques ne fait pas l'ombre d'un doute. Deux noms nous sont, malgré tout, parvenus par le biais de la correspondance de Schouteden, conservée dans des dossiers du Département de Zoologie/Vertébrés, ceux du caporal Ngwe et de Bernard Nkele, originaires de la région de Bolobo et formés par ce dernier durant son premier voyage au Congo en 1920-1922. Après son retour en Belgique, il décide de les conserver à son service. Il sont assimilés au personnel régulier de la colonie[1070] et rémunérés par Schouteden[1071], par souci de reconnaissance de leur travail mais surtout par crainte que ces aides précieux soient engagés par les missionnaires

---

[1067] C. CHRISTY, *La grande chasse aux pays des Pygmées*, trad. R. Thevenin, Payot, Paris, 1952, p. 223.

[1068] Nous n'avons pu consulter que la traduction française intitulée *La grande chasse au pays des Pygmées* (trad. R. Thevenin, Bibliothèque géographique, Payot, Paris, 1952).

[1069] MRAC/Archives du Musée D/2, 1936, A-I : Dossiers Hautmann.

[1070] MRAC/Archives du Musée – Zendingen 1931 : lettre du gouveneur a.i. J. Jorissen à Schouteden, Coquilhatville, 19/02/1931.

[1071] En 1929, le Musée fit l'achat d'une collection de 235 oiseaux et 32 mammifères préparés par leurs soins, en excellent état (MRAC/Zool/Vertébr : Administration 1929).

anglais de la *Baptist Missionary Society* pour le compte du British Museum. Avec l'autorisation du gouverneur général, le préparateur Ngwe obtint un permis régulier de port d'arme perfectionnée (fusil cal. 12) et un permis de chasse, conformément à la législation qui autorise ce permis à l'usage exclusif de la Force publique et du personnel colonial muni d'un permis administratif de chasse[1072]. En l'absence de Schouteden, leur travail est surpervisé sur place par le révérend R. Tyrrell, membre de la *Bapist Missionary Society* de Bolobo et qui garde les cordons de sa bourse pour régler le permis de port d'armes de chasse et leur distribuer des cartouches[1073]. Une communication épistolaire entre Schouteden et Nkele, son autre préparateur, lisant et écrivant le lingala permet de définir les commandes de l'institution. Une première collection parvient au Musée en 1923. Dans son rapport à de Haulleville, Schouteden la qualifie ainsi :

> « *en parfait état et je ne crois pas m'avancer en vous disant qu'elles sont de préparation supérieure de loin à la grande majorité des collections qui nous sont envoyées. Les dépouilles sont magnifiquement préparées, leur étiquetage est parfait (n° d'ordre, localité, sexe) et l'emballage est irréprochable ! Nous ne pouvons que souhaiter voir d'autres envois suivre celui-ci* »[1074].

La consultation des rapports annuels du Département de Zoologie/Vertébrés nous permet de donner des chiffres approximatifs des apports de Ngwe et Nkele. Ceux-ci ont récolté à partir de 1924 jusqu'en 1960, année de l'indépendance. Leurs récoltes les plus importantes sont réalisées dans les années Trente. En 1934, Ngwe effectue la préparation de plus d'un millier oiseaux ; en 1939, Nkele en fournit quatre cents, outre d'autres espèces variées, poissons et petits mammifères provenant de la province de l'Equateur.

[1072] Par ordonnance du gouverneur généra du 31/08/1915, toujours d'application.
[1073] MRAC/Archives du Musée : Dossier D2 Récolteurs, 1934, Tyrrell : lettre de Tyrrell à Schouteden, Léopoldville, 23/05/1934.
[1074] MRAC/Archives du Musée : Sciences Naturelles, 1919-1928 : lettre de Schouteden à de Haulleville, Tervuren, 08/03/1923.

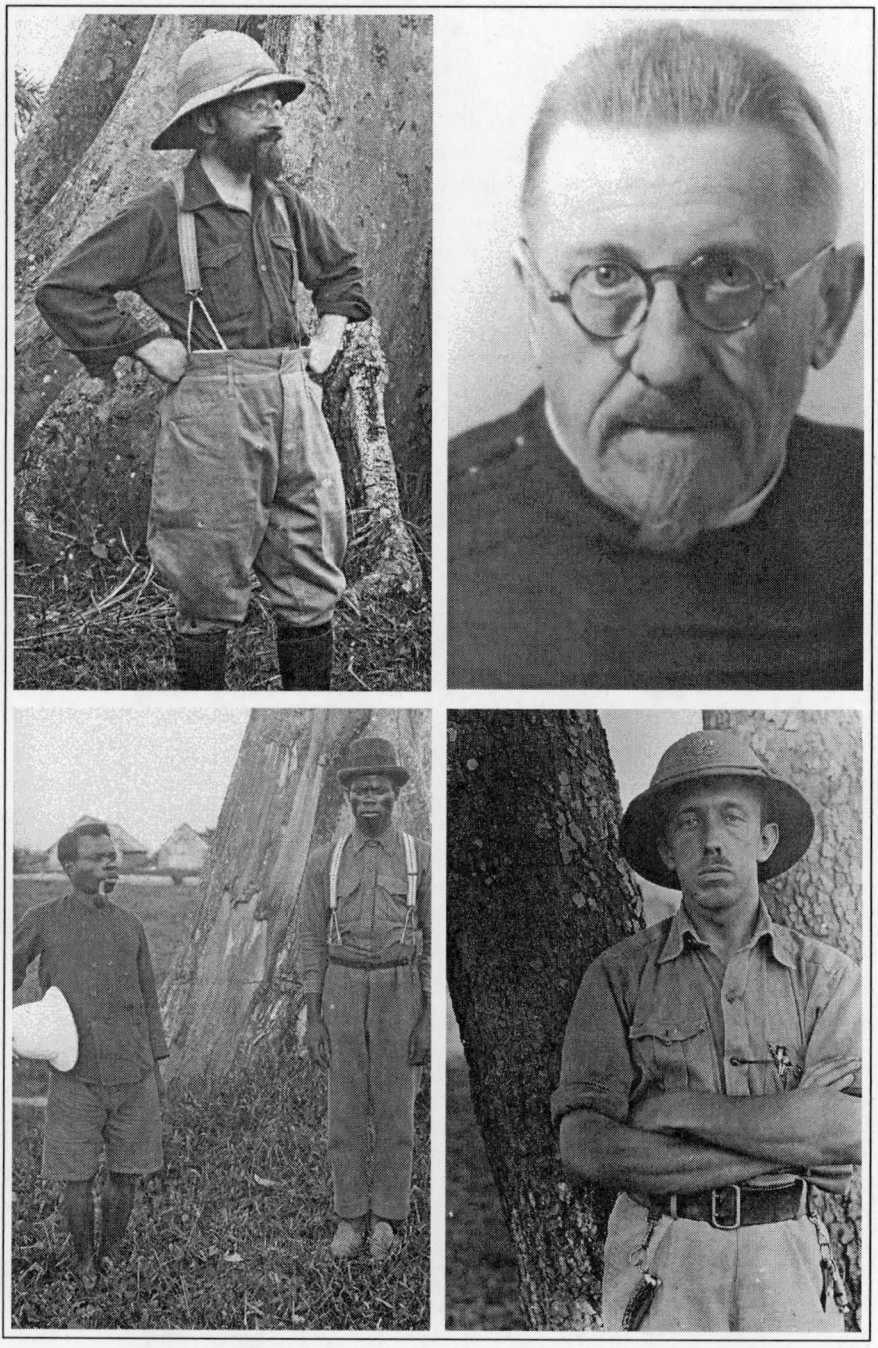

Fig. 25 Quelques-uns des principaux récolteurs du Musée : Henri Schouteden, Joseph Hutsebaut, Ngwe et Nkele et Gaston-Francois de Witte (de gauche à droite) (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. AP.0.0.32379 (Schouteden), 55.54.53 (Hutsebaut), AP.0.0.32329 (Ngwe-Nkele) 35.295 (de Witte)).

3. 5. Les récolteurs étrangers au Congo pour le compte d'institutions scientifiques étrangères

Cette présentation considère le cas des récolteurs étrangers effectuant des récoltes dans la colonie dans un but de chasse sportive ou d'agrément et qui destinent une partie ou l'ensemble de leurs trophées à leur sphère nationale, institutionnelle ou privée, ainsi que ceux les membres d'expéditions scientifiques pour le compte d'institutions, de musées, de jardins zoologiques ou de centres de recherches étrangers. Dans les deux cas, l'autorisation de récoltes zoologiques au Congo se voit grevée de l'obligation de verser au Musée du Congo Belge des dons ou des doubles des espèces récoltées. Dans la réalité, la situation est la plupart du temps inverse. Avant d'en déterminer les raisons qui sont à mettre en rapport avec les relations ambigues qu'entretiennent le Musée et le ministère des Colonies, lieu où se décident les autorisations de voyages des étrangers au Congo, il importe de donner un aperçu des principaux pourvoyeurs des récoltes effectuées entre 1900 et 1930, les régions particulièrement visitées et les types de spécimens fauniques recherchés.

De manière générale, la plupart des étrangers opèrent dans le contexte d'une internationalisation progressive des explorations scientifiques au Congo, organisées souvent avec d'importants moyens financiers, d'infrastructure et de main-d'œuvre. L'expédition américaine dirigée par Herbert Lang (1879-1957)[1075] et James Chapin (1889-1964)[1076] pour le compte de l'*American Museum of Natural History* (AMNH) de New York entre 1909 et 1915 en est un exemple éloquent. L'idée d'organiser une expédition d'exploration biologique au Congo avait été émise par le président du Museum, Moris K. Jesup qui souhaitait qu'elle soit une étape déterminante pour le progrès de l'institution, intimement mêlée au « *world's progress* ». Dans les premières années du 20ème siècle, en effet, le Congo représente, pour la communauté scientifique des Etats-Unis, le

---

[1075] Autodidacte allemande, il est taxidermiste à Wurttemberg puis au museum d'histoire naturelle de Zurich, avant de travailler auprès de la firme Fasse et Cie à Paris qui fournit des specimens d'histoire naturelle pour les écoles de France. Il émigre aux Etats-Unis et est engagé au National Museum of Natural History de New York comme taxidermiste (1903). Il participe à une expédition de récoltes zoologiques en Afrique orientale (Kenya) conduite par le chasseur Richard Tjader, dont il assure le catalogue et les préparations (1906). Il dirige avec James Chapin une seconde expédition scientifique dans le Nord du Congo (1909-1915). Nommé assistant-conservateur au département de Mammalogie du Museum (1919) puis retourne en Angola où il constitue une nouvelle collection (1925) puis s'installe en Afrique du Sud (notice biographique, *Wkipédia*).

[1076] Diplômé en sciences biologiques de l'Université de Columbia (1917) et docteur en « field ornithology » (1932), il travaillait deja comme volontaire à l'American Museum of Natural History où il s'initie aux différentes techniques de préparation des spécimens zoologiques. Assistant en ornithologie du Museum (1915), il en devient Associate Curator (1923). Il prend part à l'expédition dirigée par H. Lang au Congo (1909-1915) et après la guerre, il réalise d'autres expéditions au Canada, Panama, aux îles Galapagos et en Polynésie (1924-1934). Il retourna cinq fois au Congo pour étudier la faune ornithologique (1926-1927, 1930, 1937 où il découvre l'*Afropavo congensis Chapin*, le paon congolais, 1942 et 1953-1958, où il séjourne sous les auspices de l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale). Il a écrit son œuvre maîtresse, *Birds of Belgian Congo* (4 vol., 1932-1954) et est couronné par de nombreuses médailles et distinctions honorifiques (G.F. de WITTE, notice biographique, *B.B.O.M.*, t. VII A, ARSOM, Bruxelles, 1973, col. 117-125).

symbole d'une moisson de formes de vie inexplorées et non cataloguées où la jeune nation américaine peut poser ses marques et prendre le relais des explorations européennes sur le continent. Dans les diverses expéditions internationales menées par le Museum sur le plupart des surfaces du globe depuis les années1890, de l'Antarctique au Pérou, de la Sibérie aux mers du Sud[1077], cette tentative africaine représente un challenge pour étudier un des derniers biotopes inconnus du monde américain à cause de son éloignement et des difficultés rencontrées sur place.

La création d'un *Congo Expedition Committee*, composé de personnalités scientifiques et administratives du musée, comme Moris K. Jesup et Henry Fairfield Osborn, à la tête du Museum à partir de 1908, et de personnalités philantropiques parmis les plus influentes de New York, dont W.K. Vanderbild, William Rockefellller, J.P. Morgan, le consul James Gustavus Whiteley, John B. Trevor, va financer le voyage et permettre un séjour de cinq ans et demi des membres de l'expédition dans la région de l'Uele septentrional. L'objectif attendu est la récolte de matériaux d'études biologiques et ethnographiques pouvant être étudiés dans les laboratoires de l'*American Museum* et montrés dans des dioramas d'exposition, reconstituant l'environnement topique des hommes et animaux des lieux. En 1907, après une première présentation du projet et des échanges de vues entre James Gustavus Whiteley, consul général de l'Etat Indépendant à Baltimore, Pierre Mali, consul belge à New York et ami intime de Jesup et Charles Liebrechts, secrétaire général du département de l'Intérieur du Congo, le nouveau directeur du Musée, Hermon Carey Bumpus (1862-1943)[1078], se rend à Bruxelles en mai 1907 pour y rencontrer les personnalités officielles belges afin de régler les autorisations et l'organisation de la mission dans l'Etat Indépendant du Congo.

L'expédition prend la destination de l'Afrique le 8 mai 1909, devenu entretemps colonie belge, sous la direction d'Herbert Lang, autodidacte d'origine allemande, chasseur, connaisseur de l'Afrique[1079] et expérimenté en préparation et taxidermie animale ; il est assisté par le jeune James Chapin, étudiant en biologie de la *Columbia University* et préparateur bénévole de spécimens ornithologiques au Museum. La base des opérations s'installe à Avakubi, une grande station caoutchoutière sur le Haut-Ituri et totalement isolée de la civilisation européenne et à Medje, en territoire mangbetu. Elle se compose d'une vaste équipe de scientifiques, préparateurs et taxidermistes, artiste et

---

[1077] R. CUSHMAN MURPHY, « Increasing knowledge through exploration », in *Natural History*, vol. 30, sept.-oct. 1930, pp. 456-468.

[1078] Professeur d'anatomie comparative à la Brown University, puis directeur du National Museum of Natural History (1901), directeur administratif de la Wisconsin University (1911-1914) et président du Tufts College (1915-1919). Actif dans le mouvement conservationniste, il dirige en tant que président du Committee on Outdoor Education of the Americain Association of Museums, ses activités vers le développement de « musées de plein air », dans les parcs nationaux (M. MITCHELL, notice biographique, *Encyclopedia Brunoniana*, Brown University Library, 1993).

[1079] En 1906, il participa pour le compte de l'American Museum en 1906 à une expédition de chasse au gros gibier en Afrique orientale britannique (Kenya) dirigée par le chasseur Richard Tjader.

photographe, accompagnés par dix-huit assistants locaux formés sur place pour préparer les spécimens, et par quarante à cent quatre-vingt porteurs, chiffre variant en fonction des nécessités du moment.

Les recherches systématiques effectuées dans la région de l'Uele va entraîner la convoitise du *Musée du Congo belge* qui dipose de faibles moyens financiers pour organiser une semblable mission. L'échange de correspondance entre l'American Museum, le Musée du Congo et le ministère des Colonies manifeste clairement cet esprit. Dans le chef de la Belgique, il s'agit de laisser le champ libre aux Américains pour ne pas froisser leurs intérêts économiques au Congo et pour présenter la colonie sous ses meilleurs jours. Léopold II avait patronné le projet à l'origine et avait entretenu, de surcroît, des relations privilégiées avec certaines personnalités américaines issues d'importants groupes financiers, telles que son ami et conseiller financier John Pierpont Morgan (1837-1913), un des administrateurs de l'American Museum. Par son intermédiaire, le gouvernement de l'Etat Indépendant offrit au Museum une collection de trois mille cinq cents objets ethnographiques congolais et qui constituait le futur noyau de l'*African Ethnological Hall* ouvert en 1910[1080]. Ce don royal n'était pas désintéressé. Par ce biais, le Museum fournissait une publicité en vue pour l'Etat Indépendant, présenté comme un supporter fiable de l'entreprise scientifique américaine. Il fallait, en effet, changer les mentalités à propos de l'Etat Indépendant, dont la réputation avait été fortement ébranlée par les divulgations par Edmund Morel et de Roger Casement à propos des vexations et atrocités subies par les populations congolaises et par les retombées des résultats de la Commission d'Enquête à ce sujet[1081]. A la même époque, l'important groupe financier constitué par le magnat du cuivre, Daniel Guggenheim et Thomas F. Ryan, richissime financier américain, avait trouvé au Congo une source d'investissements financiers considérables dans sa participation à la création de la *Société Internationale forestière et minière du Congo* (Forminière)[1082] ainsi que dans l'*American Congo Company* qui développait le traitement industriel des lianes à caoutchouc, dont Ryan avait fait développer l'industrie au Mexique (*guayle shrub*). Il était donc indispensable que le roi ménageât l'opinion américaine en faveur du Congo. Le Musée de Tervueren, de son côté, a tout intérêt à profiter des fruits de l'expédition pour enrichir ses collections et compléter ses lacunes. Telle est l'argument selon lequel le ministère des Colonies exige de l'expédition le don au Musée de certains spécimens suggestifs. La volonté de coopération entre le Museum et la Belgique en vue de la promotion de la science se manifeste dans la réponse de Herman Bumpus au baron Ludovic Moncheur

---

1080 E. SCHILDKROUT – C. A. KEIM, "Objects and agendas : re-collecting the Congo", in E. SCHILDKROUT – C.A. KEIM (eds), *The scramble for art...*, op. cit., p. 22.

1081 Voir à ce propos le toujours actuel ouvrage de J. STENGERS, *Congo. Mythes et réalités. 100 ans d'histoire*, Paris – Louvain-la-Neuve, Ed. Duculot, 1989, et particulier les chapitres IV, V et VI, relatifs à ce sujet, pp. 91-167.

1082 *Forminière, 1906-1956*, Ed. L. Cuypers, Bruxelles, 1956 : naissance de la Forminière et relations entre Léopold II et les Américains, pp. 57-74.

(1857-1940), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis entre 1901 et 1909 :

> « *The American Museum of Natural History will consider it a privilege to be permitted to share the scientific results of this expedition to the Congo with the Musée du Congo in Belgium. We are confident that the combined efforts of the Colonial Administration of the Kingdom of Belgium and the American Museum of Natural History will result in the general promotion of Science and thus rebound to the benefit of all people* »[1083].

Les collections zoologiques réunies au Congo par l'expédition sont impressionnantes et témoignent des prélèvements intempestifs réalisés dans les régions passées au crible : 5800 mammifères sont récoltés, ainsi que 6200 oiseaux, 4800 reptiles et amphibiens, 6000 poissons, plus de 100.000 invertébrés. Elle réunit également 3800 spécimens anthropologiques[1084], près de 10.000 photographies, propriété personnelle de Lang et mise en dépôt au Museum et 300 aquarelles et dessins à la plume réalisés par Chapin, sans compter des volumes de notes de terrain[1085]. Les doubles parviennent à Tervuren à la mi-novembre 1915 (? : à vérifier collections), constitués de près de 123.000 spécimens de tous espèces confondues[1086]. En échange de cet accord, le ministère des Colonies soutient l'expédition en lui allouant un crédit de 6800 Bef pour les dépenses de transport au Congo et lui procure diverses facilités sur place : exemption de taxes douanières pour l'importation d'articles à but scientifique, à l'exception des fusils, autorisation de collecter et d'abattre tous les spécimens ordinaires mais aussi des animaux plus rares, tels que le rhinocéros blanc du Lado, l'éléphant de l'Ituri, le gorille du Kivu et l'okapi, récemment découverts. Les membres de l'expédition sont également conseillés par le Dr Emile Van Campenhout (1865-1956), chef du service médical, qui possède à son actif de nombreuses années d'expérience dans le Haut-Congo où il avait mené des recherches sur la maladie du sommeil en particulier.

Aidée par l'administration territoriale sur le terrain, de telles expéditions nécessitent l'engagement de nombreux porteurs pour les vivres, les équipements et les récoltes. Enid Schildkrout estime que l'expédition Lang-

---

1083 M.C. DICKERSON, « In the Heart of Africa » , in *The American Museum Journal*, vol. X-6, october 1910, p. 154.

1084 Parmi les récoltes ethnographiques, plus de 1400 pièces furent recueillies chez les Mangbetu, représentant tous les accessoires de la vie coutumière ainsi que des données explicatives et un grand nombre de photographies représentant des scènes de village, danses, événements sociaux et cérémonies, portraits et moulages, coiffes.

1085 Voir pour les détails de l'expédition l'article complet de M.C. DICKERSON, « In the Heart of Africa. The first published account of the Museum's Congo Expedition », in *The American Museum Journal*, vol. X-6, october 1910, pp. 147-170 ; H. LANG, « Report from the Congo Expedition » , tiré de l'*Annual Report of the Congo Expedition*, ibidem, vol. XI-2, february 1911, pp. 44-48 et vol. XI-6, october 1911, p. 191 ; les publications de Lang et Chapin sur le sujet ; les recherches et publications de E. Schildkrout.

1086 5800 mammifères, 6200 oiseaux, 4800 reptiles, 6000 poissons et plus de 100000 invertébrés (« Collections zoologiques de l'Ituri et du Haut-Uele », *Congo*, avril-mai 1920, p. 131).

Chapin utilisa trente-huit milles porteurs à le fin du séjour[1087], faisant d'eux les principaux employés de la région en main-d'œuvre et en vivres. Ce cas n'est pas isolé. D'autres importantes missions étrangères entraînent également des conséquences sociales et économiques non négligeables dans les régions traversées. Il n'entre pas dans notre intention de détailler cette situation, qui pourrait utilement être éclairée par des sources économiques et sociales régionales et faire l'objet d'un mémoire de licence. L'exemple de l'expédition du duc de Mecklenburg dans les régions de l'Uele, de l'Ituri et du Nord Kivu en 1907-1908 illustre cependant la manière dont s'opère l'organisation sur place. Constituée de dix Européens, de leur escorte et de cinq cents porteurs recrutés en Afrique orientale allemande, la mission manque encore de personnel pour effectuer les déplacements de la mission, pourvoir l'équipe en nourriture, porter et préparer les récoltes zoologiques sur une vaste zone s'étendant sur toute la Province Orientale. Devant ces nécessités de terrain, la station de Rutshuru fournit 1460 porteurs et deux tonnes et demi de vivres tandis que d'autres réquisitions vivrières sont organisées à Kasindi et à Beni. L'enrôlement des populations locales pour ces tâches entraîne une désorganisation du système de portage pratiqué dans la région et enlève une main-d'œuvre destinée aux travaux d'infrastructures menés par l'administration coloniale. A peine sont-elles libérées de ces contraintes que d'autres missions de grandes envergures remplacent la précédente[1088].

Entre 1900 et 1930, ces expéditions étrangères foulent plusieurs régions du Congo et tout particulièrement le nord et à l'est de la colonie, zones limites et intermédiaires entre les empires coloniaux français, allemand et britannique. En dépouillant les dossiers de demandes d'autorisations de missions et voyages au Congo par des personnalités étrangères, conservés aux Archives de l'ex-ministère des Colonies à Bruxelles, nous constatons que les destinations privilégiées sont l'Enclave de Lado entre 1900 et 1910, la région du Ruwenzori, du lac Edouard et de la plaine de la Semliki, au nord-Kivu entre 1907 et 1930 et celles du Tanganyika et de l'Ubangi-Uele entre 1910 et 1930. Voyons précisément quelles les personnalités voyagent dans ces régions, pour le compte de quelles institutions et dans quels objectifs.

L'expédition Lang – Chapin, nous l'avons vu plus haut, concentre ses recherches dans la partie nord de l'Uele, région très prisée par les étrangers et parcourues depuis plus de trente ans par plusieurs voyageurs étrangers décrivant la région, ses populations, les paysages parcourus, tels que les Allemands Schweinfurth entre 1861 et 1871[1089] et Junkers entre 1875 et 1886[1090]

1087 E. SCHILDKROUT, *Personal styles and disciplinary paradigms*, in E. SCHILDKROUT – C.A. KEIM (eds), op. cit., p. 177.

1088 AE/Dossier 337, liasse 498-499 : Demandes d'autorisation de missions et voyages : Secrétariat Géneral Int. Liebrechts au Secrét. Gnl, Bruxelles, 10/10/1908).

1089 G. SCHWEINFURTH, *Herzen von Afrika. Reisen und entdeckungen im Centrale Aequatorial-Afrika während der Jahre 1868 bis 1871*, Leipzig – London, A. Brokhaus – Sampson Low, Marston Low & Searle, 1874.

et l'Italien Casati, dans la décennie 1880[1091]. A partir du début du 20ème siècle (1902), la région était suffisamment pacifiée pour permettre à des scientifiques d'y mener des recherches. C'est le cas de l'expédition du duc Adolf Friedrich zu Mecklenburg en 1907-1908, accompagné, entre autres, par Herman Schubotz[1092] et Jan Czekanowski[1093]. La région orientale, entre Ruwenzori et le lac Kivu est également visitée par de nombreuses missions étrangères. Nous en citerons les plus représentatives : celle de J. S. Budgett (1902) qui mène des recherches scientifiques sur certains poissons de la vallée de la Semliki, pour la Fondation Balfour à l'Université de Cambridge ; la mission du Français Charles Alluaud (1908-1909), dans le cadre de recherches scientifiques sur le versant occidental du massif du Ruwenzori, du lac Edouard et de la rivière Semliki ; la mission Vernon Shaw Kennedy et du couple Carl Akeley (1905), chargés de récolter de spécimens zoologiques pour le compte du *Field Columbian Museum of Chicago* ; l'expédition du Prince Guillaume de Suède (1921) pour le compte duquel le Commandant Arrhénius entreprend des récoltes zoologiques au Nord-Kivu pour le Musée d'histoire naturelle de l'Etat à Stockhom ; la mission J.S. Rockefeller et C.B.G. Murphy (1928), dans le cadre de recherches zoologiques au Kivu pour le compte de l'American Museum de New York, dont la récolte d'oiseaux dans les montagnes à l'ouest de la Ruzizi[1094].

La plupart de missions scientifiques étrangères concentrent leurs recherches et leurs récoltes sur certaines espèces zoologiques particulières, récemment découvertes et qui posent un certain nombre d'interrogations scientifiques tout en restant les sujets privilégiés d'une certaine tradition littéraire où la frontière entre la science et la mythologie est ténue : l'okapi, « découvert » par Harry Johnston en 1901, le gorille de montagne, dont les premiers spécimens sont abattus dans les monts Virunga à partir de 1902, le rhinocéros blanc, dont les Britanniques signalent la présence dans l'Enclave de Lado dans la décennie 1900-1910. Ces découvertes entraînent de véritables ruées vers le Congo avec l'objectif, plus ou moins révélé, d'abattre un ou plusieurs de ces spécimens pour les envoyer en Europe et aux Etats-Unis. Citons également ici quelques exemples relevés dans les archives du ministère des Colonies. Le professeur hollandais Bernelot Moens (1907) se rend au Congo oriental pour mener une recherche scientifique sur les grands singes. Tel est aussi le cas de la mission scientifique du duc von Mecklenburg en 1907-1908 dans la région des Grands Lacs qui, tout en se présentant, comme celle de Lang et Chapin, comme une mission pluridisciplinaire, veut s'assurer de la présence réelle des gorilles de montagne et abattre un spécimen pour le compte du *Berliner Zoologischen Museum*, car jusqu'ici, le seul exemplaire de « *Menschenaffen* » connu avait été abattu en

---

1090 W. JUNKERS, *Dr Wilhelm Junkers Reisen in Afrika (1875-1886)*, Wien – Olmütz, 1891.

1091 G. CASATI, *Dix années en Equatoria*, Paris, Libr. Firmin Didot & Cie, 1892.

1092 A.F. zu MECKLENBURG, op. cit.

1093 Il a raconté les épisodes de la mission dans son ouvrage *Forschungen im Nil-Kongo-Zwischengebiet*, Leipzig, Klinkhardt & Bierman, 1917, vol. 6, chapitre I.

1094 AE : Dossiers 332-337 : Demandes d'autorisation de missions et voyages au Congo par des étrangers (1900-1930).

1902 sur le mont Mikeno par le capitaine von Beringe[1095]. Ses récoltes se concentrent également sur la constitution d'une collection de la faune spécifique de la région et la récolte d'éléphants de montagne et de chimpanzés. D'autres musées européens envoyent des scientifiques sur place afin de compléter leurs collections et les présenter au public. Le docteur Grauer, recherche des okapis et des gorilles pour le Musée d'histoire naturelle de Vienne en 1909-1910, le docteur Hertig, pour le compte du Musée d'histoire naturelle de la Chaux de Fonds en Suisse en 1926 ; le prince Léon Sapieha abat un gorille destiné au Musée Zoologique de l'Etat à Varsovie en 1928. D'autres missions américaines se rendent au Congo dans ce but. Mentionnons la mission Hyde Baker et Maurice de Rotschild en 1906 à la recherche d'okapis, celle du docteur Bernard O'Toole, commissionné en 1928 par la *Maryland Academie of Sciences* pour effectuer des récoltes zoologiques et capturer de jeunes gorilles vivants, celle de F.G. Carnochan et Geo Russel qui entreprend la même année, des études zoologiques sur le terrain pour le compte du *Smithsonian Institute of Washington* et son Jardin Zoologique.

4. La question des freins aux récoltes

4. 1. Le Congo et les récoltes pour l'étranger

La frontière entre les expéditions scientifiques et les expéditions de chasse sportive est peu aisée à établir. Les objectifs des chasses dites « scientifique » se doublent, dans la grande majorité des cas, de chasse « sportive », véritable but de voyage de personnalités issues souvent de l'aristocratie européenne, dont les traditions cynégétiques s'ancrent dans l'histoire de certaines nations comme l'empire austro-hongrois, la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou l'Italie et qui y voient l'occasion de compléter leurs tableaux de chasse par des trophées africains. D'autres personnalités américaines et dont le profil socio-économique diffère quelque peu, profitent également du paravent scientifique et muséal pour concrétiser leurs ambitions personnelles de chasse. Journalistes, personnalités issues du monde de l'industrie ou des finances se rendent au Congo pour pratiquer leur sport de prédilection, considéré comme un loisir. Citons le cas très médiatisé du safari de Théodore Roosevelt (1858-1919)[1096], président des Etats-Unis entre 1901 et 1908 et qui mène plusieurs expéditions

[1095] Nous renvoyons spécifiquement, pour la chasse des gorilles de montagne dans les monts Virunga.

[1096] Formé à l'Université d'Harvard, il est élu à l'assemblée de l'Etat de New York (1882-1884), puis il se retire dans une ferme du Dakota à la suite du décès de son épouse et de sa mère. Il retourne en politique et est secrétaire adjoint à la marine où il prépare la guerre avec l'Espagne et devient le héros de la bataille de San Juan (1897-1898) puis est élu gouverneur de l'Etat de New York. Il devient président républicain des Etats-Unis (1901), développant une politique étrangère ferme (Big Stick) et est réélu au poste (1904-1908), réaffirmant l'interventionnisme américain dans le monde selon la doctrine de Monroe. Il reçoit le Prix Nobel pour avoir arbitrer la guerre russo-japonaise (1905) et crée plusieurs monuments et parcs nationaux durant son mandat (notice biographique, *Wikipédia*).

de chasse et de découverte en Afrique orientale britannique en 1909 et au Brésil en 1913-1914[1097]. La personnalité de Roosevelt, le symbole qu'il représente aux yeux des Américains et son affiliation auprès de diverses sociétés, dont le prestigieux *Explorer Club*, attire l'attention inévitable des médias et du large public[1098]. L'expédition de 1909 initie l'industrie du safari américain en Afrique et ouvre le continent à ceux qui désirent remplacer le rituel « Grand Tour » d'Europe par un retour vers des lieux primitifs et sauvages. Afin de crédibiliser ses chasses, il se désigne lui-même comme un « chasseur naturaliste »[1099] et s'entoure d'une équipe de scientifiques réputés - Edgar A. Means, J. Alden Loring et Edmund Heller - chargés par le *Smithsonian National Museum* de Washington de récolter des spécimens zoologiques, oiseaux, mammifères, reptiles et plantes. Il va aussi rédiger avec ce dernier une « histoire naturelle » des animaux observés sur place afin de prouver le lien étroit entre ses connaissances scientifiques et ses expériences de terrain[1100].

L'administration coloniale veut éviter que le Congo ne devienne le grand terrain de chasse privilégié de certaines catégories sociales étrangères et le lieu de récoltes favori des institutions qu'elles représentent, qui se réalisent surtout au détriment de sa propre métropole. Quels sont les principaux moyens dont dispose le ministère des Colonies ou qui sont mis en place pour freiner ce phénomène entre 1901 et 1930 ? C'est ce qui nous allons évoquer dans les pages qui suivent, en établissant une distinction entre trois périodes, la dernière décennie de l'Etat Indépendant, la reprise du Congo par la Belgique en 1908 jusqu'à fin la Première Guerre mondiale et , enfin, les années Vingt.

a) Situation 1901-1908

Les demandes officielles durant ces années s'effectuent auprès de l'administration générale de l'Etat Indépendant à Bruxelles. Dans la majorité des cas, appuyées par des personnalités politiques étrangères influentes, celles-ci sont accordées la plupart du temps pour des raisons diplomatiques et politiques évidentes, sans faire de distinction entre les expéditions de chasse à but scientifique et sportif. Au contraire, le Département général des Affaires Etrangères de l'Etat Indépendant a tendance à couvrir ces autorisations de chasse en les considérant, chaque fois, comme des expéditions scientifiques, conformèment à l'article 12 du décret sur la chasse du 29 avril 1901, stipulant qu'une dérogation aux prescriptions relatives à l'interdiction de chasse de

---

1097 Voir au sujet du voyage de Roosevelt au Brésil l'article de A. ENDERS, « Théodore Roosevelt explorateur. Positivisme et mythe de la Frontière dans l'expedição cientifica Roosevelt-Rondon au Mato-Grosso et en Amazonie (1913-1914) », in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 85, n° 318, 1998, pp. 83-104.

1098 S. RICARD, « Théodore Roosevelt et l'avènement de la présidence médiatique aux Etats-Unis », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 51, juill.-sept. 1996, pp. 15-26.

1099 Th. ROOSEVELT, *African Game Trails. An account of the African wanderings of an American hunter-naturalist*, New York, Peter Capstick, Series Editor, St. Martin's Press, reprint from 1910, 1988.

1100 Th. ROOSEVELT - E. HELLER, *Life Histories of African Game Animals*, 2 vol., New York, Charles Scibner's Sons, 1914.

certaines espèces fauniques peut être accordée « *en vue de permettre de recueillir des spécimens pour les musées et jardins zoologiques, ou dans tout autre but scientifique* »[1101].

La pression émise par la Conférence sur la protection des animaux sauvages de Londres en 1900, ainsi que la découverte de certaines espèces comme l'okapi ou le rhinocéros blanc au début du 20ème siècle, créent une émulation internationale qui engagent les institutions scientifiques belges à réclamer avec vigueur une destination nationale des principales récoltes zoologiques congolaises. L'Etat va dès lors utiliser une couverture législative du décret de 1901 sur la chasse pour mettre un frein aux demandes étrangères. Celui-ci stipule que certaines espèces, telles que la girafe, le gorille et l'okapi en particulier, découvert depuis peu par le Britannique Harry Johnston[1102] et qui risque de créer un précédent, doivent être totalement protégées à cause de leur rareté ou du danger de leur disparition[1103]. Dès ce moment, le département de l'Intérieur de l'Etat rappelle à ses agents leur mission de rechercher les animaux intéressants du Congo et d'en envoyer des exemplaires à Tervuren[1104], tandis que des ordres formels relatifs à l'okapi furent adressés aux Belges établis sur le Haut-Ituri[1105]. Un deuxième frein consiste à interdire la chasser en saison close et dans les territoires constitués en réserves, clauses également stipulées dans le décret de 1901. Dans les faits, cependant, de nombreuses chasses « scientifiques » sont autorisées dans certaines régions du Congo, y compris les zones réservées, durant la saison close de la chasse. Un dernier frein se trouve dans la législation sur les ports d'armes contenu dans le décret du 10 mars 1892 selon lequel les autorisations d'importer, de transporter et de détenir des fusils perfectionnés ne sont accordées qu'aux personnes présentant la garantie qu'ils ne soient pas donnés, cédés ou vendus à des tiers[1106]. Dans ce cas également, la mesure est obsolète car aucun moyen de contrôle sur le terrain ne peut empêcher les faits de chasse par des tiers, ni par des individus démunis de permis de port d'armes.

b) Situation 1908 - 1914

A partir ce cette période, le ministère des Colonies devient le garant de l'exécution des législations sur la chasse, les permis de port d'armes et la protection des animaux sauvages. La principale difficulté à surmonter à présent provient du fait que les autorisations de chasse émanent d'une voix unique qui doit trancher les avis parfois contradictoires émis par les les trois directions générales qui ont l'une ou l'autre compétence en la matière et qui orientent les décisions en fonction de leurs intérêts propres : « Affaires politiques et

---

[1101] *B.O.*, 1901, p. 82.
[1102] H. JONHSTON, *The Uganda Protectorate*, Hutchinson & Co, London, p. 419.
[1103] *B. O.*, 1902, pp. 214-215 : décret du 17/09/1902
[1104] Pour le contexte de la politique de récoltes prévue par l'Etat Indépendant pour le compte des institutions scientifiques, dont le Musée du Congo Belge, voir cette thèse, Livre II, p. 310.
[1105] « La vérité sur l'okapi », *Mouvement Géographique*, 07/12/1902, col. 595.
[1106] *B. O.*, 1892, p. 14, § 2.

administratives » (DG 2) s'occupant des affaires étrangères, « Cultes et instruction publique » (DG 7) ayant compétence pour le Musée de Tervueren et « Agriculture » (DG 8), pour la chasse et pêche.

Dès 1908, s'observent une importante demande de chasse au Congo de la part de sujets britanniques, appuyés très souvent par leur délégation et un renforcement des limitations de chasses non scientifiques, la liste des espèces protégées s'étendant, outre les girafes, gorilles et okapis, au rhinocéros blanc en 1909[1107]. D'autres espèces - éléphant, zèbre et autruche - ne peuvent être chassées qu'en nombre restreint – deux spécimens par espèce - durant la saison ouverte de la chasse[1108], tandis qu'auparavant, le nombre d'individus autorisés n'était pas précisé. Cette mesure prouve la volonté coloniale de protéger les animaux utilitaires par excellence et qui pouvent être destinés à la domestication.

Ces mesures précises ne suffisent pourtant pas. La situation sur le terrain révèle le problème fondamental de l'application de la législation et de sa généralisation devant des disparités régionales importantes et des questions constantes posées par sa complexité et sa diversité. Un texte législatif nouveau, cohérent et général s'impose donc. Il va se concrétiser par l'élaboration du décret du 26 juillet 1910, réglant les droits de chasse et de pêche au Congo[1109], institué dans le but de coordonner en un seul acte les principes légaux devant régir la matière, abrogeant de ce fait tous les décrets antérieurs[1110]. Il démontre également l'attachement du gouvernement belge à la Convention internationale de Londres de 1900 sur la conservation des espèces animales vivant à l'état sauvage[1111] et qui avait été consolidé par le décret sur la chasse de 1901. Le décret de 1910 émane directement d'Edmond Leplae, directeur général de l'Agriculture au ministère des Colonies et répond à sa préoccupation de mener une politique rationnelle du gibier, considéré comme une ressource économique, scientifique et sportive, qui évite son massacre inconsidéré[1112].

[1107] *B.O.*, 1909, p. 128 : arrêté royal du 19 juin 1909.

[1108] Ordonnance d'administration générale du G.G. relative à la protection des animaux vivant à l'état sauvage du 30 juin1909 (*B.O.*, 1909, pp. 240-241).

[1109] *B.O.*, 1910, pp. 646-652.

[1110] Les décrets du 25/07/1889 sur la chasse à l'éléphant, du 29/04/1901 et du 27/07/1905 sur la protection des animaux vivant à l'état sauvage .

[1111] Il faut remarquer que cette Convention ne reçut jamais de la part de l'Etat Indépendant, la ratification expressément prévue comme condition de son entrée en vigueur au Congo. Une discussion au Conseil Colonial fit ressortir la conclusion que son gouvernement manifestait la volonté de son application par le décret du 29/04/1901qui s'en inspirait directement. Suite à la reprise de l'Etat par la Belgique, la nation n'y était pas liée diplomatiquement mais moralement, en s'appuyant, par souci de continuité, sur le choix de l'Etat Indépendant et sur l'engagement des autres Etats signataires de la Convention qui la mirent en vigueur dans leur législation (« Rapport du Conseil Colonial sur le projet de décret réglant les droits de chasse et de pêche », *B.O.*, 1910, pp. 638-639).

[1112] Cette vision correspondait aux idées générales défendues par la politique « conservationniste » telle qu'elle se développa d'abord aux Etats-Unis à la fin du 19ème siècle et du début du 20ème par des théoriciens comme Gilford Pinchot, puis se développera en Europe à partir de la décennie 1910. Ce chapitre sera abordé dans ce Livre II de la thèse, p. 430.

Outil pragmatique, il vise surtout à freiner les abus liés au développement du commerce de viande de chasse dans les régions à forte densité de main-d'œuvre et d'infrastructure coloniale, comme au Katanga, par exemple, par l'octroi limité et contrôlé de permis de chasse dans celles où les populations, Européens et autochtones confondus, ne disposent que de la chasse pour se fournir en viande car les boucheries sont inexistantes. Leplae pose aussi la question fondamentale de la séparation entre les animaux sauvages et les animaux domestiques dans des zones bien circonscrites pour éviter tout danger de contamination du bétail par le gibier, accusé alors d'être un vecteur important de maladie, comme la peste bovine. Les animaux sauvages auraient ainsi leur place dans des réserves de chasse, créées dans des objectifs scientifiques tandis que le bétail domestique, nouvelle richesse coloniale, se répartirait dans les zones destinées à cet usage. Il importe également de respecter mais de réglementer les droits coutumiers de chasse et de pêche, dans un but de contrôle et de gestion des pratiques[1113].

Le décret innove en édictant des principes généraux et de nouvelles règles : l'autorisation de chasse, dans l'ensemble de la colonie, aux personnes, Blancs et Noirs, munies seulement d'une autorisation administrative, délivré par le gouvernement de la colonie -auparavant, cette autorisation administrative n'était valable que la chasse à l'éléphant, conformément au décret du 27 juillet 1889; la liberté de pêche sur tout le territoire, sauf sur les propriétés privées et domaines de l'Etat ; l'interdiction de chasse sur les propriétés privées ; l'autorisation collective, écrite et gratuite de chasse pour but de subsistance auprès les groupements autochtones sur les terres leur étant attribuées et sur terres et forêts domaniales[1114] ; le maintien de la chasse en état de légitime défense ; le maintien de la chasse aux animaux nuisibles, notamment en favorisant leur destruction au moyen de primes ; le maintien de l'interdiction de commerce des animaux sauvages, leurs dépouilles et leurs œufs, dont la chasse est illicite. Le décret donne au gouvernement général de la Colonie, par contre, un large pouvoir réglementaire qui lui laisse la possibilité d'interpréter la législation en fonction des impératifs locaux et de situations régionales particulières - catégories d'animaux protégés, mode de chasse, forme et conditions d'autorisation de chasse, taxes à payer - par voie d'ordonnances. Tel est le cas des réserves de chasse qui sont créées et délimitées par ordonnances du gouverneur général, afin de faciliter la suppression et le déplacement de celles-ci, suivant les mesures spéciales qu'exige la protection de la faune. Ces ordonnances peuvent également déterminer les catégories d'animaux exclues de la prohibition, ordonner la fermeture de la chasse dans une région et pendant une période de temps déterminée ou interdire les pièges et engins de chasse.

[1113] AA/PPA, liasse 3507, farde 445 : note sur le décret du 26 juillet 1910, s.l.n.d.

[1114] Le régime des droits des autochtones fut réglé par l'article 6 du décret du 03/06/1906 qui consacrait le droit de chasse des collectivités indigènes sur les terres qui leur étaient attribuées et sur les terres et forêts domaniales mais ne précisait pas l'exercice de ce droit.

C'est ainsi que diverses ordonnances du gouverneur général Théophile Wahis (1844-1921)[1115] vont mettre à exécution les clauses du décret en précisant les dispositions pratiques et en modifiant certains articles[1116]. L'ordonnance du 12 octobre 1910[1117] met à exécution les articles du décret en distinguant les animaux totalement, partiellement ou non protégés en fonction d'une délimitation des droits que confèrent sur le gibier l'autorisation individuelle de chasse, l'autorisation collective de chasse, le permis de chasse à 1500 fr, à 200 fr et à 50 fr. Elle renforce également la protection de certaines espèces, comme l'éléphant – tous sexes confondus - dont sa chasse est totalement proscrite sauf sous couvert de l'autorisation individuelle et du permis de chasse de 1500 fr autorisant l'abattage de deux spécimens mâles adultes porteurs de défenses d'un poids supérieur à 10 kilos. D'autres espèces, le rhinocéros blanc, le petit hippopotame du Liberia, la girafe, le gorille et le chimpanzé sont également absolument protégés. De même, toute une série d'animaux, qui ne pouvaient auparavant être chassés qu'en nombre restreint, conformément au décret de 1901 - singes à fourrures, élans, ibex, chevrotains, fourmiliers, certains félins, chacals, faux-loups, autruches, marabouts, aigrettes et dugongs - deviennent totalement protégées, sauf avec l'octroi du permis de chasse de 1500 Bef.

Dans le domaine de la chasse dans un but de récoltes scientifiques, l'ordonnance du gouverneur général datée du 12 octobre 1910 instaure un permis individuel spécial à cet effet. Elle est complétée par celle du 15 juin 1911[1118], créant un permis collectif spécial gratuit, délivré par le gouverneur général aux autorités investies d'un commandement territorial ou militaire ou aux chefs de missions religieuses ou scientifiques et donnant le droit de chasser ou de faire chasser, dans un but d'alimentation, les animaux précisé par le permis et leur nombre. Cette dernière est modifiée par l'ordonnance du 16 juin 1911, introduisant le droit d'annuler ces permis lorsque la collectivité ou l'individu violent les dispositions des décrets et règlements sur la chasse[1119].

[1115] Diplômé de l'Ecole militaire et de guerre (1861, 1870), il est sous-lieutenant à la légion belgo-mexicaine au service de Charlotte de Belgique, l'épouse de Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique (1864-1866), puis devient l'aide de camp du colonel Van der Smissen (1875). Il occupe ensuite le poste de secrétaire général du département de l'Intérieur de l'EIC (1890) puis de gouverneur général à Boma (1891-1906). Il devient gouverneur général du Congo (1908-1912) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 115).

[1116] Elle supprimait notamment l'autorisation collective de chasse à l'éléphant pour les collectivités autochtones contre une déclaration d'autorisation individuelle de chasse. Elle instaurait, par contre, les permis individuels spéciaux, délivrés dans un but scientifique ou dans un intérêt supérieur d'administration ainsi qu'une autorisation de chasse incessible ainsi que le droit des chasseurs autochtones à utiliser les armes à feu, sauf fusils à silex, ainsi que les armes traditionnelles prohibées, mais tout en pouvant être annulée par le fonctionnaire étatique pour viol des dispositions en vigueur et suivie de servitudes pénales.

[1117] *BO.*, 1910, pp. 1048-1065.

[1118] *B.O.*, 1911, pp. 725-727.

[1119] *B.O.*, 1912, pp. 727-730.

Suite à ces modifications, l'ordonnance du 6 décembre 1912 du nouveau gouverneur général Félix Fuchs (1858-1928)[1120] remanie et simplifie la législation sur la chasse, la distinction entre les diverses autorisations et permis de chasse et abroge, une fois encore, toutes les ordonnances précédentes à ce sujet[1121]. Elle renforce aussi la protection du rhinocéros blanc et l'éland de Derby, classés parmi les espèces mentionnées aux tableaux I et II de l'ordonnance du 6 décembre 1912, par l'ordonnance du 1er mars 1917, modifiant la précédente[1122].

Fuchs prend d'autres mesures pour remédier, selon lui, à la précipitation de l'ordonnance du 12 octobre 1910, qui interdisait notamment l'abattage d'éléphants mâles porteurs de défenses d'un poids inférieur à 10 kg. La nouvelle ordonnance autorise, au contraire, l'abattage d'éléphants mâles porteurs de défenses d'un poids supérieur à 2 kg, dans tout le territoire congolais[1123], à l'exception du Katanga où l'interdiction porte sur 5 kg en 1913[1124], puis 2 kg en 1915, suivant les règlements des autres provinces[1125]. Cette disposition constitue un retour en arrière au niveau de la protection de l'espèce. Ce que Fuchs qualifie d'ordonnance « *précipitée* » de Wahis était en réalité une mesure plus tempérée pour freiner les abattages d'éléphants non adultes. Le poids des défenses donne une estimation de l'âge des éléphants. Un éléphant mâle est adulte lorsque ses défenses pèsent plus de 10 kg. Le fait de permettre la chasse aux éléphants porteurs de défenses de plus de 2 kg signifie donc que la mesure autorise la chasse aux éléphanteaux.

Des ordonnances particulières répondent aussi aux disparités régionales. C'est ainsi que la province du Katanga, lié à son statut spécial de vice-gouvernorat général depuis 1910, va disposer d'une législation propre. L'ordonnance du 11 septembre 1913 tente de constituer un frein à l'importante demande en gibier pour nourrir la main-d'œuvre industrielle en mettant sur pied des instruments de contrôle à l'égard d'un nombre considérable d'aventuriers de toutes nationalités, attirés par les richesses minières de la région et les nombreuses possibilités d'y établir des commerces. Parmi ceux-ci se trouve une fraction

---

1120 Docteur en droit de l'Université de Bruxelles, il est directeur de la justice, puis membre du conseil exécutif assistant le gouverneur général à Boma (1888-1889) ; commissaire royal chargé de la délimitation des frontières de l'Etat et des possessions portugaises et chargé de la direction des affaires durant les absences du gouverneur général Wahis (1889-1892) ; inspecteur d'Etat et adjoint de Wahis, il est chargé d'une mission d'étude au Maymbe (1892-1895), puis président du tribunal d'Appel et gouverneur général intérimaire (1897-1899, 1902-1904). Il est nommé gouverneur général du Congo Belge (1912-1915) (P. VAN SCHUYLENBERGH, op. cit., p. 32).

1121 Ordonnances des 12/10/1910, 15/06/1911, 16/06/1911, 27/04/1912.

1122 *B.O.*, 1917, p. 66.

1123 Ordonnance du 27/04/1912 : modification du décret précipité du 21/04/1910 et de son ordonnance d'exécution du 12/10/1912 : interdiction de chasser l'éléphant ayant des pointes pesant chacune moins de 2 kg (au lieu de 10 kg) et autorisation d'abattage de ceux d'au moins 2 kg (au lieu de 10 kg), à l'exception des femelles (*B.O.*, 1912, pp. 1130-1131).

1124 Interdiction de chasser l'éléphant ayant des pointes pesant chacune moins de 5 kg au Katanga (art. 14 de l'ordonnance du 11/09/1913 (*B.O.*, 1913, pp. 1149-1164).

1125 Ordonnance du 20/03/1915 (*B.O.*, 1915, pp. 322-323).

importante de la colonie portugaise, récrutée parmi des évadés et d'anciens déportés de droit commun[1126]. Cette ordonnance, en établissant une distinction entre divers permis de chasse individuels pour les Européens, encadre de façon plus stricte les diverses activités procurées par la chasse et permet, en théorie, leur meilleur contrôle. Cette mesure prouve aussi que le phénomène de la chasse au Katanga y représente une activité importante et une source de revenus non négligeables. Les permis distinguent ainsi celui de « *débitant* », autorisant la chasse aux animaux communs en vue du commerce de la viande, d'« *entrepreneur* », accordé aux personnes ou sociétés industrielles ou commerciales et autorisant à chasser les animaux communs pour nourrir son personnel blanc et noir, de « *voyageur* », taxé à 100 fr et autorisant à chasser les animaux communs pour se nourrir et nourrir sa caravane, de « *chasse aux oiseaux* », taxé à 25 fr, permettant la chasse d'oiseaux non protégés, de « *résident* », taxé à 50 fr autorisant la chasse aux animaux et oiseaux communs dans les limites de son district, de « *non-résident* », taxé à 500 fr permettant la chasse des animaux communs et des oiseaux et, finalement, le permis général taxé à 1500 fr et qui donne l'autorisation de tuer 2 éléphants, outre les diverses autres espèces communes[1127].

c) Situation 1919 - 1930

Durant cette période, la dernière ordonnance de Fuchs du 27 avril 1912 reste d'application, les années de guerre n'ayant pas permis de modification en ce domaine. Cette législation rétrograde sur le plan de la protection des espèces animales, en particulier l'éléphant, va provoquer un véritable désastre puisqu'elle permet d'abattage d'un nombre indéterminé d'éléphants, même parmi les jeunes, alors qu'auparavant, et dans les colonies anglaises, le nombre était déterminé à deux individus par an et moyennant une taxe élévée de 5000 à 8000fr. Cette situation entraîne la venue de nombreux chasseurs étrangers au Congo, surtout les Britanniques qui « *ont soigneusement étudié notre législtaion sur la chasse et saisi l'utilisation qui peut être faite pour abattre, presque sans bourse délier, un gibier rigoureusement protégé dans leurs colonies* »[1128]. Elle ouvre également la porte à la fraude aux permis de chasse car de nombreux chasseurs européens vont prendre simultanément ou successivement plusieurs permis valables dans des districts différents et les renouveler dans une même année. En outre, la faculté laissée aux autochtones d'utiliser des fusils à piston va entraîner l'abattage annuel d'un nombre élevé d'éléphants.

La situation des années Vingt est comparable, sur le plan de la chasse sportive européenne à la situation de l'avant-guerre, mais se développe plus

---

[1126] MRAC/Hist : Archives Félix Fuchs, RG 769/898, boîte 21 : lettre de Fuchs au min. Col., Boma, 17/12/1911.
[1127] *B.O.*, 1913, pp. 1149-1164.
[1128] AA/PPA (Chasse et Pêche), liasse 3507, dossier 445-449 : min. Col. Arnold au GG, Bruxelles, 30/04/1924.

systématiquement et avec de nouvelles techniques de chasse et d'armement, chasses de nuit, à la lampe, au moyen de transports motorisés. S'observe également une demande accrue pour des expéditions qui lient chasse au fusil, photographie et cinématographie. Nous renvoyons le lecteur aux liens unissant de manière subtile chasse et photographie, comme déjà mentionné dans le Livre Ier de cette thèse[1129], mais également à la manière dont les deux procédés vont s'épauler mutuellement dans un objectif complexe réunissant à la fois l'appropriation de l'animal par l'homme chasseur-photographe, sa ré-incarnation dans le document visuel et son exhibition normative à des fins scientifiques, éducatives ou d'héroïcisation. La photographie d'animaux protégés n'est soumise à aucune réglementation, pour autant qu'elle n'est pas accompagnée de faits illicites de chasse, et cela même dans les réserves de chasse, à l'exclusion du futur Parc National Albert où l'entrée sera interdite, sauf avec permis de circulation demandé aux autorités locales.

Durant la décennie, les chasses pratiquées par des étrangers continuent à s'opérer essentiellement dans le nord-est de la colonie. Citons les expéditions internationales de chasse du prince Guillaume de Suède (1920-1921), des Britanniques Charles Ross (1921) et Alfred Sharpe (1921), du Capitaine C. Brocklenhurst (1920), des Américains Putnam (1925), Geroges Eastman (1927), Rockfeller et Murphy (1928), Bernard O'Toole (1928), FG Carnochan et Geo Russel (1928). Le ministère des Colonies mentionne également l'organisation plus ou moins illicite d'un trafic d'ivoire par des colons et chasseurs professionnels originaires des territoires britanniques adjacents, tel que le baron Bror von Blixen, suédois vivant au Kenya (1929) ainsi que l'émergence de colons-chasseurs d'origine étrangère établis au Congo, tel que Alexander Barns qui chasse pour le compte de missions zoologiques étangères, comme celle de B. Heller et Collins.

Il est particulièrement intéressant de montrer, en dehors des faits de chasse dans la région orientale, les réponses de l'état colonial pour résoudre cette problématique et les divergences d'opinions entre le gouvernement de la colonie et le ministère des Colonies. Les abus de chasse commis dans les districts frontières attirent l'attention du commissaire général de la Province Orientale, Adolphe de Meulemeester (1870-1944) qui réagit en donnant des instructions formelles d'application plus rigoureuse des réglements sur l'immigration et l'immatriculation dans les districts du Kivu et de l'Ituri, ne permettant aucune faveur, sans avoir reçu instructions du gouverneur général à Léopoldville, même pour les personnes munies de recommandations de Bruxelles[1130]. Selon lui, en effet, les chasseurs incriminés sont des colons ou des désoeuvrés des colonies voisines, souvent protégés et appuyés politiquement qui savent qu'en échappant aux poursuites judiciaires en passant la frontière, ils

[1129] Voir p. 142.
[1130] AA/PPA, liasse 3507, dossier 445-449 : copie lettre de A. de Meulemeester au commissaire district Haut-Uele, Stanleyville, 17/07/1924.

évitent tous recours à leur encontre. Devant cette initiative coloniale, le ministère des Colonies adopte une attitude plus nuancée, craignant que cette position trop tranchés n'attire de nouvelles difficultés et estimant que « *ce n'est pas de cette façon que le Gouvernement Colonial doit combattre l'influence anglaise dans cette partie de la colonie* »[1131]. Pour Bruxelles, la réponse au problème doit venir d'une occupation politique solide de la région et de l'établissement de colons et commerçants belges.

Le cas provoqué par l'Américain Alexander Barns est un exemple concret de la lutte d'influence entre la métropole et sa colonie. Colon à Likati, ancien « chasseur d'ivoire », connu comme conférencier et publiciste, Alexander Barns (1881-1930)[1132] fait don en 1920 d'une collection de papillons au Musée du Congo, en échange de laquelle il reçoit un permis administratif de chasse gratuit de la part du ministère des Colonies, lui permettant d'abattre, en dehors des animaux dont la chasse est autorisée, deux spécimens d'epèces protégées et quatre éléphants dont l'ivoire lui est laissé. Dans un article de Barns rédigé pour le *Journal of African Society* sous le titre « *A Trans-African Expedition* » et transmis par le baron Cartier de Marchienne, ambassadeur plénipotentiaire belge à Washington au ministère des Affaires Etrangères, celui-ci laisse volontiers entendre que le Congo constitue un paradis pour les chasseurs et que les animaux féroces, sauvages ou rares, y pullulent[1133]. En 1923, chargé de récolter des spécimens zoologiques pour l'expédition américaine de Heller et Collins, il reçoit l'autorisation de Bruxelles de tuer deux gorilles alors que l'espèce est totalement protégée. L'Administration justifie cette décision exceptionnelle par le fait qu'un refus trop net « *pourrait nous aliéner un étranger qui s'est acquis certaine influence et beaucoup de relations dans les milieux scientifiques anglo-saxons et qui, jusqu'à présent, s'était montré toujours très favorable à l'égard du gouvernement du Congo Belge* »[1134]. De même, lorsqu'il est poursuivi par la justice coloniale pour cause de rixe avec la chefferie Mwandula, le ministère des Colonie, par l'intermédiaire du directeur général Halewyck, choisit une fois encore la prudence diplomatique pour ne pas provoquer une campagne de propagande anti-congolaise :

> « *L'affluence des Anglo-Saxons dans la Colonie n'est que trop grande. Les voyageurs et chasseurs anglo-saxons qui parcourent la Province Orientale absorbent inutilement la*

[1131] AA/AE, liasse 335, dossier 495 : note 2ème DG à 8ème DG, Bruxelles, 09/09/1924.

[1132] Agent de plantation au Nyassaland, il s'établit ensuite comme colon au Tanganyika Territory où il s'occupe de culture et d'élevage. Il entreprend avec son épouse un voyage d'étude au Congo oriental à la recherche des gorilles de montagne puis redescend le fleuve vers Matadi et rejoint l'Angleterre (1919). Il y consacre deux récits de voyage, *The Wonderland of the Eastern Congo, the region of the Snow-crowned Volacanoes, the Pigmees, the Giant Gorilla and the Okapi* (Londres et New York, 1922) et *Across the Great Craterland of the Congo* (Londres, 1923). Il rédige encore ensuite plusieurs ouvrages littéraires : *Tales of the Ivory Trade* (Londres, 1923), *An African Eldorado, the Belgian Congo* (Londres, 1926) et *Angola Sketches* (Londres, 1928) (G.D. PERIER – J.M. JADOT, notice biographique, *B.C.B.*, t. III, IRCB, Bruxelles, 1952, col. 31-32).

[1133] AA/AE, liasse 335, dossier 495 : Cartier de Marchienne à Vandervelde, Min. AE, Washington, 08/01/1926.

[1134] AA/AE, liasse 335, dossier 495 : note du DG Halewyck pour le cabinet du ministre, Bruxelles, 15/12/1924.

main-d'œuvre de la contrée, raréfient les vivres des populations indigènes et soustraient de leurs devoirs professionnels nos rares fonctionnaires. Les voyages seront moins nuisibles quand ces contrées seront mieux développées, plus occupées et que les voies de communication seront plus nombreuses »[1135].

Toutefois, le ministère des Colonies applique les autorisations ou les refus au cas par cas. Certaines demandes sont refusées pour raison d'ambitions privées et non scientifiques, comme le colonel Murray en 1923 qui demande d'abattre deux gorilles[1136] ou après avoir acquis la certitude que les moyens et les buts de chasses ne sont déontologiquement pas acceptables, comme le prouve le refus de la demande de Henry Snow qui, d'après les informations de la société américaine *Permanent Wild Life Protection Fund*, avait eu auparavant recours à des procédés cruels envers les animaux dans d'autres colonies pour des scènes de chasses cinématographiques[1137]. D"autres autorisations sont, par contre, accordées aux missions dont le but scientifique ne fait aucun doute et commanditées par des intitutions internationales de renom : Guy Babault est autorisé à abattre un gorille en dehors des réserves pour le compte du Museum d'Histoire Naturelle de Paris (1927), le marquis Saverio Patrizi pour le Musée de Gênes (1926)[1138], les américains Rockfeller er Murphy, autorisés à chasser des oiseaux protégés des montagnes du Kivu, pour le compte de l'American Museum of Natural History de New York (1928), le docteur américain Bernard O'Toole, autorisé à capturé deux gorilles vivants des monts Mfumbiro, dans le Parc National Albert érigé en 1925 dans la région, pour le compte de la Maryland Academie of Science (1928), ou encore le prince Léon Sapieha qui abat un gorille pour le Musée Zoologique de l'Etat à Varsovie (1928)[1139].

Ces quelques exemples nous permettent de dégager une double problématique engendrée par le phénomène de la chasse internationale dans la Province Orientale durant les Années Vingt. D'une part, d'une manière similaire à l'Uele dans la décennie 1910, l'organisation de missions scientifiques et de chasse affaiblissent la région en y prélèvant une main-d'œuvre locale, des vivres et sa faune, cette dernière servant de matériau scientifique mais également de matière à consommation et aux exploits sportifs. D'autre part, nous voyons apparaître le besoin de développer des domaines nouveaux dans cette province, encore relativement peu peuplée par le colonat européen et peu organisée. Le ministère des Colonies n'est pas insensible à envisager et à encourager la manne financière qu'apporterait un tourisme étranger à l'essor économique et social de la région, préférant ainsi sacrifier le particulier au profit d'un mieux-être général. En outre, il se montrait attentif à éviter une campagne de propagande se développe à l'époque contre la colonisation du Congo par la Belgique et qui est

---

1135 AA/AE, liasse 335, dossier 495 : idem.
1136 AA/PPA, liasse 3507, dossier 445-449 : note 2ème DG à 8ème DG, Bruxelles, 05/101/923.
1137 AA/PPA, liasse 3507, dossier 445-449 : note Secrétaire général Arnold au GG, Bruxelles, 03/12/1923.
1138 AA/PPA, liasse 3507, dossier 445-449 : Secrétaire général au ministre AE, Bruxelles, 24/03/1927.
1139 AA/AE, liasse 336, dossier 497 : dossiers personnels à ces noms.

indirectement liée à un mouvement de spéculation britannique et américaine sur les minerais, le pétrole et l'or congolais en particulier[1140].

4. 2. Le Musée du Congo Belge et le ministère des Colonies

Après avoir observé les recours envisagés par la Colonie pour freiner les récoltes zoologiques par des procédés de chasse souvent peu scrupuleux, nous allons voir que les relations entretenues entre le Musée du Congo Belge, qui avait intérêt à favoriser ce phénomène, et son ministre de tutelle sont souvent ambiguës et ne suivent pas forcément une ligne claire et consensuelle. Comme nous l'avons vu précédemment, de nombeux étrangers se rendant au Congo pour y chasser ou former des collections réclament directement ou par voie diplomatique des autorisations spéciales au ministère des Colonies. Avant 1920, en règle générale, aucune de ces demandes n'est transmise pour avis au Musée et si celui-ci est impliqué, d'une manière ou d'une autre, il ignore les suites accordées par l'administration coloniale. Dans certains cas, la direction générale de l'Agriculture, qui a cette matière sous sa responsabilité, demande l'envoi de double des récoltes à Tervueren, mais sans en aviser le musée et sans qu'aucune relation entre le Musée et le voyageur ne soit établie pour déterminer les collections à réunir. Le Musée va manquer de la sorte plusieurs occasions intéressantes tandis qu'il réceptionne parfois des doubles insignifiants et va critiquer l'attitude inconsistante du ministère qui, selon les cas, accorde de larges autorisations de chasse à des particuliers se recommandant de musées avec lesquels ils ont établi, en réalité, de simples relations de marchands à acheteurs et freine d'autre voyageurs intéressants, opérant parfois pour des musées de premier ordre. Le Musée est donc contraint à obtenir des doubles par les relations personnelles qu'il entretient avec l'extérieur.

La Première Guerre mondiale a de lourdes répercussions sur le Musée et sur la pratique de récoltes au Congo. Sa politique financière d'achat de collections se voit lourdement grevée par le remboursement des adjudications réalisées par le gouvernement sur ses installations. En outre, la crise qui suit la guerre vient tarir la source des récoltes dans toutes disciplines, mettant un frein au développement de l'institution. Dans la colonie, les collections authentiques se raréfient au profit de créations industrielles et d'erzats. Tel est notamment le cas pour les objets ethnographiques, confrontés à l'apparition sur le marché international de marchandises fabriquées uniquement pour l'exportation, confronté la hausse de prix des objets d'art africain[1141]. Sur le plan

---

[1140] Notamment de la part de D. Strickland, dans son ouvrage *Throught the Belgian Congo* (London, Hurst & Blackett, 1926) mais aussi de Markham à la recherche de mines d'or à Kilo-Moto et de M. Moffat, de Burge, à la recherche de pétrole en Ubangi, du chimiste Dolgos et des Etats-Unis à la recherche d'or.

[1141] Volonté de G.-D. Périer, défenseur de la (re)connaissance de l'art nègre, d'organiser un commerce d'objets authentiques au profit des artisans congolais, en constituant une réserve de productions d'art

international, des musées étrangers et des amateurs fortunés organisent de coûteuses et fructueuses expéditions de récoltes sevrant le Musée de types congolais particuliers. Tel est le cas, nous l'avons vu, de l'expédition Lang-Chapin qui coûte plus de deux millions de francs belges de l'époque et gratifie les Etats-Unis de plusieurs tonnes de collections d'un prix inestimable. En 1923 (?), le représentant d'un musée américain raffle au prix fort des collections congolaises en vente à Bruxelles.

Les relations entre le ministère des Colonies et le Musée du Congo Belge vont également se modifier dans les années Vingt. Le Musée est progressivement perçu comme un interlocuteur valable, destinataire officiel de la politique nationale et internationale des récoltes qui s'opèrent dans la colonie. Ce changement d'attitude est à mettre en relation avec la pression sans cesse exercée par Alphonse de Haulleville et Henri Schouteden, alors conservateur de la Section de Zoologie. Dès 1920, ce dernier demande que le ministère s'aligne sur la pratique française où aucune autorisation spéciale de récoltes n'était accordée par le gouvernement des Colonies sans l'accord du *Muséum d'Histoire naturelle* de Paris.

A partir de cette période, ce principe est adopté en Belgique, accordant au Musée la décision finale, en tenant compte de la valeur scientifique du solliciteur et ses garanties offertes ainsi que la préséance du Musée dans le don d'office de la part de toutes missions étrangères au Congo, des doubles de leurs récoltes. De son côté, l'administration coloniale de Bruxelles (DG 2) adopte la règle selon laquelle elle n'accorderait plus de facilités spéciales de chasse aux fonctionnaires coloniaux récoltant des spécimens pour des musées ou institutions étrangères[1142]. Le Musée avait en effet tout avantage à obtenir des collections par cette voie, notamment pour des raisons essentiellement financières. Le coût élevé des frais de transport des collections au Congo, constaté à partir de 1923 pour les expéditions de Christy et de Pilette[1143], par exemple, ainsi que le prix d'achat des munitions pour la chasse et des produits de préparations diminuent les possibilités de récoltes par des particuliers en faveur du Musée. Ces coûts sont alors parfois compensés à titre d'encouragement par l'octroi de permis gratuit de chasse ou l'octroi de subsides de la part du Musée[1144]. Seules des missions plus importantes peuvent donc réaliser des récoltes de grande ampleur et le Musée tente ainsi de tirer parti de cette situation, surtout lorsque celles-ci recouvrent dans des régions encore peu connues dans le domaine zoologique.

---

local, conciliant l'expansion du commerce avec la protection et la conservation des arts et métiers de la colonie (P. VAN SCHUYLENBERGH, *Découverte et vie des arts plastiques*..., op. cit., p. 37).

1142 AA/AE, liasse 334, dossier 493 : Demandes d'autorisation... : Dossier Commandant Arrhénius : note du secrétaire général, DG2, 2ème section, au ministre Affaires Etrangères, Bruxelles, 11/04/1921.

1143 MRAC/Archives du Musée – Missions 1910-1930/F-Z, Collection Hertig : lettre du directeur de Haulleville au min Col, Tervuren, 17/06/1925.

1144 MRAC/Archives du Musée/Da – Sciences naturelles, 1920 : Schouteden à de Haulleville, Tervuren, 05/06/1920.

A partir de 1921 les autorités belges changent également d'attitude à l'égard de la chasse aux espèces rares, suite à la décision du directeur du Département Général Agriculture, Edmond Leplae, de ne plus tolérer, dorénavant, les facilités aux demandeurs étrangers, surtout à l'égard des espèces rares. L'expédition du prince Guillaume de Suède en 1921, dont le fruit de ses chasses allait enrichir le Musée de Stockholm, devait, en principe, en subir les conséquences. Ce dernier obtient un permis de chasse qui ne permet plus l'abattage illimité d'animaux rares contenus dans les réserves de chasse, comme l'éland de Derby ou le rhinocéros blanc[1145]. Dans les faits, pourtant, le ministre des Colonies, à l'encontre de Leplae, encourage le gouverneur général à lâcher du lest sur cette limitation :

> « *Les autorités locales pourraient se montrer assez larges en ce qui concerne le nombre des animaux abattus par le Prince : il n'y a pas d'inconvénient à ce que les chiffres soient légèrement dépassés* »[1146].

Cette divergence de vue démontre l'absence de projet théorique et de politique commune au sein-même du ministère. La question des récoltes relève en effet de la compétence de trois directions générales (DG 7, DG 5 et DG 2), dont les objectifs diffèrent en fonction de leurs attributions respectives. De même, l'attribution des permis de chasse diffère selon les cas ; ainsi en est-il également pour le retrait, dont le cas est témoigné par le colon A. Van de Kerckove qui se voit retirer son permis de chasse par le ministère des Colonies pour son implication dans une grève ; sa suppression pouvait également devenir un levier de contrôle pour lutter contre les « *déprimantes habitudes* » inhérentes à la vie coloniale, alcoolisme, inactivité, relations sexuelles avec femmes africaines, brutalité.

Malgré l'accord de principe entre le Musée et le ministère des Colonies, ce dernier adopte cependant une attitude ambiguë à son égard, appuyant d'une part les encouragements aux récoltes sur le terrain à son profit, freinant d'autre part ses demandes, notamment au niveau des permis de chasse :

> « *Ces demandes devraient être examinées sérieusement. Il ne faut pas que les demandes de permis de chasse se multiplient outre mesure sous le prétexte souvent fallacieux d'alimenter les collections zoologiques du Musée. Les licences de l'espèce accordées sans discernement pourraient inciter d'autres agents de la Colonie de se livrer au plaisir de la chasse, aux frais du Gouvernement, sans grand profit pour le Musée* »[1147] .

Le Musée subit parfois les effets pervers de cette pratique opportuniste, les stimulants offerts par le Musée encourageant parfois des personnalités peu scrupuleuses à engager des voyages de chasse dans la colonie, alors qu'elles

---

[1145] AA/AE, liasse 334, dossier 494 : Demandes d'autorisation... : Dossier Guillaume de Suède : Note du DG Leplae au secrétaire général et 2ème DG, Bruxelles, 14/05/1920.

[1146] AE/Dossier 334, liasse 494 : ibid. : lettre min. Col au GG, Bruxelles, 15/10/1920.

[1147] MRAC/Archives du Musée, Missions 1910-1930/F-Z, Gillet : lettre de de Kervyn, DG7 au directeur du Musée du Congo, s.d. {janvier 1921}.

semblaient offrir au préalable toutes les garanties de confiance. Plusieurs exemples d'abus sont mentionnés dans la correspondance entre le directeur du Musée et le baron Edouard Kervyn (1858-1930), directeur de la 7ème Direction Générale, qui chapeaute la politique de gestion du Musée. Citons le cas d'un prénommé Fahri qui bénéfice d'un permis de chasse pour enrichir les collections du Musée et qui se le voit retirer en 1922 par l'administration coloniale par l' « *abus scandaleux* » de celui-ci en se livrant au commerce de viande de chasse et à la fraude de l'ivoire[1148]. Cet exemple raffermit la conviction de Kervyn de l'extrême sévérité nécessaire dans le choix des collaborateurs du Musée. Tel est également le cas du médecin Paul De Ridder (?-1921), en mission de chasse sportive et scientifique au Congo en 1920 pour le compte du Musée qui subsidie l'achat d'objets ethnographiques sur le terrain et les frais d'envoi d'un grand éléphant mâle. A cet effet, il obtient un permis de chasse étendu et l'autorisation d'abattre plus de cinq éléphants. La distinction entre ses buts personnels et ceux de l'institution n'est pas clairement établie car celui-ci « *ne peut confier au premier venu le soin d'enrichir ses collections si celui-ci est non qualifié pour exécuter un programme bien défini {...} et dont le seul résultat est un massacre d'animaux sans aucune utilité pour la science* »[1149]. Kervyn prône pour une sélection dorénavant plus serrée des récolteurs potentiels et l'établissement d'un contrat entre le Musée et les détenteurs des permis de chasse, avec spécification de leur mission. Celui-ci serait envoyé au Gouverneur Général pour permettre un contrôle plus efficace de leurs actes et une intervention immédiate en cas d'infraction « *car jusqu'ici, les chasseurs se prévalaient de l'autorisation qui leur avait été accordée pour mener une vie indépendante et qui les mettait en quelque sorte au dessus de la loi et qui nuisait au prestige des autorités locales* »[1150].

Un autre exemple révélateur de la complexité de la situation est le celui du chasseur belge André Pilette. Celui-ci organise une première mission de chasse dans la région des Grands Lacs en 1912-1914, en vertu de laquelle le ministère des Colonies lui accorde des libéralités pour les captures et lui obtient des facilités d'accès dans les *Game Reserves* et les *Closed Districts or Provins* des possessions britanniques jouxtant la frontière orientale du Congo. Pour le Musée, l'intérêt de collecter les spécimens de la faune diversifiée de cette région encore peu connue est évident. Fort d'une première expérience concluante, Schouteden appuie en 1919 la préparation d'une nouvelle expédition scientifique de Pilette au Ruanda tout en faisant remarquer le manque d'encouragement de la part du ministère des Colonies à cette entreprise « *éminemment patriotique* », ce qui pourra être « *désavantageusement interprété par des institutions telles que l'American Museum de New York, le National Museum de Washington, etc., qui envoient dans notre colonie des expéditions dont les résultats viendront*

1148 MRAC/Archives du Musée.– Missions 1910-1930/F-Z, Lt Hubert : lettre de Kervyn, DG7 à de Haulleville, 12/01/1922.

1149 AA/AE, liasse 334, dossier 493-494 : Demandes d'autorisation de voyages... : note de Kervyn à la 2ème DG, Bruxelles, 04/01/1920.

1150 MRAC/Archives du Musée – Missions 1910-1930/F-Z, Lt Hubert : ibid.

également enrichir le Musée de Tervuren si celui-ci s'en montre réellement digne ! »[1151]. Pilette reçoit finalement un accord du ministère pour entamer une mission de chasse entre 1920 et 1925 dans le Haut-Uele. Malgré la constitution de récoltes - 179 caisses - de spécimens jusque là inconnus et présentant une valeur inestimable pour la connaissance, Pilette use visiblement de son permis spécial de chasse à but scientifique[1152] pour se constituer une collection personnelle d'ivoire. Il abat ainsi vingt-cinq éléphants, au lieu des cinq autorisés et fait transiter leurs défenses par le Musée dans l'espoir de récupérer à son retour celles qui n'offrent aucun intérêt scientifique pour l'institution. C'était oublier que celles-ci, en vertu du décret du 31 décembre 1925, sont déclarées d'office propriété de l'Etat et vendues par la Société Bunge à Anvers au profit du Trésor Colonial[1153]. Le ministère des Colonies n'hésite pas à qualifier la poltique du tout-venant pratiquée par le Musée qui, sous prétexte d'objectif scientifique, se permet de fermer les yeux sur certains abus :

> « *La 7ème direction ne peut admettre la théorie du Musée qui est aussi celle de M. Pilette suivant laquelle de l'ivoire doit être envoyé au Musée en quantité illimitée pour examen scientifique... Cette théorie comme le démontrent d'ailleurs les faits doit mener à l'abus et au gaspillage des richesses naturelles de la Colonie que nous avons au contraire le devoir de protéger* »[1154].

Offusqué par les critiques émises à l'égard de la politique de l'institution, Schouteden écrit à son directeur :

> « *Notre théorie n'a jamais été 'que de l'ivoire doive être envoyé au Musée en quantité illimitée pour examen scientifique' : ce serait une absurdité !... Le fait de réunir des éléments d'étude relatifs à l'Eléphant n'est pas plus étranger que celui d'en réunir pour tout autre animal ; et tous les auteurs vous diront que l'Eléphant est précisément l'un des animaux dont les races sont les moins connues... Je suis des premiers à réclamer une protection réelle des richesses naturelles de la Colonie, et tout particulièrement de sa Faune ! J'ai moi-même eu l'honneur de transmettre récemment à Monsieur le Ministre copie des vœux émis par le Congrès international pour la Protection de la Nature* »[1155].

Suite à ces échanges de vues, de Haulleville met un frein aux récoltes réalisées par la politique des échanges et souligne que le Musée ne doit accorder son patronage à des étrangers que dans des occasions exceptionnelles. Il répondait également au prix élevé de l'ivoire observé dès 1926 sur le marché, qui stimulait l'abattage d'éléphants sous le couvert d'expéditions scientifiques et le commerce

---

[1151] MRAC/Archives du Musée : Missions 1910-1930/F-Z, Pilette : lettre de Schouteden à de Haulleville, Tervuren, 24/11/1919.

[1152] Autorisation de chasser en tout temps et partout, même dans les réserves de chasse, avec toute espèce d'armes, de tuer et de capturer un nombre illimité de toute espèce d'animaux, sans distinction d'âge et de sexe, à l'exception du grand éléphant de forêt, du petit éléphant du lac Albert, du rhinocéros blanc, de la girafe, du gorille, de l'okapi, de plus de cinq chimpanzés et de plus de deux élands de Derby (A.A./Agri 629 : Mission Pilette).

[1153] MRAC/Archives du Musée – Missions 1910-1930/F-Z, Pilette : correspondance 1926 ; A.A./Agri 629 : Missions : Mission Pilette.

[1154] MRAC/Archives du Musée: ibid. : lettre de Kervyn à de Haulleville, Bruxelles, 12/12/1923.

[1155] Id. : Schouteden à de Haulleville, 14/12/1923.

de leur ivoire. Les informations de l'époque rapportent que Barns a abattu environ cinquante éléphants, équivalent à une demi-tonne d'ivoire qui dut lui procurer de sérieux bénéfices[1156].

A partir de 1928, Schouteden, devenu entretemps directeur de l'institution, réitère son appel auprès du ministère des Colonie pour que le Musée du Congo soit systématiquement appelé à donner son accord pour de telles expéditions. Comme c'était le cas auparavant, la certitude d'obtenir l'appui inconditionnel du ministre des Colonies ne sera pas assurée. Le cas du père Joseph Hutsebaut nous éclaire à ce propos. Devant la demande de Schouteden de nommer ce cas pourtant exemplaire comme « *Chargé de Mission de récoltes zoologiques pour le Musée de Tervueren* » en 1929, Edouard de Jonghe, directeur général de la 2ème Direction Générale, qui avait repris depuis 1929 les établissements scientifiques sous sa compétence, mais qui est également membre de la Commission de surveillance[1157] du Musée, refuse de lui attribuer ce titre car « *ce serait créer un précédent dangereux, dont d'autres collaborateurs pourraient se prévaloir pour obtenir un titre qui leur donnerait certainement de grandes facilités mais qui pourrait aussi devenir une source d'abus* » [1158]. Celui-ci permettait, en effet, l'obtention d'un permis de chasse gratuit et complet, autorisant le tir sur des espèces protégées et l'utilisation des services d'un chasseur autochtone[1159].

[1156] MRAC/Archives du Musée – Mission 1910-1930/F-Z : collection Hertig : lettre de Haulleville au ministre Colonies, Tervuren, 26/03/1926.

[1157] La Commission de surveillance examinait les projets de budget et contrôlait la gestion des collections et surveillait l'exécution des règlements relatifs au Musée ; elle cherchait des mesures pour développer les collections, faisait rapport sur les propositions d'acquisitions ou d'échanges et sur d'autres questions jugées utile par le ministre des Colonies (« Musée du Congo Belge », *Annuaire Officiel*, Ministère des Colonies, Bruxelles, 1930, p. 103).

[1158] MRAC/Archives du Musée – Missions 1931 : lettre de Jonghe, 2ème DG à Schouteden, Bruxelles, 29/11/1930.

[1159] MRAC/Archives du Musée – Missions 1910-1930/F-Z, R.F. Hutsebaut : Schouteden au ministre Col, 08/02/1929.

DEUXIEME PARTIE

Des récoltes scientifiques à la préservation de la faune sauvage : l'exemple du Musée du Congo Belge

Introduction

Après avoir observé les principales caractéristiques du mouvement de récoltes au Congo opéré depuis la Belgique, en particulier depuis l'institution représentative de cette pratique, le Musée du Congo Belge, nous voulons aborder dans cette deuxième partie les divers moyens utilisés par celui-ci pour « préserver » les spécimens fauniques exportés de leur milieu et tenter de dégager les liens qui se sont noués entre cette attitude « préservationniste » et ses trois grandes vocations : les récoltes, l'exhibition et la diffusion des connaissances.

Ces liens sont à placer dans le cadre général de l'internationalisation des récoltes et des recherches sur le terrain en matière zoologique et de la course qui s'engage, comme nous l'avons déjà constaté plus haut, entre les nations colonisatrices à obtenir la primauté des découvertes. Ils concourent parallèlement à développer une émultation à la recherche d'espèces plus variées, géographiquement représentatives des diverses régions occupées et également plus rares et en voir de disparition. La pratique muséale elle-même subit ces phénomènes qui vont se manifester dans sa propension à vouloir devenir un musée scientifique « idéal » à propos des méthodes de classement des collections et de leur présentation dans les salles publiques.

Avant d'aborder les traits de cette transformation interne, il est nécessaire, en guise d'introduction, de situer quelque peu la vocation du Musée dans le contexte européen de l'époque en la matière et qui se développe depuis le deuxième tiers du 19ème siècle, liée à l'émergence d'une mentalité basée sur un impérialisme forgé sur la deuxième révolution industrielle, scientifique et technique et sur un système d'économie capitaliste qui y est associé. La nouvelle mentalité d'un continent au faîte de la civilisation et du progrès, convaincue de sa mission civilisatrice à travers le monde et de garant des savoirs, s'accompagne d'une systématisation des explorations d'outre-mer et des occupations coloniales dirigistes et totales[1160]. La création des musées à la

[1160] La littérature à propos de l'impérialisme est très vaste. Citons, en guise d'exemple les ouvrages de P. DUIGAN et L.H. GANN, *Colonialism in Africa, 1870-1960* (Cambridge-Londres, Cambridge

fin du 19ème siècle a l'ambition d'incorporer leurs témoignages dans le catalogue de l'expansion occidentale[1161].

La création des musées à l'époque s'incrit aussi là mouvance des débats suscités et discutés au niveau national et international autour de la révolution scientifique et sociale induite par les théories de l'évolution de Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829)[1162] (1809)[1163], et surtout de Charles Darwin (1809-1882) (1859)[1164]. Celles-ci posent la question de la sélection naturelle des espèces, et, a fortiori, de l'inévitable extinction des races les plus faibles, autrement dit, des races colonisées, et dont l'alternative proposée est l'acculturation et l'adaptation aux normes et habitudes européennes. Elles entraînent des débats connexes sur la dégénération, la génération et la regénération, spécialement par rapport à l'Afrique[1165]. Le phénomène de l'évolution des espèces se marque aussi dans la taxinomie sur base de laquelle sont observées les ressemblances et différences chez les spécimens issus du vivant et sont établis des liens généalogiques entre toutes les formes de vie. Selon ce principe, les organismes se ressemblent parce qu'ils partagent des caractères hérités d'un ancêtre commun[1166].

De là découle l'intérêt scientifique pour l'origine commune de l'humanité et la mise en valeur des notions de « primitivisme » et de « nature primordiale ». Dans la sphère muséale de la fin du 19ème siècle et le premier tiers du 20ème

---

University Press, 1969-1975), H. BRUNSCHWIG, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français, 1871-1914* (Paris, A. Colin, 1960), M. KORINMANN, *Quand l'Allemagne pensait le monde* (Paris, Fayard, 1992) ; J.-L. MIEGE, *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours* (Paris, SEDES, 1968), J. ILLIFE, *Les Africains. Histoire d'un continent* (op. cit., pp. 267-279), D. HAEDRICK, *The Tools of Empire* (op. cit.).

1161 SCHILDKROUT – A. KEIM, *Scramble...*, op. cit., p. 6; V.Y. MUDIMBE, *The invention of Africa. Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1998; T. RANGER, *The invention of Tradition in Colonial Africa*, in E. HOBSBAWM – T. RANGER (eds), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, pp. 211-262.

1162 Officier d'infanterie sur le front de Westphalie durant la Guerre de Sept Ans, puis quitte l'armée suite à un accident. Il se passionne pour la botanique durant un séjour à Monaco (1764) et entreprend des études de médecine à Paris (1768). Remarqué par Buffon, intendant du Jardin du Roi, il devient correspondant du Jardin. Il publie une *Flore française* (Paris, Imprimerie royale, 1778) où il donne les clés dichotomiques permettant l'identification des plantes, ce qui lui vaut une notoriété immédiate et l'élection à l'Académie des Sciences (1779). Il participe à la création du Muséum national d'Histoire Naturelle (1793) et devient professeur de zoologie des invertébrés. Il invente le terme « biologie » pour désigner la science des êtres vivants. Il publie *Système des animaux sans vertèbres* (1801) où il développe une classification basée sur l'idée de la variabilité des espèces et de la doctrine transformiste et expose dans sa *Philosophie zoologique* (1809) une première théorie de l'évolution organique qui repose sur l'hérédité des caractères acquis et s'oppose à celle des bouleversements universels de Cuvier (notice biographique, *Wikipédia* ; P. CORSI (dir.), *Œuvre et rayonnement de Jean-Baptiste Lamarck*, CNRS-Centre Alexandre Koyré, 2000-2006, http://www.lamarck.cnrs.fr/).

1163 J.-B. de LAMARCK, dans sa *Philosophie zoologique* (Paris, Garnier-Flammarion, 1809), soutenait l'idée de l'hérédité des caractères acquis.

1164 Ch. Darwin reprit les idées de Lamarck tout en les modifiant et en les critiquant. Darwin proposa une présentation de l'évolution par transformation graduelle et proposa pour la première fois le mécanisme de sélection naturelle ; toutefois, il ne remettait pas en cause l'idée de conservation héréditaire des caractères acquis, proposée par son prédécesseur Lamarck.

1165 A. COOMBES, *Reinventing Africa...*, op. cit., p. 41.

1166 J. THEODORIDES – G. PETIT, *Histoire de la Zoologie des origines à* Linné, ..., 1962 ; D. BUICAN, *L'évolution et les theories évolutionnistes*, Masson, 1997 ; LEAKEY, R. – LEWIN, R., *The Sixth Extinction. Patterns of Life and Future of Humankind*, London, Doubleday Dell, 1995.

siècle en particulier, se marque alors profondémment la volonté de préserver, ce que nous nommerons les « témoins-types » essentiels à la compréhension scientifique du monde et à ses leçons éducatives. Ceux-ci vont prioritairement être choisis tant parmi les manifestations sociétales et cuturelles en voie de disparition que parmi les espèces naturelles, zoologiques ou botaniques, appelées à disparaître dans une laps de temps plus ou moins court à cause des interférences de ces environnements culturels et naturels avec la « civilisation » et le « progrès »[1167].

Précisons à présent le sens que nous entendons donner au terme « préservation », appliqué dans l'espace muséal. Selon la terminologie usuellement employée en biologie, le terme implique l'idée d'une protection des espèces sans tenir compte des références aux changements naturels ou des conditions humaines[1168]. Il implique également une absence d'interférence avec des éléments externes qui viendraient perturber l'ordre établi. Cette définition est adaptée avant tout aux situations écologiques, mais peut, à notre sens, par extension, s'appliquer à tout mouvement social, politique, culturel s'articulant autour d'une volonté historique de maintenir intacts des témoignages préservés de toutes influences extérieures. En l'occurrence, tout musée, par essence, développe une pratique de « préservation », que nous pouvons également qualifier de « sanctuarisation », en vertu de deux objectifs essentiels qui y sont poursuivis : la conservation des collections, assortie ou non de recherches scientifiques sur leurs bases et leur présentation didactique au grand public. En tant que dépositaires reconnus des patrimoines culturels et naturels de leurs colonies, les Musées vont renforcer ces ambitions par l'idée sous-jacente de leur rôle de garant historique de leur mémoire. Celle-ci implique, par conséquent, leur tâche essentielle de préserver les reliquats écrits mais aussi matériels de ces univers tels qu'ils étaient avant la colonisation et avant que celle-ci ne les fasse disparaître.

Il faut cependant souligner l'ambiguité de la rhétorique muséale au niveau de la « préservation » des témoins-types. D'une part, le musée légitimise la vocation de conserver et protéger les objets de la culture matérielle comme les spécimens de l'environnement naturel d'une inévitable extinction. D'autre part, il participe à cette extinction en encourageant les pratiques de prélèvements sur place, de manière officielle et parfois soutenue, provoquant la concurrence entre les états-nations et l'ouverture de nouveaux marchés, suscitant une demande accrue.

[1167] Cette analyse de la vocation des musées ethnographiques tournée vers l'idée de primitivisme et de recherche des produits traditionnels et primitifs non contaminés par le « monde moderne » a été étudié à plusieurs reprises par plusieurs sociologues et anthropologues essentiellement : B. JEWSIEWCKI, B., « Le primitivisme, le post-colonialisme, les antiquités « nègres » et la question nationale », in *Cahiers d'Etudes africaines*, 1991, n°121-122, t. 31, pp. 191-213 ; F. DE BOECK, « Beeld, tegenbeeld, evenbeeld. Exotisme, fotografie en antropologie in de (post-)koloniale ontmoeting in Afrika », in J. BAETENS (ed.), *Exotisme*, Cultureel Centrum Leuven – Institut voor Culturele Studies, Leuven, 1997, pp. 9-18; B. WASTIAU, *ExitCongoMuseum*, op. cit., pp. 50-66.

[1168] M. ALLABY, *The Concise Oxford Dictionary of Ecology*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 92.

Nous avons examiné l'encouragement aux prélèvements fauniques sur le terrain dans le chapitre précédent, organisés au Congo à partir de la métropole et demandés surtout par des institutions scientifiques en devenir dont la survie dépendait de leur accroissement continuel. Nous allons à présent aborder l'autre aspect de cette rhétorique et voir quels vont être les instruments servant à légitimer ces prélèvements. L'objectif de cette deuxième partie est de montrer la manière dont un lieu privilégié comme le Musée du Congo Belge, lieu de destination finale de l'appropriation physique sur le terrain des espèces caractéristiques congolaises, va développer dans ses trois vocations muséales (récolter, agencer et montrer, connaître et sensibiliser) une aptitude et une volonté de plus en plus claire et concrète, à devenir un lieu de préservation des ces témoignages exportés. Comment aussi, il va devenir, par l'intermédiaire de diverses personnalités qui y exercent une fonction, le moteur d'un mouvement de sensibilisation et un organe de pression sur les autorités coloniales et les coloniaux en faveur de la protection et de la conservation des espèces animales en voie de disparition.

Chapitre I
Récolter sur place et préserver

Selon nous, le cas du Musée du Congo Belge est exemplaire de cette attitude « préservationniste ». A lui seul, il réunit toutes les conditions permettant cette analyse. Créé à la suite de l'Exposition Internationale et Coloniale de 1897 sur base des récoltes qui avaient été entreprises pour cette ambition, il structure son devenir en stimulant et provoquant des récoltes plus systématiques sur le terrain, afin d'enrichir les connaissances scientifiques de la faune du Congo et pouvoir la présenter à un public qu'il fallait encourager et sensibiliser aux choses coloniales. De même, il concourt à se présenter comme un lien tangible des rapports entretenus entre la métropole et sa colonie. Véritable vitrine du Congo, il supporte les actions nationales et patriotiques dans l'outre-mer, présentant l'idée d'une « Grande Belgique ». Il manifeste également l'importance de montrer les progrès accomplis parmi les populations autochtones, au contact de l'œuvre civilisatrice belge, d'où elles viennent et vers où elles vont, face au progrès inéluctable qui y est induit et qui suppose la perte des pratiques coutumières traditionnelles ou leurs transformations. Bref, le Musée a la charge de conserver des témoignages figés de celles-ci, afin de les inscrire dans la mémoire collective du patrimoine mondial.

Quels sont les liens inhérents entre la première vocation du Musée, celle de la récolte des spécimens et le souci de préserver ceux qui sont particulièrement rares et en voie de disparition ?

Nous allons les aborder de deux manières, d'une part, en évoquant les idées qui président à l'ambition de recueillir les spécimens considérés comme les derniers vestiges d'un passé révolu ou proche de l'être, d'autre part, en présentant la course internationale organisée sur le terrain pour la possession physique et intellectuelle de certaines espèces en particulier, l'okapi, l'éléphant nain, le rhinocéros blanc et les grands singes.

1. Recueillir les vestiges d'une faune en voie de disparition

Le Musée représente un espace concret de l'appropriation physique des spécimens récoltés dans un premier temps sur place, puis physiquement transplantés depuis leur lieu de découverte vers un lieu de conservation, où ils sont observés, décrits, classés, et puis montrés en tant que spécimen-type. Par l'intermédiaire de cette pratique, chaque spécimen faunique passe du statut d'« animal », ayant son rôle à jouer dans la biocénose, au statut d'« objet » inerte et sanctuarisé, témoin d'un temps et d'un espace se situant inversemment hors de ce temps et de cet espace. Cettre instrumentalisation des espèces se réalise par l'intermédiaire de leur naturalisation dans un but d'exposition et de techniques de conservation des peaux et des squelettes dans un but de recherche.

Le Musée du Congo peut s'apparenter à un microcosme de la représentation du Congo en Belgique. Il est à la fois capteur des observations et récoltes sur le terrain, centralisateur des informations scientifiques et diffuseur des connaissances acquises, par le biais de publications ou par le celui des expositions. Les récoltes menées au Congo à destination du *Musée du Congo* s'orientent, dès le départ, vers deux types distincts : les objets de la culture matérielle des populations colonisées (ethnographie) et les spécimens inertes de l'environnement colonisé (sciences naturelles). L'un et l'autre type sont arrachés d'un contexte particulier et réincorporés dans le catalogue de l'expansion occidentale. Les objets deviennent les chaînons du corpus de l'héritage culturel mondial, tandis que les spécimens fauniques, ceux de l'héritage patrimonial mondial. La pratique des récoltes dans ces deux branches du savoir développe une grande similitude d'approche. Recueillir les vestiges d'une faune en voie de disparition et ceux de populations en voie de disparition puise ses racines dans l'évolution de la science anthropologique en Europe. Notre propos n'a pas l'ambition de reprendre les grandes étapes de son développement. Nous renvoyons à la lecture de la thèse brillamment défendue en 2004 par Maarten Couttenier sur l'histoire de l'anthropologie belge entre 1882 et 1925 et qui fait le lien entre l'anthropologie physique, l'ethnographie et

le Musée du Congo, cadre d'étude innovatrice dans le domaine[1169]. L'intérêt de cette thèse, pour ce qui nous occupe, replace les origines lointaines de ce mouvement dans les origines de la modernité et plus précisément, dans l'ambivalence idéologique développée à partir des années 1850, comportant simultanément et parallèrement, d'une part, la croyance dans les potentialités sans frein du progrès scientifique et d'autre part, un sentiment de perte de valeurs d'un monde global entraîné par les avancées rapides de la modernité. Cette ambivalence n'est pas sans lien avec les courants environnementalistes européens et nord-américain dont nous verrons les principales étapes dans le chapitre suivant consacré à ses deux composantes, le courant « préservationniste » et le courant « conservationniste »[1170].

Cette ambivalence créée par la modernité peut aisément s'appliquer au contexte colonial. Attachons-nous à présenter l'idée principale émise par plusieurs personnalités belges et étrangères qui pratiquent des récoltes zoologiques sur le terrain, celle de la confrontation entre un milieu naturel congolais, perdurant pendant des siècles sans modification fondamentale et ce même milieu, en voie de transformation par les interférences externes induites par la colonisation.

Dès les premières années de présence belge en Afrique centrale, les objets ethnographiques, les premiers, sont soumis aux récoltes afin de les sauver d'une disparition certaine. En 1883, le secrétaire-général de l'*Association Internationale Africaines*, Charles Strauch presse Emile Storms de récolter des objets dans la région du lac Tanganyika, sous peine de les voir se modifier ou disparaître sous l'influence de la civilisation :

> « *D'ici à quelques années*, écrivait-il, *ils seront très rares et par cette raison ils auront un grand prix pour les savants qui tenteront d'écrire l'histoire de ces peuplades et l'histoire de leur avènement à la civilisation* »[1171].

Il faut replacer, comme le fait remarquer Couttenier, cette demande dans le courant de l'anthropologie physique et dans le cadre de l'étude des races en Belgique. C'est ainsi que Strauch propose à Storms de collecter également des crânes « nègres ».

Nous retrouvons cette volonté chez Edouard Dupont, dont l'intérêt pour la paléontologie, l'archéologie et l'antropologie s'inscrit dans la volonté de la jeune nation belge de retrouver les traces les plus anciennes de son passé. Entre 1860 et 1890, la Belgique connaît un grand essor dans ces domaines qui coïncident avec la découverte de nombreux ossements fossiles de cétacés et autres mammifères pélagiques par Pierre-Joseph Van Beneden et consorts dans les années 1860, la découverte du gisement d'iguanodons à Bernissart (1887), les

---

[1169] M. COUTTENIER, *Fysieke antropologie, koloniale etnographie en het Museum van Tervuren. Een geschiedenis van de Belgische antropologie (1882-1925)*, doctorale proefschrift, Faculteit Psychologie en Pedagogische Wetenschappen, Dpt Sociale en Culturele Antropologie, K.U.L., Leuven, 2004.

[1170] Voir cette thèse p. 427.

[1171] MRAC/Hist : Papiers Emile Storms, RG 653 : lettre de Strauch à Storms, 20/07/1883.

études sur la préhistoire de l'homme par Edouard Dupont, la découverte de restes humains dans la grotte de Spy (1886). En 1872, Dupont réunit un Congrès d'Anthropologie à Namur. A cette époque, la science biologique se professionnalise et se détache de la classification issue des sciences naturelles et de l'utilitarisme prôné par les sciences appliquées. Un intérêt se manifeste surtout chez les jeunes chercheurs en sciences naturelles pour les controverses évolutionnistes suscitées par Darwin. Il se crée, en effet, une bipolarisation idéologique de la société belge, entre catholiques, adhérant au créationnisme biblique ou au fixisme et les libre-penseurs, suivant plutôt le darwinisme[1172]. Dupont adhère au second courant et se lie d'ailleurs d'amitié avec le géologue Jean-Baptiste d'Omalius d'Halloy (1783-1875)[1173], la « *figure de proue* » de la théorie évolutionniste en Belgique[1174]. Certaines personnalités se regroupent en 1882 pour fonder la *Société d'Anthropologie de Bruxelles*, sous l'initiative du docteur Emile Houzé et qui se tourne principalement vers l'anthropologie physique et l'archéologie. Celle-ci possède sa propre collection qui est alors dirigée par Louis De Pauw (1844-1918), directeur du *Musée zoologique Auguste Lameere* à l'Université Libre de Bruxelles et taxidermiste au Musée d'histoire naturelle sous la direction de Dupont. Le discours scientifique de la Société propose vers trois thématiques africanistes principales : l'isolement géographique du Congo, entraînant un développement indépendant mais resté primitif, en dehors de l'apport d'autres civilisations ; la nécessité de collectionner et de conserver en Europe les traces matérielles de cette Afrique prémoderne ; la distinction entre l'art « pour touriste » et l'art authentique[1175].

Dans ses *Lettres sur le Congo*, l'ouvrage qui résume ses observations de terrain au Congo en 1887, Dupont présente cet isolement géographique du Congo comme la cause de sa fixité mais comme une aubaine pour le savoir occidental de pouvoir étudier une « *natura incognita* » où vivent des populations locales isolées de toute influence externe, possédant un développement propre et adaptant la nature à leurs besoins :

[1172] G. VANPAEMEL, « La révolution darwinienne », in R. HALLEUX et alii, op. cit., p. 263.

[1173] Instruit à Paris où il suit des cours de chimie et zoologie de Cuvier, Haüy et Lamarck et fréquente le Muséum et le Jardin des Plantes (1801), puis à son retour en Belgique, il étudie les terrains du Condroz puis voyage à travers l'empire français et y récoltes de nombreux documents d'après lesquels il publie un *Essai sur la géologie du nord de la France*, ce qui lui vaut une grande notoriété. Il conçoit alors d'étendre ses recherches à l'ensemble de la France en classant les terrains d'après leurs relations d'âge, de composition et d'origine et dresse la première carte géologique de l'Europe occidentale (1904-1913). Il est chargé de plusieurs fonctions administratives (dès 1814) puis est nommé par Guillaume Ier des Pays-Bas gouverneur de la Province de Namur et Conseiller d'Etat (1827). Sa Carte géologique est éditée (1822) (E. GROESSENS, *De d'Omalius d'Halloy à la régionalistaion de la Belgique. Deux cents ans de cartographie géologique*, in Archives Ouvertes, Sciences de l'Homme et de la Société, HAL-SHS-CNRS, pp. 1-3).

[1174] G. VANPAEMEL, « La révolution darwinienne», in R. HALLEUX et alii, op. cit., t. 1, p. 259 : l'auteur nuance l'engagement darwiniste de Omalius d'Halloy en démontrant qu'il se détacha quelque peu de ce courant en biologie, en adoptant la théorie du transformisme appliquée aux races humaines et que les capacités d'adaptation de tous êtres vivants soutenaient « *une preuve de la sagesse et de la bonté de Dieu* » (p. 260).

[1175] M. COUTTENIER, op. cit., pp. 258-261.

« *L'isolement avait donc été, pendant la plus grande partie de leur existence, vraisemblablement le sort essentiel des populations indigènes ; il avait dû avoir pour conséquence un développement propre qui se serait reflété dans leur genre de vie, aussi bien que dans l'adoption de la nature à leurs besoins* »[1176].

Selon lui, l'uniformité et l'immuabilité chronologique du pays offre un laboratoire idéal pour confrontrer les hypothèses évolutionnistes dans le domaine de l'histoire naturelle et de l'ethnographie, comme en témoigne son introduction :

« *Beaucoup de traits généraux étaient à reconnaître dans l'histoire naturelle et dans l'ethnographie de ces contrées. Les grands aspects de la nature, les phénomènes saillants, ceux qui dominent par leur ampleur, leur importance et leurs conséquences, l'état présent comme le passé des indigènes sont toujours, en pays récemment ouvert, un champ de recherches plein d'attrait autant que fécond, et le Congo, plus que tout autre, doit offrir un ensemble de questions considérables à qui essaye d'en pénétrer les caractères et les origines* »[1177].

Son idée dominante d'étudier sur le terrain les composantes particulières d'un Congo isolé se double également d'une autres caractéristique des études ethnographiques à l'époque : la volonté de récolter sur place pour éviter la disparition ou la contagion d'influences externes. Dans la note que Dupont rédige en 1894 suite au rapport du député Houzeau de Lehaie à la Chambre à propos de l'organisation d'un programme pour l'exploration méthodique du territoire de l'Etat Indépendant du Congo[1178], il encourage déjà la constitution d'un musée spécifiquement congolais qui réunirait les récoltes ethnographiques et de sciences naturelles. Le rapport mentionne aussi l'importance des récoltes ethnographiques comme activité d'égale valeur à celles des sciences parce que l' « *on se trouve devant des circonstances qu'on ne peut plus guère retrouver sur le reste du globe : de nombreuses populations, occupant le centre d'un grand continent, sont restées livrées à elles-mêmes jusqu'à nos jours sans subir d'influences extérieures capables de les modifier* »[1179].

Les témoignages matériels et naturels de cette Afrique pré-moderne doivent être récoltés, collectionnés et conservés en Europe dans l'urgence avant la modification ou l'anéntissement de la culture matérielle par l'avancée de la civilisation moderne et son acculturation :

« *L'influence du Blanc se faisant de plus en plus sentir dans cette contrée, et la civilisation y pénétrant à grands pas, les produits de l'industrie propre, les us et les coutumes des indigènes tendent à disparaître ou s'effacer* »[1180].

[1176] E. DUPONT, *Lettre sur le Congo*, op cit., p. IV

[1177] Ibid., Avant-propos, p. II.

[1178] Voir cette thèse, p. 292.

[1179] AGR/Enseignement Public : Fonds n° 673 : Rapport de Dupont, transmis au ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique par Marchal, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale, Bruxelles, 06/02/1894.

[1180] A. COCHETEUX, « Contribution à l'étude de l'anthropologie du Congo », in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, vol. 8, 1889, pp. 75-97 (cité dans M. COUTTENIER, op. cit., p. 259).

Les premières missions de récoltes ethnographiques réalisées pour enrichir les collections du Musée du Congo Belge marquent cette ambition. Dès 1898, après la réaffectation des témoignages présentés à l'*Exposition Internationale et Coloniale* à Tervueren en 1897 en matériaux muséaux définitifs, les premiers efforts se tournent vers l'ethnographie dont il faut réunir des artefacts dans l'urgence à défaut d'être un jour introuvables[1181]. Les collections ethnographiques sont dès lors enrichies par des récoltes d'agents sur place, ainsi que par des achats et des dons de collections dont celle réunie par la *Société pour le commerce et l'industrie du Haut-Congo.* La mission dirigée par Hutereau dans l'Ubangi-Uele de 1911 à 1913 vise à collecter les objets selon les critères de l'anthropologie physique qui confrontent deux courants à l'époque, l'évolutionnisme traditionnel et le diffusionnisme, nouvelle théorie importée surtout d'Allemagne par Leo Frobenius (1873-1938)[1182]. Il importe donc de trouver à la fois des objets caractéristiques à chaque tribu (évolutionnisme) et d'autres portant les signes de l'influence des relations de voisinage (diffusionnisme)[1183]. Hutereau centre surtout son attention sur les artefacts authentiques, déjà peu aisés à découvrir et remplacés par des objets nouveaux, créés par assimilation à l'influence européenne:

> « *Il est également difficile de découvrir le long des routes reliant les postes des indigènes qui n'ont pas modifié leur genre de vie par suite de l'occupation du pays par les Européens* ».

Il collecte ainsi des objets d'influence européenne, de manière à montrer le degré d'assimilation des Congolais mais ceux-ci sont discrédités par Joseph Maes, chef de la Section d'Ethnographie du Musée de Tervueren, qui considère que « *parmi les objets envoyés au dernier envoi plusieurs spécimens étaient incontestablement des objets fabriqués expressément pour Monsieur Hutereau et n'ayant aucun caractère ethnographique sérieux* »[1184].

Lorsque Joseph Maes se rend en voyage de récoltes et d'études au Congo entre 1913 et 1914, il concentre à son tour ses objectifs de recherche sur les sociétés

---

[1181] MRAC/Direction : Archives du Musée O/1 : Th. Masui au secrétaire d'Etat Van Eetveelde, *Rapport sur le Musée du Congo*, E.I.C., septembre 1898.

[1182] Explorateur, anthropologue et aventurier allemand, il réalise une douzaine d'expéditions en Afrique entre 1904 et 1935. Il est un éminent représentant de l'école « historico-culturelle », s'efforçant d'approcher plus souplement qu'auparavant et avec plus d'objectivité les problèmes de développement des sociétés et des cultures. Ses études sont les premières à traiter explicitement de l'activité esthétique en Afrique. Ses récoltes sur le terrain et sa découverte de formes d'art techniquement avancées, l'aident à comprendre la signification des liens entre les objets d'art et les autres objets de la vie courante (outils, armes, ustensiles divers) et développe la théorie du diffusionnisme ou « *Kulturkreise* ». Il est également une autorité en art préhistorique. En 1934, il devient le directeur du Musée ethnographique de Francfort (M. COUTTENIER, *Congo tentoongesteld...*, pp. 210-213; P. VAN SCHUYLENBERGH, « Découverte et vie des arts plastiques du bassin du Congo dans la Belgique des années 1920-1930 », in P. VAN SCHUYLENBERGH – F. MORIMONT, *Rencontres artistiques Belgique-Congo, 1920-1950*, Enquêtes et Documents d'histoire africaine, vol. 12, Centre d'Histoire de l'Afrique, UCL, Louvain-la-Neuve, 1995, p. 3).

[1183] MRAC/Direction : Archives du Musée : N-2 : Mission Hutereau : lettre de Hutereau à de Haulleville, Bruxelles, 11/06/1913.

[1184] M. COUTTENIER, op. cit., p. 462.

précoloniales, traditionnelles qui disparaissent rapidement sous l'influence de la colonisation et de la modernité. Il s'intéresse tout particulièrement aux tribus Wombali, Basakata, Yalima, Batua et Bakuba qui maintiennent un mode de vie et des usages « primitifs » et ont pu maintenir l'Occident à distance en restant de « *vrais sauvages* »[1185]. La récolte d'objets n'en présente que davantage de sens. Ses choix se portent de préférence vers les objets anciens et rares, issus d'une période antérieure aux premiers contacts avec les Européens et vers ceux qui ont disparu, détruits par le système de l'Etat Indépendant et des premières années de la colonie belge. La préservation de ces témoignages d'un monde perdu ou disparu constitue par conséquent une nécessité impérative dont le Musée détient la tâche.

D'autres récolteurs pour le Musée témoignent de cette même fascination pour étudier et recueillir les vestiges culturels et naturels de certaines régions du Congo. Il s'agit de réunir à la fois le « primitif » humain et le « sauvage » naturel. Cuthbert Christy entreprend ses recherches dans la région nord-occidentale congolaise en 1912-1913 et se concentra surtout sur la région forestière de l'Ituri, qui selon lui, représente un « *restant équatorial partiellement isolé de la vaste forêt vierge qui couvrait autrefois le continent* »[1186] et où l'on trouve les derniers survivants humains, les Pygmées, « *descendant des peuplades qui hantaient l'Afrique alors qu'elle n'était toute entière qu'une immense forêt, par certains de ces hôtes, vestiges des êtres préhistoriques dont était peuplée la sylve primitive* »[1187]. Selon lui, cette forêt présente un intérêt primordial car elle est un laboratoire d'études de ses habitants humains et animaux particuliers, pangolin, petit buffle rouge, éléphant pygmée et okapi, pour ne citer que les plus représentatifs, ayant subi une évolution parallèle déterminée par un environnement naturel commun. Ceux-ci représentent donc les témoignages vivants de formes primitives ayant à peine été modifiées au cours du temps :

> « *Il est intéressant que l'histoire de la vie des Pygmées se soit déroulée parallèlement à celle de plusieurs habitants de la forêt, par exemple le buffle, la girafe et l'éléphant. Ces trois-là, graduellement repoussés de la forêt, ont grandi leur taille et se sont spécialisés pour s'adapter à leur nouveau milieu, tandis que le stock originel laissé dans la forêt, ainsi que le petit buffle rouge, l'okapi et l'éléphant de forêt, sont demeurés, comme les Pygmées, sans être modifiés, ou l'étant à peine jusqu'à aujourd'hui* »[1188].

Comme pour de nombreux scientifiques, explorateurs ou chasseurs qui parcourent cette région, il ambitionne de retrouver, étudier et tuer un okapi dans son environnement naturel, un de ces animaux-reliques qui, bien qu'officiellement découvert plus Harry Johnston treize ans auparavant[1189], reste toujours entouré de mystère. Avec l'assistance de pygmées Buti, Christy se vante d'avoir abattu lui-même son premier okapi en 1913 tandis que les

---

1185 Ibid., p. 474.
1186 C. CHRISTY, *La grande chasse au pays des Pygmées*, trad. R. Thevenin, Payot, Paris, 1952, p. 53.
1187 Id., p. 15.
1188 Id., p. 53.
1189 Pour plus de renseignements à ce sujet, voir ce même chapitre, pp. 83-85.

spécimens arrivés en Europe avaient été tués par les populations locales ou des chasseurs africains pour le compte des postes militaires locaux en vue d'une consommation alimentaire. Pour défendre son privilège, il évoque le fait de sa primauté à le traquer, observer ses comportements et en rapporter les peaux, organes et squelette en vue d'études anatomiques[1190].

Christy est également témoin, comme Hutereau et Maes, des transformations provoquées par les interférences avec l'influence extérieure. Chez les Pygmées, il met principalement en cause le phénomène de déforestation de la grande forêt équatoriale qui réduit leurs espaces vitaux et les obligent à se pervertir en participant aux mouvements commerciaux modernes de l'ivoire. Ils acquièrent ainsi le «*goût de la culture*», trouvant «*les flèches à pointes de fer plus utiles que leurs primitives flèches de bois dur*»[1191]. Ses constatations sont toutes encore enduites de notion d'inégalité des races où les Pygmées deviennent des objets d'études scientifiques. Parce qu'ils sont considérés comme des exemples parfaits des caractéristiques de la vie sauvage, ils sont étudiés comme les spécimens zoologiques. Pour preuve, dès qu'ils accèdent à la « culture », ils se pervertissent d'après Christy et perdent leurs caractéristiques propres de sauvagerie. Les études à leur sujet ne se justifient donc plus en dehors de ce cadre précis.

La récolte des derniers vestiges d'une culture et d'un environnement voués à disparaître n'est pas une idée proprement européenne. La mission Lang-Chapin nous démontre que les Etats-Unis possède cette même vision. La mission principale assignée à l'expédition par l'*American Museum of Natural History* dans la région de l'Uele septentrional entre 1909 et 1915 est d'ouvrir l'exploration internationale du territoire congolais à la recherche scientifique américaine. La tâche du Museum participe à ce mouvement impérialiste dans son ambition de devenir le centre de dissémination des connaissances relatives à l'histoire naturelle et aux ressources du Congo. Les documents fournis par l'expédition se veulent être, au point de vue zoologique et botanique, de réelle valeur pour le développement économique futur de cette vaste région d'Afrique[1192]. Cette ouverture du Museum vers les autres continents fut engagée à partir de 1885[1193]. Elle répond à une de ses fonctions éducatives de montrer au public d'autres formes de cultures étrangèrers en voie de disparition

---

[1190] Compte rendu publié dans les *Proceedings of the zoological Society of London*, juillet 1917 (in C. CHRISTY, *op. cit.*, pp. 54-56).

[1191] C. CHISTY, op. cit., p. 43.

[1192] H.F. OSBORN, « Les collections réunies au Congo par l'expédition de l'American Museum of Natural History », *Revue de Zoologie Africaine*, VII-2, 1er octobre 1919, pp. 193-196.

[1193] L'accroissement quantitatif et qualitatif des collections zoologiques du Museum, le développement des publications scientifiques s'y rapportant et la création d'un *Bulletin*, permirent d'asseoir son autorité scientifique et de devenir le permier en son genre dès 1881. Le développement d'une politique de récoltes en « sciences naturelles », zoologie, mais aussi anthropologique, paléontologie, archéologie se dirigea vers l'organisation de diverses expéditions à partir 1885 dans les diverses régions nord-américaines, puis en dehors des limites du continent américain, vers Cuba, les Antilles et le Mexique, avant de s'ouvrir à d'autres régions du globe, Arctique, Pacifique nord, Sibérie, Chine.

« *because the native races and their remains are disappering rapidly before the advance of our civilization* »[1194]. Elle s'inscrit également dans le courant idéologique de la vocation historique des Etats-Unis qui doit progresser vers le Sud et les autres continents afin d'y amener un esprit libéral et une doctrine positiviste[1195]. Il s'agit donc de mener une lutte contre toutes les formes de barbarie, dont la destruction de la nature est l'une d'elles et collecter simultanément tous les témoignages encore possibles sur les hommes, la faune et la flore, développés durant des millénaires et dont l'existence est, ou risque d'être, inhibée par le progrès[1196]. C'est dans cette perspective que Lang et Chapin étudient et collectent les « vestiges » ou les « reliques » de la faune des temps reculés qui se trouvent dans le « *heart of Africa* », un Congo mystérieux, inaccessible et inhospitalier, tel que le présente aux lecteurs américains Cynthia Dickerson, éditrice de la revue de l'institution, *The American Museum Journal*, en octobre 1910 :

> « *The Congo is probably one of the most promising unexplored fields for zoölogical work in the world. There has been every reason to prevent investigation of the region previously. Civilization has ignored the west coast of Africa. The world knows the north, east and south coasts, but mystery has been attached to the whole six thousand miles of the coast on the west where surf continually thunders*"[1197].

Dans ce cas-ci également, la récolte des collections, d'observations et d'enregistements scientifiques complets se justifie d'autant plus par l'urgence temporelle de voir l'extinction complète de lieux, populations et espèces inconnus se produire par la rapide avancée de la civilisation au Congo.

2. La course aux espèces zoologiques rares

L'émergence d'une volonté de préserver certains spécimens de faune s'effectua dans ce mouvement de « *Scramble for scientific specimens* » [1198], de la même manière

---

[1194] F.B., « The development of the American Museum of Natural *History*», in *The American Museum Journal*, vol. II-6, june 1902, p. 53 et pour les étapes qui furent à l'origine et le développement du Museum, voir l'article de L.P. GRATACAP, ibid., vol. I-2, may 1900, p. 20 et svt.

[1195] A. ENDERS, « Theodore Roosevelt explorateur. Positivisme et mythe de la Frontière dans l'expedição científica Roosevelt-Rondon au Mato-Grosso et en Amazonie (1913-1914), in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 85, 1998, n° 318, pp. 83-104.

[1196] En deçà de l'idéologie transcendante, un objectif plus pragmatique consistait en l'appropriation pure et simple des savoirs et des données de terrain. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que le but de ces récoltes avait comme principale ambition l'enrichissement des collections des musées nationaux, condition essentielle pour inciter le public américain à les visiter, et bonne audience voulait dire facilité plus grande à obtenir des subsides, reconnaissance par les pouvoirs publics de sa mission d'éducation, et donc possibilité d'accroissement du potentiel d'accroissement des salles, subsides pour nouvelles recherches. Les Etats-Unis devenaient par conséquent les dépositaires des connaissances mondiales.

[1197] M. C. DICKERSON, « In the heart of Africa. The first published account of the Museum's Congo Expedition », *The American Museum Journal*, X-6, October 1910, p. 147.

[1198] Voir à ce sujet, E. SCHILDKROUT – C. KEIM (eds), *The Scramble for art in Central Africa*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998.

qu'un « *Scramble for art* » s'opère dans diverses régions d'Afrique occupée et au Congo, surtout à partir du tournant du 20ème siècle. Dans cette course aux prélèvements de toutes formes de représentations typiques et particulières de la spécificité africaine, à la fois dans sa culture matérielle et dans son environnement naturel, plantes et animaux, de nombreux musées et institutions scientifiques nationales du monde « occidental », Europe et Etats-Unis d'Amérique confondus, s'engagent, parfois de manière soutenue, à l'envoi de collecteurs à la recherche des nouveautés, raretés ou chaînons manquants, qui aident les scientifiques à comprendre et retracer la ligne d'évolution biologique des espèces. Cette course affirme la concurrence entre les nations colonisatrices sur le plan de la découverte scientifique et de son appropriation nationale, contribuant à développer le prestige que procure la découverte à l'identité et à la fierté nationales.

Les musées deviennent les vitrines les plus visibles de cette course aux découvertes entre nations colonisatrices selon deux ambitions principales, la démonstration de leur emprise, d'une part, la primauté des résultats scientifiques qui se marque à la fois dans la nomenclature taxinomique des espèces et dans leur description par des scientifiques nationaux, d'autre part. Le Musée du Congo belge n'échappe pas à cette règle qui fait également - ou défait - l'assurance d'une réputation et d'une renommée internationale. La possession d'un spécimen unique ou rare devient, dans cette optique, un outil au service de la valorisation de l'identité nationale. La description et la détermination de ce spécimen par des nationaux ajoute un élément à cette valorisation, elle fortifie la recherche scientifique comme élément de dynamisme de la nation.

La concurrence porte également sur la résolution de problèmes scientifiques précis, dont celui soulevés par la distribution géographique des espèces africaines. L'étude des aires de distribution géographique des espèces suit le sillage tracé par la géographie des plantes décrite par Alexander von Humboldt (1769-1859)[1199]. L'étude de la géographie animale est ébauchée par les remarques de Buffon (1707-1788) sur les faunes des deux mondes, telles qu'il la développe dans sa monumentale étude d'*Histoire naturelle.* Celle-ci prend toute son importance grâce aux travaux de l'Anglais Alfred Russel Wallace (1823-1913)[1200], co-inventeur de la théorie de l'évolution avec Darwin, qui contribuent

---

[1199] Ingénieur des Mines de l'Université de Fribourg (1780) et réorganisa les mines du mont Ficht en une école de formation pour mineurs ; il se rend à Paris en 1796 et s'embarqua avec le naturaliste Aimé Bonpland en expédition en Amérique du Sud d'où il ramèna de nombreuses descriptions de minéraux, végétaux et animaux ainsi que des données géographiques et climatiques. Il rédige entre 1804 et 1827 l'ouvrage *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent.* Au service du roi de Prusse (1828) pour lequel il réalise un certain nombre de missions diplomatiques et dirige une expédition géologique dans les régions de l'Oural et de l'Altaï (1829) notice biographique, *Wikipedia*).

[1200] Naturaliste, géographe, anthropologue et biologiste britannique. Il réalise une expédition de récoltes scientifique dans la forêt amazonienne avec Henry W. Bates pour étudier le problème de l'origine des espèces (1848). Il continue ses collectes dans l'archipel Malais et en Indes Orientales et d'après ses observations, développe le concept de la « *Wallace's line* », reconnaissant l'existence de

à fournir une délimitation des grandes écorégions planétaires. Wallace divise le continent africain en deux grandes régions fauniques, la région éthiopienne, comprenant toute l'Afrique jusqu'au 24ème degré Nord et elle-même divisée en sous-régions - Madagascar, l'Afrique du Sud entre le Cap et le 23ème degré Sud, l'Afrique orientale, au nord de la zone précédente jusqu'à la région paléarctique et l'Afrique occidentale, comprenant le bassin du Congo et du Niger et s'arrêtant au Sénégal - et la région paléarctique, de ce 24ème degré Nord jusqu'à la Méditerranée.

Les connaissances progressives sur la faune vont progressivement mieux fixer les distributions naturelles de la faune africaine. Les collectes de données répondent à cette demande. L'absence ou la présence de certaines espèces vont être expliquées par les conditions géographiques du milieu africain divisé en zones forestières et en zones de savane[1201]. D'autres facteurs vont être également pris en compte pour expliquer la diffusion des espèces : les obstacles orographiques ou hydrographiques, la modification de la végétation, l'intervention humaine. Le zoologiste danois M.C. Engell établit un relation directe entre la répartition des espèces et la richesse des plantes tropicales, de même qu'entre la disparition progressive de celles-là au fur et à mesure de la progression de la pénétration coloniale. Pour ce scientifique préoccupé par le problème de la perpétuation des espèces, la destruction complète d'une espèce ne peut se produire que par la perte de la forêt comme abri naturel et par l'utilisation par les autochtones d'armes à feu. Il propose également la constitution de réserve et de zones franches en Afrique ainsi que des tentatives de domestication pour servir efficacement à la conservation de l'espèce.

Une meilleure connaissance des aires de peuplement et des migrations des populations fauniques va faire progresser en parallèle les connaissances relatives à leur diversité mais aussi à leur abondance ou leur diminution. Le modèle africain présente pour les scientifiques de l'époque un cas idéal car les conditions géographiques y sont les plus uniformes, avec une faune peu variée mais largement distribuée. Grâce à la description des espèces et sous-espèces découvertes graduellement, les spécialistes apportent leurs contributions à l'étude de distribution géographique de la faune africaine.

Dès la fondation du *Musée du Congo belge*, sa Commission technique et de surveillance le pousse à développer les « types », c'est-à-dire, le nombre

---

frontières zoogéographiques (1854-1862) et publie notamment *The Geographical Distribution of Animals* (1876). Entretemps, il développe, parallèlement à Darwin, une théorie de l'évolution par sélection naturelle (*On the Law Which has Regulated the Introduction of Species*,1855) présentée conjointement à celle de ce dernier à la Société Linnéenne de Londres (1858). Il publie ses *Contributions to the Theory of Natural Selection* (1870) et est considéré par ses recherches et travaux comme un pionnier dans le champ de la biogeography (notice biographique, *Wikipédia* ; *The Alfred Russel Wallace Page*, http://www.wku.edu/~smithch/index1.htm).

[1201] D'après M.C. Engell, dont les théories furent publiées dans les *Petermanns Mitteilungen* (N°171, repris dans « La distribution géographique de l'éléphant en Afrique », in *Mouvement Géographique*, 25/08/1912, col. 474-475).

d'exemplaires ayant servi à la descritption et à la création de la nomenclature de l'espèce, garant le plus sûr pour mesurer la valeur des collections scientifiques d'un musée. Les récoltes ont pour ambition de recueillir le plus grand nombre de formes nouvelles destinées à devenir des « *Types* » :

> « *Les naturalistes des Musées étrangers sont à l'affût de ces types nouveaux et si nous ne tardons pas à les rechercher, il ne nous restera bientôt plus rien de nouveau* »[1202].

Plusieurs nations s'affrontent sur le terrain congolais pour rassembler un maximum de « types » nouveaux. La région nord-orientale est l'un des lieux de prédilection de ces rivalités. La principale d'entre elles est la concurrence entre 1907 et 1915 en Ubangi-Uele entre les missions Lang-Chapin pour le compte de l' *American Museum of Natural History* de New York, von Mecklenburg pour celui du Musée de Francfort et Hutereau pour celui du *Musée du Congo Belge* à Tervueren. Nous avons abordé dans le chapitre précédent consacré aux récolteurs étrangers, la concurrence internationale dans les régions les plus prisées[1203] et nous ne reviendrons donc plus sur cette question. Nous préférons nous arrêter ici sur la course entre nations pour certaines espèces particulières dont la situation coloniale ne prédit pas un avenir favorable à cause des chasses opérées sur elles et de l'empiètement de leur environnement naturel par des mouvements de population, le développement de l'agriculture, des infrastructures et des industries. Nous prendrons l'exemple de celles dont la découverte récente suscite le plus d'engouement international du fait de leur rareté : le rhinocéros blanc, l'okapi, l'éléphant nain et les grands singes.

2. 1. L'okapi

Le processus de découverte de l'okapi est particulier. Les signes de son existence au Congo se transmettent d'abord par des témoignages circonstanciés qui font état d'informations fournies par les populations autochtones à propos d'un animal singulier, puis par la récolte de pièces anatomiques fragmentaires, de crânes et finalement, de spécimens complets. Sa présence est renseignée dans les sources narratives par l'explorateur russo-allemand Wilhelm Junker (1840-1892)[1204] en 1878-1879 dans ses notes de voyage, *Reisen in Afrika*[1205] publiées en 1891, puis par Henry Morton Stanley lors de son expédition à la

---

[1202] MRAC/Hist : Archives L. Cahen, R2/4 : Commission technique : lettre de Th. Wahis, président et E. De Jonghe, secrétaire au ministre Colonies, Tervuren, 16/05/1911.

[1203] Voir cette thèse, p. 340.

[1204] Médecin allemand né en Russie, il explore le Darfour et le Sobat (1876-1878), puis l'Uele qu'il parcourt en tous sens pour répondre au problème géographique de l'identification de l'Uele avec le Chari (1880-1883), jusqu'à ce que la révolte mahdiste l'oblige à regagner le Nil à Lado où il retrouve Emin Pasha et Casati (1884), puis repart vers Bagamoyo pour retourner au Caïre (1887). Ses notes de voyages constituent une mines de renseignements sur l'histoire de l'Uele dans les années 1880, dont il est le témoin occulaire (P.L. LOTAR, *B.C.B.*, t. I, IRCB, Bruxelles, 1948, col. 559-564).

[1205] W. JUNKERS, *Reisen in Afrika 1875-1886,* t. III, Wien - Olmütz, Eduard Hölzel, 1891, pp. 299-300.

recherche de Livingstone en 1883 et qui mentionne la présence d'un « âne » sylvicole et mangeur de feuilles, que les pygmées Buti nomment « *atti* »[1206].

D'autres rapports surviennent ensuite, qui n'ont pas le même retentissement que celui de Stanley. Celui de Franz Stuhlmann (1863-1928)[1207] qui observe vers 1891 un morceau de peau rayée utilisée comme ceinture et dont il croit à tort provenir d'un zèbre[1208]. Cette information est confirmée par l'explorateur allemand Georg Schweinfurth qui affirme que les pygmées de la forêt de l'Ituri, qu'il avait découverts en 1874, portent des ceintures faites avec la peau d'un animal rayé encore inconnu. Le 7 mai 1901, le *Times* met le monde scientifique en émoi. Le Britannique Harry Jonhston, commissaire général de l'Uganda à partir de 1899, vient de découvrir l'*helladoterium* vivant. Johnston mène alors une investigation minutieuse, sur foi du témoignage de Stanley et obtient d'autres informations de terrain par les Pygmées à Beni ainsi que par des agents de l'administration belge en poste dans la région qui lui fournissent des parties de peaux de l'animal. Le *Mouvement Géographique* n'annonce qu'avec tiédeur la découverte d'une « *espèce très remarquable de chevaux ou de zèbres* »[1209]. D'autres témoignages ne sont exhumés qu'après la découverte officielle de l'okapi, privant la Belgique de la primeur de sa découverte. Le zoologiste Auguste Lameere ne tarde pas à réagir à la nouvelle en écrivant, dépité :

> « *Depuis tant d'années que les Belges colonisent le Congo, les okapis étaient restés inconnus de la science ; il a fallu qu'un Anglais fît une excursion sur le territoire de l'Etat Indépendant pour révéler leur existence. Si quelqu'un s'en étonnait, qu'il médite cette exclamation échappé à l'un de nos officiers revenant d'Afrique, auquel on montrait l'okapi empaillé de Tervueren : « Ça ! il y a dix ans que j'en mange ! »*[1210].

Certains Belges avaient en effet rencontré des okapis, sans préjuger de l'intérêt scientifique qu'ils représenteraient. En 1897, un agent de l'Etat fournit à ses supérieurs la description d'un animal appelé *ndumbe* par les Momvu, mais celle-ci n'émerge pas des rapports administratifs ; en 1899, le lieutenant E. Vincait obtient une bande de peau d'okapi qui est envoyée en Belgique où l'on ne se rend pas compte de son importance scientifique. Un autre agent belge de l'Etat Indépendant fournit à Johnston la peau et le crâne complet d'un okapi, ce dernier n'ayant pas réussi à capturer un spécimen durant son expédition dans la

---

1206 H.M. STANLEY, *In Darkest Africa*, vol. 2, London, Sampson Low, Marston, Searle and Rivington, p. 442.

1207 Explorateur allemand, il rejoint Emin Pasha à Zanzibar, après que ce dernier ait été ramené de la Province d'Equatoria, aux mains des Mahdistes, par Stanley (1890) et voyage avec lui vers le lac Albert. Il tente l'ascension du mont Ruwenzori, puis se dirige vers l'Ituri, puis fait demi-tour avec la carvane vers la Semliki où il s'est séparé d'Emin et mentionne pour la première fois la présence des monts Virunga. Ses données cartographiques, météorologiques, topographiques, ethnographiques et en sciences naturelles possèdent une haute valeur scientifique (M. COOSEMANS, notice biographique, *B.C.B.*, t. V, ARSC, Bruxelles, 1958, col. 781-784).

1208 F. STUHLMANN, *Mit Emin Pasha in Herz von Afrika*, Berlin, Dietrich Reimer, 1894.

1209 « Au Ruwenzori », in *M.G.*, 06/01/1901, col. 4-5.

1210 A. LAMEERE, *Revue de l'Université de Bruxelles*, nov. 1902 (cité dans « La vérité sur l'okapi », in *M.G.*, 07/12/1902, col. 594).

forêt de l'Ituri. Le spécimen rapporté par Johnston est décrit en février 1901 par le zoologiste Sclater dans sa note « *On an apparently new Species of Zebra from the Semliki Forest* », diffusée à la *Société Zoologique de Londres*, sous la dénomination *Equus (?) Johnstoni* (sic). La même année, le commandant de poste de Beni, le suédois K. Eriksson (1876-1930) livre à Johnston d'autres peaux et crânes, dont les analyses confirment son appartenance à la famille des girafidés, et non des équidés car ses caractéristiques s'apparentent davantage au fossile *helladotherium* découvert par le géologue et paléontologiste français Albert Gaudry (1827-1908) dans le miocène de Pikermi, en Grèce, durant ses fouilles entreprises entre 1855 et 1860[1211]. Il est considéré comme le chaînon manquant entre la girafe et les ruminants de l'ère tertiaire et baptisé *Okapia Johnstoni* par le professeur Ray Lankester (1846-1929)[1212], disciple de Darwin et directeur du *British Museum*. Sa dépouille est montée par le taxidermiste Rowland Ward, tandis que de nombreuses publications scientifiques et populaires font sa publicité en le reproduisant en de nombreuses illustrations colorées[1213].

Suite à cette nouvelle, le département de l'Intérieur de l'Etat Indépendant adresse des ordres formels aux Belges établis en Ituri pour rechercher des spécimens et les envoyer au Musée de Tervueren. Le 4 mai 1902, la *Belgique coloniale* annonce l'arrivée à Bruxelles d'un squelette et d'une peau ; le spécimen femelle est empaillé et montré dans la salle du Musée de Tervueren à la fin octobre de la même année[1214]. Conformément à la requête de l'Etat, une trentaine d'okapis sont capturés et abattus à destination de la Belgique, mais aussi de certaines institutions étrangères, par décision de Léopold II. C'est ainsi que deux okapis (*Okapia Liebrechtsi)* sont chassés par un certain Leoni dans la région de Beni en juillet 1901 et offerts au gouvernement suédois. D'après le témoignage de ce dernier :

> « *ces animaux sont très répandus dans la région où celui-ci a été tué mais sont surtout abondants chez les Mommas. Je les avais notés et vus pendant ma marche vers Adjanu en juin 1900. En janvier 1901 déjà, à Mawambi, le chef Kuluhullu m'avait envoyé une de ces peaux qui m'ayant frappé par sa singularité avait été envoyée par moi à Mr le capitaine Deswert* »[1215].

Deux autres spécimens, récoltés par Albert Sillye en Ituri fin 1902, sont offerts au roi du Portugal, et deux *Okapia Johnstoni*, abattus par Jadoul en Ituri, au roi d'Italie en février 1903. Le roi autorise également certaines expéditions privées étrangères à entrer au Congo pour rechercher des okapis : celle de Hyde Baker

---

1211 G. LAURENT, « Albert Gaudry et la paléontologie évolutive », in C. BLANCKAERT (dir.), *Le Museum*..., op. cit., pp. 299-300.

1212 R. LANKASTER, « Okapia Johnstoni », *Proceedings of the Zoological Society of London*, 1901, pp. 279-281; idem, sous le titre *Okapia, a new genus of giraffidae, from Central Africa*, pp. 472-475.

1213 J.A. ALLEN, « The Okapi », in *The American Museum Journal*, vol. XI, march 1911, n°3, p. 73-74.

1214 « L'okapi », *La Belgique Coloniale*, 04/05/1902, pp. 209-210 ; C.I. FORSYTH MAJOR, « Encore sur l'okapi », idem, 30/11/1902, p. 568-570.

1215 MRAC/Département Zoologie – Vertébrés : Répertoire général, Mammifères : entrées RG1- RG 500, avant 1900.

et du baron Maurice de Rotschild en 1906[1216], celle d'Alexander Gossling pour le compte du *British Museum*. Le ministère des Colonies autorise à partir de 1908 d'autres captures d'okapis, notamment par l'expédition Lang-Chapin pour le compte de l'*American Museum of Natural History*, qui fournissent, en contrepartie, un spécimen pour le Musée du Congo et qui est monté par le naturaliste De Pauw[1217]. Le matériel acquis dans ces musées et surtout celui de Tervuren founit la base de plusieurs monographies importantes sur l'espèce[1218], dont celle de J. Fraipont en 1907 dans la série des *Annales*[1219].

2. 2. L'éléphant nain

L'observation sur le terrain de la disparition de l'éléphant dans plusieurs régions du continent, telle qu'elle est constatée par de nombreux acteurs de l'expansion européenne, administrateurs, voyageurs, chasseurs va fortifier les énergies à trouver les différentes sous-espèces qui subsistent dans certains îlots continentaux. Leur découverte permet d'étoffer les tentatives de classification momentanée de l'espèce. En 1900, Paul Matschie (1861-1926)[1220], conservateur du Musée zoologique de Berlin établit une première nomenclature de quatre sous-espèces d'éléphants africains, sur base des caractéristiques et particularismes physiques propres à chacune - forme, allure, dimension relative de l'oreille : l' *Elephas africanus capensis* Cuv., l'*Elephas afr. cyclotis* Matschie, l'*Elephas afr. Knochenhaueri* Matschie et l'*E. afr. Oxyotis* Matschie. En 1907, le mammalogiste et paléontologue anglais Richard Lydekker (1849-1915)[1221] publie une importante étude sur les races d'éléphant d'Afrique, sur base des mêmes critères morphologiques que Matschie et attribue treize sous-espèces pour l'ensemble du continent, en fonction des nouvelles découvertes[1222].

[1216] AE/Dossier 332, liasse 490 : demandes d'autorisation de missions et voyages par des étrangers.

[1217] Dessin représenté dans dans l'American Museum, vol. XI, march 1911, n°3, p. 72 : voir *Annales du Musée du Congo.*

[1218] M.C. DICKERSON, « In the heart of Africa », in *The American Museum Journal*, vol. X, october 1910, n°6, pp. 154 et svtes.

[1219] J. FRAIPONT, « Okapia », in *Annales, Sciences Zoologiques*, série II Mammifères, n° I, Tervuren, Musée du Congo, 1907.

[1220] Zoologiste allemande, il entreprend des études de mathématique et de science mais les interrompt pour travailler au Musée zoologique de Berlin (1883). Il étudie l'ornithologie avant de se consacrer aux mammifères africains dont il décrit plusieurs nouveaux genres et espèces (notice biographique, *Wikipédia*).

[1221] Il travaille dans sa jeunesse au Geological Survey of India où il étudie la paléontologie des vertébrés du nord du pays (1874-1882), puis, de retour en Angleterre, il est engagé par le British Museum of Natural History pour preparer les catalogues de la collection de vertébrés fossiles (*Catalogue of the Fossils Mammalia in the British Museum*, 1885-1887, *Cat. of the Fossils Reptilia and Amphibia*, 1888-1890, *Cat. of the Fossils Birds*, 1891). Il devient l'un des grands noms de la recherche zoogéographique initiée par Wallace (*Some Biogeographers, Evolutionists and Ecologists*, http://www.wku.edu/smithch/chronob/LYDE1849.htm).

[1222] R. LYDEKKER, *Proceedings of the Zoological Society*, Londres, 1907 (cite dans R. LYDEKKER, *The game animals of Africa*, 2nd edit., London, Rowland Ward Ltd, 1926, pp. 3-6).

Pour le Congo, à ce jour, deux sous-espèces ont seulement été découvertes et décrites, l'*Elephas africanus Cottoni*, découvert par le major britannique Powell-Cotton dans la région de l'Uele et l'*Elephas africanus pumilio*, décrit par le zoologiste allemand Noack en 1906 d'après un individu unique importé du Congo français dans le Jardin Zoologique de Karl Hagenbeck à Stellingen[1223]. Le Musée de Tervueren ne possède jusqu'alors aucun exemplaire adulte et ne présente au public que deux spécimens, un jeune et un semi-adulte. En 1911, Henri Schouteden lance un appel en dans la *Revue de Zoologie Africaine* pour sensibiliser les récolteurs sur le terrain à rassembler des renseignements plus précis sur cette dernière espèce et son aire de dispersion géographique, ceci afin de définir son statut de sous-espèce ou d'espèce distincte[1224]. M. Le Petit, en mission pour le compte du Muséum d'Histoire naturelle de Paris en 1911 au Congo observe plusieurs spécimens à Tomba Mayi, au nord du lac Léopold II, décrits ensuite dans une note du professeur Trouessart dans *La Nature*[1225] qui attire l'attention du Musée de Tervueren sur sa présence dans la région.

Le Musée du Congo Belge, qui avait vu la primeur de la découverte de l'okapi lui échapper au profit du *British Museum*, prend les devants pour éviter que le phénomène se reproduise :

> « *Il s'agit peut-être là d'une espèce aussi intéressante que l'okapi dont malheureusement la primeur nous a échappé. Pour éviter le renouvellement d'un tel mécompte il serait important d'acquérir, pour le Musée, tout ce que Monsieur Van Marcke possède d'ossements et de fragments de peau provenant de l'éléphant nain* »[1226].

Le lieutenant de la Force publique Guillaume Franssen, en poste dans le district du lac Léopold II répond à l'appel. Il entreprend une expédition de recherche et après plusieurs tentatives, abat un spécimen en août 1913 dans la région de M'Paa, près d'Inongo. Envoyé au Musée la même année, l'institution peut se targuer d'avoir permis la capture de l'éléphant nain par un Belge pour son compte :

> « *Le lieutenant Franssen avait réussi admirablement dans la tâche qu'il s'était proposé d'accomplir, disant à l'un de ses collègues avant de partir en expédition : « Si l'animal existe, je reviendrai avec lui, ou bien je ne reviendrai pas du tout ! ». Il avait pu découvrir et préparer pour le Musée de Tervuren un de ces énigmatiques éléphants nains dont l'existence est si inattendue !* »[1227].

[1223] L'étude de la croissance ultérieure de ce spécimen montrât qu'il s'agissait en réalité d'un individu juvénile de l'éléphant de forêt (R. DEBRUYNE, VAN HOLT, A. et alii, « Status of the so-called African pygmy elephant », in *Biologies, Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, 326-7, 2003, pp. 687-697).

[1224] H. SCHOUTEDEN, « L'éléphant nain du Congo », in *Revue Zoologique Africaine*, vol. I, avril 1911, pp. 222-229.

[1225] *La Nature*, n° 1964, 14/01/1911.

[1226] MRAC/Archives du Musée – D2 1910-1930/D-J, Franssen : note d'E. Coart à de Haulleville, Tervuren, 22/02/1911.

[1227] H. SCHOUTEDEN, « L'éléphant nain du lac Léopold II », in *Revue de Zoologie Africaine*, III-2, 20/01/1914, p. 396.

En guise de reconnaissance pour la découverte et la pénibilité du travail accompli, Schouteden lui attribue le nom de son découvreur, *Elephas africanus Fransseni*, dont l'observation morphologique dégage son absence de similarité avec l'*Elephas pumilio* et en fait par conséquent une espèce distincte[1228]. L'ethnologue Joseph Maes avoue également dans sa correspondance l'espoir secret de découvrir cette « *sous*-espèce » durant son expédition de 1913 dans la région et de pouvoir établir personnellement ses conditions de vie, tout en étudiant les mœurs et les coutumes des populations de la région d'Inongo, au lac Léopold II[1229]. Cette double ambition le pousse à entreprendre l'exploration de cette région mais il ne réussit pas à en capturer, bien qu'il observe des traces visibles de sa présence. Les difficultés d'approche dans la zone marécageuse où il vit durant la saison des pluies, mittent un terme à ses recherches.

2. 3. Le rhinocéros blanc

Pendant longtemps, les informations sur cette espèce limitent sa présence au Sud du Zambèze et en particulier en Afrique du Sud où il fut chassé à outrance[1230]. Sa rareté et sa faible aire de distribution géographique en font une espèce sous-représentée dans les insitutions métropolitaines, à l'exception des musées de Leyden, Londres et Tring, ainsi qu'en Afrique du Sud au début des années 1910. Néanmoins, les récits de voyageurs avaient laissé entrevoir la possibilité d'existence de l'espèce dans la région du Nil blanc jusqu'à ce qu'un premier crâne est prélevé sur un rhinocéros abattu dans la région de Lado et rapporté en Europe par le major de l'armée coloniale britannique, Gibbons. L'Enclave de Lado devient une région privilégiée de chasse durant la décennie 1900. Sous la gouvernance de l'Etat Indépendant du Congo jusqu'en 1907 et évacuée alors au profit de l'Angleterre[1231], celui-ci accorde de nombreux permis de chasse à divers sportmen qui rapportent en Europe des trophées de rhinocéros blanc, encore nombreux à l'époque. Ces chasses raréfient leurs populations, ainsi que celle des girafes dans une large mesure. Le professeur Berger décrit l'Enclave comme un « *wildschlachterein* »[1232].

Les Archives des Affaires Etrangères belges rassemblent plusieurs demandes d'autorisations étrangères d'expéditions de chasse au Congo entre 1900 et 1907 dans cette région, prouvant sa reconnaissance cynégétique internationale. Signalons, à titre d'exemple, les voyages de chasse de Powell-Cotton, Von

---

[1228] Les recherches actuelles, basées sur une comparaison des ADN mitochondriaux prélevés sur des spécimens nains et les autres espèces d'éléphants (de forêt, de savane et éléphants d'Asie) ont révélé l'absence de barrière reproductive entre les éléphants de forêt et les éléphants nains, abandonnant ainsi l'idée de l'éléphant nain comme espèce distincte et vus plutôt comme des « *représentants d'un extremum local de variation au sein des éléphants de forêt* » (R. DEBRUYNE, A. VAN HOLT et alii, op. cit.).

[1229] MRAC/Archives du Musée – Missions 1910-1930/F-Z, Maes : *Rapport sur les travaux de la mission ethnographique (20/07-30/09/1913).*

[1230] E. LEPLAE, *Les grands animaux de chasse...*, p. 53 ; J. MACKENZIE, op. cit., p. 114.

[1231] I. NDAYWEL e NZIEM, op. cit., p. 315.

[1232] H. SCHOUTEDEN, « Le rhinocéros blanc », in *Revue Zoologique Africaine*, vol. I, avril 1911, p. 120.

Donner, Berger et du capitaine Rett dans l'Enclave, présentés comme des récoltes à but scientifique. Pour éviter les abattages incontrôlés qui se pratique régulièrement, l'Etat décide de limiter l'autorisation de chasse à un éléphant et quatre rhinocéros blanc dans la région[1233]. Ces épisodes de chasse offrent néanmoins l'occasion de recueillir des spécimens pour le compte des musées européens. En 1902, le capitaine britannique Hawker offre au *British Museum* une corne de rhinocéros blanc qu'il a reçu d'un officier belge commandant l'Enclave du Lado, qui ne le distingue pas de l'espèce la plus commune au Congo, le rhinocéros noir (*Rhinoceros bicornis*), pensant probablement que tous les rhinocéros de ce district appartenait à une espèce similaire. Pourtant l'espèce était bien connue, notamment de la part des Britanniques. En témoigne le chasseur P.H.G. Powell-Cotton qui voyageait dans la région depuis 1894, à la recherche de ces espèces très spécifiques et estimées et qu'il avait l'ambition d'ajouter à sa collection personnelle de trophées qui ornaient les murs de sa riche habitation, située au milieu du parc de Quex[1234], dans le Kent. En 1908, le sportman anglais fait don au *British Museum* d'un crâne d'un rhinocéros blanc chassé dans la région et au Musée de Tervueren, la dépouille et le squelette complet d'un spécimen femelle[1235], en remerciement pour les facilités, notamment une exonération des taxes douanières, dont l'Etat le gratifie durant son expédition organisée entre 1904 et 1907 dans les régions de l'Enclave, de la Semliki et du Haut-Ituri[1236]. Les autres spécimens qu'il destine à la Belgique, un couple de buffles de l'Ituri, plusieurs antilopes et une girafe de la région de Lado, exemplaire qui n'existait à ce moment dans aucun musée, sont montés à ses frais par la firme de taxidermie londonienne Rowland Ward[1237]. Ils sont déterminés par le professeur Matschie qui démontre la valeur scientifique de ses récoltes et lui propose de continuer ses recherches dans les eaux supérieures de l'Ituri et l'Uele afin de pouvoir comparer les différentes espèces.

En 1909 et en 1911, l'industriel Armand Solvay offre au musée le fruit de ses chasses : la tête d'un mâle énorme, naturalisée par Rowland Ward et la dépouille complète d'un autre individu tués par lui dans la région de l'Enclave. Grâce à ces acquisitions et aux études morphologiques établies consécutivement et qui permettent de dégager les caractéristiques propres à l'espèce, Schouteden découvre la présence de deux cornes de rhinocéros blanc dans les collections du musée, arrivées antérieurement mais qu'il n'avait pu identifier car elles étaient dépourvues d'indications précises sur les lieux d'origine des récoltes

---

[1233] AE/Dossier 333, liasse 492 : Demandes d'autorisation de missions et voyages : Secrétaire général 2ème Div. au GG, Bruxelles, 31/07/1908.

[1234] Aujourd'hui, il abrite le Powell-Cotton Museum, ouvert au grand public, amateur de trophées de chasse.

[1235] MRAC/Archives du Musée : N-2/11 : Powell-Cotton au Secrétaire général de l'E.I.C., Quex Park, Birchington, 07/02/1908.

[1236] AE/ Dossier 333, liasse 491 : Demandes d'autorisation de missions et voyages : Powell-Cotton to Constantine Phipps, Quex Park, Birchigton, 16/08/1904.

[1237] MRAC/Archives du Musée : Missions 1910-1930/F-Z, Powell-Cotton : lettre de Powell-Cotton au secrétaire général de l'E.I.C., Quex Park, Birchington (Kent), 07/02/1908.

(don de Fraipont et de la Kéthulle), sauf qu'elles étaient originaires de l'Uele et du Lado. Ces indices lui permettent de mieux cerner la zone de distribution géographique de l'espèce au nord de la colonie, dans ces régions contigues[1238].

Les demandes d'informations et de récoltes vont se poursuivre dans cette voie les années suivantes, également à propos du rhinocéros noir (*R. Bicornis*), dont le Musée ne possède aucun spécimen congolais, à l'exception d'un trophée fourni par un certain Brichart abattu en Afrique orientale anglaise, alors que l'espèce est commune dans les régions plus arides de la colonie. Le directeur de Haulleville rédige ainsi des demandes précises à l'intention des agents coloniaux. Ainsi, le comte Fredinand de Grunne (1881-1914), chef de zone de la Gurba Dungu, dans l'Uele, est chargé de fournir au Musée un rhinocéros blanc, de même qu'une girafe et un éland géant de la région, spécimen qui n'existe en Europe qu'au Musée d'Edimbourg[1239].

2. 4. Les grands singes

Le Musée du Congo hérite en décembre 1896 des anciennes collections de l'Etat Indépendant abritées Place du Trône. Parmi elles se trouvent un squelette de gorille (*Gorilla gorilla gorilla*) et des squelettes, crânes et vertèbres de quatre chimpanzés (*Pan satyrus satyrus*) provenant de la forêt du Mayumbe au Gabon et qui sont offert au Musée pour l'Exposition de 1897. D'autres spécimens sont récoltés par des agents belges pour le compte de l'institution. Quatre autres crânes de gorilles (*Gorilla gorilla uellensis*) sont rapportés en septembre 1898 par Paul Le Marinel des régions de Djabbir et Mobele, sur l'Itimbiri, « *première fois que l'existence de ce redoutable quadrumane est signalée dans cette région, son habitat n'ayant jusqu'ici été constaté que dans la forêt du Gabon-Mayumbe* »[1240]. Plusieurs chimpanzés sont aussi recueillis par Alphonse Cabra dans le Maymbe à la même époque et envoyé entre mai et août 1899, de même que des spécimens de la sous-espèce *Pan troglodytes schweinfurthii* ramenés par Weyns en août 1899[1241].

Lors de la création du Musée en 1910, le chef de la Section des Sciences Naturelles, Emile Coart insiste sur la nécessité scientifique et l'intérêt de l'institution d'augmenter les collections et les recherches sur les anthropomorphes, afin de devenir l'établissement le mieux documenté à leur sujet. Il incite le gouvernement à demander aux chefs de zones de recueillir des intéressantes espèces de gorilles et de chimpanzés[1242]. Une demande est aussi adressée pour obtenir des spécimens d'autres régions du continent, dans un but d'études comparatives tandis qu'aucune occasion n'est rejetée d'en

1238 H. SCHOUTEDEN, *Le rhinocéros blanc...*, op. cit., p. 124.
1239 MRAC/Archives du Musée : D-A/167 : de Haulleville à de Grunne, Tervuren, 13/11/1913.
1240 « Les collections du Musée du Congo », in *La Belgique Coloniale*, 09/10/1898.
1241 MRAC/Zoologie-Vertébrés : Registre des entrées avant 1900.

recevoir ou d'en acheter par l'intermédiaire de sportsmen chassant dans les colonies anglaises, allemandes, françaises ou portugaises. C'est ainsi que le musée reçoit du directeur d'une compagnie commerciale française, une série de gorilles d'une race inédite et qui n'existe dans aucun autre Musée. Les dépouilles de dix gorilles sont fournies au Musée le 9 février 1910 par le capitaine Pauwels et préparés avec soin par des autochtones. Elles sont montées par De Pauw sur base de croquis présentant les « *principales attitudes du gorille au point de vue scientifique* ».

En 1912, le Musée de Tervueren se vante de posséder une vingtaine de gorilles, nombre supérieur à celui du British Museum. Il est pourtant surpassé par la collection du Musée de Berlin qui réunit 190 gorilles et 160 chimpanzés[1243]. Le don du lieutenant Jacques de l'Epine d'Hulst (1879-1914) de neuf dépouilles et squelettes de gorilles des deux sexes et d'âges divers provenant de la Province du Kivu comble la première collection du musée qui ne compte que des individus femelles. Deux spécimens mâles sont recensés dans les récoltes du capitaine Pauwels qui les obtint par des hommes de Sisambo, chassant dans la forêt du chef Sibatwa, au Tanganyika[1244]. Les envois de Pauwels contribuent à enrichir la collection et participent à en faire une collection phare du musée, d'après les affirmations de Coart :

> « *il importe que, dans un temps déterminé, nous possédions la plus belle collection d'anthropomorphes existant au monde. Le fait de posséder des documents d'étude que les spécialistes sont obligés de consulter contribue puissamment à établir la réputation d'un musée à l'étranger* »[1245].

Chapitre II
Agencer, montrer et préserver

Nous allons à présent aborder la deuxième fonction du Musée et montrer les connexions entre l'exposition des spécimens dans un but éducatif et la préservation des spécimens fauniques accumulés au Musée, une fois dépassé le stade de la récolte sur le terrain. Celles-ci se perçoivent à travers la manière d'agencer la faune, présentée dans un premier temps comme une matière première exploitable et pittoresque et dans un second temps, considérée comme objet d'études scientifiques et comme témoignage-type d'espèce en voie de disparition.

[1243] MRAC/Archives du Musée – D2 1910-1930/D-J, de l'Epine : lettre de de Haulleville au min. Col, Tervuren, 09/03/1912.

[1244] MRAC/Archvives du Musée : D/a Sciences naturelles : note du gouverneur général Fuchs au ministre Col., Boma, 04/06/1910.

[1245] MRAC/Archives du Musée : D/a Sciences Naturelles : Rapport de Coart sur l'envoi du Cap. Pauwels, Tervuren, 03/08/1910.

L'internationalisation des récoltes congolaises s'opère conjointement avec celle du modèle muséal. Le Musée du Congo Belge développe très tôt l'ambition de s'élever au rang des grandes institutions étrangères britanniques, allemandes, américaines. Dans le domaine de la présentation publique des collections, une comparaison avec ce qui se passe à l'étranger est indispensable, l'institution ne possédant aucun prérequis en la matière. A partir de 1911, le directeur de Haulleville et ses chefs de sections vont entreprendre une série de voyages d'études dans les musées étrangers afin d'évaluer l'état des récoltes, la manière de présenter les collections au public, les pratiques techniques et scientifiques développées autour d'elles.

La présentation des collections dans les musées européens se base des fondements communs et met en parallèle les collections d'histoire naturelle et d'anthropologie. La dichotomie émergente entre les deux types de collections comporte un nombre important d'analyses que nous n'avons pas l'ambition de développer dans ce chapitre parce qu'elles n'offrent pas, à ce stade, des éléments supplémentaires permettant d'appréhender le concept de « préservation » des espèces fauniques dans l'espace muséal. Notre perspective ici est de situer cette dichotomie comme cadre général où s'inscrit le questionnement sur l'*habitat group*, qui lui, a davantage de proximité avec ce concept qui fut conçu à la base pour montrer des spécimens fauniques dans leur environnement naturel et particulièrement des espèces en voie de disparition.

1. Prologue : l'Exposition de 1897

Afin de mieux appréhender le phénomène général de l'exposition, il est nécessaire de retourner quelques années en arrière pour comprendre son évolution. Pour le Musée du Congo, les prérequis sont à trouver lors de l'Exposition Internationale de Bruxelles-Tervueren en 1897 où la section destinée à représenter la nature équatoriale s'articule autour d'une triple thématique présentant l'exotisme et le pittoresque des espèces et de la végétation luxuriante, ses ressources décoratives (ivoire) et la valeur économique de ses productions animales et végétales. Des spécimens naturalisés « *qui étaient en voie de disparition* » sont groupés dans un vaste diorama qui se dresse entre la section ethnographique et la section militaire ; il montre des spécimens fauniques « *pittoresques* » préparés et naturalisés par De Pauw[1246], qui semblent se mouvoir dans une synthèse de paysages de Boma, Léopoldville et du Tanganyika, conçus par Félix Coosemans et Amédée Lynden et qui sont centrés autour d'un point d'eau entouré d'un environnement rocheux, héritage de la tradition britannique.

[1246] « Participation de l'E.I.C. à l'Exposition Internationale de Bruxelles, mai-novembre 1897 », in *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 1897, p. 481.

D'après la revue officielle de l'exposition, ce diorama présente la somme des connaissances de l'époque, formant « *l'ensemble le plus complet qui n'ait jamais été réalisé* »[1247]. En longeant un chemin circulaire en pente, le visiteur poursuit sa route vers la section ichtyologique où sont rassemblés des aquariums déployant les formes de nombreuses espèces réunies par Etienne Wilverth et conservées dans un liquide à base de formol et suspendus par un mince fil à des flotteurs de verre. A l'autre extrémité du tunnel souterrain, le visiteur débouche au cœur d'une serre tropicale, dont les plantes congolaises proviennent du Jardin Botanique de Bruxelles[1248] et donnent à la section « *un imprévu et un pittoresque contribuant largement à rehausser son attrait* »[1249].

L'agencement des divers spécimens fauniques récoltés par les agents de l'Etat Indépendant dans une nature sauvage dont les organisateurs ont planté le décor pour un effet spectaculaire, répond aux conceptions naturalistes qui se développent à la fin du 19ème siècle dans les expositions des nations colonisatrices. La combinaison « ethnique-histoire naturelle », en particulier, répond au projet d'un inventaire des connaissances de tous les êtres vivants, humains ou animaux et de définition de la place qu'ils occupent dans le système de la nature. Ainsi, parallèlement à la faune sauvage, huit groupes de sculptures en plâtre de style réaliste sont présentés dans la salle d'ethnographie et montrent des autochtones, hommes, femmes, enfants dans des activités familiales ou laborieuses. Elles avaient été réalisées par les artistes Isidore De Rudder (1855-1943), Charles Samuel (1862-1938) et Julien Dillens (1849-1904)[1250] auxquels les organisateurs de l'exposition avaient demandé de produire des tableaux fidèlement constitués de personnages grandeur nature, bref, un spectacle humain authentique et vivant, collant à la réalité du terrain, et offrant une primeur européenne de qualité :

> « *rien n'est plus hideux que des personnages ratés, du moins de poses et nous ne pensons pas qu'il existe en Europe un seul musée ethnographiques où les mannequins soient parfaitement exécutés. Ou bien ces musées se sont adressés à des sculpteurs médiocres, ou bien à des mouleurs. Si ces derniers ont pu donner au corps des formes exactes, ils étaient incapables de leur donner le mouvement et la vie* »[1251].

L'Exposition, fidèle au modèle européen des « villages indigènes », exhibe également un groupe vivant dont les hommes ont été recrutés parmi les populations Ngala et Yombe, originaires du Haut-Congo et qui exécutent les gestes de la Force publique, dont ils sont majoritairement issus. Ils sont

---

[1247] *Bruxelles-Exposition*, 1897, pp. 105-106.

[1248] Voir M. WYNANTS, *Des Ducs de Brabant aux villages congolais. Tervuren et l'Exposition coloniale de 1897*, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, 1997, pp. 115-117 et 154-155.

[1249] « A Tervueren », in *La Belgique Coloniale*, 29/08/1897, p. 410.

[1250] Une description de leurs réalisations est fournie par M. WYNANTS, dans son ouvrage, *Des Ducs de Brabant...*, op. cit., pp. 112-113.

[1251] M. LUWEL, « Een voorontwerp van een Congomuseum uit het jaar 1896 », in *Africa-Tervuren*, n° 12, ¾, 1966, p. 64.

accompagnés par des femmes et quelques enfants, transposant leurs activités usuelles et leurs représentations culturelles, chants, danses, musiques dans un lieu extérieur artificiel, clos et soumis à un régime strict selon lequel ils ne pouvent quitter l'espace d'exposition qu'en groupe et pour des raisons particulières déterminées par les organisateurs[1252].

Ce type d'expositions participe ainsi, dans une certaine mesure, à la formation des mentalités d'une nation colonisatrice opérant dans le contexte évolutionniste de l'époque selon lequel s'exerce la primauté de la race blanche de type caucasien sur l'échelle raciale engendrée par le darwinisme social. Et ainsi le mot d'ordre, « instruire le public en l'intéressant » est de mise, avec l'objectif d'attirer le visiteur, fixer son attention et mettre en éveil ses facultés de réflexion et d'observation.

Les populations autochtones sont présentées comme témoins de l'« *homme naturel* », au même titre que les espèces fauniques sont naturelles par essence, selon les conceptions cartésiennes anthropocentristes de la primauté de cet homme dans la lignée de toutes les autres espèces animales et selon une volonté d'ordonnancement de tous les êtres vivants sur terres, animaux et hommes compris, défini depuis Linné. Les expositions universelles et internationales témoignent de cet engouement, à Paris (*Expositions Universelles*, 1878 et 1889), Amsterdam (*Internationale Koloniale en Uitvoerhandel Tentoonstelling*, 1883), Londres (*Empire of India Exhibition*, 1895) ou Bruxelles-Tervueren (*Exposition Internationale et Coloniale*, 1897) et reflètent le succès des reconstitutions vivantes de l'environnement local et des modes de vie de ces hommes et animaux géographiquement et culturellement différents de l'Occident. Les « villages indigènes », installés bien souvent en parallèle avec des exhibitions d'animaux participent à la popularisation sur une large échelle de ces paradigmes classificatoires en les présentant de manière attractive au grand public. La sphère privée participe également au mouvement. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'entreprise de Karl Hagenbeck, personnage qui deveint tour à tour vendeurs d'animaux sauvages, directeur de zoo et de cirque à Hambourg, commence dès 1874, à exhiber des représentants « purs » de différentes ethnies internationales - Lapons, Nubiens, Indiens d'Amérique du Nord, Inuits, Indiens, Zoulous, Soudanais, Ashantis, Dinkas, Masai et Boshimans - dans plusieurs villes d'Allemagne où il annonce ses manifestations comme des *Anthropologisch-Zoologische Ausstellung*[1253].

[1252] Ces activités extra-exposition furent limitées à quelques visites de Bruxelles : Kermesse de Bruxelles, le Cinématographe, le cirque Wulff et le défilé de la Force publique avec les forces armées belges lors de la fête nationale du 21 juillet (M. WYNANTS, op. cit., p. 124).

[1253] Karl HAGENBECK, *Von Tieren und Menschen. Erlebnisse und Erfahrungen*, Berlin – Charlottenburg, U. Haltern, 1909.

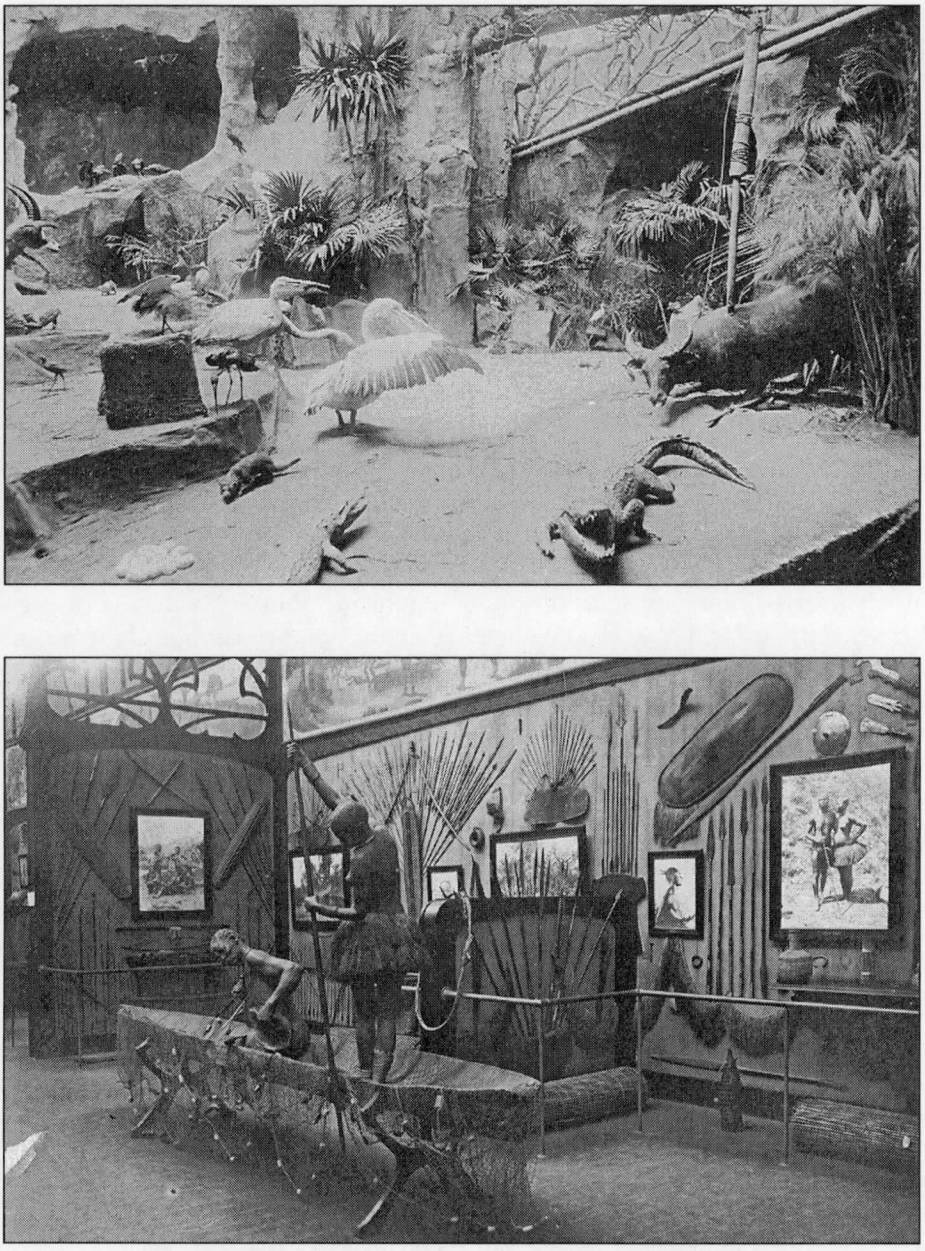

Fig. 26 La présentation de la faune et de la culture materielle du Congo lors de l'Exposition de Tervueren de 1897. Les agencements quelques peu fantaisistes sont encore au goût du jour (Photo Alexandre, Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 60.5.1613).

De pareils « spectacles » sont également offerts par les zoos, les jardins botaniques et les cirques, par exemple. Notre propos ne prendra pas en compte ces divers autres lieux de démonstration et de représentation des savoirs et des emprises impériales sur des prélèvements originaux de l'environnement colonisé ou en voie de l'être. Plusieurs études ont débroussaillé le terrain et abordés les connexions complexes qui se tissaient entre les pratiques scientifiques et politiques[1254].

2. De 1897 aux salles permanentes : discussions autour des « groupes éthologiques »

La popularisation de l'histoire naturelle et de anthropologie à des fins morales et politiques spécifiques, avec une insistance sur le caractère formatif des collections mises en scène[1255], telle que l'Exposition de 1897 en fournit le témoignage, va se transformer dans les premières années de formation du Musée. Mais s'ajoute un souci d'éducation publique dont le Musée a la charge. Les scientifiques vont dévoiler une nature inconnue ou peu connue et mettre en scène les origines et les « ailleurs » d'une société occidentale qui s'urbanise[1256]. Les salles du Musée abritant les spécimens fauniques, envoyés par des chasseurs et divers agents au service de la colonie, traduisent en termes palpables, les signes d'un exotisme spectaculaire et conquérant, mais également soucieux de lier étroitement les spécimens récoltés et les connaissances scientifiques. Dès sa création, de Haulleville, Coart, Schouteden sont partisans de représenter les animaux dans leur milieu. Les récolteurs reçoivent alors pour instructions de noter les détails exacts sur la localisation des espèces, ainsi que les particularités permettant une reconstitution exacte des animaux et de leurs biotopes[1257]. Les spécimens ramenés à Tervueren vont être montés et présentées seules ou en groupes, devenant ainsi exemplatifs de plusieurs espèces-types, en l'occurrence des espèces disparues ou en voie d'extinction dont la présence dans les salles

---

[1254] Voir, par exemple à ce sujet, pour une analyse approfondie du phénomène des expositions ethnographiques, et dans le vaste contexte des collections, mensurations, classifications, représentations iconographiques et littéraires, l'intéressant article de R. CORBEY, « Ethnographic Showcases , 1870-1930 », in *Cultural Anthropology*, 8-3, 1993,, pp. 338-369, mais aussi P. BLANCHART-G. BOËTSCH–E. DEROO- S. LEMAIRE (dir.), *Zoos humains. De la Vénus hottentote aux reality shows*, Paris, La Découverte, 2002 ; E. BARATAY-E. HARDOUIN-FUGIER, *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident*, Paris, La Découverte, 1998.

[1255] Voir pour l'exemple anglais durant les périodes victorienne et edwardienne, Annie E. COOMBES, *Reinventing Africa. Museums, Material Culture and Popular* Imagination, Yale University Press, New Haven – London, 1994; John MACKENZIE, *The Empire of Nature. Hunting, conservation and British imperialism*, Manchester University Press, Manchester-New York, 1988, pp. 39-43; J. MACKENZIE (edit.), *Imperialism and Popular Culture*, Manchester University Press, Manchester-New York, 1986.

[1256] Sally G. KOHLSTEDT, « Essay Review. Museums : Revisiting Sites in the History of the Natural Sciences », in *Journal of the history of biology*, 28, 1995, pp. 151-166.

[1257] MRAC/Hist : Archives L. Cahen, R2/4 : E. Coart, *Note relative au rapport de la Commission de Surveillance*, Tervuren, 24/02/1912.

leur assure une immortalité garantie. Les groupes éthologiques, appelés aussi « *habitat groups* » surtout, vont représenter l'environnement naturel des espèces en le transposant dans un milieu étranger et artificiel où l'on tente de le reconstituer de manière réaliste. Ils sont des traductions muséographiques de la mise en contexte des collections, consistant en la reproduction d'une scène naturelle groupant des spécimens naturalisés et mis en scène parmi une végétation prélevée sur les lieux d'origine de l'espèce, conservée ou sculptée et présentés devant un arrière-fond décoratif peint selon un modèle réaliste. L'objectif est l'exhibition d'une espèce dans son habitat naturel avec la tentative de montrer le plus grand nombre d'information sur son sujet.

Les *Habitat Groups* poursuivent la logique des « dioramas » de 1897. Le noyau des collections zoologiques montrées dans les salles permanentes du Musée est constitué dès septembre 1898 sur la base des spécimens exposés dans la Salle de la Faune de l'Exposition de 1897 et dont les espèces les plus intéressantes étaient vouées « *à une rapide destruction* ». Le chef de la Section des Sciences naturelles, Emile Coart, accorde alors une attention particulière sur le caractère attrayant et didactique que doit présenter les collections exposées à l'égard du grand public. Il insiste sur une présentation vivante des espèces, les montrant « *dans leur milieu naturel, avec leurs allures caractéristiques, à travers les diverses phases de leur vie ; ce sera le système basé sur la Biologie* »[1258].

En pratique, la réalisation de ces groupes pose des problèmes techniques et financiers - insuffisance de locaux, manque de documentation, absence de matériaux à mettre en œuvre, importantes dépenses - imposant lenteur et prudence en la matière de la part des dirigeants de l'institution. La réalisation, par exemple, d'un groupe réunissant tous les okapis en conservés au Musée est empêchée par les attitudes diverses des animaux empaillés et qui ne s'harmonisent pas entre elles ainsi que par leur état défectueux[1259].

Le Musée de Tervuren ne possède pas de tradition du passé dans ce domaine, aucun usage établi et aucun prédécent ; il importe donc de s'entretenir avec le corps des scientifiques et de s'informer de leurs programmes, désirs ou améliorations souhaitées. C'est ainsi que durant les premières années de l'institution, le directeur de Haulleville et ses chefs de section, Maes pour l'ethnographie et l'attaché Schouteden pour les sciences naturelles, entreprennent plusieurs voyages d'étude dans des musées allemands et britanniques en 1911 et 1912 afin de s'initier aux procédés et usages et d'en faire une comparaison instructive.

[1258] E. COART, « La section des Sciences naturelles du Musée du Congo Belge », in *Revue de Zoologie Africaine*, I-1, avril 1911-mars 1912, p. 5.

[1259] MRAC/Hist : Archives L Cahen : E. Coart, *Note relative au rapport de la Commission de Surveillance*, Tervuren, 24/02/1912.

Ces personnalités attirent l'attention sur la présentation de groupes de faune et mentionnent les modèles du genre, comme les groupes montés au Musée de Francfort. Au *Sekenbergisches Naturhistorisches Museum*, en Allemagne, de Haulleville attire l'attention sur le montage de huit groupes présentés dans une attitude naturelle et dans leur milieu, réunit par principaux types de faunes dans diverses régions mondiales. L'Afrique y est représentée par un groupe de gorilles (*G. castaneiceps Iloch.*) et leur nid et par un groupe de genettes (*Genetta Matschiei*). De Haulleville se montra partisan de cette présentation pour le Musée de Tervueren, mais sans tomber dans la caricature[1260]. Schouteden visite, quant à lui, les musées zoologiques de Tring et de Londres où il constate que les collections entomologiques peuvent être présentées dans des groupes éthologiques, pourvues de notes explicatives indiquant les mœurs et les cycles vitaux. Des obstacles matériels subsistent néanmoins lorsqu'il s'agit de présenter des spécimens plus imposants. Il importe de garder un objectif de présentation scientifique des groupes éthologiques qui doivent être conçus fidèlement à la réalité et adroitement exécutés.

La question des groupes ethologiques est également discutée à l'époque par Guillaum Séverin, conservateur au Musée royal d'Histoire Naturelle, qui, au cours d'un voyage aux Etats-Unis en 1906, visite plusieurs musées américains qu'il avait récemment qualifiés d'exemples du « *Musée idéal* »[1261] en conciliant la présentation des collections et leur rôle éducatif. Les groupes ethologiques y constituent l'une des principales attractions mais reçoivent également des critiques de la part de certains scientifiques[1262] comme le botaniste Léo Errera, darwiniste de la première heure, ethologiste et fortement préoccupé par la protection des plantes[1263]. Selon Séverin, les groupes ethologiques doivent présenter des spécimens en voie de disparition, qu'il est intéressant de « *conserver et de faire revivre* {...} *les mœurs et les habitudes, afin de montrer leur histoire sous ses aspects primitifs* »[1264]. Selon lui, la constitution de groupes ne se justifient lorsqu'elles entraînent des dépenses excessives et dont des alternatives intéressantes se touvent dans les jardins zoologiques où le public peut observer les animaux vivants et les photographier.

Le *Musée du Congo Belge* va adopter une mesure intermédiaire entre les réalisations américaines et une présentation plus simple, basée avant tout sur les connaissances scientifiques de l'espèce et sans intervention du sensationnel

---

1260 MRAC/Archives du Musée : Missions de Haulleville, 1913-1914 : de Haulleville au min. Col. Renkin, Rapport sur une visite à quelques musées d'Allemagne,

1261 Dr LEBRUN, « Les Musées d'Histoire Naturelle aux Etats-Unis », in *Revue* des *Questions Scientifiques*, 20/04/1907.

1262 Ainsi G. SEVERIN, « A propos d'une note sur les musées américains », *Annales de la Société royale Zoologique et Malacologique de Belgique*, 42, 1907, pp. 234-262 ; Leo Errera, dans son programme d'un Palais du Peuple (cité par E. de WILDEMAN, « Leo Errera », *Annales de la Société Belge de Microscopie*, 28, 1907, p. 84) ; B. Wandolleck, dans une note sur le Musée d'Altona (B. WANDOLLECK, *Zoologischer Anzeiger*, 30, 1907, p. 639).

1263 L. FREDERICQ – J. MASSART, « Leo Errera », in *Florilège des Sciences...*, op. cit., t. 1, p. 669.

1264 G. SEVERIN, op. cit., p. 243.

pour attirer la faveur du public. L'*American Museum of Natural History* met le premier un frein aux débordements pratiqués dans de nombreux autres musées américains ou dans certaines collections privées comme celles de Powell-Cotton à Quex Park, en Angleterre, tout en maintenant le principe de l'instruction élémentaire du public. Il prône pour davantage de réalisme. Le groupe exposé doit tendre à la reproduction exacte de l'espèce, basée sur son observation dans son milieu d'origine. Cette nouvelle approche technique et artistique répond également à une approche plus philosophique inaugurée par le taxidermiste Carl Akeley (1864-1926) qui met ainsi un terme à la période victorienne des animaux empaillés. Ce dernier introduit une approche plus respectueuse de l'animal, qui n'est pas seulement un corps mais aussi une âme. Le montage de sa dépouille doit donc faire transparaître cette transgression de son souffle vital dans sa dépouille naturalisée :

> « *...an animal is meaningless unless it is presented in such a manner as to convey something of its real character, or ethos, which is manifested by its specific motor behavior in a specific natural environment... an organism cannot be isolated, even conceptually, from the peculiar environment to which it has become adapted during aecons of geological time, without a serious misunderstanding of its true nature* »[1265].

L'animal représente aussi pour lui un objet témoin du passé, un vestige de temps reculés qui a pu s'adapter à l'évolution et dont la transformation en objet devient un moyen d'en préserver la mémoire avant son éventuelle disparition. Un département de taxidermie est créé à l'American Museum en 1886 dans cet objectif éducatif. Une autre nouveauté inaugurée par Akeley est le souci scientifique apporté à la réalisation des groupes. Pour ce faire, le Museum organise des expéditions de terrain, dirigée par un naturaliste, accompagné de préparateurs, peintres, photographes dans le but d'étudier sur place et réunir les éléments nécessaires pour reconstituer le milieu naturel des groupes. Akeley entreprend plusieurs expéditions en Afrique centrale et orientale pour alimenter ses dioramas en spécimens fauniques, éléphants et gorilles et buffles et en études et matériaux pour la reproduction de leur habitat[1266]. Lors de son expédition en British East Africa en 1905, il rapporte ainsi 1500 photographies pour préparer un groupe de l'African Hall de l'American Museum[1267]. Il se rend au Nord-Kivu en 1920-1921 dans le même but pour alimenter son groupe de gorilles et y prend conscience de l'extrême urgence d'entreprendre des mesures pour sauvegarder les spécimens qui vivent dans la zone des volcans éteints des monts Virunga. Nous analyserons cette phase fondamentale dans la création du futur Parc National Albert dans le Livre III.

Suivant cette réforme américaine, les musées européens, tels que Londres, Berlin, Dresde, Prague, Cologne, Altona, Leyde ou Hambourg, modifient à leur

---

[1265] W.M. WHEELER, « Carl Akeley's Early Work and Environment », ibid., vol. XXVII, march-april 1927, pp. 140-141.

[1266] C. AKELEY, « Adventure with an African Elephant », in *The American Museum Journal*, vol. X, October 1910, n°6, pp. 186-187.

[1267] C. AKELEY, « Hunting the African Buffalo », ibid., vol. XV, april 1915, n°4, pp. 151-161.

tour leur manière de concevoir les groupes. Ils s'appliquent à perfectionner les préparateurs zoologiques en les initiant aux études anatomiques, à la sculpture et à la connaissance de l'espèce à monter. Les préparateurs se forment ainsi au montage des grands vertébrés dans des poses caractéristiques, bien en vue, dégagés de tout et posé sur un relief de terrain, rochers, sable, etc. évoquant l'idée leur sol natal. La tendance européenne va présenter des spécimens zoologiques isolés ou présentés en groupes plus ou moins nombreux, et par famille (mâle, femelle, petits) dans des poses naturelles mais dégagés de tout décor trop envahissant, de manière à focaliser toute l'attention du public sur le spécimen et non sur ce qui l'entoure[1268]. C'est ainsi que Schouteden déplore la fantaise de composition de groupes du musée privé de Powell-Cotton, rapprochant animaux et paysages dans un voisinage scientifiquement inacceptable malgré un montage des spécimens et d'attitudes irréprochables[1269].

Les budgets financiers exigés pour la réalisation de groupes à l'américaine constituent également un frein important. Peu d'institutions muséales peuvent les assumer, y compris le nouveau *Musée du Congo Belge*. Ils nécessitent en outre des espaces suffisamment vastes et aménagés pour les recevoir, le concours de spécialistes en taxidermie et la présence de matériaux locaux pour recréer le milieu naturel. La méthode choisie par l'institution va alors consister en une pratique plus traditionnelle et prudente, strictement limitée à l'état des connaissances actuelles des espèces en question. Le choix se porte ainsi sur divers types d'exposition : ceux présentant les stades de l'évolution d'un spécimen - le groupe des Crocodiles, depuis les œufs jusqu'à l'âge adulte-, ceux présentant des genres sexuels et les âges divers - le groupe des Gorilles, le groupe des Pélicans et leurs nids) et ceux présentant finalement des spécimens rares - l'okapi, l'éléphant nain, le rhinocéros blanc. Ce choix délibéré annonce l'ère du musée scientifique et tourne définitivement la page aux dioramas fantaisistes proposés lors de l'Exposition de 1897. C'est ainsi que pour le groupe des gorilles, de Haulleville charge le taxidermiste De Pauw de réaliser le montage des spécimens de Pauwels dans une « *pose naturelle* » et dans leur milieu naturel :

> « *L'un, le plus vieux un géant de deux mètres, dont le pelage noir est strié de blanc, ce qui est d'une grande rareté, sera debout au pied d'un arbre, la femelle accroupie allaitera l'un des petits tandis que les autres seront montrés dispersés de côté et d'autres dans des poses naturelles et copies des auteurs allemands et anglais les plus avertis. Autour du groupe central, le long des murs seront installés des armoires murales où seront alignés les squelettes des anthropomorphes dans la pose naturelle de l'animal vivant* »[1270].

[1268] H. LEBRUN, « A propos des Musées américains d'Histoire Naturelle », in *Science et Nature*, 13, 20/12/1907, pp. 206.

[1269] MRAC/Archives du Musée – Missions 1910-1930/F-Z, Schouteden : lettre de Schouteden au min. Col, Tervuren, 24/05/1913 : *Rapport sur ma visite aux Musées de Londres, Oxford, Quex, Tring.*

[1270] MRAC/Archives u Musée : QI/9 – Généralités : de Haulleville au min. Col., Tervuren, 09/02/1910.

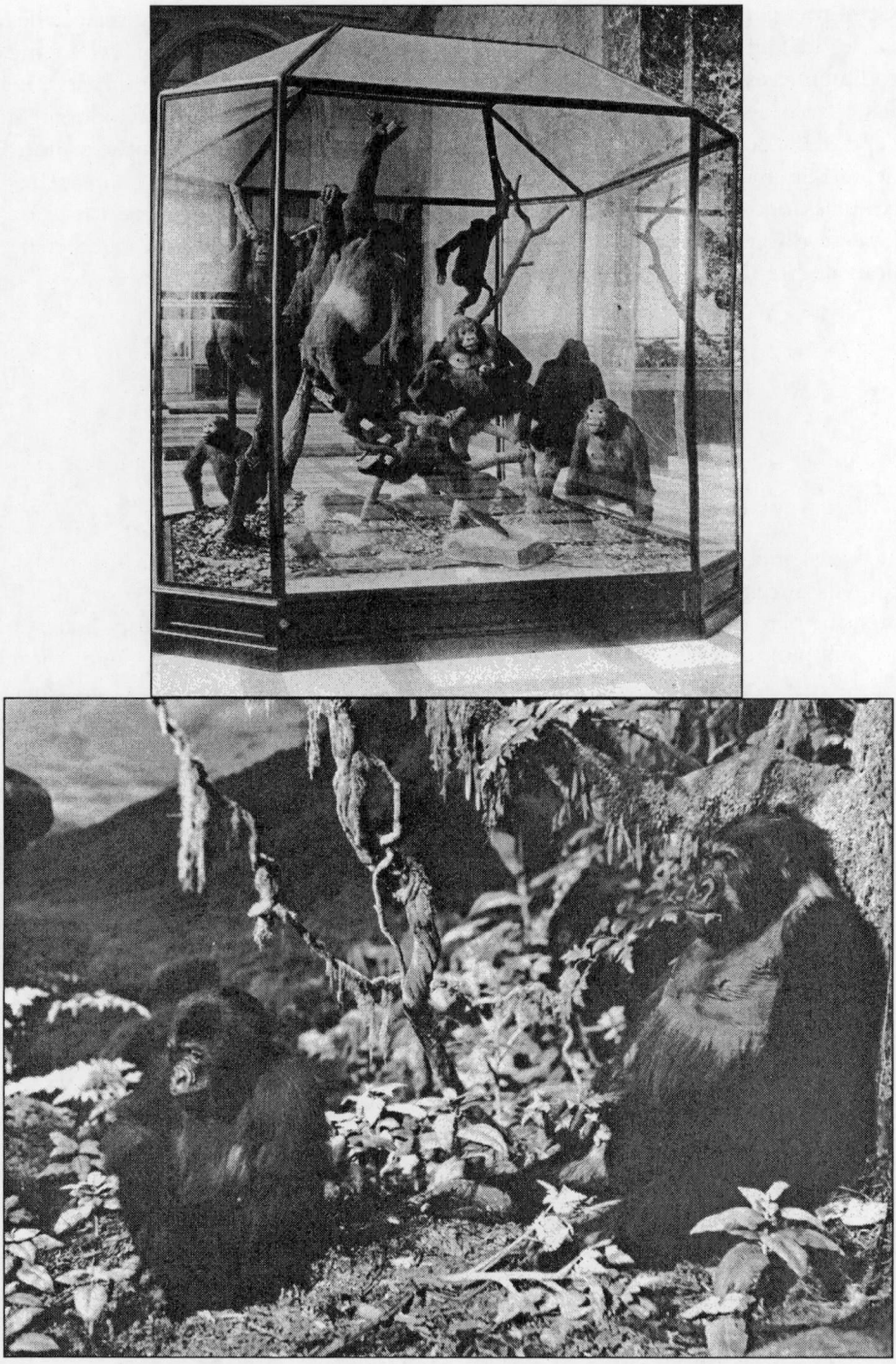

Fig. 27 Ces deux conceptions muséographiques se développent en parallèle : le groupe des gorilles du Musée du Congo Belge et celui de l'American Museum (Coll. MRAC, Histoire, n. inv. 8795; A.M.N.H.« The complete book of African Hall », p. 14.).

Cette première réalisation présente les connaissances de l'époque sur les gorilles et le taxidermiste ne peut travailler que sur base de données encore rudimentaires, collectées par des témoignages indirects ou de second plan. Le fait, par exemple, de présenter le gorille debout, donc bipède, est courant à l'époque, y compris dans les sources écrites. Il faudra attendre les observations de terrain menées par Akeley en 1921 pour s'apercevoir que la plupart des connaissances acquises étaient soumises à caution et que, dans ce cas-ci, la bipédie du gorille n'était pas une des caractéristiques propres à l'espèce et ne pouvait être observé que dans des conditions particulières.

Chapitre III
Connaître, sensibiliser et préserver

La troisième et dernière fonction essentielle du Musée est la diffusion des connaissances acquises sur base des récoltes vers l'extérieur. L'institution va prendre part de manière active à la sensibilisation du public métropolitain et colonial aux diverses problématiques en rapport avec la faune africaine. Son engagement va porter de manière constante sur la nécessité de protéger certaines espèces zoologiques particulières par le biais du *Cercle Zoologique Congolais* et de son *Bulletin*, organes fondés par H. Schouteden. La photographie est un autre instrument au service de cette cause. Nous allons étudier la manière dont, par le regard nouveau qu'elle produit sur la faune, elle va induire un intérêt public à sa protection et devenir un support pour les études scientifiques qui la concerne.

1. Henri Schouteden et le Cercle Zoologique Congolais

Le Musée du Congo Belge participe résoluement à la problématique de la protection et de la préservation de la faune sauvage de l'Afrique centrale grâce au travail de sensibilisation du public dans ce domaine par Henri Schouteden. Celui-ci crée deux revues zoologiques, la *Revue Zoologique Africaine* et le *Bulletin du Cercle Zoologique Congolais* qui se complètent et qui dans, la présentation, les thématiques abordées, les informations données, veulent être un humble pendant du prestigieux *American Museum Journal*, devenu *Natural History* en 1922 La première d'entre elles, créée en 1911 va fournir un recueil de contributions très variées à la connaissance de la faune africaine et devenir un forum d'échange où les zoologistes africanistes, dont la plupart se consacrent à l'étude des collections du musée, font état de leurs recherches.

La seconde revue va nous occuper davantage. Sur le modèle américain de l'*American Museum of Natural History* et selon Osborn qui considère le Musée du Congo Belge comme son institution « sœur »[1271] européenne, Tervueren se veut être à la hauteur de cette institution qui était devenue la plus importante du continent américain, tant par la qualité de ses publications scientifiques que par ses méthodes d'exposition éducatives. Plus spécifiquement, la problématique de la protection et de la conservation de la nature va devenir un point central de liaison entre les deux institutions. De la même manière qu'Osborn a fait de l'American Museum un grand centre d'information, entretenant des relations suivies avec les scientifiques américains et étrangers, ainsi qu'avec les voyageurs, les acquéreurs d'animaux, les organisateurs de jardins et de collections zoologiques, Schouteden veut faire de même avec son réseau de correspondants de toutes filières socio-professionnelles et origines. Il encourage ainsi ces collaborations internationales par la fondation en 1924 de l'actif *Cercle Zoologique congolais*, un forum de diffusion des connaissances, à la manière des cercles américains dont il puise l'idée, mais qui répond également à la nécessité d'établir un réseau des « *Amis de la Nature congolaise (zoologistes, fervents de chasse et pêche, amateurs)* ». En 1926, le Cercle rassemble près de quatre cents membres, constitués de scientifiques belges comme Boulenger, Broden, Bequaert, De Witte ou Lameere, de médecins comme Dubois ou Rodhain, de personnalités politiques, financières telles que Orts, Van Saceghem, L'Hoest, le baron Lambert, mais aussi des membres d'honneur étrangers, ayant résidé ou mené des recherches scientifiques au Congo, Lang, Chapin, Christy, Gyldenstolpe, Johnston, Lang, Neave, de Rotschild et un membre exceptionnel, le professeur Osborn[1272]. L'ambition du cercle n'est pas purement scientifique, celle-ci est plutôt assignée à la *Revue de Zoologie Africaine*. Il est surtout un lieu d'échange de documentation et de vulgarisation, dont les objectifs essentiels sont le progrès des connaissances sur la faune congolaise, sa protection, la réglementation en matière de chasse et pêche, le développement des collections zoologiques, l'appui au Jardin Zoologique d'Anvers. Il organise des réunions mensuelles à Tervueren où l'on présente des spécimens zoologiques, des trophées, des photographies et de la documentation variée, ainsi que des causeries sur des thèmes d'histoire naturelle, des voyages de chasses, etc.

Les informations du Cercle sont recensées dans son *Bulletin*, dont la première publication en juin 1924, offre à ses correspondants toutes les indications utiles à la récolte des collections et signale de même les points intéressants à élucider. C'est ainsi que de nombreuses instructions relatives à la chasse, la préparation et la conservation de nombreuses espèces y sont publiées entre 1925 et 1937[1273].

[1271] H.F. OSBORN, « Les collections réunies au Congo par l'expédition de l'American Museum of Natural History », in *Revue Zoologique Africaine*, VII-2, 01/10/1919, p. 196.

[1272] *B.C.Z.C.*, t. 1, fasc. 1, 07/06/1924, introduction.

[1273] Les poissons (1925) ; les grands animaux (1927) ; les insectes (1929) ; les reptiles, batraciens et poissons (1930) ; les herbiers (1931) ; les oiseaux (1937).

Dès sa fondation, le Cercle inscrit la protection de la faune au Congo en tête de ses objectifs. Schouteden désire prendre une position énergique à cet égard, en particulier au sujet des espèces menacées et entame des démarches auprès du ministère des Colonies pour assurer leur protection efficace. Tel est le cas du gorille[1274], pour lequel Bruxelles avait accordé des libéralités de chasse, action vivement critiquée par le journal londonien *The Times*, mais aussi du lamantin[1275], de l'éléphant[1276], de la grande faune en général[1277]. Le Cercle fait pression auprès du ministre des Colonies pour interdire leur chasse de manière plus rigoureuse, sauf dans un but scientifique. Il demande l'avis préalable du Musée pour toutes les demandes de licences de chasse, en se basant uniquement sur des considérations scientifiques :

> « *Assurément, écrivons-nous à Monsieur le Ministre, nous sommes convaincus que certains Musées ou certaines institutions scientifiques (certains personnages aussi !) se trouveraient lésés s'il leur était opposé un refus de licence, mais cela ne devrait aucunement nous arrêter* »[1278].

Le Cercle est appuyé par plusieurs personnalités importantes du monde scientifique, tel que Sidney Frederic Harmer (1862-1950), directeur du *British Museum (Natural History)* dès 1919, qui ne manque pas d'exercer son influence pour la protection d'espèces rares[1279], ainsi que par la *Vereeniging tot Behoud van Natuurmonumenten in Nederland* et son président, P.-G. Van Tienhoven. Il reçoit également le soutien de l'*Institut Colonial International*[1280], en son président-fondateur, Camille Janssen (1837-1926), ex-administateur général de l'Etat Indépendant du Congo entre 1886 et 1890, puis de son département des Finances de 1890 à 1892. Cet institut avait précédemment publié en 1911 dans sa *Bibliothèque Coloniale Internationale* un volumineux ouvrage relatif aux *Droits de Chasse dans les Colonies et la Conservation de la Faune indigène* en 1911 qui proposait l'ensemble de tous les textes législatifs internationaux et nationaux sur la conservation de la faune indigène dans les pays de l'Afrique repris dans la zone prévue par la *Conférence internationale de Londres* de 1900, ainsi que ceux se trouvant au sud de sa limite australe -Union Sud-Africaine, Rhodésie méridionale, Madagascar et ses dépendances et le sud-ouest Africain Allemand. Durant la session de l'Institut à Brunswick en avril 1911, Carlo Rossetti,

---

1274« Compte rendu de réunion du 8 mars1924 », in *B.C.Z.C.*, pp. 5-6.

1275 J.-M. DERSCHEID, « Extermination des lamantins congolais », *B.C.Z.C.*, III, 1926, pp. 29-31.

1276 R. VAN SACEGHEM, « La protection de l'éléphant », *B.C.Z.C.*, II-2, 1925, pp. 45-50 ; id., « La Protection de l'Elephant au Congo Belge », *B.C.Z.C.*, II-2, 1925, pp. 141-143.

1277 H.F. OSBORN, « La protection de la Grande Faune au Congo Belge », *B.C.Z.C.*, III, 1926, pp. 37-41.

1278« Lettre du Cercle zoologique au ministre des Colonies », *B.C.Z.C.*, réunion du 09/08/1924, vol. I, fasc. 3, p. 46.

1279« Lettre de M.S.F. Harmer à Schouteden », *B.C.Z.C.*, II-2, 1924, p. 33.

1280 Fondé à Bruxelles en 1894 à l'initiative de personnalités hollandaises, belges et françaises, l'Institut détient un objectif purement scientifique qui vise à consolider les liens les sciences coloniales de différents Etats, promouvoir l'étude comparative des colonisations et diffuser leurs connaissances acquises, notamment par la publication des comptes rendus des sessions de rencontres, la création d'une « Bibliothèque coloniale internationale » et par la parution d'un « Recueil International de Législation coloniale .

membre de la *Society for the Preservation of the Fauna of the Empire* , dénonçait la disparition générale et rapide des populations humaines et animales dans les pays colonisés devant la « *grande puissance destructive de notre civilisation* »[1281]. Selon lui, la conservation de la faune existante devait être envisagée comme un devoir de l'homme envers la Nature et envers la Terre, tandis qu'il octroyait aux animaux un droit à être défendus.
Fort de ces appuis, le Cerle entame un lobbying auprès du ministre des Colonies, Henri Carton (1878-1969), en attirant son attention sur les causes d'extermination complète et prochaine de la faune congolaise et en proposant diverses mesures de prévention, dont le renforcement d'un réseau de correspondants sur l'ensemble du territoire colonial, qui serait considéré comme un relais pour l'intérêt et l'étude de la faune et de sa protection[1282]. Il propose en parallèle, la réunion d'une documentation scientifique en la matière par la Section des Sciences naturelles du Musée, sur l'exemple de l'*Annual Reports of Game Warden* publié par le gouvernement colonial britannique sur des thématiques diverses - protection de la faune, réglementation des droits de chasse et de pêche, restriction du trafic des produits d'origine animale et des armes et munitions.

Le secrétaire du Cercle, Jean-Marie Derscheid (1901-1944), se voit chargé d'étudier les moyens d'en assurer la réalisation. La personnalité de Jean-Marie Derscheid émerge durant cette période où il est engagé au Musée du Congo Belge et remplace Schouteden lors de sa mission de récolte au Congo. Selon Paul Brien, cet intermède dans sa carrière scientifique va avoir une influence considérable et donna une nouvelle orientation à ses activités[1283]. Nous verrons les étapes de sa carrière et son importance dans le développement de la conservation de la nature en Belgique et sur un plan international dans la suite de cette thèse[1284]. Jusqu'à cette époque, le monde scientifique belge s'était peu préoccupé du problème de la protection des faunes et flores européennes et d'outre-mer, à l'exception de quelques personnalités comme Jean Massart, comme nous le verrons plus loin. Sa participation au Cercle lui permit de nouer un réseau de relations privilégiées avec des personnalités internationales, groupements et associations de protection et de conservation de la nature qui émergent à cette époque dans plusieurs pays européens.

A partir de cette période, le *Bulletin* du Cercle fournit de nombreux articles de fond sur la question de la protection de certaines espèces comme l'éléphant.

[1281] C. ROSSETTI, *De la conservation de la faune dans les pays neufs et des problèmes qui s'y rattachent*, in *Les Droits de Chasse dans les Colonies et la Conservation de la Faune Indigène*, Institut Colonial International, 10ème série, t. 1, Bruxelles-Paris-Londres-Berlin-La Haye, 1911, p. 11.

[1282] L'on y retrouvait G.A. Boulenger, le docteur Broden, J.-M. Derscheid, A. Lameere, R. Mayné, pour n'en citer que quelques-uns.

[1283] P. BRIEN, notice biographique de J.-M. Derscheid, *B.N.B.*, t. XXXVI, suppl. t. IX, fasc. 1, col. 219.

[1284] Nous renvoyons les lecteurs au chapitre sur l'émergence de l'idée de protection et de conservation de la nature en Belgique (Livre II, Partie III, Ch. ii), ainsi que sur les chefs de file des « réserves naturelles intégrales » (Livre III, Partie I, Ch. iii).

Ses correspondants sur place témoignent de la situation critique sur le terrain, causée par le laxisme législatif en matière de droit de chasse et les activités rénumératrices qui en sont dérivées. Tant les Congolais que les colons européens étaient visés. René Van Saceghem (1884-1965)[1285], inspecteur vétérinaire au laboratoire de Kisenyi, sur le lac Kivu, est membre correspondant du Cercle au Ruanda et décrit le carnage pratiqué sur les éléphants dans la Province Orientale. A. Jobaert, administrateur territorial à Luisa, au Kasai, dénonce à son tour le carnage effectué sur les populations d'éléphants par les chasseurs professionnels et les marchands de viande[1286]. La situation de la faune katangaise ne laisse pas indifférents les divers correspondants résidant ou de passage sur le territoire et qui manifestent leur crainte à propos de la disparition du gibier. Le Dr Schwetz signale de nombreuses chasses dans la région des Kundelungus, stimulées par le développement des centres miniers avoisinants[1287], tandis que Emile de Lavaleye y constate la chasse à la lampe portative et signale la disparition du rhinocéros noir[1288]. D'autres correspondants signalent par contre les déprédations des éléphants dans les cultures, comme le R. P. Gilles de Pelichy qui note le grand nombre d'éléphant dans la région des lacs Mokoto, au Kivu, englobée récemment dans une réserve de chasse où il est interdit de les tirer pour défendre ses biens[1289]. Le Cercle donne également la parole à des chasseurs, en appuyant le fait que :

> « *si paradoxal que cela puisse paraître {...}, nous ne pouvons trouver, dans notre campagne pour la Protection de la Faune indigène, de plus précieux auxiliaires que les chasseurs eux-mêmes {...}. C'est à tort que l'on considère souvent les sportsmen, les chasseurs vraiment dignes de ce nom, comme les ennemis invétérés de la Faune indigène. Si nous laissons de côté certains abus relativement peu nombreux, la « Chasse de sport » contribue au contraire à aider puissament ceux qui veulent préserver d'une destruction totale les grands Animaux, part importante des beautés et des richesses naturelles des pays neufs* »[1290].

Et de citer le cas du fameux nemrod qu'était Herman von Wissmann, qui lutta pour la protection de la grande faune en Afrique Orientale allemande, ou des membres de la *Society for the Preservation of the Fauna of the Empire*, en grande majorité d'ardents chasseurs, que la presse de l'époque n'avaient pas manqué de

---

[1285] Diplômé de l'Ecole vétérinaire de Cureghem à Bruxelles (1906), il part pour le Congo où vient de s'ouvrir un premier laboratoire vétérinaire à Zambi (Boma) et réalise de nombreuses publications sur les maladies du bétail (1911-1914). Après la guerre, il part au Ruanda-Urundi comme inspecteur vétérinaire pour organiser un service de recherche et un laboratoire à Kisengnies destiné à produire des vaccins contre la peste bovine signalée alors dans l'est africain (1919-1925), puis se trouve à la tête du service vétérinaire de la province du Katanga (1925-1927). Il prend la direction d'une société d'élevage, l'Agricomin (1927-1930) (J. GILLAIN, notice biographique, *B.B.O.M.*, t. VII A, ARSOM, Bruxelles, 1973, col. 425-428).

[1286] « La protection de l'Elephant dans le Congo-Kasai », *B.C.Z.C.*, II-2, 1925, p. 48.

[1287] « La protection de la faune », *B.C.Z.C.*, III-3, 1926, p. 97.

[1288] « La grande faune du Katanga », *B.C.Z.C.*, VI-3, 1929, p. 77.

[1289] « Les éléphants de la région des lacs Makoto (Kivu) », id., p. 98.

[1290] Schouteden, lors d'une conférence donnée par le chasseur Dumont de Chassart au Cercle Zoologique, *B.C.Z.C.*, II-2, 1925, pp. 56-57.

nommer les « *Penitent Butchers* »[1291]. C'est ainsi que l'agent territorial et grand chasseur, Jacques Dumont de Chassart (1892-1983)[1292] devient membre du Cercle alors qu'il fournit le Musée en renseignements zoologiques, trophées et photographies prises au cours de ses chasses dans plusieurs régions du Katanga entre 1919 et 1921.

2. Hors cadre : photographier et préserver

Comme nous avons abordé la question des trophées et des représentations de la faune par les procédés photographiques lors de la période de l'Etat Indépendant du Congo, il nous semble utile de poursuivre l'exercice pour la période de la colonisation belge au Congo jusqu'en 1930. Durant cette période, nous pouvons faire ressortir deux caractéristiques principales de la photographie animale. La première est la substitution de plus en plus fréquente de l'arme à feu par l'appareil photographique. La seconde est l'intérêt pour le sujet animalier depuis les travaux de plusieurs personnalités telles que Kearton, Georges Shiras, Schilling, Dugmore et Rainey où l'optique se focalise, non plus sur l'animal abattu après la chasse et exhibé comme un trophée, mais sur l'animal vivant, s'inscrivant dans son environnement particulier. Pour Paul Landau, la photographie est le témoin de la capture et de l'affichage du reste du monde par les nations impérialistes[1293]. Dans ce cas-ci, elle n'est plus seulement instrument d'observation mais devient à la fois outil de sensibilisation et un support scientifique. En se transformant dans cette optique, la photographie devient à la propagande en matière de préservation, ce que le trophée est à la chasse : le signe concret du passage à l'acte de « violence » à celle de « protection » de la faune.

Ces deux procédés vont radicalement changer les rapports entre l'homme et l'animal puisque ce dernier peut dorénavant être observé et « capturé » par l'image sans qu'il y ait abattage. En ce sens, ils deviennent des outils privilégiés en faveur de la protection de la faune. Voyons de quelles manières ils sont utilisés, en proposant à la lecture quelques exemples éclairant cet argument.

[1291] Voir à ce sujet R. FITTER – P. SCOTT, *The Penitent Butchers. 75 years of wildlife conservation*, Fauna Preservation Society, London, Collins, 1978.

[1292] Agent territorial, il parcourt le Congo à pied (1918), puis fait deux tours du monde; grand chasseur, son tableau de chasse compte 4 tigres, 40 éléphants, 200 buffles et 400 antilopes ; de retour en Belgique, fait son droit et devient avocat à la cour d'Appel de Bruxelles.

[1293] Voir à ce sujet Paul S. LANDAU, "The Visual Image in Africa : an Introduction", in P.S. LANDAU – D. KASPIN (eds), *Images and Empires : Visuality in Colonial and Post-Colonial Africa*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 2002, pp. 141-171.

2. 1. Montrer le vivant

Ce changement d'attitude du sujet photographique, préféré vivant plutôt que mort, est à mettre en relation directe avec la technique de la « *prise sur le vif* » qui se développe en Europe durant l'extrême fin du 19ème siècle par des pionniers de la photographie de terrain. Ceux-ci trouvent en Afrique le cadre idéal pour la mise en œuvre de leur pratique.

L'Allemand Carl Georg Schilling (1865- 1921), en particulier, tente ses premières expériences photographiques de la faune africaine en Afrique Orientale allemande, dans la région du Tanganyika, entre 1899 et 1905, muni de gros moyens et infrastructures et accompagné de collaborateurs scientifiques[1294]. Il réunit sa double vocation de chasseur-naturaliste pour fournir à Berlin les récoltes de quelques cinq mille mammifères et oiseaux qui seront déterminés et décrits par les zoologistes Matschie et Von Reinchenow. L'originalité de sa démarche consiste également à fournir aux scientifiques des photographies des animaux rencontrés sur le terrain, des « *wahrheitsgetreuen* », permettant de les décrire de manière précise mais également de les présenter dans leur milieu naturel. Utilisant le matériel photographique le plus perfectionné à l'époque, notamment les premiers téléobjectifs mis sur le marché dès 1903, il traque la faune sauvage et la photographie sur le vif : lions et hyènes piégés au flash, dans la nuit, devant un appât, troupeaux de zèbres et de gnous s'abreuvant, rhinocéros surpris se souillant dans une petite mare. Ces clichés constituent, selon Pierre Ichac, l'annonce d'une ère nouvelle[1295], dont les résultats aboutissent à la publication de son ouvrage phare, *Mit Blitzlicht und Büchse*, paru à Leipzig en 1905[1296]. Schilling prend également conscience de la nécessité de mener dans la colonie allemande des mesures pratiques adéquates en faveur de la protection de la faune sauvage et travaille après 1900 à élaborer une législation à ce propos, avec l'idée que la richesse faunique doit être considérée comme un héritage naturel à conserver pour le futur mais aussi une ressource durable pour le bien-être économique de la colonie[1297].

[1294] Notice biographique, in KILLY, W. – VIERHAUS, R., *Deutsche Biographische Enzyklopädie*, Munchen, K. Saur, vol. 18, 1998, p. 640.

[1295] Pierre ICHAC, « Gromier, précurseur de la chasse photographique», in *Bêtes et Nature*, n° 101, sept. 1972, pp. 12-15.

[1296] C.B. SCHILLINGS, *Mit Blitzlicht und Büchse. Neue Beobachtungen und Erlebnisse in der Wildnis inmitten der Tierwelt von Üquatorial-Ostafrika*, R. Voigltländer, Leipzig, 1905.

[1297] R.D. BALDUS, *Wildlife Conservation in Tangayika under German Colonial Rule*, op. cit., p. 3-4.

Fig. 28 Photographie prise sur le vif et de nuit par G. Schillings : la vache sert d'appât à la lionne qui déclenche elle-même, par son saut, la photographie en rompant une corde reliée au flash (G. Schillings, « Blitzlicht und Büchse », p. 19).

Un autre pionnier est l'Anglais A. Radclyffe Dugmore (?- ?) photographe, peintre et imprimeur, passionné par la faune sauvage, vivant aux Etats-Unis à partir de 1899. Il est l'auteur d'une série de trois cents photographies réalisées en 1909-1910 en Afrique Orientale britannique sur la faune sauvage d'Afrique. Cette première série d'un genre nouveau parvient aux Etats-Unis où il devient le pionnier de la photographie animale de terrain[1298], reléguant Schilling au statut de chasseur et auteur « *who took some interesting, but photographically poor, game pictures* »[1299]. Dugmore se spécialise dans les photographies nocturnes basées sur le même principe que celui de Schillings, avec déclenchement par l'animal lui-même du cliché et d'un flash provoqué par un éclair de magnésium. Ce système connaît une certaine vogue puis il apparaît vers 1911 d'autres personnalités telles que Cherry Kearton (1871-1940) qui parcourt l'Afrique d'est en ouest en 1913-1914 [1300] et photographie des animaux autour des points d'eau, le Français Emile Gromier dans l'Ouest africain et les Anglais Russe Roberts et Marcuswell Maxwell dans l'Est africain, tous rivalisant d'efforts dans la photographie classique de plein jour, ce qui va s'affirmer par la suite, comme le processus usuel du chasseur d'images.

[1298] J.L. CLARK, « Pioneer Photography in Africa. A story ot the work of A. Radclyffe Dugmore in securing for America the earliest fine series of African wild game pictures », in *The American Museum Journal*, vol. 16-3, march 1916, pp. 155-182.

[1299] Ibid., p. 157.

[1300] Ch. KEARTON – J. BARNES, *Through Central Africa from East to West*, Cassell & Co, London-New York-Toronto & Melbourne, 1915.

Ce travail sur le terrain fait prendre conscience de l'attrait supplémentaire qu'offre la constitution de collections photographiques, procurant davantage d'émotions, sur les collections de trophées de chasse. Dugmore affirme que le procédé photographique est « *beaucoup plus intéressant pour ceux qui aiment et étudient l'histoire naturelle que la plus belle collection de têtes desséchées et de paires de cornes* »[1301]. Ce changement d'attitude s'opére surtout par la substitution de l'arme à feu par la caméra, conçue comme un loisir sportif pratiqué lors de safaris de chasse après la Première Guerre mondiale en Afrique orientale britannique surtout, mais aussi dans certaines régions du nord et de l'est du Congo. La caméra devient un des must de l'équipement complet de tout explorateur-collectionneur, représentant un hobby onéreux et d'application difficile. C'est la raison pour laquelle le tir « à la caméra » s'apparente à un véritable sport qui nécessite des qualités précises, tout comme avec l'arme à feu : persévérance, patience, connaissance des animaux et de leurs mœurs, adresse dans la poursuite ou dans l'affût.

Certains auteurs affirment même que l'acte de photographier relève d'une plus grande adresse que l'acte de tirer. Certains vont tenter de superposer les deux actions mais la pratique sur le terrain prouve la nécessité d'opter pour un seul procédé à la fois. Le voyageur britannique Alexander Barns préfère filmer un groupe de gorille, plutôt que le tirer[1302], tandis que le Belge André Pilette trouve que la photographie présente une intéressante alternative aux « *coups de fusil de médiocre importance* »[1303], quoiqu'il reconnaît sa plus grande difficulté - appareil lourd et encombrant, difficulté de pratique de la photographie nocturne, par exemple[1304]. D'autres voyageurs substituèrent une fois pour toute la caméra à l'arme à feu.

2. 2. Un suppport aux disciplines scientifiques.

Le procédé photographique devient une activité usuelle de terrain durant les expéditions scientifiques en Afrique, renforçant et alimentant les informations zoologiques à côté des récoltes et des observations manuscrites. Dès le début du 20ème siècle, des photographes attitrés accompagnent les grandes expéditions, remplaçant de plus en plus les artistes-peintres au côté de

---

[1301] A. RADCLYFFE DUGMORE, *Les Fauves d'Afrique photographiés chez eux*, Paris, Hachette, 1910, p. 229.

[1302] T.A. BARNS, *The Wonderland of the Eastern Congo. The Region of the Snow-Crowned Volcanoes – The Pygmies, the Giant Gorilla and the Okapi*, G.P. Putnam's Sons, London-New York, 1922, p. 262.

[1303] A. PILETTE, *A travers l'Afrique Equatoriale*, op. cit., p. 41.

[1304] Il énumérait quelques-unes des difficultés techniques qu'il rencontra sur le terrain : arriver à peu de distance, utiliser un appareil créé spécialement à cet usage, avec un bon téléobjectif mais coûteux, encombrant et lourd ; pour photographie nocturne, surtout pour les carnassiers, il faut avoir recours au magnésium, et appâter les fauves : à ce moment, de la cachette, il faut tirer la ficelle qui déclenche le marteau communicant le feu aux poudres, nécessité d'un projecteur : tous ces appareils dissimulés devront, dans l'obscurité, rester ouverts jusqu'après l'éclair (Ibid., pp. 470-471).

zoologistes, botanistes, géologues et anthropologues. Les ouvrages édités à leur retour foisonnent de photographies de terrain.

Le photographe de l'expédition du duc de Mecklenburg (1907-1908), l'officier de cavalerie Kiesling zu Wilmresdorf, réalise quelques cinq mille clichés, dont les résultats fournissent des institutions scientifiques allemandes et sont présentés en 1909 dans une exposition des Zoological Gardens de Berlin. Parmi eux se trouvent des spécimens botaniques, des cartes, des exemplaires géognostiques, des peaux et squelettes et des collections ethnographiques, signe de leur reconnaissance. Quelques photographies d'animaux vivants y sont également présentées.

Les photographies fournirent des bases de travail utiles aux scientifiques métropolitains et permettent également de répondre de manière plus adéquate à l'évolution des pratiques muséales en matière d'exposition zoologique. Les dix mille photographies prises par Herbert Lang dans l'Uele pour le compte de l'*American Museum of Natural History* (1909-1915) sont essentiellement réalisées pour fournir aux scientifiques et taxidermistes du musée des indications sur les espèces abattues et leurs habitats afin de reconstituer les spécimens dans des dioramas[1305]. De même, les quinze cents photographies tirées par le taxidermiste Carl Akeley durant ses expéditions africaines entre 1896 et 1926, fournissent d'indispensables et d'authentiques données pour sa préparation des groupes d'éléphants, d'antilopes et de gorilles destinés à garnir l'*African Hall* du Museum. Il estime que la photographie apporte le complément nécessaire aux mesures des animaux sur le terrain avant d'être dépouillés : « *He wanted a scores of pictures showing every contour, muscle and joint, every posture at rest and in motion* »[1306]. En Belgique, le *Musée du Congo Belge*, par l'intermédiaire de son *Cercle de Zoologie Congolaise* est sensibilisé à cette technique et demande la collaboration des membres pour obtenir des photographies de divers spécimens de la faune et de la flore pour leur intérêt documentaire évident[1307].

André Pilette est le premier belge à présenter, dans un ouvrage publié, des photographies d'animaux vivants. Après avoir accompli des voyages en Indes Britanniques et au Tibet, il se rend au Congo en 1912 où il combine sa passion pour la chasse et des récoltes destinées à Tervueren.

[1305] A. TRONCALE, *The Field Photographs of Herbert Lang from the American Museum Congo Expedition, 1909-1915*, American Museum Congo Expedition, AMNH Digital Library, AMNH, New York, 2002.
[1306] M. JOHNSON, *Camera Safaris*, in *The complete book of African Hall*, The American Museum of National History, New York, 1936, p. 48.
[1307] B.C.Z.C., 1930, vol. VII, fasc. 1, p. 18.

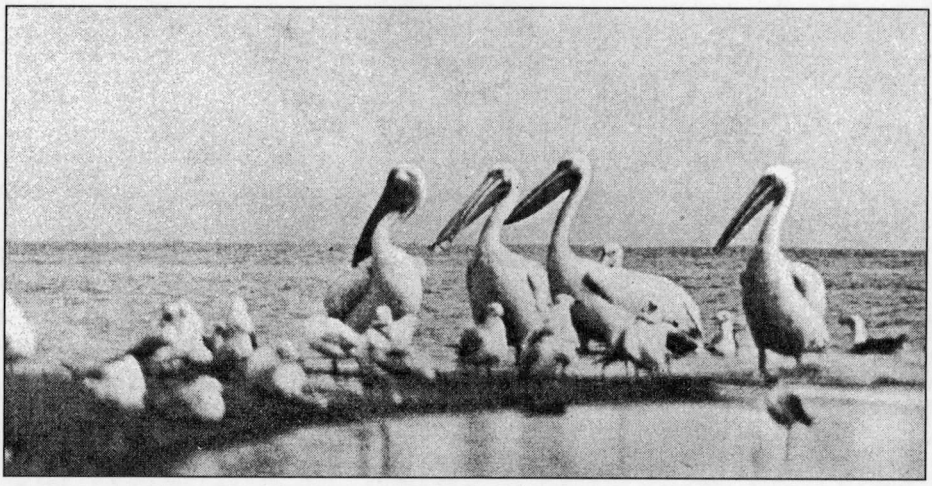

Fig. 29 Photographie prise par A. Pilette : pélicans et mouettes à l'embouchure de la Ruindi, au sud-ouest du lac Edouard, prise à 15 mètres au téléobjectif (A. Pilette, « A travers l'Afrique Equatoriale », p. 276-277).

Il prend des clichés d'animaux vivants au lac Albert-Edouard et chercha à cette occasion « *les mares les plus fréquentées, autour desquelles d'innombrables traces se voyaient dans la poussière des rives et des sentiers et qui se perdaient dans la plaine* »[1308], points de ralliement de la faune où les chances de les observer étaient plus nombreuses[1309]. Selon lui, leur photographie représentait moins un témoignage qu'un complément essentiel de l'observation de terrain et un instrument de mesure important pour la préparation des montages fauniques muséaux.

> « *On apprend à connaître toute cette faune dans ses plus petits détails et seul le cinématographe, quand il est sincère, est capable de reproduire fidèlement les différentes attitudes de tous ces animaux, car les descriptions les plus circonstanciées ne pourraient donner une idée précise de leur vie, surtout aux profanes ignorant toute chose de la brousse* »[1310].

Les photographies doivent néanmoins être accompagnées d'autres observations manuscrites de terrain renseignant sur l'apparence générale du sujet, sa coloration, le lieu et date de récolte, son habitat et son nom indigène.

Plus tardivement que le développement des techniques photographiques, les récentes mises au point des techniques du film dans les années Vingt vont

---

1308 A. PILETTE, *A travers l'Afrique équatoriale*, Bruxelles, O. Lamberty, 1914, pp. 262-263

1309 Pour une analyse des liens entre la photograhie et la faune sauvage, axée autour des points d'eau, voir l'article de D. BUNN, « An Unnatutal State. Tourism, Water and Wildlife Photography in the Early Kruger National Park » , in W. BEINART – J. McGREGOR (edit), *Social History and African Environments*, Oxford-Athens-Cape Town, James Currey-Ohio University Press-David Philip, 2003, pp. 194-220.

1310 Ibid., p. 267.

également encourager les expéditions scientifiques à utiliser les deux supports en parallèle. L'expédition du prince Guillaume de Suède (1920-1921) en témoigne. Oskar Ollson, ingénieur à la *Svensk Filmindustri* est engagé pour la suivre et réaliser plusieurs films documentaires, dont plusieurs films animaliers à propos des chasses du comte Nils Gyldenstolpe, un des membres de l'expédition. Ceux-ci sont produits par la firme parisienne Gaumont et sortent en salle sous les titres *Au cœur de l'Afrique sauvage* (1922) et *En Afrique Equatoriale* (1923), ce dernier appelé aussi *Les Grandes Chasses de l'Afrique Equatoriale* ou *Chasses du Duc de Südermanie.*

Parallèlement aux expéditions scientifiques utilisant la photographie comme témoignages scientifiques parmi d'autres, se développent voyages et safaris de chasse à but prioritairement photographique et cinématographique, réalisés à titre privé mais souvent appuyés par des institutions scientifiques et financés par un mécénat privé. Leurs organisateurs utilisent assidûment ces procédés afin de rendre crédibles leurs observations de terrain, notamment vis-à-vis du monde scientifique. Tels est le cas du célèbre safari de l'ex-président des Etats-Unis, Théodore Roosevelt en 1909 en Afrique orientale, financé par Andrew Carnegie, Oscar Straus, Leigh Hunt et qui voyage sous les auspices du *Smithsonian Institute* de Washington pour le compte duquel son équipe de chasseurs récolte de nombreux spécimens fauniques. Son fils Kermit se charge d'exécuter les photographies des trophées de chasse et prit quelques clichés d'espèces vivantes.

D'autres exemples prouvent que la diffusion de ces médias sert également à établir une reconnaissance populaire de ces voyages, à trouver des moyens de les rentabiliser et de financer des expéditions futures. Tel est le cas du Britannique Alexander Barns, voyageur naturaliste, organisateur de safaris de chasse et écrivain. Il entreprend en 1919 un voyage d'étude en Afrique centrale, financé par l'homme d'affaires James J. Joicey, pour récolter des lépidoptères et apporter de nombreuses informations sur les espèces et sous-espèces d'éléphants et de gorilles vivant dans la partie orientale du Congo belge, au voisinage des lacs Albert-Edouard, Kivu et Tanganyika[1311]. Le couple Barns prend également une série de photographies et tourne des pellicules de film qui sont montrés à leur retour à la *Royal Geographical Society* de Londres. Il en est de même pour le cinéaste et producteur Martin Johnson. Il balade sa caméra en Asie, en Australie, puis en Afrique où, accompagné de son épouse Osa, il est chargé en 1923 par certaines personnalités financières et des administrateurs de l'*American Museum of Natural History* de récolter des enregistements filmés de la vie - « *pictorial life-history* » - des populations locales et des animaux sauvages préservés des changements induits par la civilisation :

[1311] La mise au net de ses observations fut consignée dans ses récits de voyage publiés en 1922 et 1923 sous le titre *The Wonderland of the Eastern Congo. The Region of the Snow-Crowned Volcanoes – The Pygmies, the Giant Gorilla and the Okapi* (G.P. Putnam's Sons, London – New York, May 1922, 288 pages.

« *as they life their lives all but untouched by civilization, unaffected by the worries of the outside world. We will get a picture that will be a record for a thousand years to come, of Africa as God made it, before the white man penetrates further into its beautiful wilds, and before the natives and the wild animals have disappeared* »[1312].

Pour cette occasion, ils établissent leur camp durant cinq ans au lac Turkana qu'ils dénomment « Lake Paradise », à la frontière orientale du Kenya où la faune était abondante et prennent des témoignages à la fois photographiés et filmés sur le terrain. Ceux-ci deviennent la propriété de l'American Museum qui les édite sous couvert de sa responsabilité scientifique à des fins éducatives. Ils font également paraître à Londres en 1932 les récits de leurs aventures en brousse, *Congorilla. Adventures with Pygmies and gorillas in Africa* ainsi que *Safari*, édité à Paris en 1934.

2. 3. Un outil d'éducation et de propagande

En opposition à la période précédente, où l'exposition de trophées d'animaux exportés hors de leur environnement naturel et la publication de photographies d'animaux inertes étaient pratiques courantes[1313], la présentation des animaux vivants, montrés comme ils sont réellement dans leur biotope, inverse le courant et participe à la volonté de se départir des images de la faune présentée dans des postures raides et artificielles[1314].

L'*American Museum of Natural History*, une fois de plus, oeuvre en pionnier. En 1922, il organise une exposition de photographies de mammifères répondant à l'état d'esprit de la politique de l'institution, préconisée avec la réalisation des groupes ethologiques. Y transcende le souci de faire mieux connaître la faune sauvage dans son environnement pour provoquer parmi la population et surtout les jeunes, une sensibilité à la préserver :

« *Yet this exhibition of pictures, demonstrating as it does a wide interest in wild life, kindles the hope that the mass of our people will lend their aid to the perpetuation of the herds of game still extant by helping to protect the refuges where our sadly depleted mammal life may escape destruction and by encouraging the establishment of additional refuges* »[1315].

[1312] M. JOHNSON, in *World's Work*, august 1923 (mentionné par C.E. AKELEY, « Martin Johnson and His Expedition to Lake Paradise », in *Natural History*, XXIV, may-june 1924, p. 288.

[1313] Ce fut le cas, à titre d'exemple, d'un livre d'histoire naturelle illustrée exclusivement de photographies et intitulé *Les Animaux vivants du monde*, qui fut publié en Angleterre, puis en France en 1902. Mais les photos étaient toutes prises dans des ménageries ou des jardins zoologiques, sur fonds de murs et de grillages, parfois visiblement retouchés et mués en paysages de brousse, ou représentaient quelques animaux empaillés et traités de la même manière, dont un gorille debout comme un homme et dénaturant l'ensemble (P. ICHAC, op. cit., p. 12).

[1314] James L. CLARK, « Pioneer Photography in Africa », in *American Museum Journal*, vol. XVI-3, march 1916, p. 165.

[1315] H. LANG, «Exhibition of photographs of mammals at the American Museum », in *American Museum Journal*, vol. XXII-3, may-june 1922, p. 224.

En l'occurrence, la présentation de photographies d'espèces rares et en voie de disparition prend une acuité particulière car elles fournissent le témoignage essentiel de celles appelées à disparaître. En collant à la réalité, elles permettent aussi de déconstruire certains mythes crées progressivement autour de certaines espèces. Ainsi, lorsque Carl Akeley met fin, dans ses écrits, à plus de trois siècles d'informations erronées à propos du gorille, sa pratique taxidermique et ses premières photographies de gorilles vivants, réalisées au Kivu en 1920-1921, vont renforcer ses observations visuelles inédites. L'expédition photographique réalisée par Marcuswell Maxwell dans la même région en 1931 sert, entre autres, à « *achieve the conquest of the gorilla* », ses clichés transformant le mythe en réalité : « *the gorilla has always been for me, as doubtless for many others, a mythical beast. At least he is to become real* »[1316]. Il est en de même pour le chasseur professionnel Marcus Daly, qui se rend au Congo en 1927 dans l'optique de tourner des films cinématographiques sur l'okapi de l'Ituri, mais qui seront malheureusement détruits par le feu au Congo français, de même que tous ses documents et de nombreux trophées de chasse[1317].

En Belgique, des personnalités comme Léon Lippens (1911-1986) vont utiliser la photographie comme instrument de propagande pour la découverte de la nature et la sensibilisation à sa protection. Lippens est aussi le témoin du changement qui s'opère à partir des années Vingt dans l'approche nouvelle de la photographie des animaux sauvages et qui conduit à la fin des tapageuses expéditions de chasse consistant à ramener une quantité énorme de « trophées » et prétexte à de nombreuses hécatombes, sous couvert de recherches scientifiques. Il considère d'autre part une plus grande généralisation des notions de conservation de la nature, provoquant un changement des mentalités cynégétiques, à un point tel qu'à partir du début des années Trente, la plupart des voyageurs sont munis d'appareils photographiques et cinématographiques plutôt que de fusils de chasse.

Fils du gouverneur général du Congo Maurice Lippens, ornithologue de formation, il reçoit l'appui et l'expérience de Jean-Marie Derscheid avant de se rendre au Congo belge entre juin 1935 et juin 1936 comme chargé de recherches scientifiques sur la vie des oiseaux aquatiques, spécialement des migrateurs venus d'Europe, dans la région du Parc National Albert et y remplit également les fonctions de conservateur-adjoint. Il y utilise la technique photographique pour filmer ses sujets d'études et la faune habituelle de la région du lac Edouard. Il est l'un des premiers à photographier les hylochères, ces « bêtes farouches », à l'état sauvage et dans leur milieu naturel. A son retour, il publie *Parmi les bêtes de la brousse / Instantanés*, un ouvrage de photographies de terrain, complétées par ses souvenirs personnels et qui

---

[1316] A.A./Agri 423, doss. 330 : *Gorilla and Camera* (extrait du *Times*, 28, 31/08 et 01/09/1931).

[1317] M. DALY, *La grande chasse en Afrique. Mémoire d'un chasseur professionnel*, trad. V. Forbin, Paris, Payot, 1947, p. 109.

soutient l'argumentation de la rédécouverte de joies du retour à la nature et de la vie en plein air.

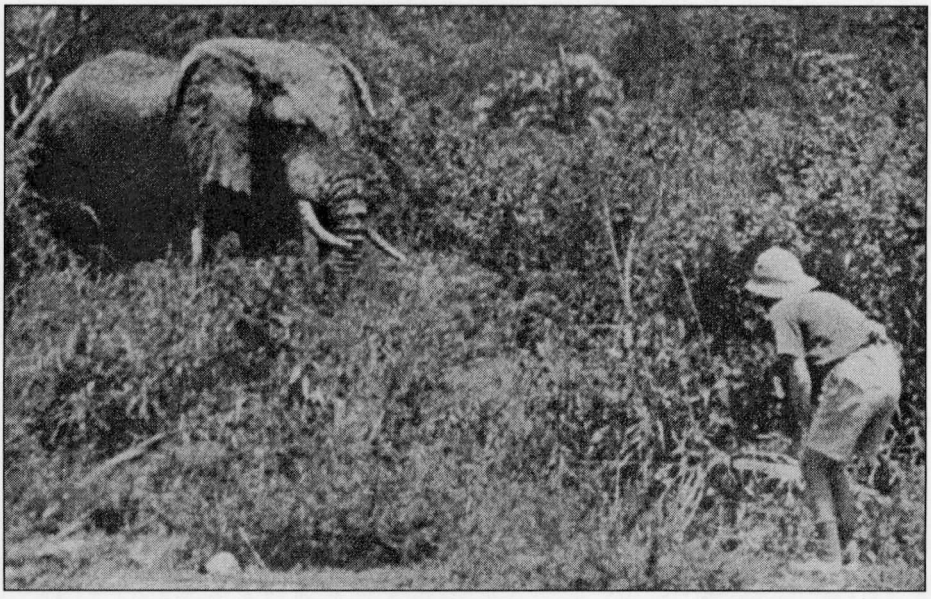

Fig. 30 Léon Lippens explique sa tactique photographique pour les grands animaux : « L'art consiste à arriver à très courte distance…C'est un jeu captivant…L'éléphant possède un sens olfactif très développé… » (L. Lippens, « Parmi les bêtes de la brousse », p. 12).

Il estime que, non seulement que la photographie fournit des documents renforçant les recherches scientifiques de terrain, mais est « *le plus beau, le plus passionnant et le plus fin des sports de plein air* »[1318] et représente « *la chasse la plus riche en émotions, en succès, en souvenirs* »[1319]. Le choix de ce procédé, au détriment de l'arme à feu dénote également un mode différent d'approche des animaux où le preneur d'image montre davantage de respect pour les animaux photographiés, tandis qu'auparavant, toutes les techniques et manœuvres possibles et agressives étaient tentées pour obtenir une photographie d'animal vivant, coûte que coûte, au risque de tuer l'animal ensuite, ce qui se produisait dans de nombreux cas. Avec Lippens, l'approche à courte distance de l'animal consiste à rester humble, afin de ne pas le déranger dans son cadre et de conserver son allure caractéristique propre, puis à se retirer sans utiliser l'arme à feu. Il reconnaît que, « *bien souvent dans cette lutte, on est piteusement battu par l'incontestable supériorité que les animaux possèdent sur l'homme au point de vue de l'utilisation de leurs sens* »[1320]. Lippens lance un véritable plaidoyer pour ouvrir cette activité à celui qui « *aime*

[1318] L. LIPPENS, « La photographie des Animaux sauvages au Congo », *B.C.Z.C.*, XIV-3, 1937, p. 67.
[1319] L. LIPPENS, *Parmi les bêtes de la brousse / Instantanés*, R. Dupriez (édit.), Bruxelles, {1936}, p. 7.
[1320] L. LIPPENS, La photographie…, op. cit., p. 69.

la nature et sait la préserver»[1321], argumentant le fait qu'elle est facilitée par les progrès techniques des appareils photographiques, plus petits, portables et maniables - style Leica -, munis de télé-objectifs et à condition de posséder une expérience rompue des mœurs et vie des animaux sauvages, ainsi que certaines qualités, patience, tenacité et un peu de chance.

Son engagement pour la préservation de la faune sauvage ne s'arrête pas là. En 1952, alors qu'il occupe la fonction de bourgmestre de la ville de Knokke, il crée à la réserve naturelle protégée du Zwin pour préserver ce biotope du danger constitué par le développemet du tourisme sur la faune et la flore de la région. Herbergeant des dizaines d'espèces d'oiseaux rares, Lippens va y poursuivre son goût pour l'observation de la faune aviaire et ses photographies.

[1321] L. LIPPENS, *Parmi les bêtes*..., op. cit., p. 8.

TROISIEME PARTIE

De la préservation à la conservation de la nature

Introduction

Cette troisième et dernière partie est destinée à établir le cadre général des tendances et mouvements pour la protection et la conservation de l'environnement qui prennent corps à partir du second tiers du 19ème siècle et se développent pour se renforcer durant tout le 20ème siècle jusqu'à nos jours, à l'aube du 21ème, selon des degrés variables en fonction des continents et des pays qui les composent. Cette analyse repose sur une nécessaire période de longue durée car elle trouve ses fondements dans les rapports anciens de l'homme à son environnement et propose des réponses à la question universelle de sa gestion. L'environnement a toujours été au centre des préoccupations, surtout à partir du moment où l'homme le modifie et que la différence s'impose, à travers ce changement, entre ce qui est modifié de ses mains et ce qui ne l'est pas, entre les structures urbaines et les paysages sauvages, entre les animaux domestiqués et les animaux sauvages, entre les zones agraires et les zones sauvages. Il peut alors penser l'idée de la nature ou du monde naturel et en proposer diverses considérations. Dès ce moment, il « s'extériorise » son environnement[1322] et peut trouver des instruments techniques pour mieux le maîtriser, voire le domestiquer ou pour faire reculer les espaces hostiles ou sauvages[1323].

La « conservation » de la nature est une pratique inhérente à toute société humaine soucieuse de conserver de manière adéquate un environnement naturel producteur de moyens de subsistance et d'échange et qui forme un cadre référentiel aux pratiques socio-culturelles, religieuses, philosophiques diverses. Le terme recouvre donc des connotations et définitions variées en fonction des époques et qui révèlent des courants muliples en son sein. Durant la période coloniale, s'étendant globalement entre le 18ème et le deuxième tiers du 20ème siècle, le terme concerne surtout la protection des sols et des forêts, alors que la faune est chassée pour des besoins alimentaires, commerciaux et par plaisir. Dans les Indes britanniques, par exemple, le terme est utilisé au 18ème siècle pour se référer à ce qui concernait la protection de la ligne de

---

[1322] E. LE ROY LADURIE, « Introduction », *Annales ESC, n° spécial, Histoire et environnement*, 1974, 29-3
[1323] F. BRAUDEL, *Les structures du quotidian : le possible et l'impossible*, Paris, 1979, pp. 11, 46 et 382.

partage des eaux (watershed) et de forêts[1324]. En Afrique du Sud, l'idée de protection, puis de conservation de la faune sauvage n'émerge qu'à la fin du 19ème siècle sous l'influence d'actions de lobbying et fournit une des réponses aux crises écologiques rencontrées sur place, liées notamment au phénomène de la désertification, le « *dustbowl* » provoqué par des périodes de sécheresse[1325].

Dans son usage moderne, cependant, le terme « conservation » devient une idéologie reconnue seulement à partir du 20ème siècle, surtout par le truchement nord-américain et des personnalités comme Gifford Pinchot et Théodore Roosevelt. La conservation forme alors la base des attitudes scientifiques, économiques et politiques à l'égard des environnements humains[1326]. La définition adoptée en 1969 par les *Nations-Unies* et l'*Union Internationale pour la Conservation de la Nature* propose la définition de « *the rational use of the environment to achieve the highest quality of living for mankind* », où la conservation recouvre, non seulement la protection de la faune et de la flore, mais englobe une plus large acception du terme, comprenant l'ensemble des écosystèmes de la planète, faune, plantes, sol et sous-sol, air, énergie et êtres humains.

Il est cependant nécessaire d'établir une distinction entre les deux paradigmes de l'environnementalisme, la « *préservation* » et la « *conservation* » de la nature, qui ont été utilisés souvent confusément et dont les idéologies différentes, voire divergentes, vont devenir une des controverses centrales du mouvement environnemental au 20ème siècle[1327]. L'exemple nord-américain nous fournit un cas typique de cette confrontation. Comme nous l'avons défini précédemment dans l'exemple du cadre muséal, le terme « *préservation* » s'articule autour d'une volonté historique de maintenir intact une « *wilderness* », impliquant la protection complète d'un biotope, avec peu ou pas d'interférences humaines, à l'exception de fins récréatives, éducatives et scientifiques, où l'on peut étudier les écologies complexes des communautés naturelles. Le terme comporte également une vision romantique d'une nature spirituelle et divine, qui implique une lutte idéologique contre la « modernité » et émet des principes moraux de l'homme vis-à-vis de la nature. Le terme « *conservation* », quant à lui, est plus pragmatique et vise à offrir des réponses instrumentales - gestion rationnelle, technique des ressources, création d'agences gouvernementales en matière de pêche, de chasse, de forêt - à des problématiques locales de nuisance de l'environnement ou de perte d'écosystèmes particuliers, avec un minimum de modifications de la société. Il implique l'idée de la régénération d'un espace choisi et de la recherche d'équilibre entre les divers êtres vivants qui occupent un espace défini.

[1324] D.M. ANDERSON - R. GROVE (eds), *Conservation in Africa : people, policies and practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

[1325] R. GROVE, « Surgeons, forest and famine : the rise of conservation and scientific influence in India and *the* Cape Colony in response to ecological crises 1798-1880 », in *Modern Asian Studie.s*

[1326] *Conservation of Natural Resources*, in *Dictionary of the History of Ideas*, vol. 1, op. cit., p. 471.

[1327] M. ALLABY, *The Concise Oxford Dictionary of Ecology*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 92.

En dehors de cette distinction, d'une manière globale, les préoccupations humaines relatives aux mésusages de l'environnement et des ressources naturelles, sont intimement liées à toutes activités transformatrices de l'homme sur celles-ci. Le sentiment ressenti d'aggression sur l'environnement, lié à l'essor de l'industrialisation, au développement des moyens techniques, des pollutions, de l'enlaidissement du cadre de vie et de la perte ou la disparition d'habitats naturels, de paysages, d'espèces fauniques, floristiques, forestières parfois uniques, va être suivi de dénonciations, critiques et parfois de réponses concrètes. La perception des antagonismes des périodes historiques d'avant et d'après des phases de « modernité » ou de « progrès », va s'aviver à partir du milieu du 19ème siècle dans plusieurs pays européens et aux Etats-Unis d'Amérique. A partir des premières années du 20ème siècle et surtout après la Première Guerre mondiale, la détérioration internationale de la qualité des environnements, et corrolairement, sa perception et la volonté de lutter contre elle, concourt à une prise de conscience internationale et à la nécessité d'y répondre par des législations et des faits associatifs transnationaux.

Il nous semble donc essentiel, pour comprendre le mouvement international auquel la Belgique et le Congo prennent part, de retracer de manière assez générale les grandes étapes et tendances en la matière et leurs principaux propagandistes. Nous allons ainsi proposer des pistes pour deux entités géographiques distinctes, l'Europe, d'une part, les Etats-Unis d'Amérique, d'autre part, où se développent les réflexions et les actions en faveur de la préservation et de la conservation de la nature en général, et de la faune en particulier. Nous sommes aussi conscients de l'étroitesse de ces considérations, laissant volontairement de côté les contributions d'autres parties du monde dans ce domaine, notamment le continent asiatique, avec surtout la Russie, l'Inde et le Japon mais aussi le Canada et l'Australie, par exemple. Nous proposerons ensuite une présentation chronologique des grandes étapes de l'internationalisation de ces courants, entre 1909 et 1930, période de mise sur pied du fait associatif international en matière de sauvegarde de l'environnement. Nous présenterons finalement les grandes lignes de l'origine d'une préoccupation pour la protection de la nature en Belgique, les orientations qui y émergent, éclairées par les prérequis européens et américains ainsi que les principales personnalités qui défendent l'idée de la création de réserves naturelles. Il nous semble, en effet, que cette approche nationale permet de mieux comprendre le développement de la politique de conservation de la nature qui sera menée au Congo, en particulier, le lien entre les deux entités géographiques concernant la notion de « réserves naturelles » et que nous présenterons dans le Livre III de cette thèse.

Chapitre I
Le cadre historique général de l'environnementalisme

1. L'essor européen

1. 1. Les préoccupations anciennes

Les sources de références à la gestion de la nature par l'homme et à ses conséquences sont fort nombreuses et se trouvent dans une lointaine histoire et tradition européenne en la matière[1328]. Devant la multiplicité des témoignages à ce propos, notre ambition se limite à présenter quelques exemples permettant de montrer à quel point l'idée de « conservation », au sens où nous l'entendons aujourd'hui, à savoir, la gestion rationnelle d'un écosystéme, permettant sa régénération, est une préoccupation ancienne et se développe d'une manière ou une autre dans la durée en fonction des orientations sociales, religieuses et philosophiques de l'époque et du lieu. La pratique de la conservation de la nature est à mettre en relation avec le phénomène universel de déification de certains lieux, animaux, arbres, considérés comme sacrés et qui imposent des rituels particuliers. Chez les Celtes, par exemple, les chênes occupent une place importante de leur pensée religieuse.

L'idée de protection et de conservation de la vie et de la nature sauvage émane de deux préoccupations anciennes. L'une est à mettre en relation avec la volonté d'assurer la reproduction des espèces destinées à être chassées. Les activités de chasse imposent, dès lors, des croyances et des comportements de protection de la faune sauvage. De nombreuses sociétés développent des lois et règles pour réguler la chasse et le braconnage et prévenir les destructions massives de gibier. Le privilège de chasse devient souvent l'apanage de la royauté et des nobles féodaux qui possèdent des droits exclusifs sur la faune sauvage dans des forêts et des zones définies à cet usage. Guillaume le Conquérant (1024-1087) décrète ainsi une réserve de chasse en Angleterre, appelée *New Forest*, avant 1085[1329] ; l'empereur d'Allemagne et roi de Sicile, Frédéric II de Hauhenstofen (1194-1250) rédige un livre sur l'art de la fauconnerie qui inclut des idées au sujet de l'histoire naturelle et de la conservation[1330]. En 1423, le roi de Pologne, Ladislas II Jagellon (1351-1434)

1328 R. DELORT – F. WALTER, *Histoire de l'environnement européen*, Coll. Le nœud gordien, Presses Universitaires de France, Paris, 2001.

1329 M. HOLDGATE, *The Green Web. A Union for World Conservation*, IUCN, London, Earthscan Publications ltd, 1999, p. 2.

1330 *Frédéric II de Hauhenstofen. « L'art de chasser avec les oiseaux ». Le traité de fauconnerie De arte venandi cum avibus*, introd. et annoté par A. PAULUS – B. VAN DEN ABEELE, Nogent-le-Roi, Jacques Laget, 2000.

promulgue une loi qui défend, sous peine d'amende, la chasse des chevaux sauvages, cerfs, sangliers et aurochs[1331]. L'établissement de réserves où la chasse est exclue est rare en général. Néanmoins, quelques réalisations sont mentionnées dans diverses publications relatives à la protection et à la conservation de la nature. Ainsi, le canton suisse de Glarus prohibe la chasse sur la montagne de Karpfstock en 1569[1332]. Les traités de cynégétiques, les manuels de vénerie, par exemple, témoignent de l'importance du maintien des races animales et de la persistance de certaines pratiques, telle la chasse à courre[1333].

La seconde préoccupation concerne la nécessité de protéger les forêts à partir du 16ème siècle, qui constitue une source importante de matière première pour le chauffage et la métallurgie, avant la découverte du charbon de terre. Dans les Provinces-Unies, le Bois de la Haye est érigé en réserve par le Prince d'Orange en 1576, tandis sous Louis XIV, le ministre français Colbert édicte en 1669 une ordonnance forestière motivée par la constatation de destructions forestières et qui définit un plan général de gestion des terres applicable à tout le royaume. Au 18ème siècle, des personnalités comme Henri Louis Duhamel Dumonceau (1700-1782), grand commis de l'Etat, considéré comme l'un des pères de la sylviculture et de l'agronomie moderne, réalise un traité des Bois et Forêts entre 1755 et 1768, où il propose entre autres, des encouragements aux propriétaires terriens à investir dans cette ressource durable[1334]. En Angleterre, Charles Waterton (1782-1865) fondait en 1826 un sanctuaire pour les oiseaux dans sa propriété de Walton Park[1335] ; en 1838, est créé le permier espace protégé tchèque et vingt ans plus tard, l'empereur Napoléon III érigeait une partie de la forêt de Fontainebleau, près de Paris, comme première réserve naturelle en France.

Les déplétions des ressources et les problèmes de pollution sont à leur tour mentionnées dans les sources anciennes. Le dialogue *Critias* de Platon (427-348 av. J.-C.), à la recherche de la cité idéale, mentionne des problèmes de conservation en Attique où il lie le déclin de la fertilité des sols à la déforestation, l'érosion et les crues variables des rivières de montagnes[1336]. De même, des auteurs romains, tels que Caton l'Ancien (234-149 av. J.-C.), l'agronome Lucius Columelle (1er s. ap. J.-C.) et Pline l'Ancien (23-79 ap. J.-C .)

1331 P. PORTAS (ed.), « The stirring of awareness, in Forty Years in Conservation », *IUCN Bulletin*, special issue, 1998, vol. 19, 7-12, p. 5.

1332 J. BUTTIKOFER, *International Conference for the Protection of Nature*, Brunnen, 1947, p. 61.

1333 Citons par exemple le *Manuel de Vénerie française*, rédigé en 1890 par Jean-Emmanuel- Hector Le Couteulx De Canteleu, ancien officier de cavalerie, lieutenant de louveterie de l'arrondissement des Andelys et éleveur (réédit., Edit. Pygmalion, 2000).

1334 A. CORVOL-DESSERT, « Naissance de Henri Louis Duhamel du Monceau », in *Célébrations nationales* (http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/celebrations2000/hlduhamel.htm).

1335 J. BLACKBURN, *Charles Waterton, 1782-1865 : Conservationist and Traveller*, London, The Bodley Head, 1989.

1336 M. NICHOLSON, *The New Environmental Age*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 11.

portent leur attention sur les relations entre le mésusage des terres et le déclin de la fertilité[1337]. En Angleterre, John Evelyn (1620-1706), fondateur de la *Royal Society of London for Improving Natural Knowledge* (1662), fournit un aperçu sur la conséquences de la déforestation de l'île et recommande l'établissement, par l'intermédiaire de sa Société, de la foresterie en tant que science[1338]. Il y expose également des idées de gestion des terres plus productives et plus plaisantes pour leurs habitants et présente l'usage industriel de la houille comme une des principales causes de la pollution de l'air à Londres[1339].

1. 2. Le développement des connaissances en histoire naturelle

Ces quelques exemples n'affirment cependant pas une volonté politique de protéger la nature, sa faune et sa flore pour des motifs de conservation telle que nous l'entendons aujourd'hui. Ils reflètent davantage des préoccupations économiques, sociales, de privilèges ou esthétiques, selon lesquelles le respect des animaux sauvages n'est pas forcément pris en considération, ou en tous cas, ne représente pas le sujet principal. L'augmentation des connaissances en histoire naturelle et en biologie, de même qu'une vue plus large sur les réalités d'un environnement global va progressivement porter une attention plus soutenue à l'idée de conservation. Les découvertes scientifiques transforment les croyances anthropocentristes développées depuis le 16ème siècle, époque durant laquelle les interventions humaines se dégagent d'une nature renvoyant unilatéralement au Créateur comme un miroir[1340]. Elles mettent en œuvre des expérimentations qui permettent de réaliser des opérations auxquelles la nature n'a pas songé, comme, par exemple, la sélection de nouvelles espèces végétales.

D'autres préoccupations voient le jour durant les 18ème et 19ème siècles et vont ouvrir les idées et les mentalités à concevoir toutes les formes de la nature de manière différente. Le concept de son interdépendance se construit dès le 18ème siècle, dit, des Lumières, lorque l'engouement pour l'histoire naturelle, développé à partir des cabinets de curiosité du 17ème siècle et des voyages d'outre-mer rapportant témoignages, dessins et spécimens de faune et de flore, va alimenter un intérêt descriptif de la nature et une préoccupation classificatoire de ses éléments. Le naturaliste suédois Carl von Linné (1707-1778)[1341] présente ainsi une classification philogénétique des espèces vivantes

---

1337 J.D. HUGHES, *Ecology in Ancient Civilizations*, 1975, Albuquerque, University of New Mexico, p.

1338 J. EVELYN, *Silva : or Discourse on Forest Trees*, London, 1664.

1339 Dans son ouvrage *Fumifugium* (or *The Inconveniencie of the Aer and Smoak of London Dissipated*), paru à Londres en 1661.

1340 C. GLACKEN, *Traces on the Rhodian Stores*, Berkeley, 1967 : thématiques de la nature et de la culture à travers la pensée occidentale depuis les temps anciens jusqu'au 18ème siècle.

1341 Naturaliste suédois, il pose les foundations de la systématique moderne. Entamant des études de médecine aux universités de Lund et d'Uppsala, il est engagé comme tuteur des fils du médecin et naturaliste Olof Rudbeck où il a accès à son jardin botanique et où il conçoit une première classification des plantes par leurs organes sexuels. Il réalise des missions de récoltes en Laponie et dans le Caucase puis part aux Pays-Bas (1735) pour terminer sa médecine à l'université d'Harderwijk,

dans son ouvrage fondamental, le *Systema Natura* (1735). Celle-ci fournit une base pour décrire et analyser la nature, permettant à Charles Darwin, un siècle plus tard, d'alimenter sa théorie de l'évolution des espèces. Linné ouvre également la voie à la compréhension écologique et à l'intérêt pour le destin des espèces sauvages. Les travaux du naturaliste français, le comte de Buffon (1707-1788)[1342] et du géographe allemand, Alexander von Humboldt (1769-1859)[1343] sont reconnues comme des étapes importantes dans l'avancée de la conservation au 18ème et début du 19ème siècles. Buffon, intendant du Jardin du roi à Paris en 1739, le transforme en centre de recherche et en musée où il se consacre entièrement à l'histoire naturelle. Dans son monumental ouvrage, *Histoire naturelle, générale et particulière* en trente-six volumes parus entre 1749 et 1789 et mérite une place importante dans la diffusion du savoir scientifique, il dresse une classification animale exhaustive, quoique basée sur la nature de leurs rapports avec l'homme. Il s'intéresse également à l'agencement des hommes sur terre et distingua leur rôle comme exploiteur et destucteur des ressources naturelles. Les études de Humboldt en sciences naturelles, physique, chimie et géologie lui permettent d'appréhender l'interaction des forces de la nature et les influences qu'exerce l'environnement géographique sur la vie végétale et animale. Son expédition scientifique d'observation et de récoltes sur le continent américain entre 1799 et 1804 est réalisée dans cette ambition. Il

---

où il recontre certaines personnalités qui sponsorise l'édition de son manuscrit *Systema Naturae*. Il publie ensuite d'autres ouvrages comme *Bibliotheca botanica* et *Fundamenta botanica* (1736), *Classe plantarum* (1873). De retour en Suède (1738), il exerce la médecine à Stockholm puis obtient la chaire de médecine puis de botanique à l'université d'Uppsala (1741-1778). Il devient médecin de la famille royale de Suède (1747). Dans son œuvre, Linné propose une recension complète des espèces végétales et animales et invente une nomenclature binominale dans laquelle chaque espèces est désignée par deux noms, le genre (nom générique commun à plusieurs espèces) et l'espèce (nom spécifique différent pour chaque espèce du groupe) (notice biographique, *Wikipedia ; Bioscope : la classification du vivant* (http://www.fundp.ac.be/bioscope/1735_linne/linne.html).

[1342] Il étudie le droit puis les mathématiques et la botanique à Angers et se fait connaître par des mémoires et expériences en physique et en économie rural. En mathématique, il introduit le calcul différentiel et intégral en probabilité (*Aiguille de Buffon*). Il s'intéresse alors à la biologie en traduisant en français les ouvrages d'Isaac Newton et de Stephen Hales. Il devient intendant du Jardin du roi à Paris (1739), le transformant en centre de recherche et en musée et se consacre entièrement à l'histoire naturelle, en publiant son *Histoire naturelle* en 36 volumes (1749-1789). Elu à l'Académie française (1753) (notice biographique, *Wikipedia* ; http://www.buffon.cnrs.fr; J. ROGER, *Buffon*, Paris, Fayard, 1989).

[1343] Naturaliste et explorateur allemand. Il étudie les sciences naturelles, la physique et la chimie à l'université de Göttingen, puis entame une formation à l'académie des mines de Freiberg, à la suite de laquelle il est nommé assesseur au département des mines. Il devient inspecteur général des mines, suite à un rapport sur la géologie et l'état des mines et finance une école de fomation des mineurs (1792). Dès 1796, il démissionne de son poste et entame des observations scientifiques dans le Tyrol où il met au point la méthode de relevés météorologiques utilisée dans le monde entier, puis il effectue une exploration scientifique en Amérique, l'Orénoque, les Andes pour découvrir les interactioins des forces naturelles et les influences de l'environnement géographique sur la vie animale et végétale (1799-1804) et où il récoltes de nombreuses collections et observations de terrain, d'une haute valeur scientifique. Il rédige un récit de ses voyages et un *Examen critique de l'histoire de la géographie du Nouveau Continent*. A son retour, il est nommé Chambellan du roi de Prusse à Berlin (1905) et publie *Aspect de la nature*, un ouvrage de vulgarisation, puis est envoyé en ambassade à Paris (1808-1826). Il va étudier les mines de l'Oural (1929) et y découvre des gisements d'or et de diamant. Il reçoit la médaille Copley de la Roylal Society de Londres (1852). Il jete la base de la géographique physique et de la géophysique, notamment de la sismologie (notice biographique, *Wikipédia*).

perçoit à son tour le concept de l'unité et de la prévalence d'une nature ordonnée, mais variée et complexe dans des environnements divers et décrit les grandes communautés végétales terrestres, les processus naturels s'opérant sur elles et les effets des activités humaines. Il fournit en ce sens les fondations de l'écologie et de la conservation.

1. 3. La question du progrès et sa critique

Le 19ème siècle porte l'ambition d'assujettissement et de domestication du monde naturel. Il pose également une prise de conscience grandissante de l'inconciliation entre les progrès de l'industrialisation et les richesses des ressources de la terre et des mers. Celle-ci s'opère par le biais d'expériences et de pratiques diverses liées au développement des grands voyages outre-mer, à l'essor des sciences naturelles et de l'exploration du monde, aux révolutions industrielles et leurs conséquences sur l'insalubrité des espaces urbains, à la découverte des paysages montagneux remarquables et à l'extension de empires coloniaux. Ces phénomènes globaux amènent le monde occidental à s'intéresser davantage aux richesses et aux patrimoines naturels. La « re-découverte » de la nature repose encore sur une vision avant tout anthropocentriste et esthétique et prend son essor dans la foulée des réactions romantiques aux prétentions universalistes des Lumières.

Divers auteurs ont commencé à décrire leurs sentiments par rapport aux pertes visibles des valeurs du passé, préfigurant le mouvement romantique du 19ème siècle. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) développe une critique de son temps en prônant, par opposition aux institutions sociales, la propriété et travail moderne, l'idée de l'homme naturel, libre et heureux, qu'il qualifie de « *noble sauvage* ». D'autres auteurs tels que Marie Jean de Condorcet (1743-1794), souhaitent des réformes destinées à transformer la société moderne et tels que Thomas Malthus (1766-1834), dénoncent les abus humains sur l'environnement naturel, provoqués surtout par l'augmentation démographique qui s'inaugura dès la fin du 18ème siècle. Les écrits des biologistes français, Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829) et britannique, Charles Darwin (1809-1882), vont alors provoquer une véritable révolution de la pensée, en développant des théories sur l'évolution des organismes vivants. L'idée des mécanismes de l'évolution par hérédité des caractères acquis, développée par Lamarck, est abondonnée au profit de la théorie de Darwin prônant une variation héréditaire préexistante dans les populations naturelles. L'évolution est basée, selon lui sur une diversification des espèces à travers un lent processus de modification par l'adaptation aux conditions environnementales. En 1866, le scientifique allemand Ernst Haeckel (1834-1919)[1344], partisan convaincu du darwinisme et

[1344] Biologiste, embryologiste et philosophe allemand, professeur de zoologie à l'Université de Iena. Il réalise des recherches anatomiques et procure des travaux majeurs en embryologie comparée. Il est le créateur de nombreux néologismes comme le terme « écologie ». Partisan convaincu de la théorie de

vulgarisateur de sa théorie en Allemagne, utilise le terme « *écologie* » pour décrire le lien entre les organismes vivants et leurs environnements. Grand laïcisateur d'une vue moderne de la nature, son concept va évoluer en deux directions distinctes, l'une scientifique et écologique, l'autre philosophique et politique, consacrant la dépendance d'êtres humains par rapport à d'autres et la croyance dans le Monisme, consacrant l'humanité comme une partie de la nature qui est ordre et beauté[1345].

Le 19ème siècle voit aussi émerger un souci de plus en plus explicite de sauvegarder les patrimoines nationaux menacés par les changements liés à l'industrialisation de l'environnement. Il débouche sur la volonté grandissante de protéger et préserver des sites culturels et naturels considérés comme remarquables. La notion de « *monument historique* » focalise l'attention dès la décennie 1820[1346]. La nature, considérée dans sa globalité, est également perçue comme un patrimoine historique qu'il convient de conserver, tout comme l'art, car tous deux subissent des menaces de disparition induites par la modernité. Il s'agit ainsi de préserver les valeurs du passé. Divers pays européens s'engagent dans cette voie par le biais d'écrivains défenseurs de la nature, puis par la mise en place de mesures étatiques ou d'assocations locales et privées qui luttent à sauvegarder leurs patrimoines architecturaux et archéologiques[1347].

Le mouvement de conservation se propage tout naturellement à d'autres portions de territoires urbains ou naturels, sélectionnés visuellement pour leurs qualités pittoresque : les paysages. La transformation des paysages par le développement de grands travaux d'infrastructures comme le chemin de fer, de la pollution et des nuisances sonores et par des procédés agriculturaux plus efficients, semblent menacer non seulement les manifestations de la culture mais aussi les harmonies de la nature. Selon Robert Delors et François Walter, la mise en évidence des dangers encourus par l'environnement ne débouche pas sur une attitude écologique, au sens actuel du terme, mais davantage sur le réveil d'une nostalgie de l'harmonie et d'un ordre fondamentalement esthétique[1348]. Il se dessine, à partir du milieu du 19ème siècle, une dialectique romantique entre la force du futur et les pertes du passé et qui marque une

---

l'évolution, il est le principal vulgarisateur de l'évolutionnisme moniste et médiateur de l'œuvre de Darwin en Allemagne, bien au-delà de sa propre discipline (philosophie, sociologie, éthique, théorie de la connaissance. Il propose une loi biogénétique fondamentale (1866) selon laquelle l'histoire du développement (ontogenèse) est la récapitulation sur une courte période de l'histoire de l'espèce (phylogenèse) (B. RUPP-EISENREICH, notice biographique, in P. TORT, *Dictionnaire du Darwinisme*, op. cit., t. 2, pp. 2072-2090).

[1345] A. BRAMWELL, *Ecology in the 20th Century. A History*, New Haven – London, Yale University Press, 1989, p.

[1346] Ibid., p. 303.

[1347] Le mouvement général durant le 20ème siècle de sauvegarde et de valorisation du patrimoine a été amplement étudié, notamment par Dominique Poulot dans une série de travaux, notamment D. POULOT, *Le patrimoine et les aventures de la modernité*, in D. POULOT (dir.), *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 7-67.

[1348] R. DELORT – F. WALTER, op. cit., p. 304.

fracture entre l'ancien et le nouveau[1349]. A l'arrogance de la modernité, du progrès et de l'impérialisme, répond le langage commun du repli sur soi et de la nostalgie du passé, exprimé sous diverses formes, nationalisme, parochialisme, ethnocentrisme, agroromantisme et préservationnisme. Cette attitude entraîne également une fascination les souvenirs du passé qui débouche sur la notion de « mémoire sociale », indispensable à l'idée de l'identité et correspondant à l'émergence du courant romantique, caractérisé par « *une séduction de la mémoire* »[1350]. Le sentiment de perte du passé tente alors de trouver des substituts par la redécouverte des traditions, basées elles, sur l'invariable et le répétitif[1351]. Il correspond aussi l'émergence du goût pour les objets anciens et les images ordonnancées du développement historique dans lesquels, ici encore, l'essence des choses se situe dans le passé et d'où une fascination pour le Moyen âge, les ruines, les monuments anciens et les bâtiments historiques. En France, l'architecte Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) est un important démonstrateur de cet engouement en restaurant de nombreuses constructions médiévales, sous l'influence de Prosper Merimée (1803-1870), référence majeure en matière de protection du patrimoine[1352] et qui, à son voyage d'études en Italie, lui propose la restauration de l'Abbaye de Vezelay en 1840. Pami ses nombreux travaux, citons la remise à neuf de la cité de Carcassonne et de Notre-Dame de Paris[1353].

L'attitude de plusieurs pays européens va converger sur une multiplication d'associations de protection des sites et des paysages, entre la fin du 19ème siècle et la première décennie du 20ème. La création du *National Trust for Places of Historic Interest or Natural Beauty* (1893) en Grande-Bretagne devient le symbole de l'effort entrepris par le gouvernement pour préserver les espaces ruraux et les beaux paysages pour l'agrément, particulièrement dans les communes urbaines accessibles aux travailleurs des villes industrielles. Cette action politique doit être considérée comme une réponse au pessimisme général ambiant provoqué en Angleterre et dans toute l'Europe par le manque de perspectives sociales et économiques engendré par la dépression économique des années 1880 et la crise intellectuelle de l'ère post-darwinienne. La dépression souligne la croyance selon laquelle l'industrie n'est pas

---

[1349] J. LE GOFF, *Histoire et mémoire*, Folio Histoire, n° 20, Paris, Gallimard, 1988, p. 59.

[1350] Ibid., p. 17.

[1351] Voir à ce propos, E. HOBSBAWM, *Introduction : Inventing Traditions*, in E. HOBSBAWM – T. RANGER (ed), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, pp. 1-14.

[1352] A partir de 1934, cet écrivain, historien et archéologue français est nommé inspecteur général des Monuments historiques. A partir de cette date, il commence à faire recenser sur l'ensemble du territoire français les ensembles architecturaux remarquables et à l'issue ses nombreux voyages, il rédige des rapports au ministre de l'Intérieur en décrivant l'état, souvent alarmant, des édifices et dénonce les affectations nuisibles et le vandalisme de certaines restaurations. Il participe à la création de la Commission des Monuments historiques (1837), s'entoure d'architectes spécialisés dans la restauration d'édifices anciens et élabore une doctrine de restauration (http://www.merimee.culture.fr/fr/html/bio; F. BERCE, *Des monuments historiques au patrimoine du XVIIIe à nos jours ou 'Les égaremants du cœur et de l'esprit'* », Paris, Flammarion, 2000).

[1353] E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècles*, Paris, 1854-1868.

nécessairement la « Grande Providence » annoncée. Bien au contraire, la source de la puissance économique et politique est considérée comme destructrice de l'ordre moral et social, de la santé humaine, des valeurs traditionnelles, de l'environnement physique et des beautés naturelles[1354]. De même, la *Society for the Promotion of Nature Reserves* (1912) est mise sur pied dans le but de protéger la spécificité de l'héritage culturel – surtout - et naturel de la nation anglaise de la « standardisation » causée par le développement industriel, de créer des réserves naturelles et de faire un inventaire national des sites à protéger, en mobilisant le public à en supporter l'acquisition.

En France, la *Société de la Protection des Paysages de France* est créée au début du 20ème siècle (1901), alors qu'en Allemagne s'organise quelques années plus tard un *Bund Deutscher Heimatschutz*[1355] (1905) tandis que son pendant suisse, *Heimatschutz* ou *Ligue pour la Beauté*, est fondé à Berne (1905). Leur ambition essentielle vise à conserver et protéger les paysages, urbains et champêtres, qui constituent le caractère national et particulier des provinces et des régions, tant du point de vue de leur constitution que de celui de leurs habitants, humains, animaux ou végétaux ou, encore, de celui de leurs manifestations populaires et de leur folklore[1356]. L'influence de la conception germanique de la protection, mêlant la conservation des monuments, de la nature et la sauvegarde des traditions populaires va s'étendre à toute l'Europe, notamment par le biais des congrès internationaux de Paris en 1909 et de Stuttgart en 1912 où les représentants traitent abondamment de la législation sur la protection des sites[1357]. S'y remarque une volonté commune de faire voter au niveau national, une loi protectrice très large, englobant les « *intérêts des sciences historiques, archéologiques et naturelles, de l'esthétique, ainsi que de l'agrément et de l'hygiène publique* »[1358] et de créer une Fédération internationale de toutes les Sociétés pour la Préservation des Richesses naturelles et régionales.

La participation de tous le pays européens à la deuxième révolution industrielle produit partout les mêmes effets de pollution et de dégradation de l'environnement qui, selon les termes de François Walter, est un « *véritable phénomène de civilisation aux dimensions de la terre* » causant « *une crise générale de*

[1354] John Mc CORMICK, The global environmental Movement, op. cit., pp. 5-6.

[1355] Concept forgé par le biologiste Ernst Rudorff dans les années 1880, et dont l'expression est sans équivalent en langue française et qu'on pourrait traduire par « protection du patrimoine ».

[1356] *Comptes rendus du Premier Congrès pour la Protection des Paysages*, Paris, 1909, p. 72. Derrière le *Heimatschutz* se profilait une « *idéologie complexe, faite du rejet d'une certaine modernité rationaliste et matérialiste, de lassitude à l'égard du libéralisme, de projections tournées vers un monde aux références non contemporaines, d'exaltation des valeurs rurales, populaires et traditionnelles* ». L'auteur affirme l'ambiguité de la démarche générale car, écrit-elle, « *Sa quête de valeurs nouvelles, sa volonté de régénérer une société marquée par la 'perte d'idéal' se conçoivent principalement à travers un retour à la tradition dont devrait précisément émaner 'quelque chose de nouveau'* ». (Diana LE DINH, *Le Heimatschutz, une ligue pour la beauté. Esthétique et conscience culturelle au début du siècle en Suisse*, Histoire et Société Contemporaine, 12, Lausanne, 1992, pp. 87, 99).

[1357] R. DELORT – F. WALTER, op. cit., p. 305.

[1358] *Premier Congrès International pour la Protection des Paysages*, Paris, 1909.

l'écosystème planétaire »[1359]. Celui-ci explique le développement parallèle à la préservation du patrimoine esthétique et culturel, d'un courant de conservation du patrimoine naturel. Il va rapidement prendre une allure internationale.

Plusieurs phénomènes liés à la dégradation de l'environnement trouvent donc des réponses locales ou nationales précises. La déforestation observée en Europe durant la première moitié du 19ème siècle, entraîne une réaction qui donne naissance à la sylviculture et une réglementation précoce de l'exploitation forestière. En Suisse, par exemple, une législation est instaurée au milieu du siècle pour protéger la forêt tandis qu'en 1910 advient une réglementation plus stricte qui interdit la diminution des « aires forestières globales »[1360].

L'exemple de la Grande-Bretagne est également significatif et joue un rôle central, mais non exclusif dans les développements futurs de la politique de conservation de la nature. Une exploitation abusive et ancienne de la nature et l'industrialisation précoce de l'Angleterre créent un climat favorable à l'essor populaire des sciences naturelles. Le développement de plusieurs centaines de sociétés d'histoire naturelle et de clubs de plein air dès la fin du 18ème siècle, perpétue la voie ouverte par le naturaliste et pasteur de Selborne, Gilbert White (1720-1793)[1361], orientée vers l'étude, la pratique et la contemplation de la campagne. Dans son ouvrage *The Natural History of Selborne* (1789), il incarne une vue arcadienne de la nature, prônant la simplicité et l'humilité afin de réintégrer l'homme dans une existence pacifique avec elle[1362]. La solide tradition de la chasse et de la pêche fait partie de ce mouvement, avec la recherche d'authentiques lieux sauvages, de plus en plus malaisés à trouver en métropole. Celle-ci va être transférée dans son empire d'outre-mer[1363].

1. 4. Le changement des mentalités en faveur de la nature

La collusion entre les études d'histoire naturelle et le mouvement romantique va induire, selon les termes de Keith Thomas « *a great revolution in the modern Western thought* »[1364], transformant les relations entre l'homme et l'animal et conduisant la classe moyenne à développer une sensibilité contre la chasse et les

---

[1359] F. WALTER, *Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du 18e siècle à nos jours*, Genève, Zoé, 1990, p. 14

[1360] Ibid., p. 80.

[1361] Naturaliste et ornithologue anglais, il est nommé vicaire de Farrington dans le Hampshire, paroisse proche de Selborne où il observe et décrit les oiseaux et animaux de la region. Il rédige un *Natural History and Antiquities of Selborne* (1789), compilation de ses lettres au zoologiste Thomas Pennant et à l'avocat Daines Barrington, membre de la Royal Society. Cet ouvrage devient un best-seller et contribue à populariser l'étude des oiseaux. Il y considéré comme un pionnier de l'écologie (notice biographique, *Wikipedia*).

[1362] J. Mc CORMICK, *The global environmental Movement...*, op. cit., p. 2.

[1363] J. MACKENZIE, *The Empire of Nature*, op. cit., p. 26.

[1364] Keith THOMAS, *Man and the Natural World : Changing Attitudes in England, 1500-1800*, London, 1983, p. 15.

méthodes de cruautés envers les animaux. En 1824 est créée la *Society for Prevention of Cruelty to Animals* alors que s'instaure une législation consacrée au bien-être des animaux. La réflexion en histoire naturelle, découlant des stimulants majeurs des travaux de Wallace et de Darwin, discrédite les conceptions anthropocentristes antérieures, suggérant que l'homme est une espèce parmi d'autres et qu'il se distancie lui-même de la nature à son propre péril[1365]. Cette théorie se réalise au profit de la lente évolution d'une conscience biocentrique, reconnaissant la parenté entre l'homme et la nature et l'acceptation d'une responsabilité morale du protéger la terre de ses abus. L'époque romantique coïncide aussi avec des sensibilités développées contre la création des battues, l'abattage sur une large échelle d'oiseaux rares et précieux, dont les douces images sont véhiculées dans la société anglaise par des peintres animaliers comme John Gould (1804-1881) ou comme le franco-américain James Audubon (1785-1851), mais également avec une fascination pour la mort, les collections de trophées et d'animaux naturalisés dans les musées. Plusieurs sociétés et ligues se forment pour défendre certaines espèces fauniques, notamment les oiseaux capturés pour leur plumage destiné à l'industrie de la mode, dont la *Plumage League* (1885), la *Society for the Protection of Birds* (1891) ou la *Fur, Fin and Feather Folk* (1889).

Non seulement en Grande-Bretagne, mais aussi en Allemagne et en Autriche-Hongrie, les organisations de protection des oiseaux deviennent politiquement actives et se prononcent pour une protection internationale des oiseaux sauvages. En 1860, un groupe de fermiers et de forestiers allemands fondent une organisation de protection des oiseaux pour éviter les ravages par les insectes de leurs champs et forêts[1366]. Ces groupements sont principalement réalisés dans un but utilitaire, la protection des insectivores, espèces « utiles » qui deviennent un moyen de lutter contre les dévastations des insectes dans les vastes terrains agricoles des pays participants. Ils s'oppposent également aux nouveaux arrivages de plumes provenant des territoires coloniaux.

Les milieux scientifiques, spécialistes des faunes et flores apportent progressivement leur expertise dans les diverses associations et s'organisent pour promouvoir la protection et la conservation de la nature. Ils font partie intégrante de sociétés nationales créées dans ce but, telles que la *Society for the Promotion of Nature Reserves* en 1912 et la *Royal Society for the Protection of Birds* en Grande-Bretagne (1889), rejointe en 1903 par la *Society for the Preservation of Wild Fauna of the Empire*, fondée par Edward North Buxton, à la suite de rumeurs alarmistes à propos de la fermeture d'une réserve de gibier au Soudan[1367]. Celle-ci devient ensuite la *Fauna and Flora Preservation Society*. En France, la *Société impériale zoologique d'Acclimatation*, fondée en 1854 par le zoologiste Isidore

[1365] J. Mac CORMICK, op. cit., p. 3.
[1366] M. HOLDGATE, op. cit., p. 6.
[1367] R. FITTER – P. SCOTT, *The Penitent Butchers. The Fauna Preservation Society 1903-1978*, London, Collins, 1978, p. 8.

Geoffroy de Saint-Hilaire (1805-1861), professeur au Muséum national d'histoire naturelle à Paris, oriente résolument ses activités vers la protection de la nature et des ses ressources, sous la présidence de Edmond Perrier (1844-1921)[1368], directeur du Muséum qui exprime dans ses discours les dangers provoqués par la surexploitation des ressources naturelles et la surpopulation sur les écosystèmes du monde entier[1369].

A partir de cette période, de nombreuses initiatives vont être entamées dans divers états européens pour créer des parcs nationaux et des réserves analogues, établir des lois sur la protection des sites et monuments naturels, créer des sections locales et des associations pour la protection de la nature[1370]. En Suisse, la *Société suisse des sciences naturelles* lance en 1906 une *Schweizerich Naturschutzkommission*, instituée à Bâle par Paul Sarasin (1856-1929)[1371] pour œuvrer à la sauvegarde du patrimoine esthétique et intellectuel. Son but essentiel est la création d'un parc national où les animaux et végétaux pourraient se développer librement sans intervention humaine[1372]. Celle-ci est relayée dès 1909 pour le grand public par la *Schweizerich Bund für Naturschutz*[1373]. Aux Pays-Bas, la *Vereening tot Behoud van Natuurmonumenten in Nederland*, illustré par Pieter Gerbrand van Tienhoven (1875-1953) en 1905 réunit des fonds pour créer d'importantes réserves privées[1374].

[1368] Issu de l'Ecole normale supérieure, il débute au Muséum d'histoire naturelle comme aide-naturaliste attaché à la chaire des Mollusques, Annélides et Zoophytes. Docteur en sciences naturelles (1869), il participe à des expéditions océanographiques et fonde le laboratoire marin du Muséum à Tatihou, au sud de Cherbourg. Il devient directeur du Museum au décès d'Alphonse Milne-Edwards (1900-1920) de même que le président de la Société zoologique d'Acclimatation (1901) (M. OSBORNE, « La Brebis égarée du Muséum : la Société zoologique d'acclimtation entre la guerre franco-prusienne et la Grande Guerre », in C. BLANCKAERT et alii (coord.), *Le Museum...*, op. cit., pp. 137-152).

[1369] C. JOUANIN, *Historique de la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)*, www.spnp.com/historique.html, p. 1.

[1370] Voir pour plus de détails, le rapport de l'ingénieur agronome Raoul de CLERMONT, sur les faits principaux qui ont marqué dans divers pays européens les étapes successives en matière de protection de la nature : *Evolution et réglementation de la Protection de la Nature*, in *Deuxième Congrès International pour la Protection de la Nature*, Paris, 30 juin – 4 juillet 1931, pp. 340-349.

[1371] Diplômé en zoologie, il entreprend avec son frère Fritz un voyage de terrain zoologique et ethnologique à Ceylan et aux Célèbes (1883-1886) et rédige un monumental *Ergebnisse naturwissenschaftlicher Forschungen auf Ceylon* (Wiesbaden, 1887-1893) (http://www.ethbib.tehz.ch/aktuell/galerie/sarasin).

[1372] A. BARBEY, *Le parc national suisse, son rôle, son organisation, son intérêt scientifique*, in *Contribution à l'étude des réserves naturelles et des parcs nationaux*, Mémoires de la Société de Biogéographie, Paris, P. Lechevalier, 1937, p. 106.

[1373] F. WALTER, *Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du XVIIIè siècle à nos jours*, Genève, Edit. Zoé, 1990.

[1374] E. PELZERS, « Geschiedenis van de Nederlandse Commissie voor Internationale Natuurbescherming, de Stichting tot Internationale Natuurbescherming en het Office International pour la Protection de la Nature », *Nederlandsche Commissie voor Internationale Natuurbescherming, Mededelingen*, 29, 1994, p. 14.

2. L'essor nord-américain

De nombreux parallèles sont à tisser entre l'Europe occidentale et le continent nord-américain à propos de l'intérêt pour l'histoire naturelle et l'influence du courant Romantique sur une reconsidération de l'environnement. Aux Etats-Unis, les relations entre l'homme et la nature, influencées par des philosophes et écrivains comme Jean-Jacques Rousseau, servent de base à la nécessité de protéger la nature. La beauté grandiose de la nature sauvage inspire les écrits des auteurs romantiques et des voyageurs. Une distinction émerge cependant de manière fondamentale entre les deux entités géographiques. Alors que l'Europe se caractérise un héritage historique en matière de gestion de la nature, l'installation récente et l'exploitation de la nature sauvage nord-américaine par plusieurs colonies de peuplements procurent à celle-ci un rôle central et complexe dans la formation de l'identité nationale américaine[1375]. Symbole du passé du continent, elle façonne les pionniers immigrants venus d'Europe et les transforme en habitants de la nation[1376]. Elle représente, d'une part, un symbole de liberté, reflet de création divine et vestige intact du passé, non souillé par l'esclavage antique ou la servitude féodale que connût l'Europe. Elle est aussi considérée, d'autre part, comme une menace et une barrière aux phénomènes de sécurité, de confort, de nourriture et de refuge. Ainsi, l'espoir que le Nouveau Monde est un second Eden se trouve brisé par la découverte d'un pays souvent hostile et désolé.

Simultanément, l'essor populaire de l'histoire naturelle éveille les scientifiques aux phénomènes des changements environnementaux tandis que les paysages grandioses deviennent une source majeure d'inspiration chez certains écrivains, philosophes, voyageurs américains et étrangers qui prônent la préservation de leurs beautés intrinsèques et de leurs habitants sauvages. Ceux-ci dénoncent aussi les méfaits des peuplements humains sur certains écosystèmes, sur la disparition des bisons mais aussi des Indiens[1377]. D'une manière générale, le thème récurrent proposé par le courant romantique est celui de la nature perçue comme un système de rapports nécessaires ne pouvant perturber sans changement ni destruction l'équilibre de l'ensemble.

Deux courants divergents se développent alors à partir de la seconde moitié du 19ème siècle : un mouvement de préservation de la nature et un mouvement de

---

[1375] Selon Catherine Larrère, la valorisation de la nature sauvage est un sentiment importé d'Europe et développé dans l'élite aristocratique ou intellectuelle de l'est des Etats-Unis (C. LARRERE, *Les philosophies de l'environnement*, Coll. Philosophies, Presses Universitaires de France, 1997, pp. 6-9).

[1376] On y trouve l'importance de la quête identitaire, phénomène également rencontré en Allemagne où la nature fut et reste un élément fondamental dans la formation de l'identité nationale et qui peut expliquer, par exemple, l'importance accordée au « Naturschutz » par les dirigeants nazis (C. LARRERE, op. cit., pp. 5-17).

[1377] Tel fut le cas de Henry David Thoreau, qui fit l'éloge de la vie sauvage et de ses vertus morales et critiqua le matérialisme utilitariste de la civilisation américaine, notamment dans sa gestion forestière où il avertit, par exemple, des conséquences de la déforestation et des plantations de seigle pour des profits à court terme (voir à ce propos, D. WORSTER, *Nature's Economy*, op. cit., pp. 61-88).

conservation de la nature, tels que nous les avons définis dans l'introduction. Ceux-ci vont se démarquer au tournant du siècle, à propos de l'idée de la gestion des ressources naturelles et de leur utilisation. Le mouvement préservationniste, comme nous allons le voir, cherche à préserver la nature sauvage de toutes influences externes, à l'exception des fins récréatives et éducatives ; le mouvement conservationniste vise à exploiter les ressources naturelles de manière rationnelle et prolongée. Le premier s'inspire davantage de la conception britannique de la protection de la nature tandis que le second est fondé sur la tradition d'une politique forestière rationnelle d'inspiration allemande[1378].

2. 1. Le mouvement préservationniste

Le mouvement préservationniste est représenté par des figures centrales telles que Ralph Waldo Emerson (1803-1882)[1379], Henry David Thoreau (1817-1862)[1380] et John Muir (1838-1914)[1381]. La philosophie d'Emerson a un grand impact sur la littérature américaine, proposant l'idée d'une unité mystique de la nature perçue comme une création divine. L'intuition individuelle est considérée comme source principale du savoir et de l'engagement humain volontaire à quitter le monde urbain pour la solitude de la nature[1382]. Sa

---

[1378] J. Mac CORMICK, op. cit., p. 12.

[1379] Issu d'une famille de Pasteur, il fait ses etudes à l'université d'Harvard (1817), puis enseigne en privé puis devient pasteur Unitarien de l'Harvard Divinity School (1829). Après un voyage en Europe où il rencontre Thomas Carlyle et Samuel Coleridge (1832-1833), il s'installe à Concord, dans la Massachussets et devient un des citoyens en vue de la ville (1835). Il fonde le Transcendental Club et publie son premier essai, *Nature* (1836). Remettant en cause le dogme du christianisme, il prône un antiformisme religieux se basant sur l'expérience personnelle et un retour à la Nature, à contre-courant dans une Amérique récemment industrialisée. Influencé par l'œuvre de Montaigne, il influence à son tour une génération de jeunes gens par son art oratoire et son radicalisme ; il est un des personnages clés de la culture nord-américaine (notice biographique, *Wikipedia*).

[1380] Ecrivain américain, disciple de R.W. Emerson, il est un anti-conformiste résolu. Vivant suel dans une cabane dans les bois, il publie *Walden*, récit de son expérience où il prêche la résistance aux diktats de la société organisée (1854). Il écrit aussi *Civil Desobedience* (1849), où il proclame son hostilité au gouvernement américain tolérant l'esclavagisme et en guerre contre le Mexique. Regardé par certains comme le premier environnementaliste, il est un philosophe de la condition humaine et son ouvrage sur la désobéissance civile a inspiré Tolstoï, Martin Luther King, Gnadhi (http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Henry_David_Thoreau; notice biographique, *Wikipedia*).

[1381] Environnemtaliste, naturaliste, explorateur, écrivain, inventeur, géologiste américain d'origine écossaise. Habitué aux travaux des champs depuis l'enfance, ses loisirs lui font parcourir les champs et les bois où il observe la nature et invente des machines taillées dans le bois. Après des études à l'université du Wisconsin, il voyage dans le Nord et au Canada, puis il parcourt le continent nord-américain et visite Cuba puis s'installe en Californie (1868) et commence une carrière d'écrivain avec des études sur la Sierra Nevada (1874). Il participe à la création du Yosemite National Park (1890) ainsi que du Sequoia, Mount Rainier, Petrifield Forest et Grand Canyon. Il fonde le Sierra Club, association de protection du nouveau parc contre les assauts des éleveurs et de ceux qui veulent réduire ses frontières (1892) et publie *Our National Parks* (1901), attirant l'attention du président Roosevelt avec qui il jette les bases des programmes présidentiels en matière de conservation de la nature (http://www.sierraclub.org/john_muir_exhibit/life).

[1382] Voir son ouvrage *Essays : second Series*, 1844 : « *The solitary places do not seem quite lonely. At the gates of the forest, the surprised man of the world is forced to leave is city estimates of great and small, wise and foolish. The knapsack of custom falls off his back with the first step he makes into these precincts. Here is sanctity which discredits*

philosophie influence fortement son ami Thoreau qui se fait le champion de l'individualisme prôné par Emerson, et en fait une valeur suprême qui apparaît en leitmotiv de son ouvrage *Walden* (1854), où il décrit son expérience de vie solitaire en harmonie avec la nature. Il défend la primauté de l'esprit humain sur le matérialisme et le conformisme social. En 1858, il demande la création de parcs nationaux où la nature sauvage pourrait être préservée[1383].

Cette philosophie de la nature est également défendue par des naturalistes tels que le calviniste John Muir, qui fonde le *Sierra Club* en 1892, une puissante association californienne de défense de l'environnement, pour protéger les ressources paysagères nationales contre l'utilisation industrielle de la forêt de la Yosemite Valley qui était devenue en 1864 sous la présidence de Lincoln, tout comme la futaie de Mariposa, une réserve nationale pour l'usage, la détente et la récréation publique. Prolongeant la tradition arcadienne de Thoreau, Muir revendique la préservation de grands espaces naturels comme création divine[1384], source d'enrichissement spirituel et de ressourcement physique pour l'homme[1385]. Il attribue à l'ensemble de la nature une valeur religieuse, la qualifie de « temple » ou de « sanctuaire » rassemblant un patrimoine artistique comparable à celui des musées européens mais maintenant aussi des terrains d'aventure pour mettre à l'épreuve des qualités humaines de résistance et d'énergie.

D'autres actions, influencées par la tradition de Thoreau, conduisent également à la création du
Yellowstone National Park dans l'Etat du Wyoming en 1872, sous la présidence d'Ulysse Grant[1386]. Le géologue Ferdinand V. Hayden (1829-1887) y entreprend la première expédition scientifique de la région. Les résultats sont publiés dans les rapports du *Geological Survey* et connaissent un grand retentissement aux Etats-Unis et en Europe. L'ouverture à la science d'une terre inconnue et de légendes qui avait contribué à façonner le mythe du Far West, la découverte des richesses minéralogiques rares qu'elle contient et de la beauté du site, où geysers, cataractes, arbres remarquables et topographies spectaculaires se laissent admirer, conforte l'idée d'y ériger un « *parc public d'agrément pour la jouissance du peuple américain et du monde entier* »[1387]. L'intérêt de cette création réside dans le système proposé. Il s'agit de convertir cette région volcanique, entièrement impropre à la culture, à l'élevage et aux fouilles minères

---

our heroes. Here we find nature to be the circumstance which dwarfs every other circumstance, and judges like a god all men that come to her ».

1383 R. F. DASMANN, *Conservation of Natural Ressources*, op. cit., p. 474.

1384 Voir à ce propos le chapitre I de Martin HOLDGATE, *The Green Web*, op. cit. : Muir avait également une main sur la proposition de Roosevelt pour une National Conservation Commission.

1385 R. F. DASMANN, *Conservation of Natural Ressources*, in P.P. WIENER (ed), *The Dictionary of the History of Idea*, vol. 1, Charles Scribner's Sons, New York, 1973-1974, p. 475.

1386 Lire l'article de R. NASH, « The Invention of National Parks », *American Quarterly*, n° 22, fall 1970, pp. 726-735.

1387 J. LECLERCQ, « Histoire de la Yellowstone National Park (La Terre des Merveilles) », in *M.G.*, 13/12/1885, pp. 107-108.

en espace préservé, propriété de l'Etat de façon inaliénable et soustrait ainsi à toutes tentatives futures de colonisation et d'exploitation privée. Selon Pascal Acot, cette démarche est entreprise dans un cadre conceptuel selon lequel, devant l'incapacité de restaurer des équilibres potentiellement compromis par les activités industrielles ou agricoles, on enfermait les « reliques » de la nature dans un « sanctuaire » pour préserver des restes de « paradis perdus »[1388], dans lequel la nature pouvait se perpétuer telle quelle, sans interférence extérieure, pour les générations futures, et selon des objectifs esthétiques et touristiques : « *unimpaired for the enjoyment of future generations* »[1389].

2. 2. Le mouvement conservationniste

Ce second mouvement va prendre l'avantage sur le mouvement préservationniste et est souvent salué comme une des contributions américaines majeures aux réformes internationales, exportant ses principes en Grande-Bretagne et dans d'autres nations[1390]. Celui-ci nous intéresse à plusieurs niveaux car, d'une part, il est à l'origine d'une politique de conservation internationale de la nature, exportée dans le monde entier et, d'autre part, il exerce son influence en Belgique qui va l'utiliser dans la politique de gestion des ressources naturelles de son espace colonial.

Il se développe parallèlement, dans un premier temps, au courant préservationniste pour ensuite le dépasser. Il s'inscrit aussi dans une période historique qui voit culminer plusieurs décennies de pillage des ressources naturelles et qui met fin à la période des frontières[1391]. Une des personnalités émergentes est Georges Perkins Marsh (1801-1882)[1392], juriste, homme d'affaires et politicien. Il reprend à son compte l'idée de responsabilité et

---

1388 Pascal ACOT, *Histoire de l'écologie*, P.U.F., Paris, 1988, p. 221.

1389 Cité dans Richard West SELLARS, « Science or Scenery ? A conflict of values in the National Parks », in *Wilderness*, summer 1989, pp. 28-39.

1390 Il faut cependant tempérer cette affirmation par le fait que le mouvement fut à son tour la résultante de diverses influences européennes et pour n'en citer qu'un exemple révélateur, prenons celui de Gifford Pinchot, maître d'œuvre du mouvement américain en matière de conservation, qui étudia la foresterie en Europe et revint aux Etats-Unis avec l'idée de la protection et de la gestion forestière pour obtenir des rendements soutenus + longues traditions des pays nordiques dans le domaine ; de même, plusieurs forestiers allemands exportèrent leurs connaissances et expériences à l'étranger, notamment dans les colonies anglaises de l'Inde, comme ce fut le cas de Dietrich Brandis, superintendant forestier dans la province du Lower Burma mais également aux Etats-Unis où Bernhard Fernow dirigea dès 1886 la gestion forestière gouvernementale.

1391 Voir l'ouvrage plus ancien mais toujours fondateur de Roderick NASH, *The American Environment : Readings in the History of Conservation*, Reading, Addison-Wesley Pub. Co., 1968.

1392 Diplômé de l'université de Dartmouth (1820), il devient juriste tandis qu'il exerce d'autres activités et son goût pour les langues et la linguistique, notamment la langue islandaise. Représentant au Congrès américain (1843-1849) et occupe la fonction de ministre des Etats-Unis à l'étranger. Il réalise également des études historiques, de design architectural. Il publie une étude sue la déterioration des ressources naturelles, *Man and Nature, or Physical Geography as Modified by Human Action* (1864), devenant par ce fait, le père des études en matière de conservation, démontrant par des exemples concrets, le rôle important de l'humanité parmi les forces qui détruisent l'environnement terrestre (*Some Biogeographers...*, op. cit., http://wke.edu/smithch/chronob/MARS1801.htm).

d'obligation morales de l'homme envers la nature, énoncées déjà par Thoreau, mais y ajoute une contribution scientifique et compréhensive de l'impact humain sur le monde naturel, notamment les conséquences de la déforestation. Selon lui, le mésusage des ressources naturelles conduit à la « sauvagerie » tandis qu'une gestion rationnelle de celles-ci est le signe de la « civilisation » réalisée par l' « homme social »[1393], entraînant paix, bien-être et productivité. Son ouvrage *Man and Nature,* publié en 1864 est considéré actuellement comme le premier argument « écologique » en faveur de la conservation de la nature[1394]. Néanmoins, à l'époque, ces principes n'ont que peu d'échos. A l'exception de la création de certaines réserves et parcs naturels, les écrits et les premières mesures en matière de conservation de la nature ne transforment pas les comportements humains. La destruction des ressources, encouragée à la fois par la politique gouvernementale et les initiatives privées s'accompagne de l'essor des colonies de peuplement sur tout le territoire. La nature est davantage perçue comme une force à vaincre qu'un héritage à protéger.

Le mouvement prend cependant de l'ampleur en devenant l'une des expressions principales du mouvement politique progressiste[1395] mené par le président Théodore Roosevelt entre 1901 et 1909. Celui-ci va fortement appuyer une organisation efficiciente, rationnelle et scientifique des ressources naturelles dans le domaine public et prôner une conciliation entre ses aspects utilitaires et éthiques. La conservation, vue essentiellement comme l'aménagement des ressources forestières et hydriques, devient ainsi matière de politique publique, renforcée par des campagnes de propagande en sa faveur et dirigée sur le terrain par des professionnels scientifiques et techniques, forestiers, hydrologues ou géologues et par la création d'une nouvelle école forestière à Yale.

Le nom de Gifford Pinchot (1865-1946)[1396] est étroitement associé au mouvement et à son impact politique en tant qu'idéologue d'une conservation

---

[1393] Selon Marsh, « *The arts of the savage are the arts of destruction; he desolates the region he inhabits, his life is a warfare of extermination, a series of hostilities against nature or his fellow man… Civilization, on the contrary, is at once the mother and the fruit of peace. Social man repays to the earth all that he reaps from her bosom, and her fruitfulness increases with the numbers of civilized beings who draw their nutriment and clothing from the stores of her abundant harvests…Savage man then is the universal foe, both his own kind and all inferior organized existences, an incarnation of the evil principe of productive nature. Civilization transforms him into a beneficent, a fructifying, and a protective influence, and makes him the monarch, not the tyrant, of the organic creation* » (in *Speech to agricultural society of Rutland County*, Vermont, 1848)

[1394] L. MUMFORD, *The City in History*, New York, 1961.

[1395] L'autre expression de sa politique progressiste fut la campagne réformiste de nettoyage politique, de régulations des corporations commerciales et de purification morale de la nation.

[1396] Diplômé de l'Ecole en Foresterie de Yale (1889), il devient membre de la National Forest Commission et est chargé de réaliser un plan pour les réserves forestières de l'ouest américain (1896). Il est nommé chef de la Division of Forestry, qui deviendra plus tard le United States Forest Service (1898) et fonde la Yale University School of Forestry où il est enseigne (1903-1936). Supporté par le président Théodore Roosevelt, il est le premier dirigeant du *United State Forest Service* (1905-1910). Opposé à John Muir, il opte pour l'organisation des ressources naturelles selon un programme de commercialisation des terres aux intérêts privés et influence fortement l'opinion publique dans ce sens.

progressiste et *Chief Forester* de l'*U.S. Forest Service* dès 1905. Dans son autobiographie intitulée *Breaking New Ground*, il y définit la conservation comme « *the fundamental material policy in human civilization* »[1397], selon trois principes essentiels : l'usage des ressources existantes pour la génération actuelle, la prévention du gaspillage et le développement des ressources naturelles au profit de tous et non de quelques-uns. L'établissement du Service forestier est renforcé par l'accroissement des aires destinées aux forêts nationales et leur ouverture réglementée aux colons. En matière de conservation de la faune sauvage, certains conservationnistes trouvent dans le programme d'exploitation forestière de Pinchot un argument pour réaliser un « game management » basé sur une répartition territoriale de « refuges » et « réserves à gibier » où les espèces fauniques peuvent ainsi survivre à l'impact de la civilisation et se reproduire en toute tranquilité ainsi que des zones où la chasse sportive est admise mais réglementée par des licence de chasse pour certaines espèces, les daims en particulier, une limitation des prises, l'établissement de saisons de chasse. La politique de chasse incluse, en contrepartie, un soutien à la destruction des prédateurs comme le coyote, présentés comme compétiteurs de l'homme pour la chasse et la viande[1398].

La philosophie utilitariste de Pinchot est âprement soutenue par le président Roosevelt tandis que ce dernier appuie également les voeux des préservationnistes comme Muir, avec lequel il campe régulièrement, pour créer d'autres réserves naturelles, monuments et parcs nationaux. Roosevelt fait de la conservation des ressources naturelles au sens pinchotien du terme, son cheval de bataille durant son mandat présidentiel. Son expérience de vie n'est en rien indissociable de ce fait. Rancher, soldat, chasseur de gros gibier aux Etats-Unis, mais aussi en Afrique orientale britannique, il est représenté dans l'histoire américaine comme l'incarnation de l'esprit de frontière du pionnier-chasseur qui, pour lui, symbolise l'« *archétype de la liberté* »[1399] et posséde les qualités masculines -courage, endurance, individualisme, sportivité, connaissance et maîtrise de l'environnement-, inestimables pour le renforcement de la construction nationale. Selon Mackenzie, dans cet ordre d'idées, la chasse représente à son tour la plus parfaite expression de la dominance globale à la fin du 19ème siècle car elle requiert les attributs les plus virils exploitables pour l'impérialisme conquérant[1400]. Admirateur des conquêtes britanniques dans le

---

Il est contraint à la démission lors de l'arrivée au pouvoir du président Taft. Il fonde la *National Conservation Association* dont il est le président (1910-1925) et est nommé gouverneur républicain de l'Etat de Pennsylvanie (1923-1927, 1931-1935) (notice biographique, *Wikipédia*).

[1397] D. WORSTER, op. cit., pp. 266-269.

[1398] D. WORSTER, ibid., pp. 261 et svtes.

[1399] Th. ROOSEVELT, *Ranch Life and the Hunting Trail*, Gloucester, 1985, pp. 56, 83 (cité dans J. MACKENZIE, *The Empire of Nature*, op. cit., p. 50).

[1400] Ibid., p. 50-51 : selon l'auteur, Roosevelt aimait entretenir la comparaison avec ces chasseurs-naturalistes comme eux mais représentait en plus la connexion entre le concept américain de frontière et le concept britannique de la valeur morale de l'histoire naturelle dont les chasseurs étaient les meilleurs représentants et les les héros d'une littérature populaire et juvénile, transformant le système d'éducation de la jeunesse au début du 20ème siècle. Lord Baden-Powell developpera ces aptitudes dans

monde, il entretient des contacts étroits avec des chasseurs réputés tels que Frederick Courteney Selous et Edward North Buxton, qui l'accompagnent durant son expédition de chasse en Afrique en 1909[1401].

Sous sa présidence, le concept de « *sustainable resource management* » va s'appliquer au niveau national lors de la *White House Conference of Governors on Conservation of Natural Resources* en mai 1908 qui réunit les quarante-quatre gouverneurs des Etats et les représentants de septante organisations nationales. Une *National Conservation Commission* est créée un mois plus tard, composée de membres du Congrès et présidée par Pinchot. Un des principaux objectifs assignés à la Commission est la réalisation de l'inventaire de toutes les ressources du pays. Grâce à la publicité entourant la conférence, la conservation devient une matière de débat public et l'attention de l'opinion publique américaine est pour la première fois tournée vers cette problématique. Roosevelt y définit son programme :
« *There can be no greater issue than that of conservation in this country. Conservation is a great moral issue, for it involves the patriotic duty of insuring the safety and continuance of the nation* {...}. *(I) do not intend that our natural resources shall be exploited by the few against the interests of the many, nor do (I) intend to turn them over to any man who will wastefully use them by destruction, and leave to those who come after a heritage damaged by just so much* {...} *birds should be save : the extermination of the passenger pigeon means that mankind was just so much poorer, exactly as in the case of the destruction of the cathedral at Rheims* {...} *the rights of the public to the natural resources outweigh private rights and must be given its first consideration* »[1402].

Ce concept va connaître une influence internationale puissante lorsque Roosevelt, à la demande de Pinchot, provoque un *North American Conservation Congress* à Washington D.C. le 18 février 1909 où il est reconnu que la politique de conservation dépasse les limites nationales et qu'il faut organiser un conférence mondiale sur le sujet. Cinquante-huit nations sont invitées à une rencontre à la Haye en septembre 1909, axée sur les « *world ressources and their inventory, conservation and wise utilization* »[1403] en vue de chercher ensemble une solution théorique et pratique au problème de l'économie nationale et internationale, de manière à préciser les actions à entreprendre pour conserver les richesses naturelles de chaque nation. La conférence ne s'organise pas, suite à la fin du mandat de Roosevelt et de la nomination à la présidence américaine de W.F. Taft qui congédie Pinchot de la *National Conservation Commission.*

---

le scoutisme, par exemple, en mêlant fascination pour l'histoire naturelle et tradition superficielle des exploits militaires et de chasse aux frontières de l'Empire.

[1401] Voir cette partie de thèse, consacrée aux expéditions scientifiques et pseudo-scientifiques au Congo entre 1900 et 1930, p. 353.

[1402] *Republicans for Environmental Protection (REP). Teddy Roosevelt on Conservation. Compilation of statements by President Theodore Roosevelt, 1858-1919.* Note provided to MWH by Jeffrey A. McNeely (cité dans M. HOLDGATE, *The Green Web*, op. cit., p. 26.)

[1403] M. HOLDGATE, ibid., p. 11.

3. L'internationalisation du mouvement de conservation

3. 1. De la protection des oiseaux à celle des paysages

La référence de Roosevelt, dans son programme de 1908, à la protection des oiseaux, n'est pas innocente. Les ornithologues, les premiers, ont marqué leur volonté d'unir leurs efforts individuels et non officiels. Ils organisent plusieurs congrès internationaux où s'élaborent des conventions dans lesquelles la protection des oiseaux « utiles », surtout les oiseaux migrateurs, constitue une question centrale. L'idée d'une convention internationale pour protéger les animaux utiles pour la foresterie et l'agriculture est d'abord suggérée par des agronomes et des forestiers lors du *Congrès de l'Agriculture* tenu à Vienne en 1873[1404]. Même si la suggestion est fortement empreinte d'utilitarisme, elle met la problématique de la conservation à l'agenda international et fournit un noyau actif d'ornithologistes qui se mobilisent pour cette cause[1405].

Les *Congrès Ornithologiques* (Budapest, 1891 ; Paris, 1900 ; Londres, 1905) vont réitérer la volonté de protéger les oiseaux et déteminer les principales espèces à protéger, notamment les pingouins de l'Antarctique (1905). Une *Première Conférence pour la protection des oiseaux* se tient à Paris en 1895, où est tentée une classification des espèces utiles, sauvages et nuisibles, selon une perspective agricole. En 1902, une *Convention Internationale pour la Protection des Oiseaux Utiles* est ratifiée par douze pays européens, à l'exception de la Grande-Bretagne. En 1910, le *Cinquième Congrès Ornithologique* organisé à Berlin décide d'établir une organisation permanente pour la protection des oiseaux mais qui ne sera fondée que douze ans plus tard, à la suite de la *Conference for the Protection of Birds* à Londres (1922) par l'Américain T. Gilbert Pearson (1873-1943)[1406] sous la dénomination d'« *International Committee for Bird Preservation* » (ICBP). Elle compte vingt-sept pays membres en 1928, représentés lors de la première assemblée officielle du Comité à Genève. Celle-ci va demeurer la seule organisation de conservation globale de la nature jusqu'à la création de l'*Union Internationale pour la Protection de la Nature* (IUPN) en 1948.

[1404] N. LIAMINE, *L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources, 1948-1988*, Mémoire de maîtrise, UER d'Histoire, Université de Paris-Nanterre, 1989 (syllabus dactylographié), p. 23.

[1405] M. NICHOLSON, *The New Environmental Age*, Cambridge University Press, Cambridge, 1987, p. 29.

[1406] Il est un des pères du mouvement conservationniste aux Etats-Unis. Quaker de l'Illinois, gradué du Guilford College (1897) et de l'Université de North Carolina (1899). Il effectue des recherches ornithologiques sur le terrain au Peabody Park et prend la tête de l'Audubon Society en Caroline du Nord à la demande de l'American Ornithologists'Union bird protection committee (1902). Il devient secrétaire exécutif de la National Association of Audubon Societies qu'il a aidé à fondé en 1905 (1910-1920) puis son présient (1920-1935) et aide à faire passer le « Migratory Bird Treaty Act », considéré comme l'acte législatif le plus important de protection de la vie sauvage (1918). Il écrit son autobiographie, *Adventures in Bird Protection* (1937) et est, entre autres, éditeur de 3 volumes de *Birds of America* (1817) (Ch. CANFIELD, *A century of Conservation : Audubon Celebrates 100 Years in North* Carolina, in http://audubon.org/chapter/nc/nc/Century.htm; R. J. O'HARA, notice biographique, http://rjohara.net/peabody/pearson).

Si les oiseaux sont les premiers à être pris en considération sur une échelle internationale, les autres espèces animales reçoivent une attention plus limitée mais grandissante. Celle-ci répond surtout à la confirmation évidente de la disparition de certaines espèces dans plusieurs régions d'Europe mais aussi dans ses colonies d'outre-mer, Afrique en tête. Les faits de chasse non réglementée au gros gibier et sa destruction par les installations de colons européens alarment les métropoles coloniales, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Belgique et Portugal. La *Convention for the Preservation of Animals, Birds and Fish* tenue à Londres en 1900 est une première réponse théorique à la question et, bien qu'elle n'est pas ratifiée par les nations présentes, elle ouvre la porte à l'instauration de nouvelles législations nationales en matière de réglementation de chasse[1407] et stimule la création d'associations, telles que la *Society for Preservation of the Wild Fauna and Flora of the Empire* en Angleterre en 1903. En 1901, le *Congrès International de Zoologie* qui se tient à Berlin adopte une résolution en faveur de la protection de tous les animaux non-nuisibles, appartenant aux espèces les plus développées et menacées par l'extension de la civilisation[1408].

Une collusion entre les préoccupations des scientifiques pour la préservation de certaines espèces zoologiques et des personnalités issues du monde littéraire et artistiques pour la préservation des sites et des paysages se fait sentir dès 1905 sur le plan international. Elle coïncide à la création de plusieurs ligues et associations nationales pour la sauvegarde des patrimoines monumentaux et naturels. En septembre de cette année, le *Congrès d'Art public* de Liège défend le principe du rôle de l'Etat de conserver la beauté des paysages ou des sites naturels. L'ingénieur agronome français Raoul de Clermont (1863-1942)[1409] est chargé de rédiger un rapport sur la protection des monuments du passé, des paysages et des sites dans lequel il émet le vœu de la responsabilité des pouvoirs publics d'assurer la conservation des « *monuments naturels, des paysages et des sites de caractère artistique, scientifique, historique ou légendaire* »[1410]. Sur base de ce rapport, le Congrès propose une internationalisation de la législation sur la conservation des monuments du passé, des paysages et des sites, sur base de travaux de commissions nationales composées de délégués de toutes les associations intéressées. Il élargit également ses préoccupations à la protection de la nature en émettant le souhait de voir créer de parcs nationaux destinés à sauver de la destruction les animaux, les plantes et les minéraux nationaux et l'instauration

---

[1407] Pour le cas du Congo, voir le Livre I de cette thèse, p. 219.

[1408] J. BÜTTIKOFFER, *International Conference...*, op. cit., p. 63.

[1409] Ingénieur agronome, puis diplomate et avocat ; membre de l'Association Internationale pour la protection des sites et des paysages, du Touring-Club de France et du Club Alpin Français ; il est considéré comme un « professionnel » de l'urbanisme, intervenant dans les congrès hygiénistes et de préservation du patrimoine. Voir à son propos, l'article de M. CHARVET, « Raoul de Clermont ou l'urbanisme des 'gens du monde' », *Histoire et Société*, n° 12, 2004.

[1410] Rapport de R. de CLERMONT, annexe au *Bulletin de l'Association littéraire et artistique internationale*, n° 19, sept. 1905.

de commissions de classement d'arbres et de sites forestiers par les pouvoirs publics[1411].

L'internationalisation du mouvement de protection de la nature prend un nouvel essor à la suite du souhait de Roosevelt d'étendre la politique américaine de gestion des ressources naturelles au niveau international. Lors du premier *Congrès International pour la Protection des Paysages* à Paris en 1909, émerge la volonté de créer une fédération internationale de toutes les Sociétés pour la Préservation des Richesses naturelles et régionales. Celle-ci se base sur le programme de conservation proposé par Théodore Roosevelt mais combiné à celui du *Heimatschutz* suisse, selon les vœux de la *Société de la Protection des Paysages de France*. Ce dernier est davantage axé sur la sauvegarde et la valorisation d'un patrimoine national et défend la protection des sites urbains et champêtres, ainsi que tout ce qui constituait le caractère national et particulier des provinces, costumes, traditions, plantes et animaux tendant à disparaître[1412].

Les deux grandes tendances fondamentales de l'environnementalisme s'affirment à partir de cette volonté de lier deux idéologies construites sur des racines différentes : le « conservationnisme » à l'américaine, prônant la protection des ressources naturelles selon une vue utilitariste et le « préservationnisme », s'apparentant à la philosophie du préservationniste Muir, mais aussi dans une large mesure, défendue par les mouvements européens, comme le *Heimatschutz* et qui développent l'idée du retour à une nature originelle, pure et authentique[1413]. Dans cette perspective, les faunes sauvages d'Europe n'est pas seulement considérée comme une matière première, destinée à être gérée de manière rationnelle dans un souci de conservation mais comme des « *monuments naturels faisant partie du Paysage et méritant d'être sauvegardées* », a fortiori, les espèces rares et en voie de disparition. Leur sauvegarde doit donc être réalisée par deux procédés, soit par la chasse restreinte de certaines espèces dont les populations diminuent sans être mais en danger d'extinction, comme l'isard des Pyrénées, par exemple, soit par l'interdiction absolue de détruire d'autres espèces menacées, bouquetin, condor, aigle doré, castor, flamant et certaines espèces d'oiseaux de mer migrateurs[1414]. Nous assistons ici aux premiers pas d'une vision biocentrique de l'environnement naturel, mais encore fortement teintée de nationalisme.

[1411] R. de CLERMONT, *Evolution et réglementation de la Protection de la Nature*, in *Premier Congrès International pour la Protection de la Nature, Sites et Monuments naturels*, Paris, 31 mai-2 juin 1923, pp. 343-344.

[1412] *Comptes rendus du Premier Congrès pour la Protection des Paysages*, Paris, 1909, p. 72.

[1413] Luc FERRY, *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset, 1992, pp. 154-157.

[1414] Rapport de L. TERNIER, «Le paysage et la protection de la flore et faune », in *Premier Congrès International pour la Protection des Paysages*, op. cit.

3. 2. L'intérêt des zoologistes : le rôle de Paul Sarasin

Le projet commun de défense des biotopes menacés de destruction ou de dispartion trouve appui dans les préoccupations des certains scientifiques. Le zoologiste suisse Paul Sarasin (1856-1929)[1415] joue à cet égard un rôle fondamental en fondant avec son cousin Fritz, la *Ligue suisse pour la protection de la nature* en 1910. Lors de la réunion du *Huitième Congrès International de Zoologie* tenu à Graz la même année, Sarasin souligne la faiblesse de l'intervention étatique à prendre des mesures dans ce domaine pour des raisons d'ordre géographique – les destructions s'étendent sur des zones supranationales (océans, déserts, steppes) – et économique – les intérêts industriels de ses ressortissants. L'urgence d'une coopération internationale reconnue officiellement s'impose et Sarasin propose la création d'une *Weltnaturschutzkommission* qui serait chargée d'étendre la protection au monde entier, sur terre et sur mer.

Cette coopération est admise à la *Conférence Internationale pour la Protection de la Nature* du 19 novembre 1913 à Berne où quatorze pays européens, la Russie, les Etats-Unis et l'Argentine ratifient la création d'une *Commission consultative pour la Protection internationale de la Nature.* Cet instrument à vocation internationale se tourne alors vers des problématiques d'outre-mer et entame les premières dénonciations officielles des destructions à grande échelle de la faune sauvage planétaire ainsi que les premières propositions pour pallier le phénomène. La destruction des populations d'éléphants africains est ainsi mise en évidence sur base des évaluations chiffrées fournies par le chasseur Emile Gromier, qui estime qu'en 1912, trente mille individus ont été abattus et par le *Smithsonian Institute* de Washington qui annonce, quant à lui, un nombre trois fois plus élevé.

La Conférence formule plusieurs vœux qui répondent à des problématiques précises et étudiés par les scientifiques à l'époque : l'élaboration d'une législation cynégétique supranationale pour protéger la faune marine ; la mise sur pied d'une législation internationale de protection de plusieurs espèces menacées d'extermination, le gros gibier terrestre africain[1416] et américain,

---

[1415] Il commence des études de médecine à Bâle, puis se consacre aux études zoologiques à Wurtzburg, à l'institut du professeur Karl Zemper où il obtient son doctorat (1882). Il entreprend plusieurs voyages d'études zoologiques, géographiques, géologiques et anthropologiques dans les îles de Ceylan et des Célèbes avec son cousin Fritz Sarasin (1883-1886, 1893-1896, 1902-1903 et 1907), dont les résultats sont publiés dans plusieurs tomes, dont le *Erge nisse naturwissenschaftlicher Forschungen auf Ceylan in den jahren 1887 bis 1893.* Il se consacre en outre à de nombreux autres sujets d'études, comme la préhistoire, l'histoire de l'art ou la psychologie animale. Il préside la Commission pour la protection de la nature, créée lors de l'Assemblée annuelle de la Société Suisse des Naturalistes à St Gallen (1906) et est au centre de la fondation au val Cluozza du Parc National Suisse, premier parc des Alpes et d'Europe centrale (1910).

[1416] Elle se base sur l'élimination de l'idée que le gibier véhicule des germes d'épizooties, comme la peste bovine, et qui a fait développer une politique d'extermination du gibier, en particulier le buffle, dans les régions à tsé-tsé.

l'orang-outan de Java, les mammifères, marsupiaux et monotrêmes australiens; la nécessité d'une protection nationale et internationale des oiseaux et la création de réserves ornithologiques sur le modèle américain de l'*Audubon Society* ; la nécessité de protéger les « formes animales inférieures », telles que le boa et la salamandre géante, sur le modèle japonais[1417] ; la mise sur pied d'actions de protection internationale étendue aux plantes ; la sauvegarde des dernières « peuplades primitives », avec le souci de les « *conserver aussi intactes que possibles pour nos descendants* »[1418] dans un intérêt scientifique et de créer des réserves pour contenir les « *Weddas à Ceylan, les Andaman aux Indes Britanniques, les Boshiman en Afrique du Sud, les Indiens en Amérique du Nord, les indigènes de la Terre de Feu et de la Sibérie arctique et les Esquimaux du Groenland* »[1419]. Elle insiste également sur la nécessité de créer des grandes « *réserves complètes ou totales* » dans l'archipel du Spitzberg, par exemple, pour protéger la faune arctique à sang chaud. Ces réserves ne s'apparentent ni aux réserves traditionnelles américaines telles que le Yellowstone, ni aux réserves africaines, qui ne sont considérées que comme des « *réserves partielles* », n'abritant que des espèces déterminées d'animaux et de plantes. Dans ces deux types de réserves, l'ambition nationale de récréation prime sur l'intérêt scientifique. Les « *réserves complètes* », par contre, se veulent des conservatoires naturels dans lesquels « *la biocénose primitive des animaux qui s'y trouvent est complètement rétablie* ». L'Afrique doit développer cette formule en particulier :

> « *il y a lieu d'inviter les nations à constituer des réserves totales communes par la réunion de grandes étendues de terrains limitrophes, de façon à ce que des régions aussi vastes que le territoire d'une des grandes puissances européeennes soient rendues à la nature et mises en état de faire réapparaître les biocénoses grandioses que l'Afrique possédait avant l'arrivée de l'homme blanc, qui détruit tout sans égard* » [1420].

Les propositions de Sarasin font, à leur tour, coïncider des préoccupations des courants conservationniste et préservationniste. En attribuant les principales destructions des faunes terrestre et aquatique à l' « homme blanc moderne », non pas en tant qu'individualités - chasseurs, trappeurs -, mais en tant qu'acteurs constitués en groupement et oeuvrant pour la modernité économique -commerce d'huile animale, de peaux et fourrures, chasse au gibier pour fournir les ouvriers du chemin de fer, etc -, il reconnait aux populations non-occidentales, un exercice de la chasse se pratiquant en harmonie avec la nature, considérée comme un Eden primitif. Cette dénonciation des grands bouleversements induits par l'exploitation des ressources à des fins économiques et par des surpopulations humaines régionales est ainsi mise en parallèle avec la volonté de conserver des entités géographiques en dehors de

---

[1417] Totalement protégée au Japon grâce aux recherches et aux efforts du professeur Miyoshi.

[1418] Sarasin justifiait la protection des hommes au même titre que celui des animaux en affirmant leur parenté sur le plan physique et psychique, en se basant sur l'ouvrage de Karl Krall, *Denkende Tiere* publié à Leipzig en 1912 (travaux sur la psychologie animale mais aussi le spiritisme et occultisme).

[1419] P. SARASIN, *Introduction*, in *Recueil des Procès-verbaux de la Conférence Internationale pour la Protection de la Nature*, Berne, 1913, pp. 33 et svtes.

[1420] Ibid., p. 59.

cette effervescence mondiale radicale pour y sauvegarder un témoignage pour les générations futures, un laboratoire pour les intérêts scientifiques, mais également empreint de toute la nostalgie d'un passé révolu. Aux vues anthropocentriques proposées jusqu'ici, Sarasin développe un regard biocentrique, tourné vers l'idée de réserver partout dans le monde des espaces dénués de toutes interférences et dévoués au retour de l'harmonie des espèces naturelles et d'une biocénose stable[1421].

3. 3. A l'origine d'une « Union mondiale pour la Nature »

La Première Guerre mondiale vient interrompre les activités de la *Commission consultative* et ralentir les premiers élans de concertation internationale non-gouvernementale. A la fin de la guerre, l'idée de Sarasin est rejetée par le Conseil Fédéral suisse mais reprise, sur un plan privé, par l'un des plus prestigieux promoteurs de la protection internationale de la nature, le Hollandais Pieter-Gerbrand van Tienhoven (1875-1953)[1422], actif dans le mouvement de conservation de la nature depuis 1905 et le fondateur de la *Nederlandse Commissie voor Internationale Natuurbescherming* en 1925. Cet organe, particulièrement actif, stimule la législation et la création de parcs nationaux et réserves naturelles aux Indes Néerlandaises, collecte et fournit des données relatives aux espèces en danger à d'autres associations étrangères[1423]. Il y associe des personnalités influentes issues du monde des sciences, de la politique, des affaires et des voyageurs, qu'il utilise comme groupe de pression pour reprendre l'idée d'une conservation de la nature au niveau international. De façon moins ambitieuse cependant, il tente d'amorcer une collaboration et

---

[1421] Terme introduit par le zoologiste allemand Karl Möbius, professeur à l'université de Kiel dans son ouvrage *Die Auster und die Austernwirtschaft* (Berlin 1877), qui constitue une enquête géographique sur les possibilités d'introduction de l'ostréiculture et la mytiliculture sur les côtes allemandes du Scheslwig-Holstein après une mission en France sur ce sujet. Il y désigna le terme de biocénose, en se basant sur la théorisation de ses observations de terrain, par la prise en compte d'autres facteurs expliquant l'abondance ou la raréfaction d'une espèce, et non pas seulement son taux de fécondité, à savoir, « *l'ensemble des autres espèces qui vivent dans le même milieu, qui s'en nourrissent ou lui font concurrence* ». Selon Jean-Marc Drouin, cette terminologie, remplacée parfois par ses équivalents allemands ou anglais « *Lebensgemeinschagt* » et « *biotic community* », fut adoptée au début du 20ème siècle, triompha durant l'entre-deux-guerres, avant d'être supplantée par le concept d' « *écosystème* » (J.-M. DROUIN, *L'écologie et son histoire. Réinventer la nature*, Paris, Flammarion, 1993, p. 88 ; du même auteur, *Histoire du concept d'écosystème*, in A. GIORDAN, *Histoire de la biologie*, t. 1, Paris, Lavoisier, 1987, pp. 199-242).

[1422] Docteur en droit de l'Université d'Amsterdam (1902), il y étudie également la biologie. Il travaille ensuite dans un compagnie d'assurances et en devient co-directeur jusqu'en 1949. En 1905, il est administrateur de la *Vereeniging tot Behoud van Natuurmonumenten in Nederland*, puis son vice-président (1923-1927). Il entreprend l'extension de la réserve naturelle dans le Boxtel et sa transformation en parc national « De Veluwezoom » (1924). Entre 1927 et 1936, il fournit l'initiative d'achat et de protection de terrains naturels dans plusieurs provinces du pays. Il est membre de plusieurs commissions et organes consultatifs relatifs à la conservation de la nature, des sites et des monuments (E. PELZER, notice biographique, in *Geschiedenis van de Nederlandse Commissie voor Internationale Natuurbescherming, de Stichting tot Internationale Natuurbescherming en het Office International pour la Protection de la Nature*, Nederlandsche Commissie voor Internationale Natuurbescherming, Mededelingen, 29, 1994, pp. 5-13).

[1423] E. PELZER, ibid., p. 9.

une coopération permanente entre certains pays par la création de trois Comités nationaux pour la protection de la nature, sur base du modèle britannique du *British Correlating Committee for the Protection of Nature*, établi en 1924 sous les auspices de la *Society fot the Promotion of Nature Reserves* (SPNR) et qui rassemble des personnalités diverses issues de multiples organisations de protection de la nature[1424]. Trois pays participent au projet en créant des Comités Nationaux pour la protection de la nature : la *Nederlandse Commissie voor Internationale Natuurbescherming* aux Pays-Bas (1925), le *Comité Français Permanent pour la Protection de la Faune Coloniale* en France (1925) et le *Comité Belge pour la Protection de la Nature* en Belgique (1926). Leur objectif est d'obtenir de la part de leur gouvernement respectif des dispositions légales nécessaires à la réalisation d'une protection internationale de la nature pour répondre au développement de phénomènes de dégradation des faunes et de leurs habitats : chasse aux baleines, chasse aux oiseaux migrateurs, destructions forestières, exportation d'ivoire, pollution des eaux, menace pétrolière en mer du Nord.

Sur proposition des trois comités, l'*Union Internationale des Sciences Biologiques*, institution groupant les académies scientifiques de dix pays européens, reprend les projets esquissés par Sarasin à la Conférence de Berne (1913) et vote en 1928 l'établissement d'un *Office International de Documentation et de Corrélation pour la Protection de la Nature* (O.I.P.N.), destiné à devenir le point d'appui du mouvement international pour la défense de la nature[1425]. La tâche principale de cet office est de pallier le manque de communication et de coordination entre les centaines d'institutions, de sociétés et de personnalités qui s'intéressent, d'une manière ou d'une autre, à cette problématique.

Les idées de Sarasin, mises sous le boisseau, refont également surface lors du *Premier Congrès International pour la Protection de la Nature, Sites et Monuments naturels* qui se tient à Paris en 1923 et qui voit converger la tendance de protection de la nature et celle de la protection des sites et monuments naturels sous une même ambition[1426]. Huit ans plus tard, un *Deuxième Congrès International pour la Protection de la Nature*[1427], organisé à Paris durant l'été 1931 met en évidence les résultats globaux des réalisations des Etats européens durant la décennie de 1920[1428]. Ceux-ci soulignent les progrès réalisés dans les colonies d'outre-mer à propos de la protection de certaines espèces menacées, telles que le rhinocéros blanc, le gorille, l'éland de Derby et l'éléphant, de même que les adaptations

---

1424 M. HOLDGATE, op. cit., p. 12.

1425 *L'Office International pour la Protection de la Nature. Ses origines, son programme, son organisation*, 1931, p. 7.

1426 Voir à ce sujet Y. LARABI – P. DASZKIEWICZ – P. BLANDIN, « 80ème aniversaire du Premier Congrès pour la Protection de la nature, faune et flore, sites et monuments naturels. Hommage à Raoul de Clermont (1863-1942) », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 52, sept. 2004.

1427 *Deuxième Congrès International pour la Protection de la Nature, Paris, 30 juin – 4 juillet 1931*, Paris, Société d'Editions géographiques, maritimes et coloniales, 1932.

1428 Voir pour plus de détails, le rapport de l'ingénieur agronome Raoul de CLERMONT, sur les faits principaux qui ont marqué dans divers pays européens les étapes successives en matière de protection de la nature : « Evolution et réglementation de la Protection de la Nature », in *Deuxième Congrès International pour la Protection de la Nature*, Paris, 30 juin – 4 juillet 1931, pp. 340-349.

législatives en matière cynégétique et la création de réserves et de parcs nationaux. Les causes leur destruction sont aussi avancées : l'introduction d'armes à feu modernes, les chasses sportives et les abattages intempestifs pour des raisons de déprédation et de transmission d'épizooties. Plusieurs scientifiques belges représentent le pays au Congrès, Henri Schouteden, représentant officiel du gouvernement belge, du *Musée du Congo* Belge et du *Cercle Zoologique Congolais*, Edmond Leplae, directeur général de l'Agriculture au ministère des Colonies, Edouard Dupont, ancien directeur du *Musée d'Histoire Naturelle de Belgique* et l'*Institut Botanique Louis Errera.* Les voix des membres s'accordent à concentrer leurs actions sur l'interdiction de la chasse des rhinocéros blancs, l'exportation de ses cornes, la surveillance du parc antarctique, la protection de l'éland de Derby, de l'éléphant d'Afrique et du gorille. Le Congrès témoigne également des collaborations étroites entretenues entre l'*Office International pour la Protection de la Nature* et le *Comité International pour la Protection des Oiseaux* (CIPO) ainsi que de l'essor de nombreuses sociétés au cadre géographique étendu dont, entre autres, la *Society for the Preservation of the Fauna of Empire*, le *Standing Committee for the Protection of Nature in and around the Pacific*, le *Conseil International de la Chasse*, l'*Association Internationale pour la Conservation du Bison d'Europe*, le *Conseil International pour la Conservation des Baleines* ou la *Commission pour la protection de la Faune Sud-américaine.*

L'assemblée des représentants du Congrès émet une série de vœux de portée générale et sur la faune en particulier : l'appui des gouvernements nationaux par l'O.I.P.N.; le développement d'une propagande axée sur l'intérêt de protéger la nature ; la protection de tous les oiseaux sauvages, sans distinction entre les « utiles » et les « nuisibles » ; une action concertée contre les effets de la pollution marine ; une réglementation plus stricte en matière de chasse ; une transparence des états sur les statistiques des récoltes d'ivoire et de cornes de rhinocéros ; enfin, l'établissement de jardins zoologiques coloniaux d'acclimatation[1429]. A propos de la nature en général, elle insiste sur la protection particulière des sites et des paysages par diverses suggestions : la protection des monuments du passé, des sites, des paysages et des monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque par les pouvoirs publics ; une collaboration internationale dans les parcs nationaux installés en zones frontalières ; le promotion de l'établissement de réserves destinées à juguler les effets néfastes de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Le résultat le plus évident de cette rencontre internationale est le souhait de préserver les beautés pittoresques et les aspects naturels d'un pays, dans son état « primitif », pour l'ensemble de la population et pour les générations futures. Elle assigne à l'Etat un rôle de garant de la sauvegarde de

[1429] Ces jardins d'acclimatation se voulaient placés sous contrôle technique et administratif d'officiels qui assureraient d'abord l'acclimatation, l'élevage et la conservation des animaux exotiques, en vue de satisfaire aux besoins des établissements scientifiques et qui monopoliseraient ensuite le commerce de ces animaux au bénéfice des colonies et métropoles ; il s'agissait d'un premier pas contre le mouvement de « collection » à la base du commerce des animaux exotiques.

ces richesses collectives, chargé de prendre des mesures adéquates de protection et de s'abtenir lui-même d'y porter atteinte.

3. 4. La Conférence de Londres pour la protection de la nature africaine (1933)

L'important réseau créé, la multiplication de groupements divers relatifs à la protection et à la conservation de la nature et les récentes rencontres du Congrès de Paris vont conduire à l'organisation d'une *Conférence Internationale pour la Protection de la Nature en Afrique*, à Londres le 8 novembre 1933, trente-trois ans après la première *Conférence Internationale pour la Protection des Animaux en Afrique* (1900) organisée dans cette ville à l'initiative de la délégation britannique à la Conférence de Paris de 1931 où est présentée l'ébauche d'une convention pour la protection des faune et flore africaine, largement soutenue par la *Society for the Preservation of the Fauna of the Empire*[1430].

Première conférence « conservationniste », elle est basée sur la préoccupation majeure de la gestion rationnelle des associations animales sauvages. Le phénomène spectactulaire de leur régression n'est, en effet, plus à démonter et leur l'avenir se trouve compromis par la corrélation de plusieurs facteurs dont les plus importants sont l'expansion des occupations humaines, le développement de l'agriculture extensive, vivrière et de l'élevage, le perfectionnement des moyens de transport et des armements, l'ouverture de nouveaux marchés au commerce de viande et la lutte contre les vecteurs et réservoirs des maladies bovines.

Deux types de mesures s'imposent, qui établissent une très nette distinction entre les zones à protéger totalement et partiellement. Les premières sont strictement dévolues à la mise à l'abri d'un certain nombre de biotopes spécialement choisis dans des réserves naturelles et des Parcs Nationaux, où des mesures de surveillance sévères sont prévues pour maintenir des réservoirs d'espèces naturelles. L'étude systématique d'équilibres naturels non troublés par l'homme y est envisagée, de même que l'ouverture au tourisme, sous certaines conditions, de régions restées ou redevenues particulièrement attrayantes du fait de la présence d'un gibier abondant. La seconde zone concerne le reste de l'espace colonial global dans lequel des règlements cynégétiques et des contrôles doivent être appliqués par le gouvernement, de manière à limiter si possible partout les destructions inutiles d'animaux sauvages. Ceux-ci concernent surtout le trafic interne de dépouilles animales, l'importation, l'exportation et la fabrication d'objets provenant de

[1430] J. MACKENZIE, *The Empire of nature*, op. cit., p. 216.

trophées[1431] et dont la découverte et la récolte doivent s'opérer au profit du gouvernement territorial.

Dans la ligne de cette double politique, la Convention réaffirme les dispositions de la Conférence de 1900 et prévoit la constitution, dans tous les territoires des gouvernements cosignataires (Union Sud-Africaine, Belgique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Egypte, Espagne, France, Italie, Portugal, Soudan Anglo-Egyptien), de « *parcs nationaux* » dont la définition est précisée et de « *réserves naturelles intégrales* », dont le terme récent est introduit et officialisé. La définition des « Parcs Nationaux » relève essentiellement de celle importée des Etats-Unis, tandis que les « Réserves naturelles intégrales » puise son inspiration auprès de biologistes français. Nous analyserons plus en détail la distinction entre ces deux vocables dans la partie de cette thèse consacrée à l'émergence de la conservation scientifique de la nature[1432]. La Convention fixe également une série de principes généraux à propos du contrôle et de la régulation du commerce des dépouilles d'animaux sauvages, de trophées, défenses, cornes, de l'interdiction de certains modes et pratiques de chasse, induits par le développement des technologies - chasses en voiture, bateau, avion motorisés et train, chasses nocturnes, à l'explosif, trappes, collets, poison. Elle simplifie, de même, la catégorisation des espèces en deux classes. La classe A regroupe celles à protéger aussi complètement que possible et chassées en fonction d'une permission spéciale[1433] ; la classe B réunit celles qui ne nécessitent pas une protection aussi rigoureuse mais qui ne peuvent cependant être chassées, abattues ou capturées qu'en vertu d'un permis spécial[1434].

La Convention ne concerne pas seulement la faune mais affirme une ambition plus écologique en proposant la protection des flores africaines, en encourageant l'idée d'une conservation optimale des meilleures essences forestières indigènes et spontanées et le contrôle de la pratique des feux de brousse en lisières forestières. De même, elle prend en compte le phénomène des migrations fauniques, en mettant l'accent sur le choix de réserves ou de

---

[1431] Terme défini par « *tout animal mort ou vif mentionné à l'annexe de la Convention, ou tout objet faisant partie ou étant extrait d'un tel animal quant il est mort, ainsi que les oeufs, coquilles d'oeufs, les nids ou les plumages d'un oiseau figurant à cette annexe* » (op. cit., art. 8, § 8).

[1432] Voir le Livre III, p. 542.

[1433] Permission accordée par l'autorité supérieure du territoire où la demande était faite, sans des circonstances spéciales et uniquement en vue de buts scientifiques importants ou pour cause de raison administrative essentielle (art. 8, § 1). La classe A regroupait ainsi les gorilles, toutes espèces de lémuriens de Madagascar, protèle, genette Fossane, antilope noire géante, antilope Nyala, Tragélaphe de montagne, okapi, cerf d'Algérie, hippopotame du Libéria, zèbre de montagne, âne sauvage, rhinocéros blanc, bubale d'Afrique du Nord, bouquetin d'Abyssinie, éléphant (défense de moins de 5 kg), chevrotain aquatique, bec-en-sabot, comatibis chevelu et pintade à poitrine blanche.

[1434] Le permis spécial désignait une autorisation autre que le permis de chasse ordinaire, délivré par l'autorité compétente, mais avec une validation temporelle et géographique limitée (art. 8, § 1). La classe B regroupait les chimpanzé, colobes, élans géants, girafes, gnou, céphalophe à dos jaune, céphalophe de Jentink, oréotrague Beira, gazelle de Clarke, damalisque à queue blanche, rhinocéros noir, éléphant (défenses de plus de 5 kg), pangolins, marabout, grand calao d'Abyssinie, grand calao, autruche sauvage, messager serpentaire, aigrette garzette, grande aigrette, aigrette intermédiarei de l'Afrique et pique-bœuf.

parcs suffisamment vastes pour permettre leurs mouvements de va-et-vient. Elle vise aussi à interdire l'introduction d'espèces exotiques dans ces zones tandis qu'elle encourage la domestication des animaux sauvages susceptibles d'exploitation économiques en dehors de celles-ci. La gestion des populations humaines autour et à l'intérieur des parcs et réserves est envisagée par l'établissement de zones tampons, territoires sans propriétaire et sans droits revendiqués par les populations. Ces zones de transition sont destinées à limiter les déprédations animales dans les espaces habités et de cultures et, inversémment, à limiter les chasses, abattages et captures d'animaux par un contrôle effectué par les autorités du parc ou de la réserve.

Finalement, le Conférence de Londres marque sa volonté de renforcer les collaborations inter-étatiques par des réunions périodiques, l'échange de renseignements, des consultations entre autorités respectives concernant la création de parcs ou réserves situés à la frontière de deux ou plusieurs états coloniaux. Le gouvernement britannique va être proposé comme arbitre et organe de liaison pour les informations et remarques des états cosignataires. Il va suggérer l'organisation de conférences périodiques sur le sujet et sur certaines thématiques particulières. Une autre conférence est alors prévue en 1938 sous l'initiative britannique pour examiner les résultats de l'application de la Convention de 1933, perfectionner les listes d'animaux justifiant des mesures de protection particulières et préparer une nouvelle conférence ayant pour objet d'étendre les principes à l'Asie du Sud-Est et à l'Australie, ce qui représente une nouvelle étape vers un accord mondial pour la protection de la vie sauvage[1435]. Ce projet est abandonné par une autre préoccupation imminente, la perspective d'un conflit à l'échelle mondiale. La Convention de Londres ne sera ratifiée que par peu d'Etats, comme cela fut déjà le cas pour la Conférence internationale le Londres de 1900. Néanmoins, certaines de ses dispositions vont être incorporées dans plusieurs législations coloniales, en Afrique orientale britannique[1436] et belge[1437], notamment. D'autres, par contre, seront refusées. La Belgique va ainsi refuser l'introduction de l'éléphant dans la Classe B des animaux à protéger pour des raisons économiques et de gestion de ses populations, que le ministre des Affaires Etrangères évoque au secrétaire du roi Albert, Capelle :

> « *L'éléphant est, en certaines parties de la colonie, tellement abondant qu'on doit penser plutôt à en restreindre le nombre qu'à le protéger. Au reste, la protection est déjà assurée dans les parcs nationaux et les réserves de chasse. D'un autre côté, le commerce de l'ivoire est un élément important de notre activité économique que je ne puis négliger. Comme au terme de l'article II, tout gouvernement contractant peut faire des réserves expresses quant*

[1435] H.-G. MAURICE, *Parle à la Terre*, Bruxelles, I.P.N.C.B., 1946, p. 10.
[1436] J. MACKENZIE, op. cit., p. 217.
[1437] Voir cette thèse, Livre III, p. 480.

aux articles 3 à 10 qui pourraient être considérées commes essentielles, ces réserves affecteront principalement, sinon exclusivement, l'éléphant et l'ivoire »[1438].

Chapitre II
Idées et actions en Belgique en faveur de la défense de la nature

Ayant réalisé un survol dans les grandes lignes de l'évolution de l'idée de protection et conservation de la faune sauvage en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique afin de situer le contexte de l'époque en la matière et de fournir des indicateurs chronologiques des grandes étapes du processus vers l'internationalisation du problème et des réponses apportées, il est à présent temps de considérer la manière dont la Belgique perçoit les messages internationaux, les interprète et les met en pratique. Y a-il innovation sur certains points particuliers, une tendance générale différente ou, au contraire, une prise de distance résolue vis-à-vis des projets internationaux ? Pour ce faire, nous voulons présenter les principaux courants qui dominent le mouvement de protection et de conservation de la nature en Belgique et les principales formes sous lesquelles ils se manifestent.

La Belgique va assimiler le courant de protection des paysages et des sites dans un premier temps, et celui de la conservation de la nature dans un second temps en développant également ces deux courants fondamentaux aux origines divergentes : un courant à vocation esthétique et un courant à vocation scientifique. Similairement à la fusion internationale entre ces tendances, elle va les faire fusionner sur le plan des idées grâce à l'intervention de personnalités artistiques, politiques et scientifiques, conscientes de l'importance du renforcement mutuel de l'une par l'autre. L'émergence rapide de la notion de « *Réserves naturelles* » est, par contre, l'une des particularités belges à souligner.

1. La vocation esthétique

Les premières considérations sur la protection de la nature en Belgique sont avant tout esthétiques et régionalistes. Elles sont d'abord des réactions à la défiguration des paysages de certaines régions et un appel à la défense des sites et à la sauvegarde des beaux paysages, dénaturés par le développement de l'industrialisation et de l'économie. Le journaliste et écrivain Jean Dommartin

[1438] PR/Archives du Secrétariat du roi Léopold III : dossier 124/8 : Conférence internationale pour la protection de la nature en Afrique (Londres, 1933) : lettre du ministre des Aff. Etrang. à Capelle, Bruxelles, 04/10/1934.

(1839-1919)[1439], que se fait connaître sous son pseudonyme Jean d'Ardenne mène les premières campagnes en faveur de la préservation des sites remarquables de la région dont il est originaire et de son tourisme esthétique. Il édite en 1885 un *Guide du Touriste en Ardennes*. Ses actions et ses écrits attirent de nombreux collaborateurs, comme le journaliste et romancier d'origine française, Léon Souguenet (1871-1938)[1440], alors directeur du *Journal de Liège*. Ensemble ils réunissent à leur cause des écrivains et peintres comme Camille Lemonnier, Maurice des Ombiaux, Charles Picard, Edmond Rahir, Louis Piérard, Auguste Emile Berchmans et Richard Heintz, mais également des hommes politiques tels que Henri Carton de Wiart, l'un des premiers et principaux défenseurs des sites locaux, Charles Buls, Emile de Munck et des scientifiques comme Jean Massart, Ch. Bommer ou Léon Frédéricq.

Dans la première décennie du 20ème siècle, cette préoccupation esthétique et régionaliste va être relayée par le monde politique qui l'ouvre au cadre national. La conservation des paysages en Belgique fait l'objet d'une première proposition de loi de Jules Destrée (1863-1936)[1441] en séance à la Chambre du 30 juin 1905 :

> « *Il s'introduit de plus en plus dans la conscience du monde moderne, la notion d'une sorte de droit public sur les œuvres génératrices de Beauté. La conception de la Propriété particulière s'atténue et se complique d'une conception nouvelle, d'une propriété commune, qu'on demande aux Gouvernements de consacrer et de faire respecter* {...}. *Or, les nécessités modernes tendent à bouleverser chaque jour ces aspects de notre sol, à tarir ces fontaines de Beauté* {...} *et cela indique qu'à notre sens, il ne peut être question d'entraver le développement économique et industriel du pays, même pour faire respecter les plus touchantes vénérations esthétiques. Ces sont des nécessités, acceptons-les comme telles, mais ne serait-il pas possible de donner une conciliation, d'atténuer un peu la sauvagerie malfaisante des ingénieurs, de consoler un peu la tristesse de l'artiste, de l'artiste qu'il y a dans tout promeneur, dans tout excursionniste ?* »[1442].

En septembre de la même année, au *Congrès d'Art public* à Liège est défendu le principe de conservation légale par l'Etat de la beauté d'un paysage ou d'un site naturel. Le français Raoul de Clermont, fut chargé de rédigé un rapport sur la

---

[1439] Journaliste, chroniqueur, écrivain, philosophe, critique d'art et de musique, né à Spa. Il est considéré comme un voyageur littéraire, auteur des premiers guides de l'Ardenne et la Côte de Flandre. Ami intime de Félicien Rops.

[1440] Homme de lettre et journaliste d'origine française, initiateur de la « Fête des Arbres ». Il est l'un des trois fondateurs de l'hebdomadaire *Pourquoi Pas ?* avec Georges Garnir et Louis Dumont-Wilden. Dès 1905, il dirige le *Journal de Liège*.

[1441] Docteur en droit de l'Université de Bruxelles, il entre comme stagiaire chez Edmond Picard ; il fréquente les artistes et écrivains, notamment ceux réunis autour de la *Jeune Belgique*. En 1886, il écrit son premier roman, *Lettres à Jeanne*. Avocat, élu comme membre du Parti Socialiste à la Chambre des Représentants (1894), il publie un *Code du travail* (1904) et fonde les Universités Populaires. En 1912, il présente un projet autonomiste pour la Wallonie et publie une *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre*. Ministre des Sciences et des Arts (1919) et fondateur de l'Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique (1920) (H. HASQUIN, *Dictionnaire*, p. 217).

[1442] *Comptes rendus du Premier Congrès International pour la Protection des Paysages*, 17-20 octobre 1909, Paris, 1909, p. 61.

protection des monuments du passé, des paysages et des sites dans lequel il émet le vœu de la responsabilité des pouvoirs publics d'assurer la conservation des « *monuments naturels, des paysages et des sites de caractère artistique, scientifique, historique ou légendaire* »[1443]. Sur base de ce rapport, le Congrès demande l'internationalisation de la législation sur la conservation des monuments du passé, des paysages et des sites, sur base de travaux de commissions nationales. Il élargit également ses préoccupations à la protection de la nature en émettant le souhait de voir créer des parcs nationaux destinés à sauver de la destruction les animaux, les plantes et les minéraux particuliers au pays. Il préconise en particulier l'instauration de commissions de classement d'arbres et de sites forestiers par les pouvoirs publics[1444]. En 1905, au Congrès Wallon, Charles Didier préconise la constitution d'un parc national dans la vallée de l'Amblève. Une *Ligue des Amis des Arbres* est également fondée en 1905 et qui compte parmi ses membres le précurseur de la défense des sites en Belgique, Jean Dommartin.

Un des adeptes de ce dernier, Emile de Munck (?- ?)[1445], membre de la *Commission royale des Monuments* joue également un rôle décisif dans la reconnaissance de la protection des sites naturels par l'Etat belge. La *Commission royale des Monuments* avait été fondée par Léopold Ier en janvier 1835 et conçue comme un organe consultatif sur les réparations qu'exigeaient les monuments artistiques et historiques remarquables du pays. Elle s'inspirait en ce sens du *Service des monuments historiques* organisé en France en 1830 dans un contexte de manifestations littéraires dénonçant les actes de vandalisme effectués sur les monuments historiques de l'Etat[1446]. En Belgique, elle fut également considérée comme un instrument qui pouvait contribuer à renforcer le caractère national de la jeune Belgique auprès de sa population et à développer ainsi sa fierté patriotique[1447]. Il coïncidait à la fondation d'autres instruments patriotiques, comme le Musée National, érigé sur l'ancien Palais des Ducs de Brabant et qui présentait un aperçu des réalisations de la civilisation ainsi qu'une image ordonnée de son développement historique[1448].

Représentant belge de la Commission au *Congrès International pour la Protection des Paysages* de Paris de 1909, de Munck préconise la création en Belgique d'une section des Sites au sein de la *Commission royale des Monuments*, qui serait chargée

---

[1443] Rapport de R. de CLERMONT, annexe au *Bulletin de l'Association littéraire et artistique internationale*, n° 19, sept. 1905.

[1444] R. de CLERMONT, *Evolution et réglementation de la Protection de la Nature*, in *Premier Congrès International pour la Protection de la Nature, Sites et Monuments naturels*, Paris, 31 mai-2 juin 1923, pp. 343-344.

[1445] Peintre, graveur, archéologue et géologue.

[1446] L. REAU, *Histoire du vandalisme : les monuments détruits dans l'art français, t. II, XIX-XXèmes siècles*, Paris, Hachette, 1959.

[1447] P. GILISSEN, «La commission royale des monuments et des sites, des origines à 1958 », *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 25-26, sept. 1999 ; H. STYNEN, « Leopold I en de oprichting van de Koninklijke Commissie voor Monumenten », in H. BALTHASAR - J. STENGERS (ed.), *Dynastie en Cultuur in België*, Mercator Fonds, Antwerpen, 1990, p. 165-172.

[1448] M. COUTTENIER, op. cit., p. 63; F. ROBERT-JONES-POPELIER, *De Konijnklijke Musea voor Schone Kunsten van België*, in H. BALTHASAR – J. STENGERS, op. cit., pp. 307-314.

de veiller à la protection des sites et objets offrant un intérêt artistique ou dans le domaine des sciences naturelles. Il va défendre son projet durant plusieurs années avant d'obtenir le vote à la Chambre d'une loi protectrice globale, qui peut à la fois satisfaire les intérêts des sciences historiques, archéologiques et naturelles mais aussi ceux de l'esthétique, de l'agrément et de l'hygiène publique. Le projet est voté le 12 août 1911, dotant la *Commission royale des Monuments* d'une section des *Sites*, acté par l'arrêté royal du 29 mai 1912, considérant la nécessité de cette action :

> « *dans un intérêt esthétique, de mettre les beautés naturelles du pays, ses sites et ses paysages pittoresques à l'abri de la dégradation* » et « *dans un intérêt scientifique, d'assurer la conservation, dans quelques localités particulièrement intéressantes, de l'aspect primitif du sol, de ses particularités géologiques, des plantes et des animaux indigènes d'espèces rares ou caractéristiques, ainsi que des vestiges de la préhistoire* »[1449].

La Commission se voit ainsi assignée une nouvelle mission de sauvegarde des sites naturels, envisagés cette fois plus spécifiquement au point de vue esthétique et qui s'inscrit dans le cadre de la préservation d'un « *patrimoine artistique de la nation* » contre tout acte de vandalisme, notamment en faveur des arbres. Cette tutelle étatique encourage alors des associations indépendantes de défense de la nature à se faire entendre. Tel est le cas de la *Ligue des Amis de la forêt de Soignes* qui réclame le concours du public pour protéger le domaine boisé au sud de Bruxelles contre la destruction lente et systématique dont il fait souvent l'objet. Son président Henry Carton de Wiart (1869-1951)[1450], également membre de la Commission à partir de 1912 et son futur président entre 1937 et 1958, devient l'un des défenseurs assidus pour la préservation de la forêt de Soignes[1451] qu'il considère, lors d'une séance à la Chambre du 2 juillet 1909 comme une « *œuvre de la nature,* {qui} *vaut en beauté nos plus belles cathédrales et nos plus beaux beffrois* »[1452].

[1449] Cité par P. GILISSEN, op. cit.

[1450] Docteur en droit de l'Université Libre de Bruxelles, il est stagiaire auprès de l'avocat E. Picard, puis avocat au Barreau de Bruxelles. Il s'entoure de nombreuses personnalités littéraires, politiques et diplomatiques de l'époque. Il milite dans le nouveau mouvement ouvrier chrétien, puis démocrate chrétien et est élu député de Bruxelles en 1896 jusqu'à sa mort en 1951, où il défendra, par exemple, la cession de l'Etat Indépendant à la Belgique. Ministre de la Justice (1911-1918, 1950), fait voter la loi sur la protection de l'enfance (1912). Nommé ministre d'Etat (1918), premier ministre et ministre de l'Intérieur (1920-1921), un des fondateurs des Grandes Conférences Catholiques (1920) ; délégué permanent de la Belgique à la Société des Nations (1934), ministre de la Prévoyance Sociale et Hygiène (1932-1934). Membre de l'Académie royale de Langue et Littérature Française, de l'Académie royale de Belgique, de l'Institut de France, écrivain, publie de nombreux ouvrages historiques, récits de voyages (Y. SCHMITZ, notice biographique, *B.B.O.M.*, t. VI, ARSOM, Bruxelles, 1967, col. 175-185).

[1451] Notamment dans son article « Pourquoi et comment défendre nos paysages », in Revue Générale, octobre 1905.

[1452] J. MASSART, *Pour la protection de la Nature en Belgique*, Bruxelles, H. Lamertin, 1912, p. 6.

Fig. 31 Les personnalités marquantes du mouvement international et belge en faveur de la protection de la nature et de la faune en particulier : P. Sarasin, P.-G. Van Tienhoven, J. Massart et J.-M. Derscheid (UICN, « Planète Conservation », 1998, 3-4 ; E. Pelzers, « Nederlandsche Commissie », 1994, p. 11 ; Florilège des Sciences, notice Massart ; coll. Privée J.-P. Derscheid)

2. La vocation scientifique

A la vocation esthétique du courant de préservation des sites naturels, s'impose une vocation plus scientifique, liée aux travaux et aux pressions de certaines personnalités scientifiques évoluant dans un cadre de recherches qui veut s'ouvrir de manière de plus en plus explicite aux observations et études de terrain. Ces mouvements évoluent dans un permier temps en parallèle puis vont se rapprocher ensuite par l'idée des réserves naturelles.

2. 1. Les précurseurs

Parmi les personnalités phares, il faut mentionner Charles Bommer (1866-1938)[1453], conservateur du Jardin Botanique de Meise et professeur à la faculté des Sciences de l'Université Libre de Bruxelles (1912-1915) qui est le premier à préconiser la constitution de réserves forestières. Sur sa proposition, le *Conseil supérieur des Forêts* suggère en 1902 au gouvernement la création d'une « Commission permanente des Réserves » qui veillerait à la sauvegarde des sites et objets offrant un intérêt sur le plan des sciences naturelles. Elle serait organisée sous le modèle de la *Commission royale des Monuments*, chargée de la conservation des sites artistiques et conduirait une double mission officielle : l'établissement de l'inventaire général des sites et régions présentant un intérêt pour la science, l'art et le tourisme ; la création, dans des endroits judicieusement choisis, des « *réserves nationales* », où le caractère inculte ou boisé serait mis à l'abri de toute atteinte[1454]. L'aménagement de l'*Arboretum géographique de Tervuren* est une conséquence directe de cet effort et débute à cette date sous son égide[1455].

Le souhait du professeur de physiologie Léon Frédéricq (1851-1935)[1456] s'oriente dans la même direction. Ardent naturaliste, il démontre, dans un retentissant discours prononcé en séance publique du 16 décembre 1904 à la Classe des Sciences de l'*Académie royale de Belgique*, l'existence d'une colonie de plantes et d'animaux alpins sur le plateau de la Baraque Michel dans les Hautes-

---

[1453] Professeur à l'université de Bruxelles et conservateur au Jardin botanique de l'Etat où il organise un musée forestier. Il dresse le catalogue de l'Arboretum de Tervuren et est l'auteur de divers écrits relatifs à la botanique forestière (J. LEBRUN, « Esquisse d'une Histoire de la Botanique et des Botanistes belges pendant le XIXe et le début du XXe », in *Florilège*..., op. cit., t.II, p. 627).

[1454] Ch. BOMMER, Conseil Supérieur des Forêts, *Conservation du caractère naturel des parcelles boisées ou incultes*, Rapport de la Commission Spéciale, Bruxelles, 1902.

[1455] Il rédige un ouvrage sur son sujet *Arboretum de Tervuren* (F.L. Terneuf, 1905).

[1456] Etudes scientifiques à l'Université de Gand, durant lesquelles il s'intéresse à la physiologie expérimentale en création ; il crée l'institut de physiologie (1885-1888) qu'il élève à une réputation internationale. Il rédige avec Nuel les *Eléments de physiolgie* (1883), crée et dirige la revue *Archives internationales de physiologie* dès 1904. Ses travaux furent poursuivis par son fils, Henri Fredericq et par Zénon Bacq (R. HALLEUX – A.-C. BERNES – L. ETIENNE, *L'évolution des sciences et des techniques en Wallonie*, 3ème partie, Institut Jules Destrée, 1995, pp. 8-9).

Fagnes[1457] et attire l'attention des pouvoirs publics sur l'incontestable utilité d'y établir une réserve aux alentours de la « Baraque Michel ». Sa thèse est reprise et défendue par la Classe Sciences de la dite *Académie* en 1911 qui réclame cette création de manière à conserver sur une étendue suffisante l'aspect caractéristique et pittoresque du site et à préserver ses flore et faune glaciaires, menacées de destruction par des travaux d'assèchement et de boisement.

En 1905, le professeur Léo Errera (1858-1908)[1458], autre physiologiste de renom présente à son tour à la Classe des Sciences de l'*Académie* le compte rendu de sa participation au *Congrès International de Botanique* qui s'est déroulé en Bosnie-Herzégovine. Durant ce Congrès, y a été émis le vœu de voir le gouvernement austro-hongrois créer, à l'exemple des Etats-Unis et du Danemark, quelques « réserves » de forêts vierges, conservées intactes, à l'abri des modifications et des défrichements. Errera propose que la Belgique s'engage sur une voie similaire et invite le ministre de l'Agriculture à créer sans retard des « réserves naturelles » dans les régions les plus caractéristiques de Belgique afin d'y préserver un patrimoine scientifique national où pourraient être étudiées de nombreuses questions biologiques.

2. 2. L'influence de Jean Massart

Suite au décès inopiné d'Errera durant cette année-là, Jean Massart (1865-1925)[1459], nouveau directeur du *Jardin Botanique de l'Etat*, lui succède à la direction de l'*Institut botanique* de l'Université Libre de Bruxelles. Il y oriente les recherches, basées jusqu'ici sur des observations et expérimentations en laboratoire, vers des travaux réclamant plus spécialement l'observation et l'expérimentation directe dans la nature. La possibilité de mener des recherches

---

[1457] M. FLORKIN, « Léon Frédéricq, 1851-1935 », in *Florilège des Sciences en Belgique pendant le XIXè siècle et le début du XXe*, t. 1, Académie royale de Belgique-Classe Sciences, Bruxelles, s.d., p. 1029.

[1458] Docteur en sciences botaniques de l'Université de Bruxelles (1879), il fréquente plusieurs laboratoires européens avant de passe son agrégation puis y enseigne la botanique au décès de J.E. Bommer. Il aménage pour ses élèves un laboratoire au Jardin botanique de l'Etat puis dans des locaux mieux appropriés de la Facultés des Sciences. Spécialiste en physiologie cellulaire, il ne cesse de défendre l'importance de la recherche fondamentale et est un professeur brillant, cultivé et multilingue. Membre de l'Académie royale des Sciences (L. FREDERICQ – J. MASSART, *Notice sur Léo Errera*, Bruxelles, Hayez, 1908 ; P. BRIEN, « Léo Errera, 1858-1908 », in *Florilège*..., op. cit., t. II, pp. 659-682).

[1459] Elève de L. Errrera à l'Université de Bruxelles, il obtient son doctorat (1887). Il devient conservateur au Jardin Botanique de l'Etat où il organise les collections éthologiques (1902). Nommé professeur à l'Université de Bruxelles en succédant à Léo Errera (1905), il poursuit l'exploration phytogéorgaphique du pays et ouvre la voie à l'étude de la conservation des ressources naturelles et de l'aménagement du territoire. Il fonde un Jardin Expérimental à Auderghem (1922-1924) et démontre la nécessité de créer un institut biologique au Congo et de préparer les jeunes naturalistes d'élite à un voyage d'étude en pays tropical. La première étape est l'organisation de la mission biologique belgo-brésilienne (1922). Ses ouvrages sont devenus des classiques, *Esquisse de la Géographie botanique de la Belgique* (1910) et *Aspects de la végétation en Belgique*, rédigé avec Bommer. Son plaidoyer *Pour la protection de la nature en Belgique* (1912) marque le tournant de la recherche appliquée à la préservation des sites et des communautés vivantes (J. LEBRUN, op. cit., p. 618 ; F. STOCKMANS, « Jean Massart, 1865-1925 », in *Florilège*..., op. cit., t. II, pp. 705-726).

géobotaniques et ethologiques, disciplines favorites de l'Institut, sur le terrain, dans des sites préservés de toutes influences externes, ne peut que l'encourager à poursuivre le souhait d'Errera. Ces questions l'intéressent particulièrement, de surcroît, car dès 1896, après un séjour d'études au Jardin Botanique de Buitenzorg aux Indes Néerlandaises, il entame un travail de propagande pour protéger les forêts congolaises. Nous reverrons cet important aspect de la question dans le chapitre consacré aux chefs de file qui ont diffusé l'idée des réserves naturelles au Congo.

Jean Massart est l'une des personnalités phares de la promotion de la protection scientifique de la nature en Belgique. En 1912, il fonde la *Ligue belge pour la protection de la nature* sous le patronage de la *Société Royale de Botanique* mais dont les activités sont rapidement interrompues par la Première Guerre mondiale. L'année suivante, il représente officiellement avec Georges Gilson, directeur du *Musée royal des Sciences Naturelles*, la Belgique à la *Conférence Internationale pour la Protection de la Nature* de Berne en 1913 où se renforce, nous l'avons vu, l'idée d'une politique internationale de protection et de conservation de la nature, sous l'influence du Suisse Sarasin[1460]. A l'époque, Massart rédige un ouvrage fondamental intitulé *Pour la protection de la Nature en Belgique*, édité à l'occasion du cinquantième anniversaire de la *Société royale de Botanique de Belgique*. Cet écrit marque un tournant fondamental. Il y présente un des premiers inventaires de sites naturels belges de grand intérêt scientifique, de manière à identifier ceux qui nécessitent une protection urgente afin de conserver une trace du patrimoine biologique et géologique de la Belgique :

> « *On avait tout d'abord compris la nécessité de protéger les monuments. Plus tard, lorsqu'on s'est rendu compte des dangers qui menaçaient les plus beaux paysages, naquit l'idée qu'eux aussi étaient dignes de la sollicitude de tous. Enfin, dans la troisième phase, toute récente, on s'aperçoit que la disparition d'un endroit offrant un important intérêt scientifique est tout aussi regrettable que celle d'un site hautement esthétique : la Science, à la poursuite de la vérité, à droit aux mêmes égards que l'Art à la poursuite de la beauté* »[1461].

L'importance de ce texte réside aussi dans son évocation de la responsabilité de l'homme à l'égard des générations futures, préoccupation fondamentale de la politique future basée sur la conservation de la nature :

> « *Pouvons-nous permettre que les derniers coins de la nature qui restent encore s'effacent devant l'artificiel* {industries et cultures qui prennent possession des moindres parcelles du sol}. *L'augmentation croissante de notre population aura beau rendre la concurrence vitale de plus en plus âpre, nous porterions vis-à-vis des générations futures une responsabilité par trop lourde, si nous ne leur laissions pas la faculté de constater de*

[1460] Voir cette chapitre, le chapitre consacré à l'internationalisation du mouvement de protection et conservation de la nature, p. 434.
[1461] J. MASSART, op. cit., Préface.

visu, ne fût-ce qu'en un petit nombre de points, quel était l'état physique de notre pays avant son entière dénaturation »[1462].

Il présente aussi précisément sa définition de la notion de « *Réserves* », basée sur un principe biologique déjà émis par Bommer au début du siècle. Celles-ci doivent présenter des témoignages exemplaires du pays avant sa dénaturation par le « progrès à outrance » et des objets d'études expérimentales pour l'avancement de la science pure.

Les « réserves » de Massart peuvent être apparentées au courant préservationniste à propos de la revendication de maintenir des paysages « intacts » sur une étendue assez considérable, associée à la prescription de toute intervention humaine, à l'introduction de mesures restrictives appropriées - interdiction de la chasse, de la pêche, des reboisements, etc – et à l'ouverture touristique prudente du site, qui doit laisser se mouvoir et se développer à l'aise les populations animales et végétales mais qui doit aussi être « régénérant », considéré comme une action de bien public et donnant l'illusion de se trouver en dehors de la civilisation. Par contre, les principes de Massart diffèrent du préservationnisme dans la priorité donnée à l'étude scientifique sur le terrain, s'accompagnant même, pour les progrès de la Science, de conception et d'aménagement de terrains spéciaux pour protéger totalement les espèces rares. En ce sens, il peut être considéré comme un des fondateurs de la conservation scientifique de la nature, qui va se développer dans les années Vingt et Trente et que nous développerons dans le dernier Livre de cette thsèe.

La Première Guerre mondiale vient briser l'élan de ce mouvement récent, tout comme elle le fait sur la plan de la protection internationale de la nature et suspendre toute tentative de protection des sites naturels en Belgique ; l'occupation allemande en Belgique porte, du même coup, atteinte aux forêts et au gros gibier. Après le décès de Massart en 1925, ses collègues et disciplines mettent sur pied début 1926, le *Comité belge pour la Protection de la Nature*, évoqué plus haut, favorisant la coopération et la collaboration permanente entre les Pays-Bas, la France et la Belgique sur le plan de la protection de la nature. Le Comité belge, dirigé par Jean-Marie Derscheid (1901-1944), autre personnalité phare de la protection de la nature en Belgique et au Congo et que nous évoquerons plus tard, va poursuivre l'œuvre de Massart en développant la conservation de la nature sur une base scientifique, la considérant comme un patrimoine appartenant à l'humanité toute entière, actuelle et future. L'objectif est de lutter contre la destruction d'espèces animales ou de plantes menacées d'extinction, en métropole ou dans le domaine colonial et de préserver partout sous leurs formes primitives, des types d'associations biologiques remarquables.

Après la guerre et dans les années Vingt surtout, d'autres associations contribuent également, d'une manière ou d'une autre, à la défense, la

[1462] Ibid., p. 14.

préservation et la conservation des paysages naturels. Le *Touring Club de Belgique*, fondé le 22 février 1895, contribue à sensibiliser de nombreux membres - 200.000 en 1931 - à la conservation de sites nationaux par la publication de plusieurs articles dans son *Bulletin* et par l'action des dirigeants de l'association pour racheter plusieurs sites au profit de l'Etat[1463]. Plusieurs associations et groupements régionaux oeuvrent pour la défense des monuments, sites esthétiques et naturels sur un plan local et principalement basé au sud du pays. Au niveau national, une *Fédération Nationale pour la défense de la nature* est fondée à Bruxelles le 5 novembre 1928, sous le patronage du Touring Club de Belgique et à l'initiative du géologue Ernest van den Broeck (1851-1932), ancien président de la *Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie* et conservateur honoraire du *Musée royal d'histoire naturelle.* Celle-ci regroupe plusieurs sociétés scientifiques, régionales et touristiques belges s'occupant de la défense des régions naturelles, des sites et monuments. Son action consiste principalement à attirer l'attention des pouvoirs publics et du public en général sur l'utilité de prendre, sans perdre de temps, des mesures efficaces pour conserver le plus possible dans leur état actuel, les réserves scientifiques et pittoresques les plus intéressantes de Belgique[1464].

Malgré les actions ponctuelles menées auprès du gouvernement pour hâter leur création dans des sites particuliers, rien n'est accompli au terme des années Vingt, à l'exception de la création par le gouvernement d'une seule réserve scientifique à l'embouchure de l'Yser, établie par le *Musée royal d'Histoire Naturelle* sous l'impulsion de son directeur Victor Van Straelen (1889-1964) afin d'y protéger les oiseaux migrateurs et les étudier dans leur environnement. Cette réalisation s'inscrit dans le vent de réactions soulevé par l'engluement des oiseaux de mer dans des nappes de pétroles en mer du Nord. Elle s'apparente aux mesures prises par le président italien Mussolini en automne 1932 dans un décret interdisant le tir et le trapping de tous les oiseaux de l'île de Capri[1465]. Jean-Marie Derscheid souligne, lors d'une assemblée générale de l'*Union Internationale des Sciences Biologiques*, que les principales difficultés qui se heurtent à l'effort d'une protection nationale de la nature concernent la surpopulation humaine - près de 250 habitant/m2 en 1928 - et le partage territorial serré entre les activités industrielles et les exploitations agricoles[1466]. Il considère néanmoins l'urgence de créer des « réserves naturelles », à l'instar de réalisations dans divers pays d'Europe et aux Etats-Unis, avec l'appui des gouvernements

---

[1463] Citons, par exemple, la Cascade de Coo en 1924, les rochers de Frahan-sur-Semois en 1927, les ruines du château de Franchimont en 1928 et de l'abbaye de Villers en 1932, etc. (in E. RAHIR, « Défense de la nature en Belgique », in *Fédération nationale pour la défense de la nature, Réserves naturelles à sauvegarder en Belgique*, Touring-Club de Belgique-Les Amis de la Commission Royale des Monuments et Sites-Les Amis de l'Amblève (edit.), Bruxelles, 1931, pp. 17-18.

[1464] Ibid., p. 22.

[1465] PR/Archives du Cabinet du roi Albert Ier : dossier 339 : Victor Van Straelen : The Royal Society for the Protection of Birds.

[1466] J.-M. DERSCHEID, « La protection de la nature en Belgique », in *Extraits des Procès-verbaux des séances. Sixième Assemblée générale de l'Union Internationale des Sciences Biologiques*, Bruxelles, 10-12 juillet 1928, pp. 34-38.

nationaux. Au *Congrès National des Sciences* de 1930, il critique ouvertement l'attitude passive du gouvernement belge à ce sujet, malgré les renvendications de personnalités et d'institutions issues du monde scientifique[1467].

Victor Van Straelen, encouragé par la création de la réserve de l'Yser et par la multiplication de réserves zoologiques et botaniques sur plusieurs continents, va activement poursuivre le programme de constitution de réserves scientifiques en Belgique et proposer l'érection de plusieurs domaines de l'Etat en réserves ornithologiques[1468]. Comme Derscheid, il affirme que leur création est motivée par l'accroissement continu de la population, le progrès rapide de la civilisation, des motifs et moyens importants de destruction. A l'inverse, la nécessité de protéger la nature n'a pas une seule utilité scientifique mais une nécessité sociale essentielle :

> « *Tout comme la lutte contre la pollution des eaux courantes, la création de réserves naturelles offrent à la fois un intérêt scientifique, hygiénique et utilitaire* »[1469].

Dans cette perspective, il envisage la fondation d'un organisme jouissant de la personnalité civile réunissant le *Fonds National de la Recherche Scientifique*, le *Musée d'Histoire naturelle*, le *Jardin Botanique* et l'Administration des Eaux et Forêts qui aurait la fonction de gérer, dans l'ensemble du territoire, les terrains érigés en réserves. D'après la situation de ces réserves, à proximité des villes, par exemple, il envisage d'introduire dans cet organe de gestion un représentant des pouvoirs communaux et provinciaux intéressés. En 1931, la *Fédération nationale de défense de la nature* préconise à son tour la conservation de douze réserves naturelles nationales et le 7 août de la même année, le gouvernement belge promulgue une loi sur la protection des sites. C'est également l'année de l'organisation à Paris du *Deuxième Congrès International pour la Protection de la Nature* en 1931 où plusieurs personnalités belges influentes représentent officiellement les institutions nationales qui s'occupaient activement, d'une manière ou d'une autre, de la protection et de la conservation de la nature, le *Musée du Congo Belge* et son *Cercle Zoologique Congolais*, la direction générale de l'Agriculture du ministère des Colonies, le *Musée d'Histoire Naturelle de Belgique* et l'*Institut Botanique Louis Errera.*

Nous nous arrêtons volontairement au début 1930 pour centrer les propos qui vont suivre sur la conservation de la nature au Congo où nous trouvons un lien clair entre la volonté de créer des réserves naturelles sur le sol belge et sur le sol colonial, là où l'espace immense peut les voir se multiplier. Il est évident que la Belgique va continuer sur sa lancée, notamment par les actions de l'association

---

[1467] J.-M. DERSCHEID, « La protection de la nature en Belgique envisagée particulièrement au point de vue scientifique », Congrès National des Sciences, s.d.n.l.

[1468] Ainsi, le Pavillon et le jardin du Belvédère, la Propriété Lacoste et le parc public à Laeken, le parc et le bois des Capucins à Tervuren, le parc des châteaux de Gaasbeek et de Marimont, la partie nord de la forêt de Soignes et la partie nord-est du bois de Colfontaine.

[1469] PR/Archives du Secrétariat du roi Léopold III : 124/15 : Van Straelen au directeur du FNRS, Bruxelles, 20/02/1931.

Ardennes et Gaume fondée en 1941. Celle-ci va entamer un travail de propagande en faveur de la protection des sites naturels et acquérir peu à peu divers domaines et terres pour les transformer en réserves naturelles reconnues par le gouvernement. Plusieurs scientifques de renom vont se succéder à sa présidence, tels que Raymond Bouillenne, Raymond Mayné, Pierre Staner, Albert Noirfalise et Willy Delvingt, président actuel. Leurs actions vont être décisives dans la création des parcs nationaux et réserves naturelles de Belgique. Cette étude reste encore à entreprendre dans un cadre strictement historique.

CONCLUSIONS DU LIVRE II

Récolter – Préserver (1880-1930).

La politique impérialiste a exploité les domaines du savoir, des sciences naturelles en particulier, de même qu'elle s'est assurée par ce biais, une mainmise sur les écosystèmes d'outre-mer. Similairement au phénomène de la chasse, qui opère des prélèvements fauniques pour nourrir des ambitions diverses, la pratique des récoltes scientifiques sur le terrain devient un des outils indispensables de cette politique, établissant une connexion directe entre la maîtrise intellectuelle de la nature et la domination occidentale du monde. L'Europe ambitionne d'ouvrir l'Afrique des ténèbres à la lumière par la connaissance et l'essor de la communauté scientifique au 19ème siècle participe à la formation de réseaux développant des objectifs communs, des normes d'échanges et des collaborations multiples.

Des spécimens fauniques exportés

L'appropriation intellectuelle de la nature s'accompagne d'une appropriation physique de spécimens-types récoltés sur le terrain et l'accumulation dans les métropoles de ces « savoirs-monde » naturalistes s'opère alors essentiellement par le biais des jardins botaniques et zoologiques et des musées d'histoire naturelle. Elle se manifeste en corollaire par une plus grande professionnalisation et une spécialisation dans les matières rassemblées et étudiées. Dans certains pays comme la Grande-Bretagne, la France ou l'Allemagne, les récoltes deviennent partie intégrante de l'impulsion et de la culture coloniales.

La question de la relation directe entre le développement de la colonisation au Congo et l'essor d'une communauté scientifique belge se pose avec acuité. Chronologiquement, l'inventaire de la faune exotique débute parallèlement à celle de la flore, bien que celle-ci ait déjà fait l'objet de missions subventionnées par le gouvernement belge (Amérique centrale et australe, Indes Néerlandaises), et suit les étapes de la pénétration européenne au Congo. Jusqu'à la fin du 19ème siècle, la faune congolaise reste à peu près entièrement inconnue et constitue, dès lors, une réserve inédite de nouveautés scientifiques. Les premières récoltes de terrain sont d'abord entreprises par des voyageurs européens non belges qui sont les initiateurs de l'exploration du bassin du Congo et dont certains possèdent une longue expérience en matière de récoltes internationales (Jameson) alors que d'autres sont des zoologistes ou des scientifiques réputés (Böhm, Schnitzler, alias Emin Pasha). Les premières récoltes botaniques et zoologiques formées par des Belges sont surtout réalisées sur base d'initiatives et d'intérêts personnels, comblant l'indifférence du nouvel Etat Indépendant à envoyer des missions scientifiques au Congo pour le compte d'institutions scientifiques nationales comme le Jardin Botanique de l'Etat. Elles sont avant tout sporadiques et empiriques et se divisent en deux phases successives mais cependant distinctes. La première (1880-1887) correspond à l'impulsion donnée par le secrétaire général de l'Association Internationale Africaine, Charles-Maximilien Strauch, pour entreprendre des récoltes zoologiques dans le cadre des 3ème et 4ème expéditions belges sur la côte orientale d'Afrique centrale. Ce dernier poursuit en cela l'ambition de la Conférence de Géographie de Bruxelles (1876) d'où émane la volonté de ses membres de faire entrer la Belgique dans le mouvement d'échange international des connaissances géographiques. Cependant, les premières récoltes (Storms, 1882-1884, par exemple) sont entreprises tous azimuts et souffrent du manque de formation des récolteurs, issus surtout de la carrière militaire; elles demeurent encore des « curiosités scientifiques ».

La seconde période (1887-1898) se marque par plusieurs initiatives et impulsions qui ouvrent la voie à une politique de récolte plus stable, appuyée officiellement par des institutions scientifiques, puis par les dirigeants de l'Etat Indépendant afin de pallier l'absence de projet cohérent d'exploration scientifique nationale. Une étape significative émane d'Edouard Dupont, directeur du Musée d'Histoire Naturelle de Belgique qui soutient, après un voyage privé au Congo (1887), le projet de réunir des collections zoologiques africaines au sein de son institution par la mise sur pied d'une pratique systématique de récoltes. Pour lui, la science doit servir la cause d'une politique interventionniste de gestion et de mise en œuvre des ressources naturelles du Congo et devenir un outil de l'œuvre patriotique nationale. Parallèlement est discutée et appuyée la proposition par des scientifiques, membres de l'Académie royale de Belgique (outre Dupont, Folie, Van Beneden, Crepin) et par le sénateur Houzeau de Lehaie, de l'envoi d'une mission scientifique au Congo (Delporte, 1891), subventionnée par le gouvernement belge. De

nombreux spécimens congolais, entomologiques surtout, sont envoyés au Musée entre 1891 et 1910, avant l'ouverture d'un musée du Congo, mais les données fragmentaires sont insuffisantes pour établir des collections comparatives et des études plus systématiques de la faune, de même que pour développer une plus grande spécialisation belge en zoologie, encore aux mains des naturalistes étrangers.
Quelques initiatives privées, entreprises par certains agents de l'Etat, stimulent également le mouvement de récoltes à partir de 1887. L'occupation territoriale s'accompagne, en effet, de la nécessité de reconnaissances géographiques d'où émane une masse empirique et hétéroclite de documents techniques, d'observations et de formation de collections. Ces dernières restent cependant encore en marge mais certaines d'entre elles fourniront en matériels documentaires les premières expositions internationales sur le Congo (Anvers, 1894 ; Tervueren, 1897).
Une autre impulsion émane de la Société d'Etudes Coloniales (1894) qui stimule l'envoi de récoltes de terrain pour répondre à la nécessité de développer les études scientifiques coloniales dont elle veut devenir un moteur et l'outil de conquête d'une légitimité coloniale. Organe de diffusion des connaissances, elle appuie ainsi la formation de collections et l'organisation d'une exposition et d'un musée relatifs au Congo tandis qu'elle publie un *Manuel du voyageur et du Résident au Congo* et organise des leçons publiques sur la constitution de récoltes et sur l'initiation aux procédés taxidermiques. Une dernier élan provient de l'Etat Indépendant lui-même qui ouvre la voie, dès 1894, à une série de récoltes plus volontaristes de spécimens d'histoire naturelle, destinés à être présentés lors des expositions coloniales de 1894 et 1897, instruments destinés à sensibiliser le public belge à la cause congolaise et à ses potentialités économiques et commerciales. Un appel est ainsi lancé aux contributions de tout un chacun et plusieurs agents de l'Etat s'adonnent à la tâche (Cabra, Weyns, Wilverth).

Dès 1898, les questions autour des récoltes scientifiques et les impulsions à les entreprendre se structurent autour du Musée du Congo, héritière des collections formées pour l'Exposition de Tervueren. Deux étapes se distinguent. La première (1898-1910) se marque par la volonté de préserver les récoltes congolaises dans un lieu définitif et destiné à leur étude ainsi qu'à la diffusion des connaissances acquises. Son directeur (Coart) instaure une nouvelle politique des collections, basées sur un savoir plus étendu du pays, de son sol, sa flore, sa faune et ses habitants. Ce dernier est appuyé par l'E.I.C. qui arrête dans ce but un vaste plan d'exploration et de recherche scientifique au Congo pour former une collection nationale et qui se caractérise par l'ouverture vers des récoltes plus systématiques et plus abondantes. Les scientifiques jouent dorénavant de leur expertise à l'égard des acteurs de l'expansion et l'Etat, par leur entremise, met en place un réseau de collecteurs dans son sillage, munis d'un matériel adéquat (questionnaires, notices sur la formation des collections, création de postes de récoltes sur le terrain). Cette situation induit des résultats probants : multiplication des récoltes, diversification des espèces et des lieux de

prélèvements, amélioration de leur préparation technique, de leur classement et conservation sur place et développement d'une plus grande spécialisation. La seconde étape (1910-1930) correspond à la transformation du Musée du Congo en Musée du Congo Belge, accueillant les collections dans un lieu prestigieux, spécifiquement conçu pour les abriter, les conserver, les développer, les étudier et les présenter et qui est dorénavant considéré comme l'organe muséal officiel du Congo en Belgique. Cette période se traduit par le rayonnement scientifique de l'institution, lieu dépositaire du savoir colonial global. Son nouveau directeur, Alphonse de Haulleville, membre influent de la Société d'Etudes Coloniales, appuie l'idée d'une « Grande Belgique » dont l'avenir et la prospérité seraient assurés par l'extension nationale outre-mer. En ce sens, la politique muséale s'oriente vers la notion de Congo pourvoyeur de matériaux destinés à étendre le savoir pluridisciplinaire de la nation avec, comme moyens pour y parvenir, la mise en valeur des documents et des efforts continus vers l'accroissement des collections. Pour ce faire, l'ambition du Musée est de se hisser au rang des grandes institutions étrangères d'histoire naturelle en le transformant en centre d'expertise dans ce domaine et en lieu privilégié de conservation des collections. Le zoologiste Henri Schouteden occupe une place centrale dans la politique d'acquisition de spécimens zoologiques en menant un vaste programme systématique de prospections fauniques, en devenant un spécialiste incontesté et reconnu dans le domaine et en créant un solide réseau de récolteurs nationaux, internationaux et congolais, d'origines socio-professionnelles diverses (missionnaires, médecins, agronomes, chasseurs, princes de Belgique), scientifiques et amateurs. Travail essentiellement bénévole, sa stimulation se situe à d'autres niveaux : contribution à l'enrichissement des collections et, par conséquent, à l'œuvre patriotique, récompenses taxinomiques à l'agent découvreur de nouvelles espèces ou sous-espèces, octroi de titres honorifiques de « correspondant » ou de « chargé de mission » pour le Musée.

Plusieurs missions scientifiques de récoltes sont organisées par le Musée (Hutereau, 1911-1913 ; Maes, 1913-1914 ; Schouteden, 1920-1922 et 1924 ; de Witte, 1924-1925 et 1930-1931) dans plusieurs régions du Congo, augmentant sensiblement leurs connaissances. Le Congo devient également le centre d'intérêt de plusieurs institutions scientifiques étrangères. Dans ce cas, l'autorisation de récoltes zoologiques est grevée, en principe, de l'obligation de verser au Musée des dons et doubles des spécimens récoltés mais qui, dans la réalité, est peu ou n'est pas appliquée. L'internationalisation progressive des explorations scientifiques au Congo se précise car cette région représente pour de nombreux scientifiques, le siège d'une moisson de formes de vie, animales, végétales et humaines, inexplorées et non cataloguées (volonté d'étudier un des derniers biotopes inconnus, surtout de la part du continent nord-américain). Elle s'accompagne souvent d'importants moyens financiers, en infrastructures et en main-d'œuvre et réalise des prélèvements parfois intempestifs, entraînant alors des conséquences sociales et économiques non négligeables sur les populations et les ressources de certaines régions traversées. Les destinations

privilégiées sont principalement en périphérie du Congo (Enclave de Lado, Ruwenzori, Nord Kivu et région des Grands Lacs, Tanganyika et Ubangi-Uele) et les recherches se concentrent surtout sur les espèces tout récemment découvertes (okapi, gorille de montagne, rhinocéros blanc) pour offrir la primauté d'un spécimen aux nations d'où émanent les récolteurs.

Pour freiner cette ambition et éviter que sa colonie ne devienne le terrain de chasse privilégié des étrangers et le lieu de prélèvement pour les institutions qu'ils représentent, au détriment de ses propres institutions métropolitaines, l'administration coloniale tente de s'appuyer sur les prescriptions légales en matière de chasse, de permis de port d'armes et de protection des animaux sauvages. En outre, la découverte de nouvelles espèces rares engage les institutions scientifiques belges à réclamer avec plus de vigueur une destination nationale des récoltes zoologiques congolaises. Entre-temps, la législation cynégétique se renforce dans le sens d'une délimitation plus précise des droits de chasse, d'une augmentation du coût des permis de chasse, d'une protection totale de nouvelles espèces et de l'élaboration de plusieurs ordonnances pour répondre aux disparités régionales ou locales et vise à porter un effet dissuasif à ces demandes.
Ces mesures ne suffisent cependant pas et à partir du début des années 1920, une chasse sportive européenne plus intensive, accompagnée de nouvelles techniques de chasse et d'armement, fait son apparition au Congo, de même qu'une demande accrue pour des expéditions de chasse photographiques et cinématographiques. Les tentatives de résolution de cette situation témoignent des divergences d'opinions entre le gouvernement de la colonie et le ministère des Colonies sur la portée des enjeux diplomatiques et politiques que produirait le refus administratif d'une demande d'expédition étrangère de chasse, en particulier de ressortissants britanniques dont la présence et l'influence est grandissante dans la Province Orientale.
D'une manière générale, le ministère applique la politique du cas par cas, refusant les demandes privées, non scientifiques ou déontologiquement inacceptables ; les missions scientifiques organisées par des institutions internationales renommées sont, par contre, encouragées, mais davantage pour leur intérêt financier, voire touristique et de propagande que pour celui de la science. Le Musée du Congo Belge va tenter de jouer un rôle de conseiller dans cette politique, demandant instamment à son organe de tutelle qu'aucune autorisation de récolte ne soit accordée par celui-ci sans son accord et pour obtenir de manière systématique les doubles des missions étrangères. L'institution n'est, néanmoins, pas à l'abri d'erreurs de jugement et quelques exemples particuliers renforcent la conviction du ministère des Colonies du choix sévère à effectuer par le Musée pour ses collaborateurs extérieurs. La collaboration idéale voulue par l'institution à l'égard de sa hiérarchie reste entachée d'irrégularités de l'un et de l'autre, menées par des visions divergentes au sujet de la politique de récoltes.

Sanctuariser une faune en voie de disparition

Le Musée ne détient pas seulement un rôle d'expert du savoir colonial. Par sa vocation, il est à la fois réceptacle des récoltes de terrain et des informations à leur sujet, mais aussi diffuseur des connaissances acquises sur cette base. Microcosme du monde colonial exporté, il présente le catalogue raisonné de l'expansion belge au Congo. Les réflexions provoquées par le profond bouleversement scientifique, religieux et social induit par les théories de l'évolution, défendues par Lamarck et surtout Darwin, posent la question de la sélection naturelle des espèces et, a fortiori, de l'inévitable extinction des races les plus faibles. Celles-ci touchent aussi la taxinomie qui établit les principes d'une classification basée sur les ressemblances et les différences entre les espèces et part à la recherche des ancêtres communs. En découle un intérêt marqué pour l'origine commune de l'humanité et la mise en valeur de diverses formes du « primitivisme ». Cet intérêt se retrouve également dans la sphère muséale par la volonté d'y préserver des « témoins-types » essentiels à la compréhension des environnements culturels et naturels anciens, en voie de transformation et appelés à disparaître plus ou moins rapidement par les interférences avec la civilisation et les formes diverses du progrès du monde occidental. Le Musée se veut, dès lors, un garant essentiel du maintien intact des témoignages préservés de toutes influences extérieures et mène, par ce fait, une pratique de « préservation » ou de « sanctuarisation » du patrimoine culturel et naturel du Congo, en devenant l'héritier historique de sa mémoire.

Le Musée du Congo Belge, destination ultime de l'appropriation physique des objets et des spécimens, développe alors son aptitude à devenir lieu exemplaire de préservation de ces témoins essentiels à travers ses fonctions de base (récolter, agencer et montrer, connaître et sensibiliser).
A travers le mouvement de récolte se marque cette ambition. La récolte des objets ethnographiques et des spécimens zoologiques font l'objet d'une même préoccupation et procèdent, en effet, d'une grande similitude d'approche puisque l'une comme l'autre visent à recueillir les vestiges d'une population et d'une faune en voie de disparition. Cet intérêt doit se lire comme une réponse au développement des questionnements, des recherches et des résultats de la paléontologie, de l'anthropologie physique et de l'archéologie et s'inscrivent dans la volonté de la Belgique de retrouver et de comprendre les traces les plus anciennes de son passé. Dans le domaine africaniste, les interrogations se tournent vers des problématiques principales : l'isolement géographique de l'Afrique centrale, entraînant son isolement culturel et naturel ; la nécessité de collecter et de conserver en Europe les traces matérielles de cette Afrique pré-moderne ; enfin, l'exigence d'opérer la distinction entre l'authentique et l'artificiel.

Le Congo, dans ce cadre, offre ainsi un laboratoire idéal pour confronter les hypothèses évolutionnistes dans le domaine de l'histoire naturelle et de

l'ethnologie, car le pays présente des conditions géographiques stables, avec, notamment, une faune peu variée mais largement distribuée. Il importe, dès lors, de récolter sur place pour éviter la disparition ou la contagion par des influences externes et avant que ne s'opèrent d'inévitables changements. Les premières missions ethnographiques et zoologiques du Musée (Hutereau, Maes) répondent à cet objectif, tandis que certains récolteurs témoignent un intérêt certain pour recueillir les vestiges culturels et naturels du Congo, en particulier les races- et animaux-reliques (Pygmées, okapis, pangolins, etc.), chaînons retrouvés de l'évolution.
La volonté de préserver certains spécimens fauniques en particulier s'inscrit également dans un contexte international de rivalités entre les nations colonisatrices à recueillir et à posséder, au sein de leurs institutions scientifiques, les derniers témoins d'un passé presque révolu ainsi qu'à diffuser la primauté des résultats scientifiques établis sur leur base. L'engouement international pour certaines espèces rares (okapi, éléphant nain, rhinocéros blanc, grands singes), que la chasse, l'avancée du peuplement humain et de ses activités, poussent dans leurs ultimes retranchements, se manifeste singulièrement. Argument de fierté nationale, la primauté des découvertes zoologiques congolaises par des acteurs étrangers et leur transfert dans les institutions scientifiques auxquelles ils sont liés, suscitent la convoitise des scientifiques belges et du Musée. Ayant laissé échappé l'occasion de primeur de la découverte de l'okapi au profit du British Museum, l'institution prend les devants pour éviter dorénavant la reconduction du phénomène pour d'autres espèces et stimule des agents coloniaux à prospecter et à découvrir des nouveautés, comme l'éléphant nain. Par ce biais, elle désire devenir l'établissement clé, le mieux fourni et documenté sur certaines espèces africaines (rhinocéros, gorilles).

Tout comme pour la pratique des récoltes, l'exposition de documents, deuxième vocation muséale, participe, à sa façon, à l'ambition de préservation des espèces en les présentant dans leur environnement naturel propre. Tournant le dos aux préceptes préconisés lors de l'Exposition de Tervueren (1897), groupant des spécimens en voie de disparition, naturalisés, dans de vastes dioramas qui répondent au goût de l'époque pour des effets spectaculaires et les combinaisons « ethnique-histoire naturelle », les dirigeants du Musée insistent sur l'importance éducative des présentations publiques. Ils imposent la nécessité de représenter les spécimens dans leur milieu d'origine et demandent aux récolteurs d'envoyer des informations sur les particularités permettant de reconstituer exactement les biotopes où ils ont été prélevés. Sans tradition pour ce genre de mise en scène, le Musée consulte des institutions-sœurs européennes pour s'informer sur leurs pratiques en la matière. A cette époque, aux Etats-Unis, le taxidermiste en titre de l'American Museum of Natural History, Carl Akeley, met un terme aux fantaisies et débordements d'une présentation « victorienne » de la faune et introduit le principe de la reproduction la plus exacte du spécimen, basée sur son observation dans son milieu d'origine et des connaissances dans le domaine de l'anatomie et de la

zoologie ainsi qu'une approche plus respectueuse de l'animal dont la dépouille consiste à faire transparaître la vie. Cette conception révolutionne les anciens préceptes et de nombreuses institutions internationales vont s'en inspirer. Ces groupes, dit éthologiques, ou « habitat groups », technique de montage et de mise en scène vers lequel le Musée tend, va représenter la manière la plus réaliste et scientifique de mettre la faune en scène, entourée d'une végétation copiée ou recueillie sur place et garnie d'un fond décoratif recopié d'après un paysage conforme à la vision du peintre sur place. De tels groupes développent une fonction didactique importante. La présentation d'espèces en voie de disparition est, dès lors, privilégiée afin de conserver et faire revivre celles-ci et montrer leur histoire sous ses aspects primitifs.
Le Musée de Tervueren, bien qu'adepte de cette orientation va opter pour une présentation intermédiaire, essentiellement pour des raisons budgétaires, techniques et d'espace, plus traditionnelle et strictement limitée à l'état des connaissances actuelles sur l'espèce représentée. Il ferme ainsi résolument la porte aux dioramas fantaisistes pour montrer plusieurs groupes d'espèces classées en fonction de leur développement à différents âges, sexes ou en fonction de leur rareté.

La vocation de diffuseur de connaissances du Musée va également jouer un rôle dans la sensibilisation d'un public intéressé à la faune africaine en général et à la nécessité de protéger certaines espèces en priorité. La création du *Cercle Zoologique Congolais* (1924) et de son *Bulletin* par Schouteden va induire une plus large diffusion des informations et des échanges d'expériences entre diverses personnalités belges et étrangères, scientifiques ou autres, dont la réputation et le soutien contribuent à exercer une influence pour la protection internationale des espèces menacées. Fort de ces appuis, Schouteden prend des positions énergiques sur cette problématique et fait pression auprès du ministère des Colonies pour assurer une protection efficace de la faune congolaise. Il propose également diverses mesures de prévention de même que la réunion au Musée d'une documentation scientifique à ce propos, sur le modèle des *Annual Reports of Game Warden* publiés par le gouvernement colonial britannique. Le secrétaire du Cercle, Jean-Marie Derscheid, personnalité phare de l'essor européen et belge de la protection et de la conservation de la nature, est chargé d'étudier les moyens de cette réalisation.

L'époque connaît aussi le développement de nouveaux procédés photographiques qui marquent une étape importante dans la représentation de la faune sauvage et participe, tout comme l'institution muséale, à un objectif de préservation. De la manière dont s'est établi un parallèle entre le trophée de chasse et la photographie durant le dernier tiers du 19ème siècle, une relation privilégiée se constitue similairement entre la philosophie du groupe éthologique et l'intérêt développé dès l'extrême fin du siècle et tout le 20ème siècle pour photographier les animaux vivants, évoluant dans leur environnement naturel. Tout comme la caméra se substitue à l'arme à feu dans ce contexte, l'animal passe du statut de dépouille à celle de sujet animé. En

conséquence, le document photographique n'est plus seulement témoignage de l'acte de chasse, à la gloire du chasseur, mais vise dorénavant à montrer la faune, telle qu'elle peut être observée en réalité et sans nécessité d'abattage, mais également à devenir un support usuel de travail pour les expéditions et plusieurs disciplines scientifiques et à être, enfin, un outil d'éducation et de propagande en faveur de la découverte de la nature et de la sensibilisation à sa protection.

Préservation et conservation de la faune sauvage

La volonté de préserver la faune sauvage africaine n'est qu'une des résultantes d'un mouvement plus général de protection et de conservation de la nature qui ancre ses racines dans des inspirations variées, à la fois en Europe et sur le continent nord-américain. Deux paradigmes essentiels s'y côtoient : celui de la « préservation », s'articulant, comme c'est le cas dans le cadre muséal défini plus haut, autour de la volonté de maintenir intact un lieu sauvage et impliquant la protection complète d'un biotope et l'absence d'interférences humaines ; celui de la « conservation », plus pragmatique, visant à offrir des réponses instrumentales et une gestion rationnelle à des problématiques locales de nuisances environnementales ou de pertes d'écosystèmes. Dès le milieu du 19ème siècle, une combinaison de facteurs (industrialisation, développement des moyens techniques et des pollutions, enlaidissement du cadre de vie, perte d'habitats naturels et d'espèces végétales et fauniques) fait ressentir avec plus d'acuité les antagonismes provoqués par les manifestations du progrès.

En Europe, l'idée de protection et de conservation de la nature émane pourtant de préoccupations plus anciennes, la volonté d'assurer la reproduction des espèces destinées à être chassées et de prévenir les destructions massives du gibier, d'une part, la nécessité de protéger les forêts qui constituent une source importante de matière première pour le chauffage et la métallurgie, d'autre part. Préoccupation avant tout économique, sociale ou esthétique, la protection de la nature en général se précise et se transforme en relation avec le développement des sciences naturelles et l'émergence de la biologie ainsi qu'en fonction de considérations de plus en plus étendues sur les réalités d'un environnement global. L'ouverture progressive des idées aux notions de l'« écologie » constitue une étape fondamentale dans cette compréhension.
En réponse à la prise de conscience sans cesse accrue de l'incompatibilité entre le progrès de l'industrialisation et le maintien comme tel des richesses et patrimoines naturels, plusieurs auteurs dénoncent la situation et décrivent leurs sentiments par rapport aux pertes visibles des valeurs du passé. Ils entraînent des demandes plus explicites pour sauvegarder les patrimoines nationaux, qu'ils soient culturels, architecturaux ou naturels et ouvrent la portes à la constitution et à la multiplication d'associations de protection des sites et des paysages, mais aussi des forêts et des animaux entre la fin du 19ème et la première décennie du

20ème siècles. Les milieux scientifiques, spécialisés dans les flores et faunes, engagent alors progressivement leur expertise dans des réunions nationales et internationales et s'organisent en réseaux pour promouvoir la protection de certaines espèces naturelles et la création de parcs nationaux et de réserves naturelles analogues.

Aux Etats-Unis, comme en Europe, l'environnement est reconsidéré en fonction de l'intérêt grandissant pour l'histoire naturelle et la vogue romantique. Ferment central et complexe de l'identité nationale américaine des nouveaux arrivants sur le continent et de la conquête des terres, la nature est le symbole à la fois de la liberté, reflet de la création divine, vestige intact du passé mais aussi considérée comme une menace et une barrière à l'expansion et à la sécurité. Similairement à l'Europe, plusieurs auteurs dénoncent les méfaits provoqués sur les écosystèmes par les peuplements humains, le développement urbain et industriel et la disparition de certaines espèces animales (bisons) et humaines (Indiens). Ceux-ci donnent naissance, à partir de la seconde moitié du 19ème siècle, au mouvement préservationniste, cherchant à isoler la nature sauvage de toutes influences externes et au mouvement conservationniste, visant à exploiter les ressources naturelles de manière rationnelle et prolongée. Ce dernier courant est à l'origine d'une politique internationale de conservation de la nature et supplante le premier. Celui-ci prend de l'ampleur en devenant l'une des expressions principales du mouvement politique progressiste de Théodore Roosevelt (1901-1909) et devient matière spécialisée et publique, avec une conciliation des aspects utilitaires et éthiques de la conservation de la nature. Le président américain prône également la nécessité d'amener cette matière sur un plan international afin de préciser pour chaque Etat les actions à entreprendre pour conserver leurs richesses nationales.

Les premiers jalons d'un travail international dans ce domaine sont pourtant ébauchés auparavant en Europe lors de plusieurs congrès et rencontres entre les nations pour établir une base de protection des oiseaux utiles à la foresterie et à l'agriculture (Vienne, 1873). Les oiseaux sont les premières espèces à être prises en considération sur une échelle internationale, tandis que les autres espèces reçoivent une attention plus limitée mais grandissante, liée surtout à la problématique de la chasse dans les colonies européennes d'outre-mer et la disparition d'espèces utilitaires comme l'éléphant. Une collusion plus marquée se produit entre les préoccupations des scientifiques et celles du monde littéraire et artistique pour la sauvegarde des patrimoines monumentaux et naturels et une demande se fait jour pour que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités dans le domaine. Sur le plan des idées, les deux tendances, conservationnisme à l'américaine et préservationnisme à l'européenne (Heimatschutz suisse, notamment) se côtoient et se mêlent. Ainsi, la faune sauvage, par exemple, n'est pas seulement considérée comme une matière à gérer de manière rationnelle mais aussi comme un monument naturel faisant partie d'un paysage à sauvegarder.

A partir de la première décennie du 20ème siècle et surtout après la Première Guerre mondiale, la détérioration internationale de la qualité des environnements et, corollairement, sa perception et la volonté de lutter contre ses effets, concourent à une prise de conscience internationale et à la nécessité d'y répondre par des législations et des faits associatifs supranationaux. Des personnalités scientifiques lancent une impulsion fondamentale dans ce contexte (Sarasin, Van Tienhoven), persuadés d'entreprendre une coopération internationale officiellement reconnue pour traiter les problèmes des destructions qui s'étendent à l'échelle planétaire et auxquels les états-nations ne peuvent faire face isolément. La *Première Conférence Internationale pour la Protection de la Nature* (Berne, 1913), organisée dans ce but, encourage notamment la création de « réserves totales », conservatoires naturels des biocénoses primitives (Sarasin, 1913) et demande l'établissement d'une législation internationale pour plusieurs espèces menacées d'extermination dans le monde. Ces personnalités contribuent aussi à créer l'*Office International de Documentation et de Corrélation pour la Protection de la Nature* (1928), ancêtre de l'importante *Union Internationale pour la Protection (puis Conservation) de la Nature*, créée à Fontainebleau vingt ans plus tard, et destinée à devenir le point focal d'appui du mouvement international de défense de la nature, en favorisant la communication entre les différents membres et les multiples associations qui sont concernées par le sujet. L'important réseau créé, la multiplication des groupements et les rencontres internationales organisées à la fin des années 1920 et au début des années 1930 conduisent aussi à l'organisation d'une *Conférence Internationale pour la Protection de la Nature en Afrique* (Londres, 1933), trois décennies après celle de Londres en 1900. Première conférence conservationniste, elle est basée sur la préoccupation majeure de la gestion rationnelle des associations animales sauvages et met en évidence le poids du processus de la colonisation européenne sur la régression et de la disparition de certaines espèces. A cet effet, elle prône, comme mesures palliatives, le développement, d'une part, des « réserves naturelles intégrales » et des « parcs nationaux » avec des mesures sévères de surveillance, l'étude systématique de ces zones et leur ouverture au tourisme et la mise en application, d'autre part, par les gouvernements coloniaux, des législations cynégétiques et commerciales et de contrôles plus efficaces pour limiter les destructions inutiles. La convention propose aussi, pour la première fois, la protection des flores africaines et l'encouragement à la conservation des meilleures essences forestières. Ratifiée finalement par peu d'Etats membres représentés, certaines de ses dispositions sont néanmoins incorporées dans leur législation coloniale nationale, comme c'est le cas de la Belgique pour sa colonie, avec quelques variantes.

La Belgique, durant toute cette époque, a également produit des avancées en la matière. Au point de départ, les considérations qui en émanent à propos de la protection de la nature, sont avant tout esthétiques et régionalistes et conçues comme des réactions à la défiguration du paysage de certaines régions. L'un ou l'autre journalistes et chroniqueurs (D'Ardennes, Souguenet) lancent des appels et des initiatives pour défendre des sites et paysages dénaturés par le

développement de l'industrialisation et de l'économie et attirent à leur cause artistes, peintres, scientifiques et hommes politiques. Ces derniers prennent le relais et ouvrent cette préoccupation au niveau national en proposant la création de parcs nationaux, le classement de sites forestiers et l'introduction de la section des « Sites » à la *Commission royale des Monuments* (1912). A l'intérêt esthétique de mettre les beautés naturelles de la nation à l'abri des dégradations et du vandalisme, s'ajoute aussi l'intérêt scientifique pour assurer la conservation des éléments naturels primitifs des sols, faunes et flores qui peuvent dès lors être observés et expérimentés directement sur le terrain. Plusieurs scientifiques poussent alors à la constitution de réserves naturelles destinées à préserver un patrimoine scientifique national où peuvent être étudiées les questions biologiques (Frédéricq, 1904 ; Errera, 1905). Poursuivant cet élan, une *Ligue belge pour la protection de la nature* est fondée par Jean Massart (1912), personnalité phare qui plaide en faveur de la protection de la nature en Belgique dans un ouvrage qui fait date et qui dresse un premier inventaire des sites naturels d'intérêt scientifique à établir. Il met également en évidence la responsabilité humaine à l'égard des générations futures et peut être considéré comme le père de la conservation scientifique de la nature, tendance qui va se développer dans les années 1930, au Congo tout particulièrement. Son œuvre est poursuivie par Jean-Marie Derscheid par le biais du *Comité belge pour la Protection de la Ntaure* (1926) et qui va exporter son principe au Congo, en mettant en avant l'idée de la nature représentant un patrimoine de l'humanité entière, actuelle et future.

Dans les années 1920, d'autres associations contribuent, à leur manière, à la défense, la préservation ou la conservation des paysages naturels et mènent des actions ponctuelles auprès du gouvernement pour hâter la création de réserves scientifiques et pittoresques en Belgique. Il faut noter l'engagement de Victor Van Straelen, directeur du Musée d'histoire naturelle, à encourager ce programme et à proposer l'érection de plusieurs domaines de l'Etat en réserves ornithologiques. Il développe aussi l'idée que la protection de la nature n'a pas seulement une utilité scientifique mais qu'elle possède une nécessité sociale (hygiénique et utilitaire) essentielle, principe qu'il exporte à son tour dans la sphère coloniale lorsqu'il prend la direction des Parcs Nationaux du Congo Belge quelques années plus tard.

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie CIACO
(Louvain-la-Neuve, Belgique, tél +32.10.47.55.35)
Septembre 2006